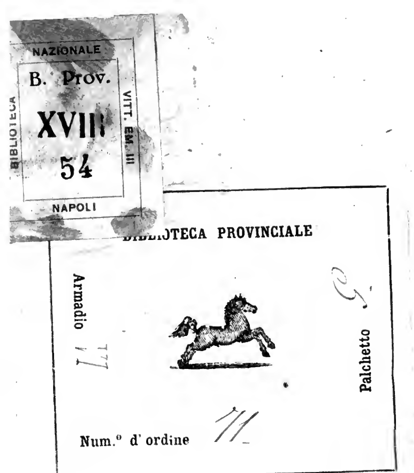




NAZIONALE
B. Prov.
XVIII
54
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine



DICTIONNA.

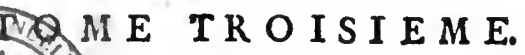
VETERINAIRE.

ET

DES ANIMAUX DOMESTIQUE.

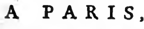
Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres ; les maladies auxquels ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile, auquel on a joint un fauna gallicus.

Par M. BUCHOZ, *Médecin du feu Roi de Pologne, Docteur aggrégé du Collége Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Béziers, de Caën, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse.*


TOME TROISIEME.



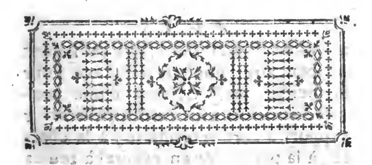



A PARIS,

Chez BRUNET, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis le Cloître Saint-Jacques de la Boucherie.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



AVIS DE L'AUTEUR,

Sur le plan de cet Ouvrage.

QUAND nous avons formé le dessein de travailler à ce Dictionnaire, notre principal but étoit de donner alphabétiquement une Histoire Naturelle de tous les Animaux qui habitent la France; pour que cet ouvrage pût servir de suite à notre Dictionnaire des Plantes, Arbres & Arbustes du Royaume, il convenoit en conséquence de le rédiger de même; mais comme différentes personnes très-sensées nous ont représenté que ce Dictionnaire ainsi rédigé ne seroit que très-peu utile, & qu'il valoit mieux se restraindre aux

animaux domeftiques, & à ceux dont on peut tirer quelque avantage pour la fociété, en y traitant d'une maniere étendue tout ce qui peut avoir rapport à l'art vétérinaire, à la chaffe, à la pêche, & en général à toutes les connoiffances néceffaires dans l'économie domeftiq e; nous nous fommes déterminés à fuivre ces confeils; nous ne faifons donc mention dans ce Dictionnaire que des animaux utiles, mais nous en parlons d'une façon à en faire connoître tous les avantages : nous donnons la maniere de les élever, de les nourrir, de les traiter dans l'état de maladie, & de les employer aux différens ufages pour lefquels on peut s'en fervir; nous n'avons rien omis de tout ce qui pourroit diriger un économe champêtre, à leur fujet; nous avons puifé dans toutes les fources; nous pouvons valablement affurer que cet ouvrage eft un vrai répertoire de ce qui peut concerner l'hiftoire naturelle de ces animaux, l'art vétéri-

naire, la chaſſe, la pêche, & les différens uſages, tant médicinaux qu'économiques; ce Dictionnaire fera néceſſairement époque dans l'art vétérinaire, quoiqu'en puiſſe dire nos adverſaires ; nous y avons analyſé tous les traités qui ont paru juſqu'à préſent ſur les maladies des beſtiaux; MM. Bourgelat, Vitet, Lafoſſe, & tant d'autres qu'il feroit trop long de nommer ici, nous ont été d'un grand ſecours. On peut dire de M. Bourgelat, que c'eſt lui qui a en quelque façon tiré l'art vétérinaire de l'état d'obſcurité où il étoit en France ; M. Vitet, médecin de Lyon, connu par ſon excellent ouvrage de la médecine vétérinaire, a ſans contredit le mérite d'avoir réduit l'art vétérinaire, ou pour mieux dire la médecine des animaux à des principes ſûrs & certains, & d'en avoir fait en quelque façon une ſcience ſemblable à celle de la médecine des hommes; la partie de ſon ouvrage concernant les

maladies des bestiaux, y est traitée méthodiquement; on y lit les causes, les symptômes, les diagnostics, les prognostics, & le traitement de ces maladies; que peut-on dire de plus scientifique & en même-temps de plus utile? Ce sçavant a encore classé les maladies des bestiaux suivant les méthodes des célebres Linnæus & Sauvage, autre mérite de son ouvrage; & nous ne craignons pas d'avancer qu'un jour M. Vitet sera, pour la médecine des animaux, ce qu'est Hippocrate pour la médecine des hommes, aussi avons-nous eu grand soin de donner dans notre Dictionnaire très-scrupuleusement, aux articles *maladie* & *médecine*, toute la partie pathologique de son excellent ouvrage; nous sommes si persuadé du degré de réputation auquel cet ouvrage est parvenu, que malgré l'estime & la vénération que nous avons pour M. Vitet, nous n'avons pas craint de rapporter dans notre ouvrage périodique *de la Na-*

ture considérée, une critique qu'un anonyme a faite de la *médecine vétérinaire* de cet auteur; une pareille critique ne peut servir qu'à relever de plus en plus son mérite, & M. Vitet en homme éclairé & versé dans sa partie comme il l'est, ne manquera pas d'en faire voir le peu de solidité, si elle peut seulement mériter son attention.

M. Lafosse ne mérite pas moins l'estime de ses concitoyens; cet homme au-dessus de la sphere de ses semblables, a sçu appliquer aux animaux les connoissances anatomiques de l'homme, qu'il a puisées dans les leçons du sçavant M. Ferrein; il vient de publier à ce sujet, un grand & magnifique ouvrage qui certainement l'immortalisera: il auroit seulement été à désirer que la partie pathologique y eût été aussi bien traitée que l'anatomique; l'art de la ferrure y est sur-tout détaillé avec toute la précision possible. Nous croyons aussi être obligé de témoi-

gner notre reconnoiſſance, au nom de l'humanité, à M. de Chalette, pour nous avoir donné un traité auſſi bien rédigé qu'eſt celui de la médecine des bêtes à laine; cet auteur a remarqué dans la clavelée des brebis les mêmes périodes que dans la petite vérole, & il eſt parvenu à publier une méthode pour traiter cette maladie avec art; c'eſt d'après de pareils auteurs que nous avons rédigé ce Dictionnaire. Toutes les découvertes ſur les maladies des animaux qui ont paru dans les ouvrages périodiques y ſont auſſi rapportées; nos lecteurs ne ſentiront bien l'utilité de nos recherches qu'à l'inſpection de notre dernier volume, par les différentes tables alphabétiques que nous aurons ſoin d'y placer; le *fauna Gallicus* qui s'y trouvera auſſi, ſuppléera en quelque ſorte aux différens animaux que nous aurions pu omettre, & quoique nous nous ſoyons reſtreins, ainſi que nous l'avons obſervé, aux animaux do-

mestiques pour le corps de l'ouvrage, nous ne serons pas moins charmés de pouvoir faire connoître les autres à nos lecteurs dans ce *fauna Gallicus*, nous rapporterons en conséquence, après la dénomination de chaque animal, la description simple de ceux dont on n'aura pas fait mention ; nous réunirons par ce moyen notre ancien plan avec celui qu'on nous a conseillé, & par là ce Dictionnaire servira nécessairement de suite à notre Dictionnaire des Plantes, Arbres & Arbustes de la France ; ces deux ouvrages réunis avec notre Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique du Royaume, formeront conséquemment un corps complet des productions naturelles & économiques de la France ; nous ne pouvons pas encore fixer le nombre de volumes qui entreront dans notre Dictionnaire Vétérinaire, quoique le libraire l'ait en quelque façon voulu faire ; comme les ouvrages sur cet art se multiplient jour-

nellement, & que notre unique but est de les faire connoître tous, & de rendre ce Dictionnaire un répertoire de toutes les connoissances utiles dans ce genre, ce seroit nous en éloigner que de vouloir ainsi fixer la carriere que nous nous sommes proposée.

Pour rendre ce Dictionnaire encore plus intéressant, de même que notre Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique de la France, nous allons parcourir non-seulement la plupart des provinces du royaume, dont nous n'avons pu encore avoir une connoissance assez suffisante, mais encore plusieurs états de l'Europe; nous ne négligerons rien par-là pour rendre ces deux ouvrages intéressans, dépenses, voyages, fatigues, travaux, études. Le desir que nous avons de pouvoir nous rendre utile à nos semblables, l'emportera toujours sur un vil intérêt, & la faveur dont Monseigneur le Comte de Provence a bien voulu nous hono-

rer en nous choiſiſſant pour remplir la place de ſon médecin botaniſte ; & en nous aſſurant une place de médecin de ſa maiſon, eſt pour nous plus flatteuſe que toutes les récompenſes pécuniaires qu'on auroit pu nous accorder ; malgré notre abſence les ſouſcripteurs de ces deux ouvrages ne ſeront pas moins exactement ſervis pour les volumes qui reſtent à leur fournir, du moins autant qu'il dépendra de nous, & ſans cependant prendre avec eux aucun engagement ; & ſi pour nos recherches, nous ſommes obligés de faire diſcontinuer pour un temps l'impreſſion de ces deux Dictionnaires, nous réparerons ce temps par la diligence que nous y ferons apporter à notre retour.

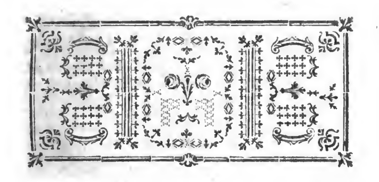
Un jeune auteur ſans connoiſſance de l'hiſtoire naturelle & de l'art vétérinaire, s'eſt ingéré, à la perſuaſion de nos ennemis, & principalement d'une perſonne dont l'état devroit l'élever au-deſſus d'une jalouſie,

qui n'annonce dans ſon auteur qu'une ame vile & mépriſable, d'inſérer dans une eſpece d'almanach, qui a pour titre, *Tableau annuel des progrès de la Phyſique*, &c. la note ſuivante au ſujet de ce Dictionnaire; nous ne ferons que la rapporter ici, ſans faire à ce ſujet de grandes obſervations, nos lecteurs en pourront juger eux-mêmes; nous croyons que c'eſt-là la vraie façon de nous en venger, pour faire voir le mépris que nous en faiſons, ainſi & de même que nous ferons à l'avenir de pareilles critiques auſſi mal fondées.
» Ou ce Dictionnaire (*Dictionnaire » Vétérinaire*) eſt bon, ou il eſt » mauvais, dit M. Dubois, auteur » en ſecond de cette note; il n'en » eſt pas en hiſtoire naturelle comme » en littérature, un ouvrage ne peut » être médiocre, & il faut néceſſai- » rement qu'il ſoit parfait, ou mau- » vais; ſi le Dictionnaire Vétérinaire » eſt du premier genre, un titre auſſi » diffus n'étoit pas néceſſaire, c'eſt

» un épouventail pour le lecteur ; si » au contraire on doit le placer parmi les derniers, cette diffusion affectée devient un charlatanisme manifeste ; cela soit dit en passant sur » le titre «. (*Quel terme de suffisance pour un jeune homme de vingt ans ! le titre de son Almanach doit donc bien sentir le charlatanisme ; par la longueur & la diffusion qui s'y trouvent il ne peut pas être plus germanique.*) » Quant au corps de l'ouvrage, continue notre jeune auteur, on doit, à ce que je crois, » garder le silence, parce qu'il y a » du bien & du mal à en dire ; certains articles, tels que ceux de l'âne, du chien, &c. sont bien traités, mais grace à M. de Buffon » & aux autres zoologistes ; que M. » Buc'hoz ne s'imagine pas cependant que j'ose parler ainsi de cet » ouvrage, parce que j'ai de l'humeur ou que je tiens à un parti, (*nous sçavons cependant le parti auquel il tient*) » non ; mais je dois

» au public & je ſuis fâché de voir » M. Buc'hoz s'ocuper aſſiduement » de compilations, qui, à force d'ê» tre multipliées, deviennent quel» quefois faſtidieuſes. (*Nous ſommes charmé de voir dans la perſonne du jeune M. Dubois les intérêts du public ainſi confiés.*) » D'ailleurs tout » ce que j'aurai la témérité d'avan» cer, n'ôtera rien à la réputation » qu'il s'eſt juſtement acquiſe parmi » les ſçavans, qui lui accorderont » toujours le titre de botaniſte labo» rieux «. (*Un pareil témoignage de la part de M. Dubois, n'eſt pas pour nous quelque choſe de bien flatteur, nous n'en exigeons point. Ce jeune homme s'eſt attiré de la part des auteurs de la gazette d'agriculture un reproche qu'il a bien mérité, en s'annonçant toujours comme ſi c'etoit au nom du public qu'il parlât.*)

DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

J.

JABOT, c'eft une petite poche que les oifeaux ont près du col; ils y gardent pendant quelque temps la nourriture qu'ils prennent.

JAMBE. On appelle, en terme de vénerie, jambe des bêtes fauves la partie qui s'étend depuis le talon jufqu'aux os; & quant aux bêtes noires, celle qui va jufqu'aux gardes.

On donne auffi, en terme de manége, le nom de jambes aux parties baffes du corps d'un cheval, qui lui fervent à fe foutenir ou à marcher; celles de devant font compofées de différentes parties, ainfi que nous l'avons fait voir à l'article *cheval*, en parlant de fon anatomie; le bras des jambes doit être large & nerveux; le mufcle du deffous dudit

bras de la jambe gros, nerveux & charnu; quoique le canon soit menu; quand le bras est fort & le muscle fort gros, il supplée en quelque façon au défaut du canon; & lorsque le bras de la même jambe est long, le cheval se lasse moins, il est même plus propre à résister au travail; le bras le plus long est cependant le meilleur pour un cheval de manége; quand les chevaux ont le nerf de la jambe petit, ils l'ont presque toujours près de l'os, & sont sujets à s'arrondir la jambe; on donne à ces jambes le nom de jambes de bœuf; les jambes de derriere d'un cheval pour être bien faites doivent être comme celles de devant, c'est-à-dire avoir le muscle & le nerf gros.

Quoique nous ayons déja rapporté parmi les maladies des chevaux les différens accidens qui leur surviennent aux jambes, & la manière d'y remédier, nous allons cependant encore faire mention ici de quelques remedes qui sont très-appropriés dans ces cas. Quand il y a foiblesse de jambes, vous trempez des linges pliés en sept ou huit doubles dans l'eau de colcothar; c'est une eau dans laquelle on a fait infuser pendant dix à douze heures plusieurs grains de colcothar, la dose est de douze grains sur trois chopines d'eau commune; vous remuez le vase où est cette eau, avant de vous en servir, & vous en faites chauffer la quantité nécessaire : vous appliquez les linges sur les jambes; ou bien vous prenez des feuilles d'yeble, de marjolaine & de sauge, de chacune parties égales; vous les pilez, vous en exprimez le suc, vous le versez dans une bouteille, vous bouchez la bouteille avec de la pâte, vous enveloppez même de pâte la bouteille entiere, vous la mettez au four échauffé à l'ordinaire, & vous l'y laissez autant de temps qu'il en faut pour cuire un gros pain, vous la retirez ensuite du four, vous la laissez refroidir, vous ôtez la pâte, vous cassez

la bouteille, & vous en prenez la matiere qui eſt dedans, & qui ſe trouve épaiſſie en forme d'onguent, vous faites fondre cet onguent avec de la moëlle de veau, par parties égales de l'un & de l'antre; vous en frottez ſouvent le derriere des cuiſſes & des jambes.

Quand les jambes des chevaux ſont enflées par coup de pied, on prend un demi-ſeptier de bon vinaigre, une demi-livre de graiſſe blanche, & une once de fleurs de ſoufre; vous mêlez bien le tout, & vous graiſſez l'endroit où il y a enflure. Les enflures des jambes peuvent encore être occaſionnées par courſes, ou longs voyages, ou autrement; vous prenez dans ces cas trois pintes de lie de vin de la plus épaiſſe, une livre de vieux oing; vous faites bouillir le tout pendant une demie heure; vous y mettez enſuite une livre de poix de bourgogne, une livre de térébenthine commune, une livre de miel auſſi commun; vous les mettez ſur le feu juſqu'à ce que le tout ſoit incorporé; vous y ajoutez huit onces de bol fin en poudre; vous ôtez du feu; vous remuez encore un quart d'heure, & vous appliquez ce remede à la jambe malade. *Voyez* pour les autres maladies des jambes des chevaux, ce que nous en avons dit dans l'article qui concerne cet animal.

JAMBONS, ce ſont les cuiſſes ou épaules d'un porc ou d'un ſanglier, qu'on a levées ou coupées exprès pour ſaler, fumer & préparer enſorte qu'elles ſe puiſſent conſerver pendant long-temps ſans ſe corrompre, & que la chair en ſoit plus délicate, & d'un goût plus agréable. Parmi les jambons ceux qui viennent de Weſtphalie, connus communément ſous le nom de jambons de Mayence, tiennent le premier rang; viennent enſuite les bayonnois, ils ſe diſtinguent par leur bonté & leur délicateſſe; les bordelois leur ſont inférieurs, & les angevins vont ſeulement après; quant aux jambons du pays on n'en fait pas grand cas.

En Westphalie lorsqu'on a lavé les jambons, on les sale aussi-tôt avec suffisante quantité de salpêtre, puis on les met ensuite sous une presse pendant huit jours, après quoi on les trempe dans de l'esprit de vin, où l'on a mis de la graine de genievre concassée ou pilée; cette opération faite, on les expose à la fumée de bois de genievre pour les faire sécher; c'est ce qui rend la chair de ces jambons si vermeille, & qui leur donne cette délicatesse & ce goût exquis qui ne se rencontre point dans tous les autres jambons, de quelque pays qu'ils puissent nous venir.

Quant aux jambons qui se préparent en France, chaque province a sa façon particuliere; la plus ordinaire est de faire une saumure avec du sel & du salpêtre, du thym, laurier, basilic, baume, marjolaine, sariette, genievre, qu'on mouille avec moitié eau & moitié lie de vin; on laisse infuser toutes ces herbes dans la saumure pendant vingt-quatre heures; on la passe ensuite au clair, & on y met tremper pendant quinze jours les jambons; on les tire ensuite de la saumure pour les faire égoutter; lorsqu'ils sont bien ressuyés, on les met fumer à la cheminée, & quand ils sont secs, on les frotte avec de la lie de vin & du vinaigre, & on met de la cendre par-dessus. Tous ces différens apprêts ne sont pas cependant en usage chez les paysans; ils se contentent de bien saler leurs jambons, après quoi ils les laissent sécher & fumer.

JAPPEMENT, c'est le cri des chiens : ces animaux jappent quand ils sentent du gibier, c'est par cet artifice qu'ils le font sortir hors de terre.

JARDON, c'est une tumeur dure & calleuse qui vient aux jambes de derriere d'un cheval, & qui est placée au dehors du jarret sur l'os; vous rasez dans ce cas les poils, & vous y appliquez le remede suivant: vous prenez bdellium, gomme ammoniac,

opoponax, de chacune une once & demie, vous les faites macérer dans du vinaigre, & cuire ensuite à feu lent, après quoi vous les passez par un linge, & vous en faites un mélange avec deux onces de *diachylon cum gummis*, & une once & demie de cinnabre, huile d'aspic & de térébenthine, de chacune une once, & autant de cire neuve qu'il en faudra; on en fait un cataplasme qu'on étend sur du cuir pour l'appliquer sur le jardon; on laisse cet emplâtre pendant sept ou huit jours, on y applique ensuite adroitement le feu.

JARRET, c'est dans le cheval la jointure du train de derriere, qui assemble la cuisse avec la jambe; pour qu'un jarret d'un cheval soit sans défaut, il doit être grand, ample, bien vuide & sans enflure; le jarret est exposé à plusieurs maux qui peuvent être très-dangereux, principalement aux efforts; le cheval en est pour lors, ou estropié, ou du moins très-défectueux. On connoît les efforts du jarret en ce que le cheval boite, que le jarret est enflé, & qu'il feint, quand on y touche; pour apporter remede à cet accident, on saigne le cheval malade; on charge tout le jarret de son sang, qu'on mêle avec de l'eau de vie, & quand la charge du sang est seche, on y applique un bon onguent.

JARS, c'est le mâle de l'oye, il est plus gros que la femelle. *Voyez* article oye.

JAVART, c'est une tumeur qui se forme sous le boulet, & quelquefois sous la corne du cheval. Elle se résout en aposthumes ou bourbillons; on en distingue de trois sortes, le javart simple, le nerveux & l'énervé. Le premier est le plus ordinaire; le second se nomme nerveux, parce qu'il est au-dessous, ou au-dessus, ou à côté du nerf. Les Maréchaux reconnoissent encore trois especes de javarts nerveux, le premier se forme sous un des nerfs du paturon, l'autre dessus, & le troisieme qui est le plus

dangereux, vient plus haut que le boulet à côté du gros nerf, aux jambes de derriere. Plus le javart est placé sur le nerf, plus il se rencontre de difficulté pour le guérir. Le javart énervé n'est pas moins dangereux, il tient de la corne & de la couronne, il estropie même souvent le cheval, parce qu'il est obligé de faire quartier neuf. Pour guérir le javart simple, on fait sortir le bourbillon, on prend pour cet effet du levain fait avec de la farine de seigle de la grosseur d'un œuf, deux ou trois gousses d'ail pilées, & une pincée de poivre; on délaie le tout avec du vinaigre, & on l'applique sur le javart. Ce remede est un vrai spécifique, en vingt-quatre heures il produit son effet. Quant au javart nerveux qui se trouve trop enfoncé sous le nerf pour qu'il puisse venir à maturité, & pour que ce spécifique puisse produire son effet; on met sur la partie affectée une enmiellure blanche, à laquelle on associe de la térébenthine & de la farine de lin; on enveloppe avec cette composition tout le paturon; on met sur la jambe jusqu'au haut, de la lie de vin rouge toute froide, pour empêcher les humeurs de se porter vers les parties inférieures. Le javart énervé se guérit avec le feu, après quoi on applique dessus un onguent.

ICTHIOCOLLE. *Voyez* ce que nous en avons dit à l'article colle.

JETTER, est un terme de vénerie qui se dit d'un cerf qui jette sa tête, quand son bois tombe ou qu'il mue.

JEUNEMENT. On appelle cerf de dix bois jeunement, celui qui a pris depuis peu un bois de dix andouillers de chaque côté.

IL BAT L'EAU, c'est un terme usité pour donner avis aux chasseurs & aux chiens, que la bête qu'on poursuit entre dans l'eau.

INSECTE, c'est un animal qui n'a ni ossemens

ni arrêtes, qui eſt pourvu d'une trompe, ou d'un aiguillon, ou d'une bouche, dont les mâchoires ſe ferment ou s'ouvrent, non d'en haut ou d'en bas, mais de la gauche à la droite, & de la droite à la gauche, qui eſt privé de paupieres ou d'équivalent, qui ne reſpire pas l'air par la bouche, mais qui le pompe & l'exhale par la partie ſupérieure de ſon corps, & par de petites ouvertures ſous les flancs, connues ſous le nom de ſtigmates ou points à miroir; & qui eſt comme coupé en différentes parties, qui ne ſe tiennent les unes aux autres que par de menus filamens; il y a pluſieurs eſpeces d'inſectes, nous ne les conſidérerons pas ici comme naturaliſte, ce ne ſeroit que répéter tout ce que les auteurs en ont dit, mais nous examinerons uniquement leurs propriétés dans l'économie domeſtique, & les dommages qu'ils occaſionnent ſouvent aux biens de la terre; nous indiquerons en même-temps la maniere de les détruire.

Ces animaux ſont de la plus grande utilité dans la reinrure & la peinture; tout le monde ſçait l'uſage qu'on fait des cochenilles, pour teindre en écarlate & en cramoiſi; on nous les apporte d'Amérique en petits grains, convexes d'un côté & concaves de l'autre, on les recueille ſur-tout dans le Mexique; ces progallinſectes s'y attachent aux feuilles de différentes plantes; les Indiens les ramaſſent ſur-tout ſur l'*opuntia major ſpinoſa fructu ſanguineo*. Nous rapporterons la maniere dont ſe fait cette récolte, dans notre hiſtoire générale des végétaux. *Voyez* auſſi ce que nous en avons dit dans nos lettres ſur les animaux, 1769; c'eſt avec la cochenille qu'on fait quelquefois le carmin.

La Pologne fournit une eſpece de cochenille pour le moins auſſi intéreſſante pour la peinture que la cochenille du Mexique; on la trouve à la fin de juin adhérente à la racine d'une eſpece de plante que

Tournefort nomme *alchimilla gramineo folio majore flore*. On nomme cette cochenille kermès du nord, *cocus Polonicus tintorius ;* mais ce n'eſt pas la ſeule cochenille qui ſe trouve aux racines de plantes, on en trouve auſſi d'autres eſpeces aux pieds de la piloſelle, de la bouſſerole, du ſcleranthe perennel, de l'oranger, du pêcher, de la vigne, du ſapin, du tilleul, du coudrier, du chêne, du charme, de l'érable; il n'eſt pas douteux qu'on pourra peut-être parvenir un jour à tirer quelques teintures de ces ſortes d'inſectes. Linnæus aſſure que la cochenille ſur l'orme donne une couleur d'un beau rouge & très-agréable. Après la cochenille, l'inſecte le plus renommé eſt le kermès; nous avons rapporté dans notre dictionnaire des plantes, arbres & arbuſtes de la France, la maniere dont s'en faiſoit la récolte, nous ne nous étendrons donc pas plus au long dans cet ouvrage ſur le kermès. *Voyez* l'article qui le concerne dans le dictionnaire que nous venons de citer & qui ſe trouve chez Coſtard

On voit dans l'Europe méridionale ſur le piſtachier, le térébinthe, le lentiſque, de petits inſectes qui ſe nomment pucerons; Ballon rapporte que leurs galles donnent une couleur jaune, & que ſi on les mêle avec des acides, elles fourniſſent une belle couleur rouge. Les Turcs ont une eſpece de noix de galle rougeâtre, de la groſſeur d'une noiſette, ils la nomment *bad-zeng*, & elle eſt connue à Damas ſous le nom de *baiſonge ;* ils en mêlent trois parties ſur une de cochenille, pour en faire leur écarlatte. Les galles ou veſſies que les pucerons forment ſur les térébinthes de la Provence, ont été confrontés avec des baiſonges de Syrie, par M. de Réaumur, qui les a reconnues pour être préciſément la même choſe; c'eſt ce qui a donné lieu à ce célebre naturaliſte d'avancer que ſi on vouloit, on pourroit trouver dans la France généralement tout

ce que nous tirons de l'étranger à grands frais, ou du moins des choses équivalentes. La lecture de ce dictionnaire, de même que celle du dictionnaire des plantes, arbres & arbustes de la France, & des mines, fossiles & fontaines minérales du royaume en fournissent une preuve bien palpable; on remarque sur les chênes une grande quantité de diverses especes de galles; on fait usage des noix de galle du levant pour préparer les étoffes à recevoir diverses sortes de teintures, ainsi que pour faire l'encre, on les associe ordinairement avec les martiaux, on en tire pour lors une belle couleur noire; les galles du saule, qui sont si communes, peuvent fournir une couleur jaune, quoiqu'elles ne soient pas cependant fort en usage.

La résine-lacque est aussi une teinture dont on a ignoré pendant long-temps l'origine; on sçait à présent qu'elle est formée par des fourmis volantes, qu'on trouve dans plusieurs provinces des Indes Orientales; ces fourmis déposent la lacque sur des branches d'arbres, ou sur des branchages que les habitans ont soin de piquer en grande quantité pour servir de soutien à l'ouvrage de ces petits insectes. M. Geoffroy après avoir examiné avec attention la lacque en bâton, c'est-à-dire la lacque attachée aux branchages, l'a reconnue pour être une espece de ruche, approchant en quelque façon de celle que les abeilles ou autres insectes ont coutume de travailler : & en effet lorsqu'on la casse, elle se trouve partagée en plusieurs cellules ou alvéoles, d'une figure assez uniforme. Les cloisons de ces alvéoles sont extrêmement fines & toutes pareilles à celles des abeilles. Comme elles n'ont rien qui les défende des injures de l'air, elles sont recouvertes d'une couche de cette même matiere assez épaisse pour leur servir d'abri.

Ces alvéoles contiennent de petits corps plus ou

moins renflés, & qui y ſont moulés; ces petits corps ſont d'un beau rouge, les uns plus foncés, les autres moins; quand on les écraſe, ils ſe réduiſent en une poudre auſſi belle que celle de la cochenille; en mettant ces petits corps dans l'eau, ils s'y renflent comme la cochenille, la teignent d'une auſſi belle couleur & en prennent à-peu-près la figure; ce ſont ces petits corps qui donnent à la lacque la teinture rouge qu'elle paroît avoir; car quand elle en eſt abſolument dépouillée ou peu fournie, elle ne donne qu'une teinte très légere; la lacque n'eſt donc qu'une eſpece de cire que recueillent ces fourmis, c'eſt cette lacque que les hommes ont ſçu mettre à profit, en l'employant pour la belle teinture d'écarlatte qui ſe fait au Levant, pour la cire à cacheter, & pour le vernis. On ſépare la lacque des bâtons en la faiſant fondre, on la lave, on la jette enſuite ſur un marbre, où elle ſe refroidit en lames, elle ſe nomme alors lacque platte; la lacque en grains eſt ce qui reſte de plus groſſier, après qu'on en a tiré la teinture; c'eſt cette lacque qu'on emploie pour la cire rouge à cacheter; on colore cette cire avec du vermillon, & la cire noire avec du noir de fumée; celle qui eſt de couleur d'aventurine, ſe fait par un mélange d'orpiment. Les Indiens font avec leur lacque une pâte très-dure, d'un très-beau rouge, & ils en forment des bracelets appellés manilles.

Mais ce ne ſont pas encore-là les principales propriétés des inſectes, la botanique s'en ſert avec avantage; c'eſt par leur moyen qu'on a pu parvenir à avoir le ſquelette d'une feuille dans la derniere perfection; ces animaux rongent avec un art & une délicateſſe infinie, tout ce qui s'y trouve de charnu, & n'y laiſſent que les fibres ou nervures par où coule le ſuc qui les nourrit; ce travail eſt ſi bien exécuté que les hommes n'ont pu parvenir à l'imiter qu'à force de ſoin & d'art. Malpighi eſt le premier qui a fait

l'anatomie des plantes; Aurel. Severinus, à l'imitation des insectes, a fait le squelette d'une feuille de figuier des Indes; Alb. Seba, Mussenbroeck, Kundenann & Hoffman, ont très-bien réussi à faire le squelette de toute sorte de feuilles, en prenant pour modele le squelette de feuilles fait par des insectes.

Pour avoir les squelettes des fœtus & de petits animaux, il faut encore recourir aux insectes, si on veut avoir de ces squelettes faits avec toute la propreté possible. On commence d'abord par enlever aux fœtus, ou petits animaux, leur peau, on les oint ensuite de miel, & on les enterre dans une fourmilliere, ou on les expose à la voracité de quelques autres insectes. Ces insectes mangent peu à peu la chair & les entrailles de ces petits cadavres, ils ôtent des os jusqu'aux plus petites parties des chairs qui les environnent, mais ils ne peuvent pénétrer dans les nerfs à cause de leur dureté; ces nerfs restent dans leur entier, & continuent à lier tous les os les uns aux autres; par un pareil moyen on se procure sans beaucoup de peine des squelettes, même des plus petits animaux.

L'expérience démontre journellement la vertu des insectes dans la matiere médicale, soit pour les blessures, soit pour les maladies intérieures; les pharmaciens font sécher à l'air ces petits animaux ou quelques-unes de leurs parties les plus usitées, & les réduisent en poudre; c'est cette poudre qu'on donne aux malades, & qu'on délaye dans des liqueurs appropriées ou qu'on prépare en forme de confection ou de conserve; on la met encore en digestion dans de l'huile, & on en fait pour lors du baume, ou bien on emploie simplement l'huile d'olive dans laquelle on les a fait mourir; quelques auteurs prétendent qu'il faut les distiller lorsqu'ils sont froids, on en tire pour lors une eau, & on réduit

le reste en cendre, dont on obtient, par le moyen de cette premiere eau, un sel ordinaire.

Les sangsuës, especes d'insectes, appliquées extérieurement, produisent le même effet que les ventouses; on préfere pour cet usage les petites, qui ont leurs dos marqués de diverses lignes; on prétend que celles-ci sont moins nuisibles que les autres; avant de les appliquer, on les tient ordinairement quelque temps dans de l'eau claire, afin de les bien purger. On frotte de salpêtre, de sang ou d'argile, la partie sur laquelle on veut qu'elles agissent; pour les enlever, on les couvre d'un peu de sel ou de cendre. L'unique usage qu'on fait extérieurement de ces insectes, est pour sucer le sang; on les applique sur les tempes pour les grands maux de tête; on en met aux bras & aux pieds pour procurer des évacuations sanguines & modérées, & le plus communément on les applique aux hémorrhoïdes, pour ouvrir celles qui sont bouchées; on s'en sert encore quelquefois dans les suppressions menstruelles: on les applique pour lors à l'orifice interne de la matrice. On assure aussi que rien n'est meilleur dans les fluxions violentes sur les dents, que leur application sur les gencives; elles ont encore d'autres propriétés, nous en parlerons dans l'article qui concerne ces animaux. *Voyez* sangsuës. Nous ne ferons pas mention ici des araignées, qui passent encore pour être d'une grande utilité dans la médecine, nous en avons indiqué les propriétés à l'article *araignée*. Les cloportes sont encore plus usités. *Voyez* cloporte.

On donne, dans la jaunisse & la rétention d'urine, pour remede, une infusion de petits millepieds dans du vin; Jonston rapporte que les chenilles brûlées, réduites en poudre & prises en guise de tabac, étanchent les hémorrhagies du nez; les perce-oreilles ont la vertu de fortifier les nerfs, & servent contre

les convulsions des membres; on les fait infuser dans de l'huile, & après les y avoir laissé pendant quelque temps, on les fait bouillir & on en oint les parties offensées; la poudre de ces insectes mêlée avec de l'urine de lievre & mise dans les oreilles, est bonne contre la surdité; on prétend que les poux pris intérieurement, sont un spécifique contre la jaunisse & l'ictère, mais un pareil remede est bien dégoûtant pour en faire usage; on se sert des poux extérieurement dans la suppression d'urine qui arrive quelquefois aux enfans nouveaux nés; on en introduit un vivant dans l'urethre, qui, par le chatouillement qu'il excite sur le canal doué d'un sentiment exquis, oblige le sphincter à se relâcher & à laisser couler l'urine.

Les scorpions sont encore de ces insectes qui ne sont pas moins utiles dans la médecine; réduits en cendre par le feu & pris en poudre, ils chassent l'urine retenue par la gravelle ou par la pierre. La dose en est depuis six grains jusqu'à un scrupule; au lieu de les réduire en cendre par le feu, on les fait simplement sécher au soleil, après leur avoir ôté le bout de la queue, après quoi on les pulvérise. Cette poudre, quoique très-bonne, est peu usitée, on emploie par préférence l'huile de scorpion, tant simple que composée; on préfere la simple depuis la dose d'un demi-gros jusqu'à celle de deux gros dans un bouillon, ou bien on la mêle avec une potion huileuse dans les suppressions d'urine & la colique néphrétique; on fera en même-temps un liniment avec cette huile sur la région des reins, & de la vessie, & on appliquera sur ces endroits un cataplasme d'oignons blancs & de pariétaire; l'huile composée de scorpions passe pour être beaucoup plus efficace que l'huile simple, mais il en faut diminuer la dose & n'en prescrire intérieurement que depuis trois jusqu'à six gouttes; on recommande cette huile

contre les poiſons & les venins, pour faire ſortir la petite vérole, dans les fievres malignes, dans l'épilepſie & dans les autres maladies du cerveau, dans leſquelles il s'agit de fortifier les nerfs, & de diviſer & atténuer une pituite froide & groſſiere qui y cauſe de l'embarras; les ſcorpions fourniſſent encore un remede contre leurs propres piquures; on les écraſe ſur la bleſſure, & on en oint la plaie avec leur huile ſimple.

La tique, autre inſecte, réduite en cendre par le feu & répandue ſur la tête, a la propriété de faire tomber les cheveux; elle guérit auſſi, à ce qu'on prétend, l'éryſipele & la galle. Les punaiſes brûlées & priſes en poudre chaſſent l'arriere-faix; on les conſeille encore dans la ſuppreſſion d'urine; quelques auteurs font prendre ſept à huit punaiſes pour guérir les fievres intermittentes au moment de l'accès.

Nous ne parlerons pas ici des propriétés médicinales des abeilles, des cantharides, des cloportes, des couſins & des grillons, nous en avons fait mention dans les articles qui les concernent. *Voyez* abeilles, cantharides, couſins, grillons. Les mouches communes ont à-peu près les mêmes propriétés que les abeilles, elles ſont émollientes, aſtringentes, & font croître les cheveux, lorſqu'après les avoir écraſées, on les applique ſur la partie chauve. On vante beaucoup dans les maux des yeux, l'eau qu'on en tire par la diſtillation; ſuivant Galien il faut mêler cette eau avec un jaune d'œuf & en faire une emplâtre. On prétend que cette eau fait croître les cheveux, enleve toute ſorte de taches & rend l'ouie. On reconnoît dans les guêpes la même vertu pour provoquer l'urine & charier la gravelle, que dans les cloportes. Un excellent remede contre la gravelle, eſt celui que nous tirons du bédéguar, qui eſt une excroiſſance ſpongieuſe qui ſe trouve ſur les roſiers ſauvages; ce bédéguar n'a cette pro-

priété qu'autant qu'il sert de nid à une espece de petites guêpes; un nid de guêpes fumé en guise de tabac, appaise, à ce qu'on dit, la douleur des dents.

Les cerfs-volans s'employent contre les douleurs & les tensions des nerfs, & contre la fievre quarte; réduits en poudre ils facilitent l'enfantement; infusés dans de l'huile, ils appaisent les douleurs d'oreilles. La poudre de fouille merde, dit Schroder, répandue sur les visceres, dans une descente, la fait rentrer. Cet insecte bouilli dans de l'huile de lin, est très-bon contre les hémorrhoïdes & les douleurs d'oreilles: on trempe du coton dans cette huile & on l'applique chaudement sur la partie malade. Les sauterelles provoquent l'urine & chassent la pierre des reins, quand on en mange, ou lorsqu'on avale la poudre de ces insectes Nous n'aurions jamais fini si nous voulions seulement faire l'énumération des insectes, dont on peut faire usage en médecine. Outre les avantages que les insectes nous procurent pour la médecine, nous en tirons encore d'autres pour nos alimens, si ce n'est pas toujours immédiatement, du moins médiatement : plusieurs poissons, oiseaux, même quadrupedes, s'en nourrissent, & ceux-ci à leur tour fournissent nos tables des mets les plus exquis; les Grecs faisoient servir sur leurs tables des cigales, lorsqu'elles étoient en chrysalide; c'étoit le temps où elles passoient pour être meilleures. On mangeoit même les cigales toutes formées; avant l'accouplement on en préféroit les mâles, & après l'accouplement on donnoit la préférence aux femelles, parce que leur ventre étoit alors plein d'œufs, qu'on disoit être très-agréables au goût. Dans les Indes Orientales rien n'est si commun que de voir les naturels du pays porter au marché des corbeilles pleines de cigales & de grillons, pour les donner en échange aux Espagnols contre d'autres marchandises.

Les histoires, tant anciennes que modernes, font mention d'une espece de sauterelles qui habitent l'orient; la chair de ces sauterelles est aussi blanche que celle des écrevisses, elle est même d'un goût excellent; les Orientaux en préparent différens mets; les uns les font bouillir, les autres les font rôtir dans une terrine, où les ailes & les jambes se détachent, mais les têtes & leurs corps deviennent rouges comme des écrevisses cuites, & forment pour lors un fort bon manger.

Si on en croit Diodore de Sicile, les Ethiopiens servent des sauterelles sur leurs tables; il n'est pas douteux aussi que les sauterelles n'aient été une nourriture connue dans la Judée & les pays circonvoisins, puisque Moïse avoit permis aux Juifs d'en manger de quatre especes; d'ailleurs l'écriture nous apprend que Saint Jean-Baptiste vivoit de sauterelles & de miel sauvage: on ne connoît point ce ragoût en Europe, ou plutôt ce mets si frugal. En 1693, il s'est répandu en Allemagne une armée de sauterelles de l'espece de celles qu'on mange chez les Orientaux; le célebre J. Ludolph en fit préparer à la façon de ces peuples, & il en régala même les magistrats de Francfort. Les habitans des côtes de Guinée mangent les moucherons; ceux de l'Isle de Ceïlan, les abeilles; ceux de la Nouvelle Espagne, les fourmis, & d'autres les vers à soie. Nous mangeons en France des homards, des écrevisses, des carbes, des chevrettes, des huitres, des moules, & quantité d'autres insectes & coquillages; c'est des abeilles que nous tirons le miel qui fait une si bonne nourriture. Tels sont les avantages que nous fournissent les insectes, mais leur principale utilité est de servir d'aliment à la plupart des animaux, dont nous nous nourrissons; un insecte est souvent la pâture d'un autre; les chenilles se mangent réciproquement, les petites puces aquatiques

tiques qui s'élevent à la superficie de l'eau, sont la seule nourriture des insectes aquatiques qui se changent en moucherons, & le Souverain Etre a pourvu à la nourriture de ceux-là, tout petits qu'ils sont, en en créant encore de plus petits & même assez petits pour pouvoir par eux être avalés en entier. On remarque la même chose à l'égard des insectes terrestres. On voit journellement les araignées manger les mouches, les frêlons dévorer les abeilles, & les grillons les fourmis; les serpens font d'excellens repas avec les chenilles & les hannetons. Seba décrit une chenille d'Afrique & une d'Amboine, qu'il trouva l'une & l'autre dans le ventre de deux serpens; la chenille d'Amboine ne s'y trouvoit pas même blessée. En général la plupart des insectes les plus foibles, au moins en certain temps de leur vie, servent d'alimens aux plus forts, le carnage en est affreux, sur-tout parmi les insectes aquatiques; en général il ne s'en trouve presqu'aucun un peu grand parmi eux qui ne se nourrisse d'insectes plus petits. Ceux-ci à leur tour en mangent d'autres, qui eux-mêmes mangent de plus petits animaux.

Si les insectes se servent d'alimens entr'eux, à plus forte raison en servent-ils pour les autres animaux; d'où pourroit provenir l'avidité qu'on remarque dans les poissons pour quelques insectes, sinon parce que ces insectes sont pour eux une excellente pâture. Les monstrueuses baleines se nourrissent des poux de mer, chose qui paroit surprenante, cependant c'est cette nourriture qui rend ces poissons si gras; dans les rivieres les moucherons sont presque l'unique nourriture des aloses; les cousins d'eau & les escarbots, de la truite, & les poux aquatiques sont fort du goût de la tanche; en un mot tous les poissons connus d'eau douce mangent des insectes, & il n'y a peut-être aucun vermisseau n'y aucune mouche qui ne leur plaise.

Mais ce n'est pas assez que les insectes servent d'alimens aux poissons, ils deviennent encore la nourriture des oiseaux, du moins de la plus grande partie ; c'est encore avec les insectes que les habitans de l'air nourrissent presque toujours leurs petits, aussi la plupart ne couvent-ils qu'au printemps, précisément dans le temps où il se trouve quantité de chenilles sur les hayes & sur les arbres. Les oiseaux même qui, après être devenus grands, ne mangent que du grain, ne laissent cependant pas de donner à leurs petits des insectes ; les faisans & les perdrix nourrissent leur couvée avec des œufs de fourmis, ils servent aussi de nourriture aux petits du rossignol. Les hochequeues & les merles ramassent les vers ; les corneilles & les étourneaux, se posent sur les brebis fraîchement tondues, pour se repaître d'une espece de poux blanc qui se trouve sur leur peau ; les canards en barbottant dans l'eau avalent les pucerons aquatiques ; les petites mésanges & les rouge-gorges, attrapent aussi fort adroitement les mouches en volant, & en purifient par-là l'air. Les grandes mésanges à tête noire, mangent jusqu'à dix ou douze abeilles dans un jour, & elles en nourrissent leurs petits ; il en est de même des hirondelles. Les pies saisissent avec leur langue les insectes qui se tiennent dans les creux & les fentes des écorces d'arbres, aussi les appelle-t-on lions, loups, renards, ou plutôt ours d'insectes. Rien n'engraisse même plus les oiseaux que les insectes. Jamais les poules ne pondent tant que quand elles mangent des hannetons & des vers terrestres.

Les insectes servent pareillement d'alimens aux quadrupedes ; tout le monde sçait que la principale nourriture des blaireaux sont les escarbots, les vers & d'autres insectes de cette espece ; si on en croit Elien, les renards ne se contentent pas seulement de volaille, mais ils recherchent encore les nids de

guêpes, ſans doute pour en manger le couvain; rien n'eſt ſi commun que de voir les grenouilles ſe tenir comme à l'affut pour attraper les abeilles lorqu'elles viennent boire; & les chiens déterrer les grillons de campagne pour les manger. La taupe elle-même qui vit ſous terre, ſe nourrit de vers & de petits cloportes.

Les inſectes, outre les propriétés qu'ils ont de ſervir d'alimens aux autres animaux, ont encore celles de leur ſervir quelquefois de remedes; les poules, quand elles ſont malades, ſe purgent & même ſe guériſſent en avalant des araignées. On raconte une choſe bien ſinguliere des ours; quand ceux-ci ont des indigeſtions, ils enduiſent leur langue de miel & l'enfoncent enſuite dans une fourmilliere, les fourmis ne s'y ſont pas plutôt attachées qu'ils la retirent, les avalent & ſe trouvent guéris; il eſt inutile de rapporter ici d'autres exemples de l'utilité des inſectes dans les maladies des autres animaux, celles que nous venons d'expoſer doivent ſuffire.

Rien ne prouve mieux l'exiſtence du Souverain Etre que les inſectes; Dieu s'en ſert ſouvent pour abaiſſer l'orgueil des hommes, ils ne peuvent réſiſter à une armée de ces animaux, toutes chétives que ſoient ces créatures; il y a eu des peuples qui en ont fait uſage pour punir les criminels; les Juifs, par exemple, employoient, ou les fourmis, ou les abeilles, pour punir les adulteres. Ils les mettoient nuds dans une fourmilliere, ou bien ils les expoſoient aux piquures d'un eſſain d'abeilles.

Nous avons vu l'utilité des inſectes, voyons actuellement combien ils ſont nuiſibles; ils pillent & rongent, non-ſeulement les campagnes, mais encore ils attaquent l'homme dans ſon domeſtique, & lui cauſent mille dommages; rien n'eſt à l'abri de leurs ordures. Les meubles les plus précieux ſont ſouvent affectés & ternis par les mouches; ces in-

fectes vagabonds errent dans une bibliotheque, fe nichent dans les armoires, paffent d'un appartement dans l'autre, & laiffent par-tout après eux des traces fenfibles de leur féjour. Les laboureurs font les plus à plaindre par rapport aux infectes; ils fe trouvent fruftrés d'une récolte abondante par les dégats des fauterelles, ces animaux voraces quittent fouvent des pays éloignés, traverfent les mers, fondent par milliers fur des champs enfemencés, & enlevent en peu d'heures jufqu'à la moindre verdure; il n'y a point de pefte plus cruelle pour les Indiens que les chenilles; les puces de terre font encore d'autres vermines également funeftes. Les calandres percent le bled, en tirent même la farine, & dégarniffent ainfi les granges & les greniers; les chenilles occafionnent fouvent les plus grands dommages aux arbres fruitiers, elles pondent leurs œufs en automne pour éclorre au printemps, lorfqu'à peine les arbres commencent à bourgeonner, & elles en détruifent tellement les boutons & la verdure, que fouvent elles ne laiffent plus aucune apparence de fruits.

Les maux que les infectes occafionnent perfonnellement à l'homme, font innombrables; les uns le troublent dans fon fommeil, d'autres le font paffer des nuits entieres fans dormir; que n'a-t-il point à fouffrir des puces & des punaifes, & les coufins ne lui font pas moins la guerre; leur fifflement l'importune, & il effuie de leur part dans les jambes les coups d'aiguillons qu'il prévoit & qu'il ne peut cependant éviter. Parmi les infectes qui fe rendent redoutables par leurs dards, les uns ont le poil fi aigu, qu'ils bleffent prefqu'imperceptiblement, & caufent une inflammation qui bientôt dégénere en fievre; les autres, comme le frêlon & l'abeille, piquent avec leur aiguillon, & quoique la partie affectée ne faigne pas, on n'en fouffre pas moins; on

y apperçoit même des enflures très-sensibles. Outre ces différens insectes, il s'en trouve, comme le taon, qui ont des aiguillons si aigus & si forts, qu'ils peuvent percer des gands & des bas de peau; d'autres, comme les araignées, se distinguent par leurs morsures; quelques-uns enfin s'attachent au corps & en sucent tout le sang. Les cirons causent un genre singulier d'incommodité, ils se font un passage au travers de la peau, y entassent de petites landes, & y excitent chez l'homme de grandes demangeaisons. Le crinon est le fléau des enfans, il paroît sur le corps à-peu-près comme l'extrémité d'un poil noir, mais il agit avec tant de violence, qu'il épuise leur force & les fait pleurer nuit & jour. Les poux font dans certaines personnes une maladie fort redoutable. Plusieurs Médecins attribuent la cause de nos maladies aux insectes que nous respirons continuellement; tout le monde sçait les funestes effets que produisent les vers sur les enfans, & quelquefois même sur les adultes. S'ils se trouvent dans l'estomac, ils excitent, tantôt un appétit démesuré, tantôt un dégoût excessif, mais pour l'ordinaire de grands maux de cœur, des palpitations, des vomissemens, des sueurs froides, des défaillances, des langueurs & des suffocations; si au contraire ils se tiennent dans la tête, ils occasionnent la migraine, des évanouissemens, la manie; dans la gorge, des élancemens, des angoisses, des nausées; dans l'urethre, une incontinence d'urine; dans les oreilles, un bourdonnement assidu, des douleurs continuelles; dans les narines, une grande demangeaison & une envie extrême d'éternuer; en un mot ils effacent l'éclat du teint, rendent le visage pâle & livide, & causent dans les extrémités du corps des chaleurs & des refroidissemens alternatifs. Nous passons ici sous silence les différentes autres maladies qui proviennent des insectes, on les trouve décrites dans la plupart des livres de médecine.

Les insectes ne tourmentent pas moins les autres animaux que l'homme, le bétail est souvent exposé à leurs assauts; sans cesse en butte à leur insatiabilité, il en reçoit des coups d'aiguillon qui pénétrent jusqu'au sang; les uns s'arrêtent à l'ouverture de la plaie & y sucent la liqueur qui en distille; d'autres ne s'en tiennent pas-là, ils blessent plusieurs fois; de cette espece est une mouche dont le dard est assez dur pour percer le cuir de ces animaux, elle y introduit des œufs qui y éclosent, & d'où sortent des vers qui causent ces étranges tumeurs, que la superstition a fait regarder comme l'effet d'un sortilege. Les animaux domestiques nourrissent encore dans leurs entrailles des insectes de plusieurs sortes; on sçait que souvent les chevaux en paissant dans les prés, avalent des vers qui ressemblent beaucoup à de la graine de citrouille; ces vers s'attachent fortement à l'orifice supérieur de l'estomac de l'animal, & ne s'en détachent que pour se mêler avec les alimens; les chiens, outre les vers cucurbitains, en ont encore d'autres, qui sont si grêles, & si minces, qu'à en voir plusieurs ensemble, on les prendroit pour un peloton de fil; ces vers percent la tunique veloutée du ventricule du chien, se logent entr'elle & les muscles, & en sortent toutes les fois qu'ils veulent se repaître; on peut dire qu'en général les vers font beaucoup de mal au bétail, on le voit par-là souvent dépérir à vue d'œil, & il en meurt quelquefois malgré toute l'efficacité des remedes. La bupreste est un insecte fort dangereux pour les bestiaux, c'est un vrai poison caché sous l'herbe Cette espece de punaise fait tuméfier le corps de l'animal, jusqu'à ce qu'enfin il creve; on ne sçait que trop les accidens que les sangsues peuvent causer aux animaux qui les avalent, quand ils boivent, & on peut dire que souvent la mortalité des troupeaux provient des insectes qui rongent le

foie des brebis & des moutons à un tel degré, que la destruction de cette partie entraîne nécessairement celle de tout le corps.

Tant d'incommodités de la part des insectes, ont fait chercher des moyens pour les détruire, nous en allons rapporter ici plusieurs : Si on répand légerement sur les terres de la cendre mêlée avec de la fiente de pigeons ou de chevres, on parvient à détruire non-seulement les insectes nouvellement éclos, mais encore ceux qui sont prêts d'éclorre. Si on détruit les insectes lorsqu'ils sont prêts à déposer leurs œufs, on se débarrasse à l'instant de ce dont on n'auroit pas manqué d'être surchargé pendant tout le cours d'une année ; mais quand ils ont une fois déposé leurs œufs & fait leurs nids, il faut pour lors agir de précaution, on les cherchera dans les sillons & les fentes des arbres, il est vrai que les insectes ont tant d'industrie à se choisir des endroits pour y mettre en sûreté leurs dépôts, qu'il n'est pas possible, qu'il ne s'en échappe beaucoup aux recherches qu'on en pourroit faire, mais du moins on en détruira toujours la plus grande partie ; il se trouve des laboureurs qui pour détruire les grillons & les sauterelles, sont dans l'habitude de remuer leurs terres en automne, dès que le froid commence à se faire sentir ; le soc de la charrue, en ouvrant la terre, jette les œufs sur sa surface, & les expose par-là à périr, ou par la gelée, ou par les pluies, ou à être mangés par les oiseaux ; le vrai moyen pour garantir les arbres fruitiers des insultes des chenilles est de les tailler ; les arbres acquierent par-là beaucoup plus de séve, mais comme les insectes ne s'accommodent pas d'un suc trop abondant, ils cherchent ailleurs une nourriture plus à leur goût ; pour lors les arbres s'en trouvent débarrassés. Quant aux approches de l'hiver les insectes sont dans la nécessité de s'attrouper dans des nids qu'ils forment au bout des

branches, il faut les en arracher avant l'arrivée du printemps; mais comme souvent la plupart de tous ces moyens se trouvent impraticables, on recourera à des stratagêmes.

Si les chenilles, les fourmis & d'autres insectes errent sur la terre, & s'ils ne sont pas encore parvenus au haut des arbres fruitiers qu'ils environnent, on mettra aux pieds de ces arbres une couche de cendre ou de craie, afin que si l'envie leur prenoit de faire ce chemin, ils en fussent rebutés par cet obstacle. Mizald nous apprend que la paille entortillée, l'argille, la laine & le coton, sont encore d'heureuses inventions contre leurs atteintes. On en garnit le tronc de l'arbre en forme de cercle, & pour peu qu'on y ajoute de matiere résineuse, il n'est pas douteux que cet arbre se trouve hors du danger. Mais quand les insectes rampent une fois sur les plantes, les haies, les arbrisseaux, il faut pour lors faire agir la main; il se trouve des temps où on a plus de facilité de les attraper que d'autres; le matin, le soir, & les temps de pluie, sont les momens favorables; la fraîcheur & l'humidité obligeant les insectes à se rapprocher, ils forment des tas qu'on peut écraser à une seule fois; mais quand on ne peut parvenir à le faire avec la main, à cause de la hauteur à laquelle ils sont parvenus, se trouvant placés à la cime de l'arbre, on le secouera, ou bien on se servira d'une perche, au bout de laquelle on aura attaché des guenilles.

L'industrie humaine a inventé mille moyens pour remédier en tout, ou au moins en partie aux maux que peuvent faire les insectes. On délaye du miel dans l'eau, & on en met dans plusieurs bouteilles, qu'on place en différens endroits, ou bien on enfonce des pots vernissés dans les fruits secs ou dans les bleds récoltés qu'on veut conserver; par le premier appas on conduit les insectes à se noyer, &

par le fecond on les entraîne dans un précipice, dont on ne peut les retirer que pour les jetter au feu ou dans l'eau bouillante; un autre piége dont le fuccès eft prefque toujours conftant pour garantir le fruit des arbres, c'eft la glu, on en enduit les troncs.

Pour détruire les fauterelles on a recours à un artifice bien fimple; on creufe la terre de la largeur & de la profondeur d'un aune; plufieurs perfonnes battent pour lors la campagne à droite & à gauche, & continuent de donner la chaffe à ces infectes, jufqu'à ce qu'étant tombés dans la foffe, on les y étouffe en la comblant Le temps le plus propre pour cette expédition, eft celui où les fauterelles, à caufe de leur âge, n'ont encore point d'ailes, ou bien un temps de rofée, leurs ailes fe trouvent alors trop humectées pour pouvoir s'en fervir; en tout autre temps les fauterelles prendroient leur effort, & on auroit employé inutilement fes peines.

Tout le monde fçait que la paille fraîche renouvellée dans un lit, eft un fecret contre les puces. La fumée éloigne les infectes ou les fuffoque, lorfqu'ils ne peuvent l'éviter affez tôt; une fumigation faite avec des matieres dont l'odeur eft malfaifante, eft un grand fecret pour les faire périr; l'ambre, l'orpiment, le foufre, la coriandre, le cumin noir, la fcabieufe, l'ail, l'abfynthe, le bdellium, le galbanum, la myrrhe, le ftorax, l'encens, les plumes de hibou, la fiente de charenfons, les cheveux, la corne des animaux à quatre pieds, font autant de fubftances dont la fumée devient pernicieufe aux infectes; on peut encore les détruire, ou du moins les faire fuir en arrofant les endroits où ils fe trouvent avec de la chaux vive, ou du fel diffout dans de l'eau; avec l'hieble, la coloquinte, le cumin, la rhuë & autres plantes ameres bouillies: une chofe finguliere, c'eft que les chenilles, les fauterelles, les écreviffes cuites, produifent encore cet effet, ou

du fiel de bœuf mêlé avec de l'eau. On peut encore avoir recours à différens poisons, tels que l'arsenic, l'orpiment, l'ellebore, le poivre; on en prépare avec du lait ou de l'eau une boisson qui ne manque pas de tuer les insectes. L'eau & le feu ne sont pas des moyens moins surs & moins prompts pour détruire les insectes; si on innonde les prairies pendant deux fois vingt-quatre heures, on les purge à coup sûr des fourmis qui s'y logent; si on répand de l'eau chaude dans les issues qui conduisent à leurs souterreins, on parvient à les échauder jusque dans leur fourmilliere. Quand les sauterelles & autres insectes ailés sont encore dans leur bas âge, on peut couvrir la terre de paille, on y mettra ensuite le feu; on emploie la poudre à canon contre les mouches; on en met simplement dans un pistolet sans le bourer, & quand les mouches se sont entassées sur un amas de sucre fait exprès pour les surprendre, on le décharge; ou bien on fait un mélange de poudre & de sucre pilé, on arrange ce mélange en ligne droite, & on allume la poudre par un bout, quand il se trouve placée une suffisante quantité de mouches, & on parvient par-là à détruire ces insectes.

On trouve dans les ouvrages périodiques beaucoup de recettes propres, à ce qu'on dit, pour détruire les insectes nuisibles au bled, tels que les charensons, nous en allons rapporter ici quelques unes. Dans le journal économique mois de novembre 1752, on lit les moyens suivans :

Faites construire, dit M. de Goyon de la Plombanye, qui a communiqué ces moyens au rédacteur du journal économique, un bâtiment rond à peu-près comme une tour d'une grandeur suffisante pour contenir la quantité de bled que vous pouvez avoir dans une année; enfoncez le en creusant huit ou dix pieds en terre; que le bâtiment soit en lieu sec; que le mur soit au moins de deux pieds d'épaisseur

de pierre de taille ou de brique, ou du moilon à chaux & sable, bien conditionné & bien fondé; ne laissez aucune ouverture au mur, & élevez-le au-dessus du rez-de-chaussée de neuf à dix pieds, avec un entablement ou corniche bien saillante; couvrez le bâtiment d'un toit, où vous ménagerez plusieurs lucarnes, avec des fenêtres; faites un plancher à trois ou quatre pieds du terrein, soutenu de bonnes solives bien étayées par le bas, soit par des piliers de pierre, ou de bois debout; ne vous servez que de planches de chêne d'un pouce & demi d'épaisseur double joint, bien clouées; après quoi, dans les intervalles des solives, faites à ces planches des trous de tarriere de deux pouces de diametre, qui percent le plancher d'outre en outre; ayez soin que les troux soient près les uns des autres, également distans & disposés en échiquier ou en quinconce; ces troux seront couverts de petites plaques de fer-blanc percées comme une rape à tabac, & clouées aux planches, afin qu'elles ne se dérangent point; les environs du mur peuvent être également boisés, mais les planches du mur n'en seront point trouées comme les autres planches; on pourra mettre sur le plancher du bled & toute autre espece de grain, à la hauteur de douze pieds & plus, sans avoir peur qu'il s'échauffe, mais aussi aura-t-on au-dessus du toit de la garde-pile, (c'est ainsi que M. de la Plombanye nomme le bâtiment ci-dessus décrit,) un moulin à vent, dont les ailes auront sept à huit pieds de long, faites dans le nouveau systême des moulins à vent; cette machine mettra en mouvement un soufflet ou ventilateur, qui prendra le vent extérieur de la garde-pile, & le chassera par un tuyau de planche ou de fer-blanc, du diametre de huit à neuf pouces; ce tuyau sera toujours proportionné à la grandeur du diametre du bâtiment, & aura un demi-pouce pour un pied du diametre du plancher; il sera introduit dans la cour qui est sous le plancher, & l'air extérieur com-

primera ainsi celui de la cout, & l'obligera par conséquent de passer par les petits trous de fer-blanc, & dans tous les interstices qui se trouvent entre les grains de froment; l'air se trouvant renouvellé de la sorte par le mouvement continuel du ventilateur, le bled s'en trouvera rafraîchi, ce qui empêchera les œufs des charensons d'y éclorre; on laisse le bled passer ainsi l'hiver; on le tire ensuite de la garde-pile & on le met en un lieu sûr & clos, on peut le conserver cent ans par ce moyen. Telle est la premiere méthode rapportée dans le journal économique contre les charensons; on y en trouve encore d'autres. Dans le journal du mois de Mai 1756, il est rapporté que de tous les moyens qu'on a essayé pour se défaire d'une si pernicieuse engeance, le plus efficace est d'arroser les planchers & les murailles du grenier avec une décoction d'ail, bien & duement trempé & macéré dans une quantité suffisante d'eau salée; l'odeur de cette décoction ne s'est pas plutôt répandue, que le charenson creve ou déguerpit. Le savinier, le soufre, la corne de cerf, le lierre, le buis & généralement tout ce qui a une odeur forte, ainsi que nous l'avons déja observé, produisent le même effet; le charenson ne fuit pas moins la fleur de houblon; il ne peut aussi souffrir la fleur de sureau, qui éloigne encore par son odeur la chenille, la mitte, & la teigne; on prétend que l'absynthe, la rhue, l'aurone, la sariette, la fougere, la lavande, la nielle, & la coriandre verte, ont pareillement cette propriété: les puces & les punaises ne tiennent pas même contre ces plantes, soit qu'on les mette seulement sous des coussins, ou qu'en ayant fait une décoction dans du vinaigre, on en frotte le bois d'un lit.

On a remarqué dans tous les temps que la graine de navet attiroit le charenson, cet insecte quitte le bled pour cette graine, de même que pour le raisiné.

La gazette d'agriculture rapporte encore plusieurs moyens pour détruire les charensons; un de ceux qu'elle exalte le plus dans un mémoire anonyme sur les insectes, qui se trouve inséré dans le N°. 49, année 1765, est l'eau bouillante; MM. Duhamel & de Réaumur avoient déja pensé de même. Dans le N°. 78 de la même année, elle annonce le delphinium ou pied-d'alouette, comme un excellent secret contre les charensons. *Voyez* ce que nous en avons dit dans notre dictionnaire des plantes, arbres & arbustes de la France, article *delphinette*. On lit aussi dans ce même N°. la recette suivante : on remplira un grand chaudron de feuilles de persicaire ou *hydropiper;* on mettra sur les feuilles une livre & demie de sel marin, deux ou trois gousses d'ail & environ un bon seau d'eau; on fera bouillir le tout ensemble, & on arrosera avec cette décoction le plancher du grenier, les murs & les tas de bled sans les remuer; cette aspersion, dit-on, est à peine faire, que le charenson quitte avec précipitation les tas de bled, lorsqu'il passe sur les endroits arrosés, il périt en devenant rouge comme une écrevisse cuite.

Le journal économique que nous venons de citer, au sujet des charensons, rapporte encore des recettes pour faire périr les chenilles qui attaquent les arbres; le plus simple, selon les auteurs de ce journal, est de remplir un petit réchaud de charbons bien allumés, de le présenter sous les branches infectées de chenilles, à une distance suffisante pour que les feuilles ne puissent être incommodées de la flamme qui s'en élevera, au moment qu'on y jettera quelques pincées de soufre en poudre; la vapeur de ce minéral bitumineux est mortelle pour les chenilles & pour la plupart des autres insectes; elle entre facilement dans les conduits de leur respiration, l'intercepte, les suffoque & les fait tomber

ſans vie; l'odeur en eſt même ſi forte & ſi déſagréable pour les chenilles, & elle ſe conſerve ſi long-temps ſur les branches des arbres ſous leſquels on a répété cette opération, que par la ſuite on peut être ſûr qu'il n'en viendra plus s'y attacher.

Quand les chenilles attaquent les choux, il ſuffit pour les faire mourir de les aſperger avec de l'eau de ſavon. On fait à cet effet tiédir une chauderonnée d'eau d'environ deux ſeaux, on y fait fondre deux livres à-peu-près de ſavon noir, on remue le tout avec un bâton pour bien mêler le ſavon ; on ſe ſert pour l'aſperſoir d'une poignée de genêts. Tous les auteurs qui traitent de l'économie font encore mention de pluſieurs recettes propres à détruire les différentes eſpeces d'inſectes; on en trouve pluſieurs dans les ſecrets de la nature & de l'art que nous avons publiés, *Voyez* tom. 4. Dans le dictionnaire économique, dans l'agronome, la maiſon ruſtique, &c. Nous ne nous étendrons pas plus au long à ce ſujet dans ce dictionnaire.

JUMART, c'eſt une bête de charge, qui provient de l'accouplement du taureau avec l'âneſſe ou la jument, & de celui du cheval ou de l'âne avec la vache; l'auteur de l'hiſtoire générale des égliſes évangéliques des vallées de Piémont, rapporte qu'on en voit de ces deux eſpeces dans ces mêmes vallées; on appelle *bif*, celui qui provient de l'âneſſe & du taureau, & *baf*, celui qui eſt produit par l'accouplement d'un taureau avec une jument; ces animaux, ajoute cet auteur, qui ſont vraiement des ânes & des chevaux, parce que les petits appartiennent à l'eſpece de la femelle, portent néanmoins des marques du mâle; ils ont le front boſſué aux endroits où les taureaux ont des cornes; l'une de leurs mâchoires eſt plus courte, & leur queue tient un peu de celle du bœuf; on trouve dans la Suiſſe de ces

ſortes de mulets. Scaliger en fait mention, & dit en avoir ſouvent rencontré dans ces cantons; on en voit auſſi dans le haut Dauphiné. Un domeſtique natif de Gap, aſſure avoir vu chez un habitant voiſin du domicile de ſon pere, une jument qui, pendant huit années conſécutives, a donné réguliérement un jumart mâle ou femelle; on a tenté il y a ſept à huit ans, dans la paroiſſe de Saint Igny-de-Vers, en Beaujollois, de faire ſervir une vache par un étalon navarrois; on y parvint avec beaucoup de peine; la vache conçut, & il en naquit un mulet, mais il n'a vécu qu'un mois. On ne nous a cependant donné aucun détail ſur cette production.

Sehaw-Trauels, parle d'un animal qu'il nomme Kumral, & qu'il aſſure être le fruit de l'accouplement de l'âne avec la vache; cet animal n'a point de cornes, ſelon cet auteur, il a l'ongle fendu, ainſi il tient plus par les extrémités de la femelle que du mâle. Dans le No. 2 de l'avant-coureur de l'année 1768, il eſt rapporté qu'on trouvoit à l'Ecole Royale Vétérinaire deux de ces productions, tirées du Dauphiné; le jumart qu'on y voyoit, & qui étoit le produit du taureau avec la jument, n'avoit rien de différent d'un petit mulet ordinaire, ſi ce n'eſt que ſa mâchoire ſupérieure étoit beaucoup plus courte que l'inférieure; quant au jumart qui devoit le jour au taureau & à l'âneſſe, il étoit de la taille d'environ trois pieds deux pouces; ſa robe étoit d'un alzan qui imitoit le poil du bœuf, ſon front étoit boſſué à l'endroit des cornes du pere; ſa mâchoire inférieure étoit plus longue de deux pouces au moins que la ſupérieure; il avoit le muſfle du taureau, il en avoit auſſi le corps par la longueur & par la conformation; il en tenoit auſſi par la queue & par les genoux, qui ſont ſerrés l'un contre l'autre comme ceux du veau. Cet animal qui

étoit entier a servi plusieurs fois sa femelle pendant le printemps de l'année 1767, à ce que rapporte l'avant-coureur; il la dédaignoit cependant quelquefois, tandis qu'il témoignoit constamment une ardeur incroyable pour les jumens; aussi ne lui a-t-on présenté la jumart qu'après l'avoir vivement échauffé par l'aspect & par l'approche d'une cavale.

Des auteurs prétendent que cette espece mulâtre n'engendre point malgré l'accouplement; mais parce qu'elle n'a point produit dans nos climats, doit-on inférer, dit M. Valmont de Bomare d'après M. Adanson, que tous les jumarts sont des individus stériles, & qu'il n'y en aura jamais de féconds? L'affirmatif est le sentiment le plus probable; & M. Adanson paroît actuellement déférer à cet avis. *Voyez* nos lettres périodiques sur les végétaux, & la nature considérée sous ses différens aspects; nous y avons rapporté le sentiment de M. Adanson sur la transmutation des especes dans les plantes & sur la pelore.

L'auteur de l'avant-coureur donne encore, dans sa cinquantieme feuille de l'année 1767, la description d'une jumart qui se trouvoit pour lors à l'école royale vétérinaire de Lyon; voici ce qu'il en dit: La jumart dont il s'agit étoit le produit de l'accouplement du taureau & de la jument; elle étoit de la taille d'environ trois pieds quatre pouces; la robe en étoit d'un noir mal teint; elle étoit âgée de sept ans, d'une force singuliere, & très-peu délicate sur la nourriture; elle passoit quelquefois des mois entiers sans boire; elle se défendoit soit des pieds, soit de la dent des approches de tout le monde, excepté de celle de son maître; & pour peu qu'elle fût courroucée, elle levoit & étendoit sa queue dans toute sa longueur, elle urinoit sur le champ & à diverses reprises, & lançoit son urine, qui

qui étoit extrêmement jaune, à sept ou huit pieds loin d'elle. Elle n'avoit ni le mugissement du taureau, ni le hennissement du cheval, ni le braiement de l'âne, mais un cri grêle, aigu & particulier, qui auroit plutôt tenu du cri ou du bêlement de la chevre, que de celui de tout autre animal. On n'a point vu paître cette bête; mais elle embrassoit & ramassoit avec sa langue le fourage qu'on lui donnoit, comme le bœuf embrasse & ramasse l'herbe qu'il veut manger; après quoi une portion de ce fourage étant parvenue sous les dents molaires, elle donnoit un coup de tête pour la séparer de celle que sa langue n'avoit pu atteindre, de même que les bœufs donnent un coup de tête à droite ou à gauche, lorsqu'après avoir saisi & serré l'herbe entre leurs dents incisives & le bourelet qui supplée au défaut de ces mêmes dents à la mâchoire supérieure, ils cherchent à l'arracher; on n'appercevoit en elle aucun signe de rumination, quoique son maître assurât qu'on la voyoit chaque jour remâcher les alimens quand elle n'en avoit point devant elle. Cette jumart considérée extérieurement avoit le front large & bossué du taureau, la mâchoire antérieure beaucoup plus courte que la postérieure, un mufle égal à celui du pere; le corps étoit à peu près conformé de même que le sien, en ce qui concerne l'épine, les os des hanches & le flanc; ses jambes étoient comme ce que nous appellons dans le cheval *jambes de veau*, c'est-à-dire que ses genoux étoient très-rapprochés l'un de l'autre; du reste elle étoit solipede.

JUMENT. On donne ce nom à la femelle du cheval. Nous allons rapporter ici différens morceaux concernant cet animal, avec d'autant plus de raison que nous les avons omis dans l'article qui leur étoit spécialement destiné; ils sont tirés la plupart des ouvrages périodiques; on en trouve sur-tout beau-

coup dans le journal économique. Dans celui du mois d'Avril 1753, on lit d'excellentes remarques ſur la ſaignée, quelques recettes générales qui peuvent s'employer utilement dans diverſes eſpeces de maladies, & quelques remedes qu'on peut appliquer à des maladies particulieres.

Lorſqu'on s'apperçoit, dit le rédacteur de ce journal d'après un anonyme, qu'un cheval a des aſſoupiſſemens, des léthargies, l'ouie dure, ou des maux d'yeux; on lui ouvrira la veine qui ſe trouve directement ſur le ſommet de la tête, cette ſaignée ſera très-propre pour détourner le cours des humeurs; elle appaiſe l'inflammation des yeux, facilite l'ouie, prévient les léthargies, & arrête les aſſoupiſſemens; l'ouverture de la veine placée à huit doigts au-deſſus des coins des yeux, qui ſe nomme communément larmiers, eſt encore très-propre pour décharger les humeurs qui ſont tombées ſur la vue; l'anonyme prétend qu'on n'a jamais fait cette ſaignée ſans en expérimenter le ſuccès; après l'avoir fait, on cautériſera le cheval avec le feu. Il ajoute que cette ſaignée eſt très-bonne dans le farcin.

Quant aux plaies & ulceres du col & des oreilles, on fera très-bien, avant que d'y appliquer aucun onguent, d'ouvrir une des veines qui ſont au-deſſus des oreilles.

On perce de part en part, avec une lancette, le cartilage qui ſe trouve entre les naſeaux du cheval pour en tirer du ſang; on aſſure cette pratique excellente pour détourner les humeurs que cauſent les avives, on dit même que c'eſt un des points les plus eſſentiels pour les guérir radicalement; il ſe trouve quelques maladies, où il eſt très-utile de ſaigner les chevaux au bout du nez, cette ſaignée eſt ſurtout très-bonne quand ces animaux ont la vue trouble & chargée d'humeurs.

L'anonyme recommande expressément de ne tirer du sang aux chevaux coupés, ni même aux poulains que dans un cas de grande nécessité ; dans ce cas pour prévenir tout accident, on choisit la veine du troisieme sillon du palais, elle est située précisément au milieu des deux dents pénultiemes du devant ; en ouvrant cette veine on décharge insensiblement la tête & les yeux de l'animal ; cette saignée a en outre la propriété de guérir le lampas, & même les échauffures qu'un cheval peut avoir à la bouche ; elle lui rend l'appétit, s'il l'avoit perdu, & lui enleve généralement tous les maux de tête.

On fera très-bien d'ouvrir, dans tous les maux de bouche qui surviennent aux chevaux, la veine qui se trouve placée au-dessous de leur langue ; cette saignée n'est pas moins bonne dans les maux de gorge ; l'ouverture de la veine qui est placée sur la partie extérieure de la levre basse, convient très-bien pour soulager un cheval poussif ; elle n'est pas moins bonne pour l'étranguillon & les échauffures légeres qui surviennent à la bouche ; elle guérit immanquablement, dit l'anonyme, (car je me sers ici de ses propres termes) les pustules, & généralement tous les cirons qui peuvent s'élever sur cette levre.

L'ouverture de la veine qui se trouve placée des deux côtés du poitrail, & précisément à la jointure de l'épaule avec le sous-bras, est celle qu'on doit préférer pour les maladies du poumon, pour les maux de cœur, & généralement pour tous ceux qui peuvent affecter les parties voisines, tant intérieures qu'extérieures.

L'ouverture des veines qui sont entre les deux cuisses, est aussi d'un grand secours, lorsqu'on s'apperçoit qu'un cheval est nouvellement fourbu ; cette saignée est même indispensablement nécessaire. L'ouverture de la veine qui est immédiatement au-

dessous du genou, est la plus efficace pour la guérison des suros ; elle sert aussi à arrêter le cours des humeurs qui descendent dans les jointures des paturons ; elle guérit les crevasses, & appaise considérablement les échauffures des paturons & des fusées. Quand un cheval se trouve attaqué de quelques fluxions dangereuses, la coutume est de lui ouvrir la veine appellée communément des deux sous-bras, qui est placée en dedans ; on guérit par-là l'animal. Lorsqu'il survient aux chevaux quelque mal aux pieds, il est facile de les en guérir, en les préparant d'abord par l'ouverture de la veine qui est située en dedans des deux paturons ; cette saignée opere souvent des guérisons extraordinaires.

Il arrive quelquefois qu'à la suite d'une fourbure, il reste aux chevaux quelques humeurs entre la solle & le vif du pied, ce qui est capable de les défigurer pour toujours ; le vrai moyen d'y remédier est d'évacuer ces humeurs, en ouvrant la veine appellée communément la veine de la pince, il s'en trouve une à chaque pied ; il faut toujours dans ce cas faire la saignée sur la partie malade.

Quand un cheval a des grappes, arrêtes, mollettes, jardons, vessigons ou esparvins, il faut toujours commencer la cure par la saignée, souvent elle emporte le mal sans être obligé de recourir à d'autres remedes ; on ouvrira pour lors la veine qui se trouve aux deux jambes de derriere en dedans, immédiatement au-dessous du jarret ; cette saignée peut très-bien empêcher le mal d'augmenter.

Dans l'intérieur des deux cuisses de derriere, est placée la veine qui se nomme communément la veine du plat de la cuisse ; son ouverture est excellente, dit toujours l'anonyme, pour tous les maux qui surviennent aux jambes ou aux jarrets du cheval.

Dès qu'on s'apperçoit que les chevaux commen-

cent à être attaqués de la sciatique, on fera très-bien de leur ouvrir la veine qui est située au-dessus de la hanche; une pareille saignée produit souvent des effets surprenans pour cette maladie, elle est même plus salutaire que la plupart des topiques, auxquels on pourroit avoir recours.

Les chevaux sont souvent affectés de convulsion, de douleurs insupportables dans les lombes, appellées par quelques-uns *mal feru* ou *mal arneze*; il n'y a que la saignée qui peut guérir ces maladies. On ouvre à cet effet les veines qui sont sous le tronçon de la queue, & placées à quatre doigts de son origine; cette espece de saignée est encore quelquefois bonne pour la guérison d'un cheval poussif. On appelle pour les chevaux mors-aux-dents, une espece de trait de folie qui leur empêche de sentir le mors qu'ils ont dans la bouche, & de connoître les dangers ou précipices qui les environnent; on n'a point trouvé de meilleur remede à cette espece de maladie que l'ouverture de la veine qui se trouve sur le dos de l'animal.

Nous ne suivrons pas notre anonyme dans la plupart des remedes généraux qu'il prescrit, pour en venir simplement aux remedes particuliers, d'autant plus que nous développons la nature de la plus grande partie de ceux-là aux articles *cheval* & *matiere médicale*. Voyez ces articles.

Quand un cheval a les avives, il en faut, dit notre auteur, commencer le traitement par la saignée au flanc, droit ou gauche peu importe; on ouvrira ensuite en long, avec la lancette, les avives pour les pouvoir arracher; après quoi on prendra des linges tissus de fil de lin, & après les avoir trempés dans des blancs d'œufs, on les appliquera sur la plaie qu'on laissera reposer pendant trois jours; ce temps passé, on pansera l'animal de la maniere suivante: on trempera une plume

dans de l'huile de laurier, & on la lui fera entrer dans les naseaux, pour l'exciter à évacuer par-là le reste de l'humeur morbifique; on le promenera ensuite au pas pendant une heure ou deux, en tâchant de le faire pisser & fienter; après quoi on pourra lui donner à manger. Pour exciter l'animal malade à fienter & à uriner, il ne lui faut que mettre sur la langue un peu de racine de fougere mâle.

Si un cheval a des cors, on prend, pour les faire partir, une once d'alun de glace pulvérisé, on le mêle avec un peu de vieux oing; on bat le tout ensemble, & on l'applique aussi-tôt sur le mal; le cor saute de lui-même ou du moins on l'arrache sans peine; après quoi on applique dessus de la poudre d'alun brûlé pour le sécher.

Les crapeaux sont encore une maladie externe à laquelle les chevaux sont sujets; pour les en guérir, on prend du précipité rouge & du sublimé, de chacun une demi-once, de l'esprit de térébenthine deux onces, du miel quatre onces, du vieux oing un quarteron, du vinaigre fort une chopine; on met les quatre dernieres drogues dans un vase sur le feu, & lorsqu'elles sont fondues, on y ajoute les deux autres, & on fait cuire le tout jusqu'à consistance d'onguent; lorsqu'on en veut faire usage, on coupe toutes les filandres ensorte qu'il n'en reste plus, & on applique cet onguent sur le mal le plus chaud qu'il est possible, ce qu'on continue jusqu'à parfaite guérison.

L'enclouure est peut-être de toutes les maladies externes, celle qui est la plus commune aux chevaux; notre anonyme indique encore le remede propre à la guérir, on prend à cet effet, dit-il, de l'huile d'olive, de la térébenthine commune, & de la poix résine, de chacun une once; on fait fondre le tout ensemble sur le feu, & lorsqu'on a tiré

le clou, on verſe cette compoſirion dans l'ouverture, le plus chaudement qu'il ſera poſſible, ſans cependant que la liqueur ſoit bouillante; on contiendra en même-temps le pied du cheval juſqu'à ce que le tout ſoit refroidi, ce qui arrivera au bout de quelques minutes.

Un remede que notre auteur preſcrit pour les enflures &. les bleſſures des chevaux, eſt celui-ci: prenez, ſelon ſon ordonnance, poudre à tirer quatre charges à fuſil, quatre blancs d'œufs, & un demi-verre d'eau de vie; mêlez bien le tout enſemble avec un peu de farine de ſeigle, & mettez-en ſur la plaie ou ſur l'enflure.

Quoique nous ayons déja parlé dans pluſieurs articles de ce dictionnaire du farcin, nous allons cependant encore rapporter ici ce qu'il ordonne dans pareil cas: on commence d'abord par préparer le cheval malade par deux ſaignées au col, une de chaque côté; on prend enſuite aloës, aſſa fœtida, cinnabre brun, de chacun une once, thériaque de Veniſe une demi-once, ſcammonée deux gros, encens mâle un gros; on fait infuſer le tout du ſoir au matin ſur les cendres chaudes dans une pinte de bon vin blanc; on donne ce breuvage à avaler au cheval, ce qu'on ne fait cependant que quatre ou cinq heures après que l'animal à pris ſa nourriture.

Les foulures des chevaux ne ſont pas difficiles à traiter, toujours ſuivant l'anonyme; vous prenez à cet effet roſes de provins, ſon, de chacun une poignée, graine de lin une pincée, vin un demi-ſeptier, miel commun une once; vous faites bouillir le tout enſemble, enſuite vous le mettez ſur un linge, & vous l'appliquez ſur la partie douloureuſe le plus chaudement qu'il ſera poſſible; ſi le remede eſt trop clair, vous pourrez l'épaiſſir, en y jettant un peu de ſon.

La fourbure est une des maladies les plus difficiles à traiter dans le cheval, aussi notre auteur rapporte-t-il différens remedes pour son traitement; dès qu'on s'apperçoit qu'un cheval est fourbu, on lui fait avaler sur le champ une pinte d'eau de fontaine, dans laquelle on aura auparavant fait dissoudre une poignée de sel blanc, après quoi on le promene jusqu'à ce que l'animal soit en sueur; mais si le cheval est fourbu depuis plus de trente heures, ce remede simple & facile ne produira aucun effet; dans ce cas on aura recours à la méthode suivante: prenez assa fœtida & savon de Venise, de chacun deux gros, ellébore un gros, saffran trois grains, graine de laurier pulvérisée un demi-gros; broyez le tout ensemble, & après l'avoir mêlé dans une chopine de bon vinaigre rouge, faites-le prendre au cheval; après quoi vous le couvrirez d'une couverture mouillée, & vous l'attacherez de façon qu'il ne puisse se coucher, ni rendre ce qu'il aura pris; vous le contiendrez dans cet état au moins pendant dix heures, afin de donner au remede le temps d'opérer, & pour ne pas être obligé de le recommencer.

Ou bien après avoir préparé le cheval par deux saignées du col, comme il est dit ci-dessus; vous prenez une pinte d'eau, une chopine de vinaigre, & une jointée de sel gris; vous ajoutez à ce breuvage le jus de dix oignons pilés, & après l'avoir fait avaler à l'animal, vous le frottez entre le boulet & la couronne avec de l'essence de térébenthine; s'il ne guérit pas d'abord, vous recommencez le lendemain.

Ou bien encore vous prenez aloës, oliban, assa fœtida de chacun deux onces, poudre cordiale une cuillerée, une muscade; vous remuez le tout & le mêlez bien ensemble dans une pinte de vin blanc, & vous le faites avaler au cheval, après quoi vous

le frottez comme il vient d'être dit, entre le boulet & la couronne avec de l'essence de térébenthine; vous le promenez ensuite pendant une demi-heure, & vous recommencez toutes les trois heures jusqu'à guérison. Ces deux dernieres méthodes, dit l'anonyme, sont excellentes, & n'ont jamais manqué de réussir; nous ne les garantissons cependant pas.

La galle est aussi chez les chevaux une maladie qui exige un traitement; on prend pour la guérir du soufre, de l'encens mâle, de l'aristoloche ronde broyée, du nitre, du tartre, de l'eau de frêne, du vitriol, du verd de gris, de chacun quatre onces, ellébore blanc & noir, de chacun deux onces, quatre jaunes d'œufs, on y ajoute autant d'huile d'olive qu'il est nécessaire pour délayer le tout, & on le fait bouillir sur le feu pendant une heure; on frotte de cet onguent liquide tous les jours le cheval malade; il ne faut que très-peu de temps pour le guérir avec cette méthode.

Les grappes des chevaux se traitent de la façon suivante; on prend une livre de miel, trois onces de verd de gris, & un quarteron de farine de froment; on fait cuire le tout ensemble sur le feu, & on en compose un onguent qu'on applique sur le mal, après l'avoir lavé & nettoyé avec du vinaigre tiede, & quand il y a des porreaux, on doit avoir l'attention de les couper; il faut employer cet onguent pendant dix ou douze jours, au bout de ce temps le cheval se trouve parfaitement guéri.

Le gras-fondu est une maladie mortelle pour les chevaux, quand on n'y remédie pas promptement, de cent chevaux qui en sont atteints à peine en échappe-t-il un; on commence le traitement de cette maladie par une saignée du col qu'on fait au cheval malade; on ne lui donne ensuite pour toute nourriture que du son de froment, sec ou mouillé;

ſi le cheval ſe vuide beaucoup, on lui donnera des lavemens de petit lait; on le fera auſſi ſaigner au flanc, & pendant tout ce temps on lui fait boire par jour trois chopines de tiſanne, compoſée d'une once de poudre cordiale & d'un quarteron de miel.

De cette maladie l'anonyme paſſe aux javarts, autre maladie du cheval, celle-ci eſt de la claſſe des externes; on prend pour ſa cure une demi-once de poivre, deux gouſſes d'ail, & un quarteron de vieux oing, des feuilles de choux à proportion; on fait bouillir le tout enſemble, & on l'applique ſur le mal le plus chaudement qu'il ſera poſſible; en peu de jours on le voit mûrir & le cheval ſe trouve guéri. Ce remede quoique ſimple, a toujours été éprouvé, ajoute l'anonyme, avec le plus grand ſuccès.

Si le javart eſt au jarret, on doit commencer par cautériſer le milieu de l'enflure en long & en travers; on prend enſuite de la fiente de bœuf fraîche, avec un quarteron d'huile d'olive; on mêle bien le tout enſemble ſur le feu, & on l'applique ſur le mal, ce qu'on ne fera ſeulement qu'une fois; après quoi on obſervera pour le panſement de l'animal la même méthode que celle qui eſt preſcrite ci-deſſous pour le laver.

Les malandres & les molettes ſont encore rangées parmi les maladies externes du cheval, mais le traitement en eſt différent; pour la guériſon des premieres vous prenez beurre frais & ſavon noir, de chacun deux onces, populeum une once; vous mêlez le tout enſemble, & vous l'appliquez ſur le mal, ayant ſoin de renouveller de deux jours en deux jours. Quant à la guériſon des molettes, vous mêlez huile fine de térébenthine, huile d'aſpic, & huile de millepertuis, de chacune trois onces, & après avoir mis ce mélange dans une bouteille,

vous vous en servez pour frotter les molettes de deux jours en deux jours.

La morfondure est une maladie interne des chevaux, pour laquelle l'anonyme prescrit encore un remede, en voici la recette : vous prenez vin blanc une pinte, huile d'olive une demi-livre, miel blanc un quarteron, agaric trois gros, rhubarbe, aloës, safran, muscade, de chacun deux gros, baies de laurier, séné, poudre du duc, poudre cordiale, de chacun une demi-once ; faites infuser le tout sur le feu, & le donnez au cheval, observant cependant de le tenir bridé trois grandes heures avant de lui faire prendre cette médecine, & trois heures après qu'il l'aura prise ; on ne donnera point pendant tout le jour d'avoine au cheval, & toute sa boisson sera de l'eau blanche ; on mêlera les jours suivans une once de senegré dans son avoine ; ce qu'on continuera jusqu'à parfaite guérison.

La morve des chevaux est incurable, selon l'anonyme, & quand ils en sont une fois attaqués, il ne s'agit que de leur casser la tête, de peur qu'ils n'infectent les autres animaux de leurs especes, mais il faut auparavant se certiorer s'ils en sont réellement infectés. On examine sous leurs langues, si le fil en est jaune, on observe encore si ces chevaux ont les yeux abatus, & si leur poil est mort ; on leur prend ensuite le canon du gosier à pleine main, pour me servir des propres termes de l'anonyme, on le serre & on leur bouche en même-temps les naseaux avec l'autre main, ils ne manqueront pas alors de jetter, & on observera avec soin si ce qu'ils jettent est verd & sanguinolent ; vous leur faites ensuite relever les sourcils pour voir s'il ne s'y trouve point d'ulceres, après quoi on sent si l'haleine de l'animal est puante ; si tous ces symptômes se trouvent réunis, c'est fait de l'animal, mais si on soupçonne seulement qu'il est

attaqué d'un refroidiſſement ou d'un rhume de cerveau, il eſt encore très-facile de s'en convaincre par l'épreuve ſuivante :

Vous prenez bonne eau de vie & fort vinaigre, de chacun quatre cuillerées; vous délayez dedans un gros de la meilleure thériaque, & vous ajoutez à cette mixtion ellébore blanc en poudre un ſcrupule, & poivre long pulvériſé deux grains; vous mêlez le tout enſemble, & vous le faites prendre au cheval, en le lui inſinuant par les naſeaux, moitié d'un côté & moitié de l'autre; vous le promenez enſuite, & vous le laiſſez flairer la terre, il jettera infailliblement, & ſi c'eſt du ſang qu'il jette, c'eſt ſigne qu'il eſt morveux & que la maladie eſt incurable; mais ſi ce n'eſt qu'un ſimple refroidiſſement, l'animal ne jettera que des eaux claires & blanches; & on ſe ſervira pour lors pour le guérir des poudres cordiales.

La pouſſe eſt une autre maladie à-peu-près auſſi difficile à guérir que la précédente; notre anonyme indique encore pour cette maladie un remede qu'il donne pour infaillible; prenez, dit-il, poudre de fleurs de ſoufre, poudre de réglíſſe, & antimoine, de chacun une livre; mêlez le tout enſemble & faites-en prendre au cheval matin & ſoir trois onces à chaque priſe, en le mêlant avec le ſon & l'avoine que vous leur donnerez.

Un remede excellent que cet auteur preſcrit pour la retention d'urine des chevaux, eſt celui-ci : on prend trois têtes d'ail, qu'on broie avec une demi-once d'huile d'olive, on en forme un onguent dont on frotte la verge & les parties génitales du cheval, quatre minutes après il ne manquera pas d'uriner, ce qui lui procurera du ſoulagement.

Le remede de cet auteur pour les tranchées de ces auimaux, n'eſt pas des plus difficiles; il ne s'agit que de prendre un demi-ſeptier d'eau de vie,

une demi once d'huile d'olive, de l'essence de térébenthine, & du crystal minéral, de chacun une once; vous mêlez le tout ensemble en le battant fortement, & vous le faites ensuite avaler au cheval malade, dans l'instant il sera guéri.

Après avoir rapporté des remedes pour quelques maladies internes, l'anonyme revient encore aux externes; les suros sont aussi une maladie pour laquelle il indique un remede; prenez, dit-il, à cet effet une once d'orpiment bien pulvérisé, & mettez-le sur le mal, observant cependant de ne l'appliquer sur aucun nerf ni aucune veine; ou bien si les suros sont vieux, vous raserez le poil & vous appliquerez sur le mal de la racine de guimauve avec son écorce bien cuite, bien pilée, & mêlée avec de la graine de moutarde & de la fiente fraîche de bœuf, que vous délayerez dans du bon vinaigre; vous vous servirez de cette mixtion pour panser la plaie une fois le jour seulement pendant trois ou quatre jours consécutifs.

Un onguent de pied très-vanté par le même auteur, est celui qu'on fait avec de la poix de Bourgogne, de la cire vierge, & de la térébenthine, de chacun une livre, de l'huile d'olive & du saindoux, de chacun deux livres; on fait d'abord fondre séparément la poix, la cire & le saindoux, on y mêle l'huile & la térébenthine, & on a ainsi un onguent excellent pour les pieds.

Un onguent qui convient contre la sciatique des chevaux est celui-ci : vous prenez des œufs frais que vous laissez entiers; vous y joignez deux onces de pierre d'aimant, & une chopine de bon vinaigre; vous mettez le tout dans un pot de terre neuf qui soit vernissé, & vous le laissez infuser pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes, observant de le remuer de temps en temps, afin qu'il se lie & s'épaississe en forme d'onguent; après quoi

on met dessus des serviettes bien chaudes, & on recommence la même opération à quatre ou cinq reprises; le cheval se trouve par-là bientôt guéri.

Dans le journal économique du mois de Juin de l'année 1757, il est rapporté une recette qu'un nommé M. Baudesson recommande très-fort pour les chevaux, lorsqu'ils se trouvent incommodés de chaleur: Prenez, dit-il, douze plantes de joubarbe; pilez-les dans un mortier; faites-les infuser pendant vingt-quatre heures dans une pinte de vinaigre blanc; quand les chevaux se trouvent incommodés de chaleur, faites-leur avaler avec la corne, à la dose de six cuillerées.

En parlant du traitement des chevaux, il sera très-à-propos de rapporter ici l'extrait de quelques lettres qui ont été publiées sur la médecine de ces animaux par M. le Comte François Bonsi de Rimini. Il a fait un choix parmi les remedes qu'il prescrit de ceux qui sont les plus appropriés aux maladies pour lesquelles on les employe; la connoissance de ces remedes choisis mérite donc bien d'être insérée dans un Dictionnaire Vétérinaire tel que celui-ci.

M. le Comte Bonsi, après avoir fait précéder quelques réflexions préliminaires, dit d'après Vegece, qu'il vaut mieux prévenir les maladies des chevaux que de les guérir; d'après ce principe, il conclut qu'il faut 1°. soigner les chevaux exactement chaque jour: 2°. qu'il faut les médicamenter deux fois l'année, au printemps & dans l'automne.

Le premier point pour soigner les chevaux exactement est d'empêcher qu'ils ne soient fatigués outre mesure, & excédés de travail par des valets & cochers cruels ou indiscrets; sans quoi on les voit bientôt dépérir & perdre toute leur vigueur. On ne donnera aux chevaux qu'une nourriture bien ménagée, qui, sans être trop abondante, soit proportionnée à leur taille, à leur tempérament & à leurs

travaux; on prendra garde aussi que cette nourriture ne soit point altérée; on ne négligera pas de panser ces animaux tous les jours, & de les frotter doucement par-tout avec la main; le mouvement de la main aide à leur transpiration, & contribue quelquefois à leur embonpoint plus que la nourriture même. *Voyez* ce que nous en avons dit à l'article cheval.

Quant à ce qui concerne l'art de les médicamenter, on observera, dit M. le Comte Bonsi, que si on n'a pu les purger en automne, on ne doit pas manquer de le faire au moins au printemps; cet usage, qui est très-ancien, est appuyé sur l'expérience, sur l'autorité des auteurs, & sur le raisonnement; & en effet on remarque que les chevaux qui n'ont pas été saignés & purgés dans le commencement de la belle saison, sont sujets à différentes maladies, même des plus graves. La trop grande abondance du sang produit dans ces animaux la pléthore, & la cacochimie vient de l'altération des fluides. Pour prévenir les effets de la pléthore, il faut nécessairement leur tirer du sang deux & même trois fois chaque année, & sur-tout au printemps. Rufius dit que si on néglige cette saignée, le cheval devient sujet à la galle & aux ulceres. Nous venons de nous étendre très au long sur ce moyen curatif d'après un anonyme; il est conséquemment inutile de revenir encor ici sur le même sujet.

M. le Comte Bonsi expose ensuite dans ses lettres le sentiment de ceux qui croyent que l'on doit purger avec de la chicorée sauvage les chevaux qui ont passé l'âge de sept ans, & que toutes sortes d'herbes sont bonnes pour les poulains; & il approuve très-fort cette méthode Rufius, auteur qui a traité de l'hippiatrique, propose cependant pour purger ces animaux la dragée, autrement le mêlange de diverses especes de graines, qu'on leur donne pen-

dant quinze jours de ſuite. D'autres les purgent avec des bols faits de ſon, de miel & de raiſins ſecs du Levant; mais M. le Comte Bonſi préfere à toutes ces eſpeces de purgations de l'antimoine cru, à la doſe de deux onces par jour pendant trente ou quarante jours de ſuite; on pulvériſe bien le minéral, & on le mêle avec du ſon; on peut ajouter à deux livres d'antimoine, deux livres de nitre & une livre de ſoufre, qu'on pulvériſera auſſi, & on augmentera pour lors la doſe de cette poudre d'une demi-once: Paſcoli, dans les inſtructions médicinales ſur les maladies peſtilentielles du bétail, ſe déclare auſſi en faveur de l'antimoine; il ajoute qu'on ne peut nier, ſans contredire l'expérience journaliere, que l'antimoine cru adminiſtré aux beſtiaux ne les diſpoſe à prendre de l'embonpoint; & en effet les valets d'écurie s'apperçoivent en peu de temps des bons effets que produit l'antimoine. Quand ils panſent des chevaux qui en font uſage depuis quelque temps, ils leur ôtent une fois plus de craſſe qu'ils ne faiſoient auparavant; ce qui eſt une preuve bien viſible de la déprédation du ſang, & de l'évacuation viſible des humeurs par les pores cutanés. Le nitre, que nous avons dit pouvoir y aſſocier, eſt un diurétique propre à calmer l'effervescence de la fievre, à arrêter la putréfaction, à adoucir & à atténuer les humeurs âcres & groſſieres. Quant au ſoufre, tous les auteurs vétérinaires l'appellent le baume des poumons. La plus forte doſe de l'antimoine pour la purgation des chevaux, ſoit qu'on l'employe ſeul, ſoit qu'on le joigne aux ingrédiens mentionnés, eſt, comme nous venons de l'obſerver, de deux onces & demie par jour; mais on n'en donnera qu'une once & demie ou deux onces aux ſujets les moins robuſtes; on adminiſtrera ce remede le matin avant toute nourriture, & on le délayera avec un peu d'eau de ſon, en obſervant que la poudre minérale ne tombe point au

au fond de l'auge, ce qui la rendroit en grande partie inutile; pendant les trente ou quarante jours qu'on fera prendre de l'antimoine au cheval, on ne lui laissera faire qu'un exercice modéré, car la fatigue & les sueurs pourroient bien alors le rendre fourbu. L'antimoine donne de l'appétit aux chevaux, & même de l'embonpoint; c'est pour eux un remede excellent contre le farcin, la toux, la rogne & les vers. Le soufre augmente encore la vertu vermifuge de cette substance antimoniale : on fera donc très-bien de donner quelques prises de la poudre ci-dessus indiquée, & qu'on mêlera avec du son, aux poulains qui sont à l'herbe; d'autant plus que ces jeunes animaux sont très-sujets aux vers, & qu'ils en reçoivent même beaucoup d'incommodité & de dommage.

M. le Comte Bonsi recommande encore de donner aux chevaux, de temps en temps pendant l'été, de l'eau blanchie avec de l'orge; & si après avoir fait précéder la saignée pendant l'usage de l'antimoine, on juge à propos de donner aux chevaux du gramen, sur-tout quand ils se trouvent excessivement maigres & fatigués, ou échauffés & éflanqués, il faudra avoir soin de laver & d'émonder soigneusement cette herbe, qui pourra pour lors leur devenir très-utile. Quant aux chevaux catharreux, M. Bonsi leur recommande les racines de concombres sauvages, administrées dans le son pendant un mois, & coupées en petits morceaux.

Le flux de ventre des chevaux est une des maladies qui a le plus fixé l'attention de M. le Comte Bonsi; il en a fait la matiere d'une de ses lettres, écrite de Rome le 2 Août 1755 Il admet avec Winterus trois especes de flux; il donne à la premiere espece le nom de lienterie ou de passion cœliaque; dans cette maladie l'animal rend les alimens cruds & non digérés; mais il ne ressent point de douleurs: la

seconde s'appelle diarrhée c'est la plus commune; dans celle-ci les alimens se digerent; mais ils sortent sous une forme liquide & séreuse : dans la dyssenterie, qui est la troisieme espece, les excrémens se trouvent divisés en petites parties muqueuses, sanguinolentes, & mêlées de filandres qui proviennent de l'excoriation des intestins.

Si on en croit Ruini, la passion cœliaque, que les auteurs vétérinaires nomment *ragiatura*, est une maladie un peu différente de la lienterie, puisque dans la ragiature les alimens ont subi dans l'estomac une fermentation imparfaite, qui n'a pas été assez suffisante pour les convertir en chyle, & les séparer des parties les plus grossieres. La cause de ces deux maladies vient, selon M. le Comte Bonsi, de la foiblesse du ventricule, qui ne peut ni digérer ni retenir les alimens, à moins qu'ils n'ayent été entierement dissous; cette foiblesse est pour l'ordinaire occasionnée par les mauvaises nourritures que le cheval a prises; par exemple, lorsqu'il a mangé de l'orge trop nouveau, du foin gâté, de la fiente de poulet, & autres choses de pareille nature; lorsqu'il a bu ayant bien chaud, ou bien encore lorsque l'eau qu'il a avalée s'est trouvée glacée ou trop froide; enfin lorsqu'il a pris trop de nourriture. L'indigestion, qui est une suite de tous ces accidens, & qui produit la lienterie, devient à la longue très-dangereuse, quand elle est une fois négligée; la nature ne peut rétablir les forces de l'animal que par le moyen des alimens; s'ils ont des qualités nuisibles, ils ne pourront point se changer en chyle, ni être absorbés par les veines lactées; ils se précipiteront par conséquent dans le pilore, & traverseront les autres intestins, contre l'ordre naturel, avant que d'avoir reçu la coction nécessaire; c'est alors que la maladie du cheval pourra dégénérer en un marasme, ou une dyssenterie, qui éluderont la

force de tous les remedes, & le feront périr de langueur & d'épuisement. Nous suivons les principes de M. le Comte Bonsi dans tous ces raisonnemens. Si le cheval n'est malade que de plénitude & pour avoir trop mangé ou trop bu, il sera facile de le guérir; il suffira de lui faire observer une diette rigoureuse, & de lui donner ensuite au lieu d'avoine un peu de son trempé dans du bon vin rouge; on éteindra dans son eau une grosse barre de fer rougie au feu, & on mêlera à sa boisson de la farine de froment ou de riz.

Un remede simple qui réussit souvent dans ces cas est, suivant M. le Comte Bonsi, un bouillon de veau, dans lequel on verse ensuite un verre de limonade. On se sert aussi très-utilement des baies de genievre, mêlées avec le son qu'on aura auparavant infusées dans le vin; on peut encore frotter le ventre & les reins du cheval avec du vinaigre; les recettes que nous allons rapporter, d'après M. Bonsi, sont de bons stomachiques qui peuvent produire de grands effets dans de pareilles maladies.

Prenez dela racine de gentiane & de zedoaire, de la petite centaurée, de chacune deux onces, écorces d'orange, myrrhe, roseau aromatique, galanga, mastic, de chacun une once, noix muscade six gros; mêlez & réduisez le tout en poudre; vous en donnerez la quantité de deux ou trois onces pour chaque prise.

Ou bien prenez de la conserve de coings & de roses rouges, & de la bonne thériaque, une once de chacune, esprit de vitriol trois gros, eau de chardon benit trois livres; mêlez & faites du tout une boisson pour en donner autant de fois qu'il en sera besoin.

De la lienterie passons, avec M. le Comte Bonsi, à la diarrhée, quoique nous en ayons déja parlé à l'article *cheval*. Nous croyons devoir développer ici tout au long la théorie de cet auteur, au sujet

de cette maladie; nous avons observé plus haut avec M. Bonsi, que dans la diarrhée les excrémens fermentés & séparés de la partie nourriciere sont séreux & liquides, on peut encore ajouter qu'ils sont très-fétides & diversement colorés. Comme l'animal rend beaucoup de matiere, lorsqu'il est attaqué de cette maladie, elle l'affoiblit extrémement.

La diarrhée est occasionnée, continue M. le Comte Bonsi, partie par des causes semblables à celles de la lienterie, & partie par des humeurs âcres, provenantes de l'altération du suc pancréatique ou du suc bilieux, ou d'une trop grande abondance de ce dernier; quand la diarrhée attaque un cheval qui se porte bien d'ailleurs, elle peut lui être utile, pourvu cependant qu'elle ne dure pas au-delà de trois jours, ou qu'elle ne soit pas assez forte pour affoiblir considérablement l'animal, lui ôter l'appétit, & lui causer la fievre ou quelqu'autre accident fâcheux. La diarrhée, excepté dans ces cas, devient encore un remede pour les chevaux sujets aux étourdissemens, aux obstructions de la rate, & aux fluxions lunatiques; il ne faut pourtant pas la laisser durer long-temps, parce qu'elle pourroit dégénérer en dyssenterie, & que pour lors on ne la guérit qu'avec peine.

On observera le même régime pour le manger & le boire du cheval, qui vient d'être prescrit pour la passion cœliaque; on lui donnera à propos plusieurs lavemens; les premiers serviront à nettoyer les intestins; on les préparera avec de l'orge bouillie, du son & six onces de sucre; on rendra les autres astringens & anodins, en ajoutant à la décoction deux onces du diascordium de Fracaster, ou deux onces de bonne thériaque; & lorsqu'il s'agira d'adoucir & d'arrêter le cours des humeurs, on composera les lavemens avec du lait ferré, six jaunes d'œufs & deux gros d'opium de Thebes; on

ne fera prendre intérieurement au cheval malade aucun breuvage avant le troisieme & le quatrieme jour, à moins que la diarrhée ne soit trop violente, il faudra pour lors le secourir promptement; une potion excellente, dans ce cas, est celle qui est composée d'eau de plantain & de bouillon blanc, de chacune deux livres, avec deux onces de conserve de coing, autant de cynorrhodon, & trois gros de vitriol mêlés ensemble.

Quand la maladie n'est pas bien violente, on se contentera de donner au cheval pendant plusieurs jours de suite, le matin, du bled cuit en guise d'avoine, qu'on mêlera avec une quantité proportionnée de son, sans aucun autre ingrédient. Cela n'empêchera cependant pas de continuer l'eau blanche ferrée, & le bain sur le ventre avec du vinaigre, dans lequel on aura délayé de la thériaque. On peut encore très-bien mêler avec le son une poudre composée de baies de genievre, & de bol d'Arménie, de chacune une once, avec une demi-once de terre sigillée.

La troisieme espece de flux, suivant la division que nous avons rapportée, est la dyssenterie, elle se reconnoît des autres flux par la quantité excessive de matieres purulentes & sanguinolentes que le cheval rend, & qui désignent une ulcération des intestins. Cette maladie est quelquefois accompagnée d'oppression & de fievre; la plupart des empiriques tombent souvent dans de grandes erreurs pour son traitement; ils font avaler au cheval force breuvages astringens, & lui donnent des lavemens aussi astringens; ces sortes de remedes interceptent à l'instant l'évacuation des humeurs corrompues, causent des douleurs intestinales & des inflammations, la fievre survient & c'est fait de l'animal.

Quand il y a plénitude, ou lorsque le cheval est d'un tempéramment sanguin, ou qu'il rend beau-

coup de sang par le fondement, ou même lorsqu'il y a inflammation à craindre; il faut nécessairement faire une saignée à l'animal, on lui donnera ensuite quelques lavemens pour tempérer l'acrimonie des humeurs; on composera ces lavemens avec une décoction d'orge & de son, cinq onces de miel rosat avec du lait, dans lequel on aura auparavant dissout quatre onces du même miel, quatre jaunes d'œufs, & deux onces d'huile de millepertuis.

Quand il y a ulcération dans les intestins, on remarque communément dans les excrémens des pellicules provenantes de l'excoriation de la membrane intérieure de ces visceres; un remede très-vanté pour lors est du lait mêlé avec deux livres d'eau de mauve, & six onces de miel rosat, & si l'animal est tourmenté de tranchées, on lui fera pendre seize onces d'huile d'amande douce, qu'on mêlera avec une demi-livre de sucre, & une demi-once de laudanum liquide; quand le cheval n'est pas de conséquence, on peut substituer l'huile d'olive à celle d'amandes. On adoucit d'abord par tous les remedes que nous venons d'indiquer l'âcreté des humeurs & l'irritation; il est ensuite plus facile de guérir le mal; on a pour lors recours aux astringens, aux corroborans & aux opiates; c'est pour remplir ces vues qu'on fera préparer la potion suivante:

Prenez eau de plantain & de consoude, de chacune deux livres; eau de rose, une demi-livre; conserve de cynorrhodon & de coin, de chacune deux onces; électuaire du diascordium de Fracastor une once, & un gros d'opium de Thebes mêlangés ensemble.

Ou bien prenez décoction de feuilles de chêne & de liege, deux livres; eau de plantain & de chardon bénit, de chacune une livre; électuaire du diascordium de Fracastor & bol d'Arménie, de chacun

une once; laudanum liquide, une demi-once; mêlez le tout ensemble.

Vous aurez soin en outre de faire mêler tous les jours, jusqu'à guérison parfaite, avec le son, de la poudre de bol d'Arménie & de la terre de nocera, de chacune une once; on a remarqué de grands effets de ce mêlange. Si l'animal a des ulceres aux intestins, il faut lui donner des lavemens préparés avec une décoction de scordium, de bouillon blanc, de plantain, de lierre terrestre, de roses rouges & de sommités de millepertuis, ou autres plantes analogues; on pourra encore très-bien y ajouter quatre jaunes d'œufs dissous dans une once de térébenthine, avec trois gros de sel de Saturne, & deux onces d'huile de millepertuis; à défaut de sel de Saturne on pourra y substituer une demi-once de colcothar de vitriol, ou de vitriol blanc en poudre.

En parlant des ouvrages de M. le Comte Bonsi sur l'art vétérinaire, nous allons rapporter ici l'abrégé de sa pharmacopée hippiatrique, qu'il a rédigée, & qui contient un choix de remedes éprouvés, propres à guérir les maladies qui arrivent le plus fréquemment aux chevaux. Nous avons peut-être déja fait mention de quelques-uns de ces remedes dans d'autres articles; mais comme il est essentiel de les représenter tous sous un même point de vue à nos Lecteurs, nous avons cru qu'on ne nous sçauroit pas mauvais gré de les avoir rassemblés dans cet endroit.

Le premier de ces remedes est un vinaigre pour le prurit des jambes, tiré du parfait maréchal de Soleisel: on prend pour le préparer deux onces de poudre d'euphorbe, qu'on fait infuser dans une pinte de fort vinaigre pendant six heures sur les cendres chaudes: si le prurit est universel, on saigne le cheval à la partie antérieure; mais si le mal réside à la partie postérieure, on le saigne au contraire de ce côté-là: on mêle en outre du nitre

purifié, ou du foie d'antimoine dans l'eau de son.

Soleisel rapporte un autre remede que M. le Comte Bonsi a encore adopté; c'est une eau pour dessécher les humeurs des jambes : vous prenez à cet effet une livre d'alun de roche & de vitriol blanc pulvérisés, que vous jettez dans huit pintes d'eau commune, & que vous faites bouillir jusqu'à diminution de moitié; vous appliquez cette liqueur à froid, & vous en bassinez une fois par jour les excrescences, les poireaux, la rogne & autres maladies; ce remede est très-vanté, mais il faut raser le poil avant que de l'appliquer.

L'eau stiptique de M. de la Gueriniere fait partie de la pharmacopée de M. le Comte Bonsi; cette eau est excellente pour dessécher les humeurs des jambes, & contre les ulceres putrides; on prend pour la préparer de la poudre de cantharides, & verd de gris aussi pulvérisé, de chacun une once, céruse deux onces, & on met le tout dans une pinte d'eau de vie mêlée avec une chopine de vinaigre.

L'eau de chaux, l'eau vulnéraire, la détersive & l'ophthalmique sont tirées toutes les quatre des ouvrages de Soleisel; la premiere se prépare de la façon suivante : vous prenez quatre livres d'eau de chaux vive filtrée, un demi-septier d'esprit de vin, une once d'esprit de vitriol, & pareille quantité de sublimé en poudre; il en résulte une eau de couleur jaune qu'on conserve pour le besoin, principalement pour guérir les plaies où il y a apparence de gangrene, & les fistules, & pour augmenter la force d'un pareil remede, on peut y associer une once de crystaux d'arsenic pulvérisés.

L'eau vulnéraire n'est pas des plus composées, elle est même très-simple; vous prenez seize onces de bon esprit de vitriol, avec une once de bon opium, taillé en petits morceaux, que vous mettez

dans la liqueur; vous bouchez bien la bouteille, lorſque l'opium aura été diſſout, vous décantez la liqueur au bout de vingt-quatre heures, & vous jettez le ſédiment; vous conſervez cette eau bien bouchée, on peut s'en ſervir pour déterger & conſolider les chairs des plaies; elle n'occaſionne aucune inflammation, mais ſeulement une douleur des plus légeres; elle eſt excellente pour guérir le prurit des plaies du garot, & pour les enclouures; on en a expérimenté pluſieurs fois le ſuccès pour les javarts de la couronne, pour les grandes plaies des pieds, & pour les pieds deſſolés; elle eſt vraiement déterſive & déſicative; elle empêche que la chair des plaies ne croiſſe trop vîte, & elle guérit toutes celles qui ne laiſſent pas l'os à découvert.

L'eau déterſive que Soleiſel qualifie de cautere liquide & excellent, & dont nous allons donner la préparation, eſt très-vantée pour appaiſer la demangeaiſon des plaies des chevaux, ſur-tout de celles du garot, & pour deſſécher les ulceres humides; on prend pour la faire deux onces d'eſprit de ſel marin, & autant d'eſprit de ſel de nitre, on les met enſemble dans une grande bouteille ou matras; lorſque l'effervefcence eſt paſſée, on y verſe deux onces de vif argent; on échauffe enſuite médiocrement le vaſe, on y ajoute deux gros d'opium Thébaïque, & le cauſtique ſe trouve fait. On le conſervera dans une bouteille bien bouchée.

L'eau ophthalmique, dont on fait uſage dans l'art vétérinaire, n'eſt autre choſe que l'une ou l'autre de ces eaux; elles ſont excellentes pour les fluxions qui tombent ſur les yeux; on emploie auſſi pour cet uſage l'eau de plantain, ou de fenouil, ou d'euphraiſe, ou de rhue, ou de roſe, ou de chevrefeuille, ou même à défaut de toutes ces liqueurs de l'eau commune; on met dans une de ces eaux un morceau de vitriol de Chypre, & on

l'y laisse jusqu'à ce qu'elle ait pris une couleur verdâtre.

Les bains sont des especes de médicamens très-employés dans l'art vétérinaire : le premier bain que M. le Comte Bonsi fait entrer dans sa pharmacopée, est le bain émollient de Ruini ; on prend pour le faire quatre poignées de mauve, autant de violettes & d'acanthe ou branche-ursine ; on en fait une décoction dans l'eau commune en y ajoutant trois onces de beurre & de graisse d'ours, avec deux onces de fenugrec, & de graine de lin pulvérisées ; on fait bouillir le tout jusqu'à diminution du tiers.

Notre auteur donne pour second bain la recette de celui de François Liberati, ou même encore de Ruini ; ce bain est bon pour les pustules ; on prend pour le préparer du fort vinaigre, dans lequel on fait fondre du sel de nitre, du sel ammoniac, du sel gemme, du sel commun, du vitriol romain, de l'alun de roche, ou autre substance de pareille nature.

Le bain adopté pour les crevasses par M. le Comte Bonsi, est celui de M. de la Gueriniere, il est bien simple ; on ne prend pour le préparer qu'une pinte de lait ; on y fait bouillir quatre onces de vitriol blanc, & on en bassine la plaie plusieurs fois le jour.

Jean-Baptiste Ferrare a donné la composition d'un bain pour dessécher les ulceres ; il faut prendre, selon lui, deux livres de vinaigre, quatre onces de sel, six onces de bouillon blanc pilé, autant de myrrhe, une once de vitriol romain, & pareille quantité de cadmie ; on fait bouillir le tout ; on bassine la plaie avec cette liqueur, après l'avoir auparavant bien nettoyée ; sur la fin de la cure, on se sert de poudre de vitriol romain, de noix de galles & de cadmie.

Le bain prescrit par Garzoni, est dessicatif, pro-

pre pour l'enflure des jambes; on prend pour le préparer un ſceau de fort vinaigre, deux livres d'alun de roche, autant de ſel, on en tire un ſceau de leſſive de cendre un peu forte, une livre de vitriol, autant de miel, ſix onces de galles & une poignée de ſabine; on fait bouillir le tout jusqu'à diminution du tiers, on y ajoute deux pintes d'urine putréfiée, & on en baſſine ſouvent la partie enflée.

M. Beſſée recommande pour les jambes fatiguées par les efforts de jarrets, & pour la guériſon des enflures le bain ſuivant, que M. le Comte Bonſi a encore fait entrer dans ſa pharmacopée: vous mettez, dit-il, dans un chauderon de la mauve, de la ſauge, du thim, du romarin, de l'hyſope, de la lavande, de la plante de baume, du bouillon blanc à diſcrétion; vous achevez de remplir le baquet où vous avez mis ces herbes avec une décoction de tripes; après les y avoir fait bouillir un quart-d'heure, vous y ajoutez deux livres de miel, & vous vous ſervez de ce bain dans l'occaſion.

M. Bonſi fait encore mention de deux autres bains dans ſa pharmacopée vétérinaire; le premier eſt bon pour les boutons & enflures; il ſe prépare avec de la leſſive & du vinaigre, où on fait diſſoudre une bonne quantité de ſel, d'alun de roche, & de nitre, ce bain eſt encore un de ceux de Liberati ou de Ruini.

Le ſecond bain eſt de Soleiſel, & eſt très-vanté pour la rogne & les demangeaiſons de la peau; vous prenez pour le préparer du bon tabac de Breſil, & après en avoir ôté la ficelle qui le lie, vous le faites infuſer dans de l'eſprit de vin bien rectifié; vous vous en ſervez à froid. On peut ſe ſervir de ce remede pour le prurit de la criniere & de la queue.

Peralez donne la compoſition d'un excellent bain ſtiptique pour les plaies, que M. le Comte Bonſi

rapporte parmi ses remedes de choix ; on prend pour le faire douze livres de bon vin rouge, une livre d'écorce de grenade & de galles de cyprès, quatre onces de vitriol blanc & d'alun de roche, deux onces de sel ammoniac, six onces de sel commun ; on fait bouillir le tout pendant une demi-heure, on y ajoute ensuite deux livres de bonne eau de vie.

Parmi les autres bains indiqués par M. Bonsi, le cataplasme anodin de Garzoni tient un rang ; ce cataplasme est bon pour les douleurs ; on le prépare avec des feuilles de mauve, de la racine d'althæa, & de la mie de pain détrempée dans le lait, avec de l'huile rosat & violat, ou bien de la mie de pain détrempée dans le lait, avec du beurre frais & quatre jaunes d'œufs, & on l'applique ; le cataplasme de M. de la Gueriniere n'est pas moins bon, il est même plus simple ; on a pour cet effet du miel, du lait, des jaunes d'œufs & de la mie de pain ; & on fait bouillir le tout jusqu'à consistance d'onguent ; Soleisel a encore son cataplasme anodin, il prescrit pour le faire une livre de farine de lin, on la met dans une livre de vin rouge ; on fait cuire ce mélange, & on le remue continuellement avec un bâton ; lorsqu'il commence à se cuire, on y ajoute du beurre frais ; on continue la cuisson, jusqu'à ce que la liqueur s'épaississe, en l'agitant toujours ; on y met alors de la poudre de bol d'Arménie : lorsque le tout ne fera plus qu'un corps, on ajoute hors du feu six onces de térébenthine commune ; on continue de remuer la matiere pendant un demi-quart d'heure ; on applique ce remede chaud, en l'étendant sur de l'étoupe.

Peralez, déja cité, recommande le cataplasme suivant pour les entorses des pieds, hautes & basses : prenez, dit-il, deux blancs d'œufs, trois onces d'eau de vie ; en battant le tout ensemble, ajoutez-

y une demi-once de poudre d'encens, autant de consoude & de sang de dragon, avec un peu de suie ou de cadmie; vous observerez que le tout soit d'une consistance un peu coulante.

Le cataplasme de M. Bessée, pour les douleurs des pieds se fait de la façon suivante: on prend huit onces de poudre de cumin, autant de fenugrec & de graine de lin, une livre d'huile d'olive, une livre de vin blanc, & deux livres de miel; on fait cuire le tout en remuant la matiere, jusqu'à ce qu'elle soit cuite & bien incorporée; on y ajoute alors, hors du feu, huit onces d'huile de laurier, & on applique le remede chaud sur les pieds.

Nous allons finir avec M. Bonsi ce qui concerne les cataplasmes par les deux cataplasmes suppuratifs de Peralez; pour préparer le premier vous prenez une livre de racines d'althæa, une poignée de feuilles de mauve, autant de violettes, six onces de racines de lys blanc; le tout étant cuit, vous le pilez dans un mortier, & vous y ajoutez de la graisse de porc non salée, deux oignons blancs cuits, deux gros de safran, & autant de farine de bled qu'il en faudra pour donner de la consistance au cataplasme; il est très-vanté pour les contusions & meurtrissures du garot. Le second est bon pour les étranguillons; on prend pour le faire dix-huit onces de racines d'althæa & d'oignons blancs, six onces de savon; on fait cuire le tout dans de l'eau commune, & on le pile dans un mortier; on y ajoute ensuite six onces de levain, deux gros de safran en filets, quatre jaunes d'œufs, du vieux oing autant qu'il en faudra pour fricasser le tout. On appliquera ce remede chaud deux fois par jour.

M. Bonsi après avoir rapporté le choix des meilleurs cataplasmes dans sa pharmacopée vétérinaire, en fait de même des cérats, il en a choisi quatre qui sont de Jean-Baptiste Ferrare, de Trut-

ta, de Peralez, & de Liberati ou de Ruini.

Le cérat de Jean-Baptiste Ferrare est le plus commun & astringent; vous prenez pour le faire trois livres de poix greque, une livre de poix de vaisseau, deux onces de mastic, autant de galbanum, une once de sel ammoniac, quatre onces d'encens & autant de térébenthine, cinq onces de brai : vous faites fondre le tout ensemble.

On se sert du cerat de Trutta, dont nous allons rapporter la composition, comme d'un dessicatif pour les tumeurs & toutes sortes d'enflures; il se prépare avec trois onces de vinaigre & de poudre de vitriol, une once d'alun de roche, autant de galles ridées, de fleurs de grenades, de sumach & de noix de cyprès, une livre de brai, quatre onces de poix de vaisseau, & de la farine de froment autant qu'il en faudra.

Quant au cérat de Peralez, il est bon pour les dislocations, en voici la recette : on prend six onces de poix de vaisseau, autant de colofane, quatre onces de brai, autant de térébenthine, deux onces de galbanum, autant de lierre, deux onces de poudre de consoude, pareille quantité de mastic, de sang de dragon, de bol d'Arménie, & d'encens, & une once de poudre d'euphorbe; on en fait un cérat selon l'art.

Les clysteres rapportés par M. Bonsi sont plus nombreux : on lit d'abord dans sa pharmacopée vétérinaire, la recette du clystere émollient de Soleisel; vous prenez pour le préparer de la mauve, de la guimauve, de la mercurielle, des blettes ou poirées, des violettes, de la pariétaire, de la branche-ursine, parties égales de chacune; vous en faites une décoction dans l'eau commune; après l'avoir passé vous y ajoutez de l'huile d'olive, du sel, du sucre rouge ou du miel, par parties égales & proportionnées à la quantité d'herbe. Le clystere

émollient de Bessée ne differe pas beaucoup de celui-ci ; après avoir fait cinq livres de décoction avec les cinq herbes émollientes & le bouillon blanc, & après les avoir passé, vous y ajoutez six onces de miel rosar, & deux onces d'onguent d'althæa, & quand on le veut rendre purgatif, on y ajoute trois onces de diacatholicon commun, de diaprun, d'électuaire de séné, de benoitte laxative, avec six onces de miel, & autant d'huile d'olive.

Nous avons du même auteur un clystere anodin dont M. le Comte Bonsi fait encore mention ; on fait bouillir pour le préparer, dans quatre livres de lait, ou dans de l'eau de tripes, cinq figues grasses coupées en petits morceaux, deux onces d'huile d'olive, quatre onces d'huile rosat, six onces de beurre frais, & lorsque le mélange a un peu tiédi, on y ajoute six jaunes d'œufs.

M. de Soleisel donne la composition d'un clystere carminatif pour les ventosités ; il se prépare avec une poignée des cinq herbes émollientes, autant d'origan, de roseau aromatique, de fleurs de melilot & de camomille, une once & demie de sel de polychreste, ou des scories, du foie d'antimoine ; on fait bouillir le tout dans l'eau commune, on ajoute au mélange filtré quatre onces d'huile de laurier, & deux onces d'huile d'anis mêlées ensemble.

On trouve encore dans la pharmacopée vétérinaire de M. le Comte Bonsi, la composition du clystere diurétique de M. Bessée ; on fait d'abord pour le préparer une décoction de deux poignées de mauve, trois de persil, deux d'oseille : on passe la liqueur en exprimant fortement le mélange ; on y mêle deux onces de térébenthine, jointes à deux jaunes d'œufs, qu'on dissout dans la décoction avec trois onces de savon noir.

Le même M. Bessée donne aussi la recette de deux clysteres, dont l'un est diurétique, propre pour provoquer les urines, & l'autre est rafraîchissant. Le premier se prépare ainsi : vous faites une décoction de deux poignées de mauve, trois de persil, deux d'oseille; vous passez la liqueur, en exprimant fortement le mélange; vous y mêlez deux onces de térébenthine, que vous joignez à deux jaunes d'œufs, vous les délayez dans la décoction avec trois onces de savon noir. Pour ce qui concerne le second, vous prenez cinq livres de petit lait, auquel vous ferez faire un seul bouillon avec deux poignées de laitue, & trois de morelle; vous y faites fondre ensuite une demi-livre de miel rosat, & quatre onces d'huile rosat.

Ruini recommande souvent pour les chevaux le clystere rafraîchissant & lénitif suivant : vous faites une décoction de bourrache, de buglose, de violettes, de stœchas & de follicules de séné; vous y ajoutez ensuite de l'extrait de casse, & vous mélangez le tout.

Les électuaires sont des préparations qui ne sont pas moins usitées dans l'art vétérinaire que dans la médecine; Lazzarini, ou plutôt son maître Valdrolti nous a laissé la composition d'un électuaire pour toutes sortes de douleurs de ventre; on le prépare avec de la poudre de dictame blanc, d'aristoloche ronde, d'enula campana, de baies de laurier, d'écorces d'oranges, de gentiane, d'hieble, de myrrhe, parties égales & à discrétion; on incorpore ces poudres avec du miel écumé; on ajoute après avoir passé le tout, de la térébenthine, & on fait un électuaire selon l'art, à la dose de trois onces dans du bon vin; cet électuaire est mis parmi les remedes choisis de M. le Comte Bonsi, de même que le gargarisme suivant, que Garzoni recommande pour l'esquinancie; ce gargarisme est composé

posé d'une décoction d'althæa, de graines de lin, de fenugrec, de semence de mauve, avec du miel commun en quantité suffisante.

Nous avons oublié en parlant des cérats de celui de Liberati, que nous avions cependant annoncé, il est résolutif, on s'en sert dans les cas de tumeurs & d'enflures : on prend pour le faire une demi-once de galbanum & de sel ammoniac, deux onces de poix de vaisseau, une once de résine, autant de térébenthine, de poix greque & de bdellium, une once & demie de vitriol romain en poudre, autant de manne, d'encens & de baume de Judée; les gommes doivent être dissoutes dans le vinaigre, & on fait du tout un cérat selon l'art.

Les collyres sont des autres espèces de médicamens que M. Bonsi fait encore entrer dans sa pharmacopée vétérinaire, il n'en rapporte que deux: celui de M. Dandolo & celui de M. de la Gueriniere. Le premier n'est qu'un simple mélange de trois onces d'eau d'euphraise, avec pareille quantité de celle de chelidoine, & un gros de sel de saturne. Quant au second on le prépare ainsi : on prend de la poudre de calamine rouge, de la tutie, du vitriol blanc & du sucre candi; on coupe en même-temps un œuf dur, & après en avoir ôté le jaune, on met à la place les poudres ci-dessus; on rejoint les parties de l'œuf & on l'enveloppe dans un chiffon en forme de nouet, que l'on fait ensuite infuser dans trois onces d'eau de plantain & d'eau de rose; on exprime ensuite le tout avec force, & on conserve pour le besoin l'eau qui en sort.

On lit encore dans la pharmacopée, dont nous donnons ici l'extrait, l'injection vulnéraire de Peralez pour les coups, les plaies, les crevasses; cette injection se prépare avec une demi-once de vitriol romain, autant d'alun de Chypre; on pile le tout dans un mortier de verre, & on verse des-

ſus de l'eau de fontaine ou de riviere : le bouillon blanc bouilli dans du vin fait pareillement merveille, ainſi & de même que les décoctions d'hypericon, de ſcordium, de millefeuille dans du vin, ou l'eau de vie, dans laquelle l'on aura délayé un blanc d'œuf.

Les linimens, ſelon l'ordre alphabétique, ſuivent les injections dans une pharmacopée vétérinaire, M. le Comte Bonſi en rapporte pluſieurs d'après les meilleurs auteurs; celui pour les enchevêtrures, les crevaſſes, tumeurs, galles & rognes des jambes, eſt de Soleiſel. On prend à diſcrétion pour le faire parties égales d'huile de lin récente, & d'eau de vie; on remue fortement ces deux liqueurs dans une bouteille, & on s'en ſert tous les jours; un pareil liniment eſt très-bon pour tempérer l'acrimonie des humeurs qui coulent dans les jambes des chevaux, il les deſſéche à la fin.

Trutta donne la recette d'un liniment pour les douleurs & contractions des nerfs, il ſe prépare ainſi : vous prenez à cet effet une livre d'huile de laurier, ſix onces de beurre, trois onces d'huile roſat, une once d'anis, deux onces d'encens, autant de cire, ſix onces de graiſſe de cheval, autant de ſuc d'hyeble, vous mêlez & faites bouillir le tout doucement, juſqu'à la conſomption de ce ſuc; vous aurez ſoin ſur-tout de tenir le pot bien couvert de ſon couvercle, & de bien lutter les jointures. Nous avons encore du même auteur la compoſition d'un liniment pour les tumeurs, M. le Comte Bonſi le rapporte, il ſe prépare très-ſimplement; il ſuffit de prendre de l'onguent de laurier & d'althæa, de l'huile d'aſpic de France, de la noix muſcade, & du lentiſque, de chaque une once; on applique le remede chaud.

M. de la Gueriniere en preſcrit un autre dans le même cas, & ce liniment eſt encore bon, ſelon

le même auteur, pour le rhume; on prend pour le faire de l'huile d'olive, de la poudre de laurier, du beurre frais, une once de chaque; on en fait un mélange avec deux onces d'onguent d'althæa.

Nous finirons enfin avec M. le Comte Bonsi ce qui concerne les linimens, en rapportant celui de Peralez pour les parotides; vous prenez huile d'amandes douces, huile de jaunes d'œufs, huile de camomille, huile de lys blancs, de chacune deux onces; vous en faites un mélange avec deux gros de saffran en poudre.

Rien n'est si bon pour les fluxions lunatiques des yeux, ou pour les contusions, ou pour les larmes, que la pierre admirable de Saunier ou de Soleisel; elle se fait avec deux livres de vitriol blanc, trois livres d'alun de roche, une demi-livre de bol d'Arménie, & deux onces de litharge; on réduit le tout en poudre, & on le met dans un pot de terre vernissé, avec six livres d'eau qu'on fait évaporer à un feu très-doux; on retire le pot du feu, lorsque la matiere, qui se trouvera au fond, sera bien dure ou bien seche; la dose est de prendre une demi-once de cette pierre, que l'on met avec quatre onces d'eau, la matiere s'y dissout en un quart-d'heure; en remuant la bouteille, l'eau devient blanche comme du lait; on s'en sert pour bassiner l'œil du cheval matin & soir.

Les préparations des remedes les plus usités pour les chevaux, sont les pilules; M. le Comte Bonsi en raporte de plusieurs sortes. Les pilules de Soleisel contre les vers passent pour excellentes; elles se font simplement avec six gros de mercure doux, & une once de thériaque. Bessée en donne une préparation qui n'en est pas bien différente; on mêle ensemble, pour quatre pilules, deux onces de poudre d'aloës, une once & demie de thériaque & deux onces de bon cinnabre.

Les pilules que Peralez appelle anti-épidémiques, sont les pilules de cinnabre de Soleisel; ces pilules sont vantées pour guérir les plaies, la rogne, les vers, & les érosions de la peau de la tête; pour les préparer on prend assa fœtida, baies de laurier, cinnabre, de chacun une livre, on en forme une poudre qu'on délaye dans un mortier avec de l'esprit de vin, on en fait pour lors des pilules du poids de quatorze gros l'une; ces pilules étant seches, peuvent se conserver pendant l'espace de vingt ans; on dissout une de ces pilules dans une livre & demie de vin, ce qui peut servir pour neuf à dix jours. On laisse ronger le frein au cheval deux heures avant que de lui donner ce remede, & deux heures après l'avoir pris; si l'animal perd l'appétit, on le fait reposer pendant deux ou trois jours, on lui lave la bouche & on continue ensuite les pilules.

Trutta prescrit des pilules qu'il dit être bonnes pour toutes sortes de douleurs; on prend pour les faire de la turquette, des baies & fleurs de laurier, de l'aloës hépatique, & de la noix muscade, de chaque une once, quatre onces d'encens, & trois onces d'antimoine pilé avec du nitre; on réduit le tout en poudre fine, qu'on incorpore avec trois parties de térébenthine, & une quatrieme partie de miel, on en fait des pilules pour le besoin; la dose en est de trois ou quatre onces par prise, qu'on fait dissoudre dans une décoction de capillaire ou de percepiere.

Garzoni recommande, pour les douleurs de ventre & le frisson, des pilules qu'il appelle fétides, & qui se font avec parties égales d'assa fœtida, de baies de laurier, & de foie d'antimoine; on réduit le tout en poudre très-fine dans un mortier, dans lequel on verse peu à peu autant de vinaigre qu'il en faudra pour incorporer les poudres, en continuant de les broyer; on en fait des pilules du poids

de quatorze gros chacun ; on les laiſſe ſécher. Quand on en donne aux chevaux, c'eſt toujours à la quantité de deux chaque fois, après les avoir auparavant fait diſſoudre dans deux livres de vin ; on en peut donner juſqu'à trois priſes ſemblables dans un jour, ſi l'on voit que le mal eſt opiniâtre ; on couvrira bien le cheval après chaque priſe, & on ne manquera pas de le ſaigner, & de lui faire prendre des lavemens.

M. le Comte Bonſi rapporte la compoſition de deux ſortes de pilules réſolutives, elles ſont l'une & l'autre de Trutta ; on prend pour les faire du lard pêtri & lavé ſeize onces, du beurre une livre, de la conſerve de roſes ſix onces, avec une once de poudre de ſéné, autant de poudre d'agaric, & une demi-once de ſtorax calamite, on en fait des pilules ſelon l'art ; ces pilules ſont bonnes pour les étourdiſſemens ; ou bien on prend trois livres de lard pêtri & lavé, deux onces de ſéné en poudre, une demi-once d'aloës hépatique, une once & demie de ſel de tartre ; on mêle le tout & on en forme des pilules.

Peralez prétend que les pilules ſuivantes ſont bonnes pour la toux : vous prenez deux livres de beurre frais, deux onces de fleurs de ſoufre, une demi-once de fleurs de ſureau en poudre, ſix jaunes d'œufs, quatre onces de ſirop d'althæa ; vous faites du tout des pilules de la groſſeur d'une noix, & vous en donnez à l'animal malade ſix tous les matins.

Les préparations de poudres rapportées par M. Bonſi ne ſont pas moins nombreuſes que les pilules ; la premiere dont il donne la recette, eſt celle que Trutta recommande pour cicatriſer les plaies du poumon & autres ; on prend parties égales d'aigremoine & de feuilles de concombre ſauvage avec le fruit ; on les fait ſécher au four & on les réduit en poudre. La poudre ſuivante de Soleiſel s'em-

ploie aux mêmes usages : on prend pour la préparer la terre morte qui reste dans la retorte, après la distillation de l'eau forte, on la réduit en poudre très-fine ; on peut employer pour le même cas le vitriol calciné, le sang de dragon, le tartre & l'alun de roche calcinés, sur-tout lorsque les chairs commencent à s'élever.

La poudre cordiale est celle qui est la plus fameuse dans la pharmacopée vétérinaire. M. Bonsi en rapporte deux dans la sienne, la premiere est celle que M. Bessée recommandoit pour le rhume, pour les douleurs, pour la toux, pour tuer les vers, pour guérir le flux de ventre, & pour rétablir l'appétit du cheval ; elle est très-composée : on prend baies de laurier, baies de genévrier, réglisse, carline, gentiane, angélique, impériale, myrrhe, de chacun quatre onces ; rapure de cornes de cerf, d'ivoire, *semen contra*, ou graine de santoline, anis, fenouil, cumin, fleurs de tussilage, de bouillon blanc, racine d'enula campana, & d'althæa, de chacun cinq onces ; hyssope, origan, graine de coriandre, de chaque deux onces ; noix muscade une once, pareille quantité de canelle ; on pulvérise à part tous ces ingrédiens, & après les avoir mêlés, on les conserve dans une bouteille de verre bien bouchée ; la dose est de trois bonnes cuillerées, ou deux onces par prise infusées dans deux livres de vin ; on fait l'infusion le soir pour la donner le lendemain matin ; on en peut encore donner une once dans l'eau de son, & continuer plusieurs jours de suite.

Quand on veut éviter la dépense pour cette poudre, on ne prend simplement que de la myrrhe, de la gentiane, de l'aristoloche, de la carline, du suc de réglisse, des baies de genévrier, & du *semen contra*, de chacun quatre onces ; de l'anis, du fenouil, du cumin, du fenugrec, deux onces de

chaque; on pulvérise séparément tous ces ingrédiens, on les mêle ensuite & on conserve cette poudre pour le besoin; & si on y ajoute six onces de zedoaire, quatre onces d'enula campana, autant de contrayerva, & une once de rapure de noix muscade, on a pour lors une poudre aussi efficace que celle de M. Bessée.

Ce même auteur recommande encore comme un excellent remede pour la toux, la poudre suivante, elle se prépare avec racines d'enula campana, d'althæa, de gentiane, de souchet & de galanga, de chacune huit onces; bouillon blanc, chardon benit, de chacun quatre onces; fenugrec & fleurs de soufre, de chacun six onces; deux onces d'anis, & autant de canelle; on fait sécher les herbes à l'ombre, & on les pulvérise; on mêle bien le tout & on le conserve dans une bouteille de verre bien bouchée; la dose en est d'une cuillerée qu'on donne tous les matins avec l'eau de son ou l'avoine.

Nous finirons ici ce qui concerne les poudres en rapportant la recette de la poudre corrosive de Trutta, & de celle de Ferraro pour les plaies des pieds: pour composer cette derniere on prend parties égales de litharge, de chaux vive, de soufre vierge bien pulvérisés; on mélange le tout, & on applique le mélange après avoir lavé la plaie avec du vinaigre; on continue ce remede jusqu'à ce que la plaie soit desséchée; quant à la poudre corrosive de Trutta, elle est très-facile à faire, on prend à cet effet parties égales de verd de gris, d'arsenic, & de crystal bien pulvérisé; on mêle le tout & on en applique un peu sur les chairs, pour les faire tomber en escarre.

Des poudres nous allons passer aux potions, autre médicament usité dans l'art vétérinaire; Peralez recommande la suivante pour les douleurs flatueuses: prenez, dit-il, poudre de diassimini, hiere-picre de

Galien, & confection de baies de laurier, une demi-once de chacune; eau de fenouil, de citronelle, & fyrop de rofes folutif, quatre onces de chaque; mêlez avec deux livres de vin blanc. Le même auteur nous a encore laiffé la recette d'une potion propre pour les douleurs d'eftomac; on prend, felon lui, une demi-livre d'huile commune, une caraffe de leffivo de cendres que l'on mêle avec deux gros de fcammonée.

M. Charles Mazzezi, premier maréchal du roi de Naples, prefcrivoit dans le même cas celle-ci:

Prenez deux onces de feuilles de féné, une once d'aloës hépatique, autant de crême de tartre, une demi-once d'affa fœtida, autant de cumin, que vous mêlerez enfemble après les avoir pulvérifés, & que vous donnerez dans du vin à l'animal.

On lit dans la pharmacopée de M. le Comte Bonfi deux formules de potion qui ont été publiées par Peralez; la premiere eft recommandée par cet auteur pour rendre l'appétit; & la feconde eft laxative pour les douleurs qui proviennent de plénitude; on prend pour la premiere, décoction d'aigremoine, de petite centaurée & de chicorée, de chacune deux livres & demie; on les mêle avec deux gros de fel d'abfynthe. Quant à la feconde, on la prépare avec de la thériaque, du jalap & de l'aloës, de chacun une once; feuilles de féné en poudre deux gros, firop rofat folutif trois onces, noix mufcade pulvérifée un gros; on mêle le tout dans trois livres de décoction de camomille, de mauve & de tartre crud.

Dandolo donne la recette d'une potion lénitive rafraîchiffante dans la fievre; on prend pour la faire eaux d'orge & de mauve, de chacune trois livres; conferve de fleurs de pêches fix onces, mauve quatre onces, buglofe deux onces, & un peu de bol d'Arménie; on mêle le tout enfemble pour

faire prendre pendant six jours, en laissant entre chaque prise un jour d'intervalle.

Nous avons aussi de Canevese la recette d'une potion lénitive; on prend pour la faire six onces de miel rosat solutif, de la manne & de la casse, de chacune trois onces; quatre onces de sucre rosat, eau d'orge, de chicorée, d'endive, & de bourrache, de chacune six onces; on mêle le tout.

Quand un cheval est échauffé & défait, Trutta recommande la potion suivante: vous prenez pour la faire quatre onces de manne, autant d'extrait de casse, une livre de beurre de vache, huit onces de graisse de porc, une once d'aloës hépatique, une once & demie de tartre blanc en poudre, six onces d'huile d'amandes douces, ou d'huile commune; on mêle le tout ensemble.

Les potions rafraîchissantes dans la fievre, outre celles que nous venons d'indiquer, se trouvent encore au nombre de trois dans la pharmacopée de M. le Comte Bonsi; la premiere formule est tirée de Garzoni, la seconde de Peralez, & la troisieme de Trutta.

Pour préparer la premiere on prend quatorze onces de graines de courges, une once de manne, trois onces de julep rosat, avec autant de sucre, trois livres d'eau de rose, six onces de miel, deux gros de casse; on mêle le tout, on fait jeûner le cheval six heures avant la médecine & quatre heures après.

La seconde est un mélange d'eau de chicorée, de bourrache & de scorsonere, de chacune une livre & demie, & d'une once de verjus; quant à la troisieme, elle se prépare avec une once de sel de prunelles, deux onces d'antimoine crud, une once de bol d'Arménie, autant de terre sigillée, & trois onces de sucre; on mêle le tout dans une quantité suffisante d'eau d'orge.

Canavese, auteur déja cité, donne pour potion pectorale rafraîchissante la suivante : vous prenez fleurs de chicorée, d'endive, de bourrache, de plantain, de mauve, racines d'althæa, de salsepareille, de pimprenelle, de buglose, de chacune une poignée ; raisins de caisse, réglisse, figues seches, fénugrec pilé, de chacun six onces ; huit onces d'orge ; vous faites du tout une décoction selon l'art, dans quatorze pintes d'eau commune, & vous en donnez au cheval tous les matins deux pintes, quand il se trouve échauffé, après y avoir fait dissoudre six onces de miel rosat.

Nous avons de Ruini deux recettes de potion résolutive pour les étourdissemens des chevaux ; la premiere est composée de trois onces de séné en poudre, de deux onces d'agaric rapé, & de six onces de miel, qu'on fait infuser dans quatre livres d'eau commune jusqu'à ébulition.

Quant à la seconde elle est composée de six onces de séné en poudre, & d'autant de casse, qu'on fait avaler au cheval dans une quantité suffisante de vin, ou dans l'eau de marjolaine.

Une potion excellente pour la fievre, qui est en même-temps résolutive, est celle de Peralez ; on prend pour la préparer trois livres de décoction de scorsonere, une demi-once de celle de thapsie, & deux gros de diagrede mêlés ensemble.

La potion de Dandolo ou de Trutta pour la rétention d'urine des chevaux, est celle-ci : vous prenez trois livres de décoction de capillaire & de percepierre, trois onces de térébenthine, une once d'encens pulvérisé & une demi-once de turquette ; on peut réitérer ce remede, quand il est nécessaire. Trutta y ajoute encore dans la décoction une demi-once d'anis, & pareille quantité de cumin.

On trouve encore dans la pharmacopée de M. le

Comte Bonsi, trois autres especes de potion pour la même maladie; la premiere est de Soleisel: on prend, suivant cet auteur, de la fiente de pigeons, on la pulvérise, & on fait infuser deux onces de cette poudre dans deux livres de vin blanc; on fait faire à ce mélange deux ou trois bouillons sur le feu, & on filtre la liqueur, pour en donner au cheval, & on le fait promener jusqu'à ce qu'il ait uriné. Soleisel prescrit encore comme un spécifique, une bonne cuillerée de karabé ou d'ambre jaune, dans seize onces de vin.

La seconde recette est de M. de la Guériniere, elle est très-simple & nullement composée, il ne s'agit que de faire infuser, dans seize onces de vin blanc, quatre onces de colofane ou de poix greque en poudre.

La troisieme & derniere est celle de Winturus, elle est plus composée; on prend pour la préparer du cerfeuil, du lotier ou trefle sauvage jaune, du persil, de l'arrête-bœuf, de la millefeuille, de la saxifrage, du chardon Roland, de chacun deux poignées; des baies de genievre, de lierre en arbre, & des graines de fenouil, une demi-once de chacune; un gros de semence de bardane; on en fera une décoction que l'on mêlera avec parties égales de vin & d'eau; le mélange ayant été filtré, on y ajoutera un gros de millepieds en poudre, & autant d'yeux d'écrevisses.

Quand un cheval a une toux invétérée, Peralez recommande expressément l'usage de la potion suivante : on prend de la pulmonaire, des feuilles de lierre terrestre, de chacune une demi-livre; du fénugrec une livre, cinq once de réglisse, trois gros de sel de prunelles; on en fait la décoction dans sept pintes d'eau commune, & on y ajoute une livre de miel; on partage la liqueur en quatre potions; on en fait prendre une

au cheval le matin & l'autre le soir. Il faut que l'animal soit à jeun deux heures avant le remede & autant après; on le répétera pendant huit à dix jours.

Les compositions d'onguent, d'huiles & du vin émétique, terminent la pharmacopée de M. le Comte Bonsi. Son vin émétique se prépare ainsi : on prend pour le faire du verre d'antimoine, ou du foie d'antimoine en poudre; on fait infuser une once de l'un ou de l'autre poudre dans trois livres de vin, pendant vingt-quatre heures, le vin émétique se trouvera ainsi fait : la même poudre pourra servir pour faire du vin émétique pendant une année entiere. Suivant Soleisel un pareil breuvage peut réveiller l'appétit d'un cheval, purifier le sang, tuer les vers, guérir la rétention d'urine, aider à la respiration, & produire des effets merveilleux, sur-tout lorsqu'on y joint les purgatifs & les lavemens; la dose de ce vin est d'environ quatorze onces par prise.

Voyons actuellement les différentes recettes d'onguent; on prépare l'onguent digestif simple, propre à guérir une plaie, avec trois onces d'huile rosat, une once de cire jaune, & autant de térébenthine; on mêle bien le tout ensemble, ou bien on prend deux onces de térébenthine, un jaune d'œuf, & un demi-gros de safran en poudre.

Peralez donne la recette d'un onguent digestif composé, qui est on ne peut pas plus usuel; vous prenez pour le faire six onces d'huile d'olive, huit onces de térébenthine, autant de miel, quatre jaunes d'œufs, une once de verd de gris en poudre, & deux gros d'aloës; vous incorporez le tout, ayant cependant toujours soin de donner de l'écoulement aux matieres.

Quand il s'agit de deslécher les malandres des chevaux avec enflure, on peut se servir de l'on-

guent deſſicatif de M. Beſſée; vous prenez pour le faire une livre de graiſſe de bouc, une demi-livre de graiſſe de porc, quatre onces & demie de litharge d'or, ſix onces de fine poudre de verd de gris, huit onces de vitriol blanc, ſix onces & demie de ſoufre vif, une demi-livre d'huile de laurier, & autant de miel commun, huit onces de bol d'Arménie, une livre & demie de ſavon noir; vous en faites un onguent ſelon l'art.

Lorſqu'il n'y a point d'enflure on peut ſe ſervir d'un autre onguent deſſicatif qui n'eſt pas moins bon, & qui eſt encore de M. de Beſſée; il ſe fait avec litharge d'or, poudre de vitriol, ſouffre, mercure, huile d'amandes douces, de chaque une once; miel huit onces, & un fiel de bœuf; on fait du tout ſelon l'art un excellent onguent.

Dans toutes les pharmacopées on trouve la recette de l'onguent égyptiac commun; M. Bonſi en fait encore mention dans la ſienne; il ſe fait avec une livre de verd de gris bien pulvériſé, quatorze onces de fort vinaigre, dix-huit onces de bon miel; on mêle le tout enſemble peu-à-peu, en le faiſant cuire à feu lent, juſqu'à ce que l'onguent ait pris une conſiſtance molle & une belle couleur rouge; cet onguent n'eſt pas tout à fait le même que celui que Soleiſel indique pour nettoyer les plaies. Celui-ci eſt composé de ſeize onces de miel, d'autant d'eau de vie, qu'on fait cuire à feu lent; lorſque la chaleur a bien pénétré le mélange, & que l'eau de vie eſt entierement diſparue, au moyen de ce qu'on a eu ſoin de remuer ſouvent la matiere avec une ſpatule pendant la cuiſſon; on y ajoute pour lors les poudres ſuivantes, qui ſont quatre onces de verd de gris fait avec du marc de raiſins, deux onces d'alun de roche calciné, une once de ſublimé corroſif qu'on mêle bien; on fait cuire doucement ces matieres, juſqu'à ce que l'onguent ait acquis

une confiſtance ſuffiſante ; on la retire pour lors du feu, & on continue à le mélanger ou le remuer juſqu'à ce qu'il ſoit entierement refroidi ; & pour augmenter la vertu déterſive de cet onguent, ſur-tout lorſqu'il s'agit de chairs putrides, ou quand on craint la gangrene, on y ajoute un peu d'eau forte à une doſe proportionnée à la quantité de l'onguent.

Ce qu'on appelle *feu mort* de Charles Mazzezi, premier maréchal du roi de Naples, eſt un onguent fort & pénétrant, compoſé de deux onces d'onguent d'althæa, d'une once de verd de gris, d'huile roſat, d'huile violat, d'huile de raiſin de renard, d'huile de laurier, d'huile de vers, d'huile de rue, d'huile de camomille, de chacune une once ; de deux onces de poudre de cantharides du Levant, fraîches, d'une demi-once d'euphorbe, de deux gros d'ellébore noir ; on mêle le tout enſemble, & on en fait un onguent, dont on ſe ſert pour les nerfs offenſés, pour les humeurs infiltrées & dures des jambes, pour les douleurs de la hanche & de l'épaule, &c.

Un onguent très-vanté pour les enclouures & les piquures des pieds, eſt celui de Peralez ; on prend pour le faire quatre onces d'huile d'hypéricon, trois onces d'euphorbe, une livre de réſine autant de poix grecque, trois onces & demie de galbanum, & quatre onces de térébenthine, poudres d'encens, de maſtic, de ſarcocelle, de ſel de verre, deux onces & demie de chacune ; on en compoſe un onguent ſelon l'art : lorſqu'on veut le mettre en rouleaux pour le conſerver enveloppé dans du papier, on y ajoute de la cire à diſcrétion.

M. le Comte Bonſi finit enfin ſa pharmacopée en y rapportant la recette de deux onguens, dont l'un appellé de Montpellier, ſe trouve dans le parfait maréchal de Soleiſel ; on en fait ordinairement

usage pour les douleurs, les efforts & contusions des épaules, pour les nerfs des foulures; on prend pour le faire une demi-livre d'onguent rosat, autant de chacun des onguens de populeum & d'althæa, avec une demi-livre de miel, ont y joint encore quelquefois de l'huile de baies de laurier.

Le second & dernier onguent est propre pour la corne des pieds du cheval; on le fait avec de la graisse de cerf ou de bouc, & du saindoux ordinaire, de chacun une demi-livre; huile commune, résine de pin, & térébenthine, de chacun quatre onces; galbanum deux onces, opoponax une once, eau de plantain un verre, eau de sureau pareille quantité, cire vierge quatre onces; on mêle le tout & on le fait cuire à petit feu, ayant soin de remuer la matiere, jusqu'à ce que les eaux aient perdu leurs fluidités, on la retire ensuite du feu; il faut observer de faire dissoudre les gommes dans le vinaigre avant que d'y joindre les autres ingrédiens.

M. Bonsi auroit cru manquer à quelque chose de sa pharmacopée vétérinaire, s'il n'avoit pas fait à la fin de ce traité l'énumération des noms & des qualités des onguens & huiles, dont les maréchaux font le plus communément usage dans le traitement des chevaux.

De ce nombre sont l'onguent d'althæa, dont on trouve la recette dans tous les dispensaires; cet onguent est humectant, lénitif & digestif; il dissout les humeurs froides, il ramollit les tumeurs, principalement celles des parotides, il calme les douleurs, relâche les nerfs contractés, & corrige les vices des humeurs qui coulent dans les muscles.

L'onguent qui occupe le second rang dans cette liste, est celui des Apôtres, il nettoye les plaies putrides, consume les chairs baveuses, & fait croître les chairs vives; nous n'en rapporterons pas ici la

composition, elle se trouve décrite tout au long dans le *codex* de Paris; l'onguent de céruse, si usité par les maréchaux, est encore rapporté dans ce codex; cet onguent tempere l'ardeur des plaies, sur-tout de celles qui rongent le cuir; il est surtout très estimé pour les enchevêtrures & pour les crevasses, en y mêlant un peu de litharge & de sel de saturne pulvérisés: tout le monde sçait que l'onguent isiaque, dont se servent aussi les maréchaux, est déterfif dans les contusions & blessures, il fait revivre les chairs & les cicatrise; quant à l'onguent de litharge, il guérit également les érosions du cuir, régénere les chairs, & les cicatrise, il est bon pour les crevasses, il desséche les champignons humides, sur-tout lorsqu'on y associe un peu de vif argent.

Les huiles les plus usitées dans l'art vétérinaire, sont au nombre d'onze, l'huile de camomille, de lys blancs, d'hypéricon, de baies de laurier, de lin, de vers, d'amandes douces, de térébenthine, de violette, de raisin de renard & l'huile rosat.

L'huile de camomille est résolutive, elle calme les douleurs, réchauffe, fortifie les nerfs & dissipe les ventosités; celle de lys blancs appaise les douleurs provenant d'humeurs froides, employée dans les clysteres, elle calme les tranchées & coliques, elle réchauffe, résout, amollit & fait aboutir les tumeurs; l'huile d'hypéricon est le vrai baume du genre nerveux, elle consolide les plaies, fait cesser le spasme, & guérit l'enclouure; celle de baies de laurier est émolliente, atténuante, pénétrante & discussive, elle est spécifique pour les douleurs des articulations, elle relâche les nerfs, guérit les courbatures, & soulage encore dans les coliques & tranchées, lorsqu'on en met dans les lavemens; l'huile de lin dissipe les spasmes, amollit la roideur des nerfs, & lubréfie les jointures; prise intérieurement,

rement, elle détend le ventre, calme la toux & les douleurs de la colique; personne n'ignore que l'huile de vers ne soit excellente pour les maux qui attaquent le genre nerveux, elle les relâche & guérit les contusions & douleurs; on se sert de l'huile d'amandes douces pour adoucir les maux de la gorge & des poumons, fondre les duretés, calmer les tranchées & les douleurs des reins; quant à l'huile rosat elle est lénitive, corroborante, sédative, résolutive; elle appaise les inflammations, & mêlée dans les clysteres, elle devient un bon remede pour la dyssenterie; l'huile de térébenthine conforte les nerfs relâchés & languissans, elle est excellente dans les enclouures, elle guérit les blessures fraîches, & remédie aux efforts des jointures; celle de violette appaise les inflammations & les douleurs; & enfin celle tirée des baies de la plante appellée raisin de renard, & qui se nomme par cette raison huile de renard, est excellente pour les douleurs des articulations, & pour les maux qui attaquent les nerfs de la jambe.

M. le Comte Bons joint ensuite à cette pharmacopée hippiatrique, & aux lettres sur l'art vétérinaire dont nous venons de rapporter l'extrait, une cinquieme lettre dans laquelle il entre dans quelques discussions sur l'anatomie des chevaux; comme nous en avons parlé à l'article *cheval*, il est inutile de le suivre dans cet objet, nous allons actuellement passer à d'autres observations sur cet animal, qui se trouvent encore rapportées dans le journal économique.

Dans celui de juin 1768, on trouve un remede propre contre la colique des chevaux; quand ces animaux en sont attaqués, il faut leur donner trois ou quatre grains d'opium en un bol, les couvrir & les tenir bien chaudement à l'écurie; au bout d'une heure, s'ils ne sont pas mieux, on répétera

la même dose ; au lieu d'opium on pourra leur faire prendre une centaine de gouttes de laudanum liquide ; comme cette espece de médicament est fluide, il peut opérer plus promptement ; on peut le répéter de même que l'opium en cas de besoin ; quelque temps après on fera avaler au cheval du blanc de baleine dans un jaune d'œuf : on a ainsi sauvé la vie, dit le rédacteur du journal économique, à plusieurs chevaux.

Un remede très-vanté contre les vers des poulains, & qui se trouve encore rapporté dans le journal économique du mois d'avril 1767, est du sel commun ; on en donne pendant quinze jours, de deux jours l'un, une cuillerée dans une mesure d'avoine & de son de froment ; on lit encore dans ce même journal qu'il n'y a point de préservatif plus sûr, contre le trop de graisse des chevaux, que du sel de prunelle ou du salpêtre ; dès qu'un cheval est rentré dans l'étable, on lui donne pour cet effet trois doses, de deux onces chacune, de l'un ou l'autre de ces sels ; la premiere dose se donne le soir, la seconde & la troisieme le matin & le soir du jour suivant, le tout dans son avoine ; on répete ce traitement deux ou trois fois pendant l'hiver, si on le juge convenable.

Dans le journal économique du mois d'avril 1759, on trouve quelques détails sur une maladie des chevaux qu'on appelle vertiges, qui méritent bien d'être consignés dans ce dictionnaire ; l'anonyme qui a communiqué ces détails au rédacteur du journal, rapporte qu'en 1736, il y eut dans tout le pays une maladie qui fit périr beaucoup de chevaux ; la plupart étoient attaqués de la même façon & mouroient en peu de jours : » le 16 octobre mon valet, dit l'anonyme, vint m'avertir qu'un de mes chevaux étoit malade ; j'ordonnai à l'instant qu'on le fît sortir de l'écurie ; je remarquai que

ses yeux étoient gonflés, & qu'il trembloit partout le corps, comme s'il eût eu la fievre; il chancelloit & pouvoit à peine se tenir sur ses jambes; je lui fis d'abord ouvrir la veine, on en tira une grande quantité de sang, qui étoit noir & fort épais; je le fis ensuite rentrer dans l'écurie, & lui fis donner de l'eau blanche avec une corne; parce qu'il ne pouvoit rien prendre de lui-même; le lendemain il ne se trouvoit pas mieux, je le fis de nouveau saigner à la veine crurale & à la queue, & lui fis en même-temps un séton sur la tête, mais sans m'appercevoir d'aucun succès; avant la saignée l'animal avoit l'air tout stupéfié, & portoit sa tête fort basse & panchée vers la terre, mais aussi-tôt qu'elle fut faite, il leva la tête aussi haute qu'elle pouvoit atteindre, & même avec beaucoup de violence, il se heurta le poitrail contre le mur, le ratelier & tout ce qu'il trouvoit; il s'enfonça à la fin tant qu'il put dans un monceau de paille, & il mourut le samedi matin. L'anonyme le fit ouvrir pour examiner s'il pouvoit découvrir la cause de sa maladie, il observa une quantité prodigieuse de vers qui étoient attachés comme des sangsues à la partie postérieure de l'estomac du cadavre, près des vaisseaux sanguins; ces vers parurent à l'observateur être la vraie cause du mal.

Au printemps suivant il voulut sçavoir ce que ce pouvoit être que ces vers, il en prit à cet effet un sorti du corps d'un cheval, car c'est la saison qu'ils en sortent, & il le mit dans un bocal avec un peu de son; le 24 juin suivant ce ver rongea l'enveloppe de sa chrysalide & étendit ses ailes pour s'envoler, mais il se trouvoit resserré dans un trop petit espace pour celà; il étoit pour lors sous la forme d'une de ces mouches qui sont en été si incommodes pour les chevaux, aux jambes & à la queue desquels elles s'attachent, & qui tâchent toujours

de déposer leurs œufs, qui sont alors comme des petits points, dans le poil de ces animaux, autour de leurs jambes ou de leurs épaules.

L'anonyme tire ensuite de cette observation une conséquence qui pourroit jetter quelques lumieres sur la maladie des chevaux, qui se nomme *vertigo*. Il pense donc que quand le cheval mue, ou se frotte, le poil vole dans ce qu'il mange, & parvient par ce moyen dans son estomac, où les œufs qui s'y trouvent, éclosent & passent par différens états; & en effet, quand je remarquai, dit l'anonyme, les vers attachés à la partie supérieure de l'estomac de mon cheval mort, je jugai bien qu'ils y suçoient la meilleure partie du sang qui sert à réparer les fluides vitaux, à défaut duquel toute la masse du sang s'épaissit, & ne sçauroit dans cet état passer dans le cerveau par les vaisseaux capillaires; cette espece d'engorgement ou d'obstruction des vaisseaux leur occasionne une trop grande distention, & un gonflement, ce qui attaque la vue & émousse les sens; tel est le raisonnement de l'anonyme, qui, quoiqu'un peu problématique, peut être de quelqu'utilité pour ceux qui ont des chevaux; c'est aussi la raison qui nous a engagé à l'insérer dans cet article; l'anonyme conclut enfin qu'il faut retenir les chevaux à l'écurie vers la fin de l'année, pour leur donner quelque breuvage convenable afin de détruire les vers qui sont dans leur estomac, supposé qu'ils eussent avalé des œufs dans leur nourriture; car si on ôte la cause, ajoute notre auteur, l'effet à coup sûr cessera; il assure même que cette pratique lui a si bien réussi, que depuis qu'il l'a mise en usage, il n'a pas perdu un seul cheval.

D'après M. Henri Bracken, le journal économique du mois de mai 1763, donne la description d'une maladie qui ravageoit, en 1760, les che-

vaux en Angleterre ; cette maladie étoit une vraie toux endémique, occasionnée par la constitution de l'air, & en effet quelques-uns de ces animaux qui en étoient attaqués tomboient dans des quintes de toux, qui avoient beaucoup d'affinité avec les symptômes de cette toux convulsive qui se nomme *coqueluche*. Quand on s'apperçoit qu'un cheval est attaqué, dit M. Henri Bracken, d'une espece de toux qui sonne creux, & qui semble venir de fort loin, comme étoit précisément celle qui régnoit en 1760, on ne doit pas s'attendre que le cheval en sera quitte pour quelques semaines, & peut-être même pour quelques mois ; il faut donc y apporter remede, sans quoi elle pourroit dégénérer en phthisie, ou bien donner lieu à une courte haleine, qui dureroit tant que le cheval vivroit ; la saignée, quoiqu'en puissent dire certains maréchaux, est le remede le plus souverain en pareil cas ; on la répétera même deux fois, trois fois ou plus, de temps à autre, & on se réglera pour la quantité sur l'âge & la force de la constitution de l'animal ; quand la maladie est parvenue à son second période, & lorsque le cheval jette beaucoup de matiere par les naseaux, on prend de la racine de bistorte deux onces ; on la broie dans un mortier, & on la met dans un vaisseau avec deux pintes & demie d'eau, que l'on fait bouillir & réduire à trois chopines ; vers la fin de l'ébulition, on y jette deux onces de racine de réglisse concassée, une demi-once de salpêtre, & une once de crême de tartre pulvérisé ; on passe le tout dans un linge, on donne la moitié de cette décoction au cheval matin & soir, de trois jours l'un ; & on répete le remede à trois reprises, en faisant d'abord un séton au poitrail & un autre sous le ventre, & le nourrissant avec des nourritures douces & de l'eau tiede, avec de la farine d'avoine & du foin court & fin,

s'il en veut manger, sinon on le nourrira avec des choses liquides, on le tiendra chaudement, & on le fera promener deux fois le jour, pourvu cependant que le temps soit favorable.

3°. Enfin quand l'animal paroît être guéri, on le purgera avec les bols suivans : prenez une once & demie d'aloës ordinaire, une once de fleurs de soufre, une demi-once de crême de tartre, deux gros de racines de jalap en poudre, une demi-once de bonne térébenthine de Venise, avec une suffisante quantité de syrop de nerprun; faites-en deux boules longues que vous roulerez dans de la réglisse en poudre; vous les donnerez au cheval le matin, & vous lui ferez avaler par-dessus une pinte de biere chaude, avec de la muscade & du sucre, ou un peu de thériaque; le lendemain vous lui laverez le corps avec de l'eau tiede & de la farine d'avoine; vous répéterez cette purgation au bout de dix jours, il n'en faudra pas davantage pour rétablir la santé de l'animal, en y joignant cependant de l'exercice & du travail selon sa force.

M. Wood indique pour la même maladie un traitement un peu différent : il recommande d'abord de tirer une quantité modérée de sang à l'animal malade, selon son âge & sa force, de lui donner ensuite le matin une once de nitre dissoute dans un peu d'eau, & de le lui faire avaler avec une corne immédiatement avant que de l'abreuver, en observant cependant de lui donner de l'eau blanche un peu dégourdie; on lui en donnera de même le soir. Sa nourriture sera du son un peu échaudé, avec de temps à autre un peu d'avoine qu'on y mêlera; on lui fera prendre en même-temps des lavemens, dans lesquels on fera entrer deux onces de séné, une poignée de sel & du sucre brut, avec un demi-septier d'huile commune; ce lavement tiendra le ventre de l'animal libre sans être obligé d'employer d'autre remede.

Il eſt de fait qu'une pareille méthode appaiſe la fievre, & facilite une décharge par les narines, qui dans ces ſortes de cas eſt abſolument critique; quand la fievre ſera tombée, & lorſque l'évacuation commencera, on pourra donner utilement à l'animal malade un peu d'exercice; on lui fera encore de temps en temps à la tête une fumigation de myrrhe; quand la maladie eſt totalement ceſſée, on donnera au cheval des poudres altérantes d'antimoine, de ſoufre & de fénugrec, pour prévenir toutes les obſtructions qui pourroient ſurvenir ſans cela. M. Vood a obſervé que dans cette maladie tous les remedes balſamiques & cicatriſans, ainſi que les cordiaux, étoient très-préjudiciables.

On trouve dans la gazette ſalutaire de l'année 1763, N°. 19. un excellent ſpécifique, à ce qu'on dit, pour préſerver le bétail & les chevaux de maladies épidémiques; ce remede conſiſte uniquement à faire un amas de bourgeons, qui ne font que ſortir au printemps de tout arbre indiſtinctement portant réſine, lorſque les boutons ou bourgeons ſont cependant parvenus à la groſſeur d'une noiſette; on met cet amas dans un grand pot non verniſſé réſiſtant au feu, & dont le fond ſoit percé en pluſieurs endroits; on a ſoin d'en remplir le vaiſſeau; on a auſſi un autre vaſe de la même terre & non verniſſé, dont le haut ſoit aſſez large pour que le fond du premier vaſe puiſſe y entrer à la profondeur d'un tiers de ſa hauteur; on fait un trou dans une terre plus humide qu'autrement: ce trou doit être aſſez profond pour que les vaſes embouchés l'un dans l'autre puiſſent y entrer, enſorte que le bord du premier vaſe, rempli de bourgeons, ſoit un peu plus bas que rez-de-terre; ce trou doit être juſte.

On a un couvercle à bord pendant d'un pouce & demi, ou de deux pouces, qui couvre exactement

le premier vase ; quand on l'a bien couvert, on remplit de terre le petit creux ou distance du couvercle au rez-de-terre ; on fait un feu par degrés sur le vase, & environ à un demi-pied tout autour au-delà, & on fait durer ce feu pendant dix à douze heures ; l'opération finie, on laisse refroidir, on élague la terre autour des vases de peur de les casser en les ôtant, & on trouve pour lors dans le vase de dessous une huile.

Pour préserver le bétail & les chevaux des maladies contagieuses auxquelles ils sont sujets, il suffira d'en mettre une cuillerée à thé dans vingt livres d'eau, qu'on lui donnera à boire, ou qu'on leur fera avaler par force, s'ils ont de la répugnance ; la dose de cette eau est de quatre livres par jour pour chaque grosse bête, tel que le cheval & la bête à corne, à prendre en deux différens temps, & d'une demi-livre seulement pour la brebis & la chevre.

Quand le bétail est atteint de la maladie, on mêle, par parties égales, une cuillerée d'eau d'orge ou de froment, & une de l'huile en question ; on les mêle bien ensemble, & on fait avaler ce mélange à la bête ; on augmente ou on diminue la dose selon le degré de maladie, en observant cependant que la plus forte dose est d'une demi-cuillerée, avec pareille quantité d'eau d'orge, deux ou trois fois par jour.

Quant aux chevaux dont il est principalement question dans cet article, il faut observer qu'on se contentera de faire flairer seulement à ceux qui ne sont pas vigoureux, de cette huile, mais pour ceux qui seront vigoureux, on la leur fera avaler ; on frotte pour lors plusieurs fois par jour les narines du cheval avec du coton ou une éponge imbibée de cette huile ; il faut sur-tout prendre garde qu'elle ne se corrompe point, le succès

dépend de l'exactitude avec laquelle elle a été faite.

On lit dans le *gentlemen's magazine*, un remede qu'on dit très-bon pour le farcin, il se prépare avec deux gros de précipité rouge, ou trois gros de précipité blanc; on réduit ce précipité en poudre très-fine dans un mortier de marbre; on y ajoute une once de thériaque de Venise, & de la poudre de *diapente*, tant qu'il en faut pour former du tout un bol; on tiendra en même-temps le cheval très-chaudement, & on ne lui donnera pour boisson que de l'eau tiede; après le bol on lui fera avaler la décoction suivante : prenez rhue deux poignées, racines de garance & de patience sauvage, de chacune quatre onces; bois de gayac, de sassafras, de chacun deux onces; faites bien bouillir le tout dans deux pintes de biere forte, jusqu'à la réduction d'une chopine, passez la décoction & donnez-là tiede; on répetera le bol & la tisanne trois fois, à trois ou quatre jours d'intervalle.

Dans la feuille 48 de l'avant-coureur, année 1767, il est fait mention d'une observation sur le traitement de la morve des chevaux; il en résulte que le trépan pratiqué sur différens chevaux, en appliquant deux couronnes, l'une sur le sinus frontal, l'autre à la partie inférieure du sinus maxillaire; (*Voyez ce que nous en avons dit article cheval.*) les injections détersives poussées dans la vue de nettoyer les ulceres de la membrane muqueuse & d'en rétablir le ressort; des traitemens intérieurs délayans & adoucissans; le mercure administré par frictions, en lavemens & de toutes manieres; les purgatifs réitérés, l'administration de l'éthiops antimonial, & de la poudre de prunelles, d'après les idées de M. Mallouin; (*Voyez article morve*) la liqueur distillée des bois sudorifiques, & mêlés à l'antimoine & au mercure; les dépuratoires les plus

actifs; la coloquinte; (*Voyez nos lettres sur les végétaux, année* 1768.) l'élaterium, le laurier cerise, donnés comme altérans, quoique poussés à des doses très-fortes, la poudre de ciguë, sont autant de moyens qui ont été employés à l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon, sur une quantité considérable de chevaux, pour parvenir à la guérison de la morve.

De toutes ces tentatives, la seule qui ait permis d'abord quelqu'espece de succès, a été celle de l'épreuve faite de la pulpe de coloquinte; mais l'insuffisance de ce remede ayant été enfin reconnue, on a aussi jugé à propos de l'abandonner. On s'est livré en conséquence, à l'Ecole Vétérinaire de Paris, à de nouveaux essais, & on a annoncé dans le temps leur réussite par la guérison de trois chevaux véritablement morveux, dont deux appartenoient à M. de Bertin, secrétaire d'état, & le troisieme à M. de Mange, directeur des voitures de Saint Germain; dans l'un des deux premiers, la morve n'étoit que commençante, mais cependant caractérisée par des symptômes assez graves pour en assurer l'existence; dans le second, avec lequel celui-ci a communiqué long-temps, il s'agissoit d'un flux par un des naseaux d'une matiere ichoreuse, tenace, d'une fétidité insupportable, & dont la malignité étoit constatée par des ulceres vraiement chancreux, dont la membrane pituitaire étoit parsemée; quant au cheval appartenant à M. Mange, tous les signes étoient les mêmes, & sa maladie avoit été rebelle à tous les remedes pendant trois mois.

Les substances qui ont été mises en usage dans ces cas & qui ont réussi, sont très-simples; elles se sont bornées au soin de n'abreuver ces chevaux qu'avec de l'eau de chaux premiere, & à injecter deux ou trois fois par jour une dissolution de sublimé corrosif; pour préparer cette eau de chaux

premiere, on prend une suffisante quantité de chaux vive, on la met dans une terrine de grès, on verse dessus peu à peu une suffisante quantité d'eau commune; à mesure que la chaux s'éteint, on ajoute de l'eau afin de la délayer; lorsque l'extinction est parfaite, on filtre la liqueur, elle passe claire & limpide, c'est ce qu'on nomme pour lors la vraie eau de chaux premiere; quant à la dissolution du sublimé corrosif, en voici la formule, selon M. de Bourgelat. Vous prenez sublimé corrosif 40 grains, vous le faites dissoudre dans dix onces d'esprit de vin, vous le donnez tous les matins à l'animal, à la dose d'une once dans une livre de décoction de graine de lin, jusqu'à ce que vous en appercevriez les effets.

Les chevaux de M. de Bettin ont été traités uniquement ainsi & sans le secours d'aucun autre médicament; celui qui étoit le plus en danger ayant été guéri de la morve, a été attaqué d'un farcin des plus mauvais, dont on n'a pu triompher que par l'application des vésicatoires sur chaque bouton; ce secours ayant été suggéré par la crainte d'une métastase ou du reflux de la matiere morbifique dans l'intérieur.

Il est rapporté dans le *britih magazine*, un détail des effets funestes du lierre terrestre sur les chevaux; jusqu'à présent cette plante n'avoit pas passé pour dangereuse pour ces animaux, & nous doutons encore qu'elle le fût, on s'en est même servi quelquefois comme médicament; M. le marquis de Maquarelle, gouverneur de Honfleur, nous a assuré avoir guéri, par son moyen, un cheval asthmatique; quoiqu'il en soit nous allons faire mention ici de l'observation insérée dans l'ouvrage ci-dessus cité, pour ne rien laisser à desirer sur tout ce qui peut concerner l'art vétérinaire. C'est, dit l'auteur, vers la fin de l'été que

le lierre terrestre croît & se multiplie dans les champs qui sont en chaume; cette plante est alors d'autant plus pernicieuse, que se trouvant dans sa plus grande vigueur, on ne manque pas de mener paître les chevaux dans les champs où elle abonde, c'est-à-dire dans les chaumes de pois, d'orge ou de feves. L'anonyme, dans l'espace de dix ans, dit en avoir vu plusieurs qui sont morts pour en avoir mangé, & afin de mieux connoître l'antidote qui convient à cette espece de poison, il se détermina à la dissection de l'animal; la mort qui survint d'une jument, lui donna bientôt un sujet à disséquer; cette jument avoit sept ans & étoit très-vigoureuse; on l'avoit fait pâturer dans des chaumes de pois immédiatement après la récolte, le lierre terrestre y étoit très-abondant; environ quatorze jours après que cette jument eut mangé pour la premiere fois du lierre terrestre, elle parut malade, se tint constamment appuyée contre une haie, & restoit plongée dans une espece de léthargie; elle avoit de la peine à respirer, & faisoit les plus grands efforts pour ses déjections; rien n'indiquoit qu'elle se fût refroidie, elle ne toussoit pas même; l'anonyme conclut de ces symptômes que le mal pouvoit provenir de quelque vice dans les alimens qu'elle avoit pris; le maréchal qui avoit été appellé, crut la soulager beaucoup par un remede qu'il lui fit avaler; mais le mal, au lieu de diminuer, ne fit qu'empirer, & sur-tout le ténesme qui devint continuel, le sphincter fut paralysé, l'anus s'élargit si prodigieusement, qu'on pouvoit regarder fort avant dans le rectum; environ douze heures après cette jument expira, sans avoir, du moins en apparence, souffert aucune douleur violente; elle fut à l'instant disséquée; son cœur parut plus grand qu'il ne devoit l'être naturellement; ses poumons étoient remplis de sang,

& si fort gonflés qu'ils remplissoient toute la cavité de la poitrine; ils étoient livides & approchoient de la putréfaction, sans cependant être pourris; le foie, quoique de volume ordinaire, étoit livide & verdâtre; la véficule du fiel presque vuide; le ventricule ne contenoit qu'un peu d'air, la boisson que le maréchal avoit donnée, & un peu de nourriture, parmi lesquels on pouvoit encore très-bien distinguer quelques brins de lierre terrestre; les inteftins grêles étoient vuides, mais on trouva dans les valvules du colon du lierre terrestre qui conservoit encore son odeur; l'anonyme tira de là la conséquence que c'étoit le lierre terrestre qui avoit fait périr cette jument, à laquelle il ne trouva d'ailleurs rien de vicié, ni aucune autre cause de mort. Cet auteur ajoute avoir assisté à plusieurs dissections de chevaux morts également pour avoir pâturé dans des champs où croissoit le lierre terrestre, & il trouva tous les viscères dans le même état qu'il les avoit remarqués dans sa jument.

Le même journaliste italien qui nous a transmis cette observation, rapporte, dans un journal subséquent d'après un autre anonyme, des faits pour constater toujours de plus en plus les effets funestes du lierre terrestre pour les chevaux; ce nouveau anonyme dit qu'il se souvient très-bien qu'en 1754 plusieurs chevaux qui se trouvoient en pâture dans un champ, où il se trouvoit beaucoup de lierre terrestre parmi les chaumes, étoient tombés malades; que parmi ces chevaux, deux en étoient morts, & trois avoient été guéris par le vin émétique; les symptômes de leur maladie étoient précisément les mêmes que ceux décrits ci-dessus; mais comme on n'a ouvert alors aucun de ces animaux, la vraie cause de leur mort n'a pu être découverte dans le temps. Cet auteur ajoute qu'il sçait encore que trois ou quatre chevaux ont été

attaqués depuis de la même maladie, & cela précisément dans le temps où le lierre terrestre se trouve dans sa plus grande force; il conclut de-là, d'après l'auteur de la premiere observation, que cette plante est la cause de ces accidens, avec d'autant plus de raison, ajoute-t-il, que le vin émétique a guéri ces chevaux.

Voici actuellement comme il raisonne sur les effets du lierre terrestre; cette plante a, dit-il, des deux côtés de petites pointes roides, & tout son tissu est tel, qu'étant parvenu à l'estomac, il s'empâte avec les mucosités de ce viscere, au point qu'il ne peut pas être entraîné par le mouvement naturel des intestins; on peut même supposer que cette plante bouche tout-à-fait à la nourriture le passage ordinaire de l'estomac, du moins tous les symptômes paroissent l'indiquer; pour obvier à cet accident, il faut injecter de demi-heure en demi-heure, en forme de lavement, du vin émétique, au degré de chaleur du lait sortant du pis, jusqu'à ce que l'animal fiente, ou soit prêt à fienter; ce qu'on reconnoît au redoublement du mouvement des intestins; la dose du vin émétique est d'environ une chopine; on continue ensuite les lavemens, jusqu'à ce que l'évacuation paroisse suffisante, & on aide l'effet de ces remedes par des potions échauffantes & fortifiantes.

Ces observations, quoiqu'elles ne soient pas entierement constatées, doivent cependant suffire pour engager les écuyers, & sur-tout ceux qui s'appliquent à l'art vétérinaire, à examiner pourquoi le lierre terrestre est funeste aux chevaux, tandis que les médecins le recommandent si fort aux hommes dans les maladies de poitrine; il paroît cependant que la raison que nous en venons de donner, est assez palpable; les hommes n'en prennent que l'infusion, tandis que les chevaux le prennent en subs-

tance ; & quand M. le marquis de Maquarelle en a donné à des chevaux asthmatiques, c'est sans doute aussi en breuvage, c'est aussi ce qui est cause qu'il n'en est résulté que de bons effets ; on pourroit encore très-bien rechercher à ce sujet, d'où peuvent provenir dans les chevaux, pour avoir mangé de cette plante, la difficulté de respirer & le ténesme ?

Les remedes domestiques passent pour la plupart pour des remedes empyriques, cependant ils réussissent très-souvent mieux que beaucoup d'autres que les gens de l'art ont coutume d'employer ; parmi ceux qui sont indiqués dans un ouvrage qui a paru en 1763, & qui a pour titre, *médecine des chevaux à l'usage des laboureurs*, il s'en trouve beaucoup qu'on peut très-bien qualifier de remedes domestiques ; nous allons donner ici un extrait de cet ouvrage usuel ; nous ferons de nouveau passer en revue, mais succinctement d'après cet auteur, les maladies des chevaux.

La gourme, dit cet anonyme, est une purgation, à laquelle la nature a assujetti tous les chevaux, elle se déclare, ainsi que nous l'avons observé ailleurs, (*Voyez article cheval.*) par le gonflement des glandes qui sont entre les deux os de la ganache près du gosier ; la plus bénigne est celle dans laquelle ces glandes s'ouvrent & suppurent, il coule aussi par les narines une matiere blanche en caillots ; cette matiere se jette quelquefois sur différentes parties, telles que les jambes, les pieds &c. ; elle y forme des dépôts qui s'abscedent & suppurent ; dans les vieux chevaux, ces abscès deviennent souvent intarissables ; ils ne sont pas plutôt guéris d'un côté qu'ils reparoissent de l'autre ; on fera donc très-bien de faire jetter la gourme aux chevaux tandis qu'ils sont jeunes ; comme cette maladie se communique aisément, lorsqu'on

a un poulain qui en eſt attaqué dans une ſaiſon tempérée & favorable, on pourra le mettre avec ceux qui n'ont pas encore jetté, & on ne l'en ſéparera point; quand les chevaux en ſont une fois délivrés, il n'y a plus rien à craindre pour la ſuite.

Il faut aider & hâter, dit l'anonyme, la maturité des glandes dans les jeunes poulains, en les tenant extrêmement graſſes; on ſe ſert à cet effet de vieux oing qui ne ſoit cependant pas le plus rance, & on enveloppe la partie d'une peau de mouton, ayant cependant la précaution de mettre le poil en dedans, pour la tenir encore plus chaudement; pour l'ordinaire après quelques jours l'écoulement par les narines ſe déclare, & les glandes ſuppurent; on entretient cet état juſqu'à ce que ces glandes ſoienr entiérement fondues, & pour mieux exciter la chaleur intérieure qui eſt néceſſaire pour le ſoutenir, on nourrit le poulain de foin & d'avoine, dans laquelle on mêle une once de fleurs de ſoufre; ſi l'animal a la tête peſante, les yeux triſtes, les narines embarraſſées, la reſpiration gênée, on le nourrit avec le ſon bouilli & tiede; la fumée humide qui s'en éleve pénétrant dans les narines, en détache la matiere épaiſſe qui les obſtrue, & en procure l'écoulement; on pourra même injecter avec une ſeringue de l'eau tiede pour les nettoyer; ſi la fievre ſurvient, on traitera l'animal comme il ſera dit ci-après en parlant de la fievre.

Quand un reſte de gourme ſe déclare dans les vieux chevaux par des abſcès, qui ſe jettent d'une partie ſur une autre, ce qui s'appelle *fauſſe gourme*, il faut avoir recours aux remedes intérieurs propres à purifier le ſang, tels que ſont les mercuriaux & antimoniaux, ſans cependant négliger les remedes extérieurs qu'on a coutume d'employer pour les tumeurs; on donnera donc à l'animal,

mal, ou de l'éthiops minéral, à la dose d'une demi-once, ou du foie d'antimoine une once; on mêlera l'un ou l'autre avec le son mouillé; la boisson sera de l'eau de chaux, ou une décoction de rapures de bois de gayac.

Nous ne parlerons pas ici de la morve, il en est traité assez au long dans l'article qui la concerne, d'ailleurs nous avons rapporté au mot *cheval* le traitement qu'a proposé M. La Fosse pour cette maladie, & ce traitement est précisément celui que nous avons indiqué à l'article *cheval* déja cité.

Le refroidissement qui est occasionné par tous les changemens subits du chaud au froid, est une espece de maladie qui s'annonce par la toux; les yeux de l'animal sont humides & larmoyans, les glandes de la ganache & celles des oreilles gonflés; il survient un écoulement par les narines, une espece de râle en respirant: quelquefois quand ce mal est violent, la fievre & le dégoût s'y joignent; lorsqu'il n'y a point de fievre, une saignée suffit, ayant cependant soin de tenir l'animal chaudement & de mêler dans son avoine deux onces de fleurs de soufre; mais si la fievre est de la partie, il faudra avoir recours au nitre ou au salpêtre, on évitera dans ce cas tous les remedes chauds; on vient aisément à bout de guérir l'animal par la seule chaleur extérieure, le soufre, le régime humectant de son mouillé avec l'eau tiede, ou de la farine d'orge.

La fievre est la principale des maladies des chevaux; elle accompagne même toujours la plupart des autres; on reconnoît son existence par la violence & la fréquence du pouls; si on applique la main sur les côtes au défaut de l'épaule gauche, on sent à l'instant le cœur se battre; quand les battemens excedent le nombre de quarante par minutes, si d'ailleurs le cheval paroît malade, on doit

être assuré qu'il y a fievre, mais il y a encore d'autres symptômes propres à la caractériser; dans la plus simple même les flancs battent, les yeux sont rouges & enflammés, la langue seche, la respiration vive, le souffle gros, & le corps plus chaud qu'à l'ordinaire; l'animal n'a point d'appétit, il fiente très peu, & ses excrémens sont durs & en maron, l'urine qu'il rend avec difficulté est très-foncée; voyez ce que nous avons dit de la fievre à l'article *cheval;* nous en avons rapporté pour lors le traitement d'après l'auteur du *gentilhomme cultivateur;* mais dans cet article nous le donnons d'après l'auteur de *la médecine des chevaux à l'usage des laboureurs.* Nous exposons simplement les méthodes de l'un & de l'autre pour parvenir au même but, quoiqu'elles soient cependant bien différentes; l'un emploie les échauffans & l'autre les rafraîchissans; si nous avions cependant à nous décider en faveur de l'une ou l'autre de ces méthodes, nous adopterions par préférence celle de l'ouvrage que nous analysons actuellement comme la plus conforme aux principes de la médecine vétérinaire; au reste nous ne donnons ici le sentiment des différens auteurs qui ont écrit sur l'art vétérinaire, que pour rendre cet ouvrage aussi complet qu'il nous est possible, & pour qu'on puisse partir de là pour toutes les autres recherches qui pourront être faites à la suite.

On commencera donc le traitement de la fievre, selon l'auteur de *la médecine des chevaux*, par tirer deux ou trois pintes de sang à l'animal malade; ensuite on lui fera prendre trois fois par jour une once de salpêtre, avec suffisante quantité de miel; chaque fois on le mettra pour boisson à l'eau blanche, dans chaque seau de laquelle on dissoudra une once de salpêtre, & on le nourrira de son bouilli ou de son mouillé; si après un jour ou deux de

ce traitement la fievre continue, on réitérera la saignée, & on continuera l'usage du salpêtre en bol & en boisson; & si les excrémens sont durs; on donnera des lavemens avec une décoction émolliente, à laquelle on ajoutera une chopine d'huile & une poignée de sel; on aura sur-tout attention de faire boire de l'eau nitrée, ou de salpêtre, le plus qu'il sera possible; on ne couvrira point trop le cheval, & quand on s'appercevra qu'il commencera à manger, on le promenera quelques momens chaque jour: on s'abstiendra soigneusement de tous les remedes spiritueux & échauffans.

Les chevaux sont sujets à une autre fievre qui est beaucoup plus dangereuse que celle que nous venons de décrire; cette espece de fievre est lente & sourde, & produit une langueur & un affaissement général; l'animal est tantôt brûlant, tantôt froid; ses yeux sont tristes & languissans, humides; sa bouche est continuellement humectée d'une boue glaireuse qui dégoûte le cheval, & l'empêche de boire & de manger; le ventre de l'animal est pour l'ordinaire libre dans ce cas, les excrémens mols & humides, l'urine pâle & peu colorée, tantôt abondante, tantôt en petite quantité; quand l'appétit diminue subitement jusqu'au point de rejetter tout aliment, c'est un fort mauvais prognostic; ce qui s'observe particulierement dans cette espece de fievre, c'est une irrégularité marquée.

Le traitement de cette fievre est assez facile; on fera d'abord de légeres saignées au cheval malade, chaque saignée n'excédera pas une pinte ou trois chopines de sang; on les réitérera suivant la plénitude, l'oppression ou l'inflammation qui pourroit survenir; on donnera pour boisson une grande quantité d'eau nitrée, & pour nourriture de la farine d'orge mouillée, avec un peu de foin de temps en temps. Si malgré tous ces remedes la fievre aug-

mente ; si les excrémens sont délayés, ensuite d'une consistance ferme ; si la bouche continue à être glaireuse, la peau tantôt seche tantôt humide ; le danger est pour lors très-grand ; le vrai remede est le vinaigre, c'est un spécifique dans toutes les maladies inflammatoires & putrides, tant extérieures qu'intérieures. Le breuvage suivant est très-bien indiqué dans ce cas.

Prenez camphre depuis un gros jusqu'à deux, faites-le dissoudre dans une once d'esprit de vin rectifié, mêlez-le peu à peu dans une chopine de vinaigre distillé ; faites-le prendre à l'animal malade en deux doses ; si le cheval est constipé, vous lui donnerez les lavemens émolliens prescrits ci-dessus ; s'il urine trop abondamment, vous restraindrez ce flux d'urine avec de l'eau de chaux ; mais si au contraire il n'urine qu'avec peine, s'il a même une rétention, vous emploverez le bol fait avec une once de nitre ou salpêtre, que vous incorporerez dans une demi-once de térébenthine ; vous ferez avaler à l'animal pardessus cette pilule une décoction de guimauve, que vous adoucirez avec le miel ; vous réitérerez le tout deux ou trois fois par jour ; si malgré tous ces soins, la fievre augmente ; s'il coule par les narines une morve verdâtre ou rougeâtre ; si la maigreur survient ; de même que l'enflure aux jointures ; si les glandes sous la ganache se gonflent ; si enfin il survient un dévoyement de matieres noires, très-puantes, le cheval est pour lors dans un état désespéré & dans un danger éminent.

La pratique pour les fievres prescrite par l'auteur de la médecine des chevaux, est en général de traiter par la saignée, de laver ensuite l'animal malade avec des bols de nitre ou salpêtre & le vinaigre, & de procurer ou rétablir la transpiration par le camphre ; quand l'artere du cheval bat cinquante fois par minutes, c'est une preuve que la fievre est considérable.

On donne, dans les chevaux, le nom de morfondement, à ce qu'on appelle rhume dans les hommes; l'animal qui en est attaqué tousse fréquemment, ainsi que nous l'avons déja observé à l'article, *cheval;* il respire difficilement, ses naseaux sont embarrassés & bouchés par une morve épaisse, qu'il jette par morceaux, sur-tout lorsqu'il vient de boire, qu'il commence ou qu'il finit de travailler. Les glandes de la ganache sont grosses & gonflées, on entend un sifflement ou une espece de râle dans son gosier; dès qu'un cheval jette par les naseaux quelque matiere, il faut le séparer à l'instant des autres, de peur que venant à lécher cette matiere ou la respirant, ils ne soient attaqués par le même accident; on tiendra chaudement le cheval morfondu; on oignera les glandes de la ganache avec du vieux oing, on les enveloppera d'une peau de mouton, ayant la précaution de mettre le poil au dedans; on lui nettoyera souvent les naseaux, on y seringuera même un peu d'eau tiede pour les dégager & procurer la sortie de la morve en la détachant; on lui fera prendre quelques lavemens émolliens; on lui donnera pour boisson un peu d'eau tiede, dans laquelle on aura auparavant dissout une petite poignée de nitre ou salpêtre par chaque seau; sa nourriture sera de la farine d'orge mouillée d'eau tiede; du verd, si on lui en peut donner au ratelier, ou un peu de foin & de la paille mouillée & arrosée; quand les glandes de la ganache sont une fois fondues, il arrive ordinairement que la toux cesse, le cheval se trouve pour lors guéri, mais si la toux devient opiniâtre, l'oppression s'y joint; on fera à l'animal malade d'abondantes saignées, on les réitérera même suivant la force de l'oppression, celle du cheval & son âge plus ou moins avancé; un excellent bol à faire avaler tous les jours à l'animal malade, est le suivant.

Prenez aſſa fœtida deux onces, ail quatre onces; goudron pareille quantité; faites du tout une pâte pour ſix bols, avec une ſuffiſante quantité de miel.

On promenera le cheval en plein air, & on lui fera garder un régime exact; on aura ſoin que les chevaux dont la reſpiration eſt difficile, ne mangent pas trop; on ne leur donnera qu'une très-petite quantité de nourriture, & on la leur répétera ſouvent plutôt que de leur permettre de ſe remplir exceſſivement, & d'avoir le ventre gros & tendu; on ne leur donnera aucune nourriture qu'on ne l'ait auparavant mouillée: ſi nonobſtant cela la toux ſubſiſte toujours, ſi le cheval perd l'appétit, s'il maigrit & s'affoiblit, c'eſt une preuve qu'il eſt en conſomption; il n'eſt pas douteux alors que ſes poumons ne ſoient couverts de tubercules ou vomiques, qui étouffent ſouvent le cheval par la quantité de pus qu'ils fourniſſent, ou qui dégénerent en ulceres propres à faire périr le cheval de maigreur & d'épuiſement; quand on ſoupçonne qu'il ſe forme des tubercules ou vomiques, & que le cheval tire à la conſomption, ce qu'on reconnoîtra par ſa vue qui eſt chargée; par ſes oreilles & ſes pieds qui ſont chauds; par ſa toux violente & qui ne vient que par accès; par ſes ébrouimens avec plainte; par ſon battement de flancs; par les caillots de matiere jaunâtre qu'il jette quelquefois par les narines; par le peu d'appétit qu'il a pour le foin qu'il mange; on fera une ſaignée d'environ une chopine de ſang, dès que l'oppreſſion de l'animal paroîtra plus forte qu'elle n'a coutume de l'être; on mettra enſuite le cheval au verd en plein air; ce ſera pour lui le remede le plus naturel, & peut-être le plus efficace.

Un excellent remede, qui peut remplacer tous les autres dans les différentes eſpeces de toux, eſt l'eau de goudron; on en donne au cheval pour

boiſſon ordinaire, elle ſe prépare de la façon ſuivante :

Vous prenez deux livres de goudron, ſur leſquelles vous verſez dix ou douze pintes d'eau ; vous remuez avec un bâton pendant un demi-quart-d'heure, vous laiſſez repoſer ; quand le marc eſt tombé à fond, vous verſez l'eau dans un ſeau pour boiſſon

Si après des apparences de guériſon, le cheval a de fréquentes rechûtes ; s'il jette par les naſeaux une morve jaunâtre & de la matiere en caillots ; s'il ſe trouve preſque toujours en ſueur ; s'il râle en touſſant ; ſi le mouvement du flanc eſt redoublé, il n'y a pas grande apparence de guériſon, il vaut mieux abandonner le cheval que d'eſſayer des remedes nouveaux qui ſeroient inutiles.

La pouſſe eſt une maladie incurable, nous avons rapporté les ſymptômes de cette maladie à l'article *cheval*. Quand ces ſymptômes commencent à ſe déclater, & qu'on a tout lieu d'appréhender la pouſſe ; on commencera d'abord le traitement par une ſaignée, enſuite on fera prendre à l'animal malade deux ou trois fois la ſemaine, avant qu'il ait mangé, le breuvage ſuivant :

Prenez deux cuillerées de goudron, mêlez-le avec un jaune d'œuf ; délayez-le enſuite dans une pinte moitié eau moitié vin, pour un breuvage.

Le verd pris en plein air eſt auſſi d'un très-grand ſecours, mais il faut que le pâturage ſoit ſec & peu fourni d'herbages, & qu'on y laiſſe le cheval continuellement ; & quand les pâturages ne ſont pas d'une nature ſeche, on donnera le verd à l'écurie avec de l'orge ou autre herbage, en le ménageant cependant de façon que le cheval ne ſe trouve jamais rempli ; & quand on ſera obligé de nourrir cet animal au ſec, on mouillera toute ſa nourriture, foin, paille, farine d'orge ou avoine,

avec de l'eau pure, ou pour mieux faire encore, s'il est possible, avec de l'urine; on lui épargnera surtout le foin. On découpera dans son avoine deux ou trois têtes d'ail, ou bien on écrasera trois onces d'ail dans une pinte de lait coupé par moitié d'eau, que l'on fera bouillir pour un breuvage à prendre de deux jours l'un le matin pendant quinze jours. On vante beaucoup les bols suivans à prendre tous les matins à la grosseur d'un œuf.

Prenez gomme ammoniac, galbanum, & assa fœtida, de chacun deux onces; oignon marin ou squille quatre onces, cinnabre d'antimoine six onces, on en fera une pâte avec du miel, & une demi-once de saffran.

L'apoplexie affecte les chevaux ainsi que les hommes, les symptômes en sont décrits à l'article *cheval*. L'auteur dont j'analyse l'ouvrage, prétend avec tous ceux qui ont écrit sur l'art vétérinaire, que dans cette maladie, on ne peut saigner trop promptement ni trop copieusement; il faut dans ces cas tirer quatre ou 5 pintes de sang, & ouvrir même plusieurs veines à la fois; on relevera aussi la tête de l'animal en la soutenant avec beaucoup de litiere; si le cheval résiste à l'accès, on lui fera plusieurs sétons; les sétons se font, comme tout le monde sçait, en perçant la peau doublée avec un fer rouge; on passe dans les deux ouvertures une vieille corde, que l'on enduit de basilicon ou autre onguent, & on a soin de faire tourner cette corde deux ou trois fois par jour, pour procurer l'évacuation des matieres qui s'amassent; on peut pratiquer ces sétons dans toutes les parties du corps; mais on ne se tiendra pas seulement à leur usage; on donnera encore à l'animal malade soir & matin des lavemens composés d'une forte décoction de séné, dans laquelle on aura dissout une grande quantité de sel; on lui soufflera dans les naseaux de la poudre de

bétoine ou d'euphorbe, du poivre ou du tabac d'Espagne; on le purgera enfin deux ou trois fois avec un purgatif composé d'une once & demie d'aloës caballin, & d'une demi-once de séné; on les infusera dans trois demi-septiers d'eau, on y dissoudra ensuite une once de nitre ou de salpêtre.

Si un cheval est attaqué de léthargie, le traitement varie un peu, selon notre auteur, on lui donnera beaucoup de lavemens émolliens; on le mettra à l'eau blanche & au son bouilli, & on lui fera deux fois par jour la pilule suivante, qui est celle pour les nerfs.

Prenez assa fœtida une once, que vous dissoudrez dans un verre de vinaigre, baies de laurier en poudre fine, nitre ou salpêtre, aussi de chacun une once; mêlez le tout exactement pour une pilule que vous ferez sécher à l'ombre.

Si le cheval est en même-temps constipé, on le vuide avec la main, & si on remarque des vers dans ses excrémens, on a recours aux vermifuges.

L'épilepsie affecte aussi les chevaux; quand ils en sont atteints, on les saigne & on leur donne des lavemens émolliens; mais si cependant ils se trouvent maigres & fortraits, on évite les saignées; on nourrit seulement l'animal avec la farine d'orge bouillie, l'eau blanche, & le meilleur foin ou le verd, si la saison le permet.

Le vertigo est, comme nous l'avons déja observé ailleurs, une maladie propre aux chevaux, il y en a de deux sortes; le tranquille & le furieux; quand on s'apperçoit qu'un cheval en est atteint, il faut le placer dans un lieu vuide entre-deux piquets, l'attacher entre-deux longes à chacun des piquets, ensorte qu'il soit toujours au milieu, sans pouvoir toucher à rien d'aucun côté; on empêche par-là qu'il ne se donne des coups. On commence le traitement du vertigo tranquille par vuider l'animal

malade, en lui donnant pour lavement une décoction de mauve, de pariétaire & de mercurielle. On le saigne ensuite trois fois par jour, à la quantité d'une pinte de sang chaque fois, jusqu'à ce que l'assoupissement & la pesanteur, qui sont des symptômes de cette maladie, soient diminués; l'auteur de la médecine des chevaux en a saigné un dans cette maladie huit fois en deux jours; on répete les lavemens ci-dessus prescrits jusqu'à trois ou quatre fois par jour, ce qu'on continue jusqu'à guérison; on souffle en outre dans les naseaux, avec un tuyau de plume, une pincée de poivre grossierement moulu, ou de tabac d'Espagne; si ce sternutatoire procure un écoulement, on n'en discontinue l'usage qu'après une guérison parfaite; on excitera le cheval malade à boire de l'eau blanche le plus qu'il lui sera possible, & on le nourrira avec la farine d'orge mouillée, quand il pourra se soutenir une fois, on le promenera chaque jour selon sa force, sur un terrein uni & sans le fatiguer, en le tenant en main.

A l'égard du vertigo furieux, quand un cheval s'en trouve affecté, il ne faut pas épargner les saignées; on lui soufflera en outre dans les narines du tabac d'Espagne ou de la poudre d'euphorbe, & on lui donnera encore, s'il est possible, force de lavemens émolliens, dans lesquels on dissoudra de l'opium, même à la dose d'une once; la chose à laquelle on s'appliquera sur-tout le plus, ce sera de procurer les évacuations par les narines.

L'auteur anonyme de la médecine des chevaux fait mention d'une maladie qui se nomme *mal de cerf;* cette maladie est une tension & une roideur si considérable de tous les muscles, que le cheval ne peut faire aucun mouvement; les jambes & le col de l'animal sont roides comme des bâtons, ils ne peuvent même se fléchir; la tête est portée en

avant, les mâchoires sont tellement serrées, qu'aucune force ne peut les séparer ni les ouvrir; la peau est si tendue, qu'il est impossible de la pincer, même avec des tenailles; cet état dure quelquefois trois semaines ou un mois; pendant ce temps le cheval ne peut presque faire aucune fonction, ni manger, ni boire.

Cette maladie demande d'abord pour traitement, selon cet auteur, deux ou trois saignées, sur-tout lorsque le cheval est gras & replet; chaque saignée se fera de deux jours l'un; mais comme on est obligé de nourrir l'animal, on lui donnera par jour trois ou quatre lavemens de deux pintes chacun composés de la façon suivante:

On prend un picotin de farine d'orge; on le fait cuire dans une suffisante quantité d'eau, jusqu'à ce que cette eau soit très épaisse; on passe le tout par un linge avec forte expression, & dans ce qui aura coulé, à la quantité de deux pintes, on fait dissoudre une demi-once d'opium & une once d'assa fœtida.

On attendra ainsi patiemment que le cheval commence à ouvrir & remuer un peu les mâchoires; on lui présentera pour lors de la farine d'orge très-humectée & presque liquide, dans laquelle on aura mêlé une demi-once d'opium coupé en morceaux imperceptibles; ce qu'on continuera jusqu'à ce que l'animal mange librement; on supprimera pour lors l'opium, en donnant cependant toujours jusqu'à guérison la farine d'orge mouillée, au lieu d'avoine, & l'eau blanche pour boisson; quand c'est l'été, on met l'animal au verd, & on a soin pendant tout le cours de la maladie de le tenir très-chaudement.

Lorsque le cheval qui est attaqué de ce mal est maigre ou défait, il faut le nourrir & le soutenir avec des lavemens de lait & de bouillon gras,

dans lesquels on fond toujours une demi-once d'opium.

On donne le nom de fourbure à un rhumatisme qui attaque pour l'ordinaire l'avant-bras; les jambes de devant sont pour lors si roides, qu'elles ne peuvent se plier, quelquefois la fievre se trouve encore être de la partie; cette maladie a une grande affinité avec le mal de cerf dont nous venons de parler; aussi doit-on la traiter à-peu-près avec les mêmes remedes; on saignera en conséquence très-copieusement, à moins que le cheval ne soit maigre & défait, ou que la fourbure ne reconnoisse pour cause une nourriture prise trop avidemment; on commencera dans ce dernier cas par vuider & faire évacuer l'animal, en lui donnant des lavemens émolliens, dans lesquels on aura fait fondre une demi-once d'assa fœtida & autant d'opium; sa nourriture sera du son bouilli ou de la farine d'orge mouillée, dans laquelle on aura découpé un gros d'opium, avec une ample boisson d'eau nitrée, ou dans chaque seau de laquelle on aura jetté une poignée de salpêtre. Lorsque la fourbure est négligée, elle tombe ordinairement dans les sabots, ou se jette sur les pieds & estropie le cheval; cet animal n'est propre pour lors qu'au labourage, on ne peut plus l'employer à d'autres usages.

Nous ne décrirons pas ici la jaunisse, autre maladie du cheval; nous l'avons fait dans l'article qui la concerne; nous rapporterons seulement d'après l'auteur anonyme ci-dessus cité, la cure de cette maladie; dans les vieux chevaux elle est ordinairement mortelle, & se termine par un dévoiement considérable; quand un cheval en est attaqué, on le saignera d'abord avec abondance; (la saignée paroît cependant être contre-indiquée selon les préceptes de médecine.) on lui donnera plusieurs lavemens de décoction de mercurielle, de

mauve, à laquelle on associera un demi-septier d'huile commune, & on fera prendre tous les jours à l'animal malade le bol suivant :

Prenez racines de parelle & d'éclaire, de chacune une once; faites-les bouillir jusqu'à parfaite cuisson; réduisez-les ensuite en pâte, associez-y une once de savon, & faites-en un bol que vous ferez avaler avec l'eau qui aura servi à cuire les racines, & dans laquelle vous aurez aussi fait bouillir une poignée de feuilles des mêmes plantes; lorsqu'après avoir traité ainsi l'animal pendant une semaine, la maladie continue, il faut avoir recours aux pilules de ciguë, à la dose d'un demi-gros par jour, qu'on continuera pendant très-long-temps; on entremêlera ces pilules de bols de la grosseur d'un œuf, qui seront faits avec de la limaille d'acier, incorporée avec suffisante quantité de savon; si la couleur jaune augmentoit ou étoit excessive, on joindroit à la limaille d'acier, pour un bol, une demi-once d'éthiops minéral; pendant le cours de la maladie on fera boire de l'eau nitrée, ou dans laquelle on aura dissout une once de salpêtre par chaque seau; on peut encore avec avantage donner pour boisson l'eau aiguisée jusqu'à l'acidité, avec le vinaigre.

Certains chevaux se trouvent quelquefois attaqués d'un flux immodéré d'urine, & ensuite d'un pissement de sang, quand on les fait travailler continuellement, & qu'on leur fait faire un exercice immodéré; ces sortes de chevaux demandent d'être nourris au sec, le verd leur est contraire; quand le flux immodéré d'urine est bien avéré par la maigreur qui survient à l'animal malgré le repos, l'abondance & la bonne qualité de la nourriture, qu'ils prennent même souvent avec plus d'appétit que de coutume, on lui donnera tous les jours pendant un mois, à moins qu'ils ne se trouvent

guéris avant ce temps, un bol fait avec une once d'alun pilé & mis en poudre très-fine, qu'on associe avec très peu de miel pour en faire une pâte solide; on se sert de la main pour tourner cette pâte en boule.

Lorsqu'on veut la faire avaler au cheval, ainsi que toute autre pilule, on s'y prend de la façon suivante: on prend la langue de l'animal, ce qui lui fait ouvrir la bouche, on la tire doucement, & puis avec l'autre main ou un petit bâton, on place la boule sur la langue, le plus près de la racine ou du gosier qu'il sera possible, en prenant cependant garde de ne rien offenser; on retire alors le bâton ou la main, on lâche la langue & on leve prestement la tête du cheval assez haut, pour qu'il ne puisse ouvrir la bouche & rejetter le bol; on tient la tête de l'animal levée, ainsi pendant deux ou trois minutes, jusqu'à ce que le bol soit fondu entierement, ou que l'animal l'ait avalé; on lui fera en outre prendre trois ou quatre fois par jour, avec une corne ou une tuile creuse, qu'on lui mettra aussi dans la bouche, lui tenant la tête un peu élevée, une pinte chaque fois d'eau de chaux premiere; on aura attention d'empêcher le cheval de boire beaucoup, un seau d'eau ordinaire doit lui suffire chaque fois; on y fait fondre, s'il est possible, plein le creux de la main, de la gomme qui coule des arbres; quand après avoir continué tous ces remedes pendant un mois, on n'apperçoit dans le cheval malade aucun soulagement, aucune diminution du mal, il faut l'abandonner; si le pissement de sang survient, le vrai remede est la saignée, qu'on réitérera même souvent.

Nous avons distingué dans l'article *cheval*, les différentes especes de colique qui surviennent à cet animal, les maréchaux donnent le nom de tranchées rouges à la colique bilieuse & inflammatoire;

le traitement que preſcrit l'auteur de *la médecine des chevaux à l'uſage des laboureurs*, pour la colique venteuſe, eſt bien ſimple ; il ne s'agit ſouvent, dit-il, pour la guériſon de l'animal que de l'ouvrir, c'eſt-à-dire que de tremper la main dans de l'huile, & d'en inſinuer deux doigts dans le fondement de l'animal, on retire avec les doigts les excrémens qui s'y trouvent, tant qu'il ſera poſſible de le faire, & on prend garde cependant de ne point égratigner l'intérieur du boyau avec les ongles ; quelquefois il ne faut que cette opération pour faire piſſer & fienter le cheval, & il ſe trouve guéri à l'inſtant ; mais ſi le mal continue, on fera prendre à l'animal malade le breuvage ſuivant :

Prenez du ſavon, du ſalpêtre, ou à ſa place du ſel commun, de chacun une once ; térébenthine pareille quantité ; après l'avoir diſſout en la mêlant avec un jaune d'œuf ; faites fondre le tout dans trois demi-ſeptiers d'eau, dans laquelle vous aurez fait cuire un gros oignon pour un breuvage que vous réitérerez deux ou trois fois de deux heures en deux heures, s'il eſt néceſſaire, & juſqu'à ce que le cheval ait piſſé copieuſement ; pendant l'intervalle de ces breuvages vous donnerez à l'animal malade un lavement d'eau tiede, dans laquelle vous fondrez une once de ſavon ; vous aurez attention de promener doucement le cheval pour le déterminer à fienter & à piſſer.

Les voyageurs feroient très-bien de ſe munir de pilules puantes, dont nous avons rapporté la compoſition dans cet article ; ces pilules ſont dures, par conſéquent faciles à porter ; elles ſont d'ailleurs excellentes pour cette eſpece de colique.

Les tranchées rouges demandent un traitement prompt de peur de l'inflammation, qui pourroit être ſuivie en peu de la gangrene ; on tirera à l'inſtant à l'animal malade, ſuivant notre auteur,

trois pintes de ſang; on lui donnera trois fois par jour un lavement émollient fait avec deux pintes d'eau, dans laquelle on aura fait cuire précédemment une poignée de mauve, une de mercurielle, on y fera fondre enſuite deux onces de nitre ou de ſalpêtre; on fera boire le plus qu'on pourra d'eau gommée, & à défaut d'eau on jettera dans chaque ſeau d'eau une once ou une poignée de ſalpêtre; on fera avaler en outre deux ou trois fois par jour au cheval le bol ſuivant:

Prenez une once de diapente, une demi-once de diaſcordium, deux gros de myrrhe en poudre; faites du tout un bol avec beaucoup de miel; on n'aura cependant recours à ce bol, que quand on s'appercevra que les ſaignées répétées, les lavemens fréquens, & la boiſſon abondante n'ont procuré aucun ſoulagement; la nourriture qu'on préſentera au cheval pendant tout le cours de ſa maladie, ſera uniquement du ſon mouillé, dans lequel on mêlera une once de ſalpêtre; & ſa boiſſon ſera de l'eau blanche dans laquelle on aura diſſout quatre onces de gomme arabique ou de l'autre gomme.

Quant à la colique ou tranchée ſeche, elle n'a ordinairement d'autres cauſes que la conſtipation; on commencera par conſéquent le traitement de cette maladie par ouvrir le cheval, ainſi & de même que nous avons dit pour la colique venteuſe; on vuidera le plus qu'il ſera poſſible le gros boyau; on donnera enſuite deux fois par jour un lavement émollient d'eau, dans laquelle on aura cuit une poignée de mauve, une poignée de mercurielle avec un gobelet d'huile, & une ample boiſſon d'eau blanche; ce que l'on continuera juſqu'à ce que le ventre ſoit entierement débarraſſé & libre.

Il eſt à obſerver que dans les tranchées rouges, les ſaignées abondantes & fréquentes ſont abſolument néceſſaires; ainſi que les lavemens émolliens

&

& rafraîchissans; que les remedes qu'on employe dans ces cas, doivent être adoucissans & astringens, sans cependant échauffer; que par conséquent ceux qui conviennent dans la colique venteuse, seroient pernicieux dans les tranchées rouges, ils ne feroient que hâter la gangrene, par l'irritation & le picotement qu'ils pourroient produire.

Nous ne traiterons pas ici avec l'auteur de *la médecine des chevaux*, du flux, nous en avons déja suffisamment parlé dans cet article, en faisant l'extrait de la pharmacopée hippiatrique de M. le Comte Bonsi; voyez aussi ce que nous en avons dit à l'article *cheval*. Il est aussi très-inutile de répéter que le meilleur remede contre les vers des chevaux est le mercure, & après lui le soufre.

L'étranguillon & les avives sont des maladies fort communes aux chevaux; le premier est, comme nous l'avons déja observé ailleurs, une inflammation des glandes qui sont situées entre les deux os de la ganache, ce qui fait gonfler ces glandes; l'inflammation se communique de-là au gosier, empêche le cheval d'avaler, & le met en danger d'être suffoqué; quant aux avives, ce sont tout à la fois l'inflammation & le gonflement subit des glandes situées au bas des oreilles, entre l'os de la ganache & le col; elles sont pour l'ordinaire presque toujours accompagnées de tranchées & de rétention d'urine, ce qui fait que le cheval se tourmente beaucoup; ces deux maladies étant de la même nature, doivent être traitées de même; il arrive quelquefois que l'enflure des glandes en empêchant le sang de circuler par la compression des veines, le cerveau s'engage, & que le cheval tombe ensuite dans une espece d'apoplexie, qui l'emporte à moins d'un secours très-prompt; lorsque de pareils maux attaquent un jeune cheval, s'il n'y a

point de danger pressant, on le traitera en faisant suppurer les glandes, sur-tout celles qui se trouvent dessous la ganache; pour y parvenir plutôt, on aura soin d'entretenir ces glandes très-grasses; on les frottera à cet effet avec du basilicum ou du vieux oing, & on enveloppera la gorge avec une peau de mouton, & si les tranchées & la rétention d'urine se manifestent, on vuidera le cheval avec la main, & on lui donnera un lavement ou deux; mais si le cheval au lieu de se tourmenter, paroît avoir une grande pesanteur de tête, s'il se couche sans se rouler, s'il est accablé, il faut, sans perdre de temps, le saigner, le vuider, lui donner un lavement, & réitérer même la saignée de quatre heures en quatre heures, jusqu'à ce qu'il soit plus libre & plus dégagé; les avives n'ont pas ordinairement besoin de suppurer pour se dissiper; on saignera seulement une fois ou deux, on les entretiendra grasses avec l'onguent d'althæa, & on les enveloppera chaudement; rien n'est au contraire plus commun dans l'étranguillon que de voir le cheval jetter par les naseaux; on arrêtera cet écoulement, car s'il duroit après la guérison, il affoibliroit beaucoup & dessécheroit l'animal; on lui fera avaler pour cet effet tous les jours, pendant quelques temps, une décoction forte de rapure de bois de gayac. L'auteur de la médecine des chevaux annonce ce remede comme excellent pour arrêter les écoulemens trop abondans, de quelque espece qu'ils soient, & pour dessécher les ulceres qui fournissent trop de matiere; lorsqu'après la guérison il reste des duretés, on les fondra avec l'onguent mercuriel; il est à observer que dans les poulains & les jeunes chevaux, toute glande tuméfiée & dure, doit être dissipée par la suppuration plutôt que de les faire rentrer par résolution; ce qui pourroit occasionner des dépôts dans

l'intérieur, & des abſcès intariſſables & même très-conſidérables. La boiſſon du cheval, dans tous ces cas, ſera de l'eau tiede, blanchie avec la farine d'orge.

Il eſt inutile de rapporter ici ce que dit l'auteur de la médecine des chevaux, du farcin, nous en avons ſuffiſamment parlé dans un article qui le concerne; il n'en eſt pas de même de la *gras-fondure*, quoique nous en ayons donné le traitement à l'article *cheval*; nous penſons qu'il convient encore d'expoſer ici le traitement que preſcrit dans ce cas l'auteur dont nous analyſons l'ouvrage.

La cure de cette maladie, ſelon lui, doit commencer par une ſaignée abondante; on la répétera pendant deux ou trois jours, mais en moindre quantité; on donnera beaucoup de lavemens émolliens faits avec une poignée de mauve, qu'on aura fait bouillir dans quatre pintes d'eau; on jettera dans cette décoction une once ou plein le creux de la main de ſalpêtre; enfin on fera boire avec la plus grande abondance de l'eau tiede, dans laquelle on aura diſſout une once ou une petite poignée de ſalpêtre par chaque ſeau; lorſque la fievre ſera ceſſée, & que le cheval recouvrera l'appétit, on lui fera prendre tous les jours, pendant une quinzaine ou trois ſemaines, la pilule ſuivante, qui achevera ſa guériſon.

Prenez deux onces de nitre ou ſalpêtre, faites-en une pilule avec du miel, & un gros de camphre.

La plupart des maladies de la peau, & même preſque toutes, telles que la galle, le rouvieux ou cougras, les dartres, étant de la même nature, demandent le même traitement; avant que d'employer aucun remede extérieur, on fera une ſaignée à l'animal malade; on lui fera enſuite prendre pendant huit jours, matin & ſoir, dans la farine d'orge

humectée & bouillie, une once d'antimoine & de ſoufre en poudre, qu'on mêlera par parties égales; le cheval étant ainſi préparé, on pourra pour lors frotter les endroits affectés avec un onguent composé d'une demi-livre de ſoufre, & d'une quantité ſuffiſante de ſel ammoniac crud, ou de ſaindoux; ſi la galle étoit invétérée & rebelle, on auroit recours à l'onguent mercuriel. Le rouvieux ſe guérit en le frottant rudement avec un bouchon de paille juſqu'à le faire ſaigner; on le charge pour lors de ſavon noir, que l'on fait fondre ſur le mal avec une pelle rouge pour qu'il pénetre; ſi ces maladies étoient conſidérables, après une ou deux ſaignées, il faudroit purger deux ou trois fois en quinze jours; un liniment très-ſimple dont on peut ſe ſervir utilement, eſt celui qui eſt fait avec du vieux beurre ſalé, qu'on fait fondre avec un demi-verre d'huile à brûler; on en frottera les parties tachées de galle, le plus chaudement qu'il ſe pourra. Nous n'entrerons pas avec l'auteur dans des détails ſur les maladies extérieures du cheval, nous allons ſeulement rapporter ici un recueil de ſes principales recettes.

L'onguent véſicatoire de cet auteur pour l'éparvin, ſuros, &c. ſe prépare avec quatre onces d'onguent d'althæa, & une once de mercure que l'on éteint dans pareille quantité de térébenthine, poudre de cantharides deux gros, ſublimé un gros, huile d'oignon deux gros; on mêle le tout en conſiſtence d'onguent; ſi on en retranche le ſublimé corroſif, il ſera plus doux.

Un onguent vulnéraire excellent ou propre pour les plaies, ſe prépare, ſelon cet auteur, avec de la térébenthine & de la cire, de chacune une livre & demie; de la poix jaune ou graſſe trois quarterons; on fait fondre le tout par le feu; on y ajoute deux onces de verd de gris en poudre très-fine, & on

remue le tout avec un bâton, jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi.

L'auteur ci-dessus cité prescrit pour faire croître la corne, l'onguent de pied suivant : prenez goudron, saindoux, de chacun une demi-livre; un quarteron de miel, mêlez le tout.

On trouve encore dans le recueil des recettes de cet auteur, un onguent qu'il donne pour restraintif dans les tumeurs molles, vessigons, mollettes, &c.; on prend pour le faire une demi-livre de sel, autant de soufre en canon; on met ces deux substances en poudre, & on verse deux pintes de fort vinaigre sur le mélange. Un autre onguent restraintif du même auteur, pour les tumeurs & enflures, est celui-ci : vous prenez un blanc d'œuf, vous le battez avec un morceau d'alun, jusqu'à ce qu'il soit pris & en consistance de pâte.

Outre les onguens que nous venons de rapporter, d'après l'auteur de la médecine des chevaux, nous en allons indiquer d'autres qui se trouvent encore dans sa pharmacopée; les principaux sont l'onguent dessicatif pour les creux ou crevasses, l'onguent pour les queues de rat & autres tumeurs dures & seches comme de la corne, & celui pour le farcin léger & volant; pour préparer l'onguent dessicatif, vous prenez quatre onces de miel, deux onces de céruse, & une once de verd de gris en poudre; ou bien vous prenez simplement une demi-livre de miel commun, une once & demie de verd de gris pulvérisé; vous mêlez ces deux substances avec de la fleur de farine: quand les crevasses sont obstinées, on fait un onguent avec quatre onces de térébenthine, & une once de vif argent; on incorpore ces drogues en les battant ensemble, on y ajoute deux onces de miel & autant de suif; quant à l'onguent pour les queues de rat, il se prépare, selon cet auteur, avec quatre onces de savon noir,

deux onces de chaux vive, & une quantité suffisante de vinaigre; celui pour le farcin, est un peu plus composé; on prend pour le faire quatre onces d'onguent de sureau, deux onces d'huile de térébenthine, une demi-once de sucre de plomb, deux gros de vitriol blanc pulvérisé; on mêle bien le tout dans un pot.

Nous avons encore dans le recueil du même auteur des linimens, & un mondificatif pour le farcin; dans le liniment le plus simple, il entre six onces d'huile de térébenthine, & trois onces d'huile de vitriol, qu'on mêle ensemble peu-à-peu, pour que l'effervescence ne soit pas si considérable & ne casse pas la bouteille.

Quand le farcin est invétéré, il faut le faire différemment, on prend à cet effet un demi-septier d'huile de lin, six onces d'huile de térébenthine, quatre gros de teinture d'ellébore, deux onces d'huile de laurier, une demi-once d'huile d'origan, & une pareille quantité d'eau forte double; après l'effervescence on y ajoute deux onces de goudron.

Le mondificatif pour le farcin n'est pas difficile à faire, il ne s'agit que de mêler du mercure avec de l'eau forte en consistance de liniment; le bain répercussif pour le farcin, du même auteur, nous a paru aussi très-bon, nous en allons donner la composition; il se prépare avec quatre onces d'esprit de vin, deux onces de vitriol, autant de térébenthine, & six onces de vinaigre blanc & de verjus.

Quand on a besoin d'un cataplasme mondificatif pour vieux ulceres, &c., on peut se servir, selon le même auteur, d'un mélange fait avec une demi-livre de savon noir, un quarteron de miel, deux onces d'alun brûlé, pareille quantité de verd de gris en poudre fine, & une suffisante quantité de fleurs de farine; & s'il est nécessaire de se procurer

un cataplasme astringent, pour les efforts anciens, on pourra valablement se servir de celui-ci : vous prenez pour le faire une demi-livre de goudron, une livre d'esprit de vin rectifié; vous mêlez l'un & l'autre en les faisant chauffer, ensorte que la flamme n'entre point dans le vase; vous ajoutez bol en poudre fine une once, avec quantité suffisante de farine d'avoine, pour mettre en consistance de cataplasme, auquel on associera ce qu'il faut de saindoux pour l'empêcher de se dessécher.

Nous finirons l'extrait que nous nous sommes proposés de donner du traité de la médecine des chevaux, en rapportant les deux breuvages suivans : l'un est diurétique & propre pour l'hydropisie, & l'autre confortatif propre pour le relâchement des fibres; vous prenez pour le premier breuvage des feuilles & de l'écorce de sureau, de chacun une bonne poignée; fleurs de camomille une demi-poignée, baies de genievre écrasées deux onces: vous faites bouillir le tout dans une pinte d'eau, que vous réduisez à trois demi-septiers; vous y ajoutez ensuite miel & nitre, de chacun une once.

Quant au second, vous prenez pour le faire racines de gentiane & de calamus aromaticus, de chacune quatre onces; fleurs de camomille, & sommités de centaurée, de chacune deux poignées; quinquina en poudre deux onces, limaille de fer demi-livre; faites infuser dans deux pintes de vin léger pendant une semaine; vous aurez soin de remuer le tout de temps en temps.

On lit dans la gazette d'agriculture & de commerce, une méthode pour engraisser les jumens maigres & fatiguées; on commence par leur faire manger pendant huit jours du son & des raisins mêlés ensemble, & on leur donne en outre pendant ce temps vingt livres par jour de fourrage de bled; ces huit jours passés, au lieu de son, on met de

l'avoine avec les raisins; dans très-peu de temps ces animaux reprennent ainsi leur embonpoint, mais il faut observer de faire dégrapper les raisins, & de n'en donner que de ceux qui ont été cueillis le soir, parce que ceux du matin sont si froids, qu'ils donnent la colique aux chevaux qui en mangent; ces alimens font vuider les jumens pendant les premiers jours; leur poil devient ensuite fort luisant, & enfin l'avoine mêlée avec les raisins les engraisse au point de pouvoir les vendre en peu avec avantage, quelques maigres qu'elles aient pu être auparavant.

Quand on veut entretenir les chevaux qui ne fatiguent pas en bon état, la meilleure nourriture qu'on leur peut donner est de la paille, mais le dégat que ces animaux en font, lorsqu'on leur en donne en botte, occasionne souvent une telle dépense, que personne ne leur en veut donner; pour obvier à cet inconvénient, rien n'est plus facile, il ne s'agit que de hacher la paille, afin que les chevaux ne puissent la tirer & fouler aux pieds; mais on n'emploie souvent pour la hacher que des couteaux. Il arrive 1°. que l'air renfermé dans ces tuyaux cause des tranchées; que quelques-uns de ces tuyaux coupés en sifflets s'attachent aux parois de l'estomac & des intestins, ce qui est souvent la source de beaucoup de maladies. M. le Maréchal de Saxe a fait essayer, pendant qu'il demeuroit à Chambord, de faire construire des machines qui pussent en même-temps hacher la paille, l'écraser & la rendre douce au palais des chevaux; mais ces essais furent interrompus par la mort prématurée de ce grand général; on n'a cependant pas laissé de suivre, depuis la mort de M. de Saxe, ses idées & son plan, & on est enfin parvenu à se procurer une machine qui rend la paille hachée aussi douce & aussi propre à la nourriture des che-

vaux, qu'on peut le désirer; il y a même depuis peu une manufacture établie à Paris, où se prépare cette paille hachée; on donne à chaque cheval, par repas, un boisseau comble de cette paille hachée. On la mêle avec de l'avoine, & quand les chevaux sont à la paille pour toute nourriture, on pourra leur en donner de la hachée autant qu'on le juge à propros, indépendamment des heures de l'avoine; si les chevaux faisoient difficulté d'en manger, la paille étant seule, il suffit de mêler avec cette paille hachée du son mouillé, un litron par boisseau, jusqu'à ce que ces animaux y soient habitués; on pourra aussi substituer cette paille au foin, la nourriture n'en sera que plus saine.

Il y a dans les chevaux des singularités & des variations, comme on en remarque dans tous les autres animaux, & même dans l'espece humaine; personne n'ignore que le cheval n'est pas un animal ruminant, il n'a en conséquence qu'un seul ventricule ou estomac. Au mois de décembre 1764, on ouvrit cependant, à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, un sujet dans lequel on en rencontra deux. Le visceré surabondant ou particulier à cet animal, contenoit environ trois livres d'alimens, aussi parfaitement élaborés que ceux que l'on trouve dans la panse ou dans le premier estomac de tous les bœufs; il ne consistoit point dans une simple dilatation de l'œsophage, telle qu'on l'a observé dans quelques chevaux, ou semblable à la dilatation de ce canal, qui, au col & au-dessus du sternum des oiseaux, présente une sorte de bulbe ou de sinus qui constitue ce qu'on nomme vulgairement le *jabot*. Le ventricule que l'on apperçut dans le thorax, dès l'entrée de l'œsophage dans cette cavité, étoit exactement distinct de ce tube membraneux & charnu, & en effet il se trouvoit pourvu d'une membrane, qui ne différoit en aucune maniere de

celle qui feroit la quatrieme tunique de l'estomac ordinaire de ces animaux ; on sçait que la face intérieure de cette tunique de l'estomac est partagée en deux portions, que l'on prendroit pour être très-dissemblables ; celle qui garnit l'orifice antérieur & toute la grosse extrémité, c'est-à-dire, plus d'un tiers du ventricule, paroît être une continuation de celle qui tapisse intérieurement l'œsophage ; elle est de même nature ; cette même membrane devient ensuite mammellionnée, & c'est la seconde portion.

Une tunique à peu près semblable tapissoit intérieurement le ventricule extraordinaire dont il s'agit, ni son orifice antérieur, ni ce même orifice de l'estomac commun & unique dans les chevaux, n'étoient pourvus de ce nombre infini de fibres extrêmement fortes, qui resserrent toujours ce dernier très-étroitement, & qui ne sont que la continuation de celles de l'œsophage intimement mêlées & confondues avec celles de ce viscere ; pour ce qui concerne les orifices postérieurs de l'un & de l'autre, celui du premier n'offroit rien de particulier, & sembloit n'être qu'un retrécissement du canal membraneux, dès son arrivée à la partie postérieure de la poitrine ; tandis que celui du second ne différoit en rien de ce qui est dans l'état naturel.

JUS. C'est la substance liquide qu'on tire de quelques viandes, soit par expression, soit par coction, soit par infusion ; on fait des jus de perdrix, de chapon, de bœuf, de veau, de mouton, & de poisson. *Voyez* les différentes recettes que nous en avons rapportées dans le premier volume des secrets de la nature & de l'art, qui se trouvent chez *Durand.*

K.

KERMÈS DE PROVENCE. C'est le plus renommé des gallinsectes, sa figure approche de celle d'une boule, dont on auroit retranché un assez petit segment; on trouve cet insecte sur les feuilles épineuses & les tendres rejettons d'une très-petite espece de chêne verd, connu en botanique sous le nom d'*ilex aculeata cocci glandifera ;* cet arbrisseau croît dans le Languedoc & la Provence. M. Garidel nous a donné un excellent mémoire sur le kermès, nous l'allons rapporter dans cet article. Pour parvenir à en donner une histoire plus exacte, M. Garidel, outre ce qu'il sçavoit déja, comme originaire du pays où cet animal se trouve si communément, en fit apporer à Aix, capitale de la Provence, sur l'arbrisseau même où se nourrit cet insecte, dès qu'il a commencé à y paroître; pour pouvoir mieux observer avec un microscope tous ses différens accroissemens jusqu'à l'instant de sa maturité, M. Garidel mit à cet effet le kermès dans des bouteilles de verre, quand il fut mûr, pour me servir du terme usité, & en état de faire ses grains, afin d'avoir tous les différens animaux qui en pourroient provenir. L'observateur ayant remarqué qu'après avoir séparé tous les grains que cet insecte auroit pu faire, il restoit encore dans une gousse des parties humides; il mit tous ces grains dans une bouteille à part, les gousses du kermès dans une autre pour attendre l'événement de tous les deux, en gardant les bouteilles dans un lieu tempéré.

Le kermès dans sa perfection, & lorsqu'on le

ramasse, se présente à nos yeux, dit M. Garidel, comme une gousse, dont la peau est assez ferme, luisante, de couleur de prune, couverte comme ce fruit d'une poussiere blanche, qu'on appelle *la fleur ;* cette gousse est ordinairement ronde, plus ou moins grosse qu'un pois, selon le plus ou le moins de nourriture qu'elle prend.

On distingue en Provence trois temps différens dans la production du kermès ; qu'on y désigne vulgairement sous le nom de *lou vermeou ;* dans le premier temps ces habitans disent que *lou vermeou groue*, c'est-à-dire qu'il couve : c'est lorsqu'un petit animal, même plus petit qu'un grain de millet, dans le commencement du mois de mars, après avoir passé toute l'année à rouler par la campagne, grimpe sur cet arbrisseau, s'attache à son tronc, à ses branches, & le plus souvent à l'endroit où ses feuilles prennent leur naissance, & là devenant insensiblement engourdi & immobile, il s'enfle peu à peu par la nourriture qu'il y suce. Si on l'observe dans ce temps avec le microscope, il paroît d'un très-beau rouge ; il est renfermé dans une espece de coton ou duvet qui se hérisse par petits flocons sur son dos, dessous & autour de son ventre, ce qui lui sert de nid ; sa figure est convexe comme la moitié d'une prune ; il est rayé de plusieurs lignes ou traces, & aux endroits qui ne sont pas couverts de ce coton, on voit quantité de points brillans couleur d'or ; à la place où doit être la tête, on n'apperçoit qu'un avancement qui se termine en rond, & à chaque côté de ce rond une espece de corne courbée en dedans, émoussée & raccourcie, ensorte que la tête, avec ses deux cornes, forment de chaque côté un croissant. Dans le second temps, qui est au mois d'avril, les gens du pays disent en leur langage, que *lou vermeou espelis*, c'est-à-dire qu'il commence à éclorre ; mais c'est impro-

prement qu'ils se servent de ce terme, à moins qu'ils ne veuillent dire qu'il est alors tout formé: en effet c'est dans ce temps que ce petit animal, ayant toutes les dimensions qu'il doit avoir naturellement, selon la saison & la qualité du terroir, est devenu rond & de la grosseur d'un pois plus ou moins; sa peau est plus ferme, & le coton qui n'étoit dans le premier temps que par flocons, s'est étendu sur toute la peau en forme de poudre; le kermès ne paroît plus alors que comme une gousse remplie d'une liqueur rougeâtre, à peu près semblable à du sang pâle & aqueux.

Le troisieme temps tombe vers le milieu, ou vers la fin du mois de mai, à moins que les brouillards, ou la gelée blanche ne l'aient tué ou fait tomber à terre avant la maturité, pour s'exprimer dans le langage des habitans; mais lorsqu'il n'y a point eu de contre-temps, & qu'il réussit, on trouve dans la partie inférieure de cette gousse, & proprement sous le ventre de cet animal, dix-huit cens ou deux mille grains très-petits, de figure ovale, que les gens du pays appellent *lou frasset;* ces grains sont autant de petits œufs que cet animal a déposés, & qui venant à éclorre par la douceur & la chaleur de la saison, donnent autant d'animaux semblables à celui dont ils sont sortis, & qui vont comme lui battre la campagne, jusqu'au temps auquel la nature les sollicite de grimper à cet arbrisseau, & de s'y attacher à leur tour pour perpétuer l'espece; ces œufs ne sont autre chose qu'une membrane blanche transparente, très-déliée, & pleine d'une liqueur rouge & pâle; ils paroissent la moitié plus petits que la semence de pavots blancs, & avec le microscope on les voit de la grosseur d'une cornouille ou petite jujube, bien ovale & bien unie, lorsqu'elle commence à mûrir, & dont le rouge est encore pâle; ils sont parsemés

d'une infinité de petits points brillans couleur d'or.

M. Garidel a observé que la peau du ventre de cet animal, qui est devenu kermès, & qui a été lui-même réduit en gousse, étoit remplie d'une liqueur sanglante avant la formation des œufs; mais cette peau se retire en dedans vers le dos, & forme comme une voûte à mesure que les œufs augmentent, pour leur faire place dans le vuide qui reste entre le coton & le duvet; ensorte que pour parler plus strictement, ce vuide est un petit globe dans un plus grand; ils se touchent tous deux dans l'endroit où le kermès entier adhere à l'arbrisseau par cette espece de coton qui lui sert de liaison, si bien qu'il est difficile de l'en détacher sans rompre en même-temps le coton, & faire un trou par où les œufs se répandent à terre, & on ne peut couper le kermès de haut en bas sans voir un croissant dans chacune des parties coupées; notre observateur a remarqué deux sortes de kermès, le premier est couleur de prune, & pond des œufs rouges, ainsi qu'il vient d'être dit; le second est blanchâtre & de la même grosseur que le précédent; il est couvert comme lui d'une semblable poudre ou fleur; il paroît dans le même temps & vient de la même maniere; les œufs qu'il pond sont blancs, & les animaux qui en sortent sont comme ceux des œufs rouges; ils sont les uns & les autres figurés comme des cloportes; celui qui sort des œufs rouges, est rouge; tout son corps forme une figure ovale, un peu plus pointue du côté de la queue que du côté de la tête; son dos est convexe & en voûte assez ronde; les points qui y brillent sont de couleur d'or; il est rayé dessus & dessous de plusieurs lignes en travers; il a six pieds, & sur la tête deux cornes ou antennes mobiles, qui s'écartent de côté, & qui sont presqu'aussi longues que tout

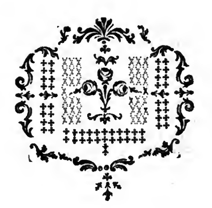
le corps ; il a deux yeux noirs & deux autres cornes fixes à la queue proche l'une de l'autre, & à peu près de la même longueur que celle de la tête ; celui qui ſort des œufs blancs, eſt d'un blanc ſale ; ſon dos eſt plus applani ; les points qui y brillent ſont de couleur d'argent, & l'ovale que forme ſon corps eſt auſſi large du côté de la tête que du côté de la queue ; en tout le reſte celui-ci eſt conforme au rouge ; il y en a peu de blancs, & infiniment plus de rouges ; les gens du pays les appellent vulgairement *la maire dou vermeou*, c'eſt-à-dire la mere des kermès.

Souvent il y a dans la même année deux récoltes de kermès ; les gouſſes de la ſeconde ſont plus petites que celles de la premiere. La teinture qu'on tire du kermès de la ſeconde récolte n'eſt pas ſi vive que celle qu'on tire de la premiere ; ces kermès de la ſeconde production s'attachent aux feuilles, tandis que ceux de la premiere s'attachent à l'écorce. Quand l'hiver eſt doux, & lorſqu'il ne fait point de brouillads ni de gelée blanche dans le printemps, on eſpere beaucoup de kermès : on obſerve que les arbriſſeaux les plus vieux, qui paroiſſent les moins vigoureux & qui ſont les moins élevés, en ſont les plus chargés, les pigeons font beaucoup de tort aux kermès ; ils en nourriſſent leurs petits, qui en meurent pour la plupart, & les vieux en ont des cours de ventre.

Les marchands qui viennent acheter le kermès pour la teinture de la ſoie & de la laine, ont ſoin d'aſperſer les gouſſes & les œufs avec du vinaigre ; ils les expoſent enſuite au ſoleil, ou à une chaleur proportionnée à celle du ſoleil, pour ſuffoquer par-là tous les animaux en état d'éclorre, & par ce moyen ils évitent la diminution de leur marchandiſe, qui, à leur détriment, prendroit la forme des inſectes dont nous venons

de parler ; le kermès de la Provence & de Languedoc, & notamment celui qu'on trouve aux environs de la mer, eſt le plus eſtimé.

Le kermès a une vertu cordiale, il paſſe pour aſtringent, fortifiant, il empêche l'avortement ; il entre dans la confection d'alkermès ; on emploie cette ſubſtance pour teindre la laine & la ſoie en rouge ; on s'en ſert auſſi dans la peinture.



L.

L

LACETS, on désigne par ce nom, en termes de chasseurs & d'oiseleurs, différens brins de crin de cheval cordelés ensemble, on en fait aussi de soie & de fils de fer, on les tend aux oiseaux pour les prendre par le pied ; les perdrix se prennent aux lacets, en les attachant à des piquets ; on les couche à platte terre dans le milieu de la passée, mais on est aussi sûr de prendre des perdrix avec ces lacets que des bécasses ; on fait aussi des lacets pour prendre des autres animaux ; on distingue en général différentes sortes de lacets ; il y en a de particuliers pour chaque animal.

LAINAGE, on donne ce nom au droit de dîme, qui est dû sur les toisons des bêtes à laine, aux curés ou seigneurs auxquels appartiennent les grosses & menues dîmes ; on entend aussi par ce nom le commerce qu'on fait des laines.

LAINE. C'est un assemblage de filets qui s'implantent dans la peau, & qui se nourrissent & croissent, ainsi que les poils de la plupart des quadrupedes ; aussi sont-ils organisés de même que les poils, puisque ces filets deviennent de véritables poils dans les pays très-chauds, & dans les pays excessivement froids. La laine differe beaucoup pour la qualité, suivant les climats sous lesquels vivent les bêtes qui la produisent, selon la nature des alimens dont on les nourrit, & selon le soin qu'on en prend ; en géral les laines sont plus ou moins longues, plus ou moins fines, plus ou moins douces & soyeuses, frisées ou droites, & de diverses couleurs. Pour que la laine soit bonne, il faut qu'elle soit soyeuse,

déliée, luisante & molle au toucher; on ne peut avoir de la bonne laine d'une brebis malade ou négligée. Si on examine les filets de la laine au microscope, on s'apperçoit que ce sont autant de tiges, qui tiennent à la superficie de la peau par une infinité de rameaux. Ces petites racines qui vont en divergeant, forment autant de canaux imperceptibles, qui portent dans ces conduits un suc vital & nourricier, que la circulation voiture & dépose dans des capsules ovales d'un tissu ferme & tendineux. Cette liqueur provient du sang par filtration; elle est saine & nourrissante, à mesure que ces qualités se rencontrent dans le sang de l'animal.

Chaque toison a trois différentes especes de laine: celle qu'on nomme mere laine, est celle du dos & du cou, après quoi vient la laine des cuisses & des flancs, & enfin celle de la gorge & de dessous le ventre, mais cette derniere est la moindre des trois; on donne le nom de laines pelades, pelures, pelies ou avalies, aux laines dont l'emploi doit être rare ou défendu, c'est-à-dire à celles que l'on abat de dessus les peaux de moutons tués, après que ces peaux ont été trempées dans la chaux; aux laines cotisées ou salies en maladies; à celles qui tombent avant le temps de la tonte; aux laines élancées, c'est-à-dire à celles qui poussent avant que la vieille soit tondue; de ce nombre sont aussi les pelades, que l'on abat depuis le mois de juin jusqu'en octobre, de même que les morilles, ou laines de moutons morts de maladies, les loix en proscrivent même l'usage. Les peignons & les bourres, je veux dire les laines qui restent au fond des peignes, & celles qui tombent sous la clef, sont encore regardées comme des laines grossieres & imparfaites; en général toutes ces mauvaises laines sont connues sous les noms de laines jettices & de

rebut; les pelades sont beaucoup plus molles & plus flexibles que la laine coupée, ou la laine de toison; aussi rendent-elles l'étoffe plus douce & plus maniable; mais ces sortes de laines n'ont ni la force ni la consistance de l'autre, & la raison en est bien évidente; ces filets cessant d'être nourris après la mort de l'animal, perdent une partie de leur substance, & se vuident du suc le plus fluide qu'ils contiennent; ce vuide est un défaut capital; c'est de lui que résulte la mollesse qui fait qu'ils cedent à la main.

Il est de fait que les étoffes fabriquées avec ces laines se creusent & se percent à la longue, ou que les vers s'y mettent. La laine a son point de maturité, au-delà & en-deçà duquel elle n'a pas acquis ou perdu le degré de bonté dont elle est susceptible suivant sa qualité, il s'ensuit de-là que la laine avalie ou coupée avant la saison est inférieure en qualité à la laine de toison.

On observe que la toison du mouton est toujours mieux garnie & plus fine que celle du bélier &, de la brebis, pourvu qu'on suppose qu'ils soient de la même race, de la même espece, & de la même qualité de laine; si cependant la brebis ne sert point à la propagation, sa toison est aussi bien conditionnée que celle du mouton. La laine du mouton est aussi préférable à celle du bélier, & à celle des brebis.

On emploie dans les arts les différentes especes de laine selon leur qualité; le bonnetier ou le drapier rejettent comme trop fortes ou trop grossieres, celles que le tapissier asservit à une infinité d'usages, aussi divise-t-on les fabriquans qui travaillent en laine en trois classes, en drapiers drapans, en bonnetiers & en tapissiers.

Ces différens artistes n'emploient la laine qu'après plusieurs préparations; on la tond d'abord, on

la lave, on la trie, on l'épluche, on la carde, ou on la peigne ſuivant ſa qualité, on la trouſſe & on la file.

Anciennement au lieu de tondre la laine, on l'arrachoit; on choiſiſſoit pour cette opération le temps où la laine ſe ſépare de la peau, & comme toute la toiſon ne quittoit pas à la fois, on couvroit de peaux chaque animal pendant quelques ſemaines, juſqu'à ce que toute la toiſon fût parvenue à un degré de maturité qu'il falloit, pour ne pas cauſer à ces bêtes des douleurs trop cuiſantes; mais on a abandonné aujourd'hui totalement cette coutume. Dès que le temps propre à la tonte eſt une fois venu, on commence par laver pluſieurs fois ſur pied la laine avant que de l'abattre, c'eſt principalement de cette opération que dépendent l'éclat & la blancheur des laines; les filets ſe trouvent par-là débarraſſés du ſuin qui les enveloppoit, recouvrent leur reſſort & leur flexibilité, ils s'élancent avec facilité & ſe fortifient en peu de jours, tandis que le lavage qui ſe fait après la coupe dégage ſeulement la laine de ſes impuretés, ſans lui rendre ſa premiere qualité & ſon ancienne conſiſtance.

Si l'année a été pluvieuſe, on ne lavera le mouton que pendant trois jours conſécutifs, avant celui où on le décharge de ſa laine; mais ſi au contraire l'année a été ſeche, on le lavera plus d'un mois auparavant; on prévient toujours par-là le déchet de la laine qui eſt très-conſidérable: dans les années de ſécherеſſe l'eau de la mer eſt préférable à l'eau douce pour les laver, & l'eau de pluie à l'eau de riviere.

La laine ainſi que toutes les autres productions, a un point fixe de maturité; on tond les brebis ſelon les ſaiſons & les climats; dans le Piémont cette tonte ſe fait trois fois l'année, pendant les

mois de juin, juillet & novembre; & dans les endroits où elle ne se pratique que deux fois l'année; la premiere de ces tontes se fait en mai, & la seconde en août; les toisons de la seconde coupe sont toujours inférieures en qualité, à celles de la premiere; en France on n'en pratique ordinairement qu'une par an, & c'est toujours en mai ou en juin; les agneaux se tondent en juillet.

Quand une bête est malade, il ne faut pas la tondre, ce seroit exposer la vie de l'animal; d'ailleurs la laine qui en proviendroit seroit défectueuse; un temps chaud, un ciel serein qui promette plusieurs belles journées consécutives, c'est ce qu'il faut choisir pour tondre les brebis.

On couvre d'un drap l'aire où l'on tond la laine; on nettoie parfaitement bien cet endroit, & on a soin qu'il soit très-sec; après avoir abattu chaque robe de laine, on la roule séparément, & on la dépose dans un lieu bien airé; on la laisse en pile le moins de temps qu'il est possible, & il seroit encore très-à propos de la porter à l'instant même au lavage, de peur que la graisse & les matieres hétérogenes dont elle est impregnée, venant à fermenter n'alterent sa qualité.

Quand la tonte est bien faite, la pousse suivante en devient plus abondante; on ne peut couper la laine assez près de la peau, & quand les moutons sont tondus, on les lave de nouveau pour donner à la nouvelle laine un essort plus facile; il faut préférer pour le lavage, ainsi que nous l'avons déja observé, l'eau salée à toute autre; les instrumens qui sont faits en forme de ciseaux, & qui se nomment en quelques endroits *fauches*, en séparant les filets de leur tige, laissent à chaque tuyau autant d'ouvertures que l'eau salée referme subitement.

Les anciens, au lieu de laver leurs bêtes après

la tonte, les frottoient de lie d'huile, ou de vin, de vieux oing, de soufre, ou de quelqu'autre liniment semblable.

Quand on a abattu la toison, la premiere façon qu'on lui donne, c'est de l'émucher, je veux dire de couper avec les instrumens précédens l'extrémité de certains filets qui surpassent le niveau de la toison. La qualité de ces filets excédens est d'être beaucoup plus grossiers, plus durs & plus secs que les autres; leur mélange dégraderoit toute la toison.

Il est à observer au sujet des laines, que la sécrétion continuelle du suint forme à la longue un sédiment & de petites croûtes qui gâtent la laine, sur-tout pendant les temps chauds. On lavera les laines immédiatement après la tonte, depuis le mois de juin jusqu'au mois d'août; plus ce lavage est différé, plus le déchet en est considérable, c'est ordinairement de moitié; ce déchet suit les années; l'altération est beaucoup plus forte, lorsqu'il n'a pas plu vers le temps de la coupe, que quand la saison a été pluvieuse; pour éviter ce déchet il suffit de laver la laine à dos pendant plusieurs semaines & même quelques mois avant le temps de la tonte.

Deux abus contribuent encore à gâter la laine; l'un est la coutume qu'on a de marquer les moutons avec des couleurs détrempées dans l'huile, & d'appliquer ces couleurs sur la partie la plus précieuse de la toison, telle que sur le dos ou sur les flancs; de pareilles marques ne peuvent point s'effacer au lavage; les éplucheurs négligent de séparer les croûtes qu'elles forment; cette opération demanderoit trop de temps; de pareilles croûtes passant dans le fil & dans les étoffes qu'on en fabrique, les rendroient tout à fait défectueuses. Un autre abus ne concerne que les pelades qui sont toujours couvertes de graisse, & de tout ce

qu'il y à de plus infect de la part des bouchers qui les abattent; il est facile d'obvier au premier de ces abus, en marquant seulement les moutons sur la tête, ou par différentes incisions aux oreilles; quant au second il n'y a que les réglemens de police qui y puissent apporter remede.

La laine se lave par tas dans l'eau dormante, dans l'eau courante de riviere, ou dans des cuves pleines d'eau. Quand les laines sont très-malpropres & difficiles à décrasser, on les dégorge dans un bain composé d'un tiers d'urine & de deux tiers d'eau; mais toutes les rivieres ne sont pas également propres au lavage; on prétend que les eaux de Beauvais sont merveilleuses pour cet effet; il seroit à souhaiter qu'on établît dans cette ville une buanderie générale pour les laines; lorsque la laine est bien lavée, on la met égoutter sur des claies; dans les années de sécheresse les marchands qui tiennent des laines de la premiere main, font ensorte qu'elles soient mal lavées, ils en éprouvent moins de déchet; & afin d'empêcher la graisse & les ordures de paroître, ils ont la ruse de farcir les toisons en les blanchissant avec de la craie ou d'autres ingrédiens semblables; une pareille fraude mériteroit bien d'être réprimée, car si on emploie les laines en cet état, les vers & les mites s'engendrent bientôt dans l'étoffe qui en est composée, & quand le fabriquant veut rendre à la laine sa qualité par un second lavage, il lui en coûte sa façon & un nouveau déchet.

La laine étant lavée on la trie, on l'épluche, on la peigne, ou on la carde, selon sa longueur, on la trousse & on la file.

Trier les laines, c'est distingues leurs différentes qualités, séparer la mere laine, qui est celle du dos, d'avec celle des cuisses & du ventre; ôter le bon d'avec le moindre, & le médiocre d'avec le mauvais.

On épluche les ordures qui s'insinuent dans la toison, pendant qu'elle est sur le dos de l'animal, les molécules du suint qui se durcissent, ou enfin des paillettes ou diverses petites matieres qui s'attachent aux toisons lavées, lorsqu'on les étend au soleil pour les faire sécher; quand on trouve des nœuds & des grosseurs dans les étoffes, cela provient le plus souvent de la négligence des éplucheurs.

En général par épluchement de la laine, on entend son écharpement; cet écharpement consiste à déchirer & à étendre les flocons qui sont trop compacts; par cette opération la laine s'imbibe plus facilement d'huile; pour la bien hüiler, il vaut mieux l'asperger d'huile que de l'arroser, & l'huiler par petites portions plutôt que par tas & en monceaux.

On peigne la longue laine, & on carde la courte; quand on la carde, il ne faut pas qu'elle le soit trop ou moins; si elle est cardée trop légérement, on laisse pour lors de petits flocons plus durs que le reste, & quand elle l'est trop pesamment, on brise les filets en les coupant; ces filets ne sont plus propres alors à donner une trême de consistance, l'étoffe en a moins de force.

Une autre opération qu'on fait encore sur la laine, est le mélange; quand on veut faire le mélange des laines de différentes qualités, pour les employer à la fabrique des draps, on se sert des mots trousser, mêler, assortir, ou rompre la laine.

Le filage est encore une de ces préparations préliminaires, pour employer la laine à en faire du drap; on la rédüit à cet effet en fil, après qu'elle a été peignée ou cardée; le fileur ne doit point trop tordre son fil, ce qui lui ôte de sa force, & fait fouler le drap; ni donner un fil inégal,

en le filant plus gros dans un endroit que dans l'autre.

Mais c'est assez parler des différentes préparations de la laine, dans un ouvrage dans lequel cette matiere ne doit être traitée que très-superficiellement; venons actuellement aux différentes especes de laines.

Les moutons d'Asie sont rouges, & ceux d'Ecosse, de l'isle Majorque & de plusieurs cantons, sont jaunes; anciennement presque toutes les bêtes à laine d'Espagne, si on excepte cependant celles de l'Andalousie, étoient noires; en France elles sont blanches, brunes, noires & tachetées; la laine qu'on préfere dans les manufactures est la blanche; elle reçoit à la teinture des couleurs plus vives, plus variées & plus foncées que celle qui se trouve naturellement colorée; & en général les laines frisées passent pour être de meilleure qualité que les droites.

Il n'y a point de laines aussi belles que celles du Corasan & de Kerman, provinces de Perse: elles sont infiniment supérieures à celles d'Espagne.

Ces toisons sont d'un beau gris argenté, toutes frisées, & plus déliées que la soie; quand les moutons de ces contrées ont mangé de l'herbe nouvelle, depuis janvier jusqu'en mai, la toison entiere s'enleve d'elle-même, & laisse la bête aussi nue & avec la peau aussi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude; après avoir lavé la laine, on la bat, les parties grossieres s'en vont, & il ne reste que le fin de la toison.

Les Tartares Usbecks & de Beschac ont des moutons chargés d'une laine grisâtre & longue, frisée au bout en petites boucles blanches, & serrées en forme de perles; une pareille fourure est la plus précieuse de toutes celles dont on se sert en Perse, si on excepte cependant la zibeline; on nourrit ces

moutons avec grand soin & le plus souvent à l'ombre, & lorsqu'on est obligé de les mener à l'air, on les couvre de même qu'on fait les chevaux.

On ne voit point en France de ces belles laines, quoique celles du Levant y soient fort communes; ces dernieres nous viennent de Constantinople & de Smyrne par Marseille; les Turcs, bien différens des autres peuples, emploient la meilleure à leur usage, & tâchent de déguiser ce qu'ils ont de plus commun pour le passer aux étrangers. En général les laines de Constantinople & de Smyrne ont de la douceur & de la qualité; celles d'Alep & de Chypre sont dures & seches.

Parmi les laines d'Europe, celles qui sont les plus estimées sont celles d'Espagne & d'Angleterre, & on rapporte aux qualités de celles-ci toutes les autres laines, selon qu'elles en approchent plus ou moins; on divise par conséquent toutes les qualités de laine en deux classes principales; on rapporte à la classe des laines d'Espagne les laines courtes, & à la classe de celles d'Angleterre les laines longues.

Il n'est pas surprenant que la laine d'Espagne soit aussi bonne qu'elle l'est, on trouve réuni dans ce royaume tout ce qui peut contribuer à l'excellence des bêtes à laine; le climat, les pâturages & les eaux. Les chaleurs sont moins vives en Espagne, notamment dans la Castille, qu'en Afrique, & l'hiver n'est point dans ces cantons de rigueur qui oblige à renfermer les troupeaux pendant des mois entiers; les pâturages de Castille & de Leon sont on ne peut pas meilleurs, & les eaux sont enfin d'une qualité unique; il s'y trouve des rivieres & des ruisseaux dont l'eau opere visiblement la guérison des maladies auxquels les moutons sont sujets; les eaux du Xenil & du Daro, qui ont leurs sources dans la Sierra Niveda, montagne de Grenade,

ſont douées d'une vertu inciſive, propre à purifier la laine, & à rendre la ſanté aux animaux les plus languiſſans.

Les laines d'Eſpagne ont pour qualités d'être douces & ſoyeuſes, fines, déliées, & molles au toucher; on les diviſe dans le pays, en fines, moyennes & inférieures; la plus fine ſe nomme prime, celle qui ſuit, ſeconde, la troiſieme, tierce; on diſtingue par ces noms la qualité des laines de chaque canton; on y ajoute encore ceux des endroits d'où viennent ces laines; par prime Ségovie on entend la laine la plus belle de ce canton, & comme les primes de Portugal, de Leon & de Rouſſillon, ſont en qualité de Ségovie; on les déſigne auſſi par le même nom; on appelle ſeconde ou refleuret de Ségovie, celle de la ſeconde qualité; & on nomme enfin tierce Ségovie, la laine de la moindre eſpece.

Les plus belles laines d'Eſpagne nous viennent de l'Andalouſie, de Valence, de Caſtille, d'Arragon & de Biſcaye, & parmi les laines d'Arragon, celles des environs de Sarragoſſe ſont les plus eſtimées, de même que celles du voiſinage de Ségovie, parmi celles de Caſtille; la laine de l'Eſcurial eſt miſe au-deſſus de toutes les laines qu'on peut tirer de l'Eſpagne; elles ſont dans un état affreux de malpropreté, quand elles nous arrivent; il faut les nettoyer & les laver dans un bain compoſé d'un tiers d'urine & de deux tiers d'eau; cette opération leur donne pour lors un éclat ſolide, mais elle occaſionne un déchet de cinquante-trois pour cent; de pareilles laines ont encore le défaut de fouler beaucoup plus que les autres ſur la longueur & la largeur des draps, dans la fabrique deſquels on les fait entrer ſeules; quand on les mêle, il le faut faire avec précaution, car comme elles ſont ſujettes à ſe retirer plus que les autres,

elles forment dans les étoffes de petits creux & des inégalités très-apparentes; on en fait cependant un grand uſage, tant en France qu'en Angleterre, même dans la fabrique des draps fins & des plus belles étoffes; on emploie ſans mélange la laine de l'Eſcurial dans la manufacture des Gobelins; la prime de Ségovie & de Villecaſtin, eſt d'uſage pour la fabrique des draps, des ratines, & autres ſemblables étoffes façon d'Angleterre & de Hollande; on ſe ſert de la ſégovienne ou refleuret pour faire le drap d'Elbœuf, & d'autres de pareille qualité; la tierce entre dans les draps les plus communs, tels que ceux de Rouen où de Darnetal.

Tout le monde ſçait le cas qu'on fait des couvertures & bas de Ségovie; quoiqu'on emploie la laine d'Eſpagne dans toutes ces fabriques, elle n'eſt cependant pas univerſellement bonne pour toutes ſortes d'ouvrages; elle n'eſt pas, par exemple, aſſez longue pour les tapiſſeries dont la perfection exige que les chaînes, avec beaucoup de portée, ſoient fortement tendues, & que leur tiſſu, ſans être épais, ſoit aſſez ferme, aſſez élaſtique, pour réſiſter aux coups & au maniement des ouvriers, qui ſans ceſſe les tirent, les frappent & les allongent; mais elle eſt très-bonne à corder, un mouton en porte juſqu'à quatre ou cinq livres.

Les plus belles laines, après celles d'Eſpagne, nous viennent d'Angleterre; la plus parfaite de toutes eſt celle des environs de Cantorbery.

En général la belle laine d'Angleterre eſt plus longue & plus luiſante que celle d'Eſpagne, mais en revanche elle eſt un peu moins fine & moins douce au toucher; elle eſt d'un beau blanc, propre par conſéquent à recevoir les teintures les plus belles, & eſt en même-temps très-nette; il y a ſur-tout en Angleterre une eſpece particuliere de laine qui eſt très-belle, & en même-temps remarquable par

ſa longueur ; elle porte le nom de laine de bouchon, à cauſe de la forme de ſes paquets qui ſont faits comme des bouchons de paille, dont on ſe ſert pour frotter les chevaux.

Les bêtes à laine angloiſes dont les toiſons ſont les plus belles, ſont d'une petite race ; elles ont de la laine qui pend juſque ſur le nez ; l'eſpece commune, qui eſt la plus ancienne, fournit des toiſons de groſſe laine de valeur médiocre, & l'eſpece bâtarde, qui provient de l'accouplement des béliers eſpagnols avec des brebis communes, fournit de la laine qui contient le milieu entre celles des deux eſpeces précédentes; c'eſt avec la laine d'Angleterre, que la longueur rend propre à différens uſages, qu'on fait les chaînes qui demandent d'être fortement tendues, quoiqu'elles aient beaucoup de portée ; elle eſt encore la ſeule, par ſa propreté & ſa blancheur, propre à recevoir les couleurs de feu & les nuances les plus vives ; on la fait entrer dans la fabrique des draps de Valogens, des ſerges de Londres ; c'eſt auſſi avec cette laine qu'on fait en bonneterie des bas qui ſe nomment, pour cet effet, bas de bouchon ; on en fait auſſi de très-belles couvertures ; on la peigne & on la file pour différens ouvrages à l'éguille & ſur le canevas.

Ce qui rend les laines d'Angleterre ſi bonnes, c'eſt la température du climat de ce royaume ; on y eſt moins ſujet qu'en France aux viciſſitudes des ſaiſons, les abris y ſont plus fréquens, le froid n'y eſt pas exceſſif, & les animaux pâturent nuit & jour dans les plaines ; leurs toiſons ne contractent point par ce moyen aucune ſaleté, & ne ſont pas gâtées par l'air épais des étables, ni par la fiente ; les pâturages s'y trouvent encore diverſifiés ſelon les différentes eſpeces de bêtes à laine, & on remarque dans les eaux d'Angleterre les mêmes propriétés que dans celles d'Eſpagne pour ces animaux ;

on a grand soin dans ce pays de laver les laines sur pied, elles en sont plus éclatantes & ne souffrent à la suite que très-peu de déchet au lavage. On trouve des filets de laine d'Angleterre qui sont quelquefois longs de dix ou douze pouces, & on tire jusqu'à sept ou huit livres de laine par toison des moutons de race angloise, quoiqu'ils soient cependant fort petits.

Avant que d'entrer dans le détail de la laine de France, il convient de dire encore un mot sur celle de Hollande ou de Flandre; ceux de Hollande tirent leur origine des Indes Orientales, & ceux de Flandre viennent de cette race, & n'ont point dégénéré; nous ne connoissons point en Europe de moutons aussi gros, il s'en trouve qui ont jusqu'à cinq ou six pieds de long de la tête à la queue; leur hauteur & leur grosseur sont proportionnées de même; ces animaux ont une laine d'une blancheur éclatante, & le plus ou moins de longueur des filets dépend de leur finesse; les moutons du Texel portent depuis dix jusqu'à seize livres de laine longue, fine & soyeuse. Les toisons de Dunkerque ont leurs filets longs de douze pouces ou environ, & pesent depuis vingt jusqu'à vingt-cinq livres en laine, mais la toison d'un mouton dont la laine est frisée à ses extrémités, ne passe pas le poids de huit à dix livres. C'est la plus parfaite laine de Flandre; elle est très-fine, douce au toucher, & d'une grande blancheur, les filets sont au plus longs de six pouces; on prétend que les plus belles laines de Hollande ne le cedent pas en qualité à celles d'Angleterre; celles de Flandre sont à peu près pareilles, elles sont aussi blanches, mais ce qui les fait quelquefois rebuter, c'est qu'elles conservent toujours un peu de suin dans les filets, ce qui provient sans contredit de l'air grossier & de la fiente des bergeries, par le peu de soin qu'on

a des troupeaux ; c'est pour cette raison qu'elles ne prennent pas aisément les belles teintures de cramoisi, d'écarlate & de jonquille ; elles s'emploient cependant dans nos manufactures de calmandes, de camelots, d'étamines, & autres especes d'étoffes, qui exigent une laine longue & fine.

Voyons actuellement les laines de France ; on en trouve dans le royaume qualité d'Espagne, qualité d'Angleterre, & qualité intermédiaire, selon les races différentes de moutons établies dans les différentes provinces de ce royaume, & le soin que l'on y prend de ces animaux ; il n'est aucune qualité de laine qu'on ne rencontre en France, depuis la laine de Roussillon qui passe pour qualité d'Espagne, celle de Flandre qui se vend pour laine d'Angleterre, jusqu'aux plus mauvaises toisons de l'Allemagne, & des moutons cornus des montagnes d'Auvergne.

Les beaux moutons du Roussillon & du Languedoc, ne different pas beaucoup de ceux des plaines de Ségovie ou d'Espagne ; leurs toisons pesent ordinairement quatre livres ; les Bérichons sont ensuite ceux qui en approchent le plus ; ils donnent une laine fine qualité d'Espagne, courte, touffue, mais grasse & difficile à laver ; ce qui les distingue des autres moutons, est leur ventre pelé.

Le Solognien ne differe pas beaucoup du Bérichon, il est cependant plus long & un peu plus gros, & a le ventre pelé de même ; les sauteurs sont une race du Nivernois & du Morvaut, leur taille est ronde & ramassée, & leur laine moins bonne que celle du Solognien, aussi une livre de laine de celui-ci en vaut deux de ceux-là ; le mouton Champenois differe par la taille selon les races ; quelques-uns produisent une laine luisante, un peu longue & assez fine, leur toisons sont très-peu garnies, & à peine rapportent-elles deux livres

de laine; quant aux moutons du Limousin & de l'Auvergne, ils portent tous des cornes, les brebis de ces provinces ne sont pas bien grosses ils ne donnent que très-peu de laine, encore est-elle jarreuse, tachetée de noir & de peu de qualité; le mouton Allemand est facile à reconnoître, ses oreilles sont noires & on remarque un cercle jaune autour de ses yeux, sa toison pese au plus cinq livres, au temps même de la tonte.

Les Flandrins, ainsi que nous venons déja de l'observer, sont les plus puissans de tous, on en tire quelquefois jusqu'à seize livres de laine, & cette laine est longue comme celle d'Angleterre, fine, soyeuse & blanche, lorsqu'elle n'est pas salie, douce au toucher; un bon mouton gras Flandrin peut peser depuis quatre-vingt-dix livres jusqu'à cent vingt-cinq, & on en tire du suif depuis vingt-cinq jusqu'à trente; le mouton d'Artois est beaucoup plus rond que le Flandrin, & sa laine est aussi moins belle, une toison de cette espece d'animaux ne pese tout au plus que huit à dix livres dans le temps de la tonte; ce qui caractérise ce mouton, ce sont ses oreilles longues & pendantes; il y a deux sortes de moutons en Picardie; le Picard commun, qui donne quatre livres & demie de laine commune, & le mouton gras de Beauvais qui passe deux hivers à l'engrais dans les étables, ce qui fait en tout quinze mois; on tond ce mouton en avril, & il donne pour lors depuis huit jusqu'à neuf livres de laine.

Nous distinguons de plusieurs especes de moutons Normands, ils ont cependant presque tous la tête rousse & les pieds de même; la grosse espece de mouton du Vexin Normand, porte jusqu'à dix livres d'une laine dure, & l'espece commune du même endroit en porte six livres, cette laine est un peu longue & moins grossiere que celle du mouton de

de la grosse espece; la tête du mouton de la petite espece est courte; le moins estimé des moutons Normands est celui d'Alençon, sa laine est dure & ressemble à du poil de chien, une toison de cette laine peut peser trois livres & demie; ces especes de moutons ont des cornes & un corsage fort long.

Le cauchois a la tête & les pieds d'un roux foncé, & sa laine est assez bonne, il en donne pour l'ordinaire quatre livres; nous n'avons point en Normandie de mouton aussi petit que le cotentin, il peut donner au plus deux livres & demie d'une laine courte & assez fine; on fait grand cas de la laine des Baucerons, leurs toisons pesent jusqu'à cinq livres Ce qui distingue cette variété de moutons des autres, c'est une espece de fraise de longue laine qu'ils ont autour du col & à la tête; celle-ci en est garnie jusques sur les joues & les yeux.

Depuis quelque temps on a fait passer en Bretagne des béliers de Flandres & de Hollande, ils y réussissent assez bien; probablement que la race qui en proviendra, approchera quelque jour de la Flandrine, elle pourra fournir alors des laines qualité d'Angleterre.

L'espece de moutons de la Saintonge & de Charente, qu'on appelle Flandrins, n'est pas la vraie espece de Flandre; ceux qui passent pour les plus grands Flandrins de Charente, ont au plus trois pieds de longueur & deux pieds de hauteur; ils portent deux livres & demie de laine; le nom de Flandrins ne leur a été donné que parce qu'on donna dans le pays le nom de Flandres à trois lieues de marais qu'on y avoit desséchés, & qu'on y fit pâturer des moutons.

La plupart des races dont nous venons de parler, ont été mêlées dans presque toutes les provinces, il est par conséquent impossible de les retrouver dans leur pureté primitive; dans le Roussillon, le

Languedoc & la Flandres, on s'attache autant qu'on peut à maintenir les races sans mélange, il y va de l'intérêt de chaque particulier. Avant de finir ce qui concerne la laine, nous observerons qu'on peut s'en servir pour l'amélioration des terres. M. Mills recommande pour cet effet, non-seulement les rognures de draperie, mais encore les portions de laine où on imprime quelquefois une marque avec la poix sur le corps des moutons; il veut qu'on répande les rognures d'étoffes, après les avoir coupés par morceaux d'environ un pouce en quarré, sur la terre avant de donner le labour qui précede celui des sémailles; par ce moyen elles commenceront à pourrir, quand on retournera la terre pour semer; cet auteur ajoute qu'il se trouve des endroits où on répand ces rognures sur les terres fortes, aussi-tôt après y avoir semé le grain.

Si on en croit Evelyn, la laine porte un grand préjudice aux arbres par sa grande onctuosité; mais il s'en attache ordinairement si peu à l'écorce, qu'on ne peut pas vérifier ce fait; il n'est pas moins vrai cependant qu'on feroit très-bien de défendre les arbres contre les approches du bétail, car souvent ils en reçoivent de grands dommages

LAISSER. C'est un terme dont les chasseurs se servent pour accoupler les chiens, & sur-tout les lévriers; ils l'appellent aussi *trait*. On se sert encore de ce nom pour désigner les lieux où les loups aiguisent leurs ongles.

LAISSÉES. On désigne par ce nom, en termes de vénerie, les fientes du loup, du sanglier & des autres bêtes noires.

LAIT. On donne ce nom à une liqueur blanche qui est filtrée par les mammelles des femmes & des femelles quadrupedes, pour servir de nourriture à l'animal au moment de sa naissance, jusqu'à ce qu'il puisse en prendre d'autres; il est arrivé quel-

quefois que les hommes & les mâles d'autres animaux ont eu du lait, mais ce fut en petite quantité.

Le lait provient du chyle, sans cependant qu'on puisse le qualifier de tel, quoiqu'il paroisse y avoir beaucoup de rapport; il y a une très-grande différence entre ces deux substances: 1°. le lait a d'abord moins de sérosité que le chyle: 2°. il a été plus trituré par les routes qu'il a faites pour parvenir aux mammelles: 3°. il se change en substance caséeuse, ce qui n'arrive pas au chyle: 4°. ce dernier ne contracte point d'âcreté comme le lait; ainsi, à tous égards, ces deux substances sont totalement différentes.

Le lait considéré physiquement, & à l'aide d'un microscope, est une espece d'assemblage de globules respectivement inégaux, irréguliers dans leur forme, & répandus dans une liqueur diaphane. Les chymistes distinguent dans cette substance, trois principes différens: une partie butyreuse, qui est la crême; une caséeuse, qui constitue le fromage, & l'autre séreuse, qui est ce qu'on nomme *lait clair*. La crême est une substance huileuse, très-douce, elle s'aigrit & devient rance, lorsqu'elle se trouve exposée à une chaleur de plus de soixante degrés du thermometre; les végétaux fournissent souvent une matiere qui a beaucoup de rapport avec la crême; une des principales propriétés de la partie caséeuse du lait, c'est de se durcir beaucoup, & de devenir presque semblable à la sustance des cornes; elle s'amollit au feu, ainsi qu'elle, & exhale en brûlant une odeur fétide; quant à la partie séreuse, elle paroît contenir des particules animales subtiles, du moins si on en juge par le phlegme qui s'éleve lors de la distillation du lait, car le phlegme, sans être acide, ni alkali, a une odeur & un goût désagréables. Quand les animaux

ne se nourrissent que de végétaux, leur lait est une liqueur qui tient réellement le milieu entre les substances végétales & les animales; c'est, pour ainsi dire, un suc animal qui n'est encore qu'ébauché, il tient par conséquent beaucoup du végétal; c'est par cette raison qu'il conserve presque toujours, ou du moins en partie, les propriétés des plantes qu'ont mangé les animaux, dont il est tiré.

M. Macquer, ce grand chymiste, prétend ou du moins présume, dans sa chymie pratique, que le lait des animaux carnassiers tient moins de la nature de leur chair, que celle de la chair des frugivores, dont ils se nourrissent. Si on mêle des acides avec le lait, on en tire des sels neutres, semblables au sucre par ses chrystalisations; ce sel a un goût de manne, tant qu'il n'est pas entiérement dépuré de la partie caséeuse par des filtrations répétées; & il se trouve même en assez grande quantité, puisque deux pintes de lait en fournissent deux onces & demie; on a observé que le lait qu'on exprimoit des mammelles des animaux, quelques heures après le repas, est de beaucoup préférable à celui qu'ils nous fournissent, quand ils n'ont pas eu le temps d'avancer leur digestion. La raison qu'on en peut apporter est sans doute, parce que les différentes circulations que cette liqueur a subies, ont considérablement augmenté les mauvaises qualités que pouvoient avoir les alimens, où l'ont toujours perfectionné d'elles-mêmes.

Le lait d'ânesse se décompose bien plus facilement que celui de vache; le sel qui résulte de ce lait est plus abondant que celui qui provient du second; les Tartares se nourrissent du lait des jumens, préférablement à celui des vaches, & les Lapons ne font usage que du lait de rennes.

Le lait qui donne le plus de crême est le meilleur, c'est par conséquent celui qui fournit le plus

de beurre ; mais les fromages n'en ſont pas ſi bons ; il faut tenir le lait proprement en été, & ne pas le laiſſer repoſer plus d'un jour après avoir été trait, de peur que la trop grande chaleur ne le faſſe cailler ; mais en automne on peut le laiſſer plus long-temps ſans l'employer, en hiver le froid comme le chaud le fait également cailler.

On reconnoît le bon lait à ſa blancheur & à ſon odeur ; celui qui eſt bleuâtre n'eſt pas gras, & celui qui eſt trop clair eſt mêlé d'eau ; pour éprouver le lait, rien n'eſt plus facile ; il eſt cenſé être de bonne qualité quand, après être mis ſur l'ongle, il ne coule pas comme de l'eau, mais qu'il y demeure attaché en forme de perle.

Le lait varie ſelon la nourriture de l'animal ; le lait des vaches & des moutons qui mangent du thlaſpi a odeur d'ail, en contracte le goût ; la qualité en eſt ſi mauvaiſe qu'il s'étend même encore ſur le beurre & le fromage qu'on en retire ; pour diſſiper le mauvais goût, il ne s'agit que de donner d'autre nourriture à l'animal, & de lui faire garder l'étable pendant ſept ou huit jours ; un foin ſec & bien choiſi qu'on ſubſtitue à ce thlaſpi, fait paſſer inſenſiblement tout ce que cette ſubſtance laiteuſe peut avoir contracté de déſagréable. L'ache de montagnes, ou la liveſche qui croît ſur les hautes montagnes des Alpes, & qu'on cultive dans les jardins, communique pareillement un mauvais goût au lait des vaches, qui en ſont cependant fort avides ; je ſuis ſûr de ce fait pour en avoir fait l'expérience moi-même ; je fis donner un ſoir à une vache une ou deux poignées de liveſche, elle la mangea avec voracité ; le lendemain matin quand on voulut boire de ſon lait, il avoit un ſi mauvais goût & une odeur ſi forte, qu'il ne fut pas poſſible d'en uſer intérieurement.

L'euphorbe, qui paſſe pour une eſpece de tithy-

male, de même que toutes les autres plantes laiteuses de cette famille, dont le suc est âcre, caustique & d'une couleur de lait, donnent aussi un goût très-désagréable au lait; les moutons n'en ont pas plutôt mangé, qu'ils ont aussi-tôt la diarrhée; ils en sont néanmoins très friands, de même que les vaches, qui sont souvent malades pour en avoir mangé.

Le lait des chevres, qui est astringent, & qu'on ordonne dans les maladies de consomption, notamment quand il y a cours de ventre séreux, ne tire sa vertu que de ce que ces animaux se plaisent à brouter les bourgeons de chêne, d'épine blanche & autres arbustes & plantes astringentes; quand on se sert du lait de chevre comme médicament, il faut avoir soin d'empêcher ces animaux de brouter des plantes connues par l'âcreté & la causticité de leurs sucs; le lait de vache est altéré par le laitron, quand elles en mangent, quoique ce soit la nourriture favorite des lievres.

M. Hagstram, célebre médecin Suédois, a observé que toutes les plantes ombelliferes changeoient entiérement le goût du lait.

Le lait s'emploie, tant comme aliment que comme médicament; celui de vache est plus en usage, il abonde en matières butyreuses, ce qui le rend épais, gras, très-propre à nourrir & à rétablir les parties solides, & il est beaucoup plus agréable que le lait de la brebis, de la chevre & de l'ânesse; on le prépare de plusieurs façons pour le rendre plus agréable; on le laisse d'abord reposer pendant quelque temps; on leve ensuite la crême qui s'est formée par dessus; on la fouette, elle devient pour lors ténue & facile à digérer; on lui donne le nom de crême fouettée; on fait aussi cailler le lait, nous avons indiqué la méthode qu'on emploie pour le faire, à l'article *fromage*, voyez cet article; il s'en

ſépare le *ſerum*, qui ſe nomme petit lait; celui-ci eſt rafraîchiſſant & humectant, mais le caillé a de la peine à digérer, il produit même des humeurs groſſieres; quant au lait, il eſt doué d'une vertu rafraîchiſſante, ſi on l'emploie cependant en aſſaiſonnement, il perd un peu de cette qualité, d'autant qu'on le fait cuire, & que cette cuiſſon le prive de ſa qualité rafraîchiſſante.

Il eſt à obſerver, au ſujet du lait crud, qu'il ſe trouve ſeul dans l'eſtomac, lorſqu'on en veut faire uſage, ſans quoi il s'altere & ſe corrompt très-aiſément, mais quand il eſt cuit il eſt plus propre à ſouffrir le mélange des alimens, il n'eſt plus ſujet à s'aigrir & à ſe cailler dans l'eſtomac comme le crud.

La vraie propriété du lait eſt non-ſeulement de rafraîchir, mais encore d'adoucir; il conſerve cette derniere qualité dans l'aſſaiſonnement, il la communique encore aux viandes avec leſquelles on le mêle; il en acquiert encore deux autres par la cuiſſon; l'un eſt de lier les parties trop ſubtiles des alimens, l'autre de reſſerrer un peu le ventre, & d'être par conſéquent très-bien aſſocié avec les viandes qui ſont trop relâchantes; quand on prend du lait le matin pour ſe rafraîchir, il vaut mieux le prendre crud que cuit, & ſeul que mêlé avec des alimens; cette nourriture ne convient nullement aux mélancholiques; elle ſe caille ſur leurs eſtomacs.

Nous ne conſidérerons pas ici le lait comme médicament, nous en avons traité ſuffiſamment dans nos lettres périodiques ſur les végétaux & les animaux, qui ſe trouvent chez Durand.

LAITANCE ou LAITE; c'eſt la partie des poiſſons mâles où eſt contenue la ſemence; cette ſubſtance eſt un manger délicat qui peut même tenir lieu de viande à pluſieurs infirmes. Si on en croit M. Andry, pluſieurs étiques ſe ſont trouvés guéris par l'uſage des laitances.

LAITÉ ; ce mot s'entend d'un poiſſon qui a une laite ; on eſtime beaucoup plus une carpe laitée qu'une carpe œuvée, la chair en eſt de meilleur goût.

LAITERIE ; c'eſt l'endroit où l'on met le lait, où on bat le beurre, & où on fait des fromages ; il faut pour qu'une laiterie ſoit propre à l'uſage qu'on lui deſtine, qu'elle ſoit dans une bonne ſituation, chaude en hiver & fraîche en été, afin que le laitage puiſſe s'y conſerver, malgré les chaleurs & les gelées ; il faut encore qu'elle ſoit nette, fermée, bien enduite de mortier, & blanchie, & que la fenêtre ſoit garnie d'un bon treillis à petites mailles, enſorte que les chats, les rats, n'y aucune vermine n'y puiſſent pénétrer ; on place parmi les différentes uſtenciles d'une laiterie, les tables, ais, terrines, pots de différentes grandeurs, baquets, batate dont on ſe ſert pour battre le beurre, claies, eccliſſes, moules, cuilleres de bois, couloirs, &c. ; on lave ſouvent ces différens uſtenciles, pour que le laitage ſoit garanti de toute ordure.

LAMBEAU. On donne ce nom à la peau velue que le cerf dépouille en un certain temps de ſon bois, & qu'on trouve au pied du fréouer.

LAMPAS ou FEVE ; c'eſt, en terme d'art vétérinaire une enflure qui ſurvient au palais de la bouche du cheval, derriere les pinces de la mâchoire ſupérieure ; cette groſſeur cauſe de la douleur au cheval en mangeant, particuliérement lorſqu'il mange du grain ; quand on veut faire partir cette feve, il faut en faire l'opération, ce qui demande beaucoup de dextérité de la part de l'opérateur, ou du maréchal.

LAMPROIE. On nomme ainſi un poiſſon, tantôt de mer, tantôt de riviere, qui nage pour l'ordinaire en grande eau, il fait partie de la famille des poiſſons cartilagineux ; il eſt long, gluant, ſemblable à une anguille, excepté la tête qui a

une figure ovale; sa bouche, sans être fendue, ni longue, ni très-large, est cavée comme celle des sangsues; elle se trouve garnie de dents jaunes, très-aiguës & très-menues, comme triangulaires, & rangées sans ordre dans toute sa capacité; ce poisson est rond, & sa queue menue & un peu large, son corps est d'un jaune tirant sur le verd, tacheté & pointillé de noir, son ventre est blanc, & son dos parsemé de taches bleues & blanches; sa peau est lisse, ferme & dure; sa surface est visqueuse, ou pour mieux dire, couverte d'une bave très-gluante. La lamproie a de chaque côté de son corps sept trous ronds, qui lui servent d'ouies, & entre ses yeux ou plus haut, & au milieu de la tête se trouve un conduit qui va jusqu'au palais, par le moyen duquel ce poisson attire & rejette l'eau, comme les poissons qui ont des poumons. La lamproie nage au-dessus de l'eau, & rien ne seroit plus aisé que de l'étouffer, si on la tenoit par force sous l'eau; elle a des yeux ronds & profonds; on ne lui trouve ni langue ni nageoires; elle se sert des replis de son corps pour nager, & pour fendre l'eau; elle est munie de deux especes de petites ailes, dont l'une est placée sur le bout de sa queue, & l'autre un peu plus haut; son cœur se trouve enveloppé dans un cartilage auquel le foie est attaché; celui-ci est bleu, peu tacheté, & dénué de fiel; depuis la bouche jusqu'à l'anus, ce poisson n'a qu'un seul conduit, qui est long, étroit par les deux bouts & large au milieu. Au lieu d'arrêtes, la lamproie a sur l'épine du dos un cartilage en forme de corde, dans lequel est renfermée de la moëlle.

La lamproie n'est point vivipare, comme l'ont pensé quelques naturalistes, mais elle est ovipare; elle s'attache si fortement aux rochers & aux navires, qu'à peine peut-on l'en arracher, c'est ce

qui la fait nommer par quelques auteurs *sangsue de mer*; elle leche & suce les pierres, les rochers & la surface intérieure des vases dans lesquels on auroit pu l'enfermer; elle vient déposer au printemps ses œufs dans les rivieres, après quoi elle retourne dans la mer; c'est pour lors le temps qu'on en pêche beaucoup; ce poisson vit d'eau & de matière bourbeuse, ses œufs ne sont pas plutôt déposés qu'il devient sec & dur; il ne vit que deux ans; les petites lamproies, connues ordinairement sous le nom de lamprillons ou lamproyons, ne sont pas plus grosses qu'un ver de terre; il s'en vend beaucoup à Toulouse sous le nom de *chatillons*, & à Rouen sous celui de *sept œil*.

La méthode la plus commune pour pêcher la lamproie, est de se servir de la nasse, filet connu qu'on peut tendre à la décharge d'une vanne de moulin; il se trouve des personnes exercées qui prennent ce poisson à la main, en jettant dans les endroits où il y en a, une composition faite avec de la chair d'esturgeon, huit gros de graine de rhue sauvage, & autant de graisse de veau mêlée ensemble, bien pilées & réduites en petites boulettes de la grosseur d'un pois; cette amorce les étourdit & les enivre.

La chair de lamproie est tendre, délicate & d'un bon goût au printemps, mais dans toute autre saison elle est dure, coriace & de très-peu de goût; on l'appelle alors *lamproie cordée*; la lamproie mâle est préférée à la femelle dans les alimens, & celle d'eaux vives est aussi meilleure que celle qu'on pêche ailleurs; cet aliment est nourrissant, il contient beaucoup de parties huileuses & balsamiques, propres à s'attacher aux parties solides & à en réparer les pertes; mais elle contient en même-temps un suc lent, visqueux & grossier, qui la rend difficile à digérer; elle ne convient qu'aux bons esto-

macs, & eſt contraire aux goutteux, aux graveleux, & à tous ceux qui abondent en humeurs gluantes & viſqueuſes.

Les lamproies ſe préparent de différentes façons pour être ſervies ſur nos tables: on les fait bouillir, rôtir ou frire; on les met en pâte, on les ſale, on les fume pour les conſerver plus long-temps, & pour les tranſporter plus aiſément d'un lieu dans un autre. Le vin & les aromates ſont très-bons pour l'aſſaiſonnement de ce poiſſon; ils le rendent plus facile à digérer, en atténuant ſes ſucs groſſiers & viſqueux; quelques-unes ſaignent la lamproie, & l'ayant fait cuire par tronçons avec du vin blanc, du beurre, du ſel, du poivre, des fines herbes & une feuille de laurier, on en jette le ſang par-deſſus avec un peu de farine frite & des capres; on prétend que cette préparation de la lamproie eſt la plus ſaine & la plus délicate, la viſcoſité s'en trouve pour lors entiérement corrigée; elle ſe mange auſſi à la ſauſſe douce, cuite avec du vin, du beurre, de la canelle & du ſucre; les anciens l'apprêtoient avec de l'huile vierge, de la ſaumure, du vin de Chio, du poivre blanc & du vinaigre; les lamprillons ont un très-bon goût, & une chair plus délicate que les groſſes lamproies, ils ſont cependant difficiles à digérer; les cuiſiniers françois font des ragoûts de lamproie & l'accommodent, tantôt aux champignons, tantôt à la ſauce douce ou rouſſe; tantôt grillée à l'huile, & frite; ils en font auſſi des pâtés & des potages.

La graiſſe de lamproie eſt émolliente & adouciſſante; on en frotte le viſage & les mains de ceux qui ont la petite vérole, pour empêcher qu'il n'y reſte des marques.

Avant de finir l'article de ce poiſſon, nous obſerverons qu'il eſt très-ſujet à une maladie ſinguliere. Certains inſectes s'attachent à ſes yeux : ſelon Mu-

ralto, ces insectes ont deux pieds longs & ronds, avec des nœuds & des pointes blanches & luisantes; leur ventre est épais, ponctué & rond, mais plat comme celui des punaises; des deux côtés de la tête sortent des especes de bras, qui soutiennent un œil fort transparent & convexe; outre cet œil, Muralto a observé à la tête de ces insectes deux autres yeux noirs, une petite barbe, & une gueule fort large. L'œil que les bras soutiennent, & qui n'est probablement qu'un suçoir, est fortement attaché à l'œil de la lamproie; de sorte que ces insectes semblent sucer l'humeur des yeux de ces poissons, & les aveuglent.

LANCER; c'est en général la même chose que si on disoit faire sortir une bête de son fort, & la faire partir pour donner à courre aux chiens; lancer un cerf, c'est le faire partir de la reposée; lancer un loup, c'est le faire partir du liteau; & lancer une bête noire, c'est la faire partir de sa bauge.

LANGOUSTE; c'est un crustacé qui est très-commun dans la Méditerranée. Il vit parmi les rochers; & pendant l'hiver on le pêche à l'embouchure des rivieres. Il fait partie de la famille des écrevisses de mer; il n'a point de sang; sa croûte est molle, ses deux cornes sont longues, & garnies d'aiguillons devant les yeux, avec deux autres cornes au-dessus, plus déliées & plus courbes; son dos est rude & plein d'aiguillons; sa queue est semblable à celle de l'écrevisse, & elle se dépouille de sa croûte, de même que le font tous les animaux de son genre: la langouste differe cependant des écrevisses en ce qu'elle a deux pieds de chaque côté sans pinces plates, ou qu'elle a au plus une pince à crochet; elle a cinq nageoires à la queue, & le reste est couvert de tablettes minces; ces crustacées se battent entr'elles avec leurs cornes, & se nourrissent de petits poissons qu'elles trouvent autour d'elles.

Le homard eſt une autre eſpece d'écreviſſe de mer, qui a beaucoup d'affinité avec la langouſte ; on en diſtingue de deux ſortes, le gros & le petit ; le gros eſt fort commun dans nos mers & ſur nos côtes ; ſa cuiraſſe cruſtacée eſt ſemée de taches bleues plus ou moins grandes, ſur un fond rougeâtre qui couvre le tiſſu bleu ; & quand cet animal eſt cuit, ſa cuiraſſe devient rouge ; devant ſes yeux ſe trouvent deux cornes longues & plus menues que celles de la langouſte, & deux autres plus petites ; il ſort auſſi du milieu de ſon front une autre petite corne platte, large & découpée en ſcie des deux côtés ; ce cruſtacé a dix pieds, en y comprenant ſes deux bras faits en tenailles, dont il ſe ſert comme d'une main ; ſes bras ſont ſans jointures abſolues, & ne ſont point velus ; mais il s'en trouve deux autres plus petits qui le ſont ; les bouts ſont faits en forme de becs d'oiſeaux ; la partie de deſſus eſt mobile, & ſerrée comme celle de deſſous, qui eſt immobile ; ces ſerres ſont dentées en dedans ; un de ſes deux bras eſt toujours plus gros que l'autre ; il n'y a que le premier de ſes pieds de chaque côté, le plus près des grands bras, qui ſe trouve fendu par le bout ; ſa queue eſt couverte de cinq anneaux cruſtacés ; le bout en eſt large, & comme garni d'ailes pour nager ; ſes yeux ſont courts, petits, bien différens en cela de ceux de la langouſte ; mais ſa bouche eſt également fendue en long ; ſes dents, ſa langue, ſon eſtomac, le conduit par où deſcend la nourriture, & les autres parties intérieures de ſon corps, ſe trouvent les mêmes dans l'un & l'autre de ces cruſtacés. On ſe ſert dans les ports de mer de la langouſte & des homards en guiſe d'alimens, ſurtout parmi le menu peuple

LAPIN ; c'eſt un petit quadrupede aſſez connu ; les marchés de Paris en ſont journellement garnis. Pluſieurs auteurs, entr'autres M. Briſſon, l'ont réuni

dans le même genre que le lievre ; & en effet ; il a ainsi que lui deux dents incisives à chaque mâchoire, sans aucune dent canine ; sa queue est pareillement fort courte, & très-velue ; ses oreilles sont longues ; sa levre supérieure est fendue ; ses jambes de derriere sont plus longues que celles de devant ; ses doigts sont au nombre de cinq, garnis d'ongles aux pieds de devant ; mais aux pieds de derriere ils ne se trouvent qu'au nombre de quatre ; le dessus de son pied est toujours velu, & tout son corps est couvert de poils doux & épais, communément variés de brun, de gris & de roux : le ventre du lapin domestique est pour l'ordinaire blanc, & en général cet animal est plus petit que le lievre. Quant à la description anatomique de ses parties intérieures, il n'est pas moins ressemblant au lievre ; c'est ce qu'assure Paulini, dans sa logographie. Voyez la description du *lievre* dans l'article qui le concerne : d'ailleurs, tout le monde connoit les ouvrages de Blesius ; cet auteur traite de l'anatomie du lapin de façon à ne rien laisser à desirer sur cet objet ; & Needham dévelope en particulier les différentes membranes de son fœtus.

M. de Buffon rapporte dans son histoire naturelle, que malgré la ressemblance du lapin & du lievre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ces deux animaux ne se mêlent point ensemble ; aussi quoiqu'ils paroissent être d'un même genre, il en fait deux classes distinctes & séparées : J'ai fait élever, dit ce célebre naturaliste François, des lapins avec des hases, qui sont les femelles des lievres, & des lievres avec des lapines ; ces essais, ajoute-t-il, n'ont rien produit ; ils n'ont servi tout au plus qu'à faire connoître que ces animaux si semblables par la forme, sont cependant de nature assez différente, pour ne pas même produire des especes de mulets. Un levreau & une jeune lapine, à peu-près du même

âge, n'ont pas, continue cet auteur, vécu trois mois ensemble; dès qu'ils furent un peu forts, ils devinrent ennemis; & la guerre continuelle qu'ils se faisoient, finit par la mort du levreau. De deux lievres plus âgés, (ce sont toujours les propres termes de cet auteur érudit,) que j'avois mis chacun avec une lapine, l'un eut le même sort; & l'autre, qui étoit très-ardent & très-fort, qui ne cessoit de tourmenter la lapine, en cherchant à la couvrir, la fit mourir à force de blessures, ou de caresses trop dures. Trois ou quatre lapins de différens âges, que je fis de même appareiller avec des hases, les firent mourir en plus ou moins de temps; ni les uns ni les autres n'ont produit. Je crois cependant, & c'est par où finit l'observateur académicien, pouvoir assurer qu'ils se sont quelquefois réellement accouplés; au moins y a-t-il eu souvent certitude que malgré la résistance de la femelle, le mâle s'étoit satisfait; & il y avoit plus de raison d'attendre quelque produit de ces accouplemens, que des amours de la poule & du lapin, dont on a débité l'histoire dans le temps.

Les lapins entrent en amour dès qu'ils ont atteint l'âge de six mois, soit mâles, soit femelles; les femelles portent pendant trente jours; elles n'ont pas plutôt mis bas leurs petits, que presqu'à l'instant elles s'accouplent; aussi donnent-elles régulierement tous les mois leur portée, & pour l'ordinaire depuis deux jusqu'à six, & même quelquefois davantage.

Il y a deux sortes de lapins, qui sont des vraies variétés; l'un qu'on nomme lapin de garenne, & l'autre lapin de clapier; ce dernier est domestique. Les lapins domestiques varient pour les couleurs, comme tous les animaux domestiques, dit M. de Buffon; le blanc, le noir & le gris sont cependant les seuls qui entrent ici dans le jeu de la nature: les lapins noirs sont les plus rares; mais il s'en trouve beaucoup de blancs, encore plus de gris. Pres-

que tous les lapins ſauvages ſont même de cette derniere couleur, de même que la plupart des domeſtiques ; il n'y a aucune portée où il ne s'en trouve de gris, & même en plus grand nombre, quoique le pere ou la mere ſoient tous deux blancs, ou tous deux noirs, ou l'un noir & l'autre blanc.

On nomme lapins riches ceux dont tous les poils ſont colorés d'un très-joli petit-gris ; les yeux des lapins riches, de même que ceux du blanc, ſont preſque toujours d'un rouge de feu ; quand le lapin eſt jeune, il porte le nom de lapreau ; les lapins de garenne paroiſſent avoir le poil plus doux & moins épais, le corps plus agile, moins gros, & être d'un naturel plus éveillé, & qui tient plus du ſauvage que les lapins de clapier ; auſſi leur chair paſſe-t-elle pour être plus délicate ; & c'eſt ſans contredit à cauſe de cet air de liberté que ces animaux reſpirent. Ils ne ſe trouvent pas ſuffoqués comme ceux des clapiers ; la nourriture profite davantage à ces derniers, d'autant qu'ils ne prennent que très-peu d'exercice ; leur corps en devient plus gros & plus gras ; ils ſont par conſéquent auſſi moins alertes, & leurs yeux ſont plus endormis & mois gais. Quoi qu'il en ſoit, on eſt cependant bien obligé d'avoir quelquefois recours aux lapins de clapier pour peupler les garennes ; & ce n'eſt qu'à la longue qu'ils ſe dépouillent de leur naturel groſſier, pour en reprendre un autre plus ſubtil, & pouvoir mériter par-là le vrai nom de lapins de garenne.

Pour connoître ſi un lapin eſt de garenne, rien n'eſt plus facile ; le poil qu'il a ſous le pied & deſſous la queue doit le faire connoître : ce poil doit être ſenſiblement de couleur rouſſe. Souvent, avant de porter les lapins de clapier au marché, on brûle un peu le poil pour le faire rouſſir, & pour les faire paſſer par ce moyen pour des lapins de garenne ; mais on s'en apperçoit bien vîte : il n'y

n'y a qu'à porter cet endroit du lapin au nez ; on ſent à l'inſtant le rouſſi : le goût fait auſſi très-bien diſcerner la chair des lapins de garenne d'avec la chair des lapins domeſtiques. Mais à quoi cela peut-il ſervir alors ? il eſt trop tard & même inutile de s'en appercevoir. Volten, en parlant de la fécondité des lapins, qui eſt très grande, ainſi que nous l'avons déja obſervé, rapporte une choſe preſqu'incroyable : il dit que d'une ſeule paire qui fut miſe dans une iſle, il s'en trouva ſix mille au bout d'un an. Il eſt ſûr, & c'eſt la réflexion que fait à ce ſujet M. de Buffon, que ces animaux ſe multiplient ſi prodigieuſement dans les pays qui leur conviennent, que la terre ne peut fournir à leur ſubſiſtance ; ils détruiſent les herbes, les racines, les grains, les fruits, les légumes, & même les arbriſſeaux & les arbres ; & ſi l'on n'avoit pas contre eux le ſecours des furets & des chiens, ils feroient déſerter les habitans de ces campagnes.

Le lapin eſt beaucoup plus robuſte & plus hardi que le lievre ; quand cet animal eſt une fois irrité, il ſe bat vigoureuſement & long-temps ; il n'exige preſqu'aucun ſoin de la part de l'économe champêtre : il ſçait lui-même ſe bâtir des terriers pour ſe loger ; & dès qu'ils ſont une fois faits, il ne les oublie jamais, quelqu'éloigné qu'il puiſſe être. Le bon & franc lapin meurt toujours, dit le proverbe, dans ſon terrier ; quand il en ſort, il ne ſonge pour lors qu'à courir par ſauts & par bonds, en tournoyant çà & là, ſans prendre même garde au terrier d'un autre de ſes ſemblables. C'eſt le matin & le ſoir qu'il prend ſes ébats ; & pour le reſte du temps il a grand ſoin de ſe tenir caché. On lui remarque beaucoup de vîteſſe dans ſes courſes ; mais, malgré cela, dès qu'une fois il eſt dépayſé, il eſt à l'inſtant pris. Sa voix eſt aigüe, & ſon ouie fin ; il n'eſt jamais un moment ſans être aux aguets ; &

le moindre bruit le fait fuir avec précipitation. Dès qu'il s'apperçoit de quelque danger dans un endroit, il l'abandonne pour n'y plus retourner.

Le lapin rumine comme le lievre, & se nourrit des mêmes herbes, grains & fruits: on donne aux lapins domestiques pour nourriture, du chiendent, des choux, du pain, de la laitue romaine, du laiteron, de la bruyere, du serpolet, des sommités & épluchures de celeri, de l'avoine, du foin, du son, des pelures de fruit, des baies de genievre, des fruits tant sains que pourris, du seneçon, du porreau, du marrube, de la millefeuille, de la renouée, du petit liseron, des branches de saule, de la vigne, du trefle, de la luzerne, des plantes entieres de pois & de feves, toutes sortes de plantes légumineuses, du persil, des carottes tant domestiques que sauvages, du chenopode à feuilles sinuées, & autres plantes de cette nature; mais quant à la laitue pommée, aux branches de bouleau, aux feuilles de panais, à celles de camomille, ces animaux ne s'en soucient pas; ils ne veulent pas même en manger. Une habitude qu'a le lapin, c'est de battre toujours la terre de ses pieds de derriere; il excite par ce mouvement un son désagréable. De tous les animaux, c'est peut-être un de ceux qui haïssent & craignent le plus l'eau; aussi ne boit-il presque jamais. Le continuateur de la matiere médicale de Geoffroi rapporte que dans le dernier débordement de la loire, qui a noyé une quantité de gibier étonnante, on a observé que plusieurs lapins, prêts à être submergés, avoient eu l'instinct de grimper sur des arbres, de l'écorce desquels ils ont vécu uniquement jusqu'à ce que les eaux se fussent retirées. On s'est apperçu plusieurs fois de la même chose dans d'autres inondations.

La plupart des auteurs avancent que les lapreaux naissent les yeux ouverts; mais l'expérience prouve

le contraire, car ces animaux ne voient clair qu'au bout de neuf à onze jours. Les lapines ont un très-grand attachement pour élever leurs petits; elles les tiennent chaudement, en les enveloppant du poil le plus mollet qu'elles s'arrachent elles-mêmes du ventre; elles les dérobent même souvent par-là à la connoissance des mâles, qui par jalousie pourroient les tuer. Si par hasard on vient à toucher leurs petits, elles se mettent pour lors en colere, & même elles les abandonnent, ou bien elles en conçoivent tant de dépit, qu'elles les mordent & les tuent. Les mâles se battent quelquefois pour les femelles, & se mutilent l'un & l'autre à coups de dents les oreilles ou les pattes. Quelquefois ils font fuir les chiens, & les poursuivent même encore hardiment. Les chats jouent avec les lapreaux, & finissent souvent par les dévorer. On raconte qu'à Orléans il s'est trouvé une lapine couverte par un chat; elle fit des petits, dont les uns tenoient plus du pere, & les autres plus de la mere; ils étoient tous gros comme des lapins ordinaires, mais plus familiers & plus caressans: ils aimoient beaucoup le lait, & mangeoient pour tout le reste de tout ce que les lapins se nourrissent.

Pour distinguer un lapreau d'avec un lapin, rien n'est plus facile: on le tâte uniquement sur le dehors des pattes de devant au-dessus de la jointure; si on y trouve une grosseur comme une petite lentille, on peut être assuré qu'il est jeune: la tête de cet animal peut encore servir de signe distinctif; car le nez du lapreau est plus pointu & plus tendre; cependant cette seconde marque n'est pas si sûre que la premiere.

Olivier de Serres nous donne connoissance, dans son théâtre d'agriculture, d'une méthode qu'on a découvert pour châtrer les lapins, afin de rendre leur chair plus tendre & plus délicate. On prétend

que la chair des mâles châtrés surpasse en bonté autant celle des femelles, que celle des chapons l'emporte sur celle des poules. Pour châtrer les lapins, on leur coupe les testicules avec un couteau bien tranchant; & après avoir graissé la plaie avec du vieux oing, sans la coudre, on les renvoie dans la garenne : ils s'y guérissent bien vîte d'eux-mêmes. On peut faire cette opération dans toutes les saisons de l'année; cela est très-indifférent.

Pline rapporte, dans son histoire naturelle, qu'il y a eu autrefois en Espagne une ville toute entiere minée & creusée par des lapins : il ajoute qu'on ne doit pas être surpris de cet effet extraordinaire, puisque d'autres animaux, qui paroissent plus méprisables que les lapins, ont fait des ravages aussi considérables.

Le lapin est originaire des climats chauds; les seuls endroits de l'Europe où il y en a eu anciennement sont la Grece & l'Espagne : on l'a transporté de là dans des climats plus tempérés, tels que l'Italie, la France & l'Allemagne, où il s'est naturalisé. Dans le nord il ne sçauroit vivre que dans les maisons; il périt dès qu'il est abandonné à la campagne.

Cet animal nuit beaucoup aux travaux des cultivateurs; il détruit les racines, les graines, les fruits, les légumes, & même les arbrisseaux. Quand on veut l'écarter des bleds qui sont en herbe & des vignes qui sont en bourgeon, on fiche le long des bords de la piece de terre, à six pieds l'un de l'autre, de petits bâtons soufrés auxquels on met le feu; & on recommence ce manege de cinq jours en cinq jours, jusqu'à ce que le bourgeon de la vigne & le bled soient hors de danger. Plusieurs motifs doivent donc autoriser la chasse du lapin; la délicatesse de son goût, l'excessive multiplication des individus, & le tort qu'il fait à l'agriculture.

Il y a plusieurs observations préliminaires à faire

pour un veneur au sujet de la chasse du lapin : cet animal ne va gueres que par sauts & par bonds ; si l'un d'eux change de terrein, dans l'appréhension d'être surpris par les chasseurs, tous les autres s'empressent de le suivre : il a aussi des ruses dont on ne doit point être la dupe ; il ferme (*Voyez* garenne) quelquefois avec du sable le trou où il gîte, dans la crainte qu'on ne vienne le surprendre. Il quitte rarement son fort ; mais si on vient à le dépayser, il est bientôt pris. Il court encore avec une rapidité étonnante, quand il n'a qu'une carriere de deux ou trois cents pas ; mais il se fatigue aisément, & le chasseur & les chiens ne doivent point se décourager. Il est encore à observer que quand on poursuit le lapin, il se terre ; & que quand il se trouve éloigné de son terrier, il se fait des trous, où il se réfugie. L'habitude de la chasse instruit parfaitement des ruses du lapin : ces ruses sont bornées ; mais l'esprit de l'homme ne l'est point.

Il y a différentes manieres d'attraper le lapin : nous allons entrer ici dans quelques détails sur les différentes chasses qu'on fait de cet animal ; la premiere est au fusil.

Le chasseur va dans une garenne qu'il sçait fournie de lapins, & ferme en silence les ouvertures de tous les terriers qu'il rencontre ; il met ensuite en chasse un basset bien instruit qui fait partir l'animal, tandis que lui-même, le fusil à la main, se tient sur un terrier pour attendre sa proie ; le lapin, se trouvant poursuivi avec vivacité, cherche pour lors son asyle, le chasseur l'apperçoit, saisit le moment favorable, & le tire. Il est à observer que cette chasse, quelqu'amusante qu'elle puisse être, est cependant dangereuse pour les garennes ; car si un lapin blessé s'échappe & vient à mourir dans son terrier, il empoisonne tous les lapins qui y gîtent avec lui.

La seconde espece de chasse se fait à l'affut. On

entend par affut, en terme de venerie, un lieu caché, où le chasseur patient attend son gibier au passage. Les chasseurs qui vont à l'affut, dit l'auteur du dictionnaire théorique & pratique des chasses, doivent être d'un tempérament robuste, pour supporter impunément les intempéries de l'air & les fatigues qui sont la suite de ce violent exercice. Ils doivent être encore fort patiens; car le gibier ne vient pas toujours à point nommé. Cet auteur conclut de-là que cette chasse à l'affut ne peut être l'amusement d'un grand. Quand on veut se procurer ce plaisir, il faut se munir d'un habit de toile, & choisir ensuite bien son affut, c'est-à-dire, un endroit où l'on puisse se tenir commodément & de façon à ne pouvoir être apperçu par le gibier; on monte ordinairement sur un arbre touffu, & on observe : on gardera sur-tout un profond silence; car le lapin a l'oreille alerte, & s'épouvante au moindre bruit. Avec toutes ces précautions, la chasse à l'affut peut devenir très-lucrative.

La troisieme chasse du lapin est au furet; nous en avons parlé à l'article *furet*. Voyez cet article.

La quatrieme est au panneau. On nomme ainsi un filet qu'on tend dans un chemin ou dans la passée d'un bois. On commence d'abord par observer de quel côté doit venir le lapin, afin de tendre le filet de façon que l'animal n'ait pas le nez au vent, ce qui suffiroit pour lui faire rebrousser chemin. On prend ensuite trois ou quatre bâtons de quatre pieds chacun, & gros comme le pouce, pointus par l'extrémité inférieure, & un peu courbés par le bout supérieur. On les pique en terre un peu en panchant, & cependant en droite ligne, & on les éloigne également les uns des autres. On attache le filet à ces bâtons par les mailles d'en-haut; mais il ne doit y tenir que fort peu, & tomber aussi-tôt que le lapin y entrera. Le panneau étant une fois tendu,

on s'éloigne à dix ou douze pas, & on se cache dans un buisson. On a sur-tout grand soin de ne point passer dans la voie de l'animal, & de se tenir caché dans un buisson en gardant cependant le plus profond silence. Quand le lapin aura passé le chasseur de cinq ou six pieds, celui-ci frappera des mains; le gibier, qui se croit alors poursuivi, s'élancera à l'instant dans le filet, & se trouve ainsi pris. On tend ce filet le matin à la pointe du jour, & on reste à l'affut une demi-heure après que le soleil est levé, sur-tout pendant les grandes chaleurs de l'été. On peut aussi prendre ce divertissement le soir, une demi-heure avant le coucher du soleil, & on reste pour lors en embuscade jusqu'à ce que la nuit soit fermée. Il est à observer, au sujet de la chasse du panneau, que ce filet, qui se tend assez commodément dans un temps calme, ne peut pas rester tendu dans un temps orageux; souvent même le gibier s'en échappe pendant le calme, quand on n'est pas assez prompt. Pour remédier à tous ces inconvéniens, on a recours à un autre panneau; mais il est beaucoup plus embarrassant que le premier. On prend à cet effet deux bâtons de la longueur de quatre pieds, de la grosseur de deux ou trois pouces, & unis à chaque bout; on attache ensemble, au bas de quelqu'arbre, à un pied & demi de terre & hors du chemin, les deux bouts de ficelles qui sont du même côté du filet, & on tend ces ficelles de façon qu'elles soient assez lâches par le milieu pour pouvoir poser entre deux les bâtons; de ces bâtons le premier se place au bord du chemin, ayant un bout sur la ficelle d'en-bas, & l'autre sous l'autre bout de cette ficelle; après quoi on marche au travers du chemin par derriere le filet, en tenant la ficelle d'enhaut, afin que le bâton ne se défasse point. Quand on est arrivé à l'autre bout du chemin, on accommode le second bâton comme le premier, en faisant

cependant en ſorte que tous deux penchent un peu du côté où doit venir le gibier qu'on attend, afin que l'animal donnant dans le filet, faſſe ſortir le bâton d'entre les ficelles, & s'enveloppe dans le piege. Il faut néceſſairement pour une pareille chaſſe de la patience, du ſilence & de l'induſtrie.

La cinquieme chaſſe eſt au pan contremaillé. Le pan contremaillé eſt un filet double, beaucoup moins embarraſſant que les panneaux ſimples, mais très-facile à être apperçu. On le tend dans les chemins; & il arrive ſouvent que pluſieurs lapins s'y prennent à la fois. On obſerve dans cette chaſſe toutes les mêmes précautions recommandées pour la chaſſe précédente; on monte ſeulement quelquefois ſur un arbre, & au lieu de frapper des mains, on jette ſon chapeau pour pouſſer le gibier dans le filet.

La ſixieme eſpece de chaſſe du lapin eſt à la fumée: celle-ci peut ſuppléer à celle du furet, que tout le monde n'eſt pas en état d'exécuter. On prend du ſoufre & de la poudre d'orpin, qu'on brûle dans un parchemin ou du drap; on place ces ſubſtances à l'entrée du trou, de ſorte que le vent chaſſe la fumée dedans; le lapin ſort à l'inſtant de ſon terrier par l'autre extrémité; mais on a eu ſoin auparavant d'arrêter cette extrémité par des poches; l'animal s'y trouve enveloppé, & le chaſſeur qui eſt auprès ſaiſit ſa proie.

On chaſſe encore le lapin au collet, & c'eſt la ſeptieme chaſſe que nous rapporterons. Le collet eſt une eſpece de lacet coulant fait de fil de fer ou de laiton, qu'on frotte avec du genêt ou du ſerpolet. On le met dans la paſſée du lapin, en l'attachant à quelque piquet, en ſorte que le gibier ne puiſſe y paſſer ſans y mettre la tête: le lapin s'y prend beaucoup plus aiſément que le lievre, quoiqu'il ſoit cependant plus ruſé. Il arrive quelquefois que cet animal, quand il s'apperçoit qu'il eſt pris, au lieu de

tirer comme le lievre a coutume de faire, détourne la tête pour trancher le collet avec ses dents : pour obvier à cela, on attache le collet avec du fil de fer, & le lapin ne peut plus alors faire de mouvement qu'il ne s'étrangle.

Il y a encore un autre moyen pour empêcher que le collet ne soit coupé par le lapin. On plante au bord de la passée un piquet deux fois gros comme le pouce, de la longueur d'un pied, & on y pratique à un pouce de l'extrémité supérieure une ouverture à pouvoir passer le petit doigt; on prend un collet de fil de laiton avec une ficelle un peu forte, qu'on attache dans le trou du piquet; on la lie au bout d'une branche d'arbre qu'on tient par ce moyen pliée; on fait entrer ensuite dans le trou qu'on a ménagé un petit bâton long d'un pouce, & un peu moins gros que le petit doigt, en sorte que la branche rendue à elle-même ne puisse attirer le collet après elle, & que le collet soit retenu par le petit bâton, à cause du nœud que font la ficelle & le collet attachés ensemble. Après tous ces préparatifs, on ouvre le collet de la grandeur de la passée: le premier lapin qui donne dans le piege, le veut couper; mais au moindre mouvement, il fait tomber le petit bâton qui retient la baguette élastique, & l'animal s'étrangle. C'est pour l'ordinaire autour des haies, des jardins & des clos qu'on tend ces collets: les lapins s'y rendent pendant la nuit pour tout dévaster; & leur avidité leur coûte toujours la liberté, & quelquefois même la vie.

Enfin, la derniere chasse du lapin est à l'écrevisse. On se sert de cet animal pour l'attraper, quand on ne veut employer ni furets, ni armes à feu. On tend des poches à une extrémité d'un terrier, & à l'autre on glisse une écrevisse : cet animal arrive peu à peu au fond de la retraite du lapin, le pique, & s'y attache avec tant de force, que le quadrupede

eſt obligé de fuir; il emporte avec lui ſon ennemi, & vient ſe faire prendre dans le filet qu'on lui a tendu à l'ouverture du terrier. Cette chaſſe exige beaucoup de patience; & la raiſon en eſt bien évidente : les opérations de l'écreviſſe ſont très-lentes; mais en revanche elles ſont plus ſûres que celles du furet. Toutes ces différentes chaſſes du lapin ſont on ne peut pas plus amuſantes.

Le lapin eſt d'un grand uſage parmi nos alimens. Pour qu'il ſoit bon, il faut le choiſir tendre, gras, bien nourri, & qu'il ne ſoit ni trop jeune, ni trop vieux. Quand il eſt trop jeune, il produit beaucoup d'humeurs viſqueuſes; quand au contraire il eſt trop vieux, ſa chair eſt ſeche, dure, & difficile à digérer.

Le meilleur temps pour manger du lapin eſt l'hiver; ſa chair eſt alors plus tendre & plus mortifiée : toute perſonne, de quelque âge & de quelque tempérament que ce ſoit indiſtinctement, peut en uſer, pourvu cependant que ce ſoit modérément, & que cet animal ait toutes les qualités requiſes. On vante par préférence le lapin de garenne; & quand on veut employer dans les cuiſines les lapins de clapier, il faut avoir ſoin de leur donner à manger, quinze jours auparavant de les tuer, toutes ſortes de plantes aromatiques, & principalement des baies de genievre.

La médecine ne fait pas grand uſage de cet animal; on n'employe que ſa graiſſe. On attribue, & avec raiſon, à cette graiſſe une vertu nervale & réſolutive; on en frotte les membres retirés, endurcis & eſtropiés, afin de leur rendre leur état naturel. Cette graiſſe n'eſt pas moins bonne pour fortifier les articulations, & pour réſoudre les tumeurs ſchirreuſes.

Les fourrures qu'on fait avec les peaux de lapin ſont fort eſtimées. M. la Rouviere, Bonnetier du Roi, a trouvé, il y a environ douze ou quatorze ans, le moyen d'employer le poil de lapin en filaſſe, en y ajoutant un peu de ſoie pour en faci-

liter l'opération : il se sert pour ce mêlange de l'espece de soie qu'on nomme fantaisie. Il a fait faire avec ce fil des étoffes de différentes couleurs, qui étoient tout à la fois très belles, légeres & chaudes : feu M. de Mairan, de l'académie royale des sciences, est le premier qui a fait usage en 1762 de ces étoffes. Depuis ce temps, les ouvriers qui ont été employés par l'inventeur ont publié cette nouvelle façon de fabriquer des étoffes ; & actuellement on en fait dans plusieurs manufactures de France, principalement à Rouen. Si on pouvoit multiplier dans nos climats les lapins d'Angola, comme on y multiplie déja les chats de ces contrées, il seroit inutile de joindre de la soie à leurs poils pour les filer ; ils sont assez longs : d'ailleurs ils sont souples, & en même temps soyeux. Le poil du lapin ainsi filé n'est pas seulement utile pour la fabrique des étoffes, mais on l'emploie encore dans toutes sortes de bonneterie. M. la Rouviere s'en sert pour faire des bas, des gants, & autres ouvrages de pareille nature ; cette matiere l'emporte même sur toute autre pour des ouvrages de cette espece, tant pour la durée, que pour la chaleur & la bonté. Le poil de lapin, quand il a été coupé de dessus la peau de l'animal & mêlé avec de la laine de Vigogne, s'emploie encore dans la fabrique des chapeaux, qu'on appelle pour cette raison *chapeaux Vigognes* ou *dauphins*. Ce poil se tire ordinairement de Boulogne sur mer, de quelques autres endroits du royaume, & pour la plus grande quantité des pays étrangers, principalement de la Moscovie, par la voie de Hambourg, de Lubeck & de Hollande : l'Angleterre & la Flandre en fournissent aussi.

LARD. C'est une graisse ferme qui tient le milieu entre la peau & la chair des cochons & sangliers. Voyez ce que nous en avons dit à l'article *cochon*. C'est la nourriture des gens de la campagne ; mais

elle eſt très-mal-ſaine pour ceux ſur-tout qui ne font point d'exercice violent. Quand la graiſſe de lard eſt devenue rance & acrimonieuſe, elle ne peut produire que de mauvais effets ſur l'eſtomac, & quelquefois excorier la bouche & le goſier.

LARME DE PLOMB. C'eſt, en terme de venerie, le petit plomb qui ſert à tirer aux oiſeaux.

LARMIERS; on donne ce nom à des fentes qui ſont au-deſſous des yeux du cerf: il en ſort une liqueur jaune, qu'on nomme larme de cerf; cette larme ou gomme s'épaiſſit.

LAYE; on appelle ainſi la femelle du ſanglier. Elle a les pinces moins groſſes que celles du mâle; mais les allures en ſont plus longues & plus aſſurées. Dans le temps du rut on obſerve que les allures de ces deux animaux ſont les mêmes pour la longueur, mais que celles du ſanglier ont la face plus ronde. On diſtingue la laye par ſon âge; car elle eſt jeune, ou grande, ou vieille: elle met bas au commencement du printemps; on donne à ſes petits le nom de marcaſſins.

Les chaſſeurs ſe gardent bien de pourſuivre les layes à la chaſſe. Ces animaux doivent être ménagés, à cauſe de leurs petits; il ne ſeroit pas prudent de ſacrifier au plaiſir d'un moment l'intérêt de pluſieurs années.

LAYLA, LAYLA CHIENS. C'eſt un terme dont le piqueur ſe ſert pour tenir des chiens en crainte, lorſqu'il s'apperçoit que la bête eſt accompagnée, pour les obliger à en garder le change.

LESSE. C'eſt une corde de crin, longue de trois braſſes ou environ, avec laquelle on tient les levriers accouplés; les chaſſeurs tiennent en leſſe leurs chiens, juſqu'à ce qu'ils ayent découvert le gibier, ſur lequel ils les lâchent enſuite.

LEVRAUT. C'eſt le petit d'un lievre. Les meilleurs levrauts ſont ceux qui naiſſent en janvier. Pour

s'assurer de la jeunesse d'un levraut de trois quarts, ou qui est parvenu à sa grandeur naturelle, on lui prend les oreilles, & on les écarte l'une de l'autre ; si la peau se relâche, c'est une marque qu'il est jeune & tendre ; mais si elle tient ferme, c'est un signe non équivoque qu'il est dur, & que ce n'est pas un levraut, mais plutôt un lievre.

LEVRETTE. C'est la femelle du levrier; on nomme ses petits *levrons*, *levriers*.

LEVRIER. C'est une espece de chiens. V. art. *chien*. Il est haut monté sur ses jambes; sa tête est longue & menue; son corps fort délié. Il est très-bon pour courir le lievre. On en distingue de quatre especes : le levrier d'attache, le levrier de plaine, le levrier franc & le métis, & le petit levrier d'Angleterre. Le levrier d'attache est celui que les Ecossois, les Irlandois, les Scythes, les Tartares & autres peuples du nord estiment tant. Ils l'emploient à courir le sanglier, le loup, le taureau sauvage & le bufle. Dans la Scythie il s'en trouve même d'assez forts pour pouvoir attraper les tigres & les lions ; mais le plus grand usage qu'on fait de ces animaux dans ces contrées, est de garder le bétail qu'on n'y enferme jamais.

Le levrier de plaine est de tous les animaux le plus agile ; on vante sur-tout beaucoup ceux de Picardie, de Champagne & de Thrace. Pour qu'ils soient bons, il faut qu'ils soient de grande race, de grande haleine, & d'une vîtesse extrême ; & les Portugais préferent les mieux rablés, gigotés & courts, pour bien courir le lievre sur les côteaux & les montagnes.

Le levrier franc & le levrier métis viennent d'Espagne & de Portugal ; ils proviennent probablement de quelque race de chiens courans. Ces especes de chiens ne deviennent jamais gros, ni gras ; ils sont très-propres pour chasser dans un terrein inculte & rempli de broussailles ; ils ne vont qu'en bondissant

après le gibier, qui y eſt fort commun; ils l'inveſtiſſent de façon qu'ils ne manquent jamais de l'attraper. On nomme ces levriers chamaigres. La queue des métis de cette race eſt velue, & les oreilles ſont pendantes.

Quant au petit levrier d'Angleterre, il faut choiſir celui qui eſt le plus haut pour courir dans une garenne, ou dans quelque lieu clos. On l'y tient en leſſe proche des epinieres faites exprès, & qui ſont éloignées des trous où les lapins ſe retirent, étant hors de terre. Quand on veut faire courir le petit levrier, on bat les epinieres; il en ſort un lapin, qui voulant regagner ſon trou, ſe trouve barré, & ſouvent pris par le chien. On eſtime comme les plus vigoureux les levriers dont le palais ſe trouve imprimé de grandes ondes noires; on choiſit à cet effet ceux qui ſont tiſonnés, à gueule noire, & qui ont le corps marqueté de très-grandes taches, le pied ſec, une encolure longue, la tête petite & longue, le poil longuet, & plus de chair à la partie poſtérieure qu'à l'antérieure.

LÉZARD. Il y a pluſieurs eſpeces de ces animaux : nous ne parlerons ici que de ceux qu'on rencontre dans le royaume, dont il y a deux eſpeces, le lézard commun & le lézard vert. Le premier varie en grandeur & en couleur; il a ordinairement le corps long de cinq à ſix pouces, & large d'un demi-pouce vers ſon milieu; ſa tête eſt triangulaire, applatie, couverte d'amples écailles; ſon muſeau eſt mouſſe & ovale; ſes yeux ſont vifs, recouverts de leurs paupieres; ſes oreilles ſont ſituées derriere ſa tête; elles ſont rondes & bien ouvertes; ſa gueule eſt grande, formée de deux mâchoires qui ſont d'égale longueur, & armées l'une & l'autre de petites dents fines, un peu crochues, tournées vers le goſier. Cet animal a quatre pattes; celles de devant ſont un peu plus courtes que celles de derriere; elles

ſont terminées chacune par une main à cinq doigts fort déliés, de longueur inégale; celui qui tient la place de l'index eſt le plus long, & muni de petits ongles tannés faits en forme d'hameçon. Tout le deſſus du corps eſt d'un gris cendré pour l'ordinaire, agréablement varié ſur les côtés, revêtu d'une peau écailleuſe, dont les écailles vues au microſcope préſentent un ſpectacle amuſant. Le deſſous de la gorge, fait en forme de coqueluchon, eſt d'une couleur dorée luiſante; ſon ventre eſt d'un vert bleuâtre, couvert de pluſieurs rangées d'écailles quarrées, & beaucoup plus grandes que celles qui couvrent le deſſus du corps. L'anus eſt aſſez grand, ſitué un peu au-deſſous des pieds de derriere; la queue eſt ronde, de la longueur du corps; mais elle va toujours en diminuant de groſſeur, & eſt d'une ſeule couleur. Sa langue eſt rougeâtre, aſſez longue & platte, fendue en deux par le bout. Le poumon, le cœur, la rate & les reins de cet animal ſont petits comme ceux des oiſeaux, de même que leurs teſticules, qui ſont attachés ſur les lombes: ſon foie eſt grand, vermeil, placé immédiatement ſous le diaphragme. Son eſtomac eſt de grandeur médiocre, & ſes inteſtins ſont menus; ils font très-peu de circonvolutions. Redi prétend que tout lézard mâle a un double membre génital, comme les ſerpens, quelquefois même fourchu. M. Arnaud de Nobleville & Salerne diſent avoir vu des lézards vivre pendant huit mois ſans prendre aucune nourriture; auſſi ces animaux ont-ils coutume de ne rien manger, ou que fort peu, durant tout l'hiver.

Suivant Needham, le corps du lézard eſt couvert d'écailles qui, vues au microſcope, nous offrent un ſpectacle fort agréable. Cet animal eſt ovipare, & il dépoſe ſes œufs dans de vieilles mazures, où il ſe retire lui-même pendant l'hiver; & la chaleur de l'air ſuffit ſeule pour faire éclore ces œufs.

La langue du lézard, sur laquelle M. Needham déja cité a publié un chapitre entier, est fourchue: cet animal la lance avec une très-grande vîtesse; elle est admirablement bien travaillée pour saisir la proie dont il se nourrit: vue au microscope, elle paroît dentelée sur ses bords comme une scie; & on observe des sillons sur toute sa surface convexe: c'est probablement avec ces sillons que l'animal retient sa proie, qui pour l'ordinaire est ailée, puisqu'il ne se nourrit que d'insectes.

On lit encore dans Needham qu'il se trouve des lézards qui ont deux queues, de même grosseur & longueur, sans nulle apparence de blessure ou de cicatrice. Redi en a représenté avec trois queues inégales & différentes; mais il paroît que ces sortes de lézards doivent être mis au nombre des animaux monstrueux.

M. Marchand rapporte, dans les mémoires de l'académie royale des sciences, qu'ayant apperçu un de ces lézards à deux queues dans son jardin, il le tua pour l'avoir à sa disposition, & l'examiner à son loisir. L'une de ces queues, qui par sa direction paroissoit être la seule, étoit un peu plus grosse, mais cependant la plus courte; on auroit dit qu'elle avoit été coupée vers l'extrémité: elle ne se terminoit pas dans une pointe menue comme elle auroit dû, mais en une assez grosse & assez obtuse: elle n'avoit que seize lignes de long; & les queues de ces animaux ont cependant pour l'ordinaire trois pouces & davantage: elle étoit un peu applatie en dessus, & presque toute droite.

La seconde, située à droite de la premiere, se jettoit à droite, & se courboit en dehors; elle avoit trente-deux lignes de long, sur deux de diametre à son origine, également ronde en-dessus & en-dessous, & terminée par une pointe aiguë. Il se trouve des bandes ou ceintures qui couvrent le lézard depuis les pieds

pieds de derriere jusqu'au bout de la queue. M. Marchand a observé que ces bandes, qui paroissent séparées & composées d'écailles, ne sont cependant qu'une peau continue, mais godronnée de façon que les différens plis ou godrons se recouvrent les uns des autres; & c'est-là ce qui fait les ceintures. C'étoit du bord de la derniere ceinture, posée sur le corps du lézard observé par M. Marchand, que naissoient les deux queues; on pouvoit même y observer la naissance d'une troisieme queue : c'étoit une espece de petite appendice de deux lignes de long, sur une demi-ligne de diametre, située à deux lignes au-dessus de la bifurcation des deux queues, & qui par sa structure extérieure sembloit en devoir aussi devenir une. Après avoir disséqué cet animal, on remarqua que tandis que dans les lézards ordinaires la queue se trouve formée par de petites vertebres osseuses, ce qui la rend très-cassante, dans celui-ci les deux queues, & même la naissance de la troisieme si c'en étoit véritablement une, n'étoient formées que par des cartilages; ce qui les rendoit moins cassantes & plus flexibles.

Aristote rapporte que si l'on coupe la queue à un lézard, elle lui revient. M. Perrault, dans ses essais de physique, assure qu'après avoir coupé la queue à un lézard verd, elle lui étoit revenue, & qu'au lieu de vertebres, on y trouve un cartilage de la grosseur d'une grosse épingle.

Le lézard gris aime beaucoup à se chauffer aux rayons du soleil; aussi est-il plus commun dans les pays chauds que dans les pays froids. Il reste caché dans son trou pendant tout l'hiver, se trouvant engourdi par le froid; il se réveille à l'approche du printemps; il met le nez à l'air, & il s'accouple vers la fin du mois de Mars ou en Avril. Dans l'accouplement ces animaux s'entortillent l'un avec l'autre, de sorte qu'on diroit qu'ils ne sont ensemble qu'un

ſeul corps à deux têtes, comme font les ſerpens ; les femelles vont enſuite pondre leurs œufs dans la terre, au pied des murs expoſés au midi, où la chaleur du ſoleil les fait éclore au bout d'un certain temps.

Les lézards gris fixent pour l'ordinaire leur ſéjour dans les cavernes, les vieilles murailles, les maſures, les décombres & les bâtimens ruinés. Ils vivent de mouches, de fourmis, de grillons, de ſauterelles, & ſur-tout de vers de terre. Ils ſont d'autant plus vifs & plus alertes, qu'il fait chaud : on les voit courir quelquefois avec tant de rapidité, qu'on diroit qu'ils volent : ils paſſent pour avoir de l'amitié envers l'homme ; on dit même que ces animaux le contemplent avec une eſpece de complaiſance ; ils ſucent avidement la ſalive des enfans, qui en font leur jouet & leur amuſement, ſoit en les renfermant dans des boëtes pleines de ſon, ſoit en les faiſant battre enſemble. Il n'y a aucun riſque de manier ces animaux ; & ſi on en croit même les anciens, ils veillent à la ſûreté de l'homme, & le défendent contre les ſerpens ; le lézard vert a par préférence cette belle qualité pour notre individu. Si on met un peu de tabac en poudre dans leur gueule, ils entrent auſſi-tôt en convulſion ; ils meurent même dans le moment. Ces animaux changent de peau deux fois l'année, au printemps & en automne, ainſi que tous les ſerpens.

Le lézard vert eſt ſemblable au gris, tant pour la forme extérieure que pour la ſtructure intérieure ; mais il eſt deux fois plus grand que le lézard commun : il eſt un peu bas ſur les jambes ; il eſt cependant très-alerte. Tout le deſſus de ſon corps eſt d'un noir luiſant & agréable à la vue. Ce lézard eſt fort commun en Gatinois & en Sologne : il ſe plaît dans les brouſſailles, les buiſſons & les bruyeres ; il avertit ſouvent les paſſans, & leur fait peur par le bruit

qu'il excite en courant rapidement à travers les feuilles ſeches; il s'arrête enſuite tout-à-coup, & quand il conſidere l'homme, on diroit que c'eſt avec une eſpece d'admiration. Si on veut lui donner un coup de canne, il tâche de l'eſquiver en ſautant aſſez haut, mais cependant ſans faire de mal à celui qui le maltraite.

Sa morſure n'eſt pas venimeuſe; cet animal eſt cependant fort colere : quand il peut une fois ſaiſir un chien par le nez, il ſe laiſſe emporter au loin, malgré les violentes ſecouſſes & les coups de pattes que lui donne le chien; il ne démord point enfin juſqu'à la mort. Sa morſure n'eſt cependant jamais ſuivie d'aucun accident; ce qui prouve bien qu'elle n'eſt pas venimeuſe. Les lézards verts ont ſouvent deux queues, comme les gris; quand on la leur coupe, elle leur repouſſe, ainſi que nous l'avons déja obſervé. Sur la fin du ſiecle dernier, on a fait pluſieurs expériences à ce ſujet : M. Perrault a voulu diſcuter cette matiere à fond, ſans cependant y avoir pu réuſſir. On peut comparer les recherches des philoſophes de ce temps aux recherches que nos philoſophes modernes ont faites depuis peu ſur la réproduction de la tête de limaçon; l'un de ces faits paroît auſſi problématique que l'autre; il eſt même certain que quand on coupe la queue à un lézard, il n'y repouſſe jamais de vertebres.

Le célebre M. Duverney a fait voir que la peau qui couvre la partie interne de la cuiſſe du lézard vert eſt percée de dix ou douze trous, qui répondent à autant de glandes.

En Europe, les lézards ne s'emploient pas comme alimens, ainſi & de même qu'en Afrique & en Amérique; mais on s'en ſert comme médicamens : ils paſſent pour fortifians & réſolutifs. On n'en fait ordinairement uſage qu'à l'extérieur, ſur-tout quand il s'agit d'ouvrir les pores de la peau, de fortifier

les parties, & de résoudre les humeurs qui y séjournent. Le lézard vert est celui qu'on préfere dans ces cas; mais comme il n'est pas si commun en France que le gris, on est bien obligé de recourir à ce dernier. On prépare avec les lézards deux sortes d'huile, une par infusion, & l'autre par coction : pour préparer la premiere, on fait infuser simplement dix ou douze lézards vifs dans une demi-livre d'huile commune. On vante beaucoup cette huile en liniment pour dissiper les rougeurs ou taches du visage, & les dartres légeres ou farineuses de la peau. Quant à la préparation de la seconde huile, elle demande un peu plus de peine : on fait bouillir doucement quinze ou vingt lézards, suivant leur grosseur, dans deux livres d'huile d'olives & cinq onces de bon vin blanc; on cuit le tout jusqu'à ce que la plus grande partie de l'humidité aqueuse du lézard soit consommée; on coule pour lors l'huile avec forte expression, & on la garde pour le besoin. Cette huile passe pour résolutive & fortifiante; on peut s'en servir en guise de liniment dans les cas des hernies réduites, en les couvrant d'une compresse; ce qu'on réitere jusqu'à parfaite guérison. On en fait encore usage pour faire croître les cheveux. Quelques auteurs, pour rendre cette huile plus efficace, disent qu'il faut y ajouter de la poudre d'encens, de myrrhe, de mastic, de sarcocolle & de résine de pin; mais M. Lémery prétend qu'il suffit, lorsque cette huile se trouve refroidie, d'y ajouter deux onces de bon esprit-de-vin, pour lui donner toute la vertu dont elle est susceptible.

Schwenckfeld assure que le lézard vert, enfermé dans un sachet, & appliqué sur une personne attaquée de la jaunisse, jusqu'à ce que cet animal meure, la guérit de cette maladie; ce que nous n'osons assurer. Sérénus Sammonicus, & quelques auteurs, attribuent au sang du lézard la propriété d'emporter les verues,

pourvu qu'on les en frotte. Galien & Platerus rapportent que la poudre du lézard, appliquée sur les dents douloureuses, les rend très-faciles à arracher : ils ajoutent que si l'on met du sang de cet animal dans le trou d'une dent cariée, elle tombe peu à peu par morceaux, sans occasionner de douleur. Il est de fait que la fiente de lézard, délayée dans une eau ophtalmique, fortifie la vue, emporte les taies des yeux, & en dissipe la rougeur & la démangeaison.

LICE. On donne ce nom à la femelle d'un chien de chasse, propre à faire race.

LICOU, ou LICOL. C'est une têtiere montée d'une longe de cuir, pour attacher les chevaux, mulets, ou autres bêtes au ratelier, quand on les a débridées. On n'emploie quelquefois pour licols que de simples cordes.

LIEVRE. C'est un quadrupede granivore : sa femelle porte le nom de hase, & ses petits celui de levrauts. Pour procéder avec ordre dans l'article qui concerne cet animal, nous rapporterons d'abord sa description anatomique, nous parlerons ensuite de son caractere & de ses mœurs, nous indiquerons les différentes méthodes qu'on emploie pour sa chasse, & nous finirons enfin par ses usages économiques & médicinaux : tel est le plan que nous nous sommes proposés dans les principaux articles de ce Dictionnaire, & dont nous tâchons de ne nous écarter que le moins que nous pouvons. Nous allons donc entrer dans l'anatomie de cet animal; nous la puiserons dans les ouvrages du sçavant M. d'Aubenton.

Le lievre a la levre supérieure fendue jusqu'aux narines, les oreilles très-allongées, les jambes de derriere beaucoup plus longues que celles de devant, & la queue courte; le mâle n'a point de scrotum, à moins qu'il ne soit avancé en âge; mais quand son scrotum paroît une fois, il est double, car il

s'en trouve un dans chaque aîne; on remarque aussi dans chaque aîne du mâle & de la femelle, près des parties extérieures de la génération, un espace assez grand, dégarni de poils, & de chaque côté du périnée du mâle & de la vulve de la femelle, une glande placée au bord antérieur d'un enfoncement qui se trouve dans la peau : quant aux parties extérieures de la génération, elles ne sont que très-peu apparentes dans le mâle; il faut même les observer de bien près : il n'en est pas de même du gland du clitoris de la femelle; il est presqu'aussi gros que celui de la verge du mâle. L'orifice du prépuce n'est presque pas plus éloigné de l'anus que la vulve; c'est ce qui a induit le vulgaire en erreur : les vésicules séminales du mâle forment une poche assez grande; le corps de la matrice de la femelle n'a point de col qui la sépare du vagin, & chacune des cornes a un orifice qui se dilate dans l'accouchement: l'allantoïde du fœtus est placé le long du cordon ombilical, & aboutit au placenta, qui est plat & arrondi. Le cœcum est très-long, & conformé d'une maniere fort singuliere. Il y a près de l'insertion de l'ileum avec le colon un orifice qui communique dans le second cœcum, très-petit en comparaison de l'autre, & fait en forme de poche ovoïde. Enfin, le lievre a deux longues dents incisives dans chaque mâchoire. C'est le caractere qu'il a commun avec plusieurs autres animaux.

M. d'Aubenton a donné la description des couleurs du poil de cet animal d'après un levraut tué en Bourgogne sur la fin de l'automne : ce levraut avoit un pied un pouce & demi de long depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; la longueur de ses oreilles étoit de quatre pouces, & celle de sa queue de deux pouces; son dos, ses lombes, le haut de sa croupe & des côtés du corps avoient une couleur roussâtre, mêlée d'une teinte blanchâtre, & étoient

noirâtres dans quelques endroits. Lorſqu'on écartoit les poils, on s'appercevoit qu'il y en avoit de deux ſortes; les uns, qui étoient les plus courts, formoient une eſpece de duvet, & leur couleur depuis la racine juſqu'à la moitié de leur longueur, étoit cendrée; l'autre partie étoit rouſſeâtre, ſinon l'extrémité qui étoit noirâtre : quant aux autres poils, ils étoient plus longs, plus gros & plus fermes que ceux du duvet, mais moins nombreux : leur couleur étoit d'un cendré clair ſur environ un tiers de leur longueur, depuis la racine; l'autre tiers étoit noirâtre, & le troiſieme tiers de couleur rouſsâtre ou blanchâtre juſqu'à l'extrémité.

Tous ces poils, appliqués les uns ſur les autres, ne laiſſoient appercevoir dans les longs poils que la couleur rouſſeâtre & la couleur noirâtre qui étoient ſur le milieu de leur longueur & ſur l'extrémité des poils courts. On remarquoit ſur le ſommet de ſa tête un duvet de couleur cendrée, entre des poils plus longs & plus fermes, de couleur cendrée à la racine, noire dans le milieu, & fauve à l'extrémité. Ses yeux étoient environnés d'une bande de couleur blanchâtre, qui s'étendoit en avant juſqu'à la mouſtache, & en arriere juſqu'à l'oreille. La partie antérieure de la face extérieure des oreilles étoit colorée de noir & de fauve, & la partie poſtérieure avoit une couleur mêlée de cendrée & de fauve ſur environ les trois quarts de ſa longueur depuis la baſe, & le reſte étoit noir. Quand les levrauts ſont encore plus jeunes que celui dont nous venons de décrire les couleurs, la partie poſtérieure de la face extérieure de l'oreille eſt en partie blanche ou blanchâtre. Le deſſous de la mâchoire inférieure, les oreilles, la partie poſtérieure de la poitrine, le ventre, les parties de la génération, les aînes & la face intérieure des cuiſſes & des jambes étoient garnis d'un poil blanc, avec de légeres teintes rouſſeâtres dans quel-

ques endroits ; l'entre-deux des oreilles, le cou, la partie antérieure de la poitrine, les épaules, la partie inférieure des côtés du corps sur les quatre jambes, étoient de couleur fauve ; la face inférieure de la queue avoit une couleur mêlée de blanc & de fauve très-pâle, & la face supérieure étoit noirâtre.

La couleur d'un vieux lievre differe de celle d'un levraut en ce que le duvet du dos, des lombes, du haut de la croupe & des côtés du corps étoit blanc depuis la racine des poils, sur la plus grande partie de leur longueur ; que l'extrémité des grands poils fermes étoit de couleur fauve plus foncée que sur le levraut, & que les poils étant plus longs, on y voit plus de noir ; il y a aussi sur le sommet de sa tête du fauve plus foncé ; les taches de couleur blanchâtre qui se trouvent sur le levraut entre les angles antérieurs des yeux & les moustaches, & entre les angles postérieurs & les oreilles, sont beaucoup plus étendus sur le vieux lievre, & ont une couleur blanche. La partie postérieure de la face extérieure d'un vieux lievre est presque blanche dans les endroits qui ont une couleur cendrée sur le levraut : il se trouve entre les oreilles & sur le chignon beaucoup de poils, dont l'extrémité est blanche ; le reste de ces poils & les autres, de même que ceux du cou, de la partie antérieure de la poitrine, des épaules, de la partie inférieure des côtés du corps & des quatre jambes, ont une couleur rousse & non pas fauve comme sur le levraut ; la face inférieure de la queue n'a qu'une légere teinte de fauve qui se trouve près de l'anus ; elle est presqu'entierement blanche, du moins dans le vieux lapin dont M. d'Aubenton donne les couleurs. Il se trouve d'autres lievres qui n'ont pas cette teinte de fauve ; & souvent la couleur rousse qui est répandue sur diverses parties du corps de ces animaux, est plus ou moins foncée sur différens individus. Cependant, en géné-

ral, il n'y a point de différence marquée dans les couleurs des lievres & des hases, observés à peu près dans le même âge & dans le même canton.

Le duvet du corps a environ un pouce de longueur, & l'autre poil un pouce & demi; & il s'en trouve encore de plus longs, qui sont placés à quelque distance les uns des autres; & qui ont jusqu'à deux pouces de longueur.

La plupart des levrauts ont au sommet de la tête quelques poils blancs, qui forment une marque appellée l'étoile; elle disparoît ordinairement à la premiere muë: elle reste cependant sur quelques-uns sans s'effacer, même dans l'âge le plus avancé.

Après avoir décrit la robe de cet animal, passons à la description de chacune des parties qui le composent: ce quadrupede a la tête longue, étroite, & arquée depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des oreilles; le museau est gros, & les ouvertures des narines paroissent être une seconde bouche placée environ à quatre lignes au-dessus de l'ouverture des levres; la levre supérieure est échancrée dans le milieu, & divisée presqu'en entier par un sillon assez large, qui s'étend jusqu'à l'enfoncement de la cloison des narines; ses yeux sont grands, ovales, & placés à peu près sur le milieu de la partie supérieure des faces latérales de la tête; il y a de chaque côté de la bouche une moustache composée de soies, dont les plus grandes ont quatre pouces & plus de longueur; elles sont noires près de la racine, & blanches dans le reste de leur étendue jusqu'à l'extrémité; les plus petites sont noires en entier: les oreilles du lievre s'étendent en arriere; elles paroissent se toucher par la base; mais leurs pointes sont à quelque distance l'une de l'autre, principalement dans les femelles; c'est même à cette marque que les chasseurs les connoissent: l'ouverture de l'oreille est tournée de côté, le bord antérieur se recourbe

en dedans, & le postérieur en dehors; le corps de cet animal est allongé, & à peu près de la même grosseur sur toute sa longueur; sa queue, quoique fort courte, se replie en haut; les jambes de devant sont courtes & minces, sur-tout dans la partie inférieure de l'avant-bras; la partie des jambes de derriere qui correspond à la jambe de l'homme, n'est pas plus grosse à proportion que l'avant-bras; mais le pied de derriere, le métatarse, le tarse & les lombes, qui se nomment rable, dénotent par leur grosseur la force que ce petit quadrupede a pour la course; & la longueur de ses jambes de derriere indique la facilité avec laquelle il s'élance en avant. On remarque quatre doigts dans les pieds de derriere, & cinq dans ceux de devant; chaque doigt est terminé par un ongle de grosseur médiocre, qui est caché dans le poil; car tous les pieds sont velus en entier, & il se trouve sur la partie postérieure du métacarpe & du carpe, du métatarse & du tarse, un poil touffu en forme de brosses, qui s'étendent jusqu'au talon. Nous n'entrerons point ici avec M. d'Aubenton dans les proportions des différentes parties du corps; elles n'entrent point dans le but de cet Ouvrage: nous allons seulement examiner avec cet illustre académicien les parties intérieures de cet animal.

L'épiploon du lievre disséqué par M. d'Aubenton étoit caché entre les intestins, derriere l'estomac. A l'ouverture de l'abdomen, il ne s'est trouvé que le cœcum, dont le volume étoit très-grand, les commencemens du colon, quelques circonvolutions des intestins grêles, l'estomac & la vessie. Il y avoit dans cet animal des hydatides rassemblées en diverses grappes, dont chacune avoit une figure ovoïde: lecœcum occupoit la partie inférieure de l'abdomen presqu'en entier; il commençoit dans la région ombilicale, & formoit une spirale en s'étendant

en avant & se repliant à droite, en arriere, & de droite à gauche, ce qui formoit le premier tour de la spirale; il se prolongeoit ensuite en avant, se recourboit de gauche à droite & un peu en arriere, en dérivant un demi-tour de spirale; il se replioit enfin en haut & en arriere, & il passoit de droite à gauche par-dessus les premieres circonvolutions; le duodenum s'étendoit le long du côté droit jusques dans la région iliaque, & même dans la région hypogastrique, où il faisoit quelques petites circonvolutions en se repliant en avant: celles du jejunum étoient dans la région ombilicale sur le cœcum, & dans la région iliaque gauche, il s'en trouve quelquefois dans la région épigastrique; le groupe qu'elles forment est mobile de même que celui de l'ileum; les circonvolutions de cet intestin se trouvoient dans le côté gauche, enfin l'ileum suivoit le cœcum depuis son extrémité jusqu'environ à la moitié de sa longueur, & y tenoit par une membrane; cette portion de l'ileum étoit placée le long de la courbure intérieure du cœcum, & s'étendoit de gauche à droite dans la partie postérieure de la région ombilicale, se prolongeoit en avant, & se replioit en dedans & un peu en arriere près de l'insertion du cœcum. Le colon suivoit la même route en sens contraire, il s'étendoit sous l'ileum un peu en avant, ensuite à droite, il se replioit en arriere & de droite à gauche, jusqu'à l'extrémité du cœcum, & il étoit attaché à cet intestin & à l'ileum, par une membrane commune, au-delà de l'extrémité du cœcum, le colon faisoit quelques circonvolutions dans la région ombilicale sur le cœcum, & s'étendoit jusques derriere l'estomac, il formoit ensuite quelques grandes circonvolutions avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles avoient tous à peu près la même grosseur dans toute leur étendue, & leurs membranes

étoient fort minces; celles des gros inteſtins n'avoient pas plus d'épaiſſeur; le rectum & le colon n'étoient gueres plus gros que les inteſtins grêles, excepté la portion du colon qui tenoit au cœcum. Cet inteſtin étoit fort gros & fort long, il diminuoit peu à peu de groſſeur depuis ſon inſertion avec l'ileum preſque juſqu'à ſon extrémité, ce qui faiſoit environ les cinq ſixiemes de ſa longueur; le reſte du cœcum, depuis l'endroit où il ceſſe de diminuer juſqu'à ſon extrémité, étoit mince, de figure cylindrique, de couleur rougeâtre & parſemé de vaiſſeaux ſanguins, dont les ramifications formoient un réſeau fort régulier. On voyoit ſur la partie conique du cœcum, qui s'étendoit depuis ſon origine juſqu'à l'endroit où il ſe trouvoit aminci, un ſillon, qui faiſoit trente-un tours de ſpirale autour de cet inteſtin. Il y avoit à côté de l'inſertion de l'ileum avec le colon, une ſorte de poche qui étoit ovoïde, & dont le grand diametre avoit un pouce trois lignes, & le petit onze lignes; cette poche étoit rougeâtre & parſemée de vaiſſeaux ſanguins, comme l'extrémité du cœcum.

Le commencement du colon étoit la portion la plus groſſe de cet inteſtin; on y voyoit un ſillon tranſverſal qui l'entouroit; à quelque diſtance de-là le colon devenoit moins gros, il diminuoit encore de groſſeur peu à peu ſur la longueur de près d'un pied & demi; dans cette étendue le colon avoit trois bandes tendineuſes & des bourſouflures, comme le colon du cheval; il ne ſe trouvoit qu'une bande tendineuſe ſur le cœcum, & il n'y en avoit aucune ſur le commencement du colon.

Le ſillon ſpiral qui entouroit le cœcum en dehors, ſe trouvoit à la racine d'une lame membraneuſe très-mince, & de conſiſtence pareille à celle de la caillette des animaux ruminans; cette lame avoit quatre ou cinq lignes de largeur, lorſqu'elle

étoit étendue, elle flottoit contre les parois intérieures du cœcum, auxquelles elle étoit attachée, & s'étendoit en ſpirale comme le ſillon du dehors; cette poche eſt une eſpece d'inteſtin, puiſque les matieres contenues dans le canal inteſtinal y entrent comme dans le cœcum.

L'eſtomac s'étendoit obliquement de droite à gauche & de devant en arriere : la grande convexité étoit en bas, & la partie droite touchoit au diaphragme, & étoit placée entre deux lobes du foie. Ce viſcere avoit trois grands lobes, un à droite, le ſecond dans le milieu, & le troiſieme à gauche; entre ces trois grands lobes il s'en trouvoit un quatrieme beaucoup plus petit, qui étoit placé à gauche derriere le troiſieme lobe. Le ſecond étoit diviſé en deux parties preſqu'égales, par une profonde ſciſſure; le ligament ſuſpenſoire paſſoit dans cette ſciſſure, & la portion droite de ce lobe, qui étoit le plus grand de tous, renfermoit la véſicule du fiel; la partie droite de l'eſtomac étoit placée entre le ſecond lobe & le premier, le petit lobe ſe trouvoit à la racine du ſecond; ces cinq lobes & ſurtout le premier avoient des ſciſſures, des échancrures, des appendices, & d'autres irrégularités; on ne trouve pas cependant ces dernieres dans tous les ſujets. Le foie avoit une couleur rouge, foncée au dehors & noirâtre au dedans, il peſoit trois onces cinq gros & demi; la véſicule du fiel étoit placée & preſque renfermée dans le milieu de la portion droite du ſecond lobe, elle avoit une figure oblongue & preſqu'ovoïde; le canal cyſtique formant un angle ſe joignoit à la véſicule; on en a tiré une liqueur de couleur rouge noirâtre, qui peſoit trente grains.

La rate ſe trouvoit derriere la partie gauche de l'eſtomac, poſée obliquement de droite à gauche & de haut en bas; elle étoit un peu plus large à

l'extrémité inférieure qu'à l'extrémité supérieure, elle avoit une couleur noirâtre au dehors & au dedans, & elle pesoit vingt-sept grains; le pancreas s'étendoit à droite le long d'une portion du duodenum & du colon; cette branche occupoit un espace assez large sans le remplir en entier, il se prolongeoit à gauche le long de la rate, où il formoit une branche épaisse & compacte, qui étoit beaucoup plus étroite que l'autre; le rein droit étoit plus avancé que le gauche de toute sa longueur, l'enfoncement étoit peu profond, & le bassinet peu étendu; tous les mammellons se réunissoient en un seul.

La partie inférieure du centre nerveux du diaphragme se terminoit en pointe, & il y avoit en haut deux branches, dont la longueur étoit d'environ deux pouces sur six ou sept lignes de largeur.

Le poumon ressemboit à celui du chien, pour le nombre des lobes & pour leur position, car il y en avoit quatre à droite & deux à gauche; la figure de ces lobes étoit aussi à peu près la même que dans le chien; l'aorte se partageoit en trois branches.

La langue étoit épaisse, principalement dans la partie postérieure, qui étoit plus élevée dans la partie antérieure; il se trouvoit d'un bout à l'autre des papilles si petites, qu'on avoit peine à les appercevoir, & près de la racine deux petites glandes à calice, une sur chaque côté; le palais étoit traversé par quinze sillons, dont les bords étoient courbés en différens sens, & interrompus pour la plupart dans le milieu.

L'épiglotte étoit large, mince, & échancrée dans le milieu du bord de la partie antérieure; la partie postérieure de l'entrée du larynx, formoit une pointe renversée en arriere; il y avoit moins d'en-

fractuosités sur le cerveau que sur ceux de la plupart des autres animaux; le cerveau pesoit trois gros, & le cervelet trente-huit grains.

Les lievres mâles & femelles ont dix mammellons, cinq de chaque côté, quatre sur la poitrine & six sur le ventre; mais ils sont si petits sur les mâles, qu'on ne peut presque pas les trouver; le nombre n'est pas d'ailleurs complet dans tous les individus, souvent il manque quelques mammellons, soit sur la poitrine, soit sur le ventre; cet animal n'a point de scrotum, situé entre l'anus & l'orifice du prépuce; cet orifice n'est qu'à cinq lignes de distance de l'anus. La verge ne tient pas à l'abdomen, comme dans la plupart des quadrupedes, elle en est détachée, & la peau qui l'entoure & qui forme le prépuce, est tirée du côté de l'anus par une espece de frein, de façon qu'elle est courbée, & que le gland est dirigé en arriere, lorsqu'il n'y a point d'érection, mais dans l'érection le gland se porte en avant, parce que le prépuce, qui le tenoit en arriere, glisse le long de la verge, & ne l'empêche plus de se diriger en devant. La peau de la verge & du prépuce est garnie de poils blancs, semblables à celui du ventre; ce poil forme une assez grosse touffe, qui se trouve jointe aux deux autres touffes de pareil poil; elles sont de chaque côté de la verge, & recouvrent les testicules: ils se trouvent chacun dans une espece de scrotum ou de bourse qui est dans l'aine, entre la verge & la cuisse; ces bourses ont environ un pouce & demi de hauteur sur deux pouces de longueur & sur six lignes d'épaisseur; elles ne sont pas encore formées dans les levrauts, parce que leurs testicules restent dans l'abdomen. La face de chaque bourse qui touche à la verge, & la face de la peau de la verge qui touche à la bourse, n'ont point de poils.

Il y a de chaque côté de la verge, à peu près dans le milieu de l'espace dégarni de poils, une glande ovoïde, dont le grand diametre a quatre lignes de longueur, & le petit deux lignes & demie; la direction de ce grand diametre suit celle de la verge: on voit sur le milieu de cette glande un orifice qui communique au-dedans. Il se trouve derriere chacune de ces glandes, entre la verge & le rectum, une cavité dans la peau, dont les bords ont à peu près la même courbure que celle d'un croissant; la glande est au centre: la largeur de la cavité est d'environ trois lignes; la profondeur de trois ou quatre lignes, & la longueur de huit lignes, en suivant la courbure du bord extérieur: les parois de cette cavité sont enduites d'une matiere desséchée, de couleur jaunâtre, qui a une odeur très-puante & très-forte.

Il y avoit dans l'animal disséqué des glandes fort apparentes autour de l'orifice du prépuce; le gland de la verge étoit de figure conique, & la verge fort petite, de même que les prostates; les vésicules séminales formoient une poche oblongue, dont le fond étoit aussi large que le milieu; la vessie avoit la figure d'une poire allongée; les testicules étoient oblongs & un peu courbés, de même que le tubercule de l'épididyme; la substance du testicule étoit rougeâtre au-dehors, & blanchâtre au-dedans, avec une teinte de couleur de chair; il y avoit dans le milieu une racine longitudinale.

Au premier coup d'œil les parties de la génération, qui paroissent à l'extérieur dans la femelle, different peu de celles du mâle; la vulve est tournée vers l'anus, comme l'orifice du prépuce; elle est aussi placée, comme cet orifice, au-dessus d'une grosse touffe de poils; il y a de chaque côté de la vulve une glande, & une cavité au devant de cette glande, semblables à la glande & à la cavité qui se trouvent de chaque côté du périnée du mâle; la face intérieure

rieure de la cuisse de la femelle est aussi dégarnie de poils sur un espace qui a environ un pouce de longueur & neuf lignes de largeur, comme dans le mâle; quoique la vulve soit réellement plus grande, & placée plus près de l'anus que l'orifice du prépuce, on ne peut cependant s'en appercevoir le plus souvent, qu'après en avoir écarté les bords, car ils se trouvent pour l'ordinaire collés l'un contre l'autre dans leur partie supérieure, ce qui fait que l'orifice de la vulve paroît aussi étroit & aussi éloigné de l'anus que celui du prépuce; & lorsqu'on abaisse ses bords pour sçavoir s'ils cachent une verge, on en fait sortir le gland du clitoris: ce gland est aussi apparent que celui de la verge du mâle, sur-tout dans les vieilles hases: il paroît en forme de languette mince & pointue, qui a trois ou quatre lignes de largeur; lorsqu'on étend le vagin, le gland du clitoris disparoît, & se trouve collé sous les parois du vagin; mais quand au contraire on serre la vulve de façon à faire sortir le gland du clitoris, on le voit paroître de la longueut d'environ deux lignes; il ressemble beaucoup dans cet état au gland de la verge du mâle, qui est fort petit, & qui paroît rarement au-dehors; c'est ce qui a fait croire anciennement que les lievres étoient hermaphrodites; leur sexe est cependant très-facile à reconnoître; s'il y a un périnée au-dessus de l'anus, l'animal est mâle, & l'orifice du prépuce se trouve à quatre ou cinq lignes de distance de l'anus; mais dans la femelle, la vulve n'est séparée de l'anus que par ses parois & celles du rectum; ce qui forme une cloison qui n'a pas une ligne d'épaisseur dans les jeunes femelles, & au plus deux lignes dans les vieilles.

Les bords de la vulve & les parois du vagin sont fort minces; c'est seulement dans les hases pleines que l'on peut reconnoître l'endroit où le vagin se joint au corps de la matrice, car la matrice de ces

animaux n'a ni cou, ni orifice interne bien marqué ; le commencement du corps de la matrice ne se distingue que par ses parois, qui sont beaucoup plus épaisses dans les hases pleines que les parois du vagin ; c'est même à ce signe qu'on reconnoît que le vagin finit, & que le corps de la matrice commence un peu au-delà de l'orifice de l'urèthre : les cornes de la matrice étoient adhérentes l'une à l'autre sur la longueur de quatre lignes à leur origine ; elles avoient à peu près la même grosseur dans toute leur étendue : chacun des testicules se trouvoit à moitié enveloppé dans le pavillon ; ils étoient gros, de couleur jaunâtre, & parsemés de petites vésicules lymphatiques ; la substance du dedans avoit une couleur plus pâle que celle que l'on voyoit au-dehors : l'urèthre étoit très-court, & la vessie avoit la figure d'une poire allongée. L'allantoïde du lievre differe beaucoup par sa figure & sa position de celle des autres animaux ; le placenta est aussi très-différent de ces autres animaux, ou des parties qui en tiennent lieu.

La tête décharnée du lievre semble avoir plus de rapport avec la tête des animaux solipedes & des animaux ruminans à pied fourchu, qu'avec celle des animaux fissipedes ; & en effet il a au-devant des orbites des yeux, dans la mâchoire supérieure, un espace en partie vuide & en partie garni de filets osseux, qui forment une espece de réseau, dont les mailles sont de figure irréguliere, & plus ou moins grandes ; il a aussi un espace dégarni de dents sur les deux mâchoires, dans les endroits qui portent le nom de barres dans les solipedes ; & ces barres sont proportionnellement plus longues dans le lievre, parce que cet animal n'a point de dents incisives : les dents mâchelieres ressemblent plus aux dents des animaux solipedes, qu'à celles des animaux fissipedes.

Les os propres du nez s'étendent presqu'aussi loin

en avant que la mâchoire supérieure ; ils sont à proportion aussi long, & plus larges que ceux du cheval ; la mâchoire inférieure a les branches longues ; les apophyses coronoïdes ne sont pas plus élevées que les apophyses condyloïdes, & il n'y a aucune échancrure qui les sépare. Le contour de l'angle de cette mâchoire est fort grand, & il forme une apophyse en devant & une autre en arriere, qui est la plus étendue. L'apophyse orbitaire de l'os frontal est triangulaire, on y peut distinguer réellement trois pointes : l'une tient à l'os, l'autre s'étend en avant, & la troisieme qui est la plus large en arriere ; le côté qui est terminé par les deux dernieres pointes fait partie du bord de l'orbite ; le canal auditif osseux est placé à peu près comme dans le cheval, mais il se trouve dirigé en haut & en arriere.

Le lievre a six dents incisives, quatre dans la mâchoire de dessus, & deux dans celle du bas, & vingt-deux dents mâchelieres, douze en haut, six de chaque côté, dix en bas, cinq de chaque côté ; cela fait en tout vingt-huit dents. Les incisives du dessus sont placées les unes derriere les autres ; il s'en trouve deux en devant, qui sont longues, elles ressemblent chacune aux défenses de la mâchoire inférieure des sangliers ; elles sont courbées à peu près en demi-cercle, & elles entrent dans l'os de plus de la moitié de leur longueur, qui est d'un pouce en suivant leur courbure ; il y a sur le milieu de leur face antérieure un sillon qui s'étend d'un bout à l'autre ; la partie postérieure est creuse environ dans la moitié de la longueur de la dent, & la partie antérieure & inférieure est terminée par une face sur laquelle il y a un sillon transversal. Les dents incisives postérieures sont très-petites, & se trouvent placées derriere les grosses dents ; l'extrémité des petites ne pend pas aussi

bas que celle des grosses. Les deux dents incisives de la mâchoire du dessous sont plus grosses & plus longues que les grosses dents incisives de la mâchoire du dessus, mais elles sont moins courbées; leur longueur est de quatorze lignes : elles sont creuses dans leur partie postérieure sur près de la moitié de leur étendue : l'extrémité antérieure & inférieure est taillée en biseau, dont le bord est tranchant, & entre dans le sillon transversal des grosses dents de la mâchoire du dessus, ou dans l'angle qu'elles forment par leur jonction avec les petites dents de la même mâchoire.

Les faces inférieures des dents mâchelieres du dessus, & les faces supérieures & intérieures de celles du dessous, sont sillonnées comme dans le cheval. Les plus grandes de ces dents ont sept lignes de longueur; celles de la mâchoire sont très-peu saillantes hors de l'os.

A l'exception de la tête, le squelette du lievre ressemble assez au squelette du chien. Les apophyses transverses de la premiere vertebre sont cependant moins larges que celles du chien, & ne s'étendent que très-peu en avant & en arriere; l'apophyse épineuse de la seconde vertebre ne differe de celle du chien qu'en ce qu'elle est plus pointue à ses deux extrémités, antérieure & postérieure; la troisieme & la quatrieme vertebre n'ont presque point d'apophyse épineuse; la branche inférieure de l'apophyse transverse de la sixeme vertebre est moins étendue en bas & plus allongée en arriere, ensorte qu'elle forme une pointe par son extrémité postérieure; quant aux vertebres cervicales, elles sont au nombre de sept comme dans tous les animaux.

On ne remarque dans cet animal que douze vertebres dorsales, & par conséquent douze côtes, sept vraies & cinq fausses; les apophyses épineuses de toutes les vertebres sont inclinées en arriere,

excepté celles des deux dernieres vertebres, qui ſont droites. Le ſternum eſt composé de ſix os; les deux premieres côtes, une de chaque côté, s'articulent avec le premier os & le ſecond; les troiſiemes côtes entre le ſecond & le troiſieme; & ainſi de ſuite juſqu'aux ſixiemes côtes, qui s'articulent de même que les ſeptiemes, entre le cinquieme & le ſixieme os du ſternum; le lievre a ſept vertebres lombaires, dont les apophyſes épineuſes & les tranſverſes ſont inclinées en avant, & les premieres des tranſverſes ſont fourchues à l'extrémité comme dans le chien. L'os ſacrum eſt composé de quatre fauſſes vertebres, & la queue de ſeize, dont les premieres ſont les plus longues. L'os de la hanche ne differe de celui du chien, d'une maniere marquée, qu'en ce que la partie antérieure eſt un peu concave en dedans, & un peu convexe en dehors; les trous ovalaires & l'échancrure de la gouttiere étoient à proportion plus grands.

L'omoplate differe de celle du chien en ce que la baſe eſt plus longue, le côté antérieur moins courbe en dehors, & le côté poſtérieur plus courbe en dedans, L'épine de l'omoplate eſt détaché du corps de l'os, à un pouce dix lignes au-deſſous de la baſe, & forme une branche preſqu'auſſi longue que la partie inférieure de l'omoplate; cette branche a à ſon extrémité un crochet, qui s'étend en arriere ſur la longueur de ſix lignes; l'humerus eſt plus mince, plus long & moins courbe, & proportionnellement plus mince & plus long dans le lievre que dans le chien.

Le lievre a auſſi le fémur plus long que le chien, la partie ſupérieure eſt applatie en devant & en arriere; il y au-deſſous de l'extrémité ſupérieure deux apophyſes, une de chaque côté, l'externe eſt un peu recourbée en devant, & plus groſſe que

l'interne qui se trouve à l'endroit du petit trochanter. Le tibia est beaucoup plus long que celui du chien, & la parois s'unit avec le tibia dans la partie moyenne supérieure de cet os.

Le carpe du lievre est composé de huit os, quatre en chaque rang; les deux os du premier rang correspondent au premier os du premier rang du carpe du chien: au reste le carpe de ces deux animaux ne differe pas d'une maniere bien marquée, soit pour la figure, soit pour la position des autres os.

Il n'y a que six os dans le tarse; le premier os du métatarse s'étend jusqu'auprès du scophoïde, & occupe la place du troisieme os cunéiforme, qui ne se trouve point dans le lievre; le cuboïde est moins allongé que dans le chien, aussi le calcaneum descend plus bas que l'astragale, c'est-à-dire plus en avant, l'animal étant appuyé sur le talon. Le scophoïde a une apophyse assez longue sur la face postérieure, cette apophyse est derriere l'extrémité supérieure du premier os du métatarse; le premier & le cinquieme os du métacarpe sont à proportion plus longs que dans le chien; le quatrieme & dernier os du métatarse a une apophyse bien marquée sur le côté extérieur de son extrémité supérieure.

Après avoir donné la description anatomique du lievre, nous allons passer à son histoire naturelle; quoique les especes d'animaux les plus nombreuses, suivant M. de Buffon, ne soient pas toujours les plus utiles, cependant le lievre réunit le double avantage du nombre & de l'utilité; cet animal est universellement & très-abondamment répandu dans tous les climats de la terre, si on en excepte cependant les pays du Nord; dans les cantons conservés pour le plaisir de la chasse; il n'est pas rare de voir tuer quelquefois quatre ou cinq cents lievres dans une seule battue.

Ces animaux engendrent en tout temps, & même dès la premiere année de leur vie; leur portée n'est que de trente ou trente-un jours, & le nombre de chaque portée est de trois ou quatre ; dès que les femelles ont mis bas, elles reçoivent le mâle, & ce qui est de plus singulier dans cette espece d'animaux, c'est qu'elles le reçoivent encore lorsqu'elles sont pleines; ces femelles ont deux sortes de matrices distinctes & séparées, ce qui est cause qu'elles ont souvent des superfétations; la hase allaite ses levraux pendant vingt jours, après quoi ils s'en séparent d'eux-mêmes, & vont chercher ailleurs leur nourriture, mais ils ne s'éloignent pas beaucoup les uns des autres, ni de l'endroit de leur origine.

Pendant la nuit ces animaux mangent, s'accouplent & se promenent, on les voit au clair de la lune jouer ensemble, sauter, courir les uns après les autres; mais au moindre mouvement, au bruit d'une feuille, ils se troublent & fuient chacun de côté & d'autre : si les lievres courent la nuit, ils restent à leur gîte pendant le jour; ce gîte est un sillon ou quelqu'endroit un peu creux : ces animaux dorment beaucoup & dorment les yeux ouverts, ils voient mieux de côté que devant eux; leurs yeux sont très-mauvais, mais en revanche leur ouie est très-fine, & leurs oreilles sont d'une grandeur démesurée relativement à leur corps, ils les remuent avec la plus grande facilité, ils s'en servent même comme de gouvernail pour se diriger dans leur course, elle est si rapide, qu'ils devancent aisément tous les autres animaux; comme les lievres ont les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derriere, il leur est bien plus facile de courir en montant qu'en descendant, aussi quand ils se trouvent poursuivis, ils gagnent bien vîte la hauteur; leur marche se fait

sans bruit, & la raison en est palpable, c'est que leurs pieds sont couverts & garnis de poils même par dessous.

Il ne faut qu'une année à un lievre pour prendre tout son accroissement, & il ne vit gueres plus que sept ans; cet animal mene toujours une vie solitaire & silentieuse, il ne se fait entendre que quand on le saisit avec force, qu'on le tourmente ou qu'on le blesse; il n'est pas cependant aussi sauvage, que ses mœurs & ses habitudes paroissent l'indiquer; on l'apprivoise facilement, il devient même caressant, mais il ne s'attache jamais assez pour pouvoir devenir animal domestique, il tâche de se mettre en liberté & s'enfuit à la campagne; si on en croit Paullini, un chirurgien de Prusse a eu un lievre qui s'accoupla avec une chate; cette chate ne pouvant mettre bas, le chirurgien fut obligé de lui faire l'opération césarienne, au moyen de laquelle il lui tira du ventre deux petits chats & un levraut, mais un pareil fait paroît bien apocryphe, puisque la femelle du lievre ne peut même produire avec le lapin. Voy. art. *lapin*.

Cet animal ne manque pas d'instinct pour sa propre conservation, ni de sagacité pour échapper à ses ennemis, il se forme un gîte, il choisit en hiver les lieux exposés au midi, & il se loge en été au nord; il se cache pour n'être pas vu, entre des mottes qui sont de la couleur de son poil; on en a vu, selon que le rapporte le célebre M. de Buffon, d'après Fouilloux, qui avoient recours à différentes ruses: l'un partoit du gîte dès qu'il entendoit le cor de chasse, alloit se jetter dans un étang, & se cachoit au milieu des joncs; un autre après avoir été couru des chiens, faisoit un saut & alloit se cacher dans le tronc d'un arbre; ce sont-là sans doute les plus grands efforts de leur instinct; car leurs ruses ordinaires, dit le grand

naturaliste françois, sont moins fines & moins recherchées ; ils se contentent, lorsqu'ils sont lancés & poursuivis, de courir rapidement & de tourner ensuite & retourner sur leurs pas: ils ne dirigent pas leur course contre le vent, mais du côté opposé : les femelles ne s'éloignent pas tant que les mâles & tournoyent davantage; tous les lievres en général qui sont nés dans le lieu même, où on les chasse, ne s'écartent gueres, ils reviennent au gîte, & si on les chasse deux jours de suite, ils font le lendemain les mêmes tours & détours qu'ils ont fait la veille. Lorsqu'un lievre va droit, & s'élance beaucoup du lieu où il a été lancé, c'est une preuve qu'il est étranger, & qu'il n'étoit en cet endroit qu'en passant; & en effet il arrive sur-tout dans le temps le plus marqué du rut, qui est aux mois de janvier, de février & de mars, que des lievres mâles manquant de femelles dans leurs pays, font plusieurs lieues pour en trouver, & s'arrêtent auprès d'elles, mais dès qu'ils sont lancés par des chiens, ils regagnent leur pays natal & ne reviennent pas.

Les femelles ne sortent jamais, elles sont plus grosses que les mâles, elles ont cependant moins de force & d'agilité & plus de timidité; elles n'attendent pas au gîte les chiens de si près que les mâles, & elles multiplient davantage leurs ruses & leurs détours; elles sont aussi plus délicates & plus susceptibles des impressions de l'air ; elles craignent l'eau & la rosée, tandis que parmi les mâles il s'en trouve beaucoup, auxquels on donne le nom de lievres ladres, qui cherchent les eaux, & qui se font chasser dans les étangs, les marais & autres lieux fangeux; la chair de ces especes de lievres est d'un très-mauvais goût.

La nature du terroir influe sur les lievres comme sur tous les autres animaux; ceux de montagnes

sont plus grands & plus gros que ceux de plaine; ils varient aussi un peu pour la couleur, on en voit quelquefois de blancs dans la province de Sologne, notamment sur la paroisse de Vienne, à cinq lieues d'Orléans & dans les hautes montagnes des Vosges en Lorraine; tous les climats paroissent égaux à ces animaux, on en trouve cependant moins en Orient qu'en Europe, & peu ou point dans l'Amérique méridionale.

Si on en croit de certains auteurs, il s'est trouvé des lievres cornus, dont on conservoit les cornes dans les cabinets des curieux; le docteur Salomon Réiselius, fait mention d'un lievre monstrueux, qui avoit deux corps, huit pattes & quatre oreilles. En 1700, M. Lémery apporta à l'assemblée de l'académie un petit lievre monstrueux, ou plutôt deux lievres joints ensemble depuis la tête jusqu'à la poitrine; ils n'avoient qu'une tête & qu'une face, quoiqu'ils eussent quatre oreilles, & à la place de la gueule se trouvoit une petite cavité pour recevoir les alimens; ces animaux vécurent cependant ainsi pendant quelque temps, & furent même pris à la main par un chasseur. L'animal double marchoit dans un bois, mais l'un tiroit d'un côté, l'autre de l'autre, & par conséquent ils n'avançoit pas; on en a fait l'ouverture, & il s'est trouvé à chacun un cœur, un poumon, un estomac, & le tout parfaitement sain.

Les lievres se nourrissent de plantes laiteuses, comme de chicorée sauvage, de laitue sauvage, de laitron, de choux, de légumes, de toutes sortes de graines en herbes, de trefle, de raisins & de pommes, & à leur défaut, quand la terre se trouve couverte de neiges dans le temps des hivers les plus rudes, ils ont recours aux écorces de différens arbrisseaux, sur-tout dans les pépinieres, & ils y font même un grand dommage, à moins qu'on

n'ait la précaution de revêtir de paille ces jeunes plants. On les dit sur-tout fort friands d'oseille sauvage ou des prés. Il y a des personnes qui élevent des lievres à la maison pour leur servir d'amusement, & ils s'y rendent familiers & disciplinables, ainsi que nous l'avons déja observé. Un auteur Anglois rapporte qu'on a vu en Angleterre avec admiration un lievre qui dansoit en mesure, & battoit en cadence le tambour avec ses pieds de devant : il ne craignoit point les chiens, les mordoit & les égratignoit avec ses ongles.

Avant d'entrer dans les détails de la chasse du lievre, il convient de faire ici quelques remarques de venerie à son sujet. Cet animal se tient en été dans les champs, en automne dans les vignes, & en hiver dans les buissons ; il n'y a aucune saison de l'année où l'on ne le puisse forcer à la course avec des chiens courans, sans le tirer.

Quand il doit pleuvoir, il est inutile de chercher le lievre dans le fort des broussailles ; il a peur d'être mouillé ; il se met pour lors sur le penchant d'un fossé, ou bien au milieu d'un monceau de pierres. Pendant les mois de décembre & de janvier, les lievres n'ont point de gîte assuré ; ils sont en chaleur dans ce temps, ainsi que nous l'avons observé ; on peut donc alors les chasser par-tout. Le vrai temps pour la chasse des lievres aux chiens est le printemps, jusqu'à ce que les grains soient élevés de terre ; on y rencontre alors les levrauts avec leurs meres ; mais quand on veut dresser des jeunes chiens à la chasse, c'est le mois de septembre qui est le plus favorable : tout contribue dans cette saison à donner du sentiment aux chiens. On distingue quatre sortes de chasses du lievre : celle aux chiens courans, celle au fusil, celle à l'affut, & celle au filet.

Les chiens courans, qu'on emploie pour la premiere espece de chasse, doivent avoir pour être bons

la tête plus longue que large, le front large avec un épi au milieu, le poil gros & long : il ne faut pas en outre que ses oreilles lui passent le nez plus de quatre doigts, & que ses épaules ne soient ni trop larges, ni trop étroites ; ses reins doivent former un arc ; il doit aussi avoir un jarret droit, la jambe nerveuse, sans être ergoté. Quelque bons que soient ces animaux, on ne les lancera point pendant la rosée, ou on leur ôteroit par-là le sentiment, & on les empêcheroit d'aller droit au gibier On prendra garde aux vents pour régler la chasse des chiens courans ; quand le vent est trop impétueux, il est impossible que les chiens entendent la voix du chasseur, & conséquemment qu'ils lui obéissent.

Dès qu'on a une fois fait lever le lievre de son gîte, on bat avec une baguette les haies où le lievre peut s'être réfugié ; on lance ensuite les chiens ; on fait partir les premiers ceux qui sont les plus instruits ; quant aux jeunes, on ne les lance que lorsque les anciens ont chassé le gibier pendant près d'un quart-d'heure. On ne prend cette précaution que pour les former, & on ne la réitere que trois ou quatre fois : on les lance dans la suite tous à la fois, & les vieux en courant achevent bien vîte d'instruire les jeunes. Lorsqu'on a lancé des chiens, & qu'ils ont couru pendant quelque temps, on les appelle en disant, *à moi, chiens, Thiebault ;* & quand ils ne reviennent pas, on sonne du cor par mots entrecoupés. Dès qu'ils sont de retour & rassemblés autour des chasseurs, on les mene pour lors quêter dans le vent, pour qu'ils sentent mieux leur gibier, & on leur crie plusieurs fois, *bellement mis bellots.*

Si les chiens ne quêtent pas avec assez d'activité, on leur dit, *holoo, holoo, hololoo*, on sonne du cor à mots entrecoupés du gros ton, après quoi on crie, *au lit, au lit, chiens ;* quand l'un d'eux s'écarte des voies, on l'appelle par son nom, & on lui

répete plusieurs fois, *velci-allé;* on sonne ensuite pour faire assembler les autres, & pour qu'ils le mettent sur la voie.

Il arrive souvent que ces voies vont trop de *hautes erres;* quand on s'apperçoit qu'elles ne font que tourner, on peut juger que le lievre va se gîter loin de là. Les chasseurs prennent pour lors des détours, gagnent de l'avance dans le vent, appellent leurs chiens, & les forcent de requêter; ils observent ensuite de l'œil où le lievre se trouve gîté, & où il peut passer la nuit; le lievre une fois découvert, on crie d'abord, *holloo, je le vois*, on le fait lever, & on examine s'il est grand ou petit, rouge ou gris, blanc ou fauve, pour ne point avoir d'embarras, en cas qu'il veuille donner le change, pour reconnoître ses ruses; on laisse ensuite aller les chiens tout doucement, on s'en éloigne d'abord de cent pas, après quoi de cinquante, & on a soin de ne pas s'écarter ni à droite, ni à gauche, pour ne point rompre les voies du lievre, car cet animal ne fait alors que tourner, & il fait par-là souvent tomber ceux qui le poursuivent en défaut.

Celui qui est chargé de porter le cor, ne doit sonner que derriere les chiens; il faut qu'il les maintienne aussi toujours ensemble; la chasse en est par-là plus tumultueuse, & le plaisir qui en résulte est beaucoup plus satisfaisant.

Quand les chiens se trouvent tous en défaut, ce qui arrive quelquefois, les bons chasseurs, qui ont reconnu le gibier, ne prennent jamais le change; ils rassemblent leur meute, & relevent le défaut. Quand un lievre enfile un chemin, & quand il devance beaucoup les chiens, il ne faut point les presser, avant que les plus éloignés en aient retrouvé le retour; mais quand les chiens les plus écartés prennent la voie du retour dans un guéret, il faut encore bien moins les presser; ils ne manqueroient pas

pour lors d'aller à droite & à gauche, de prendre le change, & de poursuivre d'autres lievres.

Quand le gibier rusé fait voler la poussiere en courant, ou emporte de la terre grasse à ses pieds, pour ôter le sentiment des chiens, le chasseur doit les rappeller, prendre les devants, & les conduire dans des terreins plus durs & dans des pelouses, qui développent dans les chiens toutes les facultés de l'instinct.

Il arrive souvent que le lievre, après avoir été poursuivi trop long-temps, s'arrête & se met sur le ventre; il faut pour lors regarder en se baissant les endroits où on croira qu'il se soit reposé; on tâchera d'en découvrir les voies; & si l'animal part, on ne le poursuivra point qu'auparavant on ne sçache si l'endroit d'où il est sorti est un gîte, ou un lieu de repos momentané: dans le premier cas, le lieu sera enfoncé & battu; dans le second, la forme n'y paroîtra que fort peu. Il est cependant à observer ici que ce n'est pas toujours le lievre que l'on poursuit, qui y fait ces demies formes; mais il est fort aisé de s'en certiorer; & en effet le lieu où se repose un animal frais est toujours plus enfoncé, que celui où s'arrête un animal couru.

Un lievre rusé sçait très-bien chercher des chemins qui se partagent, & s'élancer ensuite du haut d'un fossé avec force: il rompt par-là la continuité de ses voies; les chiens se trouvant pour lors abandonnés à eux-mêmes, chassent dans tous les chemins; mais si on est bon chasseur, on les rappelle aussi-tôt en les sonnant, on prend les devants autour de ces chemins, & on les fait requêter pour trouver les dernieres voies du gibier. On fait usage de la même méthode quand le gibier vient à se mêler dans un troupeau de bestiaux.

Un lievre relancé se retire quelquefois dans un trou de blaireau ou de renard; mais les bons chiens

s'apperçoivent aisément de cette ruse, & avertissent bien vîte les chasseurs; on prend alors une branche d'églantier, on la met à rebours dans l'ouverture, les épines s'attachent bien vîte au poil du lievre, & on le tire.

Le gibier entre encore souvent dans les marais, & se repose sur les joncs. On dit alors qu'il bat l'eau; mais cette ruse ne lui est pas beaucoup avantageuse: on anime, tandis qu'il y est, les chiens à le requêter, sur-tout quand il y a bon fond; ou bien si on a observé par où l'animal est entré, s'il remonte, ou s'il descend, on mene la meute des deux côtés, pour attendre qu'il sorte; & dans l'hypothese que l'animal eût passé dans une isle pour s'y paître d'oseille & s'y rafraîchir, on l'y feroit relancer.

Un lievre n'est pas plutôt pris, qu'il faut l'ôter aux chiens, & le leur montrer, en criant plusieurs fois: *velle-loo;* & on sonne à l'instant le ton grêle, pour rassembler tous les chiens.

Quand les chiens sont jeunes, on leur montre le gibier, après avoir fait retirer les autres; après quoi on sonne la mort du lievre par trois mots longs, ensuite la retraite, & enfin la curée. Cette curée a beaucoup de rapport avec celle du cerf: on coupe à cet effet du pain par petits morceaux, on le mêle avec le sang de l'animal, & on met les dedans en pieces, de même qu'une partie des épaules & des cuisses; quand la curée est faite, on donne le corps aux chiens, après leur avoir fait manger la mouée en maniere de forhus, & en sonnant le grêle & du gros ton. On étendra cette curée assez en large pour que les chiens puissent en manger à leur aise; & pendant ce temps, on les animera en les caressant & en les appellant par leurs noms. De tous les chiens, il ne s'en trouve aucun qui ait plus d'émulation que les chiens courans, quoique l'homme les ait cependant rendus les plus esclaves.

Lorſqu'on ne peut avoir des chiens courans pour la chaſſe du lievre, il faut avoir recours aux baſſets; on les fait quêter devant ſoi, & on prend par préférence ceux qui ſont inſtruits à connoître les voies du lievre & à les ſentir. Cette ſeconde maniere de chaſſer eſt celle qu'on appelle la chaſſe au fuſil.

On choiſit les plus beaux jours, & on ſe promene alors avec ſon fuſil le long des vignes, ayant auprès de ſoi ſon baſſet. Il eſt facile de reconnoître à quelques mouvemens qui ſe remarquent dans le baſſet, s'il a rencontré; on bande pour lors ſon fuſil, on épie le moment favorable, & on tire dès que le gibier commence à partir. Cette eſpece de chaſſe eſt très-agréable, & n'eſt nullement embarraſſante.

La troiſieme chaſſe eſt celle à l'affut. Voyez ce que nous en avons déja dit à l'article *lapin*. Les chaſſeurs indiquent pluſieurs ſecrets pour attirer le lievre à l'affut; mais ſont-ils bien ſûrs? c'eſt ce que je ne garantis pas.

Tuez pour cet effet une haſe en chaleur, coupez les parties de ſon ſexe, mettez-les tremper dans de l'huile d'aſpic, frottez-en les ſemelles de vos ſouliers, & marchez ainſi autour de votre affut; les lievres, frappés de l'odeur qui s'exhalera, accoureront en foule, & on n'eſt plus alors embarraſſé que pour le choix de ſa proie.

On prétend encore que le ſuc de juſquiame, mêlé avec le ſang d'un levraut, enfermé dans de la peau, & enterré légerement, raſſemble beaucoup de lievres. Tous ces ſecrets ne doivent pas diſpenſer celui qui veut chaſſer à l'affut, de s'armer de beaucoup de patience.

On prend encore les lievres aux filets: le panneau eſt pour cette chaſſe le filet le plus uſité; on en ceint un bois. Voyez article *lapin*.

Les gens de campagne font auſſi uſage du collet pour prendre les lievres. C'eſt une eſpece de filet de

corde

corde ou de crin, tendu dans des passages étroits, avec un nœud coulant; on le fait quelquefois de fil de laiton. Quand on veut réussir dans cette chasse, on va avant de tendre les collets se promener le long des haies, & observer la passée du lievre; ce qui est facile à reconnoître au poil qu'il laisse en passant.

Lorsqu'on est certain de ce fait, on prend du bled vert, du genest ou du serpolet, & on en frotte ses collets; on s'approche ensuite de la passée; on se place dans le vent, & on attache le piege à quelque haie, en sorte que le gibier ne puisse passer sans y mettre la tête: quand le passage n'est point à la hauteur qu'on desire, on appuie ce collet sur deux petits piquets un peu fourchus, & l'artifice réussit.

Comme il arrive quelquefois qu'un lievre s'arrête dans une passée, & qu'il ne la traverse qu'après l'avoir gratté, sur-tout quand il apperçoit des brins d'herbe, ou quelqu'autre chose d'extraordinaire que le vent y a porté, on attache pour obvier à cet inconvénient un autre collet au pied de la haie; & si le lievre gratte la terre, il se prend aussi-tôt par le pied.

Après avoir parlé des différentes chasses du lievre, passons à présent aux différens usages qui en peuvent résulter pour la vie animale & les arts. On le sert sur les meilleures tables, & on estime beaucoup sa chair à cause de son bon goût. Pour l'avoir bon, il faut qu'il soit assez jeune, tendre, gras, & bien nourri: quand il a un an, il n'est plus estimé. Quelques personnes aiment les levrauts quand ils sont sortis tout récemment du ventre de leurs meres; mais ils sont pour lors trop visqueux; ils peuvent même incommoder. On a observé que quand ils sont trop vieux, ils se digerent difficilement; ils engendrent des humeurs grossieres & mélancoliques, & ils rendent les personnes qui en font leur nourriture

principale, pesantes & assoupies. La chair de lievre convient principalement aux jeunes gens sanguins & aux personnes grasses; mais les mélancoliques, & ceux qui abondent en humeurs terrestres, doivent s'en abstenir, ou en user très-modérément.

La médecine emploie pour ses usages différentes parties du lievre : le cœur, le foie, les poumons & le sang, desséchés & mis en poudre, conviennent dans la dyssenterie & les flux ; ils sont diurétiques, emmenagogues & anti-épileptiques. La dose en est depuis un scrupule jusqu'à un gros, dans une liqueur appropriée. Le sang récent du lievre, appliqué extérieurement, efface les lentilles, les rousseurs & les taches du visage ; si on en mouille un linge & si on l'applique sur une partie érésipélateuse, on en reçoit à l'instant beaucoup de soulagement. Les reins & les testicules du lievre, desséchés & pulvérisés, atténuent les pierres des reins, chassent les graviers, & fortifient la vessie. La dose en est depuis un scrupule jusqu'à un gros.

Le docteur Lebenwald prétend que la vessie du lievre est un vrai remede lithontriptique. Un baron Allemand, dit ce médecin, attaqué depuis plusieurs années du calcul dans le rein & de coliques néphrétiques, avoit rendu plusieurs fois des pierres de différente grosseur, qui heureusement avoient traversé tous les canaux urinaires sans s'arrêter dans ce trajet : il arriva cependant une fois, ajoute cet auteur, qu'une pierre plus grosse ou plus inégale s'arrêta dans l'urethre, sans pouvoir sortir ; & outre les douleurs attroces qu'elle causa au malade, l'urine, qu'il ne rendoit plus que goutte à goutte, le menaça bientôt d'une suppression totale, à cause de l'inflammation qui s'y joignit. Ce fut en vain qu'on eut recours à la saignée, aux demi-bains, aux potions huileuses, aux embrocations, aux injections & aux cataplasmes émolliens propres à relâcher le canal

de l'urethre, & à faciliter la sortie de la pierre : on mit même encore en usage les sondes & les instrumens chirurgicaux, pour rompre le calcul, sans que rien pût réussir ; aussi se préparoit-on à faire une incision à l'urethre entre les corps caverneux, pour en faire l'extraction, lorsque le chirurgien du malade trouva dans un vieux lievre le remede suivant. Prenez une vessie récente de lievre, avec l'urine qu'elle peut contenir ; faites-là calciner dans un vaisseau fermé, & introduisez la cendre dans l'urethre jusqu'à la pierre, qui tombera en fragmens dès qu'elle en aura été touchée.

Le chirurgien s'empressa donc d'essayer ce remede ; & après avoir trempé une tente dans de l'huile d'amandes douces, & l'avoir bien saupoudrée de cette cendre, il l'introduisit dans l'urethre jusqu'à la pierre, qui se brisa presqu'aussi-tôt en graviers, & sortit avec une grande abondance d'urine ; & le malade se trouva parfaitement guéri. Mais un pareil fait est bien surprenant : nous n'osons le garantir ; encore moins en exposer la raison.

Le fiel de lievre éclaircit la vue, emporte les taies de la cornée, si on l'emploie en liniment. Quant au poil de cet animal, on prétend qu'il arrête les hémorrhagies, si on l'applique sur le vaisseau ouvert. On fait avec parties égales d'aloës, d'encens, de myrrhe & de poil de lievre brûlé, le fameux onguent de Galien, si vanté pour arrêter le sang dans l'artériotomie. On calcine encore ce poil dans un vaisseau fermé, & on le donne intérieurement pour exciter l'urine, depuis douze grains jusqu'à un demi-gros. On attribue à la graisse du lievre une vertu maturative : on l'applique extérieurement sur les tumeurs dont on veut avancer la suppuration. La presure est une matiere caséeuse qu'on trouve fort adhérente au fond de l'estomac du levraut : on la dit propre pour résister au venin, pour hâter

l'accouchement, arrêter les cours de ventre, & guérir l'épilepsie : sa dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. On recommande enfin l'astragal ou talon de lievre contre la colique, la gravelle, la pleurésie, l'épilepsie & les accouchemens laborieux. La dose en poudre est depuis vingt grains jusqu'à deux scrupules.

Les cendres du lievre brûlé en entier, ou celles du lapreau, sont recommandées dans la pierre, dans l'apoplexie & dans les engelures. On prétend que si on frotte les gencives des enfans avec la cervelle du lievre, elle facilite la dentition.

Le poil s'emploie depuis peu dans les usages économiques; on l'emploie pour faire des chapeaux, des étoffes. Il a paru pendant cette année 1771 un arrêt du conseil d'état du roi, qui n'en permet la sortie de France qu'en payant à la ferme royale un certain droit.

Avant de finir ce qui concerne les usages économiques qu'on peut retirer du lievre, nous observerons, avec le rédacteur du journal économique, sans cependant assurer ce fait, que le sang de cet animal & le mouron sont très-excellens pour enlever les taches de rousseur.

Il faut avoir pour cet effet, lit-on dans le journal du mois de Juin 1752, un lievre tué, & non étranglé, ni étouffé; il convient que ce soit un mâle plutôt qu'une femelle; on le prend à l'ordinaire par les pieds de derriere, on le dépouille, & on tire avec soin tout son sang, caillé ou non. On aura soin de tenir prêtes des balances, avec deux vases dont on aura fait la tare, c'est-à-dire, que l'on y aura mis en équilibre, en ajoutant dans le bassin du plus léger les poids nécessaires pour lui donner la même pesanteur qu'à l'autre; dans l'un de ces vases on met le sang du lievre, & dans l'autre poids pour poids autant d'urine de la personne pour la-

quelle l'on compose le remede. L'auteur ajoute, sans néanmoins en dire la raison, que cette circonstance est essentielle; car non-seulement l'urine d'une autre n'emporteroit point les taches de rousseur, mais même elle les augmenteroit; & l'urine ne doit point en outre être prise au hasard; celle-là seule de la nuit ou du matin, lorsque la personne est encore à jeun, peut être utilement employée.

Mettez ensuite le sang & l'urine dans un vaisseau de fayance, & les mêlez & incorporez bien ensemble, puis versez le tout dans une serviette que vous nouerez & suspendrez en l'air, ayant soin de tenir dessous un vase propre pour recevoir l'eau qui filtrera au travers du linge; cette eau sera mise ensuite dans une bouteille, & l'on s'en servira de la maniere suivante :

La personne qui veut faire passer ses rousseurs gardera la maison pendant trois jours, se tenant bien close dans sa chambre. Le soir en se couchant elle mouillera de cette eau un petit linge, dont elle humectera ses taches par-tout où elles seront; elle ne s'essuyera pas, & se couchera ainsi mouillée.

Le lendemain matin elle se lavera de la même eau, qu'elle laissera pareillement sécher toute seule & faire son effet; elle réitérera cette opération plusieurs fois dans la journée, & cela pendant trois jours; le lendemain du troisieme jour, elle se lavera avec de l'eau de mouron, & s'essuyera; elle sera alors libre de sortir & de vaquer à ses affaires; l'usage de l'eau de mouron sera continué tous les matins, pendant quatre ou cinq jours. Pendant ce temps, les taches de rousseur tomberont par écailles & en poussiere farineuse, & la peau restera blanche, unie, claire & fraîche autant qu'on peut le desirer.

Cette recette vient originairement de M. de Saint-Denis, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & a été communiquée aux auteurs du journal économique.

LIEUX FOUDRÉS. C'est un terme de chasse. On désigne par-là les épines & les forts du bois, où les bêtes noires font leur demeure.

LIGNE, en terme de pêcheur, est un instrument qui sert à prendre du poisson. On en distingue de plusieurs sortes : la ligne de fond, la ligne dormante, & la ligne à verge.

La ligne de fond est faite avec une grosse ficelle, longue d'environ vingt toises ; le long de cette grosse ficelle sont attachés, de distance en distance, d'autres morceaux de ficelle d'un pied ou dix-huit pouces de hauteur, qu'on nomme cordeaux ; ils servent à mettre les hameçons sur pied, c'est-à-dire, à les attacher au bout de chaque cordeau. On met ordinairement trente ou quarante hameçons sur une ligne de vingt toises ; on arrête cette ligne au fond de l'eau avec des pierres qu'on appelle *pierres à ligne*. Il faut avoir le droit de riviere, pour pêcher ou faire pêcher à la ligne de fond.

La ligne à verge est une ligne de crin, attachée à une longue verge de bois, avec quelques hameçons qui y pendent par en bas ; on y met un peu de liége traversé d'une plume, pour la soutenir sur l'eau, à telle hauteur qu'on veut. On permet à tout le monde, indistinctement, la pêche à cette ligne.

La ligne dormante est une espece de ligne de fond que des voleurs jettent la nuit dans quelques rivieres ou étangs, afin de l'aller lever en cachette, & profiter induement du poisson qui s'y trouve pris. Cette pêche est défendue, sous des peines afflictives.

LIGNER. C'est, en terme de venerie, la même chose que couvrir la louve.

LIGNETTE. C'est une petite ficelle qu'emploient les pêcheurs & les oiseliers, pour faire quelques-uns de leurs filets.

LIMAÇON. Les naturalistes ont donné ce nom à un insecte oblong, sans pieds ni col, composé

d'une tête, d'un col, d'un ventre & d'une espece de queue, enfermé dans une coquille d'une seule piece, plus ou moins spacieuse, d'où il sort en grande partie, & où il rentre à son gré. Sa peau est un tissu tendineux ; elle est plus lisse & plus luisante sous le ventre, plus terne, sillonnée & grainée sur le dos, capable d'une grande extension & contraction, plissée & froissée sur les bords ; elle forme de chaque côté comme des aîles, par le moyen desquelles cet animal rampe sur la terre d'un mouvement vermiculaire ou d'ondulation, qui lui tient lieu de pieds. Lorsqu'il veut sortir de sa coquille, il tire peu à peu sa tête, comme une bourse qu'on retourneroit. Cette tête est composée de cornes, de babines ou levres, & d'une bouche : les cornes sont au nombre de quatre, deux grandes, supérieures, de figure conique ou pyramidale, longues d'environ neuf lignes, sillonnées, un peu transparentes, garnies à leur extrémité d'un petit bouton, rempli d'une humeur jaunâtre, vers le milieu duquel on apperçoit un point noirâtre, assez ressemblant à une prunelle ; & deux petites, placées inférieurement plus près de la bouche, à une certaine distance des précédentes, de la même figure, mais qui n'ont gueres que le tiers de la grosseur & de la longueur des deux autres, munies pareillement d'un bourelet au bout, sans point noirâtre, percées de même, & capables d'admettre l'introduction d'une soie. Les auteurs sont partagés sur l'usage de ces cornes : nous en parlerons ci-après. Après les cornes, vient la bouche, qui est assez grande & béante, forte, armée de dents, formée de deux mâchoires, qu'on a beaucoup de peine à séparer quand l'animal est irrité. M. Wartel, chanoine régulier de Saint-Eloi, a publié en 1768 un mémoire sur les limaçons terrestres de l'Artois : il assure dans ce mémoire, d'après ses expériences, qu'on s'est trompé en donnant aux limaçons deux mâchoires ; il a reconnu

que la bouche de cet animal n'est armée que d'une seule mâchoire supérieure, faite en croissant, à laquelle se trouvent attachés de petits dards rouges; ou plutôt qu'elle est composée d'un osselet d'une seule piece, crenelé comme une scie. Quoi qu'il en soit de cette observation de M. Wartel, la bouche de l'animal paroît être revêtue de deux levres, l'une supérieure, l'autre inférieure, molles & lisses, qui défendent les mâchoires des injures extérieures. Derriere les dents, qui sont au nombre de cinq, & de couleur de cinabre, selon que l'a observé Bæcler, & dont le siége est l'os de la mâchoire supérieure, on remarque une cavité cartilagineuse, que le Docteur Muralt nomme le *larynx*, & d'autres le gosier ou œsophage, puis l'estomac & le ventre, où est contenu le canal intestinal : ce canal est continu, simple, long, & fait quelques circonvolutions. Si l'on souffle l'estomac, il paroît tout membraneux, & merveilleusement entrelacé de fibres, tant droites, que transverses; on y trouve une matiere verte, mêlée de sable, qui est le résultat des herbes & de la terre dont l'animal se nourrit, & vers la fin du canal intestinal, des excrémens un peu épais, grossiers & noirâtres, que le limaçon rend par un trou assez large, presque toujours ouvert, situé du côté droit, où est la vessie. Il a aussi un foie remarquable, divisé en quatre lobes, de couleur brune, parsemé de beaucoup de vaisseaux, composé d'une substance glanduleuse. Jean de Muralt & Bæcler disent avoir vu avec admiration le cœur palpiter & faire son mouvement naturel de contraction & de dilatation. Ce viscere est dans le limaçon une substance jaunâtre, entourée d'un péricarpe membraneux, & transparent comme une vésicule pleine d'eau. On remarque encore dans le bas-ventre de cet animal une substance grasse, visqueuse, gluante, qui s'attache fortement aux doigts, jaunâtre, & qui est collée aux

intestins ; cette substance glutineuse paroît propre à entretenir la chaleur des parties du limaçon, & à le sustenter dans le cas de nécessité.

La nature a donné à cet animal, tant pour son utilité que pour sa conservation, des membranes, des ligamens, des nerfs, & des vaisseaux lymphatiques sans nombre, qu'on peut appercevoir par le secours du microscope, ainsi & de même que les pores & les conduits excrétoires, qui versent de toutes parts une mucosité fournie par les glandes, & continuellement exprimée par la contraction des fibres voisines. C'est cette même mucosité qui, venant à se sécher dans les lieux par où le limaçon a rampé, reluit comme des feuilles d'argent.

Le limaçon rend de tous les endroits de son corps, mais particulierement de sa base, ou de ses parties inférieures, une si grande quantité d'humeurs, qu'il semble nager plutôt que ramper. La tenacité de cette humeur, grasse & visqueuse, le garantit des chûtes, & le rend impénétrable à l'humidité, en bouchant les pores de sa peau ; aussi ménage-t-il cette humeur, qui lui est si précieuse ; il évite le soleil qui la dessécheroit, & il la conserve aisément dans les lieux humides, où elle lui est d'un grand secours. Quand le limaçon veut se mettre en quête, il étend ses deux appendices musculeuses, auxquelles on a donné le nom d'aîles rampantes, & qui en resserrant leurs plis de devant, se font suivre de ceux de derriere & de tout le bâtiment qui pose dessus. Dans cette attitude, le collier & le dos de l'insecte sont un peu élevés en bosse. Le corps de cet animal, tout mollasse qu'il paroît au premier abord, a une certaine dureté. Swammerdam a observé que le sel ne consume point le limaçon, comme on l'a pensé autrefois ; il le fait seulement mourir, quand on l'en saupoudre : la contraction qu'il lui cause dans les muscles & les visceres est si considérable, qu'il fait perdre tota-

lement la forme à l'animal, en exprimant de son corps toute la mucosité qu'il contient.

Quant à l'usage des cornes du limaçon, la plupart des auteurs croient qu'elles font les fonctions des yeux, du moins les deux plus grandes. M. Pluche, dans son spectacle de la nature, dit d'après ces auteurs, & principalement d'après Lister, célebre académicien & anatomiste de Londres, que la nature a pourvu le limaçon de quatre lunettes d'approche, pour l'informer de ce qui l'environne : il ajoute que ces quatre cornes sont autant de tuyaux avec une vitre au bout, ou plutôt quatre nerfs optiques, sur chacun desquels il y a un très-bel œil; que cet insecte non-seulement leve la tête pour voir de loin, mais qu'il porte encore bien plus haut ses quatre nerfs & les yeux qui les terminent, qu'il les allonge & les dirige comme il veut; que ce sont de vraies lunettes d'approche, qu'il tire & qu'il renferme selon son besoin; enfin qu'il a deux de ses cornes où les yeux sont faciles à appercevoir, & que peut-être les deux autres soutiennent l'organe de l'odorat.

M. Charvet, chanoine régulier de Saint-Antoine, combat fortement le sentiment de M. Pluche, à l'occasion de ces cornes : l'observation de l'auteur du spectacle de la nature, dit ce physicien, m'a paru au premier coup d'œil plus ingénieuse que solide : en supposant même qu'elle soit juste (ce sont les propres termes de M. Charvet), je ne vois pas qu'on puisse qualifier de lunettes les cornes du limaçon : la lunette d'approche n'est propre qu'à briser les rayons de la lumiere, pour les transmettre à l'œil; or, comme l'on suppose que celui du limaçon est placé à l'extrémité antérieure de ces cornes, il est clair que le nom de lunette ne convient pas à cet organe.

Poupart, dans un mémoire sur le limaçon, prétend

que quelqu'objet qu'on préſente au limaçon ſans le toucher, il ne donne aucun ſigne de vue. Liſter, qui a fourni à M. Pluche la matiere de ſon obſervation, combat ce fait, & ſoutient au contraire que cet animal retire ſes cornes lorſqu'on approche de lui un fétu, ou même lorſqu'on intercepte un rayon de ſoleil vis-à-vis de ſon organe.

La curioſité me portant, continue M. Charver, à découvrir de quelle part ſe trouve la vérité, j'obſervai un limaçon de jardin, dans le temps qu'il marchoit d'un pas grave & aſſuré, ayant les cornes hors de leur étui, & très-hautes; je plaçai ſur ſa route un caillou d'un volume aſſez conſidérable pour être apperçu de loin, & pour mettre obſtacle à ſa marche. Je ne doutai preſque pas que l'approche de cet embarras ne l'obligeât de ſe détourner du droit chemin, ou de rallentir ſa courſe. Quelle fut ma ſurpriſe, lorſque je le vis ſuivre ſa route avec une égale intrépidité, & donner enſuite tête baiſſée contre l'écueil! Je répétai l'expérience ſur pluſieurs autres animaux de la même eſpece, eſpérant que dans le nombre il s'en trouveroit quelqu'un de plus aviſé: la précaution fut inutile; tous firent la même faute: aucun d'eux ne fut aſſez habile pour appercevoir le piége que je lui avois tendu, & pour ſe détourner en conſéquence ou à droite ou à gauche.

M. Charvet remarqua que ces animaux, loin de diriger leurs cornes ou ces prétendues lunettes pour reconnoître l'objet qui leur fermoit le paſſage, s'en ſervoient comme les aveugles font d'un bâton, pour diſcerner par le tact le corps qui les embarraſſoit, & qu'ils tâtoient ce corps en divers points, auſſi loin que leurs cornes pouvoient s'étendre. Parmi les limaçons qui arrivoient vers le milieu de la pierre, les uns moins courageux, après avoir ſondé le terrein, ſe replioient & changeoient de route; les autres plus hardis graviſſoient la montagne, te-

nant pour lors les cornes droites & élevées; d'autres que le hasard avoit conduit sur le bord de l'écueil, emplovoient également leurs cornes pour reconnoître le passage par l'attouchement; & sentant qu'il y avoit uue issue sur le côté, ils se gardoient bien de grimper sur le caillou; mais ils se détournoient de cet obstacle pour continuer plus aisément leurs voyages.

Cette maniere de marcher à tâtons comme les aveugles, paroît à M. Charvet une raison décisive en faveur du sentiment de M. Poupart. C'est en vain que M. Charvet a cherché dans les cornes du limaçon les vestiges de l'organe de la vue; il en a disséqué plusieurs, & il n'y a rien trouvé, de même que M. Poupart, qu'une espece de nerf continu, tirant sur le noir, dont l'extrémité qui ressemble au pommeau d'une canne, est enduite d'une gomme qui le rend impénétrable à l'humidité, sans rien ôter à la délicatesse de sa sensation.

C'est par-là que la nature, qui se plaît à varier, supplée au défaut de la vue qu'elle refuse à ces animaux : elle leur donne quatre cornes d'une souplesse extrême, qui ne sont que l'étui d'un nerf qu'ils dirigent en tout sens avec beaucoup de vîtesse & d'agilité, & qui touchant immédiatement les objets extérieurs, produit dans l'animal un sentiment vif & prompt, par le moyen duquel il évite les dangers qui l'environnent. Il étoit à propos que le limaçon rampât sur la terre fort lentement : s'il avoit des pieds & un mouvement plus facile, ses cornes seroient exposées à se froisser; la coque qui lui sert d'asyle paroîtroit même hors d'œuvre, s'il avoit des yeux comme les animaux.

Après un pareil détail de la part de M. Charvet, il est impossible de considérer les quatre cornes du limaçon comme autant de lunettes d'approche, dont la nature l'auroit pourvu pour l'informer de ce qui

l'environne. On doit au contraire conclure que le limaçon n'a point d'yeux, & que ses quatre cornes lui servent à sonder & à diriger sa route ; c'est le sentiment de Pline, de Scaliger, & de la plus saine partie des physiciens. Ce qu'il y a de certain à l'occasion de ces cornes, c'est qu'elles sont douées d'un sentiment exquis, & que pour peu qu'on y touche, sur-tout à l'extrémité, elles se retirent avec une extrême promptitude ; moyennant quoi le limaçon est averti à l'instant du moindre obstacle qui se trouve à sa rencontre.

On pensoit anciennement que le limaçon s'engendroit de la terre, des eaux croupissantes ou de la rosée ; mais on est bien revenu actuellement de cette erreur ; il ne coûte pas moins à la nature pour son origine, que le plus grand des animaux. Ce qui a donné lieu à ce sentiment des auteurs, c'est qu'en disséquant un limaçon hors du temps de son accouplement, on ne lui remarque aucune partie qui paroisse devoir servir à la génération : cependant cet animal est androgyne ou hermaphrodite ; il doit par conséquent avoir un plus grand nombre d'organes, par rapport à la génération, qu'une infinité d'autres animaux.

Par la description anatomique que nous avons rapportée du limaçon, il est à observer qu'il y a au côté droit du col un trou notable, qui est en même temps le conduit de la respiration, la vulve & l'anus, qui mene à differentes cavités, & en particulier à des intestins fort tortueux, qui flottent dans son ventre ; mais dans le temps de l'accouplement, tout cela change de forme ; les intestins, poussés du fond du ventre vers le col, se gonflent & se renversent de façon qu'ils se présentent à l'ouverture de l'anus, alors fort dilaté, sous la figure d'une partie masculine & d'une partie féminine, toutes prêtes l'une & l'autre de faire leurs fonctions :

cela n'arrive pleinement qu'après qu'un limaçon en a rencontré un autre, & que pat plusieurs mouvemens préliminaires, plus vifs & pour ainsi dire plus passionnés qu'on ne l'imagineroit d'une espece aussi froide, ils se sont mis l'un & l'autre dans une même disposition, ou se sont assurés d'une parfaite intelligence. Comme dans ces animaux tout est singulier, ils ont encore une autre sorte d'agacetie; outre les parties mâle & femelle, il leur sort par la même ouverture du col un aiguillon fait en fer de lance à quatre ailes, qui se termine en une pointe très-aiguë & assez dure; comme les deux limaçons tournent l'un vers l'autte la fente de leut col, il arrive que quand ils se touchent par cet endroit, l'aiguillon de l'un pique l'autre, & la méchanique qui fait agir cette sorte de petit dard est telle, qu'il abandonne en même temps la partie à laquelle il étoit attaché, en sorte qu'il tombe pat terre, ou que le limaçon piqué l'emporte. Ce limaçon se retire aussi-tôt; mais peu de temps après il rejoint l'autre, & le pique à son tour; après quoi l'accouplement ne manque jamais de s'accomplir; les limaçons s'accouplent ordinairement jusqu'à trois fois, à quinze jours de distance l'un de l'autre accouplement; à chaque accouplement, on voit un nouvel aiguillon: quand ils se joignent, leur accouplement dure dix ou douze heures.

Pendant que l'accouplement dute, ces animaux sont comme engourdis; ils ne donnent même presqu'aucun signe de sentiment: leur matiete séminale n'a aucune apparence de liquidité; elle ressemble à de la cire, & ptend la forme des canaux par où elle passe; elle est poussée par un mouvement peu différent de celui des intestins, qui chassent hors d'eux ce qu'ils contiennent: cette semence sort de canaux plus longs que n'est le vaisseau de la partie féminine où elle est reçue d'abord, ce qui l'oblige

pour lors de se replier; elle passe de-là dans d'autres vaisseaux qui appartiennent au sexe féminin, & où elle cause enfin la fécondation, & cela seulement après le troisieme accouplement. Au bout de dix-huit jours, les limaçons pondent par l'ouverture de leur col des œufs qu'ils cachent en terre avec beaucoup de soin & d'industrie; ce qui a fait soupçonner ces animaux de les couver. Ces œufs sont en grand nombre, sphériques, blancs, revêtus d'une coque molle & membraneuse, collés ensemble par une glue imperceptible en maniere de grappe, & gros comme de petits pois, ou des grains de vesce.

Pour examiner avec exactitude l'accouplement des limaçons, il faut, dit Lémery, les mettre tremper tout accouplés dans du vinaigre pour les y faire mourir; il est facile alors de voir la dissipation des parties. Pendant le courant des années dernieres, plusieurs naturalistes ont pensé que quand on avoit coupé la tête au limaçon, elle se reproduisoit; mais ce fait ayant été bien examiné, on a observé qu'il n'avoit pas lieu, & que lorsqu'on l'avoit pensé, on avoit été induit en erreur, en croyant couper la tête à cet animal, tandis qu'on ne lui avoit coupé que quelques extrémités.

Après avoir donné la description anatomique du limaçon, nous allons passer à la formation de sa coquille: cet animal vient au monde, ou sort de son œuf avec cette coquille toute formée, & d'une petitesse proportionnée à celle de son corps & à la coque de l'œuf qui le contenoit; elle est la base d'une autre qui va toujours en augmentant. La petite coquille, telle qu'elle est sortie de l'œuf, occupe toujours le centre de celle que l'animal devenu plus grand se forme, en ajoutant de nouveaux tours à la premiere; & comme son corps ne peut s'allonger que vers l'ouverture, c'est toujours vers l'ouverture que la coquille reçoit de nouveaux accroissemens; la

matiere en eſt dans le corps de l'animal même; c'eſt une liqueur ou une colle compoſée de glu & de petits grains pierreux très-fins. Ces matieres paſſent par une multitude de petits canaux, & arrivent juſqu'aux pores dont la ſurface de leur corps eſt toute criblée; trouvant tous les pores fermés ſous l'écaille, elles ſe détournent vers les parties du corps qui ſortent de la coquille & qui ſe trouvent à nu. Ces particules de ſable & de glu tranſpirent au dehors, elles s'épaiſſiſſent en ſe collant, ou en ſe ſéchant au bord de la coquille.

Il s'en forme d'abord une ſimple pellicule, ſous laquelle il s'en aſſemble une autre, & ſous celle-ci une troiſieme; de toutes ces couches réunies, ſe forme une croûte toute ſemblable au reſte de l'écaille. Quand l'animal vient encore à croître, & que l'extrémité de ſon corps n'eſt pas ſuffiſamment vêtue, il continue à ſuer, & à bâtir par le même moyen. Il eſt certain que c'eſt de cette façon qu'il conſtruit & qu'il répare ſon logement. Un auteur dit avoir pris pluſieurs limaçons, & avoir caſſé légerement quelque portion de leur écaille, ſans les bleſſer eux-mêmes: il les a mis enſuite, ajoute-t-il, ſous des verres, avec de la terre & des herbes; il s'eſt apperçu bientôt que la partie de leur corps qui étoit ſans couverture, & qu'on voyoit par la fracture, ſe couvroit d'une eſpece d'écume ou de ſueur, qui couloit tout à la fois par tous les pores; il a remarqué enſuite que cette écume étoit pouſſée peu à peu par une autre qui couloit deſſous; bientôt après il la vit amenée à niveau de la premiere ou de l'ancienne. Le même auteur, pour s'aſſurer que le ſuc formateur vient du corps du limaçon, & non de l'extrémité de l'écaille, a encore fait une fracture à la coquille de cet animal; il prit une petite peau qu'on trouve ſous la coque d'un œuf de poule, & il la gliſſa proprement entre le ventre du limaçon & les extrémités de

de la fracture. Si l'écaille travailloit elle-même à se rétablir, le suc qui en auroit coulé se seroit répandu sur la petite peau, & l'auroit cachée à mesure que le trou se seroit rempli. Si le suc au contraire venoit du corps même du limaçon, la petite peau devroit l'empêcher de couler au dehors, & le suc en ce cas devroit s'épaissir entre la pellicule & le corps de l'animal, & c'est ce qui arriva.

Mais notre auteur n'en resta pas-là, il s'y prit encore autrement pour se certiorer de cette vérité. Des quatre ou cinq tours que fait la coquille du limaçon, il cassa & enleva tout le dernier; puis entre l'écaille & le corps il insinua une peau de gant, des plus fines, qu'il renversa ensuite & qu'il colla sur le dehors de la coquille. Si le suc formateur couloit de celui-ci, il auroit chassé & poussé la petite peau, mais elle ne branla pas. Le tiers & plus du limaçon qui étoit en l'air, fut bientôt couvert d'une sueur, & il s'en forma un nouveau tour d'écaille, qui se joignit à l'ancienne, de façon que la peau du gand étoit par-tout entre deux.

Si les écailles se forment ainsi, peut-on objecter que les fractures faites à ces écailles seroient réparées par une matiere qui passe précisément par les mêmes cribles par où avoit passé celle qui remplissoit d'abord l'espace depuis fracturé; la piece qui répare le mal, devroit donc être exactement de la même couleur que ce qui est cassé, & que tout le reste de l'écaille; cependant rien n'est plus commun que de voir plusieurs limaçons maltraités, raccommoder leur couverture, de maniere que la piece est visible, étant d'une couleur différente du reste; mais une pareille objection ne détruit rien de ce que l'auteur a annoncé, elle lui donne même occasion d'expliquer d'où viennent ces raies & ces marbrures qu'on voit avec surprise sur les écailles du limaçon, & même sur la plupart des coquillages.

Et en effet il y a de ces coquillages, où l'on trouve des raies toutes unies, depuis la petite pointe qui est au milieu, jusqu'aux bords de l'ouverture, & il y en a d'autres où ces raies sont rompues, ou mélangées de petites taches, qui ne ressemblent pas mal à des notes de musique; cette diversité provient de la différente disposition de leur fraise, c'est-à-dire des dernieres parties du corps de l'animal qui se présentent à l'ouverture de la coquille; il y a souvent des raies à ce collier, ou des parties qui sont d'une autre couleur que le reste. Cette différence de couleur montre qu'en cet endroit la tissure des chairs est différente des parties voisines; ainsi les sucs ou les écumes qui y arrivent, passant par des couloirs percés autrement que ceux du voisinage, acquierent en cet endroit une couleur particuliere; & comme la partie où est cette raie, sert & travaille comme les autres parties du collier, & qu'elle contribue à la formation & à l'aggrandissement successif de l'écaille, avec tout ce qui s'allonge de temps en temps en dehors; tous les points de l'écaille qui se joindront à cette partie, auront toujours une même couleur entr'eux, mais différente de celle des parties voisines, d'où il doit arriver que ces couleurs soient couchées par bandes & par raies, & qu'elles continuent de même tant que l'animal continuera doucement à se mouvoir lui-même, & fera de petites augmentations à son écaille, en s'avançant toujours un peu vers le dehors.

Quand l'animal grossit, il retire sa queue du fond de son écaille, qui est devenue trop petite pour lui; il monte plus haut, & pose sa queue vers le deuxieme tour de sa coquille, ou même vers le troisieme, & il aggrandit sa maison à l'ouverture, en faisant ces changemens peu à peu, & en montant toujours de proche en proche.

Les parties de ſon collier, qui donnent lieu aux changemens des couleurs dans l'écaille par la diverſité de leurs pores, forment une raie ſuivie & ſans interruption; mais ſi l'animal en ſe déplaçant laiſſe un intervalle entre le point que ſa queue quitte, & le nouveau point où elle s'arrête; pour lors les parties du collier qui cauſoient des taches ſe trouvant placées à quelque diſtance de la tache précédente, teignent l'écaille de façon qu'il s'y trouve un intervalle plus ou moins grand entre une tache & l'autre. Pluſieurs naturaliſtes penſent que la coquille du limaçon ſe trouve toujours pleine, & que l'explication de tous ces phénomenes peut facilement ſe donner par l'accroiſſement ſucceſſif du collier. Les taches, les marbrures, & les différentes couleurs plus ou moins vives qu'on remarque ſur ſon coquillage, peuvent encore reconnoître d'autres cauſes; la qualité des nourritures, la bonne ou la mauvaiſe ſanté de l'animal, l'inégalité de ſon tempérament ſelon ſes âges, les altérations qui peuvent arriver aux différens cribles de ſa peau; tout cela joint à pluſieurs autres accidens, peut tantôt changer, tantôt affoiblir certaines teintes, & diverſifier le coquillage à l'infini.

La légereté & la ſolidité ſont deux qualités auſſi ſingulieres que diſtinctes à ſe concilier, & qui cependant ſe rencontrent dans la coquille du limaçon terreſtre Aux approches de l'hiver le limaçon s'enfonce en terre, ſe retire dans quelque trou, quelquefois ſeul, mais ordinairement en compagnie; il forme alors avec ſa baſe, à l'ouverture de ſa coquille, un petit couvercle blanchâtre, & il ſe renferme entierement. Ce couvercle le met à l'abri des injures de l'air & de la rigueur du froid; il demeure ainſi ſix à ſept mois ſans mouvement & ſans prendre aucune nourriture, juſqu'à ce que le printemps ramene les beaux

jours; il ouvre pour lors sa porte & va chercher de quoi réparer des forces un peu épuisées par le jeûne de l'hiver; il est d'abord moins difficile sur le choix des alimens, cependant dans sa plus grande faim, il ne mange pas indifféremment de toutes sortes de plantes. Il y a des auteurs qui prétendent que le limaçon ne vit que d'eau & de rosée; ceux qui sont de ce sentiment peuvent consulter nos jardiniers, ils en jugeront bien autrement; on ne sçait que trop combien ces animaux font de dégat dans les jardins potagers & fruitiers, sur-tout pendant la nuit & les temps pluvieux; ils s'attachent encore à la vigne, aux pois, aux feves, aux vesces & aux lentilles; il se trouve quelquefois des années si favorables à leur multiplication, que les laboureurs & les gens de la campagne sont alors assez superstitieux pour croire que c'est l'ouvrage de quelque magicien.

M. d'Argenville, dans sa conchyliologie, distingue quinze especes de limaçons terrestres; le premier est le limaçon de forme ronde, surnommé *pomacies*, il a cinq spirales très-ramassées, son ouverture ou sa bouche est presque ronde sans rebords, sa robe est un peu fasciée de couleur d'un gris sale & foncé; on a donné, suivant Gesner, à cette espece de limaçon le nom de *pomacies*, parce qu'il mange des fruits & des raisins, il se nourrit ordinairement d'herbes potageres. Le second limaçon est l'escargot, il est plus petit de moitié que l'autre avec les mêmes marques; il est bon à manger. Le troisieme est le fascié; le quatrieme est celui des prés; le cinquieme est de couleur rousse; le sixieme de couleur cendrée; le septieme est marbré; le huitieme est le cornet de saint Hubert; le neuvieme est le limaçon ombiliqué; le dixieme est à clavicule alenée; le onzieme à bouche garnie de dents; le douzieme est celui de la Jamaïque;

il eſt très-beau ; le treizieme eſt à bouche ronde ; le quatorzieme à bouche applatie ; & le quinzieme enfin à clavicule retournée. Parmi ces limaçons, les uns habitent les prés & les joncs, d'autres les haies & les forêts, & quelques-uns les bruyeres & les montagnes. Le cornet de ſaint Hubert repréſente un cornet de chaſſe de couleur griſe, avec un nombril & un bourelet à ſa bouche, garnie d'un opercule ; on voit ſur ſa robe quelques rayures de couleur foible ; le limaçon de la Jamaïque eſt d'une couleur agathe ; deux raies brunes & blanches imitent le ruban, ſe joignent, entourent ſes cinq ſpirales, & forment une clavicule très-platte ; on appelle en général toutes ces eſpeces *demi-portant*, parce que tous les limaçons portent leurs maiſons avec eux.

M. Geoffroy a donné une liſte des limaçons terreſtres qui ſe trouvent aux environs de Paris, ceux de vignes & de jardins y ſont communs, les plus remarquables qu'on y rencontre ſont la luiſante, la livrée, la ſtriée, la lampe antique, le cornet de ſaint Hubert, le grain d'orge, le grain d'avoine, la nompareille, le barillet ; on en rencontre dans le pays d'Aunis qui ſont recommandables par leurs belles couleurs ; nous en avons trouvé en Lorraine d'environ dix eſpeces. Voyez notre *Aldrovandus lotharingiæ*.

Dans les tranſactions philoſophiques, il eſt fait mention de deux ſortes de limaçons, de la groſſeur d'un gros grain d'avoine, dont les volutes ſont contournées de droite à gauche, & c'eſt pour cette raiſon qu'on leur a donné le nom d'*unique*. M. Wartel a obſervé que parmi les limaçons de jardins, qui ſont de couleurs différentes, aucun ne s'accouploit qu'avec celui dont la robe eſt entiérement ſemblable à la ſienne, quoique cependant tous ces animaux paroiſſent être abſolument

de la même espece pour la structure, la grandeur, &c. C'est encore-là une singularité dans le limaçon qui n'avoit point encore été observée.

M. de Réaumur a donné dans ses ouvrages l'histoire d'un insecte qu'il appelle insecte des limaçons; cet insecte habite, tantôt la surface extérieure d'une des parties du corps du limaçon, & tantôt il va se cacher dans les intestins de cet animal; il n'est jamais plus aisé à observer que lorsque le limaçon est entiérement renfermé dans sa coquille, quoiqu'on puisse le remarquer dans diverses autres circonstances; les yeux seuls l'apperçoivent, sans même le secours du microscope; il n'est jamais en repos, il marche continuellement & avec une vîtesse extrême; quelque petit qu'il soit, il ne peut jamais aller sur la surface supérieure du corps du limaçon, parce que la coquille est trop exactement appliquée dessus; mais en revanche il a bien d'autres pays où il peut voyager; le limaçon lui en permet l'entrée toutes les fois qu'il ouvre son anus, qui se trouve placé, ainsi que nous l'avons déja observé dans l'épaisseur du collier; cet animal l'ouvre presque toujours toutes les fois qu'il sort de sa coquille, il l'ouvre même encore dans d'autres circonstances. L'insecte s'approche du trou & s'enfonce aussi-tôt dedans, en marchant le long de ses parois: d'où on peut conclurre que les intestins du limaçon sont le séjour qui convient le mieux à ces sortes de poux. Le limaçon les pousse sur son collier toutes les fois qu'il fait sortir ses excrémens, lesquels occupent à-peu-près toute la largeur de l'intestin; la sécheresse contribue beaucoup à la formation de ces insectes, il faut choisir ce temps pour les remarquer. M. de Réaumur dit en avoir compté plus de vingt sur un même limaçon; ils sont toujours sur le corps & non sur la coquille, à moins qu'on

ne les force d'y aller; à la vue ſimple, ils paroiſſent communément d'une couleur très-blanche, quelques-uns des plus gros paroiſſent cependant d'un blanc ſale, & quelques autres d'un blanc où l'on auroit mêlé une très-légere teinte de rouge.

Le vanneau, qui eſt un oiſeau facile à priver dans un jardin, & qui par ſon cri perçant ſçait ſe défendre des chats, paſſe pour un grand mangeur d'eſcargots, de même que le lézard, quoique cependant l'un & l'autre ne mangent gueres que des vers de terre & d'autres menus inſectes; il n'en eſt pas de même de la tortue; c'eſt dans un jardin le meilleur deſtructeur des limaçons qu'on ait pu trouver juſqu'à préſent. Le ſecret qu'on lit dans la maiſon ruſtique, pour faire mourir les limaçons, n'en eſt pas un, il s'agit ſeulement de les arroſer avec de la lie récente d'huile; il paroît qu'il ſeroit auſſi facile de les écraſer, de les jetter à l'eau, ou dans un trou profond.

Dans les papiers publics d'Angleterre, on trouve une méthode pour détruire les limaçons; elle nous a été donnée par un agriculteur du comté d'Herfort. Après avoir tenté pluſieurs moyens, dit-il, pour délivrer mes champs de cette race de reptiles malfaiſants qui ravageoit tous les grains; j'ai employé de la chaux, j'en ai répandu pendant la nuit ſur le ſol que je voulois garantir de la voracité de ces animaux, parce que c'eſt principalement pendant la nuit qu'ils ſortent pour ſe nourrir; cinq boiſſeaux m'ont ſuffi par chaque arpent. Cette expérience que j'ai répété différentes fois, continue ce cultivateur, m'a très bien réuſſi, & mérite d'autant plus d'être connue, que tout le monde ſçait que la chaux fertiliſe les terres.

M. Sarcey de Sutieres combat cette méthode, & dit qu'elle a plus d'inconvéniens que de ſolidité; 1°. parce que la chaux ne ſe trouve point par-tout,

& que d'ailleurs elle coûteroit trop cher puisqu'il en faut cinq boisseaux pour un arpent. 2°. Cette quantité, ajoute-t-il, seroit capable de brûler & de dessécher les bleds ou les autres plantes, surtout s'il survenoit de grandes chaleurs, & que le soleil fût bien ardent : M. de Sutieres aimeroit mieux, à ce qu'il dit, que l'on saupoudrât les plantes avec de la suie de cheminée ; cette suie fait périr généralement tous les insectes, & donne de la vigueur aux plantes ; mais la meilleure méthode pour se garantir des limaçons, c'est à mon avis de ne souffrir aucun friche, où ils se multiplient pour l'ordinaire abondamment, & de labourer de façon que le terrein ne soit jamais trop humide ; par ce moyen on sera délivré d'une multitude d'insectes voraces, qui causent les plus grands dommages.

Les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy, rejettent les limacons de la classe des alimens ; ils sont, suivant eux, d'une substance visqueuse & gluante, & leur chair quoique bien assaisonnée, produit toujours dans le corps humain des humeurs grossieres, capables d'embarrasser le cours du sang. Les Grecs & les Romains qui étoient pour le moins aussi délicats que nous dans leurs repas, en faisoient cependant beaucoup d'usage comme alimens ; Les Romains avoient même des viviers & des garennes, où ils les engraissoient pour les délices de leurs tables ; ils estimoient ceux qui venoient des isles de Sardaigne & de Chio, de Sicile, des Alpes, de la Lygurie & de l'Afrique ; les habitans de la Silésie nourrissent, à ce qu'on prétend, les escargots avec de certaines plantes, pour les manger ensuite : dans les jardins de Brunswick on garde les limaçons qu'on a ramassés pendant l'été, dans une espece de fosse quarrée, dont les côtés sont brisés, & l'ouverture couverte d'un

fil de fer pour les manger en hiver. M. l'abbé Credo avoit fait faire dans son jardin, auprès de Nancy, une de ces fosses pour pouvoir se procurer plus aisément par ce moyen des limaçons ; on en mange beaucoup dans cette province, où on est même fort friand ; M. Valmont de Bomare dit avoir vu, en voyageant par la France, aux environs de la Rochelle, des paysans occupés à ramasser dans les campagnes, une très-grande quantité de petits limaçons terrestres, bigarrés de jaune & de noir, que l'on mettoit dans des barrils remplis de bois croisés çà & là. Cette récolte de limaçons, ajoute M. Valmont de Bomare, étoit destinée pour l'Amérique, & il y a des années où les négocians du pays font un commerce de ces animaux vivans. Ces animaux se collent contre les branches, ou les parois de la futaille, & ils peuvent de cette façon faire le trajet sans périr de faim, parce qu'ils ne dissipent que peu de leurs humeurs visqueuses; quand on veut les manger, on les assaisonne avec le poivre, le sel, le vin, l'huile ou le beurre & les aromates.

On estime pour alimens, parmi les limaçons, ceux qui se trouvent dans les haies, les vignes & les jardins, parce qu'ils vivent de serpolet, de pouliot, d'origan & d'autres herbes qui leur donnent un meilleur goût; le peuple en fait une grande consommation en Franche-Comté & dans les trois Evêchés, sur-tout au printemps & pendant le carême. Il y a des médecins qui conseillent aux phthisiques & aux personnes exténuées de manger des limaçons; on trouve dans les auteurs plusieurs observations qui paroissent favoriser ce sentiment; on fait avec ces animaux des bouillons, ou bien on prépare, avec le petit lait, une eau qui est excellente pour adoucir les âcretés de la poitrine, pour épaissir les humeurs trop exaltées, & pour

calmer la toux opiniâtre; vous prenez pour cet effet trois livres de limaçons de vignes ou de jardins, vous les lavez dans deux eaux chaudes différentes, pour les bien dégorger; vous les pilez ensemble légérement avec leurs coquilles; vous mettez le tout dans une cucurbite de verre, en versant dessus quatre livres de petit-lait récent, & vous le distillez au bain marie, jusqu'à la moitié de la liqueur, laissant le reste comme inutile; vous y pouvez encore ajouter quelques herbes bechiques. Le malade usera de cette eau en guise de tisanne pectorale adoucissante, dans les maladies de poitrine. Si on en croit Ettmuller, les limaçons peuvent fournir une gelée impregnée d'une grande quantité de sel volatil, pareil à celui que contiennent les plantes rafraîchissantes & tempérantes, d'où il tire la conséquence qu'ils conviennent dans la fievre hectique & la phthisie. Bœcler assure positivement que s'étant trouvé exténué au point que sa peau étoit collée sur les os, il ne revint de ce fâcheux état, qu'au moyen des bouillons de limaçons & de la gelée de gruau d'avoine.

Les coquilles des limaçons passent pour être de très-bons diurétiques, & peuvent convenir dans la suppression d'urine; on les réduit pour lors en poudre, & on en mêle deux parties sur une de yeux d'écrévisses préparés; la dose de cette poudre est d'un scrupule, trois fois le jour dans deux onces d'eau de pariétaire ou de turquette. Le docteur Michel Adolph recommande beaucoup la poudre de coquille de limaçons seule, depuis la dose d'un demi-gros jusqu'à celle d'un gros dans les maladies de calcul, de graviers, de glaires des reins & de la vessie; il faut en continuer l'usage pendant long-temps. La poudre de limaçons calcinés, entre dans le remede lithontriptique de Mademoiselle de Stephens. Extérieurement les limaçons sont

difcuffifs & réfolutifs, on les pile avec leurs coquilles, & on les applique chaudement en cataplafme fur les loupes & fur les parties douloureufes des articulations; quelques-uns recommandent ce cataplafme pour appliquer fous la plante des pieds dans les fievres malignes. On fait pareillement ufage des limaçons pour emporter les taches de la peau & les dartres légeres; il faut prendre pour cet effet un limaçon par fa coquille, le laiffer fortir, & lui faire parcourir plufieurs fois la dartre, enforte qu'il y répande fa bave, ce qui la détruit en peu de jours. On confeille quelquefois le bain de limaçons dans la chûte du fondement, lorfqu'on a de la peine à le réduire. On tire des efcargots une liqueur très-eftimée pour calmer les douleurs de la goutte, en s'en fervant en liniment; on ramaffe en conféquence une grande quantité d'efcargots, on les fépare de leurs coquilles, on les étend fur un tamis de crin, ou fur un plat de terre percé de petits trous, on les faupoudre de fel commun pulvérifé, & on porte le tout dans un cellier avec un vaiffeau au-deffous, pour recevoir la liqueur qui doit fervir de liniment. Les coquilles des petits limaçons de jardins peuvent s'employer dans quelques collyres, mais elles font peu ufitées.

Rien n'eft meilleur, dit-on, pour la phthifie & la fievre hectique, que les limaçons de montagnes, pourvu qu'on les prépare à la façon d'un certain Italien dont parle Ettmuller; cet Italien les nourriffoit pendant quelques jours avec de la farine & du fucre; deux ou trois jours après il les faifoit bouillir avec de l'eau & quelque peu de vinaigre, & enfuite dans du bouillon de volaille ou de mouton; on prépare auffi pour l'hémopthyfie des bouillons excellens avec des limaçons; on prend pour cet effet la partie vifqueufe de huit ou dix lima-

çons bien cuite, & deux ou trois écrevisses de riviere, dont on ôte la tête & les intestins; on les pile & on les fait cuire dans du bouillon, jusqu'à ce qu'il ait pris une couleur rouge; on passe ensuite le bouillon, & on le remet sur le feu une seconde fois, & tandis qu'il bout, on y jette deux ou trois pincées de cochléaria & autant de cresson de fontaine; on retire ensuite le vaisseau du feu & on le couvre bien; on délaye en même temps un jaune d'œuf dans une quantité suffisante de quelqu'autre bouillon, lorsque le premier sera refroidi au point de le pouvoir prendre, on mêle le tout ensemble, & on y ajoute du sel ou du beurre, ou bien du macis à discrétion; on prend régulierement tous les jours ces bouillons pendant plusieurs semaines à jeun.

Une bonne décoction contre la toux, l'oppression de poitrine & la phthisie commençante, est la suivante; on la fait aussi avec des limaçons: prenez des limaçons ordinaires de vigne ou de jardin, écrasez-les un peu & lavez-les en trois eaux différentes, pour leur faire jetter leur gourme & les bien dégorger; faites-les bouillir ensuite dans une pinte d'eau, jusqu'à la consomption des deux tiers; passez le tout avec expression, & coupez cette eau avec pareille quantité de lait de vache, pour partager en deux doses à prendre tiede, l'une le matin à jeun, & l'autre sur les cinq heures du soir; ce qu'on continuera pendant un mois.

On estime encore pour la phthisie, la toux férine, la consomption, le sirop de limaçons, de la maniere suivante: pour ce faire, prenez des limaçons de jardins ramassés avant le lever du soleil une livre, séparez-les de leurs coquilles, & après les avoir coupés par morceaux, saupoudrez-les d'une demi-livre de sucre candi pulvérisé, mettez le tout sur un tamis dans un cellier, avec

un plat de terre au-dessous pour recevoir le sirop qui en coulera ; la dose en est d'une cuillerée d'heure en heure.

On lit dans le journal économique du mois de décembre 1758, au sujet des limaçons, un piége qu'on annonce très-bon pour les prendre & les détruire, du moins en grande partie, quand ils nuisent aux fruits, aux fleurs & aux feuilles ; il ne s'agit que de planter de distance en distance des fichets armés de cartes ; les limaçons s'attachent après les cartes, sans doute parce qu'ils trouvent sur cette substance une nourriture qui leur est propre, ils y sont pour lors en évidence & il est facile de les attraper.

Il est rapporté dans les affiches de province une anecdote assez singuliere concernant le limaçon : un habitant de Blois étant descendu dans sa cave pour visiter son vin, qu'il faisoit mettre ordinairement en bouteilles environ un mois après la récolte, trouva sur presque tous les bouchons, trois ou quatre limaçons qui y étoient collés, sans donner aucun signe de vie, il examina de près ses bouteilles ; les bouchons en étoient très sains & nullement endommagés, il en trouva cependant une partie de vuides, les unes au quart, les autres au tiers, ce qui lui fit juger que ce déchet ne provenoit que des limaçons ; le vin n'avoit d'ailleurs rien perdu de sa qualité. Cet habitant a fait la même observation trois années de suite, ce qui l'a engagé de faire couvrir de sable ses bouteilles, & depuis ce temps elles se sont toujours trouvées pleines ; il n'a pu remarquer le temps que les limaçons mettoient à pomper son vin, mais il assure qu'ils n'attaquent pas le vin sans liqueur.

Les limaces different si peu des limaçons, que nous croyons devoir n'en faire ici qu'un seul & même article ; ce sont, suivant les naturalistes,

des reptiles terrestres, qui vivent tout nuds, sans coquilles, & qui ne different des limaçons, que parce qu'elles sont plus allongées & qu'elles n'ont point de robes; on en distingue de plusieurs especes, eu égard à leurs couleurs, car les unes sont noires, d'autres grises, tachetées ou non tachetées, il y en a encore d'autres qui sont jaunes, semées de taches blanches, & d'autres brunes ou toutes rouges; comme cette derniere espece est la plus commune, c'est celle à laquelle nous nous attacherons le plus particulierement.

La limace rouge est de la grosseur & de la longueur de l'index, elle pese une once & demie ou environ; sa peau est double, l'extérieur est sillonné & d'une substance noire, l'intérieur est fibreux & criblé d'une infinité de traces, son manteau ou coqueluchon lui tient lieu de coquille. C'est dans ce coqueluchon que l'animal cache sa tête, son col & son ventre, toutes parties qui n'ont point de forme fixe; ce reptile a quatre cornes qui lui servent au même usage que celles du limaçon; sa tête est distinguée de sa poitrine par une raie noirâtre, comme la poitrine l'est du ventre; on y apperçoit l'ouverture de la bouche bordée de deux levres, & à la mâchoire d'en haut une dent faite en croissant, & armée de quinze pointes; intérieurement on découvre l'ésophage, l'estomac, les veines lactées toujours remplies d'un suc laiteux, le canal intestinal avec ses circonvolutions, le cœur revêtu de son péricarpe, & garni d'une oreillette plus grande que le cœur même. Pline fait mention de deux osselets ou autres pierres sableuses & perlées, qui se tirent l'une de la tête de la limace, & qui est regardée comme le crâne, & l'autre du dos. Lister dit les avoir tiré par une légere incision faite au centre du coqueluchon, elles étoient de la même figure & de la même grandeur; ces pierres

ſont ſi légeres que trois enſemble ne peſent pas même un ſcrupule, ſuivant que l'a obſervé Vormius : leur partie convexe eſt teſtacée, & leur partie concave cruſtacée.

Les Limaces, qui ont tant de rapport aux limaçons, ſont comme eux hermaphrodites, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont des deux ſexes, en ſorte que chacune d'elles donne la fécondité à une autre de qui elle la reçoit en même temps. Dans l'accouplement, la partie maſculine ſe gonfle conſidérablement ; elle eſt d'un bleu pâle ; elle ſort par une large ouverture ſituée au côté droit du cou, près des cornes ; cet organe, qui eſt de même forme & de même grandeur dans les deux ſexes, eſt une eſpece de cordon que les deux individus, quand ils veulent s'accoupler, pouſſent au dehors par un méchaniſme ſemblable à celui qui fait ſortir leurs cornes. On trouve quelquefois les limaces en cet état dans une attitude ſinguliere, c'eſt-à-dire, ſuſpendues en l'air, la tête en bas, & accrochées à un tronc ou à une branche d'arbre, queue à queue, par une aſſez groſſe corde, filée de leur propre bave. Redi aſſure en avoir vu paſſer trois heures dans cet état ; & pendant tout ce temps, ajoute-t-il, les cordons qui ſortent hors du corps s'entrelaçent, s'agitent, ſe contractent, & ſe couvrent enfin d'une écume ſavoneuſe, blanchâtre, qui eſt leur liqueur ſpermatique. Leurs œufs ſont ſphériques blanchâtres, à peu près comme des grains de poivre blanc ; mais quand ils ſont prêts à éclore, ils jauniſſent un peu : ces œufs n'écloſent pour l'ordinaire que ſept ou huit mois après l'accouplement.

Cet animal vit encore long-temps après être coupé par morceaux ; c'eſt pour cette raiſon que Linnæus le met dans la claſſe des vers & dans le genre ou l'ordre des zoophytes. Le docteur Jean Muralto a fait pluſieurs fois cette obſervation ; il ajoute encore que quoiqu'on ôte le cœur à cet animal, on ne lui

ôte pas pour cela la vie au même instant. On a prétendu que sa tête, après être coupée, se reproduisoit; mais après un examen suivi, on a observé que ce fait est faux.

Les limaces vivent d'herbes, de champignons, même de papier mouillé; elles se plaisent dans les bas prés, dans les lieux souterrains, où le soleil ne donne jamais, quelquefois sur des montagnes, dans des forêts ombrageuses, en un mot dans des endroits frais, couverts, humides, & où la rosée ne se seche pas aisément; elles marchent sur-tout la nuit, & le jour dans des temps pluvieux; la trace de leur marche est marquée par une couche de glu luisante sur la terre, sur le mur & sur les arbres par où elles ont passé: cette marche est fort lente; aussi dit-on communément d'une personne qui va lentement, qu'elle va comme une limace ou un limaçon.

Si on saupoudre bien une limace avec du sel commun, du nitre ou du sucre, on s'appercevra qu'aussitôt elle jette au dehors une grande quantité de matiere visqueuse fort tenace, & pour l'ordinaire de deux couleurs, c'est-à-dire, jaune & blanche; cette matiere deviendra épaisse comme de la colle, & en moins de quatre minutes le limaçon enflera, se roidira, & mourra. Si on vient ensuite à considérer la peau de cet animal séparée des parties internes, au lieu de la trouver épaisse & dure, comme elle est ordinairement, on la trouve flexible, très-mince & seche, parce qu'elle a perdu pour lors toute son humeur visqueuse.

La mer a aussi sa limace comme la terre: elles sont l'une & l'autre à peu près semblables quant à l'extérieur; la limace de mer a cependant le ventre plus gros & moins visqueux que celle de terre; elle a deux expansions membraneuses qui lui servent de nageoires. On en trouve dans la mer des Indes qui

ſont plus grandes que dans nos mers; elles ſont de couleur rouſſe, noirâtres ſur le dos. Redi dit qu'on a donné aux limaces de mer le nom de lievres marins, parce que quand elles étendent leurs cornes poſtérieures, & qu'elles retirent les cornes antérieures, elles paroiſſent au premier coup d'œil avoir quelque reſſemblance imparfaite avec le lievre, dont les longues oreilles peuvent être repréſentées par ſes cornes antérieures retirées.

Dans les années humides on voit une quantité de petites limaces terreſtres, qui ont la peau brune; ces limaces détruiſent beaucoup de froment & d'autres grains, en rongeant les plantes juſqu'aux racines.

La chaux récente & vive, mêlée avec de la ſauge nouvelle, répandue dans un champ ou un jardin, favoriſe la pouſſe des plantes, & fait en même temps périr ces inſectes: quand le terrein n'a pas beaucoup d'étendue, on parvient à les détruire entierement par un mélange de lie de ſavon & de creton de ſuif.

Ces limaces dévorent ſur-tout les choux: rien n'eſt meilleur à ce qu'on dit pour les en garantir que la compoſition ſuivante.

Vous prenez un ſeau d'eau de fumier, vous y mettez une demi-once d'aſſa fœtida, de la guede, & des aulx à volonté, une bonne poignée & demie de baies de laurier concaſſées, une poignée de feuilles ou de ſommités de ſureau, & une poignée de racines de carline; laiſſez infuſer le tout pendant trois fois vingt-quatre heures; quand vous voudrez vous ſervir de cette ſauſſe, vous prendrez un bouchon de paille de ſeigle, vous le tremperez dans cette eau, & en arroſerez les plantes infectées de limaces; elles périront auſſi-tôt, ou du moins abandonneront les plantes. Les grenouilles ſont les ennemis deſtructeurs des limaces.

On attribue aux limaces de terre une vertu ra-

fraîchissante, humectante & pectorale; on s'en sert intérieurement contre la toux & les crachemens de sang, de même que les limaçons, auxquels elles sont semblables quant à leur propriété. La limace de mer passe pour venimeuse, même au toucher; elle provoque le vomissement, & dérange totalement l'estomach; prise intérieurement, elle occasionne même la chûte des poils; si on la broye avec de l'huile, elle a la qualité d'être un excellent dépilatoire. Dans quelques provinces de la France, on emploie la poudre de limaces rouges séchées au four contre la dyssenterie; la dose en est d'un à deux scrupules dans un verre de vin, de tisanne ou de bouillon. Ce remede calme les épreintes, arrête les déjections sanglantes, & guérit en conséquence la dyssenterie en peu de jours. Ambroise Paré donne comme un remede approuvé contre les hernies la poudre de ces mêmes limaces ainsi calcinées, qu'on mêle pour les enfans avec la bouillie, & pour les adultes avec le potage. On fait encore usage des limaces pour les taches de la peau & les dartres légeres. On assure aussi qu'en frottant les verrues avec ces limaces, on parvient à les faire partir; nous en doutons cependant très-fort.

Les Italiens font grand cas des pierres qu'on tire de ces animaux, pendues au col des fébricitans, de façon qu'elles tombent vers la région du cœur, contre les fievres quartes & autres fievres intermittentes; mais cette vertu est plutôt imaginaire que réelle; les pierres de ces limaces n'ont qu'une vertu absorbante, de même que les yeux d'écrevisse.

LIMANDE. C'est un poisson de mer plat, peu large, & dont les nageoires sont molles; il nage à plat sur un côté; ses écailles sont fortement attachées à sa peau; on remarque des taches jaunes aux nageoires qui environnent son corps, & une ligne tortue au milieu; sa chair est blanche,

molle, humide & un peu gluante; elle convient peu aux estomachs foibles & pituiteux: pour en corriger en partie la mauvaise qualité, on la fait cuire dans le vin blanc avec un peu de sel & de fines herbes. La limande quitte souvent la mer pour entrer dans l'eau douce; mais elle vaut beaucoup mieux si on la pêche dans la mer: on la fait frire pour la manger; elle est cependant plus saine rôtie & accommodée ensuite à la sausse blanche. Voyez notre *manuel alimentaire & usuel des différentes parties des animaux qui peuvent nous servir de nourriture*, & qui doit servir de suite à cet ouvrage.

LIMES. Ce sont les deux grosses dents inférieures du sanglier. On les nomme aussi dagues ou défenses.

LIMIER. On donne ce nom à un gros chien qui n'abboie point, mais dont on se sert pour quêter le cerf, & le lancer hors de son fort. Il y a des limiers pour la chasse du matin, & d'autres pour celle du soir.

LINOTTE. C'est un petit oiseau que Linnæus place dans la famille des moineaux. Les ornithologistes en distinguent différentes especes: la linotte ordinaire, la linotte grise, la grande linotte des vignes, la petite linotte des vignes, la grosse linotte des montagnes, la très-petite linotte, la linotte de Lorraine, &c.

La commune est un petit oiseau gros comme un moineau, qui a la tête couverte d'un plumage cendré noir; son dos est mêlé de noir & de roux; sa poitrine est blanche; son bas-ventre, proche du croupion, tire sur le blond-jaunâtre; le haut de sa gorge est d'un beau rouge, & le bord des aîles est roux; leurs grandes plumes sont noirâtres, & blanchâtres par les côtés & à leurs extrémités, ainsi que la queue; la couleur de ses pieds est d'un brun obscur. On éleve cet oiseau en cage, & on le nourrit avec du millet & de la navette; il chante très-bien,

& il apprend avec facilité des airs de serinette.

La linotte grise, ou petite linotte, a ses plumes beaucoup moins roussâtres que celles de la précédente ; c'est ce qui en constitue la différence : d'ailleurs elle commence à nicher dès le mois de mars, c'est-à-dire, un mois avant l'autre.

La grande linotte des vignes est un peu moins grande que la linotte ordinaire ; le plumage de sa poitrine & du dessus de sa tête est rougeâtre ; aussi l'appelle-t-on linotte rouge.

La petite linotte des vignes a le bec moins gros & plus aigu ; la femelle, de même que le mâle, est rouge au-dessus de la tête, & ses pieds sont plus noirs : cette derniere espece de linotte vole en troupe ; ce que ne font pas les autres linottes. Albin rapporte que la région de la base de ces oiseaux & la base de leur gosier sont d'un rouge charmant ; plusieurs ont les bords de leurs plumes jaunâtres. M. Lotthinger prétend que cet oiseau n'est rien moins qu'une linotte ; c'est selon lui le petit chesne ou sisin. Voyez notre *aldromandus loth. n°.* 147. & *la nature considérée sous ses différens aspects, tome VI. lettre* 159. Il le nomme aussi linotte de Lorraine, ou linotte de Sarrebourg ; c'est du moins ce que nous en avons pu juger par la description qu'il en donne. Cet oiseau a selon lui les pieds très-courts & foibles ; son bec est noir, petit, propre néanmoins à rompre des menues graines, comme le bled de serin de Canarie. Il s'accroche & se tient volontiers suspendu aux branches des arbres & des plantes.

La grosse linotte des montagnes est plus grande du double que la grande linotte des vignes ; son croupion est rouge, & sa queue est longue.

Ce qui distingue le genre des linottes des autres oiseaux, c'est son bec court fait en cône, dont les bords en sont coupans, & le bout très-pointu ; leurs

pieds sont d'ailleurs très-courts, & leur queue est un peu fourchue : les linottes placent ordinairement leurs nids dans les montagnes ; elles choisissent néanmoins les lieux bas & frais, les buissons d'épine noire, d'aubépine, ou ceux de geneſt.

Leur ponte est de quatre ou cinq œufs ; elles en font deux par an : ce qu'il y a de singulier dans ces oiseaux, c'est que quand on détruit leur nid, ils le rétablissent souvent jusqu'à trois fois.

M. Lotthinger a fait une observation au sujet du sisin qui mérite d'être rapportée ici, & qui se trouve déja consignée dans notre *nature considérée sous ses différens aspects* : » ayant remarqué au printemps, dit ce médecin, que parmi mes oiseaux deux sisins mâles & une femelle que je tenois enfermés dans une voliere depuis l'automne, se caressoient souvent, je laissai dans une chambre assez vaste cette femelle avec le mâle qui m'avoit paru le plus favorisé, dans l'espérance qu'ils pourroient peut-être bien nicher ; je leur donnai donc à cet effet ce dont ils pourroient avoir besoin ; mais m'étant apperçu, après cinq ou six semaines, que ces deux oiseaux n'avançoient de rien, je crus pour lors m'être trompé, & avoir donné à la femelle le mâle qui lui convenoit le moins ; je lui abandonnai en conséquence celui qui lui restoit, & je me mis à même d'examiner ce qui se passeroit : la femelle courut tout de suite à ce nouveau venu, le caressa très-affectueusement, en sorte que je crus pour lors ne m'être pas trompé dans ma conjecture : cependant bientôt après le mâle en fit autant ; ces deux rivaux, s'ils l'étoient, se caresserent pour lors mutuellement, de telle façon & pendant si long-temps, que j'eus tout le temps de me retirer avant qu'ils eussent fini : on auroit dit que l'amour de la patrie produisoit sur les sisins le même effet qu'il fait sur nous, quand nous nous rencontrons dans des régions éloignées (c'est du moins

la réflexion de M. Lotthinger); depuis cet instant ces trois oiseaux ont vécu ensemble avec beaucoup d'amitié, & n'ont cependant jamais niché.

C'est sur la fin du printemps que les linottes muent : elles sont sujettes à une espece de maladie qui leur roidit les plumes, & pendant laquelle elles demeurent tristes & sans sifler; on nomme cette maladie *subtile*. Leur ventre devient pour lors souvent dur; leurs veines sont grosses & rouges; leur poitrine est tuméfiée; leurs pieds sont enflés, calleux, & ne peuvent qu'à peine les supporter. Pour les garantir de cette maladie, il faut, dit-on, mettre dans leur cage un morceau de craie; cela les soulage aussi de la constipation, à laquelle elles sont sujettes. Elles souffrent encore beaucoup de l'asthme; c'est ce qui est cause qu'elles frappent souvent du bec avec colere; on leur donne dans ce cas un peu d'oximel dans leur abreuvoir, & on met dans leur cage un peu de chicorée sauvage qui soit tendre & pilée avec de l'épine-vinette, ou du chou, si c'est pendant l'hiver. Rien n'est meilleur pour rendre les linottes saines & alertes, que de leur donner des groseilles rouges.

On ne nourrit les linottes en cage que quand elles ont été prises toutes jeunes dans le nid; elles apprennent pour lors à siffler beaucoup plus facilement. On distingue les bonnes linottes pour instruire, d'avec celles qui n'en sont pas susceptibles, lorsqu'elles disent en leurs prétendus ramages : *Dieu soit loué*, *Dieu soit bénit*, & d'autres choses semblables; on les instruit le soir à la chandelle, avec un flageolet ou avec une serinette. Elles apprennent d'autant mieux, qu'on est attentif à leur siffler des airs doux & agréables, qui approchent même de la paröle. Il n'y a que les mâles qui puissent siffler; on les distingue d'avec les femelles par trois ou quatre plumes de leurs aîles, qui se trouvent blanches.

Quand on éleve avec soin les linottes prises dans leur nid, c'est-à-dire, en leur donnant de bons alimens, & les tenant dans un endroit chaud, on peut dire qu'elles deviennent très-jolies. Il faut varier leur nourriture : on leur donnera par exemple à manger du panis, de la semence de melon mondée & pilée conjointement avec le panis, ou avec un peu de pâte de massepain. On leur présente quelquefois cette nourriture à la main, & on les rend par-là privés ; on les maintient aussi en santé. De toutes les graines qu'on peut leur donner, on peut dire que le panis est la plus saine.

Quoique les linottes soient communes dans plusieurs provinces de la France, on ignore encore quel est leur pays natal.

Les anciens prétendent que la chair de linotte est anti-épileptique, ainsi que celle de la plupart des autres oiseaux ; mais cette vertu n'est pas assez constatée pour oser l'avancer ici. On mange ces oiseaux rôtis : cette nourriture est très-bonne.

LISETTE. C'est un insecte auquel on donne aussi le nom de *coupe-bourgeon*, d'*urebet*, de *couturiere*, de *tiquet*, & d'*ébourgeonneur*. Il est petit, à peu-près lenticulaire ; le mâle est verdâtre, & la femelle bleue : il coupe les bourgeons des arbres. Quelques jardiniers, pour en garantir les jeunes greffes ou jets, les enveloppent dans de petits sacs de papier, liés avec un fil ; mais souvent cette précaution est inutile.

Cet insecte fait sur-tout un grand tort à la vigne ; il en ronge & coupe le bourgeon quand il est parvenu à la longueur d'un demi-pied ou environ ; il enveloppe ou *vrillonne* ses œufs dans le pampre, & ces œufs produisent des vers qui s'attachent au raisin vers le temps de sa fleur, & l'enveloppent d'une espece de toile fort déliée, assez semblable à celle de l'araignée ; enfin ces vers se changent en petites

ſcarabées, & ces ſcarabées ſont ces inſectes qu'il a plu aux cultivateurs de nommer *liſettes*.

Quand les raiſins ſe trouvent chargés de liſettes, il faut avancer de quelques jours les vendanges, pour que le vin ne graiſſe point; car la trop grande quantité de ces inſectes le rendroit mou, gras, fade, & de mauvaiſe qualité. On peut cependant en diminuer le nombre, en épluchant les vignes; mais il faut le faire avec beaucoup d'adreſſe; & en effet dès que ces petits animaux s'apperçoivent qu'on veut les prendre, ils ſe laiſſent tomber à terre, & s'y cachent. C'eſt pourquoi il faut mettre la main ſous la feuille ou la branche de la vigne, pour recevoir ceux qui veulent s'échapper, ou étendre un linge à terre; enſuite leur arracher la tête, & les mettre dans un pot pour les écraſer, ou les brûler hors de la vigne. On aura auſſi ſoin de ramaſſer toutes les feuilles où leurs œufs ſont enveloppés, tant celles qui tiennent encore à la vigne, que celles qui ſont tombées par terre; mais pour qu'un particulier ne travaille point en vain en faiſant éplucher ſa vigne, il faut que ſes voiſins faſſent la même choſe & en même temps, parce que ces inſectes, volant d'une vigne à une autre, auroient bientôt repeuplé les endroits qu'on auroit dégarnis.

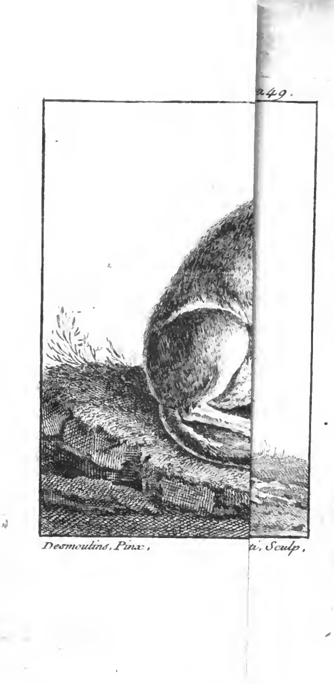
Pour empêcher les liſettes d'endommager les vignes, il faut, dit-on, y ſemer de loin en loin du chanvre vers le mois de mars, & couper enſuite les têtes des plantes qui en proviendront, ou les arracher tout-à-fait ſans les laiſſer monter en graine.

LIT. C'eſt en terme de venerie l'endroit où le cerf s'eſt couché.

LITEAU. Les chaſſeurs nomment ainſi le lieu où ſe couche & ſe repoſe le loup pendant le jour.

LIVRER LE CERF AUX CHIENS. C'eſt en terme de chaſſe mettre les chiens après.

LOCHE. C'eſt un petit poiſſon très-vif, la



...249.
Desmoulins, Pinx.
...t, Sculp.

chair en est assez délicate ; c'est ordinairement dans les mois de mai & d'avril qu'on le pêche. Il y a plusieurs especes de loche ; celle de la mer est de la grosseur du petit doigt ; nous n'en parlerons pas ici : celle d'étang a la figure du goujon ; mais elle est encore plus petite. Quant à celle de riviere, elle est grosse comme l'éperlan ; elle se plaît également dans les eaux vives & bourbeuses, & la loche qu'on nomme *franche*, a la peau lisse & sans aiguillons ; sa chair, quoique gluante, est beaucoup plus saine que celle des autres. Ce poisson dans les pays étrangers fait l'ornement des meilleures tables : on en pêche à Bar-le-Duc. Voyez notre *Aldrovandus Lotharingiæ*.

Pour prendre la loche, on se sert de filets dont les mailles sont fort étroites, pour qu'elle ne puisse pas passer au travers ; on la pêche aussi à la ligne ; on y met pour hameçon des grillons, des grains de raisin, ou des vers.

LOIR. C'est un animal champêtre, plus gros que la souris, & plus petit que le rat ; son poil est d'un gris roux sur le dos, les cuisses, le col, & presque toute la tête, le reste est blanc ; il y a cependant quelques taches noires à la tête. Cet animal n'a point de mauvaise odeur : il a l'œil grand & noir, la barbe noire, longue & droite ; le museau tirant sur la couleur jaune, bien fait, tenant de celui du levrier & du rat ; les oreilles très-ouvertes, larges, longues de trois quarts de pouce, bien droites, sans être pliées, mais étendues en forme d'une cavité demi cylindrique ; ses pattes de derriere sont plus hautes que celles de devant ; ces dernieres ont quatre doigts articulés & inégaux, à peu près comme dans la main de l'homme ; & au lieu de pouce est une espece de moignon fort court & sans articulation, onguiculé comme les quatre doigts ; dans les pattes de derriere le pouce approche plus de la forme du

nôtre, & les quatre doigts sont disposés comme dans notre main. La queue du loir est garnie de longs poils; ils sont de la couleur de ceux du dos, jusques vers la moitié de la queue; l'autre moitié est noire, jusqu'auprès de l'extrémité, qui est blanche, ainsi que tout le dessous; ces poils sont rangés de façon que la queue paroît ronde; chaque mâchoire de cet animal a deux dents incisives, outre les molaires; le poil des pattes est fort court.

M. de Buffon prétend que c'est improprement qu'on dit, dans le vulgaire, que les loirs dorment pendant l'hiver; leur état n'est pas, suivant ce grand physicien, naturel, c'est plutôt une espece d'engourdissement de leurs membres & de leurs sens, & cet engourdissement ne leur provient que du refroidissement de leur sang; & en effet ces animaux ont si peu de chaleur, qu'elle n'excede gueres celle de la température de l'air; c'est ce qui résulte des observations que M. de Buffon a faites avec le thermometre. L'engourdissement dure dans les loirs autant que la cause qui le produit, & il cesse avec le froid. Quelques degrés de chaleur au-dessus de dix ou onze, sont plus que suffisans pour ranimer ces animaux; si on les tenoit même dans un lieu chaud pendant l'hiver, ils ne s'engourdiroient pas; ils se promeneroient, ils mangeroient & dormiroient successivement, ainsi & de même que tous les autres animaux.

Quand ils s'apperçoivent du froid, c'est alors qu'ils se serrent & se mettent pour ainsi dire en double pour pouvoir conserver par-là un peu de leur chaleur. On les voit ainsi placés sans mouvement pendant la saison rigoureuse dans le creux des arbres, dans des troux de murs exposés au midi, sur la mousse ou sur des feuilles; envain les prendroit-on, les tiendroit-on, les rouleroit-on, rien n'est capable de les faire remuer, ni de les faire

entendre, ſinon une chaleur douce & graduée; il ne faut pour les dégourdir que les approcher peu à peu du feu; ſans cette précaution ils mourroient bien vîte. Les loirs, dans leur état d'engourdiſſement, ſont cependant ſuſceptibles de douleur, en cas qu'elle ſoit vive; une bleſſure, une brûlure, leur occaſionnent ſouvent un mouvement de contraction & un petis cris ſourd, qu'on leur entend même répéter à différentes repriſes. Le froid étant la ſeule cauſe de l'engourdiſſement de ces animaux, s'il arrive que pendant l'hiver il y ait quelques jours tempérés, ils ſe raniment pour lors, ils ſortent de leur trou, & mangent les proviſions qu'ils ont ramaſſées pendant l'automne.

Les loirs ſont gras dans toutes les ſaiſons de l'année, mais principalement en automne; leur chair approche beaucoup de celle du cochon d'inde, elle ne l'emporte gueres pour manger ſur celle des rats d'eau. Du temps de Varron on faiſoit des garennes de loirs, qui étoient très-recherchés chez les Romains pour ſervir à table; mais comme cette chair étoit de digeſtion difficile, les cenſeurs romains ont été obligés à la ſuite de la défendre. Pline obſerve même que de ſon temps le goût pour la chair des loirs étoit déja paſſé.

Le loir a les mêmes habitudes que l'écureuil, il habite les forêts, grimpe ſur les arbres, ſaute de branches en branches; il ne s'apprivoiſe cependant pas comme lui; il ſe nourrit de faînes, de noiſettes, de châtaignes, &c. il emploie la mouſſe pour ſon lit, & il ſe retire dans le tronc d'un arbre creux; il n'aime pas l'humidité, il ne boit que très-peu, & il deſcend rarement à terre. Il s'accouple avec ſa femelle ſur la fin du printemps; cette derniere met bas en été; ſa portée eſt ordinairement de quatre ou cinq. On donne ſeulement à ces animaux ſix ans de vie; au reſte on n'a au-

cune preuve de ce fait. Les auteurs débitent ſur les loirs comme ſur les rats, mille choſes ridicules qu'il ſeroit trop long de rapporter ici; ils aſſurent, *V. g.* qu'ils nourriſſent leurs pere & mere lorſqu'ils ſont trop vieux. Si cela étoit, on pourroit envoyer à leur école bien des hommes, qui loin de nourrir leurs pere & mere, manquent ſouvent au reſpect qui leur eſt dû. Quelques Italiens ont encore conſervé l'uſage de manger des loirs; pour s'en procurer, ils pratiquent dans les bois des foſſes qu'ils tapiſſent de mouſſe; ils les recouvrent enſuite de paille, & ils jettent de la faîne; ils choiſiſſent à cet effet un lieu ſec, à l'abri d'une roche, & expoſé au midi; les loirs ne manquent pas de ſe rendre dans les foſſes, on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne, c'eſt le temps de l'année où ils ſont les meilleurs à manger.

On remarque dans les loirs un courage intrépide, ils ſe défendent juſqu'au dernier moment. La belette, les oiſeaux de proie, le renard même ne peuvent leur nuire, il n'y a que les chats ſauvages & les martres qui puiſſent en faire leur proie. Les loirs ne ſont pas bien communs, ils ne ſe rencontrent que dans les climats tempérés & les pays couverts de bois.

On connoît encore ſous le nom de loir le lérot; il eſt plus répandu que le loir proprement dit; ſa petiteſſe & les poils de ſa queue qui ſont rangés différemment en font cependant la différence; ſon corps & ſa tête ſont plus courts, ſes oreilles plus longues, & ſon muſeau un peu plus pointu que dans le loir; il habite nos jardins, & ſouvent nos maiſons, il ſe retire dans les troux des murailles, il ſe promene ſur les eſpaliers, il grimpe ſur les hauts-vents, il en mange les fruits, choiſit les meilleurs, & il les entame tous au moment de leur maturité; à défaut de fruits doux, il fait la guerre



aux amandes, aux noisettes, aux noix & aux graines légumineuses, il en fait même provision dans sa retraite, qu'il se pratique en terre ou dans des arbres creux; il est susceptible, de même que le loir, d'engourdissement pendant le froid, il se ranime pendant la chaleur; souvent on en voit jusqu'au nombre de huit ou de dix engourdis dans un même endroit au milieu de leurs provisions. Le lérot s'accouple au printemps; la femelle porte à la fois cinq ou six petits; ces petits croissent très-vîte, mais ils n'en produisent d'autres que l'année suivante; cet animal approche pour l'odeur de celle du rat domestique, ce dont on ne s'apperçoit pas dans le loir; il habite les pays tempérés. Les muscadins passent encore pour une espece de loirs; ce sont, suivant M. de Buffon, de tous les rats les moins laids; leurs yeux sont brillans, leur queue touffue, leurs poils d'une couleur distinguée, cependant plus blonds que roux; ils se plaisent dans les creux des vieux arbres; ils sont presque toujours seuls dans leurs trous; l'espece n'est pas nombreuse, on en trouve en Italie qui ont l'odeur de musc.

Le muscadin est sujet, de même que le loir & le lérot, à l'engourdissement; il se nourrit de noisettes & d'autres fruits secs; il place son nid entre les branches d'un noisettier ou dans un buisson; il emploie pour le faire des herbes qu'il a soin de bien entrelasser; il lui donne environ six pouces de diametre par le haut; il l'entoure ensuite de feuilles & de mousse; c'est dans ce nid où la famille dépose ses petits; on les y trouve souvent au nombre de trois ou quatre. Quand ces petits deviennent forts, ils abandonnent pour lors leurs nids, & vont gîter dans les vieux arbres creux; ils s'y reposent, y font leurs magasins, & y passent l'hiver dans leur état d'engourdissement.

On fait ordinairement la chasse des loirs à l'arbalête; on prend pour cet effet une douve de tonneau un peu épaisse & pointue par le bout, afin de pouvoir la piquer dans un mur, & on attache au milieu avec trois clous une baguette de houx ou de coudrier, de la longueur de deux ou quatre pieds; à l'extrémité non pointue de la douve on fait une entaille d'environ deux pouces, & longue d'un tiers de la douve, il doit y avoir une raînure des deux côtés en dedans de l'entaille. On peut aussi clouer une petite bande de bois plate, & de la largeur d'un pouce, pour tenir en état les deux parties de la douve où l'on a fait l'entaille, & les empêcher de s'écarter.

Après ces dispositions, vous prenez un morceau de douve, que vous faites entrer juste dans les raînures, & que vous rendez plus menu, afin qu'il coule plus aisément; il doit être plus long que les deux branches au milieu desquelles est l'entaille : aux deux bouts de la baguette de coudrier, on attache une corde qui lui fait faire l'arc; & cette corde doit encore passer dans un trou étroit, formé au bout du morceau étranger de douve dont on vient de parler, & qui à cette extrémité est coupé en biais, afin de faciliter le ressort de la machine. Ces arrangemens faits, vous prenez un petit bâton de la grosseur de la moitié du petit doigt, & long de sept à huit pouces, que vous attachez par un bout avec une ficelle au milieu de la douve, & à l'autre bout vous faites une coche près de laquelle vous attachez un appât.

Ces pieces ne suffisent pas encore à la construction de l'arbalête; il faut avoir de plus un petit bâton gros comme la moitié du petit doigt, & long d'environ deux pouces, que vous attachez au milieu de ce bâton, qui sert à réunir les deux parties de la douve partagées par l'entaille; & la ficelle avec la-

quelle vous le liez, ne doit avoir que cinq ou six pouces; vous achevrez la fabrique de votre piége en faisant une grande entaille à votre principale piece de bois, à environ six pouces de l'extrémité qui se termine en pointe; cette entaille sert à mettre le pied pour tendre l'arbalête; on tire ensuite fortement la petite coulisse, afin que l'arc soit bien bandé: on appuie contr'elle le petit bâton attaché à la bande qui réunit les deux morceaux de douve, & on le coche dans un autre bâton attaché au milieu de l'arc. Ainsi quand le loir vient manger les fruits auprès desquels ce piége est dressé, il fait décocher la marchete, & se trouve pris par le milieu du corps. Lorsque vous tendez cette arbalête, il faut sur-tout prendre garde qu'en la posant, il ne se trouve point de branche sur laquelle l'animal puisse reposer, & d'où il puisse atteindre à l'appât; il faut faire en sorte qu'il ne puisse se placer que sur la machine, sans quoi elle ne seroit d'aucun effet. Quelqu'étendue que paroisse la description de cette arbalête, un simple coup d'œil sur cette machine instruira plus que tout ce que nous en pouvons dire.

LONGER UN CHEMIN; c'est un terme de chasse qui se dit quand une bête va d'assurance ou qu'elle fuit: & lorsque la bête retourne sur ses voies, cela se nomme *ruse* & *retour*.

LORIOT. C'est un oiseau qui est un peu plus grand qu'une grive; il en a même le bec: mais il est cependant plus grand, plus long & plus rouge; ses pieds sont plombés, ses aîles & sa queue sont noirâtres pour la plus grande partie. Le mâle est d'une belle couleur jaune par-tout le corps; cet oiseau le dispute aux plus beaux de l'Amérique, par l'élégance & l'éclat de ses couleurs; il a du rapport avec les grives & les merles par la figure du bec & de tout le corps, comme aussi par sa grandeur & par son genre de vie.

Si on en croit Schwenkfeld, le loriot est une espece de pie, de la grandeur du merle; mais il paroît à bien l'examiner, dit M. Klein, que c'est plutôt une espece de grive; & en effet il a le bec antérieurement jaune, postérieurement d'un rouge vermeil; son tronc est de couleur d'or, & ses ailes sont d'un bleu tirant sur le brun; ses pieds sont bleuâtres, ses ongles sont d'un brun rougeâtre; sa langue, fendue en deux, ne sçauroit convertir cet oiseau en pie. D'ailleurs il suspend son pied aux branches des arbres; ce que ne fait pas la pie: il chante d'une voix claire, & varie son chant à l'infini; on diroit entendre une flûte. Il est friand de cerises.

Frich rapporte que les jeunes loriots sont semblables à la femelle, & que les mâles ne deviennent pas jaunes pendant le peu de temps qu'ils restent chez nous, mais dans les lieux où ils passent l'hiver. Le même auteur dit encore, en parlant de cet oiseau, qu'il mange des baies de sorbier des oiseleurs comme les grives. Sitôt que le loriot arrive dans notre pays, il commence par faire son nid dans les bois touffus: ce nid a quelque chose de singulier; il se trouve ajusté & suspendu entre les branches de l'arbre; il est long d'environ un empan, & il se courbe en haut comme par un cou court; en sorte que l'oiseau peut y entrer sans que la pluie y puisse pénétrer. Ce nid n'est fait que de toiles d'araignée & de dépouilles de chenilles formées en petits nœuds, liés ensemble avec un gazon jaune & menu, surtout aux deux petites branches en forme de fourche & à la courbure du cou; le dedans est construit avec les mêmes matieres que le dehors, ainsi que le fond sur lequel l'oiseau pond ses œufs; sa ponte est de trois ou quatre œufs, & il en fait deux par année. Le loriot est le premier oiseau qui quitte nos cantons; il ne peut vivre en cage que très-difficilement.

Les

Les Flamands l'appellent *olimerles*, c'eſt-à-dire, merle d'or, ou merle doré; & dans d'autres endroits de la France, on lui donne le nom de grive jaune, ou de grive dorée.

La conſtruction du nid du loriot, dont nous venons de faire mention, eſt tirée des ouvrages de Friſch; mais M. Salerne prétend qu'il eſt bien différent de ce que cet auteur rapporte. D'abord, ſelon M. Salerne, il eſt de laine, & non de toiles d'araignée, ou de dépouilles de chenilles.

2°. La ſituation de ce nid n'eſt pas plus exacte, car ce nid ne ſe courbe pas en haut comme par un cou court, ainſi que le prétend Friſch; & s'il n'y peut point tomber de pluie, c'eſt qu'il eſt ſitué en pente, ſuivant M. Thomas, à l'extrémité d'une fourche couverte de beaucoup de feuilles, dont la convexité & la ſituation oblique doivent occaſionner l'écoulement de la pluie hors du nid. Le loriot, outre les ceriſes & les baies dont il ſe nourrit, aime encore les figues; cet oiſeau s'engraiſſe beaucoup, & ſa chair eſt fort délicate & ſucculente, à peu près comme celle de la grive de vignes.

LOTTE. C'eſt un poiſſon d'eau douce, que l'on pêche ſouvent dans la Saone & dans l'Iſere. On confond mal à propos ce poiſſon avec la barbotte. La lotte a aſſez l'air d'une anguille; mais elle n'a pas communément un pied de long: ſa tête eſt camuſe; ſon corps eſt tacheté de jaune & de rouge, & un peu quarré, principalement vers la tête; ſa queue eſt faite en forme d'épée; ſon foie eſt très-grand pour la petiteſſe de ſon corps; ſes dents ſont au nombre de douze, menues, droites & inégales en grandeur; mais on ne s'en apperçoit que quand ce poiſſon eſt cuit. On remarque au milieu de ſon corps une ligne qui va depuis ſa tête juſqu'à ſa queue; ſa langue eſt rude par le bout; ſes boyaux ſont entortillés; ſes yeux ſont ronds, l'iris en eſt

argentin, & la paupiere bleue; ses ouies sont au nombre de quatre de chaque côté, dont le haut & le bas sont assez ouverts; on y remarque sur la membrane six osselets ou arrêtes assez distinctes; l'anus est plus proche de la tête que de la queue; la nageoire de l'anus & celle du dos n'en sont qu'une, & elle est presque continue jusqu'à la tête; celles de la poitrine sont flexibles, & d'un rouge jaune, & celles du ventre sont blanches; sa chair est d'un brun rougeâtre, & fort délicate. Les anciens ne la connoissoient point : on n'en mange point les œufs; ils sont mauvais, & purgent violemment, de même que ceux du barbeau & du brochet. On mange ce poisson à la poulette, au bleu avec une sausse blanche, grillé, frit, &c.

LOUP. C'est un animal féroce, carnassier, vorace, qui ressemble assez à un mâtin : sa tête est quarrée, son odorat très-fin, son museau allongé & obtus, ses oreilles droites & assez courtes; sa queue grosse, couverte de longs poils; la couleur de son poil est ordinairement un gris tirant sur le jaunâtre, quelquefois mêlé de noirâtre sur le dos; sa femelle se nomme *louve*, & son petit *cheau*, *louveteau*, jadis *loupereau*; celui-ci a le regard farouche, l'odorat fin, & l'ouie subtil.

Nous allons rapporter l'anatomie de cet animal, d'après MM Arnault de Nobleville & Salerne, médecins d'Orléans, & continuateurs de la matiere médicale de Geoffroi. Le loup que ces médecins ont anatomisé, avoit près de quatre pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à la naissance de la queue, qui étoit longue, grosse & touffue comme celle du renard; le poil fauve grisonnant, mêlé de brun dans certains endroits; la tête grosse, presque quarrée, & le front large, approchant de celui du lion; les pattes de devant plus larges d'un tiers que celles de derriere, armées de quatre on-

gles noirâtres, courts, presque droits, émoussés, dont les deux du milieu sont pressés l'un contre l'autre, & les deux autres un peu écartés de chaque côté, avec un autre ongle ou ergot, situé plus haut en dedans, & plus recourbé; la plante des pieds munie de cinq cals bruns chagrinés, non compris un sixieme cal plus petit, situé un peu en dehors, à quatre pouces de distance des précédens; les pattes de derriere munies pareillement de quatre ongles & de cinq durillons ou sans un cinquieme ongle, comme sans un sixieme cal; à chaque côté du nez & aux joues, on remarquoit plusieurs poils de barbe, longs & roides, semblables aux soies d'un sanglier; ses yeux étoient grands, pleins de feu, dont l'iris rouge est entourée d'un cercle noir; les paupieres sans cils; les oreilles dressées, un peu courtes, larges, mousses, garnies en dedans d'un poil long, blanchâtre; la gueule large, bien fendue; à la mâchoire supérieure il y avoit dix-huit dents, sçavoir six incisives, dont les quatre du milieu étoient courtes, & les deux extérieures plus longues, un peu crochues, deux canines recourbées, longues chacune d'un bon pouce, les deux suivantes très-petites, suivies de deux autres plus grandes, puis deux horriblement larges, bien propres pour briser les os, enfin le reste des molaires inégal; à la mâchoire inférieure il y avoit pareil nombre de dents qui répondoient aux précédentes; le palais étoit sillonné; la langue semblable à celle du chien; son col gros & court, étoit composé de plusieurs vertebres qui donnent au loup la facilité de se fléchir çà & là, aussi aisément que le pourroient faire le chien & le renard, de sorte qu'il est absolument faux de dire que le loup a le col fait d'un seul os, comme quelques auteurs l'ont prétendu; si donc cet animal est obligé de se tourner tout d'une piece, ce n'est pas qu'il ait le col inflexible, mais c'est parce que les apophyses transverses des vertebres

dorsales & lombaires, sont articulées entr'elles par une charniere parfaite.

Quant à l'intérieur de l'animal, ces médecins disséqueurs ont trouvé la poitrine vaste, munie de douze côtes assez larges de chaque côté, dont les huit supérieures sont vraies, & les quatre inférieures fausses; le cartilage xiphoïde fait en maniere de spatule; la trachée artere très-dilatée, principalement à sa naissance; le poumon consistant en deux lobes, qui sont rougeâtres en-dessus, livides ou marbrés, dont le gauche se divise en trois, & le droit en quatre lobules inégaux; le cœur presque tout rond, parsemé d'une grande quantité de vaisseaux, revêtu de beaucoup de graisse à sa base; le diaphragme dur, épais; l'œsophage médiocre, également large dans sa longueur; l'estomac grand, long, assez épais, large au fond, étroit au milieu, vuide avec une membrane interne, plissée & composée de plusieurs cordes sinueuses ou vermiculaires; elle contenoit en-dessus une liqueur jaune semblable à du fiel, & au fond une matiere semblable à des jaunes d'œufs battus; les intestins de cet animal étoient longs de quinze pieds, le jéjunum & l'iléum fort rouges, le colon gonflé comme un gros boudin, le cæcum court & ample, & le rectum large.

Son mésentere étoit semé d'une infinité de ramifications de vaisseaux déliés, comme le pourroit être la dentelle la plus fine, & entremêlés de glandes dures & noirâtres; il avoit le pancréas large & long, situé au-dessous de l'estomac; le foie découpé en lanieres sur ses bords, d'une couleur rouge-jaunâtre, divisé en deux grands lobes, dont le droit étoit plus long que le gauche, & qui se subdivisoient en globules inégaux; la vésicule de son fiel étoit jaunâtre, & contenoit un fiel jaune doré; sa rate étoit mince, très-longue, platte,

d'une couleur plombée; ses reins un peu gros, presque ronds, dont le droit, livide bleuâtre, contenoit deux gros vers d'un beau rouge comme le vermillon, mousses par les deux bouts, qui en avoient rongé tout le dedans, tandis que le gauche étoit sain & entier, composé d'un parenchyme vermeil; ses testicules étoient gros à peu près comme une petite noix; sa verge fort longue, de grosseur médiocre, osseuse & semblable à celle du chien, cartilagineuse à sa racine, charnue au bout; les cordons des vaisseaux spermatiques se sont trouvés gros, revêtus d'une membrane transparente; sa vessie urinaine étoit assez grande, à moitié pleine d'une urine jaune-foncée.

Le loup est, suivant M. de Buffon, un de ces animaux dont l'appétit pour la chair est le plus véhément, & quoiqu'avec ce goût il ait reçu de la nature les moyens de se satisfaire, qu'elle lui ait donné des armes, de la ruse, de l'agilité, de la force, en un mot tout ce qui est nécessaire pour trouver, attaquer, vaincre, saisir & dévorer sa proie; cependant il meurt souvent de faim, parce que l'homme, ajoute ce grand naturaliste, lui ayant déclaré la guerre, l'ayant même proscrit en mettant sa tête à prix, le force à fuir, à demeurer dans les bois, où il ne trouve que quelques animaux sauvages, qui lui échappent par la vîtesse de leur course, & qu'il ne peut surprendre que par hasard ou par patience, en les attendant long-temps & souvent envain, dans les endroits où ils doivent passer; il est naturellement grossier & poltron, mais il devient généreux par besoin, & hardi par nécessité; pressé par la famine, il brave le danger, vient attaquer les ennemis qui sont sous la garde de l'homme, ceux sur-tout qu'il peut emporter aisément, comme les agneaux, les petits chiens, les chevreaux; & lorsque cette maraude lui réussit, il

revient souvent à la charge, jusqu'à ce qu'ayant été blessé ou chassé & maltraité par les hommes & par les chiens, il se recele pendant le jour dans son fort, n'en sort que la nuit, parcourt la campagne, rode autour des habitations, ravit les animaux abandonnés, vient attaquer les bergeries, gratte & creuse la terre sous les portes, entre furieux, met tout à mort avant de choisir & d'emporter sa proie. Lorsque ces courses ne lui produisent rien, il retourne au fond des bois, se met en quête, cherche, suit à la piste, chasse, poursuit les animaux sauvages, dans l'espérance qu'un autre loup pourra les arrêter, les saisir dans leur fuite, & qu'ils en partageront la dépouille.

Enfin lorsque le besoin est extrême, il s'expose à tout, attaque les femmes & les enfans, se jette même quelquefois sur les hommes, devient furieux par ces excès, qui finissent ordinairement par la rage & la mort.

Le loup & le chien qui paroissent se ressembler si fort, sont cependant des ennemis déclarés, ils ne se rencontrent jamais sans se fuir ou sans combattre, & combattre à outrance, jusqu'à ce que la mort suive. Si le loup est le plus fort, il déchire, il dévore sa proie; le chien au contraire plus généreux se contente de la victoire, & ne trouve pas que le corps d'un ennemi mort sente bon, il l'abandonne pour servir de pâture aux corbeaux & même aux autres loups, car ils s'entre-dévorent, & lorsqu'un loup est grièvement blessé, les autres le suivent au sang & s'attroupent pour l'achever.

Le loup est l'ennemi de toute société, il ne fait pas même compagnie à ceux de son espece : lorsqu'on les voit plusieurs ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit, avec des hurlemens af-

freux, & qui dénote un projet d'attaquer quelque gros animal. Dès que leur expédition militaire est consommée, ils se séparent & retournent en silence à leur solitude; il n'y a pas même une grande habitude entre le mâle & la femelle, ils ne se cherchent qu'une fois par an, & ne demeurent que peu de temps ensemble; les louves deviennent en chaleur pendant l'hiver; plusieurs mâles suivent la même femelle, & cet attroupement est encore plus sanguinaire que le premier, car ils se la disputent cruellement, ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, & il arrive souvent qu'ils mettent en pieces celui d'entr'eux qu'elle a préféré; elle fuit ordinairement long-temps, lasse tous ses aspirans, & se dérobe pendant qu'ils dorment, avec le plus alerte ou le mieux aimé.

Le loup a beaucoup de force, sur-tout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou & de la mâchoire, il porte avec sa gueule un mouton sans le laisser toucher à terre; il mord cruellement & toujours avec d'autant plus d'acharnement qu'on lui résiste moins; il craint pour lui-même & ne se bat que par nécessité, & jamais par un mouvement de courage; lorsqu'on le tire & que la bale lui casse quelque membre, il crie, & cependant lorsqu'on l'acheve à coups de bâton, il ne se plaint pas; il est dur, presqu'insensible, robuste, il marche, court, rode des jours entiers & des nuits, il est infatigable; aussi c'est de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course; cet animal, quoique féroce, est timide; lorsqu'il tombe dans un piége, il est si sot & si long-temps épouvanté, qu'on peut le tuer sans qu'il se défende, ou le prendre vivant sans qu'il résiste; on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, le conduire ensuite par-tout où l'on veut, sans qu'il ose donner le moindre signe de colere, ou même de mécontentement.

Le loup a les ſens très-bons, l'œil, l'oreille & ſur-tout l'odorat; il ſent ſouvent de plus loin qu'il ne voit, l'odeur du carnage l'attire de plus d'une lieue; il ſent auſſi de loin les animaux vivans, il les chaſſe même aſſez long-temps en les ſuivant aux portées. Lorſqu'il veut ſortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent; il s'arrête ſur la liſiete, évente de tous côtés, & reçoit ainſi les émanations des corps morts ou vivans que le vent lui apporte de loin; il préfere la chair vivante à la morte, & cependant il dévore les voieries les plus infectes; il aime la chair humaine, & peut-être, s'il étoit le plus fort, n'en mangeroit-il pas d'autre; on a vu des loups ſuivre des armées, arriver en nombre à des champs de bataille, où l'on n'avoit enterré que négligemment les corps, les découvrir, les dévorer avec une inſatiable cupidité; & ces mêmes loups accoutumés à la chair humaine, ſe jetter enſuite ſur les hommes, attaquer le berger plutôt que le troupeau, dévorer des femmes, emporter des enfans; on a donné à ces mauvais loups le nom de loups-garoux, c'eſt-à-dire de loups dont il faut ſe garer.

La chaleur des louves ne dure que douze ou quinze jours; les mâles n'ont point de rut marqué, ils pourroient s'accoupler en tout temps, ils paſſent ſucceſſivement de femelles en femelles à meſure qu'elles deviennent en état de les recevoir; le temps de la geſtation eſt d'environ trois mois & demi, & il ſe trouve des louveteaux nouveaux nés depuis la fin d'avril juſqu'au mois de juillet, c'eſt toujours au fond d'un bois dans un endroit bien fourré que la louve met bas ſes petits, qui ſont ordinairement au nombre de ſix, ſept, huit & même neuf, & jamais moins de trois. La mere les allaite pendant quelques ſemaines; quelque temps après elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix,

des volailles vivantes; les louveteaux commencent par jouer avec elles & finissent par les étrangler, après quoi la louve les déchire & en donne un morceau à chacun; ils ne sortent du fort où ils ont pris naissance, qu'au bout de six semaines ou de deux mois; ils suivent la mere qui les mene boire quelque part; elle les ramene au gîte, ou les oblige de se retirer ailleurs, lorsqu'elle craint quelque danger; ils la suivent ainsi pendant plusieurs mois. Quand on les attaque, elle les défend de toutes ses forces & avec fureur, quoique dans un autre temps elle soit, comme toutes les femelles, plus timide que le mâle. Ce n'est ordinairement qu'à dix mois ou un an que les petits la quittent, lorsqu'ils se sentent assez forts pour n'avoir pas besoin de secours. Dans ce temps ils ont refait leurs premieres dents, qui tombent à six mois, & ils ont acquis de la force, des armes & des talens pour la rapine; on prétend que le chien & la louve ne peuvent ni s'accoupler, ni produire ensemble, ils sont d'un naturel trop opposé & d'un tempérament trop différent; le loup vit plus longtemps que le chien; les louves ne portent qu'une fois par an, les chiens portent deux ou trois fois; en examinant l'un & l'autre de ces animaux, on remarque des caracteres si opposés, qu'il est impossible de n'en pas constituer deux genres; & en effet le loup à la cavité de l'œil obliquement posée, l'orbite inclinée, les yeux étincellans, brillans pendant la nuit; il hurle au lieu d'aboyer, sa démarche est plus égale, plus uniforme que celle du chien, quoique cependant plus prompte & plus précipitée, son corps est d'ailleurs beaucoup plus fort mais bien moins souple; ses membres sont plus fermes, ses mâchoires & ses dents plus grosses, son poil plus rude & plus fourré.

Les loups mâles & femelles sont en état d'engen-

drer à l'âge d'environ deux ans; si on en croit les chasseurs, dans chaque portée, il se trouve plus de mâles que de femelles; ces animaux sont deux ou trois ans à croître, ils vivent quinze ou vingt ans, ils blanchissent dans leur vieillesse, & ont pour lors toutes leurs dents usées; ils dorment lorsqu'ils sont rassasiés ou fatigués, mais plus le jour que la nuit, & toujours d'un sommeil léger; ils boivent fréquemment comme tous les animaux canassiers; quoique très-voraces ils peuvent passer trois ou quatre jours sans manger, pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau.

Ces animaux nous viennent originairement des Ardennes, de la Forêt Noire, & d'autres vastes forêts; on donne le nom de loup mâtin à celui qui ne vit que de charogne, & on désigne par le nom de loup lévrier, celui qui est le plus dispos à la course.

M. de Buffon a fait nourrir & élever quelques loups chez lui; tant qu'ils sont jeunes, c'est-à-dire dans la premiere & seconde année, ils sont assez dociles, ils sont méme caressans, & quand ils sont bien nourris, ils ne se jettent, ni sur la volaille, ni sur les autres animaux; mais quand ils ont une fois atteint dix-huit mois ou deux ans, ils reviennent à leur naturel, on les enchaîne pour lors pour les empêcher de s'enfuir & de faire du mal; M. Valmont de Bomare rapporte, dans son dictionnaire d'histoire naturelle, un fait qui peut en quelque sorte, selon lui, servir de preuve à ce que dit M. de Buffon. En 1766 je trouvai, dit-il, dans le bois de Monthoron, près de Poitiers, six petits loups qui étoient au gîte; ils n'avoient pas plus de huit jours; j'en pris un & le mis dans un petit lit convenable, que je lui fis faire dans ma chaise, je le nourris d'abord de lait, ensuite de pain & de lait, puis de soupe; il prenoit des forces comme s'il eût

été nourri par sa mere; ni la fatigue du voyage, ni le changement de nourriture, ne l'altérerent pas sensiblement, je le caressois beaucoup & le mettois coucher avec moi; il me léchoit, venoit quand je l'appellois, & commençoit déja à rapporter ce que je jettois à une certaine distance; j'essayai de lui faire manger les entrailles d'un poulet qu'on venoit de vuider; jamais il n'eut si bon appétit; ses caresses redoublerent, mais je manquai d'être la victime de ma tentation, qui probablement lui inspira le goût naturel de son espece, qui est carnaciere & même antropophage dans certains cas; car la nuit suivante rêvant que j'étois en proie avec des loups, je me réveillai par l'effet de la peur ou de la douleur, & en effet mon louveteau étoit parvenu à me mordre les jambes, & suçoit le sang qui en sortoit; je ne tardai pas à m'en défaire; & j'ai appris depuis qu'on avoit été obligé de le tuer, tant il étoit disposé à mordre les enfans dans la maison où je l'avois laissé.

La couleur du poil des loups varie, dit M. de Buffon, dans les différens climats, & même quelquefois dans le même pays; ces différences ne sont que des variétés peu considérables, mais la plus sensible est celle de la grandeur; les loups d'Europe sont plus grands que ceux d'Amérique; on n'épargne rien en France pour détruire cette race meurtriere; les intendans des différentes provinces du royaume donnent jusqu'à une pistole de récompense pour chaque tête de loup qu'on leur apporte, c'est ainsi qu'en Angleterre on a tellement détruit la race de ces animaux carnassiers, qu'on prétend que depuis long-temps on n'y en a pas vu un seul naturellement; M. de Buffon révoque cependant ce fait en doute, car il dit qu'on lui a assuré qu'il s'en trouvoit encore en Ecosse; on est quelquefois obligé d'armer tout un pays pour se défaire des loups;

dans la province de Gévaudan, de combien de milliers d'hommes armés n'a-t-on pas été obligé de se servir tout récemment pour y détruire un loup féroce qui y faisoit des ravages considérables; il n'a pu cependant être tué que par le sieur Antoine, porte-arquebuse du roi.

M. Linnæus nous apprend qu'il n'y a pas plus de quarante ans que le loup étoit un animal rare en Suede, mais que depuis ce temps-là il y est devenu commun dans les forêts; le mouton craint beaucoup le loup, mais en revanche celui-ci l'aime beaucoup pour le dévorer, il trouve dans la chair de cet animal une nourriture convenable; s'il est vrai que les brebis tremblent de peur, quand on a mis de la fiente de loup dans une bergerie, & que les chevaux s'arrêtent tout court dans un chemin où l'on a répandu quelque chose des entrailles d'un loup; cela ne peut provenir que des corpuscules qui s'en exhalent, & qui remplissant une certaine étendue de l'atmosphere frappent l'odorat de ces animaux.

Quand le loup se trouve pris ou renfermé quelque part, de féroce qu'il étoit, il devient le plus doux & le plus timide de tous les animaux sans faire le moindre dommage. Gesner rapporte qu'une femme, un renard & un loup étant tombés de nuit dans la même fosse, ils resterent chacun dans leur place sans oser se remuer jusqu'au lendemain matin que ces trois prisonniers furent trouvés ensemble; on commença par tirer le loup & le renard, ensuite avec une échelle on retira de la fosse la femme, qui étoit plus morte que vive, & on la remporta dans sa maison, non sans accident, car la peur qu'elle en eut lui fit blanchir tout à coup les cheveux, & perdre presqu'entiérement la raison, ensorte qu'elle resta toute sa vie triste & mélancholique.

De toutes les maladies auxquelles le loup eſt ſujet comme le chien, il n'en eſt point de plus terrible que la rage, nous n'en avons que trop d'exemples; il ne faut la plupart du temps qu'un loup enragé pour cauſer des déſordres affreux dans tout un pays, tant parmi les beſtiaux que parmi les hommes; les bleſſures que fait cet animal ſont preſque toujours mortelles, ou ſuivies de la rage; on a découvert depuis quelques années, dans le mercure & ſes préparations, un excellent remede contre les morſures des animaux enragés. Voyez nos *lettres périodiques*.

Si on en croit les anciens, plus les loups vieilliſſent, plus ils ſont dangereux pour l'homme, parce que ne pouvant plus donner la chaſſe aux autres bêtes, tant ſauvages que domeſtiques, faute de forces ſuffiſantes, ils s'attaquent à l'homme, lui dreſſent des embûches, le ſurprennent s'ils peuvent & le mangent; mais outre que dans nos climats on leur fait une guerre continuelle, qui ne leur permet pas de vieillir, ces animaux, dans la ſuppoſition qu'ils devinſſent vieux & conſéquemment affoiblis, édentés, appeſantis, ſeroient d'autant moins à craindre qu'ils auroient plus d'âge.

Une louve peut promener ſes louvetaux ſept à huit jours ſans boire, ſans manger, ſans dormir, tant ils ſont paſſionnés pour elle.

Il eſt faux que jamais loup ne vit ſon pere; car il arrive aſſez ſouvent qu'il n'y a qu'un loup dans un canton pour ſervir la louve, auquel cas il ne court aucun riſque d'être égorgé par d'autres; le loup eſt ſans contredit un des animaux les plus ruſés que nous connoiſſions; dans un danger extrême il contrefait le mort; MM. Salerne & Arnauld de Nobleville aſſurent avoir vu eux-mêmes un loup attaché à la queue d'un taureau condamné à mort, ſe laiſſer traîner pendant près d'une heure

comme à la voirie; après quoi il se réveilla par le bruit d'un gros petard, il ressuscita tout à coup & courut à toutes jambes dans l'arêne, au grand étonnement de tous les spectateurs.

Le chien craint si fort le loup, qu'il hurle & s'enfuit tout consterné & le poil hérissé, à mesure qu'il le sent approcher; il y a cependant des limiers, lévriers, des chiens courrans, qui sont dressés à la chasse du loup, mais il faut que ces chiens soient grands, forts & hardis, tels qu'en ont les princes & les grands seigneurs; en ce cas-là, c'est une des plus belles chasses qu'il soit possible de voir, nous en parlerons ci-dessous.

Le loup craint le feu, la pierre, l'épée, le fusil, le son d'une clochette, & toute sorte de bruit un peu aigu & fort, comme celui d'une trompette, d'un cor de chasse, ou d'un tambour, ce que le docteur Gustave-Casimir Gateliep attribue, avec raison, à une conformation singuliere de l'organe de l'ouie dans cet animal, sur lequel les sons font tant d'impression, qu'il ne sçauroit les supporter, & qu'il est contraint de prendre la fuite; c'est ainsi qu'un homme poursuivi de nuit par un loup affamé, peut le faire fuir, soit en tirant du feu d'un caillou, soit en sonnant du cor, ou en remuant un trousseau de clefs.

Selon l'observation du docteur Gateliep déja cité, un orfevre de Dantzick, nommé Jean Pohlman, avoit nourri un louveteau en le tenant enchaîné, pendant près d'un an dans son jardin, situé dans un fauxbourg; l'animal devenu plus grand ne se contentoit plus de la portion qu'on lui donnoit chaque jour: cependant il ne faisoit point de mal aux oyes, canards, paons, poules & autres volailles qui appartenoient à son maître; mais il se dédommageoit aux dépens des voisins; de jour il étoit tranquille dans sa loge, & de nuit il avoit

l'adresse de se débarrasser de son collier pour aller faire sa tournée, après quoi il revenoit s'enchaîner lui-même. Les voisins s'appercevoient du dépérissement journalier de leur basse-cour, sans néanmoins se douter du voleur; enfin le dommage allant toujours en augmentant, ils se mirent à veiller & prirent le larron sur le fait; on s'en plaignit au maître qui paya le dommage, & condamna le ravisseur à la dissection anatomique, ce qui fut exécuté.

Il est rapporté dans un autre endroit des éphémérides d'Allemagne, qu'en Livonie on a vu un louveteau nourri de lait de brebis par un berger, dès sa naissance, lequel se rendit si privé, que dans un âge plus avancé, non-seulement il étoit le fidele gardien du troupeau, mais même qu'il portoit à son maître, presque toutes les semaines, de la métairie aux champs, le déjeûné, gardant fidélement les enfans encore au berceau, & quelquefois la maison entiere avec le troupeau; en hiver il entroit dans la cabane comme un chien, sans faire de mal à personne, & il étoit chéri de tout le monde; tant il est vrai que l'habitude l'emporte sur la nature même.

Il n'est pas vrai, comme le disent plusieurs chasseurs, que le loup pressé de la faim mange de la terre; cette idée ne provient que de ce qu'on voit quelquefois cet animal déterrer la proie qu'il avoit enfouie & mise en réserve après s'être rassasié; il est encore plus faux que les loups soient assez lassifs pour chercher à abuser des femmes; cette opinion est fort répandue chez les Lapons, & en effet il faut être Lapon pour y croire; en Orient, & sur-tout en Perse, on fait servir les loups aux spectacles populaires, & les voyageurs disent qu'on y achete jusqu'à cinq cent écus un loup bien dressé à la danse; on peut conclurre de cette espece d'éducation que ces animaux sont alors

bien jeunes, ou qu'ils ne sont pas de vrais loups.

Il n'y a rien de bon, suivant M. de Buffon, dans le loup, que sa peau, dont on fait des fourrures, & qui est même très-estimée par les Sauvages du Canada : sa chair est si mauvaise, que les chiens eux-mêmes ne peuvent la souffrir ; il n'y a que le loup qui ait le courage de manger de la chair de son semblable. Les fourrures faites avec la peau de cet animal sont chaudes & durables ; on en fait même des manchons ; on en double la chaussure des goutteux & de ceux qui craignent le froid aux extrémités : les puces même, à ce qu'on prétend, craignent l'odeur de cette peau ; elles s'en éloignent même. M. Valmont de Bomare dit avoir mis dans son cabinet un loup empaillé parmi plusieurs autres quadrupedes ; & depuis un grand nombre d'années qu'il s'y trouve, les scarabées dissèqueurs qui ont mangé la peau des autres, n'ont en aucune façon touché à la peau du loup. Les dents de loup sont d'un très-grand usage pour faire les hochets des enfans, & pour polir les ouvrages des relieurs & doreurs.

Si le loup n'est pas bon en aliment, il peut devenir très-bon en médicament ; sa chair, son cœur & son foie, cuits ensemble ou séparément, & assaisonnés avec du beurre & en maniere de ragoût, conviennent contre l'épilepsie, l'hydropisie, l'accouchement difficile & la phtysie. Quelques uns les donnent desséchés & réduits en poudre, depuis la dose d'un scrupule jusqu'à celle d'un gros ; & cela pendant du temps. Le docteur Goltlieb Reusnerus rapporte dans les éphémérides d'Allemagne qu'il a connu une dame à laquelle on conseilla, pour obvier aux couches fâcheuses auxquelles elle étoit si sujette, d'user sur la fin de sa grossesse de chair de loup apprêtée de différentes façons ; ce qu'elle fit avec succès. Ses couches ne furent plus non-seulement accompagnées d'accidens, mais elle fut encore guérie par ce moyen d'une

d'une épilepsie utérine, à laquelle elle étoit sujette auparavant. On prétend que les intestins du loup, desséchés & pulvérisés, sont propres pour la colique venteuse & néphrétique; la dose en est depuis un scrupule jusqu'à deux. La graisse de loup passe pour être chaude, résolutive & nervale; elle est très-bien indiquée en liniment dans l'atrophie, la paralysie des membres, les rhumatismes & les maladies des articulations; elle s'emploie encore en collyre contre la chassie des yeux & les maladies des paupieres.

Les os de cet animal sont absorbans & vulnéraires déterfifs; on les pulvérise & on les donne dans la pleurésie, la sciatique, & les blessures & contusions internes; la dose en est depuis un scrupule jusqu'à un gros, soit seuls, soit mêlés dans des potions appropriées.

Après avoir rapporté l'histoire naturelle du loup & les usages médicinaux & économiques auxquels il est propre, nous allons exposer ici tout ce qui concerne la chasse de cet animal, & les moyens qu'on a employé jusqu'à ce jour pour en détruire l'espece. Nous donnerons ensuite l'extrait de l'ouvrage de M. de Moncel sur cet objet; mais nous ferons précéder auparavant quelques observations de venerie sur les chiens destinés à cette chasse.

Ce sont ordinairement des levriers dont on fait usage; il faut les choisir courageux & déja exercés, car ces chiens répugnent assez d'eux-mêmes à poursuivre cet animal redoutable.

Quant aux qualités physiques auxquelles on reconnoit un bon levrier pour cette chasse, il faut qu'il soit grand, long, & bien déchargé, si on en excepte cependant quelques-uns qu'on met en lesse, & qui doivent être plus renforcés, parce qu'on les destine à arrêter la bête. Il faut aussi que ce levrier ait la tête plus longue que large, l'œil gros

& plein de feu, le col long, les reins élevés, les hanches larges & bien gigotées, le jarret droit, le pied petit, & la jambe seche & nerveuse. Pour le poil cela dépend de la fantaisie; on préfere cependant pour cette chasse ceux qui ont le poil long, rouge ou gris frisonné: ceux qui sont à gros poils ne sont pas si beaux; mais ils s'endurcissent plus aisément à la fatigue, & ils ne tremblent pas comme les autres, quand il tombe de la pluie ou de la neige. Les gros levriers qui tiennent de la nature du dogue ne sont pas propres à la chasse du loup; ils se fatiguent aisément, sont difficiles à gouverner, & ils sont en outre moins rapides & moins braves que l'ennemi qu'ils ont à combattre.

On ne peut pas assez répéter aux chasseurs qu'ils ne doivent employer à la chasse du loup que des chiens courans extraordinairement hardis; sans cela, bien loin de poursuivre cet animal féroce, on les verroit hérisser leurs poils, mettre leur queue entre leurs jambes, & se cacher derriere les chevaux des piqueurs, lors même qu'ils sont dans la voie de la bête. Ce défaut n'est pas moins commun aux limiers mal dressés.

Comme les voies du loup ne sont pas d'une odeur extrêmement forte, que d'ailleurs le sentiment s'en perd fort aisément, il faut encore choisir pour cette chasse les chiens qui ayent le nez le plus fin, & ne point souffrir qu'ils quittent la voie pour suivre une autre bête dont la chasse leur plaît davantage. Un chien courant doit avoir l'œil plein de feu, & être fort alerte de son corps; & quand même il seroit un peu pillard, on ne doit pas s'en inquiéter: il faut encore qu'il soit grand & bien taillé.

On doit tenir les chiens courans qu'on destine à la chasse du loup de la même façon que ceux qu'on destine à la chasse du cerf. Comme ils sont pleins de feu & de courage, & sujets par conséquent

à se quereller; on ne les abandonnera ni jour ni nuit; le valet couchera auprès de leur chenil, changera souvent leur eau, les peignera & entretiendra le lustre de leurs poils. Leur nourriture sera du pain d'orge; & lorsqu'ils se trouvent trop échauffés, on leur donnera du lait, & non de l'huile.

Le limier qui chasse au loup doit encore avoir des qualités propres; il faut que sa tête soit quarrée, que son œil soit gros & flamboyant, son poil gros & d'un rouge de feu, ou bien gris-brun, & la taille courte. Avant que de s'en servir pour la chasse du loup, on en fait l'épreuve en le mettant au chevreuil, & en le faisant aller au couple: sa fierté augmente par la compagnie, de même que la hardiesse.

Cette chasse dépendant sur-tout des bons limiers, on les dressera avec soin; on choisira d'ordinaire pour cette épreuve les mois de juin, de juillet, d'août & de septembre; c'est le temps des louveteaux. On se fera accompagner de trois jours en trois jours de son jeune chien; & quand on remarquera qu'il n'a plus de répugnance pour les louveteaux, on le fera suivre les vieux loups qui viennent de la plaine, & dont les voies vont de plus hautes erres & dressent davantage; on aura sur-tout grand soin qu'il ne suive d'autres bêtes; car s'il a jamais d'autres volontés que celles de son maître, il ne chassera plus que pour son propre plaisir.

Il y a en venerie différens termes consacrés à la chasse du loup: quand les vieux & les jeunes chiens sont rassemblés, on dit aux jeunes *velesci allé*, & on les appelle par leurs noms; on leur crie sans cesse, *harlou, mes belots, harlou.* On sonne pour les chiens, mais médiocrement, pour ne pas les étonner, & pour les obliger à prendre la voie tous ensemble.

Il faut appeller ses chiens de temps en temps pour

pouvoir les remettre ſur les voies, & un autre chaſſeur les fera ſuivre, en leur diſant, *tirez, chiens, tirez.* Lorſqu'on eſt joint, on leur crie encore, *harlou, mes belots, harlou, veli chiens, veli,* & *s'en va chiens, s'en va,* ſuivant que les jeunes chiens ſuivent les autres, & chaſſent ſans prendre le change.

Lorſqu'on apperçoit le loup, on crie: *voici la trace du loup,* ou *voici ſa piſte;* on reconnoit cette piſte par les allures & les fuites de l'animal ou par ſes déchauſſures; quand on a trouvé la piſte de la bête, juſqu'à ſon lit ou à ſa flatrure, on dit au limier *velci-allé;* ſi le loup va d'aſſurance, & s'il eſt lancé, on lui crie: *veleſci allé, veleſci allé.*

Lorſque le levrier ſuit pour lancer le loup, on lui crie : *après l'ami, après, harout, harout, hali, hou, hou, harlou, harlou;* & quand ce loup eſt donné aux chiens, on s'écrie, *s'en va, s'en va chiens, mes belots; harlou, harlou, outrevaut chiens, outrevaut;* & lorſqu'on l'apperçoit, on crie : *velle loo.*

La bête n'eſt pas plutôt priſe, qu'on doit la faire fouler aux pieds par les vieux chiens; cela engage les jeunes à s'y joindre : on prend le loup, & on le montre à ces derniers, en ſonnant le grêle, & en criant: *voilà le mort, à moi, chiens, Thiébaut.* On leur dit encor : *tirez, tirez, chiens, tirez, accoute à lui.* La plupart de ces termes viennent du peuple; mais il ne faut pas moins qu'un veneur en ſoit inſtruit.

C'eſt au mois de Janvier, ainſi que nous l'avons déja obſervé, que les vieux loups commencent à ſe chercher pour s'accoupler; on en a trouvé dans ce temps juſqu'à quatorze enſemble; des levriers ſe trouvent pour lors fort embarraſſés à cette chaſſe, & les chaſſeurs encore plus; les chiens ne ſçavent lequel pourſuivre, & les chaſſeurs ont bien de la peine à diſtinguer dans cette foule les loups, des chiens qui les chaſſent.

Aux approches de février, & pendant les mois de mars & d'avril, les loups quittent les grands bois, & viennent auprès des buissons; ils fixent pour lors leur séjour ordinaire entre plusieurs villages & sur le bord de quelques ruisseaux; ils sont par-là plus à même de se nourrir eux & leurs louveteaux: quand le mois de mai arrive, il est inutile d'aller à la chasse du loup; cet animal se retire dans le bled, & les levriers ne peuvent par conséquent l'y relancer sans faire de grands dégâts, & nuire à ce genre de productions. On en peut dire autant des trois mois suivans; le même inconvénient subsiste: d'ailleurs les louveteaux sont pour lors trop petits; par conséquent leur chasse n'instruit point les jeunes chiens, & est peu propre à amuser les chasseurs; mais dès que le mois de septembre vient, on chasse aux loups avec succès; l'air est pour lors tempéré, & la terre bonne pour les chiens: les louveteaux peuvent tenir plus d'une heure, & les vieux loups qui se sont engraissés pendant l'été ont toute leur vigueur & toute leur légereté.

On se sert des limiers & des levriers pour quêter le loup les trois derniers mois de l'année dans les buissons & les grandes forêts; on les rencontre aussi dans ces temps sur les bords des rivieres & des étangs.

Rien n'est plus facile que de reconnoître l'endroit où un loup a passé; il laisse sa trace sur l'herbe ou sur la gelée blanche; mais pour cet effet, il faut sortir de bon matin; car lorsque le soleil est un peu avancé, les traits imprimés sur la verdure s'effacent bien vîte. On ne connoit bien un loup à la trace, dans les temps de degel, que quand il y a fort peu de temps qu'il est passé, car les voies ne sont pas long-temps à disparoître. Les grands chemins font plutôt juger de la piste du loup que les terres trop molles; le sol est ferme dans ceux-là; les voies ne s'y effacent pas, tandis qu'elles le sont dans celles-

ci. Les beaux jours d'été sont sur-tout très-favorables pour reconnoître la trace du loup le matin, quand la rosée est tombée, & lorsqu'elle a fait de la poussiere une espece d'argile susceptible de prendre la forme des animaux ; cette rosée opere le même effet dans les terreins nus & dans les champs labourés. mais si l'on veut distinguer les traces du vieux loup d'avec celles d'un chien, il faut observer que quand le premier va d'assurance il a toujours le pied très-serré, au lieu que celui du chien est toujours ouvert ; le loup a d'ailleurs le talon plus gros & plus large ; il forme toujours sur la terre trois petites fossettes ; ce que ne fait pas le chien. Le loup a encore plus de poils sous le pied que le chien, & ses allures sont plus longues, plus assurées & mieux réglées ; mais pour distinguer le loup d'avec la louve, on le peut encore par les pieds ; la louve est mieux chaussée, & ses ongles sont moins gros ; tout le reste est égal entr'eux.

Les jeunes loups d'un an ou de deux se reconnoissent encore par les pieds d'avec ceux qui en ont davantage, & qu'on nomme *viels loups* ; les liaisons de leurs pieds ne sont pas encore si fortes ; leurs ongles sont plus petits & plus pointus, & leurs allures ne sont ni si longues, ni si réglées. Une observation encore à faire, c'est que les vieux loups font leurs nuits dans les grandes plaines, tandis que les jeunes la font autour des villages & aux environs des ruisseaux. D'ailleurs les laissées des jeunes loups ne sont pas si dures que celles des autres ; la louve jette les siennes au milieu d'un chemin ; & celles du vieux loup se trouvent presque toujours sur une pierre, une butte ou un petit buisson.

Après tous ces préliminaires, nous allons passer à la chasse du loup avec les chiens : il faut d'abord commencer par s'informer des bergers & des laboureurs, s'ils ne voient point aller & venir souvent

de vieux loups dans un buisson, pour sçavoir au juste si ce buisson ne peut pas être l'asyle des louveteaux; quand on veut les découvrir, le moyen est bien simple : on a avec soi un chien dressé pour pouvoir en avoir connoissance par les chemins & les faux-fuyans; s'il ne s'y en trouve point, on reconnoit du moins l'enceinte où sont les plus grands forts, & on remarque parfaitement par où les vieux loups ont pu entrer ou sortir; on perce pour lors l'enceinte jusqu'à ce que l'on trouve les abattis des louveteaux; on découple ensuite les vieux chiens dans l'endroit où sont les jeunes, tandis qu'on porte ces derniers dans le chemin le plus proche.

Avant d'entrer en chasse, on commence par détourner le loup avec le limier, & on l'échauffe pour qu'il aille d'assurance; si après avoir quêté la bête, on ne la trouve point, on examinera le pays pour voir de quel côté il pourroit en venir; & en effet il en reste souvent dans la campagne, qui n'arrivent que fort tard au bois : le loup étant trouvé, & ayant tombé sur ses voies avec le chien, vous le suivrez jusqu'à ce qu'il entre dans votre quête ou dans un fort, où vous le briserez; vous prendrez ensuite les grands devants du buisson pour ne le pas passer; car il pourroit très-bien être demeuré à vingt pas dans le bois, pour écouter, sans être entré dans le fort; on reprend encore pour lors les devants, & on recommence par où on les a observé, afin de changer le vent au limier, & de lui faciliter le sentiment; mais si par hasard le loup est sorti, il faut le suivre jusqu'à ce qu'il soit brisé. Il faut nécessairement deux personnes pour cette chasse; l'une démêle les voies, pour trouver le rembûchement de l'animal; & l'autre prend les grands devants, pour reconnoître s'il ne sort point du buisson.

Le loup étant une fois détourné, on amene pour lors les levriers qui doivent le chasser; on en fait

deux ou trois lesses; on n'en conserve qu'une pour le lancer, & on mene les autres en avant pour servir le relais; on lâche d'abord les premiers à sa suite, un homme à cheval les appuie; on lâche les seconds à sept ou huit cent pas plus loin, lorsque le loup est prêt à passer, & ensuite les troisiemes, lorsque les autres chiens commenceront à le joindre & à le harceler.

Il est de la derniere importance dans cette espece de chasse, de bien choisir la courre & connoître la refuite pour choisir un vent favorable : le vent pour être tel doit toujours venir du buisson, parce qu'autrement le loup qui a le nez fin, éventeroit les chiens & prendroit une autre route.

L'assiete du lieu, où l'air fait la courre, ne doit point être montueuse, mais plate; il ne faut pas aussi qu'il s'y trouve de buisson; il n'en faut souvent pas davantage pour faire perdre de vue le loup aux levriers.

Pour obvier à l'inconvénient qui résulte des buissons, il faut placer tout autour des cavaliers, pour pousser par-là le loup dans la courre; les cavaliers tirent même quelques coups de pistolets en l'air; il obligent ainsi le loup à percer plus vîte, sans lui donner le temps de reconnoître la courre; après la quête de cet animal on place les défenses autour de l'enceinte où il se trouve, & les levriers à la courre; on tend même quelquefois dans cette enceinte des panneaux de cinq pieds de haut à grande maille & d'un tissu bien fort, on place des cavaliers derriere afin de les défendre; il faut que les panneaux soient tendus d'une maniere lâche, pour que l'animal puisse s'y embarrasser, sans quoi il pourroit bien rebrousser chemin & sauter par-dessus; quant aux chasseurs, ils doivent être autour du bois où le loup est détenu, & du côté qu'on ne veut pas qu'il aille, afin de le faire donner dans

les levriers; on postera les gens de pied destinés à cette chasse de six pas l'un de l'autte, la tête tournée du côté du bois, dont ils ne seront éloignés que de dix à douze pas ; ils seront munis d'un bâton pour qu'ils ne puissent pas être surpris par les loups qui sortiront & pour qu'ils puissent les obliger de retourner.

Les cavaliers seront beaucoup plus éloignés du bois que les gens à pied, par rapport à l'avantage qu'ils peuvent tirer de leurs chevaux, & ils lâcheront de temps en tems quelques coups de pistolets; quant à ceux qui tiennent les lesses des levriers, ils doivent se cacher dans des loges faites exprès avec des branches d'arbres; il y en aura cependant deux d'entr'eux, qui tiendront les leurs dans un fossé pour que la bête ne les apperçoive pas.

Ces personnes auront chacun un bâton, afin de le mettre dans la gueule du loup, quand il sera porté à terre par les levriers, pour l'empêcher de blesser les chiens; aussi-tôt que les levriers l'auront réduit à l'extrémité, un des veneurs l'achevera d'un coup de coûteau : les chiens n'ont aucune ardeur pour le fouler, ils répugnent même à manger de sa chair, & si on leur en veut faire curée, il faut l'assaisonner. Il arrive quelquefois qu'on emploie les chiens courants à cette chasse, mais cette chasse n'est pas amusante, d'autant que le loup perce toujours droit en avant & qu'il court tout un jour sans être rendu : si cependant les chiens courants sont soutenus par des levriers, qui le saisissent, le harcelent & leur donnent le temps d'approcher, la chasse en peut alors devenir amusante.

On chasse encore le loup au fusil; cette chasse est une espece d'affut, vous commencez d'abord par faire lever le loup : vous prenez pour cet effet un chat, vous l'écorchez, vous le vuidez, vous le faites rôtir dans un four & vous le frottez de miel;

vous le traînez ensuite dans les endroits où vous sçavez qu'il y a des loups; ces animaux attirés par l'odeur de chat suivent les traces, & vous les tuez de l'affut où vous êtes caché, ou bien quand la terre se trouve couverte de neige, vous allez dans l'endroit où se trouvent les terriers des loups, vous attachez à une corde le ventricule d'un bouc & vous le traînez depuis cet endroit jusqu'à un autre voisin de votre maison; vous l'y attachez avec une double corde, dont l'une va jusqu'à votre fenêtre & répond à des sonnettes, ensorte que vous vous trouvez par-là averti dès que le loup veut emporter sa proie; il vient ordinairement à l'entrée de la nuit & vous le tirez pour-lors assez sûrement, sur-tout lorsqu'il fait un beau clair de lune.

Les auteurs indiquent encore le secret suivant, pour attirer les loups dans l'endroit où on les peut tuer sans péril à coups de fusil; faites fondre, lit-on dans les auteurs, une livre du plus vieux oing, avec une demi-livre de galbanum, ajoutez-y une livre de hannetons pilés, faites cuire le tout à petit feu pendant quatre ou cinq heures; passez ensuite cette mixtion dans un linge neuf, jusqu'à ce qu'il ne demeure rien dans le linge, que les aîles & les pieds des hannetons; mettez votre composition dans une bouteille de terre, & la laissez vieillir pour augmenter la bonté.

Lorsque vous voulez vous en servir, vous en frottez la semelle de vos souliers, & vous vous promenez dans les bois, en revenant sans cesse dans le lieu de l'affut; les loups qui passeront sur votre piste, ne manqueront pas de la suivre jusqu'à cet affut, & vous les tirerez pour-lors sans danger.

On se sert encore de trappes pour la chasse du loup, ce moyen est même très aisé, mais il ne réussit que dans les chemins écartés; pour ne pas travailler envain, il faut avant tout se promener quel-

ques-temps après la pluie, ou lorsque la terre est couverte de neiges; on examine si on peut reconnoître la trace du loup; lorsqu'on est sûr de son passage, on fait faire au milieu de la voie une fosse de douze pieds de longueur & de huit à neuf de profondeur; on fait ensorte que cette fosse s'élargisse vers le fond, pour que la bête ne puisse grimper pour en sortir; on couvre cette fosse d'un chassis de bois, dont les extrémités s'étendent un peu au-delà, & entrent à fleur de terre. Sur un des petits côtés du chassis, doivent se trouver deux entailles également éloignées l'une de l'autre & des deux bouts des chassis; au milieu du chassis doit être aussi une coche, afin de donner le moyen aux pivots de la trappe de tourner; cette trappe sera faite en maniere de porte, & à ses extrémités avanceront deux morceaux de planche de forme proportionnée pour remplir les entailles du chassis; on empêche que la trappe ne baisse de ce côté-là, & on fait ensorte qu'il s'en manque de trois ou quatre doigts, que l'autre extrémité ne touche au bord du chassis; par ce moyen la trappe, quand il le faudra tombera alors tout à fait de ce côté-là; les arrangemens pris, on prend une corde de six pieds, on l'attache par un bout aux deux bords du chassis & par l'autre au bout de la trappe, afin que la charge se trouvant sur le côté qui balance, ne fasse pas tourner tout-à-fait le piege, ce qu'elle feroit sans doute, si la corde qui la retient, ne l'obligeoit à se refermer; & si l'on veut que la machine joue bien, il faut qu'un des côtés soit plus chargé que l'autre, ensorte cependant que l'animal le plus petit n'y puisse marcher sans rompre l'équilibre; & afin de tromper le loup, on couvrira la trappe de feuilles ou de branches séches, on en mettra aussi autour à environ douze pieds de chaque côté, afin que l'animal ne s'effarouche

pas, ce qu'il feroit, si le piege seul en étoit couvert; lorsque le loup mettra le pied sur la trappe, elle ne manquera pas de se renverser avec la charge dans la fosse & s'y refermera.

L'appât dont on se sert pour attirer ces animaux carnassiers à la trappe, est d'un mouton ou d'une oie; ces animaux en criant ou bélant jour ou nuit pour se faire entendre de leurs meres, se font encore plus sûrement entendre du loup; on place l'oie qui sert d'appât sur la branche d'un arbre au pied duquel la fosse est creusée & qui avance sur la trappe; quant au mouton on lui attache les quatre parties directement sur la trappe, on charge le côté qui ne doit point balancer de quelque fardeau proportionné, pour que la machine reste en état, jusqu'à ce que le loup, en se jettant sur la proie fasse pencher la balance.

Un autre moyen pour attirer les loups sur la trappe, c'est d'attacher quelque cadavre avec une corde à la queue d'un cheval, & de le traîner dans la plupart des chemins qui menent au piege, en le faisant sans cesse passer par-dessus la trappe; on pend ensuite le cadavre à un arbre voisin de la fosse, ensorte qu'aucun animal n'y puisse atteindre sans se placer auparavant sur la machine; cette amorce attirera sûrement les bêtes carnassieres.

On a encore inventé un piege de fer pour la chasse du loup; on prend pour cet effet deux pieces de fer longues de deux pouces & demi, larges d'un seul, & épaisses de trois lignes, ayant chacune à ses extrémités une double charniere percée d'outre en outre pour y mettre une cheville de fer; ces deux morceaux de fer doivent se mettre en croix. Outre les deux pieces, on en prend encore deux autres qui ont six pouces de long, un de large & deux lignes d'épaisseur; on fait à chaque bout une mortaise longue d'un pouce, & large d'en-

viron quatre lignes ; on croiſe enſuite les deux pieces, en y mettant une cheville de fer, faite en fléche ou langue de ſerpent ; on aura encore quatre branches de fer longues chacune de dix-huit pouces & épaiſſes de deux ou trois lignes en quarré, excepté vers la derniere dent, où elles doivent avoir cinq ou ſix lignes de largeur ſeulement du côté où ſont les dents ; le même bout doit être rond, accompagné d'une charniere ſimple percée au milieu : quant à l'autre extrémité, elle ſera faite dans la forme d'un crampon, avec deux branches longues de deux pouces.

Toutes ces pieces de fer ſe trouvant fabriquées, il faut les raſſembler en croix ; le bout de la cheville, doit être dans ſes trous pour tenir les deux bandes croiſées, de façon qu'elles ne tournent point ; on prend enſuite la fléche qu'on fait entrer par force dans une ouverture qui eſt au milieu de la croiſée du piege ; on fait enſuite paſſer l'autre bout de la fléche dans une mortaiſe, & delà dans les charnieres des premieres pieces de fer ; on met ſurtout une cheville de fer rivée, on obſerve les mêmes diſpoſitions pour les trois autres branches, enſorte que les pointes des crampons ſoient toujours en haut, & le piege ſe trouve par-là monté ; voici actuellement la maniere de le tendre.

On cherche un endroit, où ſoit quelque cadavre d'animal récemment tué, on s'y tranſporte avant le coucher du ſoleil avec une corde de la groſſeur du petit doigt & longue de deux pieds, un gros piquet, un marteau & ſon piege. Quand on eſt arrivé, on examine avec ſoin le côté par où le loup peut venir à l'appât ; on s'écarte d'environ quarante à ſoixante pas du côté de la voie de la bête, & on fait une foſſe ronde & de la largeur du piege : quand le piege eſt ouvert, la foſſe doit ſe trouver dans le milieu, profonde d'un demi-

pied & aller en diminuant du côté de la circonférence ; au milieu de la fosse, on enfoncera un crochet pour attacher la corde qui sera liée à la boucle du piege ouvert dans la fosse, ensorte que cette boucle ferme fortement avec la corde & le crochet du piquet.

La machine ainsi préparée, on coupe un morceau de cadavre de la grosseur de la tête, & on choisit un côté où il n'y a point d'os ; on met le quartier de chair sur la fléche en le faisant entrer aussi avant, qu'il est possible, & on en frotte la corde & le piquet ; on aura en même-temps la précaution de couper un autre morceau du cadavre, on le liera avec une corde, on le fera traîner aux environs de la machine, afin d'en laisser des traces, & pour que l'odeur qui s'en exhale, attire sûrement la bête dans le piege ; ce qui reste du cadavre, doit être suspendu au premier arbre, avec un papier blanc à l'extrémité, afin que le loup venant de nuit à l'appât, n'approche pas du cadavre. Cependant cet animal qui est affamé, ne trouvant aucun péril à découvrir le quartier de chair qui se trouve sur la fléche du piege, s'élancera dessus ; mais les dents du piege qui se détendront, le saisiront au corps, & le serreront d'autant plus qu'il tirera davantage, il sera par ce moyen captif, & on pourra le tuer sans peine.

Une méthode plus simple pour attraper le loup est la suivante : vous creusez une grande fosse, vous placez au milieu une perche qui tienne par des pivots aux deux bords, & vous y attachez un oiseau, ou quelqu'autre appât de cette nature. Cette perche sera comme une espece de branche qui s'ouvre & se ferme suivant le poids qu'on y place ; dès que l'animal carnassier tire pour saisir sa proie, il fait tourner la machine & tombe dans la fosse.

Les loups se prennent aussi quelquefois à l'hameçon ; les pieges sont faits exprès, on fabrique l'hameçon assez fort pour résister à la violence des bêtes, qui s'y trouvent perchés ; on attache à l'hameçon un gros morceau de chair & on le pend à quelqu'arbre avec une corde de la grosseur du doigt ; cet artifice réussit quelquefois, lorsque la campagne est couverte de neige, ou que la terre est gelée, il faut tendre plusieurs hameçons à la fois.

Les traquenards qui sont des machines de fer peuvent encore très bien s'emploier pour prendre les loups ; les traquenards les plus forts sont pour cet effet les meilleurs, de même que ceux dont le ressort est le plus assuré ; on tend les pieges le soir & on met auprès les appâts ordinaires, mais en général l'usage des trappes, des pieges de fer & des traquenards est dangereux, il peut très-bien arriver que des enfans ou des voyageurs imprudens tombent dans les embuches, & quel funeste accident n'en résulteroit-il pas alors ?

Un piege qui n'a pas ces inconvéniens, est celui-ci : on prend un certain nombre de perches qui ayent au moins quinze ou dix-huit pouces de circonférence ; on les pique fortement en terre, ensorte cependant qu'elles paroissent élevées d'environ huit pieds : on les place de deux pouces en deux pouces dans une espece de quarré long, & pour les tenir plus fermes, on y attache intérieurement quelques perches en travers ; sur un des petits côtés de cette loge, on laisse une espace vuide, auquel on attache une partie avec de bonnes pointes & une forte serrure qui se ferme d'elle-même ; on attache ensuite un anneau au fond de la chambre ; on y passe une corde, au bout de laquelle on lie quelqu'appât, & à l'autre on attache un bâton, qu'on met en-dessus de la porte, & qui la tient entr'ouverte ; le loup entre dans la loge attiré par

l'odeur du cadavre, & veut emporter sa proie ; il fait alors tomber le petit bâton qui tient la porte ouverte ; la loge se ferme & l'animal se trouve pris ; on peut encore attacher une grosse pierre derriere la porte, afin qu'elle se ferme avec plus de promptitude.

M. De l'Isle du Moncel a fait un traité sur la maniere de détruire les loups, & d'en éteindre en quelque façon la race dans la France ; ce traité est trop intéressant pour n'en pas donner ici l'extrait, il a pour titre : *méthodes & projets pour parvenir à la destruction des loups dans le royaume*, in-12. 1668. *A Paris, de l'imprimerie royale.*

M. du Moncel a divisé son ouvrage en plusieurs chapitres ; le premier est destiné à quelques observations sur les especes de loups connus, principalement en France, comme nous en avons suffisamment parlé au commencement de cet article, nous ne nous étendrons pas sur cet objet ; nous n'extrairons pareillement aucun article du second chapitre de cet ouvrage, l'auteur n'ayant d'autre but dans ce chapitre que l'utilité de la destruction des loups, relativement à la conservation des hommes & au bien de l'agriculture, personne ne doute de cette vérité ; on n'a journellement que trop d'exemples de la désolation que porte par-tout cette race meurtriere ; dans le chapitre troisieme, M. du Moncel prétend qu'une espece de loups étrangers présumés venus du nord, a pénétré principalement sur les frontieres de la France, cet article est plus curieux qu'intéressant, nous ne nous y arrêterons pas pour en venir plutôt aux différentes méthodes qu'on peut employer pour détruire ces animaux : c'est-là le sujet du quatrieme chapitre ; M. du Moncel en rapporte plusieurs. La premiere, selon cet auteur, consiste dans une espece de poison, dont la bonne police ne peut pas s'effrayer, puisque ce poison ne

ne peut nuire qu'aux loups; cette méthode est la plus destructive, au moyen de la composition d'un appât qui attire ces animaux de très-loin; voici comment il se prépare.

On met dans un pot de terre bien propre un oignon blanc en quartiers, trois cuillerées de saindoux, trois pincées de poudre de fénugrec, autant d'iris de Florence, & de la seconde écorce de morelle ou de réglisse sauvage, gros comme un œuf de galbanum, & une pincée de galanga en poudre; il faut faire bouillir le tout sept à huit minutes à un petit feu clair & sans fumée: on retire ensuite le pot dans lequel on jette gros comme une feve de camphre écrasé; on remue la composition & on la couvre de peur de l'évaporation du camphre; on la passe ensuite dans un gros linge. Cet appât attire les renards comme les loups; mais ils y donnent encore mieux quand on substitue au galbanum & au galanga, une vingtaine de gouttes d'huile de hannetons, ou d'anis, au défaut de cette huile; il se conserve dans un pot de terre, ou plutôt dans un pot de bois, couvert d'un parchemin mouillé.

Cet appât préparé, on prend un corbeau, un oiseau de proie, une volaille morte de maladie, si l'on veut, ou un derriere de renard; on le présente à un feu clair, & on le graisse ensuite avec un peu de cet appât; au défaut, on peut prendre des vuidanges de volailles ou de lievres également préparées; mais il faut alors les mettre dans un sac de crin à claire voie, également graissé avec cette composition d'attrait; pour mieux réussir, un garde ou autre se munit de petits morceaux de pain de la grosseur d'un œuf de pigeon, garnis de la croûte de dessous, & qu'on a fait frire dans la graisse en question, dont il a enduit la semelle de ses soullers; il attache avec un fil de crin l'ap-

pât à une longue perche, & il le traîne à terre & de côté, pour que l'odeur de ses traces n'inquiette pas les animaux qu'on cherche à attirer; il va sur le bord du bois & autres lieux que les loups fréquentent le plus, observant de répandre à longue distance sur la traînée ces petits morceaux de pain.

Mais il ne s'agit pas d'attirer les loups, il faut encore les détruire, c'est à quoi on parviendra par l'usage & la composition du poison suivant. Il faut prendre pour cet effet quatre onces de noix vomique rapée, la plus récente, autant de verre pilé; une once ou un peu moins, si l'on veut, d'éponge coupée en morceaux, que l'on fait un peu frire, & sur-tout de maniere que ces morceaux ne soient point brûlés; on y ajoute une poignée d'oignons de trachettes ou fausses tulipes; (*c'est la colchique qui donne dans les prés, pendant le mois de Septembre, des fleurs lilas.*) On peut joindre du sel à cette composition dans les pays où il n'est pas cher; les loups en sont plus altérés, boivent & périssent encore plutôt; si on a des noyaux de cerises noires, on les concasse & on les joint aux autres poisons.

On prend un chien destiné à être détruit, & on lui fait avaler trois boulettes grosses comme des noix de ces poisons, mêlés avec de la viande hachée; le chien meurt peu après, & le venin se mêle dans son sang: on fait ensuite avec une broche de fer douze à quinze ouvertures dans le corps, la gorge & les cuisses de cet animal, dans lesquelles, à l'aide d'un entonnoir de tôle, on insinue le poison le plus profondément qu'il est possible; on prépare de même les renards écorchés & les petits chiens de lait. (*La dose du poison ci-dessus prescrite est pour un chien de la taille de ceux de berger; moitié suffit pour un renard, & la huitieme partie pour les petits chiens de lait.*) Et on ferme les ouvertures

avec de la fiente de vache; on place ensuite l'animal ainsi empoisonné au milieu d'un trou fait en terre de la profondeur de deux pieds, & dans lequel on a eu soin de jetter une certaine quantité de fumier de cheval; après avoir recouvert le trou de terre bien battue, on y laisse l'animal trois jours en hiver & vingt-quatre heures en été, pendant lesquels le poison se fond & s'insinue dans toutes ses parties; ensuite on le retire & on le met sur la traînée qui a été préparée de la maniere indiquée ci-dessus, & autant qu'il est possible dans une piece ensemencée de bled ou de seigle, préférant celles qui se trouvent à proximité des rivieres ou ruisseaux, & en observant toujours de le placer à plus de soixante pas des haies ou buissons, qui causent de la méfiance aux vieux loups : on ne doit jamais traîner les cadavres ni les appâts avec de la corde, que les loups craignent, mais avec un lien de bois ou un crochet, qu'on passe dans le jarret de l'animal; il faut aussi que celui qui tend ce piege évite de conserver dans ses mains, ou sur ses habits aucune odeur de tabac; si dans l'espace de deux lieues à la ronde il se trouve des loups; ils seront nécessairement attirés & l'animal préparé sera dévoré dans moins de neuf jours, sans qu'il soit à craindre qu'aucun cheval ni chien en approche.

Quoique des épreuves qui ont été faites, dit M. de Moncel, de la méthode ci-dessus indiquée, ne laissent rien à desirer par le succès qu'elles ont eu, & qu'on puisse parvenir par ce seul procédé à détruire tous les loups :- la seconde méthode que nous allons rapporter, peut être aussi très-utile, il faut sur-tout l'employer lorsque les loups sont d'espece à ne pas donner sur aucun appât & qu'ils sont accoutumés à manger de la chair humaine; cette méthode consiste à faire creuser une fosse de

treize à quatorze pieds de profondeur, en forme de cone tronqué, ayant un fond de douze pieds de diametre, & une ouverture de six à sept, le tout bien muré; on observera de la placer dans un certain éloignement des arbres & buissons, & de façon que le loup découvre aisément la proie que l'on met dessus, en évitant sur-tout les terres fortes & humides où l'eau séjourne; sur cette ouverture on met au niveau de la terre une poutrelle de quatre à cinq pouces de face, qui avance jusqu'au centre de la fosse; elle est assurée par une queue longue de trois à quatre pieds, scellée dans le mur & enterrée au niveau de la terre, avec un ou deux piquets qui la traversent à l'extrémité de la poutrelle: on forme un plateau de sept pouces de diametre un peu creusé, sur lequel on place de la paille, & un canard attaché comme les oiseaux qui sont à la galere, & arrêté à un œillet de fer; dans l'épaisseur de ce plateau, on fait des trous d'un pouce de distance, dans lesquels de menues baguettes seches & cassantes doivent entrer par un bout, & porter de l'autre sur le bord du mur de la fosse d'environ un pouce, ce qui fait à peu près l'effet des rayons d'une roue; on recouvre le tout de paille, & on en répand autour de la fosse pour mieux tromper les loups que l'on attire par les traînées & l'appât détaillés dans la premiere méthode; il est utile de répandre aussi dans les environs en divers endroits de la paille en forme ronde, d'y mettre des quartiers de bêtes mortes, ou de petits morceaux de pain frits dans la graisse indiquée dans la premiere méthode, ou même des canards; & on doit observer de destiner de préférence à cet usage les femelles de ces animaux, parce qu'ayant l'oreille plus fine & criant mieux, elles attirent plus facilement les loups; le fond de la fosse sera garni d'un lit de sarment de vigne &

d'un autre de paille, afin que les animaux qui s'y prennent ne se blessent point en y tombant, ou qu'ils ne puissent pas s'élancer en sautant. Le meilleur temps pour tendre les piéges est celui de l'hiver, pendant les nuits pluvieuses ou les temps de neige; on les recouvre l'été avec des planches, sur lesquelles on jette de la terre & des épines, pour empêcher que les loups ne les reconnoissent & ne s'en défient, lorsque ces animaux sont pris, on les enleve de la fosse, mais il ne faut jamais les y tuer à coups de fusil, l'odeur de la poudre empêcheroit pour long temps ces animaux d'en approcher, on se munit d'une perche garnie de fer qu'on lui présente; il se tapit ordinairement dans un coin de la fosse après l'avoir mordu trois ou quatre fois; on appuie pour lors cette pointe de fer sur les soies longues qu'il a à la partie supérieure du cou, on les tord avec la peau & on le souleve; une autre personne lui passe à la patte de devant, que la premiere opération lui a fait présenter, un nœud coulant arrêté au bour d'une perche légere & fendue à cet effet; la même personne tient la corde qu'elle passe dans un bout de vieux fusil; elle la tire pour serrer le nœud & le dégager de la fente de la perche, & fait glisser en même temps le canon du fusil, auquel il y a une entaille qui couvre ce nœud & qui empêche que le loup ne coupe la corde · pris de cette maniere on le suspend environ à la moitié de la hauteur de la fosse, nul danger alors d'y descendre & de lui attacher une autre corde à la patte de derriere; dans cet état on le tire en haut en tenant ferme les deux cordes opposées; on saisit l'animal avec une fourche de fer par le cou, & on lui serre le muffle contre terre, en y faisant enfoncer les pointes, puis avec un carrelet & du fil fort on coud les levres de la bête à double couture, ou on lui passe au muffle

un anneau de fer comme aux ours, qu'on attache à un collier; on préfere cette derniere façon, lorsqu'on veut conserver long-temps les loups en vie, mais s'ils doivent être forcés le même jour, l'autre est plus sûre; on leur rompt ensuite une jambe, & on les lâche dans un endroit fermé, en les abandonnant à la poursuite de jeunes limiers, dont la leçon se termine par mettre à mort l'animal qu'on leur a livré; il est aisé d'imaginer qu'avec un procédé aussi simple on dresse sans peine ni dépense des chiens excellens, soit pour chasser, soit pour détourner les loups avant de faire les battues publiques, qui deviendroient par ce moyen très-utiles; ceux auxquels rien de ce qui intéresse l'agriculture n'est indifférent, peuvent encore livrer vifs quelques-uns des loups pris de cette maniere, aux laboureurs pour les faire attaquer par les mâtins destinés à la garde des bestiaux; ils s'accoutument par ce moyen à les combattre, & si quelques-uns échappent aux méthodes ci-dessus prescrites, ils peuvent au moins s'opposer à leurs entreprises. Cette seconde méthode d'attraper les loups par le moyen des fosses, n'est pas propre à M. de Moncel, puisque nous en avons fait mention plus haut d'après les anciens auteurs, mais elle n'y étoit pas si bien détaillée qu'elle se trouve ici de la part de ce vrai patriotique.

Une troisieme méthode rapportée encore par cet ami de l'humanité, est beaucoup plus simple & plus facile que les deux premieres. Suivant cet auteur elle est également infaillible pour attirer les loups & les détruire par le moyen des piéges; il faut prendre de la graisse d'un âne, gros comme deux œufs, & autant de terre d'argille, faire cuire le tout ensemble jusqu'à ce que cela soit bien roux, & le mettre dans une poche de linge: on attache ensuite une louve privée ou sauvage au milieu d'un bois, en suspendant la poche à six pieds au-dessus

d'elle, la louve se voyant seule, ne cesse de regarder l'appât & de heurler toute la nuit; les loups qui sont aux environs y courrent avec une si grande rapidité, qu'ils se précipitent dans les piéges dont on a eu soin d'entourer l'animal; toutes ces différentes méthodes, qui ont beaucoup de rapport à celles déja indiquées dans cet article, forment le quatrieme chapitre de l'ouvrage de M. de Moncel; le cinquieme renferme encore quelques découvertes relatives à ce qui est traité dans le chapitre précédent, l'auteur y rapporte sur-tout une expérience qui mérite d'être insérée dans cet article.

Il arrive tous les jours, dit M. de Moncel, que des loups voraces paroissent sur une terre, & qu'un gentilhomme n'étant point monté en chiens & en piége pour les prendre aux appâts, ou leur donner la chasse, a intérêt néanmoins de ne pas les laisser séjourner & multiplier leur race; si ces loups sont de l'espece du pays, comme il arrive presque toujours, excepté sur la frontiere d'Allemagne, un chien préparé comme il faut, fait infailliblement l'affaire; mais souvent on n'en trouve pas pour le moment, on est cependant bien aise de voir mettre à ses pieds l'ennemi dont on veut débarrasser sa province: voici, selon M. de Moncel, ce qui peut le mieux réussir.

On se pourvoit d'avance de cornes de vaches ou de bœufs, soit dans les boucheries, soit en chargeant quelques pauvres de les ramasser dans les voiries, & de les bien laver avant qu'elles entrent dans la maison; il est aisé, sur-tout en hiver, soit par ses voisins, soit par soi-même, d'avoir la chair d'un renard; celle des petits chiens naissans seroit encore préférable: on fait hacher l'une ou l'autre, on y mêle la noix vomique, le verre pilé, les oignons de colchique & les morceaux d'éponge, ainsi qu'on l'a plus amplement détaillé dans la premiere

méthode indiquée ci-dessus relativement aux chiens morts qu'on empoisonne. On remplit ces cornes de la chair de renards ou de chiens de lait, qu'il faut faire hacher & mêler avec les poisons, on les place le soir sur une traînée faite comme il a été dit plus haut. Les temps de neige sont les plus favorables; on suit alors la piste des bêtes qui ont donné sur l'amorce, qui leur est si fatale; accoutumées à ronger ces cornes dans les voiries, & friandes d'une espece d'os ou de cartilages tendres qu'elles renferment, elles s'opiniâtrent à manger ce qui est au fond; dans l'intervalle les douleurs les surprennent, le mal fait des progrès considérables avant que leur voracité ne s'émousse, & les bêtes enfin vont ordinairement mourir à peu de distance; on a rapporté à M. de Moncel, d'un village appellé Les Jolets, près de Clermont, un nombre considérable de renards pris de cette maniere; il est vrai qu'on n'a trouvé qu'un loup, mais cela n'étoit pas surprenant, ils avoient presque tous été détruits, tant par les fosses que par les chasses; l'essentiel cependant est que les chiens ne donnent pas sur ce poison, pour parer à cela, M de Moncel a imaginé deux choses: on sçait, dit-il, que presque tous les chiens haïssent l'odeur du renard, & cette odeur réside principalement dans la moëlle des os de cet animal; il ne s'agit donc que d'en avoir une provision dans des boëtes, & d'en étendre environ une ligne de hauteur sur la corne pour couvrir la chair empoisonnée; mais comme il y a de certains chiens qui abhorrent moins le renard que d'autres, une précaution à garder alors, c'est de conserver dans une petite bouteille un peu de leur sang, lorsqu'on les saigne, & d'en barbouiller la corne préparée, il est à présumer qu'il n'y a aucun chien qui ne répugne à manger le sang de son semblable. M. de Moncel observe cependant

que comme il y a d'autres méthodes pour détruire les loups ſans recourir aux empoiſonnemens, qu'on fera très-bien de s'en abſtenir.

Notre auteur rapporte enſuite dans le ſixieme chapitre quelques-unes de ſes obſervations ſur la néceſſité & les moyens de rendre plus utiles & moins à charge aux peuples, les traits ou battues publiques ordonnés pour la deſtruction des loups, par les loix foreſtieres du royaume; pluſieurs cauſes, dit M. de Moncel, empêchent ces chaſſes publiques de réuſſir. 1°. On commande une communauté de deux cens feux par moitié ou par tiers, & une de cent feux en totalité; de ſimples gardes conduiſent cette multitude, ſouvent indocile, & toujours ſans expérience relative à la beſogne à laquelle on l'applique; d'ailleurs on ne fait pas aſſez de diſpoſitions fixes & réfléchies pour y mettre l'ordre & la police. 2°. La lenteur des payſans à s'aſſembler eſt cauſe que la chaſſe commence fort tard & finit à l'approche de la nuit: les traqueurs retournent alors ſouvent chez eux ſans rejoindre l'homme de juſtice qui les commande; par là le nombre des défaillans eſt rarement déterminé; les maires & les ſyndics en exemptent encore beaucoup ſans cauſes légitimes, il en réſulte un dégoût général dans les traqueurs; ce dégoût joint au défaut d'intelligence du peuple & au nombre d'enfans ſans forces & ſans raiſon, que les peres envoient à leur place, cauſe un déſordre qui dégoûte les chaſſeurs de bonne volonté des villages voiſins; ces derniers tireurs ſont néanmoins la meilleure reſſource pour réuſſir. 3°. La coutume étant de laiſſer les maires & ſyndics libres de donner les fuſils tirés du dépôt des armes, aux particuliers qu'ils croient en état de s'en mieux ſervir, il en réſulte toujours de l'abus; les tireurs n'ont aucune peine en comparaiſon des traqueurs, qui fatiguent beaucoup &

ufent leurs habits dans les épines & les ronces; c'eſt ce qui engage beaucoup d'hommes, fans avoir aucune expérience des armes, à tâcher d'obtenir des fuſils des maires, qui y conſentent le plus ſouvent par une faveur bien répréhenſible, d'où il réſulte même quelquefois des accidens très-graves; M de Moncel rapporte encore d'autres cauſes propres à empêcher les chaſſes publiques de réuſſir, qu'on peut voir dans ſon ouvrage, & qu'il paroît hors de propos de rapporter ici; elles ſont en tout au nombre de neuf.

Pour remédier à cet abus, M. de Moncel propoſe un parti bien ſimple, de la réuſſite duquel il aſſure avoir l'expérience : ce ſeroit de faire examiner quelles ſont les généralités les plus chargées de bois, & conſéquemment les plus ſujettes aux ravages des loups, afin de jetter les yeux ſur quelques gentilshommes ou militaires de confiance, & au fait de ce genre de chaſſe, pour conduire les battues publiques: & dans les provinces bien peuplées, où les corvées royales ne conſiſtent, pour ainſi dire, que dans l'entretien des anciennes routes, meſſieurs les intendans donneroient du moins à un de ces gentilshommes la facilité ſuivante, d'où dépend tout le ſuccès de la deſtruction de la race meurtriere du loup qu'on ſe propoſe. Elle conſiſte uniquement à indiquer quelques arrondiſſemens de villages qui renferment huit ou neuf cens particuliers ſujets à la corvée ſur les grandes routes; ces neuf cens particuliers ſont tenus, outre les corvées locales, à être environ douze jours par an ſur les chauſſées, & ils en doivent employer quatre autres à des chaſſes générales, pour détruire les loups, ſelon les ordonnances : qu'on choiſiſſe dans ce nombre quatre par cent pour former une troupe fixe de traqueurs & de tireurs; ce qui fera trente-ſix : ces trente-ſix particuliers ſeront exempts de corvées royales en compenſation d'autant de jours de trac

qu'ils feront obligés de faire fous la direction de quelques gentilshommes. Parmi ces trente-fix, le chef en choifira feize, auxquels on donnera le nom de fufiliers; on exercera ceux-ci à tirer : les vingt autres ferviront de maîtres traqueurs; un feul garde fera à leur tête dans chaque enceinte, & ce garde aura une brigade particuliere, compofée de fix maîtres traqueurs; & des quatorze qui refteront, on en choifita deux propres à être conftitués chefs des deux autres efcouades. Voilà donc trois petites divifions fixes : on les diftinguera par des marques extérieures; celle commandée par le garde chargé de la conduire de l'enceinte fera toujours au centre, & les deux autres aux aîles; on donnera à chacun de ces brigadiers ou fimples maîtres traqueurs, à l'entrée de l'hiver, deux inftrumens de bois de frefne, ferrés, fendus & marqués du même numéro, dont l'un fera plus grand, & lui fera fpécialement deftiné; & il remettra l'autre, qui eft moindre, à un des payfans commandés felon l'ufage, & qui lui eft fubordonné.

Comme les payfans de l'arrondiffement qu'on aura donné à quelques gentilshommes pour cette chaffe, font tenus à trois jours de trac pendant l'hiver, ce gentilhomme, dès qu'il reçoit des ordres de convocation en blanc pour les chaffes publiques, les fait porter à l'inftant aux maires ou fyndics, & il leur demande une ou tout au plus deux brigades de vingt corvéables, felon la grande ou médiocre étendue des bois où l'on fçait que les loups fe retirent; ces payfans, neufs à la vérité, fe trouvent au rendez-vous en même temps que les maîtres traqueurs & chefs des trois efcouades; ceux-ci font en peu de minutes le dédoublement de ces batteurs novices; c'eft le cas des miliciens incorporés dans de vieux corps; chacun des traqueurs de confiance fe trouve par conféquent chargé de la conduite du payfan dont il eft conftitué infpecteur, il lui remet l'inftrument

appellé *traquette*, & dont le numéro lui rappelle celui de ſon chef : pendant que les autres diſpoſitions ſe concertent, le maître traqueur, ſemblable à un vieux caporal qui donne la conſigne à un jeune ſoldat de recrue, inſtruit avec ſoin ſon aggrégé; l'article ſur lequel il doit principalement inſiſter eſt de marcher exactement de front, à diſtance égale, de faire halte & profond ſilence, à chaque coup de cor de chaſſe qui ſera le ſignal pour cela dans l'enceinte, & de ne faire ſur tout aucune eſpece de bruit, juſqu'à ce qu'elle ſoit formée avec exactitude.

Il y a encore deux points eſſentiels pour la réuſſite des battues, ſuivant M. de Moncel : quatre maîtres traqueurs choiſis parmi les plus ſûrs, auront des piſtolets & ſix paquets contenant chacun ſix coups de groſſe poudre, dont ils rendront compte ſi l'on fait moins de ſix enceintes; une minute après les premieres huées des traqueurs qui les commenceront, le piſtolet de la droite fera feu, on mettra environ douze ſecondes d'intervalle entre chaque coup qui ſe tire de ſuite; le feu reviendra au traqueur qui l'aura commencé, & il le continuera comme la premiere fois; voilà donc huit coups tirés en regle & qui détermineront néceſſairement en avant les bêtes nuiſibles; s'il ſe trouve des loups détournés en avant au limier ou à la neige, l'ordre eſt donné d'avance, & on redouble le feu à proportion du nombre. Les petits chiens de peu d'entrepriſes, mais décidés pour le loup, aboient à ces coups de piſtolets : leur voix provoque celle des mâtins dreſſés que l'on conduit à la chaîne dans l'enceinte; tout cela réuni au cri des traqueurs, compoſe un enſemble effrayant, auquel ne tient aucune bête nuiſible.

Quant au ſecond point eſſentiel, le garde conducteur principal aura deux jeunes gens diſpos & choiſis parmi les plus vigoureux & les plus intelligens de la paroiſſe; ils lui ſerviront à porter ſes

ordres, & à venir ensuite lui rendre compte de l'exécution; placés d'abord à douze pas de droite & de gauche, ils partent avec célérité, filent chacun de leur côté tout le long de la ligne, avertissent ceux qui ont dépassé leur voisin & qui n'observent pas exactement les distances : mais toute voie de fait ou injure en parole sera interdite avec sévérité, même à l'égard des enfans; en revanche M. de Moncel a imaginé un genre de mortification qui lui a très-bien réussi : lorsque les maires ou syndics lui envoient une brigade de traqueurs, (la plupart sont des enfans que les peres fournissent à leur place) si l'un d'eux n'obéit pas au maître traqueur qui est chargé de les conduire, il est privé, dès la premiere fois, de l'eau de vie ou de deux gobelets de vin, que M. de Moncel a coutume de faire porter, & que les chefs d'escouade distribuent lors de la halte, cette halte ne passe jamais vingt ou trente minutes. Si l'enfant récidive & qu'il soit encore du nombre de ceux qui vont à l'école, & par conséquent accoutumés à de petites humiliations analogues à son âge; le chef de l'escouade le fait mettre à genoux dans le temps que ses camarades sont régalés; il y en a très-peu qui s'exposent une seconde fois à une humiliation semblable.

Quant aux maîtres traqueurs, comme ils sont au fait du local & de la besogne, ce seroit leur faute s'ils la remplissoient mal, alors tout leur châtiment seroit d'être renvoyés & de redevenir par conséquent corvéables après l'hiver, ce qui seroit pour eux un grand affront, aussi on ne leur donne leur billet d'exemption qu'après que la saison des battues est passée; à l'égard des maîtres tireurs, M. de Moncel les divise en trois escouades de cinq chacune, y compris le chef, qu'ils appellent entr'eux *posteur*; le seizieme est nommé brigadier, il a autorité sur tous les autres; tous les fusils sont mar-

qués d'une empreinte particuliere qui représente un cornet de Saint-Hubert, & numérotés avec un fer rouge, avant de commencer la chasse, le brigadier en chef fait tirer au sort avec trois branchettes inégales pour décider qu'elle escouade aura d'abord la tête, le flanc droit & gauche de l'enceinte : ces petites divisions changent ensuite alternativement, de sorte que si l'on fait six batues, chacune a deux fois la tête & autant les bons & les mauvais flancs : ce dispositif empêche les discussions si ordinaires pour le choix des postes, & dont il résulte toujours un bruit qui empêche souvent les loups de se déterminer sur la ligne du tireur ; chaque chef d'escouade conduit donc dans le plus profond silence ses quatre hommes dans l'endroit que le sort leur détermine, & les poste selon les numéros de leurs fusils, qui sont également reglés à l'entrée de l'hiver ; de façon néanmoins qu'à chaque enceinte l'ordre est changé, c'est-à-dire, qu'à la premiere le chef place d'abord ses numéros un, deux, trois & quatre : & à la suivante, il commence par quatre, trois, deux & un. Ce chef a droit de choisir sa place, il y laisse son fusil & y revient quand il a posté sa brigade. M. de Moncel propose aussi à ses chasseurs avant de recommencer ses chasses, de mettre en commun tous les petits profits provenans des bêtes nuisibles qu'ils abattent ; l'intérêt de tous se trouvant pour lors réuni, les plus foibles tireurs cedent d'eux-mêmes aux autres les endroits qu'ils connoissent pour les meilleurs passages ; autrefois M. de Moncel y plaçoit d'autorité les fusiliers les plus sûrs ; il en résultoit un dégoût ou des plaintes de la part des autres, & c'est pour y parer qu'il a pris le parti de faire numéroter les fusils, & de faire décider une fois pour tout, comme on a dit, les postes par le sort.

Tel est tout l'essentiel de la méthode de M. de

Moncel ; avec un peu d'usage, son exécution paroîtra aussi simple que sa théorie est facile ; en tout cas si le détail donne un peu de peine dans le commencement, dit cet auteur, un patriote ou un amateur de la chasse se trouve bien dédommagé par le succès ; presque tous les loups & autres bêtes nuisibles, enfermées dans l'enceinte sont poussées en avant par des chiens dressés, par des coups de pistolets, qui les effraient, & enfin par une troupe de traqueurs très-bruyante, & on a soin de ne laisser aucun vuide ; les seize tireurs, dont le nombre est souvent doublé par les gardes & chasseurs de bonne volonté des environs, qui se rendent avec empressement aux chasses de M. de Moncel, bordent exactement l'enceinte, le feu y est même quelquefois très-vif ; M. de Moncel se fait ensuite quelques objections sur sa méthode, auxquelles il répond de la maniere la plus satisfaisante ; il faut lire cet article dans l'ouvrage même.

Dans le chapitre sept, M. de Moncel expose un projet pour contenir dans le plus grand ordre possible les tireurs, ainsi que les tendeurs & les appâteurs choisis pour la destruction des loups ; nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de connoître ce projet, c'est pourquoi nous avons pris le parti d'en transcrire ici les articles ; il renferme quatre paragraphes ; dans le premier, il s'agit uniquement de douze tireurs qu'on aura choisis dans une ville de guerre, pour être employés à la destruction de la race meurtriere dont il s'agit ; le second regarde les tireurs de la campagne ; dans le troisieme se trouvent indiqués les divers moyens à employer pour empêcher que les traqueurs en recelent le gibier ou les bêtes nuisibles qu'ils pourroient trouver dans les enceintes ; & enfin le quatrieme concerne les tendeurs & appâteurs de loups.

§. 1. *art.* 1. On communiquera la liste des ti-

reurs de la ville au commandant de la place, & on n'en admettra aucun que de concert avec lui, ils seront fixés au nombre de douze.

Art. 2. Chacun aura son fusil marqué d'un fer rouge, figurant un cor de chasse, avec un numéro & la lettre initiale de la ville : le commandant de la place & celui de la maréchaussée auront chacun des états de ces tireurs, où seront spécifiés le nom du fusilier, la marque & le numéro de son arme.

Art. 3. Quand le gentilhomme établi pour cette partie ira à la chasse des bêtes nuisibles, il en fera avertir le consigne; les tireurs sortiront en ordre & ensemble; le seul garçon de limier partira à l'ouverture des portes, & armé seulement d'une courte carabine; le conducteur de ces tireurs laissera audit consigne une carte portant le nombre & le numéro de chaque fusil qu'on laisse sortir; on en fera de même, si pendant les dimanches de la belle saison, les mêmes tireurs sortent le soir pour être exercés à tirer à la barriere, en cas que le commandant de la ville le juge à propos.

Art. 4. Si la chasse dure plus d'un jour, comme cela peut arriver pendant l'hiver, quand on attaque un peu tard une troupe de loups considérable, le directeur de la chasse renverra une partie de ses chasseurs avec une carte portant l'état de ceux qui doivent rester avec lui; cette carte remise au consigne lui servira à connoître si tous les tireurs rentrent avec leurs armes, & ne les laissent pas hors de la ville pour s'en servir ensuite à des chasses prohibées.

Art. 5. Ce gentilhomme fera particuliérement veiller à ce qu'aucun des susdits chasseurs n'occasionne la moindre plainte dans les villages où ils pourroient coucher; & dans le cas contraire il en sera dressé un procès-verbal expositif, afin de pouvoir faire punir le coupable selon les regles ordinaires.

Art.

Art. 6. Les tireurs allant & revenant de la chasse, suivront les chemins & sentiers, sans pouvoir s'en écarter, ni mener des chiens, sinon à la lesse; tous d'ailleurs se soumettront à subir, en cas de contravention aux présens articles, la punition qui aura été prescrite

Art. 7. Lesdits chasseurs s'engageront par écrit à ne tirer sur aucun gibier, comme les gardes en publient la défense avant la chasse, selon l'usage; en cas néanmoins d'erreur, ils seront tenus d'aller en avertir en silence le chasseur posté au-dessus & audessous d'eux, & d'étendre dans le chemin le gibier ainsi tué, au lieu d'une bête nuisible, pour être remis au garde ou représentant le propriétaire de la chasse, qui en disposera alors sans en rien faire payer: pour le coup, s'il arrivoit que quelqu'un fût surpris en fraude sur cet article, comme sur celui des bêtes nuisibles qu'il auroit pu cacher au préjudice des autres qui doivent participer au profit, qui résulte de leur destruction, ils consentiront également à subir l'amende prononcée selon la forme accoutumée.

Art. 8. Enfin lesdits chasseurs prendront tous une lecture réfléchie des articles ci-dessus; leur conducteur en aura un double, & ils signeront leur acquiescement au bas: mais en revanche ceux qui s'y conformeront avec exactitude, peuvent être assurés que l'on ne négligera aucune occasion pour leur procurer des encouragemens proportionnés au service qu'ils rendront au pays, en détruisant les animaux nuisibles qui y ont causé tant de ravages & de désordres.

§. II. *art.* 1. Il sera fait double état des tireurs des villages, pour le commandant de la province & le prevôt de la maréchaussée; on y spécifiera le nom de ces tireurs, les numéros & marques de leur fusils, avec les lettres des villages, & enfin le nom

des particuliers chargés du dépôt de ces armes.

Art. 2. Il est indifférent pour le succès de l'opération, que ces fusils soient placés dans un dépôt particulier, ou dans ceux qui ont été établis par ordre du général de la province, pourvu que l'endroit soit sec, que ces armes soient rangées à part selon l'ordre de leurs numéros, entretenues en bon état, & même couvertes d'un étui de toile, dont les tireurs offrent de se fournir.

Art. 3. Le gentilhomme préposé fera avertir de temps à autre le commandant de la maréchaussée par un billet, du jour fixé pour ces chasses, afin qu'il puisse y envoyer un cavalier, s'il le juge à propos, & au cas que la brigade ne soit point occupée ailleurs; dès qu'il y aura des fonds assignés, on conviendra d'une petite gratification pour ce cavalier. Le lieu du rendez-vous, ainsi que celui du dépôt, dont les armes seront tirées, sera spécifié, pour que cet officier de la maréchaussée puisse faire vérifier si elles y ont été remises avec exactitude au retour de la chasse.

Art. 4. Lesdits tireurs ainsi choisis, se soumettront à subir la peine qu'encourent les autres particuliers surpris en contravention pour le port d'armes, en cas qu'ils soient trouvés abusant des fusils ainsi déposés & numérotés; ils feront également leur soumission de ne tirer ni receler aucun gibier défendu, & s'ils sont exacts à remplir les conditions énoncées ci-dessus, ils peuvent être assurés que l'on n'oubliera rien pour leur ménager des récompenses proportionnées à leur service.

§. III. *art.* 1. Avant de commencer la chasse, les gardes doivent publier, selon l'usage, que chaque traqueur ait à regarder attentivement sur la feuille, sur-tout en arrivant à portée de la ligne des tireurs, à l'effet d'appercevoir les pieces de gibier ou bêtes nuisibles qui pourroient être abattus dans l'enceinte.

Art. 2. Les mêmes traqueurs sont prévenus que le premier qui aura crié à haute voix qu'il a retrouvé une bête, en en annonçant l'espece & la montrant à ses voisins, de droite & de gauche, aura pour récompense la moitié de la valeur de cette même bête, qui lui sera payée comptant par les ordres du directeur de la chasse.

Art 3. Pour qu'il n'y ait aucune difficulté sur la quotité de cette gratification, le traqueur qui aura retrouvé une bête nuisible, sera le maître de payer au garde, ou commis du commandant de la chasse, la même somme qu'il lui offre pour la moitié de sa valeur, & pour lors elle lui appartiendra en en rendant la tête; si par hasard c'étoit une piece de gibier tuée par méprise, ou contre l'ordre, elle seroit estimée à raison de vingt sous pour les lievres, & dix livres les chevreuils ou sangliers, & le garde du directeur de la chasse seroit obligé d'en payer moitié comptant au traqueur qui l'auroit retrouvée.

Art. 4. Le gibier ainsi retrouvé appartiendra sans aucuns frais au propriétaire de la chasse; pour lors la récompense doit tomber à la charge de celui qui l'auroit tiré, en cas qu'on puisse le découvrir, sinon elle seroit diminuée de moitié & payée au susdit, sur l'ordre du directeur de la chasse, pour être retenue sur les profits résultans des bêtes nuisibles tuées, & des gratifications à partager en conséquence entre la troupe des chasseurs; dans les cas néanmoins où la récompense seroit ainsi réduite au quart des vingt sous & des dix livres mentionnés ci-dessus, le traqueur en seroit indemnisé par la permission de quitter la chasse & de retourner à l'instant chez lui.

Art. 5. Pour mieux prévenir encore les vols de gibier & bêtes nuisibles, le directeur peut se servir d'une précaution simple & qui est très-efficace, c'est de faire placer de temps à autre un renard tué ou

autre bête dans le fort, & en avant de la ligne des traqueurs, en observant de se mettre lui-même, ou de placer un garde à portée derriere un gros arbre; on juge alors par ses propres yeux si le traqueur qui tombe sur cette bête observe l'ordre d'en porter le cri, & d'appeller ses deux voisins en conséquence; la curiosité le porte presque toujours à aller manier la bête; s'il veut la recéler, il ne manque pas, ou de la cacher dans les feuilles, ou du moins de briser des branches & blanchir des arbres pour pouvoir se reconnoître, & venir profiter du larcin: ce seroit le cas d'en faire dresser procès-verbal, & d'un châtiment, dont on conviendroit avec les supérieurs; si au contraire ce paysan est fidele à observer l'ordre, la personne mise en embuscade, & qui l'observe, arrive sur lui, le loue de sa fidélité & en rend compte au directeur de la chasse, pour lui tenir lieu de récompense; on y ajoute une petite gratification.

§. IV. *art.* 1. Le gentilhomme indiquera les endroits les plus propres pour établir une ou plusieurs de ces fosses ou louvieres: il en signera le devis, & le fera passer à M. l'intendant, pour, & d'après ses ordres, être procédé à la construction.

Art. 2. Ces tendeurs seront subordonnés à la police locale, & sujets à l'amende, en cas qu'ils négligent les précautions qui leur seront prescrites pour éviter tous les accidens relatifs auxdites fosses.

Art. 3. Dans les endroits, où le terrein ne sera pas propre à en établir, ce gentilhomme reconnoîtra une maison qui donne sur la campagne, pour placer un appâteur.

Art. 4. Ces appâteurs ne pourront faire usage que de très-gros mousquets non portatifs, marqués & numérotés; le commandant de la maréchaussée & le seigneur du lieu auront un double de ces empreintes pour faire punir ledit tendeur selon les formes

de droit, si avec ledit mousquet il étoit surpris en contravention aux défenses, soit pour le port d'armes, soit pour la chasse.

Art. 5. Le gentilhomme ci-dessus mentionné recourra à l'autorité supérieure pour obtenir la permission de remettre un mousquet à ces tendeurs, qui ne pourront en faire usage que pour le dedans de leur maison, ou sera marqué une place, comme le devant d'une cheminée ou autre, pour les tenir toujours en évidence; il répondra d'eux, sauf à n'en établir aucun qui n'ait fourni caution jusqu'à la concurrence du prix de l'amende ordinaire, en cas d'abus & de contravention.

Art. 6. Chacun desdits tendeurs & appâteurs recevra une instruction détaillée de la part du gentilhomme qui les aura établis : il leur fera fournir de plus des appâts & des charges de poudre & de balles préparées selon ses méthodes; en cas de loups pris ou tués de leur part, ils lui enverront des procès-verbaux autentiques selon les formules imprimées & jointes à leurs instructions: il sollicitera en conséquence auprès de M. l'intendant des encouragemens proportionnés à leurs services effectifs.

Tels sont les différens articles que M. de Moncel prescrit pour reglemens dans la chasse au loup, & qui font, ainsi que nous l'avons dit, le sujet du septiéme chapitre. Dans son huitiéme, il prouve la nécessité qu'il y a de reconnoître les enceintes, ou les loups; la science du local, si nécessaire au succès de toutes les opérations, est essentielle, sur-tout lors des battues publiques : quoi de plus désagréable, & cependant de plus ordinaire, que de les voir manquer, pour n'avoir pas des connoissances suffisantes à cet égard; un connoisseur, après avoir chassé plusieurs fois dans un pays, est bientôt au fait de ces sortes d'endroits. Nous ne rapporterons pas dans cet extrait ce que M. de Moncel expose au sujet des limiers.

dans son neuviéme chapitre; nous en avons déja suffisamment parlé dans cet article, ni des différens piéges dont il fait mention dans son dixiéme chapitre. *Voyez* le commencement de cet article.

Le douziéme chapitre de l'ouvrage de M. de Moncel indique une méthode curieuse & approuvée pour former en très-peu de temps des domestiques & des paysans à tirer parfaitement au bois. Comme cette méthode peut être d'une grande utilité pour la chasse du loup, nous avons pensé qu'elle méritoit d'obtenir une place dans cette collection.

On choisit un monticule qui ait en avant un petit terrein plat : s'il y a des arbres à quinze ou vingt pieds de distance, on s'en sert; mais on peut y suppléer par deux forts piquets : on attache aux deux extrémités un cordeau cablé, gros comme le petit doigt; ce cordeau doit être bien tendu, & frotté de savon : on fait faire un quarré de planches de hêtre, long de trois pieds, & large de deux; on y attache des anneaux de fer, à trois pouces de distance, pour passer dans la corde : on peint grossiérement la figure d'un loup ou d'un sanglier sur un quarré, que l'on recouvre de toile ou de papier : on met au dernier anneau un fil d'archal de dix à douze pieds, au bout duquel est une ficelle longue; un enfant la tient à son bras, & au signal d'un coup de sifflet, court ou marche, selon l'ordre qu'il a reçu, pour faire couler plus ou moins vîte ce tableau : à quelques pouces en avant de la corde, on plante deux autres poteaux de hauteur convenable, & traversés par un cartilage de dix à douze pieds pour couvrir la corde, & empêcher que la balle ne puisse la couper; on cloute contre le cartilage des bûches rondes, ou fendues en deux, à huit ou dix lignes de distance, & on ne laisse qu'un intervalle de quatre à cinq pieds, plus ou moins, selon la capacité ou l'ignorance des tireurs que l'on forme, ou que l'on veut

perfectionner; l'enfant, dans un éloignement que la prudence détermine, court & fait mouvoir le pantin; le tireur le voit couler au travers des bûches rondes qui servent de barrieres, & l'attend au passage que lui laisse l'intervalle réservé. C'est exactement la copie, si l'on peut parler ainsi, d'un coup tiré sur une bête que l'on voit traverser un fort, & que l'on ajuste comme cela se doit en traversant une clairiere ou un petit sentier. Il n'en est pas de la chasse au bois, comme de celle de la plaine; il faut quelquefois des années entieres pour qu'un chasseur fasse feu sur cinq à six loups ou deux ou trois sangliers; il supplée parfaitement à ce défaut, en s'exerçant sur cette machine simple, & qui n'exige pour ainsi dire aucuns frais.

On observe d'avoir à son opposite un petit monticule de terre, sur lequel on adosse de vieilles planches, pour voir le degré de force de la poudre, & connoître à quel point les fusils portent; ce qui est essentiel pour abattre le gros gibier. On choisit de préférence le bois de hêtre, parce que la balle le traverse sans éclat; chaque tireur doit être muni d'une cheville numérotée avec un fer rouge, pour remplir & marquer le trou de la balle; enfin celui qui porte le plus près du morceau d'écarlate en forme de cœur, & que l'on a soin de faire clouer sur un tableau, gagne le prix convenu.

Après avoir rapporté la méthode ci-dessus, M. de Moncel passe dans son chapitre treize à un secret d'un grand prince de l'Europe, qu'il annonce comme très-curieux, pour fusiller de la maniere la plus amusante tous les loups d'un pays. On choisit à cet effet un bois d'environ un quart de lieue de tour, plus ou moins, selon le succès que l'on desire; ce bois doit avoir une place vuide, à laquelle aboutissent plusieurs chemins & sentiers; il faut encore qu'il soit du domaine du seigneur, & non chargé d'usage &

de servitude, afin de pouvoir défendre avec justice que personne ne le frequente, du moins pendant quelques mois, & sur tout aux approches de la nuit. Il est encore très-nécessaire que les officiers de police du canton indiquent la place vuide de ce bois pour une voirie fixe, & où toutes les bêtes mortes doivent être traînées. L'objet ne peut pleinement se remplir qu'autant que les loups des environs ne trouvent plus de proie ailleurs : les louves y menent bientôt leurs nourrissons; le nombre de ces bêtes voraces augmente de jour en jour; rien n'en trouble l'exacte tranquillité : le prince ou l'homme puissant qui veut y faire succéder celle du public, aura soin avant tout de faire pratiquer au haut d'un hêtre ou d'un chêne une espece de cabane, comme une guérite de sentinelle, & qui découvre ce qui se passe dans cette singuliere voirie : une autre guérite semblable est placée à l'extrémité du petit bois, mais de façon cependant qu'un bon cordeau ou un fil d'archal réponde de la premiere à l'autre, où elle doit faire mouvoir un grelot : on observe encore la même précaution de cette derniere cabane à la maison la plus voisine du bois, en observant d'établir aussi une ou deux guérites intermédiaires, si cette maison est dans un trop grand éloignement; on y dépose une quantité de cordes capable d'entourer tout le bois; &, ce qui est le plus embarrassant, mais de toute nécessité encore, on y ajoute un nombre considérable de petits quarrés de toile, accompagnés d'anneaux pour y passer les cordes; ces especes de pantins représentent grossierement des figures hideuses d'hommes armés, de tigres, de lions, de dogues & autres semblables, peintes en couleurs frappantes, comme le jaune & le rouge; elles doivent être coulées par les anneaux dans la corde, quand elle est tendue, & pendre à la distance de quelques toises. Les piqueurs destinés à diriger cette magnifique & utile

chaſſe, ayant reçu otdre de la préparer, vont reconnoître à l'avance les traces des loups qui fréquentent le bois où ils ont trouvé une reſſource ſi commode; ces chaſſeurs jugent à peu près par-là du nombre qu'on peut eſpérer de détruire: enfin quand la lune eſt bonne, qu'il y a de la neige, & que le jour ſûr eſt marqué, un d'eux ſe place dans la premiere guérite, qui donne ſur la voirie; peu après la nuit, il voit arriver les animaux dont il médite la ruine; il les compte, & tire, pour chacun de ceux qui paroiſſent, un petit coup de la corde qui répond au grelot placé dans la ſeconde cabane: ce ſignal, répété par le chaſſeur qui y eſt en ſentinelle, paſſe bientôt aux payſans aſſemblés à la maiſon du dépôt dont il a été queſtion: perſonne n'ignore par conſéquent le nombre de ces bêtes cruelles, qu'il eſt queſtion d'enfermer; rous operenr alors avec ardeur; le bien public ſe rrouve joint aux plaiſirs du maître qui les raſſemble; on part donc avec célérité & grand ſilence; la troupe ſe ſépare de droite & de gauche: bientôt les effrayans pantins ſe trouvent placés, & enveloppent le bois; les payſans ſe poſtent à diſtance égale le long des cordes, & ſe mettent en état d'agiter les pantins: les loups reſtent pour l'ordinaire la nuir dans ce bois, & digérent à l'aiſe leur nourriture journaliere; ſi quelqu'un avoit d'aurres vues, & paroiſſoit à portée de la corde, les payſans l'agirent avec les pantins qui y tiennent; l'animal effrayé pour la premiere fois rentre dans le fort; s'il ſe préſente ailleurs, il eſt frappé du même épouvantail, qui opere un ſemblable effet: enfin le jour paroît; & celui à la récréation duquel tant de mains travaillent, arrive avec la compagnie deſtinée à partager le plaiſir d'une chaſſe auſſi belle: le ſpectacle amuſant quoique meurtrier commence; quelques traqueurs, avec des petits chiens pour le loup, ouvrent la ſcene; elle devient bientôt ſan-

glante ; ces cruels animaux paient pour lors bien cher la dangereuse sécurité dont ils ont joui si long-temps dans un endroit où à la fin tout conspire pour leur ruine : l'ordre de bataille est réglé dès la veille, & on a nommé d'avance ceux qui doivent faire feu sur les loups rassemblés ; lorsqu'ils se présentent ailleurs, on agite vivement les pantins ; ils rentrent dans le bois, ou plutôt ils filent le long des cordes, & il est infiniment rare qu'aucun d'eux échappe. Cette chasse est on ne peut pas plus agréable.

Ce que nous venons de rapporter est en substance le principal du traité de M. de Moncel ; & en effet, dans les chapitres suivans, il ne s'étend qu'indirectement sur ce qui concerne la destruction des loups : ce qui nous y a paru de plus intéressant est un nouvel appât pour les loups, que M. de Moncel a appris de la bouche de deux étrangers célebres par leur méthode singuliere pour la destruction de cette race meurtriere.

On prend assa fœtida, de la meilleure qualité, & de la grosseur d'une noix ; racine d'angélique romaine ou de Boheme, non vermoulue, pareille dose ; on fait cuire ces deux drogues bien pilées avec seize onces de *saindoux non préparé*, pendant quinze minutes à un feu ou brasier très-doux, & sur-tout sans fumée, dans un pot de terre neuf, observant de bien remuer le tout avec une spatule de bois ; on retire ensuite le pot, & on y ajoute sur le champ un peu plus de deux gros d'huile d'aspic la plus forte, & même dose de camphre concassé ; on peut laisser réfroidir cette graisse sans la passer ; on la couvre très-aisément pour éviter qu'elle ne moisisse ; un simple papier gris est suffisant pour cela ; elle devient meilleure au bout d'un mois, & se conserve bonne plusieurs années dans un endroit qui ne soit ni trop chaud ni trop humide.

Voici actuellement la maniere de faire usage de

cette composition : on prend une cuisse de cheval fraîchement tué ; on la fait griller à un feu clair, & on la traîne ; avant la traînée, on la frotte avec environ une once de la graisse susdite, qu'on fait fondre à part dans une petite casserole de terre ; & pour mieux imbiber l'appât qui sert à la traînée, on a soin d'avoir dans une boëte de bois un morceau de linge, qu'on attache à un petit bâton fendu ; cette traînée doit se faire un peu avant la nuit dans les endroits fréquentés par les loups, & ils ne manquent pas de la suivre : ces étrangers ou tendeurs se servent pour lors de piéges ou de ceps, dont l'usage est si connu pour les renards ; ils dérobent l'odeur du fer avec un quartier d'orange douce dont ils les frottent ; ces piéges doivent être plus pesans qu'à l'ordinaire, & il faut que les branches en soient assez grandes pour saisir & embrasser le cou de l'animal féroce : on les couvre à l'ordinaire avec de la menue paille que l'on sépare du bled en le vannant ; on y joint sur-tout beaucoup de crottin de cheval, assez desséché pour se diviser & s'étendre aisément ; on enterre ce cep, & on en tourne à l'ordinaire la culasse du côté du vent ; l'amorce qui fait partir la détente doit être un petit morceau de chair enduite d'appât comme pour la traînée : pour être plus sûr d'amener les loups sur les piéges, on les attire par des traînées préalables sur lesquelles on place des derrieres de renards, grillés à un feu clair, & graissés avec la composition susdite. Tel est, suivant M. de Moncel, le procédé de ces deux particuliers, relativement aux loups.

Outre l'ouvrage que nous venons d'analyser, M. de Moncel a publié encore en 1771 une autre petite brochure *in* 8°. qui a pour titre : *Résultat d'expériences sur les moyens les plus efficaces & les moins onéreux au peuple pour détruire dans le royaume l'espece des bêtes voraces.* Comme cette brochure

ne renferme que ce qui a été rapporté dans l'ouvrage analysé, nous nous contentons seulement de faire mention ici de son titre.

LOUTRE. C'est un quadrupede amphibie, plus avide de poissons que de la chair des animaux terrestres : sa taille approche de celle d'un blaireau ; les jambes en sont cependant plus courtes ; sa tête est plate, son col extrêmement court, son corps fort allongé, & sa queue grosse à l'origine & pointue à l'extrémité : la plupart des animaux pour l'ordinaire sont jolis dans leur jeunesse ; mais la loutre est bien différente ; elle est pour lors plus affreuse que dans sa vieillesse : sa tête est mal faite ; ses yeux petits & couverts, son air obscur, ses mouvemens gauches, son cri machinal, & toute sa figure, dénotent la plus grande stupidité ; elle devient cependant industrieuse avec l'âge ; elle fait même avantageusement la guerre aux poissons : elle remonte, à ce qu'on dit, les rivieres, pour n'avoir plus ensuite qu'à se laisser entraîner par le fil de l'eau, lorsqu'elle se trouve chargée de sa proie. Cet animal s'apprivoise au point de pêcher pour son maître, & d'apporter fidélement le poisson qu'il a pris, même jusques dans la cuisine. Un académicien de Stockholm nous expose de la maniere suivante la façon de dresser la loutre à cette pêche.

On prend, dit il, une loutre fort jeune ; on l'attache d'abord avec soin, & on la nourrit pendant quelques jours avec de l'eau & des poissons ; on détrempe ensuite dans cette eau du lait, de la soupe, des choux & des herbages ; quand l'animal commence à s'habituer à ces nouveaux alimens, on substitue le pain aux poissons ; on lui donne néanmoins de temps en temps les têtes : c'est ainsi que l'habitude corrige en elle la nature. Il ne faut que quelques mois de prison pour dresser une loutre à rapporter comme un chien ; lorsqu'on l'a suffisam-

ment exercée, on la mene au bord d'un ruisseau, on lui jette du poisson qu'elle rapporte, & on lui donne pour récompense la tête à manger; on lui donne ensuite plus de liberté, & on la laisse aller dans de petites rivieres: cet animal commence d'abord par agiter les eaux, pour faire fuir le poisson sur les rivages & entre les cailloux; c'est-là où il les saisit; il les apporte ensuite à son maître, & il lui rend par-là pour la pêche le même service que le faucon rend pour la chasse. Cette espece de pêche est très usitée en Suede. Si on en croit un fameux naturaliste, les cuisiniers de ce pays envoient leurs loutres dans les viviers pour en apporter le poisson; elles leur tiennent ainsi lieu d'aides de cuisine.

Quoique cet animal puisse ainsi s'apprivoiser, il n'est pas moins vrai de dire que de son naturel il est sauvage & cruel: on l'appelle avec raison le loup des rivieres; & en effet quand il peut entrer dans un vivier, il y dévore tout le poisson qu'il peut attraper; & lorsqu'il est une fois rassasié, il tue le reste.

La loutre entre en chaleur en hiver, & dès le mois de mars elle met bas au nombre de trois ou quatre. Elle sçait parfaitement nager entre deux eaux, & y demeure même assez long-temps; mais elle vient par intervalle sur la surface pour y respirer; à défaut de poissons, elle mange des écrevisses, des grenouilles, des rats d'eau; elle coupe même l'écorce des arbres aquatiques, & se nourrit aussi au printemps d'herbes nouvelles; les loutres se retirent souvent sous les racines des peupliers & des saules, dans la fente des rochers, & même dans des piles de bois à flotter; aussi on y rencontre souvent les têtes & les arrêtes des poissons dont ils se nourrissent; mais ces animaux changent souvent leurs lieux de retraite, sans doute pour éviter les piéges qu'on pourroit leur y tendre: les castors sont leurs ennemis déclarés.

Selon M. de Buffon la loutre a plus de facilité qu'un autre à nager ; aussi a-t-elle des membranes à tous ses pieds, qui sont composés de cinq doigts onguiculés ; elle nage même aussi vîte qu'elle marche : elle ne vit point à la mer ; elle parcourt seulement les eaux douces, & remonte ou redescend les rivieres à des distances considérables. On prétend avoir observé qu'une loutre ne passe pas une seule grande pierre qui se rencontre sur le bord des rivages qu'elle habite, sans y monter & sans y déposer quelque fiente, que l'on reconnoît aisément être celle de l'animal, parce qu'elle se trouve entremêlée d'arrêtes.

La loutre se prend avec un piége qu'on nomme traquenard, dont nous avons donné la description aux articles *belette* & *fouine* ; on se sert aussi d'un autre artifice pour la prendre : on dresse sur les pierres où elle a fienté des tenailles construites de maniere que la loutre puisse se prendre sans se blesser, lorsqu'elle va pour saisir le poisson qu'on a mis au-dessus pour l'attirer.

On fait aussi relancer la loutre par les chiens : ces animaux la chassent volontiers, & l'atteignent aisément quand elle est éloignée de l'eau ; mais quand ils l'ont une fois saisie, elle se défend, & les mord quelquefois avec tant d'acharnement qu'elle leur brise les os des jambes : il faut la tuer pour dérober les chiens à ses morsures.

La loutre n'est pas un animal amphibie, à parler strictement : elle n'est pas conformée de façon à pouvoir demeurer dans l'eau ; il faut qu'elle respire comme tous les animaux terrestres, ainsi que nous l'avons déja observé ; aussi si elle vient par hasard à s'engager dans une nasse à la suite d'un poisson, on la trouve souvent noyée ; & la raison, c'est qu'elle n'a pas eu le temps d'en couper tous les osiers pour en sortir. MM. de l'académie royale des sciences

ont fait la diſſection de cet animal, & ils n'ont pû remarquer aucun trou qui pût donner paſſage au ſang pour aller d'un ventricule à l'autre ſans paſſer par les poumons : ce trou ſubſiſte cependant dans le caſtor ; & c'eſt ce qui le rend amphibie. La loutre a des poumons ſpacieux ; par une grande inſpiration, elle abſorbe une grande quantité d'air, qui lui donne ſeulement la facilité de reſter long-temps ſous l'eau. La femelle de la loutre a la matrice faite comme celle des femmes ; les nymphes & le clytoris ſont auſſi de même : ſes reins ſont petits, au nombre de dix, ſéparés les uns des autres, & ont chacun leur paranchyme, leurs veines & leur artere émulgente à part : les poils dont le corps de la loutre eſt recouvert ſont de deux ſortes ; les uns ſont plus longs & plus fermes ; les autres plus fins, & forment une eſpece de duvet ſoyeux, de couleur griſe-blanchâtre ; mais les poils longs ſont paroître en général l'animal de couleur brune.

La peau de cet animal eſt une excellente fourrure : on en fait pour l'hiver des manteaux que l'eau ne peut traverſer ; & quoique la loutre ne mue gueres, on préfere pour les fourrures la peau de celles qu'on tue en hiver, à celles qu'on tue pendant l'été : les poils de cette peau, après avoir été employés long-temps en fourrures & en manchons, deviennent enſuite d'un très-bon uſage pour la fabrique des chapeaux : ſa chair a un mauvais goût de poiſſons ou de marais ; elle ſe mange en maigre ; elle eſt dure & tenace ; quant à ſa graiſſe, elle ne ſe coagule pas de même que celle des poiſſons ; elle reſte toujours fluide : on l'emploie à l'extérieur en médecine, comme réſolutive & digeſtive ; elle convient contre les douleurs des jointures ; elle fortifie auſſi les nerfs.

LOUVE. C'eſt la femelle du loup. *Voyez* cet article. On donne encore ce nom en terme de pêche à un filet fort connu en Bretagne, dont on ſe ſert

pour prendre du poiſſon ; ce filet eſt le diminutif de la *rafle au poiſſon.* Lorſque la louve eſt toute montée, & quand on arrive à l'endroit de la riviere où l'on veut pêcher, qui doit être pour l'ordinaire rempli de joncs & d'autres herbes, on prend une faulx ou autre inſtrument ſemblable pour faucher ces herbes ou ces joncs : plus on fauche un grand eſpace, plus il y a lieu d'eſpérer qu'il viendra du poiſſon dans le filet ; la coulée faite, on prend quatre groſſes pierres, qui peſent chacune cinq à ſix livres, on les lie au bâton de la louve, afin que ce filet aille au fond de l'eau ; on a enſuite une corde qu'on attache à ce filet, de ſorte qu'elle vienne ſe rendre ſur le bord de l'eau : on s'en ſert pour tirer la louve ; quand le poiſſon eſt pris, on l'attache à un piquet : la louve étant accommodée comme elle doit l'être, on prend des herbes ou joncs, & on l'en couvre : on doit cependant avoir la précaution de n'en point mettre à l'entrée du filet ; car ces herbes empêcheroient le poiſſon d'y entrer : on eſt le plus ſouvent obligé de ſe mettre dans l'eau pour y mettre la louve ; mais dès qu'elle eſt une fois tendue, elle épargne la peine de s'y remettre quand il eſt queſtion de l'en tirer. On laiſſe, ſi l'on veut, coucher ce filet une nuit ou deux dans l'eau, ſuivant que le permet la ſaiſon.

Voyons actuellement comment ſe fait la louve : on la commence ſur ſeize mailles de cuivre, & on jette des accrues de quatre en quatre mailles, au premier rang qu'on fait après la levure ; les autres rangs ſe contiennent de la même façon, ayant ſoin de faire toujours des accrues, vis à-vis de celles qui ſeront aux rangées des mailles précédentes, juſqu'à ce que le filet ait un pied & demi de longueur, qui ſera un des goulets ; on ceſſe alors de faire des accrues, & on travaille le filet ſans le croître ni le diminuer ; lorſqu'on a encore fait trois pieds de long, on

on laisse une ouverture de la façon suivante : au lieu de travailler en rond comme on a fait jusqu'alors, on retourne sur l'ouvrage comme si on vouloit faire un filet non fermé; quand on est parvenu à la maille qu'on vient de faire; & lorsqu'on est à l'autre bout, on agit encore de même; cette façon de mailler se continue jusqu'à un pied de longueur, ce sera sept pieds qu'aura ce coffre sous les deux goulets; on fait ensuite le second goulet en prenant deux mailles à la fois, à chaque quart du tour du filet, pour diminuer jusqu'à seize mailles, ainsi qu'on a commencé l'autre bout; après cela on attache à des cercles, en mettant précisément le premier de ces cercles sur le rang des mailles proche le premier endroit où on a jetté des accruës, un autre sur l'autre bout du coffre, & enfin les deux autres cerceaux entre dans les deux bouts espacés d'égale distance.

On ajuste ensuite les goulets, comme ceux du coffre de la rafle; les quatre cercles qu'on met à ce filet doivent être de la grandeur d'un cercle de tonneau; lorsqu'on veut le tendre, il faut avoir quatre bâtons gros comme le bras, longs de cinq pieds ou de cinq pieds & demi, perchés proche des bouts qu'on attachera avec des cordes tout autour des cercles, pour le tenir en état comme seroit un tonneau; on laisse pendre quatre cordelettes aux bâtons pour y lier des pierres, afin de faire aller le filet au fond de l'eau : on met aussi une corde longue de trois toises à un des bâtons pour retirer la louve de l'eau, quand on n'en peut approcher sans se mouiller; toute la différence qui se trouve entre la louve & la rafle, c'est qu'on met des bâtons à la premiere, & qu'on n'en met point à celle-ci.

LOUVET. C'est une maladie du bétail, M. Reynier, médecin de Montpellier, & membre de la

société de Gottingue, qui a donné un traité *ex professor*, sur cet objet, dont nous allons rapporter ici l'extrait, définit cette maladie une fievre inflammatoire & putride, dans le cours de laquelle on observe quelquefois des tumeurs qui ont beaucoup de rapport avec le charbon.

L'animal atteint de cette maladie, dit M. Reynier, perd ses forces, il tremble, il veut se tenir couché, il ne se leve que pour se rafraîchir, & rechercher les lieux frais; il tient la tête basse, les oreilles pendantes, il paroît triste, ses yeux sont rougeâtres, il pleure, sa peau est fort chaude, seche, sans apparence de moiteur; la respiration est fréquente, pénible, & lorsque le mal a fait beaucoup de progrès, elle est toujours suivie d'un battement de flancs; il tousse fréquemment, l'haleine a une odeur désagréable, puante; en appliquant la main le long des côtes, on sent le cœur battre avec violence; la langue & le palais sont arides & deviennent noirâtres; il perd l'appétit & devient fort altéré; il urine très-rarement & fort peu à la fois, son urine est rougeâtre; il est constipé, les excrémens sont durs & noirâtres dans le commencement; quelquefois on observe à la place une diarrhée qui se termine en dyssenterie; les bœufs cessent de ruminer, & les vaches perdent leur lait; dans les uns il se forme des tumeurs, tantôt vers la poitrine, ce que les maréchaux appellent *l'avant-cœur ou anti-cœur*, dont nous avons déja eu occasion de parler dans ce dictionnaire, tantôt aux vertebres du col, au ventre, tantôt au pis, aux parties naturelles, ce qui les fait enfler considérablement & empêche l'animal d'uriner; il s'en forme même dans les visceres & dans le cerveau; ces tumeurs sont fort enflammées, le charbon s'y manifeste d'abord si on ne le prévient; chez d'autres il paroît dans toute l'habitude de la peau des boutons comme de la galle, & des

furoncles ; rarement tous ces ſymptômes ſe préſentent à la fois dans le même animal, cette maladie ſe manifeſte, tantôt par l'un de ces ſymptômes, & tantôt par un autre.

La durée de cette maladie ne peut pas ſe déterminer ; les remedes en changent ſouvent les criſes & la longueur, mais en général ſi les ſymptômes ſont violens, l'animal périt ou ſe guérit le plus ſouvent avant le ſeptieme jour ; mais s'il le paſſe une fois & ſi le ſeptieme eſt heureux, il y a tout lieu de ſe flatter de ſa guériſon, quelquefois même il n'eſt convaleſcent qu'après la quinzaine.

Les principaux ſymptômes qui annoncent la guériſon de l'animal, ſont l'abondance des urines troubles dépoſant un ſédiment blanchâtre ; les excrémens plus abondans, mols & ſans beaucoup d'odeur, la peau moite, détendue, l'éruption des boutons de galle pleins d'un pus blanchâtre, la ceſſation de la chaleur dans les tumeurs, l'altération ſupprimée, l'appétit revenu, les jambes enflées, la déplétion, & parmi les bœufs le retour du ruminement.

Les ſymptômes fâcheux ſont le ventre enflé, les mugiſſemens, les défaillances, une perte de force conſidérable, les tremblemens, les convulſions, les rétentions d'urine, les diarrhées longues & la dyſſenterie.

Le louvet attaque indiſtinctement les chevaux & les bêtes à cornes ; il eſt ordinairement plus fréquent en été, & il eſt toujours épidémique dans cette ſaiſon ; il paroît rarement en hiver, & il eſt moins meurtrier au printemps qu'en automne ; on a obſervé que cette maladie étoit plus commune dans les pays marécageux que dans les pays élevés.

M. Reynier rapporte quelques obſervations qu'il a faites ſur l'ouverture des animaux morts de louvet : la peau de ces animaux lui a paru naturelle,

excepté dans les endroits où les tumeurs s'étoient formées, elle y étoit noirâtre & comme brûlée; les tumeurs étoient de la même couleur, fort puantes, pleines d'une férosité jaunâtre, qui faisoit une forte effervescence avec les acides; ces tumeurs étoient assez semblables au charbon, sur-tout celles qui s'étoient formées à la poitrine & au ventre; la bouche & les naseaux étoient un peu noirâtres & fort desséchés; lorsqu'on levoit le cuir, il en sortoit un vent très-fétide, la chair paroissoit livide, presque sans traces de sang; dans la cavité du ventre on a trouvé beaucoup de sang fort séreux & purulent; les poumons étoient desséchés, remplis de tubercules & de petits abscès, sur-tout dans les animaux qui avoient péri après le quatrieme jour de la maladie; le péricarpe étoit rempli d'une sérosité jaunâtre; l'estomac & les intestins rougeâtres de place en place, enduits de glaires fort tenaces; la vésicule du fiel engorgée d'une bile fort dissoute, d'un jaune tirant sur le brun; la chair des animaux qui périssent ainsi, se corompt avec une promptitude qui frappe; le sang de ceux qu'on a saignés dès le commencement, est fort épais & d'un brun-noirâtre; on a fait ouvrir la jugulaire à quelques animaux pris de la maladie du louvet, il n'en est sorti qu'une sérosité purulente, qui à peine avoit quelque rougeur.

La cause prochaine de cette maladie doit être attribuée, suivant M. Reynier, aux sels alcalis; mais qu'est-ce qui engendre ces sels dans les animaux, & comment peuvent-ils occasionner le louvet? c'est ce qu'il nous faut actuellement examiner.

La premiere cause qui les engendre, provient de la mauvaise qualité des eaux où l'on abreuve le bétail : on est dans l'usage dans la plupart des villages & même dans les villes, de laver, été & hiver dans les bassins des fontaines, le linge & toutes les

ordures des maisons; ce linge se lessive avec des cendres, on emploie encore le savon pour le blanchir, qui n'est composé que d'huile & de sel alcali fixe; quel doit donc être l'effet de l'eau où on a ainsi lavé le linge, sur les animaux? c'est ce que démontrent très-bien les expériences suivantes.

1°. Si vous mettez du sel alcali fixe sur du sang, il le dissout entiérement & le rend extrêmement fluide. Lewenhoeck a même observé que les globules rouges cessoient d'être perceptibles au meilleur microscope après un tel mélange. 2°. Si après avoir mêlé du sel alcali fixe avec du sang, vous laissez le tout pendant quelques heures dans un degré de chaleur égal à celui du corps, le sang après être devenu séreux, contractera une fétidité qu'on n'observera point dans celui où il ne se trouvera point de ce sel, à moins cependant qu'on ne le tienne dans ce degré de chaleur pendant trois ou quatre jours de suite. 3°. Si on lave de la chair avec une dissolution de ce sel dans de l'eau ou avec de la lessive de cendres, elle devient dans très-peu de temps flasque, livide & noirâtre, & contracte de la puanteur, indice certain de mortification; on s'apperçoit encore plus sensiblement de cet effet sur le corps vivant; tous les jours les chirurgiens sont dans l'usage de se servir de cendres pour emporter & ronger les chairs, sur-tout celles des vieux ulceres.

Ce même sel qui est dissout dans la lessive appliqué sur la chair, la picote, l'irrite, l'enflamme, & y attire enfin la gangrene; mais lorsqu'il est devenu volatil, il est encore plus pénétrant & plus à craindre.

De ces expériences on doit nécessairement conclurre que ces sels dissolvent le sang, qu'un usage trop fréquent peut le rendre trop séreux, & qu'enfin leur action entrer même jusques sur les solides; M. Reynier entre à ce sujet dans de très-grands raisonnemens qu'il faut lire dans son ouvrage même;

conséquemment, l'usage de laver le linge dans les bassins de fontaines ne peut être que très-nuisible à la santé du bétail ; les fontaines qui se trouvent dans les campagnes ne sont pas souvent plus exemptes de malpropreté ; elles sont presque toujours remplies de mousses, de boues, de sang-sues, ou de frai de grenouilles, & elles se troublent à la moindre pluie.

Une seconde cause des maladies du bétail est le peu de soin que le paysan prend pour l'abreuver en été ; pendant l'hiver, comme on a plus de loisir, on ne néglige pas cette occupation : mais en été, combien de fois n'envoie-t-on pas les bestiaux aux pâturages, sans les faire abreuver ? C'est ce qui fait qu'ils vont souvent boire de l'eau malpropre des fossés, quand ils en peuvent trouver : les effets de la disette d'eau sont aussi à craindre pour les animaux que pour l'homme, & même davantage ; chose à laquelle on ne s'attache pas assez.

La troisieme cause provient de la mauvaise nourriture qu'on donne au bétail : on en nourrit souvent trop pendant l'hiver, pour la quantité de fourrages qu'on a ; c'est ce qui donne lieu à en retrancher à chacun sur la quantité qu'on est en usage de lui donner ; & quand ce sont des vaches qui ne donnent point de lait, ou des chevaux qu'on n'attele pas, on ne leur donne pour lors que de la paille d'avoine ou des légumes ; encore ne leur en donne-t-on pas en suffisante quantité : le printemps n'est pas plutôt arrivé, que le fourrage se trouvant entierement consommé, on envoie paître les bestiaux dès la fin de mars ; mais dans cette saison il ne se trouve alors que quelques brins d'herbe ; encore sont-ce souvent des brins d'herbe qui sont restés de l'année précédente, & qui ont souffert la gelée ; le bétail, qui au commencement de l'hiver étoit gras, devient pour lors maigre & exténué, dans un temps cependant où il devroit être mieux soigné, à cause

des travaux où il va être employé : en été, si on en excepte le temps de la fenaison, l'animal est encore plus mal nourri ; les nuits sont courtes, les jours longs, & la chaleur insupportable dans le milieu du jour ; on prévient l'aurore pour profiter de la fraîcheur, & l'animal n'a pour lui que le temps où la chaleur l'empêche de pâturer, ou que la lassitude l'empêche de se tenir debout pour brouter : d'ailleurs, les pâturages publics ne sont pas toujours également bons ; ils sont ou marécageux, ou arides ; dans les marécageux, il ne croît que de très-mauvaises plantes ; l'eau y croupit, & ce sont-là les retraites de différens insectes, même des araignées dans les temps de sécheresse ; dans les pâturages arides, il ne croît presque point d'herbe ; l'animal est souvent obligé de ne se nourrir que de racines : un autre abus, c'est de donner aux animaux du foin nouvellement récolté ; ce foin les échauffe, & leur procure des chaleurs d'entrailles ; les gelées blanches du printemps & celles d'automne leur sont aussi très nuisibles, lorsqu'on les laisse pâturer pendant la nuit dans ces deux saisons, comme il est d'usage : le bétail ne souffre pas moins pendant l'été, lorsqu'on le laisse exposé dans les prairies aux ardeurs du soleil ; il s'y trouve exposé aux assauts continuels des insectes.

Une quatriéme cause du louvet, c'est la trop grande fatigue qu'on fait essuyer aux chevaux & aux bœufs de la part des paysans : on n'attend pas souvent que ces animaux soient entierement formés pour les faire travailler ; ce qui leur est encore très-nuisible.

La cinquiéme provient des écuries, qui ne sont pas assez airées, qui sont trop basses & trop enfoncées, & qu'on ne nettoye pas assez souvent.

La sixiéme, c'est qu'on ne donne pas assez souvent aux bestiaux des rafraîchissans ; & par une erreur tout-à-fait contraire, lorsqu'ils se trouvent malades, on leur donne des remedes même les plus échauffans.

La septiéme & derniere est la communication qu'on laisse d'un animal malade avec un autre qui est sain. M. Reynier entre ensuite dans la discussion des cas qui ont occasionné que le louvet a fait tant de ravages en Suisse en 1761. 1°. La récolte en foin de 1760, dit M. Reynier, a été fort médiocre; le bétail a été par conséquent mal nourri pendant l'hiver suivant; & plusieurs, poussés par la faim, ont mangé jusqu'à la litiere. 2°. La récolte en vin de 1760 a été très-abondante, & le transport qui s'en est fait pendant l'hiver de 1760 à 1761 très-considérable; une pluie continuelle a rendu les chemins impraticables; les chevaux & les bœufs ont été fort maltraités; aussi l'été suivant de 1761, les villages où il y a un grand nombre de charretiers ont perdu beaucoup plus de bétail que les autres. 3°. Le printemps de 1761 a été fort chaud, la terre s'est durcie extrêmement, la dureté du sol a rendu le labour fort pénible, le paysan n'a pas mis à sa charrue des bœufs & des chevaux à proportion. 4°. Les plantes ont poussé avec beaucoup de peine, & les plus tendres ont été bientôt consumées par les rayons du soleil; celles qui sont rafraîchissantes ont prévalu en grandeur & en nombre sur celles qui échauffent. 5°. L'ardeur du soleil a réduit par-tout la terre en poussiere; cette derniere, élevée par les vents, a couvert les plantes; l'animal, en broutant l'herbe ainsi assaisonnée, a humé encore la poussiere qui couvroit les plantes d'alentour; elle s'est attachée à ses naseaux & à ses poumons, ce qui n'a pas peu contribué à les dessécher & à leur procurer la toux.

6°. Cette même chaleur a fait éclore quantité d'insectes; elle a attiré un nombre très-considérable de cantharides qui ont été observées dans le mois de juin & de juillet, jusqu'au temps des pluies qui sont tombées dans le commencement du mois d'août;

ces cantharides ont séjourné principalement dans les marais desséchés & fort exposés au midi ; l'animal, forcé par la faim de manger tout ce qui pouvoit se présenter à lui, a dévoré avec avidité les petits rejettons d'herbe, sans faire attention à ces insectes ; rien n'est cependant plus pernicieux que le suc de ces insectes ; il cause de l'inflammation dans les intestins, il dispose les fluides à la putridité, & il fait si fort enfler l'animal qu'il en suffoque ; on peut dire à peu-près la même chose des autres insectes.

7°. Il sort continuellement des animaux des corpuscules âcres, salés & putrides ; mais dans le louvet ces corpuscules deviennent encore plus volatils & plus putrides : l'air, qui s'en trouve chargé, les transporte & les dépose çà & là, tantôt sur le corps d'autres animaux, tantôt sur leur fourrage, tantôt enfin sur tout ce qui peut les environner ; ils passent ensuite dans les corps, soit par les pores de la peau, soit par la respiration, soit aussi avec les alimens, & ils mettent les fluides dans l'état de corruption de ceux dont ils sont sortis ; rien n'est par conséquent plus pernicieux que de laisser les animaux malades avec les sains, & de ne pas enterrer ceux qui sont morts du louvet.

Telles sont en général toutes les causes qui peuvent occasionner des sels alkalis, & qui par conséquent peuvent donner lieu au louvet ; & en effet, dit M. Reynier, ces sels alkalis entraînent les fluides dans une dissolution putride ; ils irritent les nerfs, ils excitent de la fievre par cette irritation, ils corrompent les chairs, les rendent flasques, insensibles, & ils attirent enfin la gangrene.

Les causes & les symptomes du louvet étant connus, nous passons actuellement aux indications à remplir dans ces cas. Il s'en présente deux : la premiere consiste à prévenir l'inflammation & la

putridité dans les solides & les liquides ; à en arrêter les progrès & les guérir, si elles se sont déja déclarées : la seconde, à empêcher la gangrene de se manifester dans les tumeurs qui pourroient se former ; & en cas qu'elle paroisse, d'empêcher qu'elle ne fasse des progrès.

La premiere chose à faire dans la premiere indication, c'est de s'attacher à abattre la violence de la fievre, la chaleur, l'altération, & les autres symptomes qui en sont les suites ; parmi les remedes simples, l'eau pure, plutôt fraîche que tiede, le petit lait, les sucs de laitue, de bette, de petite joubarbe, les décoctions d'orge, de son, de semences froides, sont très-recommandés par M. Reynier ; mais si le mal est urgent, ils ne suffisent pas ; il faut y associer du nitre, du salpêtre, du crystal minéral autrement sel de prunelle, ou du sel ammoniac.

Ces remedes, outre la propriété qu'ils ont d'être rafraîchissans & anti-putrides, ont encore celle de dissoudre les glaires & les engorgemens qui peuvent se rencontrer dans les premieres voies ; souvent la grande chaleur qu'il y a dans l'intérieur du corps consume entierement l'humidité, les glaires s'épaississent & obstruent les vaisseaux lactés, en sorte que les liquides ne peuvent pas même passer dans le sang : il faut donc vaincre ces obstacles ; & ce n'est qu'en donnant ces remedes rafraîchissans souvent & en abondance, qu'on peut prévenir les accidens. Il faut par conséquent humecter l'animal aussi souvent qu'il a soif ; il faut même le forcer à boire, & en cas qu'il refuse, se servir d'une corne pour lui faire avaler ces boissons. M. Reynier donne dans ce cas le remede suivant : prenez une once de salpêtre ou de crystal minéral, & un quart d'once de sel ammoniac ; quand toutes ces drogues auront été réduites en une poudre grossiere, on mettra cette

poudre dans une livre ou deux d'eau ou de petit lait, avec pareille quantité de suc des plantes indiquées ci-dessus; cette dose doit se réitérer de deux heures en deux heures, si le mal est fort pressant, & seulement de trois en trois, même de quatre en quatre, s'il l'est moins.

Il arrive souvent, continue M. Reynier, que les intestins se trouvent si échauffés, que les liquides que l'animal prend se consument & s'absorbent entierement dans les intestins grêles, de sorte que les gros intestins n'en peuvent recevoir aucun soulagement; ils s'enflamment pour lors, & l'inflammation suscite une dyssenterie, même la gangrene, & l'animal en périt le plus souvent; pour y obvier, M. Reynier conseille de donner au moins de six heures en six heures des lavemens faits avec les breuvages indiqués ci-dessus, ou avec les décoctions de bette, de seneçon, de mercuriale, de laitue, de mauve, d'althea, le vinaigre & le nitre.

Ces lavemens peuvent se préparer de la maniere suivante: vous prenez cinq ou six poignées de laitue, ou de mauve, ou de mercuriale; vous les hachez, & les faites bouillir dans cinq ou six livres d'eau pendant un quart d'heure; vous passez la décoction à travers un linge, & vous y ajoutez deux onces de crystal minéral & autant de vinaigre; on met cette décoction dans les seringues; la dose prescrite est seulement pour une fois; on la réitere de quatre heures en quatre heures, & plus souvent si l'animal est échauffé.

Mais comme la putridité suit de près l'inflammation, il faut aussi la combattre, & même sans aucun retard; les acides conviennent pour lors, & parmi les différens acides, M. Reynier donne la préférence au vinaigre: si on en veut avoir la raison, on la trouve dans l'ouvrage même de M. Reynier, dans la dissertation de M. de Sauvages sur la vertu

des médicamens, & dans le traité de chymie de Boerrhaave; d'ailleurs le vinaigre est plus aisé à se procurer que les acides minéraux, tels que ceux de vitriol, de soufre, de nitre & de sel; les citrons, les sucs d'oseille, de sumac, le verjus, la crême de tartre peuvent très-bien y suppléer, même le tartre crud; mais la crême de tartre est sur-tout excellente : outre l'effet qu'elle a de commun avec les acides, elle a encore celui de désobstruer les vaisseaux du bas-ventre, de dégorger la vésicule du fiel, & d'entraîner par les selles la bile & les glaires comme les purgatifs; mais les acides donnés seuls pourroient irriter les poumons, exciter la toux; & c'est pout cette raison qu'il faut leur joindre un mucilagineux, & les étendre dans les décoctions ci-dessus indiquées; on prendra par exemple deux ou trois livres de petit lait, ou la décoction de mauve, de laitue, de raves dans de l'eau; on y joindra quatre ou cinq onces de vinaigre & deux onces de miel; on réitérera cette dose de deux heures en deux heures : il faut environ une livre d'eau pour faire la décoction d'une poignée de plantes, & on doit la faire bouillir pendant un quart-d'heure, & la bien exprimer ensuite pour en faire sortir l'eau.

Si pendant l'usage des remedes il survient une diarrhée, il ne faut pas l'arrêter par aucun remede astringent; ce seroit, comme on dit communément, enfermer le loup dans la bergerie : on se contentera de diminuet un peu la dose des acides, & on donnera de temps en temps des lavemens adoucissans; si cependant la diarrhée devient trop forte, on ajoutera aux susdites décoctions deux onces de quina, ou d'écorce de frêne en poudre; cela sera suffisant pour la modérer.

Lorsqu'après avoir employé tous ces remedes, la putridité ne laisse pas de gagner, il faudra pour lors en venir nécessairement au quinquina; cette

écorce a des propriétés spécifiques dans ces cas; l'écorce du jeune frêne peut très-bien remplacer le quinquina. Helwig, dans sa dissertation *de quinaquina Europearum*, Boerrhaave, dans son histoire des plantes du jardin de Leyde, art. *de fraxino*, & tout récemment *Bergius*, dans les *Gotting. aureg.* de l'année 1757, la recommandent même très-fortement; M. Reynier assure aussi s'en être servi avec succès, au lieu de quina, dans les fievres putrides, colliquatives, rémittentes, qui regnerent en Amérique l'an 1757; il eut encore la satisfaction, ajoute-t-il, d'avoir guéri pendant l'automne de 1761, une pauvre femme, qui avoit déja l'avant bras entierement noir, lorsqu'elle le consulta; il lui fit appliquer sur tout le bras des linges trempés dans une décoction de cette écorce, faite avec le vinaigre blanc; la douleur cessa au bout de vingt-quatre heures, & l'escare commença à se détacher; mais quand on voudra faire usage de cette écorce, on observera de ne choisir que celle des arbres qui ont cru au sec, dans des endroits exposés au midi; celle des endroits humides & froids est plus grossiere & n'a pas tant de vertu; on substituera encore, si on veut, au quinquina, l'écorce d'acacia, d'orme & même celle de jeune chêne, mais on en donnera le double du quina.

Les acides & le camphre unis au quinquina ou autres écorces, les rendent plus efficaces; M. Reynier les prescrit sous les formules suivantes.

Prenez de l'une des décoctions ci-dessus deux livres, ajoutez-y deux onces de vinaigre & autant de quinquina ou d'écorce de frêne en poudre; donnez cette dose toute à la fois, & réitérez là de quatre en quatre heures, ou

Prenez deux onces de quina en poudre, un demi-gros de camphre, & une once de crême de tartre, ou deux onces de tartre cru, ou bien

Prenez un quart d'once d'ypécacuana, un demi-gros de camphre & une once de crême de tartre, réduisez le tout en une poudre fine; on donne ces poudres délayées dans un peu d'eau avec un entonnoir.

Dans les cas de putridité on peut encore recourir au séton; en Angleterre & dans les colonies de l'Amérique septentrionale, on fait généralement des sétons sous le ventre des chevaux & des bœufs, lorsqu'ils sont malades, ou lorsqu'ils ont été exposés à de grandes fatigues; il s'écoule souvent par le moyen de ce séton dans moins de vingt-quatre heures plusieurs livres d'une mucosité jaunâtre & très-fétide; la place pour faire le séton, est pour l'ordinaire le poitrail ou le bas-ventre; c'est dans ces parties que les tumeurs se forment; pour accélérer l'effet de ce séton, on frotera la corde qui le traverse, qui doit être de crin, avec de l'onguent égyptiac, ou avec un onguent composé d'un quart d'once de racine d'hellebore noir, d'un gros de cantharides en poudre, & d'une once de miel; on laissera fluer le séton jusqu'à ce que la maladie soit à sa fin, & même quinze jours après, si on ne veut pas exposer l'animal à une rechûte; si la suppuration est encore fort abondante, après qu'il aura flué quinze jours ou trois semaines, on peut sortir la corde, la plaie se consolidera d'elle-même & sans qu'on y applique quoique ce soit; si un séton ne suffit pas pour procurer un écoulement suffisant, il faut en faire plusieurs dans différens endroits, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à son but.

M. Reynier ne conseille ni les sudorifiques, ni les purgatifs, ni les diurétiques dans ces cas.

Quand la bouche & l'œsophage se trouvent fort échauffés, & lorsque la noirceur qui paroît quelquefois dans cette partie l'indique, il faut les humecter souvent, & ne point donner à l'animal de

remedes qui puissent l'échauffer, à cause de l'inflammation qui pourroit y survenir; mais quand la maladie doit former une crise salutaire par la salivation, rien n'est plus propre à la seconder que de relâcher les parois du palais, pour que les conduits salivaires ne forment aucune opposition à l'affluence des humeurs qui s'y portent.

Lorsque les naseaux & les poumons se trouvent desséchés, & que l'haleine se trouve fort seche & fort chaude, ce qui arrive le plus souvent, on fait humer la vapeur du vinaigre avec la décoction de fleurs de sureau dans du petit-lait; on exposera pour cet effet sous la tête de l'animal un vase ouvert rempli de cette décoction encore bouillante; la vapeur s'éleve, elle humecte les naseaux & pénetre avec l'air jusques dans les poumons, le vinaigre ranime l'animal & lui sert de cordial.

On ne nourrira pendant tout le cours de la maladie l'animal qu'avec des herbes rafraîchissantes, telles que l'orge verd, le plantain, les laitrons, les gramens, le trefle, le pourpier, la bette, les laitues, la mercuriale, les choux rouges, l'oseille, les courges, le son, & d'autres plantes qui ne causent aucune chaleur ni picotement dans la bouche lorsqu'on les mâche; si l'animal paroît foible, on le fortifiera avec quelques verres de vin, qu'on mettra dans sa boisson; le vin est très-excellent pour résister à la putridité, c'est pourquoi on ne court aucun risque d'en donner, pourvu qu'on sçache en modérer la dose, & cesser lorsqu'il convient de le faire.

On tiendra l'écurie aussi propre que faire se pourra; on en renouvellera la litiere chaque jour, & on ne négligera point d'étriller & brosseter les chevaux pendant leur maladie; on parfumera encore l'écurie avec des baies de genievre, après les avoir laissés tremper quelque temps dans du vinaigre; si ce sont des vaches qui sont malades, on en traira le lait,

mais on se gardera bien d'en faire usage; lorsque la maladie est à sa fin, on purgera l'animal & on choisira pour cet effet les purgatifs les plus doux; on prendra, *V. g.* une demi-once de scammonée, & quatre onces de sel d'Angleterre; on fera dissoudre ces deux drogues dans deux livres d'eau, & on les fera boire tout à la fois à l'animal; les pauvres gens pourront suppléer à ce purgatif par la tisanne suivante :

Prenez demi-livre de racines de bryone ou courge sauvage encore fraîche; un quart de livre d'écorce de sureau, & autant de tartre crud; après avoir haché le tout, il faut le faire bouillir dans six livres d'eau pendant une demi-heure, après quoi on filtre la décoction & on la donne à l'animal le matin avant qu'il ait mangé & qu'il ait été abreuvé; on l'abreuve ensuite & on lui donne très-peu à manger jusqu'à ce qu'il se soit écoulé au moins cinq à six heures; le séné, dit M. Reynier, la gratiole, & des autres purgatifs de cette nature, purgent très-peu le bétail; quant à la coloquinte, à l'agaric, à l'hellebore noir, ils lui causent trop d'irritation dans les boyaux; & pour ce qui est des autres tels que la rhubarbe, la manne, elles sont trop cheres pour être employées pour le bétail, car les doses en doivent être fortes.

Après le purgatif, pour rétablir l'estomac de l'animal dans toutes ses fonctions, on lui donnera chaque matin à jeûn pendant une quinzaine de jours dans un picotin de son & quelques poignées d'orge grossierement moulu, une prise de la poudre suivante; prenez foie d'antimoine une once, aloës un demi-quart d'once, pareille quantité d'assa fœtida, & de myrrhe, broyez le tout ensemble jusqu'à ce qu'il soit réduit en une poudre grossiere.

On nourrira en même-temps l'animal avec un foin qui ne soit ni trop gras, ni trop maigre; on lui donnera

donnera aussi à manger parmi son foin des plantes ameres telles que la centaurée, la grande & petite absynthe, la germandrée, le trefle de marais, la rhuë & autres plantes de cette nature; il faut aussi l'abreuver très-souvent pour abattre la chaleur qu'excitera dans son estomac le travail de la digestion.

Comme la peau se trouve fort chargée de crasse après les maladies des bestiaux, & comme le poil tombe, on les étrillera & brossera souvent; on les baignera encore, si c'est en été, ou on leur lavera le corps avec de l'eau fraîche, si les bains sont impraticables.

Quand, malgré les remedes employés ci-dessus, il se forme des tumeurs, c'est pour lors que la seconde indication se présente à remplir; on insistera d'abord sur les remedes internes ci-dessus prescrits, mais on s'abstiendra de la saignée; aussitôt qu'on s'appercevra de ces tumeurs on les ouvrira avec un rasoir, & on fera des scarifications tout à l'entour; on appliquera ensuite sur toute leur étendue un cataplasme fait avec l'absynthe, la rhuë, la menthe, la centaurée, la petite joubarbe, l'herbe à robert, la ciguë, l'écorce de quina, de frêne, le sel ammoniac & le vinaigre; ce cataplasme se préparera de la maniere suivante.

On prendra deux poignées des plantes indiquées, deux onces d'écorce de frêne verte, & une demi-once de sel ammoniac; on concassera le tout ensemble, on y ajoutera sept à huit onces de vinaigre; on fera bouillir le tout pendant un quart-d'heure & on l'appliquera sur la tumeur.

On recharge ce cataplasme dès qu'il paroît un peu sec, c'est-à-dire de quatre heures en quatre heures, ou bien on fera usage à la place d'un mélange de lait de lune, de craie d'argille avec le vinaigre; cette derniere application n'est cependant pas des plus efficaces; quelques-uns se servent de la fiente de vache fraîche, d'autres appliquent sur ces tumeurs

des cataplasmes émolliens, & des remedes encore bien plus absurdes; & en effet ces remedes pourroient être très-utiles, s'il s'agissoit de hâter la mortification, & de faire tomber les chairs par escare, mais c'est précisément ce qu'on doit éviter autant qu'il est possible; on s'en tiendra donc aux scarifications; après quoi on pansera ces plaies deux ou trois fois par jour avec l'onguent égyptiac, & on appliquera dessus le cataplasme ci-dessus indiqué; on continuera ce pansement jusqu'à ce que le pus soit devenu d'un blanc louable, & on le mêlera alors avec parties égales d'onguent basilic pour pouvoir d'autant mieux consolider la plaie.

Si on est appellé trop tard pour empêcher la gangrene de se manifester, & si on s'apperçoit que les chairs sont déja mortifiées, il faut faire les scarifications assez profondes pour parvenir jusqu'au vif, & si la gangrene a fait beaucoup de progrès, on emporte les chairs mortes jusques près du vif pour que les remedes puissent agir sur celles qui sont encore saines, & les garantir; c'est ce qu'il faut encore faire s'il s'y forme une escare. On lavera ensuite la plaie avec du vinaigre, dans chaque livre duquel on aura dissout une once ou deux de sel ammoniac, & on appliquera par dessus les cataplasmes indiqués; on pourra aussi employer le beurre de saturne; mais on se gardera bien d'user de tout remede spiritueux, de baumes, d'onguens, de graisseux, & d'émolliens; il faut en général continuer les pansemens selon la méthode indiquée ci-dessus, soit pour arrêter les progrès de la gangrene, soit pour amener la suppuration, faire recroître les chairs, & consolider la plaie; on continuera le régime & les remedes indiqués ci-dessus jusqu'à guérison.

Mais il ne suffit pas, selon M. Reynier, de connoître les remedes propres à guérir les maladies du bétail, il faut encore chercher à s'en garantir; on aura

d'abord attention à la pureté de l'eau des bassins des fontaines; chaque ville & chaque village conserveront donc une fontaine ou plusieurs s'il est nécessaire pour y laver le linge, & défendront qu'on le fasse dans les autres; ils feront par conséquent environner de cloisons les fontaines destinées à laver, le bétail n'y pourra pas pénétrer; quant aux fermes & domaines, comme on ne peut pas disposer de plusieurs fontaines & en garder une pour cet usage; les propriétaires obligeront leurs fermiers, lorsqu'ils ont quelque chose à laver, de conduire des cuves près des bassins, pour y recevoir l'eau nécessaire à ce sujet, & de les vuider lorsqu'ils s'en sont servis; pour ce qui concerne les fontaines des pâturages, il faudra avoir le même soin de tenir leurs bassins propres de toutes immondicités; on abreuvera souvent le bétail, deux fois par jour en hiver & au moins trois fois en été, le matin, à midi & le soir, même plus souvent si l'aminal travaille. Mais il ne faut pas l'abreuver pendant qu'il a trop chaud, parce que la fraîcheur de l'eau pourroit occasionner des coliques, des inflammations dans les entrailles, & susciter une diarrhée, ou une dyssenterie.

Il faut donc le laisser un peu reposer auparavant; il est encore nécessaire, sur-tout en été, de lui donner à manger quelques poignées de foin pour empêcher cet effet de l'eau.

En général, il est à observer que la grande chaleur du tempérament du bétail demande qu'on l'abreuve souvent, sur-tout les chevaux; il n'y a aucun risque à laisser boire un animal autant qu'il le desire; mais il y a tout à craindre de le gêner: on abreuvera sur-tout le bétail avant que de l'envoyer au pâturage, principalement dans les grandes chaleurs.

2°. Comme la mauvaise nourriture est souvent une cause des maladies du bétail, on n'en gardera

pour l'hiver que le moins qu'on pourra ; il vaut mieux en avoir moins, & qu'il soit bien nourri : en se bornant à un petit nombre, on ne court nullement les hasards des longs hivers, ni des frimats du printemps, & on peut attendre tranquillement que l'herbe soit assez haute dans les pâturages pour y envoyer paître le bétail. Il devroit même y avoir une loi de la part des villes & des villages qui défendît d'envoyer paître le bétail soit dans les communes, soit dans les champs en guérets, & même sur les possessions particulieres, avant le premier mai & après le premier novembre ; & comme il arrive presque toujours que les communes & les champs en guérets sont la plupart sans aucun arbre, & que par conséquent dans les grandes chaleurs le bétail ne sçait où se mettre à l'abri du soleil & des insectes ; on feroit fort bien de tenir le bétail dans les écuries pendant les mois de juillet & d'août, & de réserver pour ces temps une partie des communes, dont on faucheroit l'herbe, & on la donneroit au bétail dans l'écurie ; chaque particulier en auroit à proportion des prés & des champs qu'il a dans le district de la paroisse ; on ne devroit aussi jamais laisser paître le bétail en différens endroits en même temps, & séparément : il faudroit le gêner à n'aller d'un endroit à l'autre qu'à mesure qu'il a entierement brouté toute l'herbe qui peut s'y trouver ; & s'il ne convient pas de laisser le bétail dans les pâturages pendant le jour, ainsi que nous l'avons observé d'après M. Reynier, il convient encore moins de l'y laisser la nuit ; on le fera donc rentrer dans son écurie ; car il vaut mieux, tout fatigué qu'il puisse être, qu'il marche une demi-heure pour y revenir ; plus la chaleur du jour est grande, plus il est à craindre que l'animal ne soit incommodé du serein, de la chaleur du sol & des moucherons qui volent pendant la nuit ; il ne faut pas non plus en-

voyer paître le bétail dans les marais; l'herbe qui y croît est d'une mauvaise qualité; c'est le séjour des crapauds & des grenouilles. Quand on a de ces sortes de marais, il faut pratiquer des fossés pour l'écoulement des eaux, & détruire toutes les plantes venimeuses & caustiques qui peuvent s'y trouver: on est quelquefois dans la mauvaise habitude de couper l'herbe qui croît dans le bord & au fond des fossés mal entretenus, pour les donner au bétail; cela leur est très-nuisible, à moins qu'on ne fasse auparavant bien sécher cette herbe.

4°. Il convient en outre, si on veut prévenir le louvet, de renouveller souvent l'air des écuries, & de tenir le bétail plus propre qu'on n'a coutume de faire.

5°. On aura soin aussi de ne pas employer trop tôt au travail les jeunes chevaux & bœufs; en général on doit avoir attention à ne point trop fatiguer ces animaux lorsqu'on les fait travailler, & à les nourrir proportionnellement.

6°. Comme c'est le plus souvent pendant l'été que les maladies font plus de ravages parmi les bestiaux, à cause des grandes chaleurs, pour prévenir ces maladies, on les rafraîchira souvent avec des nourritures & des remedes appropriés: tels sont ceux-ci.

Prenez une once de crême de tartre, une demi-once de crystal minéral, & autant de fleur de soufre; broyez le tout ensemble, & avec du son mouillé: ou prenez quelques poignées d'orge grossierement moulue, & une once de salpêtre; délayez le tout dans quatre ou cinq livres d'eau: ou bien encore

Prenez quelques poignées de son de froment, autant de farine d'orge, deux onces de tartre blanc crud, & une demi-once de fleur de soufre; mêlez le tout ensemble, & humectez-le avec de l'eau.

On baignera en outre les chevaux tous les jours pendant l'été ; rien n'est plus sain pour eux à tous égards : ainsi quand on n'aura pas des rivieres ou des ruisseaux à portée pour pouvoir le faire, on fera très-bien d'y pratiquer des réservoirs.

M. Reynier finit son traité par différentes précautions à prendre, qu'il indique contre les épidémies ; nous les avons déja exposées plusieurs fois dans ce Dictionnaire ; mais comme on ne sçauroit assez répéter une matiere aussi intéressante, nous allons encore rapporter ici, d'après M. Reynier, le précis de la plupart de ces précautions. 1°. Il faut séparer l'animal malade d'avec le sain, dès l'instant qu'on s'en apperçoit, & on ne le laissera plus rentrer dans l'écurie que lorsqu'on sera entierement assuré de sa guérison.

2°. S'il périt quelque animal dans une écurie, on n'en doit pas mettre un autre à sa place que premierement la crêche n'ait été bien lavée avec du vinaigre, & les parois blanchies avec de la chaux, qu'on n'ait mis dehors le foin, la paille, la litiere qu'il auroit pu toucher, & que le sol ne soit bien nettoyé & bien sec ; & quand les maladies sont fort meurtrieres, on dépavera même l'écurie, & on changera les pierres ou le bois dont le sol étoit fait ; il faut aussi parfumer soigneusement l'écurie avant d'y introduire d'autre bétail ; le soufre est pour cet effet le meilleur parfum & celui qui coûte le moins.

3°. Si on est obligé de laisser le bétail malade dans la même écurie, parce qu'on n'a pas d'autre place pour l'y mettre, il faut au moins en renouveller souvent l'air, & la parfumer quatre, cinq & six fois par jour avec des baies de genevrier qui auront trempé dans du vinaigre.

4°. On ne laissera pas aller aux pâturages ni aux fontaines publiques les animaux qui sont ma-

lades; ils peuvent facilement en infecter par-là d'autres.

5°. On défendra très-expressément de conduire de jour les cadavres à la voyerie, à cause de l'odeur qu'ils répandent; elle peut être funeste à ceux qui seroient alors hors de l'écurie; on veillera même soigneusement à ce qu'on les enterre & qu'on ne les laisse pas exposés auprès d'un ruisseau ou dans les champs; on ne doit pas non plus permettre qu'on les écorche pour en tirer la peau; & en conséquence les tanneurs seront astreiuts à ne point acheter de peaux que celles des animaux qu'on tue dans la boucherie, ou que deux personnes dignes de foi peuvent attester n'être pas péris de maladie.

6°. Pendant les épidémies on aura sur-tout soin de tenir le bétail aussi propre qu'il est possible, de le baigner souvent, de lui donner à manger des nourritures rafraîchissantes, & de lui faire prendre matin & soir une dose de la poudre suivante.

Prenez un quart d'once d'assa fœtida, une once de fleur de soufre, & autant de crystal minéral; mêlez le tout ensemble & donnez cette poudre dans du son mouillé matin & soir.

En général si la saison est pluvieuse, il faut donner alors plus de sudorifiques & beaucoup évacuer; si au contraire la saison est fort chaude, & l'air sec, il faudra humecter & donner des rafraîchissans en abondance, & dans l'un & dans l'autre cas, on fera d'abord des sétons au poitrail.

Avant que de finir l'article *louvet* ou *louat*, nous observerons que ce mot est un terme usité en Suisse qui signifie à peu près la même chose que ce que nous appellons *maladies épizootiques*.

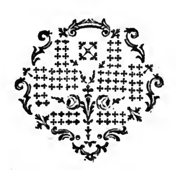
LOUVETEAU. C'est le petit de la louve, la mere ne l'allaite que pendant quelques semaines; il reste deux ans sans pouvoir engendrer.

LOUVETERIE. On entend par-là l'équipage propre à la chasse aux loups.

LOUVETIER. On donne ce nom à l'officier chargé de commander à l'équipage entretenu pour la chasse du loup.

LUBINE ; c'est un poisson qui se trouve en Bretagne, il est plus gros que la morue : on le fait cuire de la même façon & on le sert de même. Voyez art. *morue.*

LYCE ; c'est ainsi que les chasseurs nomment les chiennes. On donne le nom de lyces portieres aux chiennes nourries dans une basse-cour, qu'on garde seulement pour avoir de la race, & qu'on ne mene point à la chasse.



M.

MACREUSE; c'est un oiseau dont la chair tient de la nature de celle du poisson; il a cependant la ressemblance d'un canard, & il demeure presque toujours sur la mer, il s'y plonge jusques dans le fond de l'eau, pour y chercher dans le sable de petits coquillages qui lui servent de nourriture; il se nourrit pareillement d'insectes, de plantes marines & de poissons; les ailes de cet oiseau sont fort petites proportionnellement à son corps, aussi ne vole-t-il qu'avec peine, & il ne s'éleve tout au plus qu'à deux pieds au-dessus de l'eau; ses pieds qui sont très-foibles, lui servent plutôt de nageoires que de pieds, & ses ailes autant à marcher sur la surface de l'eau qu'a voler; quand la macreuse veut se transporter d'un endroit en un autre, elle se soutient sur l'extrémité de ses pieds & de ses ailes, elle court aussi avec beaucoup de vîtesse sur la surface des eaux; son bec est plat & large, avec une élévation considérable au-dessus des narines, vers lesquelles il y a beaucoup de jaune & un peu de rouge: ses pieds sont noirs, ses doigts le sont aussi, quoique cependant ils soient quelquefois rouges & tiennent à une membrane noire, qui sert à nager. Les plumes du mâle sont noires, celles de la femelle sont grises; on rencontre en Ecosse une si grande quantité de macreuses, que le soleil s'y trouve souvent obscurci par leurs vols; les habitans en font une ample provision; ils ne se dégoûtent pas de sa chair, quoiqu'elle soit dure, d'un suc grossier & d'un goût sauvage; la macreuse se tue avec le fusil, on l'attrape aussi avec des filets, des lacets

& de la glu, à peu près comme on fait les canards. Voy. art. *canard.* On a prétendu autrefois que la macreuse ne s'engendroit que d'écume & de pourriture, sans la conjonction des différens sexes, & que c'étoit pour cette raison que sa chair étoit toute autre que celle des autres oiseaux; mais on est bien revenu de cette erreur dans un siecle éclairé comme le nôtre, & en effet on a découvert des macreuses mâles & femelles; celles-ci font très-bien des œufs & les couvent; si on en croit M. Hecquet, la macreuse étoit immonde chez les Juifs; c'est même de cet animal que se doit entendre la défense que Dieu fait dans le deutéronome à son peuple, de manger du *lorus.*

La chair de la macreuse, qui est comme nous avons déja observé, dure & coriace, a le goût marin & sauvage; elle renferme beaucoup d'huile, comme on peut aisémenr s'en convaincre, en examinant ce qui en découle quand on la fait rôtir, son foie sur-tout abonde en huile; on peut corriger en partie, si ce n'est pas en tout, par le moyen des assaisonnemens, le mauvais goût & la mauvaise qualité de la macreuse; on estime la macreuse verte par préférence à la grise, qui est la femelle.

MAILLE; c'est l'ouverture quarrée, & recommencée par différentes fois, faite avec du fil ou de la lignette, & travaillée avec une espece d'aiguille de bois, qui compose les filets des pêcheurs; par les ordonnances de la marine, la largeur que doivent avoir les mailles de chaque filet, est déterminée à la raison de la pêche pour laquelle on les emploie, & par les ordonnances des eaux & forêts, on a fixé sur un seul moule les mailles de tous les filers dont on se sert pour pêcher dans les rivieres; on nomme *mailles en losanges*, celles dont la pointe est en haut, lorsque le filet est tendu, & *mailles quarrées*, celles qui paroissent rangées en damier,

lorſque le filet eſt auſſi tendu ; il y a encore des mailles qu'on nomme doubles ; les mailles pour les filets à prendre des petits oiſeaux, ſont les mêmes que pour les filets à prendre des petits poiſſons.

MAILLER ; c'eſt un terme de vénerie ; un perdreau ſe maille quand il commence à ſe couvrir de mouchetures ou de madrieres ; on prétend que les perdreaux pour l'ordinaire ne ſont bons que quand ils ſont maillés.

MAIN ; ce ſont d'abord en terme de manége, les pieds de devant du cheval ; on dit qu'un cheval eſt beau de la main avant, lorſqu'il a la tête belle à l'encolure ; on dit auſſi qu'un cheval eſt malfait de la main en arriere ; lorſqu'il eſt malfait de la croupe & du train de derriere ; la main de la bride eſt la main gauche du cavalier, & la main de la lance, eſt la droite ; un cheval de main eſt un cheval qu'on mene en main ſans monter deſſus, & un cheval à deux mains eſt un cheval qui ſert à la ſelle & à la charrue.

MAINTENIR LE CHANGE, ſe dit des chiens, lorſqu'ils ne chaſſent que la bête qui a été relancée.

MALADIE ; c'eſt une affection contre nature qui bleſſe les fonctions, on peut même dire, c'eſt un état qui ôte la faculté d'exercer quelqu'action du corps que ce ſoit ; c'eſt par conſéquent l'abſence ou le défaut de ce qui eſt requis pour faire cette action, ou la préſence d'une cauſe qui en empêche l'exercice ; nous ne parlerons dans cet article que des maladies des animaux domeſtiques ; c'eſt même là préciſément le but que nous nous ſommes propoſés dans ce dictionnaire, mais comme nous en avons traité en détail aux différens articles qui concernent chaque animal, nous nous contenterons ſeulement de donner ici l'extrait de l'excellent ouvrage de M. Vitet, médecin de Lyon, à ce ſujet. Ce médecin diviſe les maladies des beſtiaux par claſſes, il imite en cela Linnæus & Sauvages ; il les réduit

à six classes, maladies superficielles, maladies fébriles, maladies inflammatoires, maladies spasmodiques, foiblesses & maladies évacuatoires. Il subdivise chacune de ces classes en différens ordres, & chaque ordre en genres & especes; par maladies superficielles il entend les maladies dont les symptômes essentiels se montrent à la surface du corps de l'animal. Les tégumens, l'œil, l'oreille, le nez, la bouche, les parties génitales, l'intestin rectum, la vessie urinaire, les os, les muscles, les vaisseaux, & les nerfs extérieurs en sont, selon ce sçavant médecin, le vrai siege. Cette classe des maladies superficielles admet dix ordres; le premier comprend la tuméfaction des tégumens, l'accroissement superficiel du corps, l'augmentation générale de son volume, & la rétention des matieres fluides dans les vaisseaux ou les tégumens; cet ordre se subdivise en quatre genres, 1°. l'augmentation du volume ou de la quantité du sang dans les vaisseaux. 2°. La collection d'eau dans le tissu cellulaire des tégumens. 3°. L'excès de graisse. 4°. Enfin la tuméfaction des tégumens par l'air. Le premier genre comprend donc toutes les maladies qui viennent de la pléthore, ou d'une trop grande abondance du sang; mais cette pléthore peut être vraie ou fausse, elle constitue donc deux especes de maladies, eu égard à ces deux pléthores; la fausse est occasionnée par une trop grande raréfaction du sang; les arteres de l'animal battent pour lors plus fréquemment que dans l'état naturel, la respiration est plus grande sans diminution sensible des forces musculaires, les arteres sont proportionellement plus dilatées que les veines, leurs parois un peu tendues, les vaisseaux qui rampent sur les tégumens de la tête, du ventre & de la face interne de la cuisse, offrent un diametre considérable; les vaisseaux sanguins de l'œil sont aussi dilatés, la peau chaude, la soif assez

grande, l'appétit diminué; les matieres fécales un peu seches, l'urine colorée, quelquefois trouble & d'une odeur forte; enfin selon M. Vitet l'animal est plutôt inquiet & réveillé que las & assoupi.

La fausse pléthore peut provenir de différentes causes; les grandes chaleurs de l'été, l'exposition trop longue au soleil, l'usage immodéré des plantes aromatiques & des plantes âcres; les miasmes qui s'élevent du corps des animaux, & du fumier fermenté; les travaux excessifs, les courses violentes, les marches forcées, la grandeur & la quantité de la laine dont le mouton peut être couvert, & le long séjour dans l'écurie, sont autant de causes qui peuvent donner lieu à cette maladie; les remedes appropriés dans ces cas sont le repos, les bains, les lavemens, & les alimens rafraîchissans & aqueux; quand nonobstant cela la pléthore subsiste, il faut en venir à une saignée à la jugulaire, on en tirera du sang proportionellement à la force de l'animal, à sa grandeur & à son tempérament.

Les symptômes de la pléthore vraie ne sont pas les mêmes que ceux de la fausse; cependant la chaleur de la peau est pour lors tempérée, & la respiration grande & fréquente; quand l'animal marche avec ardeur, les vaisseaux de la tête, de l'œil, du ventre & de la face interne des cuisses, se dilatent; le pouls se trouve plein & un peu moins fréquent que dans l'état naturel; l'assoupissement & la diminution des forces musculaires, ordinairement sensibles, ces mêmes forces presque toujours proportionnées aux forces vitales; l'urine est la même que dans l'état de parfaite santé; les matieres fécales un peu humectées; la langue fraîche & vermeille, & le desir de la boisson peu considérable; le défaut d'exercice, la diminution de la transpiration insensible, la quantité ou la qualité des alimens, sont souvent les causes de la pléthore vraie; le meilleur

remede qu'on puiſſe preſcrire dans pareil cas eſt la ſaignée.

Dans le ſecond genre du premier ordre, ſont compriſes, ſelon M. Vitet, toutes les maladies qui reconnoiſſent pour cauſe la collection d'eau dans le tiſſu cellulaire, & le gonflement du tiſſu cellulaire par des matieres aqueuſes; de ce genre ſont l'anaſarque, l'œdême & l'hydropiſie par infiltration; M. Vitet le diviſe en deux eſpeces, en collection lente & ſimple de matiere aqueuſe dans le tiſſu cellulaire des tégumens, qui eſt l'anaſarque ſimple, & en hydropiſie farcineuſe, ou accumulation d'humeurs dans le tiſſu cellulaire, produite par le farcin, qui n'eſt autre choſe que l'anaſarque farcineuſe.

Les ſymptômes de la premiere eſpece ſe déclarent dans les animaux de la maniere ſuivante: leurs jambes commencent à enfler, ſur-tout le ſoir & après l'exercice; l'enflure gagne enſuite les cuiſſes, les bourſes, le ventre, la croupe, le poitrail, enfin le col, mais rarement la tête; dans le dernier période de la maladie tout le corps eſt bouffi, & les cuiſſes; le pouls eſt ſouvent fréquent, mais toujours plus petit que dans l'état naturel; le cours des urines eſt médiocre; la tranſpiration inſenſible eſt beaucoup diminuée, l'animal eſt foible & mange peu.

Trois indications ſe préſentent pour combattre cette maladie: attaquer le principe de la maladie, procurer l'évacuation des eaux extravaſées, & prévenir la rechûte: ſi les plantes dont on nourrit l'animal malade abondent en mucilage aqueux, on le changera de foin, ou on mêlera le foin avec des plantes abondantes en parties aromatiques, de cette eſpece ſont le thym, le ſerpolet, l'abſynthe, la rhue, la petite centaurée; on lui donnera auſſi de temps en temps de l'avoine arroſée d'une petite quantité d'eau ſaturée de ſel commun; on ne lui préſentera pour

boisson qu'une eau claire, courante & aiguisée d'une petite dose de sel marin; on parfumera son écurie avec parties égales de vinaigre & d'eau de vie, qu'on saturera de molécules aromatiques de serpolet & de romarin, ou avec la poudre de canon; on la tiendra aussi seche & propre, on la changera souvent de litiere, & on mettra avec la paille beaucoup de plantes aromatiques; si l'hydropisie survient après une longue maladie, on donnera à l'animal affecté une nourriture bien mucilagineuse, des lavemens nutritifs, des boissons spiritueuses & aromatiques, des bols composés de racines de gentiane pulvérisée, & d'extrait de genievre, & de l'avoine humectée d'eau saturée de sel commun; & en cas qu'on lui soupçonne une obstruction au foie, on y remédiera en lui faisant prendre du savon, de la lessive des savonneries, adoucie par une décoction de racines de guimauve, & par du miel; ou bien on mêlera avec une petite quantité de paille d'avoine, les feuilles de chelidoine, d'absynthe, de fumeterre, de chicorée & d'autres plantes résolutives, pour sa nourriture ordinaire, & pour sa boisson des eaux minérales. Mais comme cela ne suffit pas pour évacuer les eaux renfermées dans le tissu cellulaire des tégumens, on en viendra aux diurétiques, ils ne doivent pas être trop actifs: les racines de chardon bénit, de patience, de chicorée & de persil, à la dose chacune de deux onces, infusées dans trois livres d'eau pure, peuvent très-bien s'administrer en pareils cas en lavement & en boisson au cheval & au bœuf, mais non pas à la brebis, qui s'en trouveroit trop fatiguée; on lui fera prendre de la gomme ammoniac, qu'on incorporera avec du miel ou avec de l'extrait de genievre, en cas cependant qu'il n'y ait ni sécheresse ni ardeur.

Quand on veut rendre ces médicamens plus effi-

caces pour le cheval & le bœuf, on leur prescrira le matin à jeûn, & le soir, une demi-livre du breuvage suivant : on prend une demi-livre de baies de genievre, une livre de cendres de genêt, huit livres de vin blanc; on mettra le tout ensemble dans une bouteille exactement bouchée, & on fera macérer ce mélange au soleil ou dans une étuve pendant l'espace de vingt-quatre heures.

Quand malgré l'usage continué des diurétiques, les urines ne coulent pas en assez grande quantité, on aura recours aux sudorifiques; un exercice modéré, des frictions légeres sur la peau, les vapeurs de genievre, de sauge, de tabac, d'encens, &c. appliqués deux fois par jour sur toute la surface du corps, les couvertures de laine, l'immersion du corps dans du sable chaud ou dans du fumier, sont très-propres pour favoriser la transpiration, mais pour en augmenter l'action, on pourra faire prendre intérieurement à l'animal de la suie de cheminée & de la racine d'angélique, qu'on mêlera avec de la poudre de fourmis : si on en croit les bergers les plus expérimentés, tous les diurétiques & sudorifiques donnés en boisson aux brebis, leur sont contraires; ils leur refusent même entiérement l'eau, & ils se contentent de leur donner pour nourriture des feuilles d'absynthe, de rhue, de romarin & de persil. Un particulier de la province de Kent, en Angleterre, a guéri plusieurs brebis attaquées d'hydropisie, en faisant prendre à chacune une forte décoction de triquemadame, ou de *sedum minus*, à la dose d'une chopine; quand tous les remedes appropriés dans l'hydropisie ne produisent pas tous les effets qu'on s'attend, on pourra employer le séton; on l'appliquera pour cet effet à la partie la plus basse du poitrail, au bas-ventre, & quelquefois à la partie inférieure de la cuisse.

Si

Si on parvient enfin à dissiper l'hydropisie, on n'en restera pas là ; on s'attachera à prévenir son retour par un exercice modéré, par les fréquentes lotions du corps avec le vin aromatique, par les parfums, par la nourriture abondante des plantes diurétiques & résolutives, enfin par la température de l'air.

L'hydropisie ou l'anasarque farcineuse est, comme nous avons observé d'après M. Vitet, la seconde espece du genre des maladies dont il s'agit. Quand le farcin a fait des progrès, dit ce médecin, il arrive que pendant le traitement, sur-tout si on a donné au cheval farcineux des purgatifs sans lui avoir appliqué de séton, les extrémités s'enflent, après quoi le fourreau, le ventre & le dos; les tumeurs constitutives du farcin donnent moins de matieres purulentes, l'animal perd l'appétit, les forces musculaires s'anéantissent, le pouls devient petit & lent, la respiration difficile, & l'animal meurt ordinairement sans éprouver de mouvemens convulsifs : quand les eaux se sont accumulées jusqu'à un certain point dans les jambes & les cuisses d'un cheval farcineux, il n'y a pas grande apparence de guérison ; & on peut dire qu'il n'y en a aucune quand la plus grande partie des tégumens est tuméfiée : dans le commencement de cette hydropisie on combinera à propos & ensemble les remedes diurétiques & anti-farcineux ; & quand on s'appercevra que l'enflure gagne les cuisses & le fourreau, on ouvrira le tronc des arteres carotides.

Le troisiéme genre du premier ordre des maladies superficielles est ce qu'on appelle excès de graisse, autrement *corpulence* ou *obésité :* M. Vitet distingue deux especes d'excès de graisse ; l'une est occasionnée par le repos & les alimens, & l'autre est accompagnée d'une surabondance d'eau dans le tissu cellulaire.

Dans la premiere espece, l'animal jouit d'un bon appétit, ses forces musculaires sont diminuées, sa respiration est plus courte, il sue au moindre exercice, son pouls a moins de force & de tension que dans l'état naturel ; quand la graisse se trouve considérablement accumulée, il peut à peine se soutenir, il mange peu, son pouls est lent & petit ; il respire avec difficulté, & souvent il succombe accablé sous son poids : le bœuf, la brebis, & singulierement le porc, sont très-sujets à cette maladie.

Quand la graisse est sur le point de faire périr l'animal, il faut diminuer insensiblement les plantes mucilagineuses qu'on a coutume de lui donner ; on substituera par exemple de la paille au foin, & du son à l'avoine ; on l'exercera aussi, mais par degrés ; on le fera promener tranquillement les premiers jours, une heure le matin & autant le soir ; on augmentera ensuite tous les jours le temps & les difficultés de l'exercice ; on menera le bœuf & le mouton pâturer une partie du jour dans des terreins arides, & on ne laissera le cheval à l'écurie que le moins qu'il sera possible ; quand malgré cela la graisse ne diminue point, on aura recours à la racine de chicorée, de persil, aux eaux minérales & aux légers sudorifiques.

Lorsqu'à un excès de graisse se trouve jointe une surabondance d'eau dans le tissu cellulaire, il n'y a pas grande espérance de pouvoir le rétablir : il meurt ordinairement dans cet état ; ou s'il vient à maigrir, il périt d'une maladie du foie

Le quatrième genre compris dans le premier ordre de la premiere classe est toujours, suivant M. Vitet, la tuméfaction des tégumens, mais c'est par l'air ; on donne à cette maladie générique le nom d'*emphysème*, ou de *bouffissure*. Il y en a de quatre especes.

La premiere est celle qui survient à la suite de la morsure ou de la piqure d'une bête venimeuse ;

la partie piquée enfle à mesure que le mal fait des progrès ; plus l'animal s'agite & se tourmente, plus la tuméfaction devient considérable ; l'animal respire difficilement, les flancs battent avec violence, les forces du cœur diminuent, & l'animal meurt au milieu des convulsions.

L'application d'un fer rouge, ou de la bonne huile fort chaude, aussi-tôt après la morsure ou la piquure d'une bête venimeuse, peut arrêter autant le progrès du mal que si on coupoit totalement la partie lésée ; mais lorsqu'il s'est écoulé trois ou quatre heures sans avoir pu apporter de secours à l'animal, il faudra avoir recours à des remedes plus actifs ; l'alkali volatil du sel ammoniac, pris intérieurement & appliqué extérieurement, convient dans ce cas ; avant que de l'appliquer sur la plaie, on la dilate de la longueur de deux ou trois doigts, & après avoir frotté exactement de cet alkali toutes les parties voisines de la blessure, on lui en fait prendre toutes les heures la dose de trente gouttes dans une demi-livre d'infusion de racine d'angélique ; on tient l'animal tranquille dans son écurie ; on lui présente de l'eau blanche pour boisson & pour nourriture, & on lui donne des lavemens adoucissans faits avec la seule décoction d'orge ou de racine d'angélique.

La seconde espece de bouffissure est celle qui provient à la suite d'une plaie : quand cette bouffissure survient après une plaie qui a pénétré dans la cavité de la poitrine, ou par la fracture d'une côte, elle est très-dangereuse, & même mortelle ; mais si cette bouffissure est causée par des instrumens à vent, sans lésion des côtes & du poumon, on y pourra remédier par de longues scarifications qu'on pratiquera dans plusieurs endroits des tégumens ; on donnera par-là issue à l'air, & on appliquera en même temps sur les parties les plus tuméfiées de l'eau à la glace, ou on fera baigner l'animal malade dans

des rivieres dont l'eau sera fraîche; mais si nonobstant cela la respiration ne se faisoit qu'avec peine, & si les yeux paroissoient tuméfiés, il faudroit saigner sur le champ à la jugulaire: on réitérera même la saignée deux ou trois fois dans l'espace de vingt-quatre heures, lorsque les circonstances l'exigent; & si cela ne suffit pas encore, on lavera deux fois par jour la surface du corps avec du vinaigre commun, dans lequel on aura fait macérer des feuilles de sauge & d'absynthe.

La troisiéme espece de bouffissure provient de la dyssenterie; cette espece de bouffissure attaque ordinairement le dos & les lombes: quand la partie affectée est comprimée, l'animal donne des preuves de douleur, & l'endroit tuméfié rend un son léger: il n'y a gueres de remedes pour cette maladie; le meilleur conseil qu'il y a même à suivre dans ce cas, c'est d'enterrer profondément l'animal qui en est attaqué, parce que la dyssenterie qui donne lieu à ces bouffissures devient pour l'ordinaire épidémique.

La quatriéme espece est occasionnée par la dépravation des humeurs; on lui donne le nom de *venin dormant:* le défaut d'appétit, la séchereſſe de la langue, la tuméfaction du dos & des lombes, le bruit qui se fait entendre lorsqu'on touche la partie tuméfiée, sont les premiers symptomes qui annoncent le venin dormant; l'animal perd ensuite totalement l'appétit, les tégumens se gonflent considérablement, même jusqu'à effacer les creux que l'on voit aux flancs, & à rendre un son, lorsqu'on les frappe, semblable à celui que donne un cuir tendu.

La vraie indication à remplir est de diminuer le sang par une saignée à la jugulaire, qu'on réitérera plus ou moins selon l'âge, le tempérament & l'espece du sujet, selon la constitution de l'air, la nature du sol & le genre de vie; on animera la boisson qu'on présentera à l'animal avec des plantes

aromatiques; telles que les feuilles d'abſynthe & les fleurs de camomille romaine; & quand la langue ſe trouve ſeche & que les humeurs paroiſſent tendre vers la putridité, on ajoutera à l'eau deſtinée pour boiſſon une once de nitre ou une demi-once de crême de tartre s'il y a chaleur.

S'il y a indication d'augmenter les forces des fonctions vitales, & de déterminer la ſueur, on lui donnera pour breuvage une infuſion d'abſynthe & de ſuie de cheminée, chacune à la doſe de quatre onces ſur trois livres de vin.

L'ordre ſecond de la premiere claſſe des maladies, ſuivant la diviſion de M. Vitet, eſt bien différent du premier.

Il a pour objet la diminution générale du volume du corps. Ce médecin de Lyon n'admet qu'un genre de maigreur dans les animaux; mais il en diſtingue trois eſpeces: la premiere, ſelon lui, eſt la maigreur ſans évacuation ſenſible; telle eſt la conſomption nerveuſe, la pienne: dans cette eſpece de maladie la peau devient ſeche & dure, la maigreur augmente tous les jours, l'appétit diminue juſqu'au point de mettre l'animal dans le cas de refuſer toutes ſortes d'alimens; la langue devient ſeche, les urines colorées, les forces vitales & muſculaires languiſſent, & l'animal périt même ſans fievre conſidérable & ſans grande difficulté de reſpirer: cette maladie eſt principalement propre aux bœufs, aux moutons & aux chevres. On en commencera la cure par laver ſoir & matin la bouche du malade avec du vin, dans lequel on aura fait infuſer des gouſſes d'ail, ou de la racine de gentiane; on donnera enſuite, trois fois par jour, ſi c'eſt un cheval ou un bœuf, un breuvage compoſé de feuilles d'abſynthe, macérées dans du bon vin ſaturé de ſel marin; & ſi c'eſt une brebis, on lui fera avaler des bols faits avec parties égales de racine de gentiane pulvériſée,

de sel marin & de quantité suffisante de miel pour incorporer les poudres; les lavemens composés de décoction de racine de guimauve, ou d'orge, ou de farine de froment, ou faits avec du lait de vache & des jaunes d'œufs, sont très-bien indiqués pour les chevaux, de même que les bains de riviere; ceux-ci produisent encore des merveilles dans les bœufs, quand il y a sécheresse & aridité dans la langue, chaleur dans les tégumens; & lorsque les matieres fécales sont dures & seches; les bains, la boisson blanche, à laquelle on aura ajouté du nitre, l'avoine mêlée avec partie égale de son mouillé, les herbes récentes, & le repos dans une écurie bien aérée & bien parfumée, sont suivant M. Vitet les remedes les plus appropriés.

La seconde espece de maigreur est celle qui provient des vers contenus dans les organes de la digestion : on reconnoît que l'animal est attaqué de cette maladie, quand il est sujet aux coliques; dans ce cas il se leve, il se couche, il ne demeure jamais en place, & souvent il racle la terre avec ses pieds : ces symptomes discontinuent ensuite pendant quelque temps, & même pendant plusieurs jours; survient enfin le dégoût, l'impossibilité de faire prendre des alimens, & un amaigrissement qui augmente de jour en jour; l'animal rend des vers par les selles, & en se courbant l'épine du dos, il approche son ventre de terre.

Le breuvage que M. Vitet recommande dans ce cas, doit être composé de trois onces de suie de cheminée, délayées dans une livre d'huile; on le fait prendre à l'animal, & on lui donne en même temps un lavement préparé de même.

La troisiéme espece de maigreur est uniquement propre au mouton : elle lui est occasionnée par une espece de ver solitaire. Cet animal est pour lors triste, tantôt dégoûté, tantôt d'un grand appétit;

il ſe tient ſouvent couché en rond ; quelquefois on voit ſortir de l'anus, après les matieres fécales, des petits morceaux de vers plats blanchâtres; ſa maigreur eſt des plus grandes; il faut donner pour remedes à l'animal, dans ces cas, des vermifuges.

M. Vitet admet dans l'ordre troiſieme de ſa premiere claſſe, des maladies des animaux domeſtiques, celles qui proviennent de l'accroiſſement de différentes parties du corps, par des fluides accumulés dans des cavités membraneuſes ; elles ne forment, ſuivant cet auteur qu'un ſeul genre, mais ce genre ſe diviſe en cinq eſpeces; en enflure des paupieres, qui eſt un gonflement œdémateux de ces parties, en enflure des bourſes & du fourreau, en enflure des jambes, en amas d'eau dans le ſcrotum, autrement hydropiſie de cette partie, & en hydropiſie de la tunique vaginale ou hydrocele.

Dans le gonflement œdémateux des paupieres, on applique d'abord ſur les parties affectées un cataplaſme compoſé de mie de pain, de ſavon blanc & de vin, ou de mie de pain & de vin ſaturé de gomme ammoniac : 2°. un autre fait avec la terre des couteliers, les fleurs de roſe & le vin, ou avec la lie du vin & l'alun ; & quand ces cataplaſmes ne ſuffiſent pas, on fait des ſcarifications ſur les paupieres, & on met ſur les parties ſcarifiées des linges imbibés d'une forte décoction d'abſynthe.

Quant à l'enflure des bourſes & du fourreau, elle eſt pour l'ordinaire la ſuite d'une hydropiſie générale, ou d'un amas de ſéroſités dans le tiſſu cellulaire des extrémités inférieures; dans le premier cas, on emploiera les remedes ci-deſſus preſcrits pour l'hydropiſie générale; & dans le ſecond, c'eſt-à-dire dans l'enflure locale, on appliquera ſur les bourſes un cataplaſme fait avec les feuilles de rhue, le ſon & le vinaigre, ou avec les feuilles d'abſynthe & le vinaigre ſaturé de gomme ammoniac; & ſi,

après quelques jours, on n'apperçoit point de changement, on fcarifiera la peau affez profondément pour donner iffue aux eaux contenues, & on fomentera les parties fcarifiées avec une infufion de feuilles d'abfynthe dans du vin.

L'enflure des jambes, autrement la collection de férofités dans le tiffu cellulaire, eft la troifieme efpece de maladie du genre dont il s'agit, ainfi que nous l'avons obfervé : quand on s'appercevra que l'enflure commence à gagner le paturon, on appliquera fur cette partie des cataplafmes faits avec le fon & le vinaigre faturé de gomme ammoniac, ou avec la terre des couteliers, les feuilles d'abfynthe & le vin.

On fera prendre en même temps à l'animal malade des breuvages faits avec les baies de genievre & les cloportes macérés dans du vin blanc; on lui donneta des lavemens compofés d'une infufion de racines de perfil, dans laquelle on diffoudra une once de tarrte vitriolé fur trois livres de liquide; on mêlera pour la nourriture avec de la paille d'avoine une grande quantité de feuilles d'abfynthe & de rhue; on pourra auffi lui faire avaler des bols compofés de racine de gentiane pulvérifée, de gomme ammoniac & de quantité fuffifante de miel; & on favorifera, ajoute M. Vitet, l'effet de tous ces remedes par l'exercice modéré, les écuries feches, bien aérées, & parfumées avec l'encens, ou les baies de genievre, ou parties égales d'efprit-de-vin & de vinaigre rectifié.

Quand malgré ces remedes, l'enflure gagne les parties fupérieures, le plus fûr remede, fuivant M. Vitet, c'eft d'employer encore des cataplafmes & emplâtres aftringens; ils produifent fouvent de grands effets, & d'adminiftrer pendant le temps de cette application au malade des diurétiques & des aromatiques en boiffon, en bols & en lavemens.

L'hydropisie du scrotum, qui est la quatriéme espece suivant notre division, est ordinairement entretenue par un vice général des solides & des fluides; & rarement elle est locale : M. Vitet recommande dans ce cas les cataplasmes & les fomentations suivantes : on prend des feuilles de romarin & de rhue, de chacune deux fortes poignées; des semences de cumin deux onces, du vinaigre une demi-livre; on fait macérer le tout sur des cendres chaudes, jusqu'à consistence de cataplasme; on l'applique sur le scrotum, on le change toutes les douze heures; & lorsqu'on le renouvelle, on lave le scrotum avec de l'eau de vie saturée de savon; on fera prendre en même temps à l'animal les diurétiques & autres médicamens appropriés : quand l'hydropisie du scrotum ne cede pas à ces remedes, M. Vitet recommande la castration, sur-tout si l'hydropisie est locale; & quand on ne la veut pas faire, on le percera avec un trois-quarts, suivant la méthode usitée.

L'hydrocele est la cinquieme & derniere espece; c'est l'hydropisie de la tunique vaginale du testicule : dès que cette hydropisie paroît, il faut appliquer de forts résolutifs; on prend à cet effet des feuilles de rhue, du vin saturé de gomme ammoniac, on mêle exactement pour un cataplasme à mettre sur la partie affectée, & on renouvelle toutes les six heures. La seule méthode capable de guérir radicalement cette hydropisie, suivant M. Vitet, est la castration.

L'ordre quatriéme de la premiere classe des maladies renferme, dans la division du médecin cité, les maladies qui reconnoissent pour cause l'accroissement du volume de certaines parties du corps par des matieres plus ou moins fluides dans une seule cavité membraneuse; elles se nomment tumeurs capsuleuses, ou tumeurs enkistées; le sang, l'eau, l'air

& les autres fluides peuvent y donner lieu : M. Vitet donne pour premier genre de subdivision de ce quatriéme ordre celles qui sont occasionnées par le sang, & il en distingue trois especes : l'anévrisme vrai, l'anévrisme faux & la varice : la premiere espece, qui est la dilatation des parois d'une artere, se distribue encore, suivant les auteurs, en trois sous-especes ; la premiere est une dilatation de l'artere dans une portion de sa circonférence ; la seconde est la dilatation de l'artere dans toute sa circonférence, & la troisiéme est une dilatation des parois qui composent la premiere sous-espece ; mais une pareille division est peu essentielle pour un praticien.

Quand l'anévrisme vrai est récent, peu élevé, & situé sur une des jambes, il suffit de comprimer la tumeur avec une pelote qu'on maintiendra par un fort bandage. Si elle ne se dissipe pas après quelques mois, on en viendra à l'opération ; on fait d'abord à la partie supérieure de la jambe une ligature ; on la serre fortement avec un morceau de bois, pour pouvoir être maître du sang ; on fait aux tégumens qui couvrent l'anévrisme une incision longitudinale, jusqu'au-delà des bornes de la poche anévrismale, pour bien découvrir la capsule de l'artere : on aura grand soin dans cette opération de ne point ouvrir la poche en même temps que les tégumens, & de ne point intéresser les nerfs, les arteres, les veines & tendons circonvoisins : après avoir lâché le tourniquet dans le dessein de voir l'étendue de l'anévrisme, on le resserrera aussi-tôt, & on pratiquera une double ligature à l'artere, en sorte qu'elle ne comprenne ni artere voisine, ni nerfs ; on se servira à cet effet d'une aiguille courbe, plate, & enfilée de trois ou quatre brins de fil, que l'on passera par-dessous l'artere & plus haut que la poche, pour faire la premiere ligature ; on en passera ensuite une autre plus bas, mais toujours dans la partie saine ;

quand les deux ligatures ſeront exécutées, on ouvre pour lors la poche anévriſmale dans toute ſa longueur, & on en coupe la plus grande partie; on remplit enſuite la plaie de charpie, ou d'étoupe cardée, qu'il faut ſoutenir avec des compreſſes longuettes & un bandage contentif; on couvre le tout de compreſſes trempées dans de l'eau-de-vie, & on les change ſouvent; mais il ne faut toucher à l'appareil que ſept ou huit jours après l'opération, pour un peu relâcher le bandage, ſans déranger cependant la charpie; celle-ci tombe ordinairement d'elle-même quinze jours ou trois ſemaines après l'opération : quand la charpie ſera ſéparée, on remplira la plaie de plumaceaux trempés dans de l'eau-de-vie, ou roulés dans de la colophane en poudre, & la cicatrice ne tardera pas à ſe former : l'anévriſme interne eſt très-dangereux; celui de l'aorte, des carotides, des ſous-coſtales, n'a pas moins ſes dangers : quant à l'anévriſme faux, qui conſtitue la ſeconde eſpece, il faut auſſi y remédier promptement, ſurtout s'il ſe trouve compliqué avec l'inflammation ou la gangrene de la partie, ſinon il pourroit avoir de mauvaiſes ſuites; mais il faut bien ſe garder de confondre un anévriſme faux avec un abſcès : ſes ſignes caractériſtiques ſont 1°. la ſituation de la tumeur proche d'une artere : 2°. la pulſation, qui répond à celle du cœur : 3°. la réſiſtance du ſang, qui eſt toujours plus conſidérable que celle du pus : dès qu'on eſt une fois certain de l'exiſtence de l'anévriſme faux & de ſon étendue, on fait à la partie ſupérieure de la jambe une ligature, on la ſerre fortement avec un tourniquet; on coupe longitudinalement la peau qui couvre la tumeur, & après avoir ouvert cette tumeur, on inciſe le ſac dans toute ſon étendue, de la même façon que ſi ouvroit un abſcès. On ôte enſuite le ſang & les couches ſanguines, pour découvrir l'artere & ſon ouverture, & on

pratique, ainsi & de même que dans l'anévrisme vrai, deux ligatures; le reste de l'opération se pratique de même.

La varice, troisiéme espece de dilatation, est toujours indolente : elle n'excede pas dans son origine la grosseur d'une noisette ou d'une amande; mais avec le temps elle ne laisse pas de grossir : quand elle a pris un accroissement assez considérable pour empêcher l'animal de marcher, & quand par le frottement trop réitéré de la marche il se forme une ulcération superficielle, on pratiquera une opération semblable à celle de l'anévrisme vrai.

Le second genre de ce quatriéme ordre est caractérisé par un amas d'eau dans la capacité du bas-ventre : c'est l'hydropisie du bas-ventre, autrement l'ascite.

Mais cet amas d'eau dans le bas-ventre est occasionné de deux manieres, ou par l'obstruction des visceres de l'abdomen, ou par des évacuations trop abondantes; ce qui constitue suivant M. Vitet deux especes différentes.

La premiere espece s'annonce dans l'animal par le défaut d'appétit, la diminution des forces vitales & musculaires, la maigreur, le gonflement des jambes, la respiration difficile, & l'évacuation modique de l'urine; après quoi le ventre se tuméfie, la fluctuation devient sensible, les flancs s'avalent, la difficulté de respirer augmente, les urines sont moins abondantes & plus troubles, & la mort de l'animal s'ensuit.

Cette maladie est le plus souvent incurable; on a beau faire usage de différens remedes, ils ne sont pas plus utiles les uns que les autres : les doux purgatifs donnés en breuvage & en lavemens, à petite dose & souvent réitérés, ont cependant quelquefois réussi, dit M. Vitet; mais il faut les allier, selon le sentiment de ce médecin, avec les résolu-

tifs, & en cesser l'administration lorsqu'ils affoiblissent l'animal : cependant quand l'hydropisie existe depuis quelque temps, ou quand il y a lieu de soupçonner une forte obstruction du foie, les purgatifs se trouvent dès-lors contr'indiqués; on aura en conséquence recours à d'autres remedes plus appropriés, tels que les résolutifs & les diurétiques; on mêlera avec le foin qu'on présentera à l'animal beaucoup de feuilles de chélidoine, de fumeterre & de chicorée; le suc d'oignon avec l'eau-de-vie, le vin blanc dans lequel on aura fait macérer des cloportes, & des baies de genievre, le vin blanc saturé de cendres de genest, les infusions de racine de chicorée sauvage & de persil sont les diurétiques les plus appropriés en pareil cas : si tous ces remedes ne produisent aucun effet, la seule ressource qui reste est la ponction; c'est une ouverture qu'on pratique au bas-ventre avec un trois-quarts, qui est un instrument composé d'une cannule & d'un poinçon à extrémité aiguë & triangulaire : il faut choisir pour faire la ponction, l'espace qui est compris entre les dernieres fausses côtes & les os pubis; en plongeant le trois-quarts dans le ventre, il faut éviter de toucher le muscle longitudinal de l'abdomen : on retire le poinçon, & on laisse la cannule, qui donne passage aux eaux renfermées; quand la moitié de l'eau contenue se trouve évacuée, on retire la cannule, on applique sur la plaie de l'étoupe cardée seche, & assujettie avec une emplâtre : deux jours après, on réitere cette opération, pour évacuer le reste des eaux, avec la précaution de comprimer le ventre par le moyen d'un linge, qu'il faudra avoir soin d'assujettir & d'arroser de temps en temps avec du vin chaud saturé d'alun & de vitriol; la ponction n'interdit pas l'usage des aromatiques ni des diurétiques.

La seconde espece d'hydropisie est une suite né-

ceſſaire des diarrhées abondantes & de longue durée, de ſaignées copieuſes ou trop ſouvent répétées, ou mal indiquées : on donnera dans ce cas aux bêtes malades du foin abondant en plantes aromatiques ; & ſi on ſoupçonne de la foibleſſe dans les inteſtins, on leur fait prendre 1°. en lavemens & en breuvage une infuſion de racine de gentiane édulcorée avec du miel : 2°. des bols compoſés d'extrait de genievre & de poudre de fourmis : de pareils remedes, en rétabliſſant les forces, augmentent le cours des urines.

Le troiſiéme genre d'accroiſſement de volume dans les maladies eſt une tuméfaction du ventre, produite par la raréfaction de l'air ; on donne à cette tuméfaction le nom de météoriſme, ou de tympanite ; on en diſtingue de deux eſpeces, tuméfaction des eſtomacs, & tuméfaction des inteſtins.

Les ſymptômes de la tuméfaction des eſtomacs dans les bœufs, les chevres & les brebis ſont les ſuivans : le ventre ſe tuméfie, la reſpiration devient difficile, la digeſtion ſe dérange, l'animal ſouffre, s'agite, bat des flancs, & ne rend point de vent par l'anus ; le ventre réſonne quand on le frappe, & il ne donne aucune marque qui indique la fluctuation d'un liquide ; en voici le traitement ſelon M. Vitet.

On prend de bon vin blanc une chopine, on y délaye de l'extrait de genievre deux onces, pour un breuvage à donner au bœuf ; immédiatement après on lui adminiſtre un lavement compoſé d'une forte infuſion de fleurs de camomille romaine, & de feuilles de ſéné ; on réitere ce lavement toutes les heures ; on applique ſur le ventre & les flancs des linges trempés dans de l'eau à la glace, que l'on renouvelle tous les quarts-d'heure ; ſi l'animal n'éprouve aucun ſoulagement de la part de ces remedes, on lui fait boire de l'eau à la glace, mais

cependant en petite quantité ; on fait ensuite bien marcher & même courir l'animal malade ; quelques-uns recommandent dans ce cas une forte prise de thériaque ; lorsqu'après avoir employé tous ces remedes, le météorisme augmente de même que le battement des flancs & la difficulté de respirer ; M. Vitet n'hésite pas de conseiller le plongement du trois-quarts dans le bas-ventre ; on y laisse pour lors la canule jusqu'à ce que l'air contenu dans la panse se soit dissipé ; mais si cette maladie est occasionnée par l'inflammation des orifices du feuillet ; il faut pour lors employer les mêmes médicamens, dont on est en usage de se servir dans les maladies inflammatoires, c'est-à-dire la saignée, les boissons adoucissantes, les lavemens mucilagineux, les breuvages rafraîchissans, nitreux, &c.

La seconde espece de tuméfaction est celle des intestins ; elle n'est propre qu'aux chevaux, & c'est une de ses différences d'avec la précédente, qui attaque seulement les bœufs, les chevres & les brebis ; dans cette maladie le ventre se trouve gonflé considérablement ; les matieres fécales sont retenues, la respiration est difficile, les fonctions de l'estomac sont troublées, & la douleur est assez vive pour obliger l'animal de s'agiter ; le ventre est dur, élastique & sonore, lorsqu'on le frappe ; la saignée à la veine jugulaire, la décoction de racine de guimauve saturée de crême de tartre ; l'eau & le vinaigre sont, suivant M. Vitet, les remedes qui conviennent dans pareils cas.

La rétention de l'urine dans la vessie, forme le quatrieme genre de l'ordre dont il s'agit, & ce genre admet quatre especes, 1°. La rétention d'urine provenant de l'inflammation des parties contenantes. 2°. La rétention d'urine provenant d'une violente & continuelle contraction du sphincter de la vessie, c'est l'ischurie spasmodique. 3°. La rétention d'urine pro-

duite par le relâchement de la vessie, qui est l'ischurie paralytique. 4°. Enfin la rétention d'urine produite par des corps étrangers contenus dans la vessie ou le canal de l'urethre.

Dans la premiere espece, l'urine coule avec peine & en petite quantité, après quoi son cours est entiérement interrompu, l'animal s'agite pour lors, se couche, étend les jambes, a des accès de chaleur, se releve, plie le dos, & on remarque qu'il fait tous ses efforts pour uriner; les muscles du bas-ventre se contractent avec force, le fourreau du bœuf, du cheval & du mouton, est d'une chaleur plus considérable, & la vulve de la vache, de la jument & de la brebis, est un peu enflammée.

Les indications qui se présentent à remplir sont de relâcher le sphincter de la vessie, & de pratiquer aux urines une issue par des instrumens convenables, sur-tout lorsqu'il y a inflammation, pour l'empêcher; on commencera donc la cure par des saignées à la veine jugulaire réitérées plusieurs fois dans le même jour; on administrera à l'animal malade, au nombre de sept à huit dans le jour, des lavemens faits avec la décoction des feuilles de pariétaire & le nitre; ou avec la décoction des feuilles de laitue, & la crême de tartre; on évitera de faire manger le malade; on lui fera seulement boire de l'eau blanche & nitreuse, & on exposera la vulve & le fourreau à la vapeur du vinaigre; l'application des étoupes imbibées d'un mélange de trois parties d'eau tiede, avec une partie de vinaigre, depuis le fourreau jusqu'à l'anus & la vulve, a souvent très-bien réussi à M. Vitet.

On reconnoît que c'est une ischurie spasmodique ou une rétention d'urine de la seconde espece, lorsque le cours des urines, par les voies ordinaires, se trouve subitement & entiérement suspendu; quand les parties naturelles de l'un & de l'autre sexe ne sont

sont ni échauffées, ni enflammées; le pouls se trouve dès le commencement de la maladie dans son état naturel, & quand la vessie est fortement distendue par l'urine, l'animal s'agite bien vîte, se couche, s'étend, se leve, plie le dos, contracte avec force les muscles de l'abdomen, & s'efforce d'uriner; dès que la contraction cesse, l'urine coule en grande quantité; tandis que dans la rétention d'urine, par l'inflammation, le flux d'urine ne se rétablit que peu à peu; le traitement de cette maladie se pratique de la maniere suivante.

On donne au bœuf & au cheval toutes les quatre heures un bol composé d'un gros de camphre, d'un gros & demi de nitre, & d'une suffisante quantité de miel, on leur fera boire beaucoup d'eau blanche nitrée; on leur administrera deux ou trois lavemens composés d'un gros de camphre, qu'on délayera dans deux jaunes d'œufs, & une suffisante quantité d'eau blanche nitrée.

Dans l'ischurie paralytique, comme la vessie est relâchée & paralysée, & que son sphincter est contracté, l'urine s'y accumule, les fonctions vitales sont dérangées, l'animal est couché & s'agite peu, les muscles de l'abdomen sont à peine contractés, les parties naturelles n'offrent ni chaleur, ni douleur; & la vessie se trouve distendue, quand cette partie a acquis une grande extension; les symptômes s'accroissent nécessairement, l'animal s'agite, il entre en convulsion & il meurt; les diurétiques tels que les sucs d'oignon avec l'eau de vie, l'huile de succin avec le vin blanc, les cendres de genest avec le vin blanc & l'eau de vie, la térébenthine avec le miel, l'infusion de racines de persil & d'oignon dans du vin blanc sont dans cette espece de rétention d'urine, les remedes les plus appropriés.

La quatrieme espece de rétention est celle qui est occasionnée, ainsi que nous l'avons observé,

par des corps étrangers ; quand ces corps ne sont que des substances visqueuses ou des graviers amoncelés, on aura recours aux savonneux, à la térébenthine ; mais quand ce sont des pierres, il n'y a aucun remede que l'opération de la taille, mais cette opération ne peut gueres se pratiquer sur les animaux ; en général dans toutes les rétentions d'urine, on pourra se servir de la sonde pour les animaux femelles, & de la sonde brisée pour les animaux mâles.

Le cinquieme genre des maladies d'accroissement, est la tuméfaction des mammelles par l'accumulation du lait dans ses réservoirs communs. La racine de persil en boisson & en lavement ; les feuilles de persil, les fleurs de camomille romaine, la mie de pain & le lait sous forme de cataplasme, les parfums réitérés avec l'encens & la sauge, la crême de lait en onction sur les mammellons, à laquelle on ajoute un peu de sel de saturne, & la paille d'avoine pour alimens, sont les remedes les plus appropriés pour guérir ces sortes de tumeurs ; & quand il y a la moindre apparence à l'inflammation, une saignée à la jugulaire est pour lors des mieux indiquées ; lorsque le pus s'est accumulé dans les mammelles, il faut ouvrir l'abscès avec un bistouri, & panser la plaie comme un ulcere simple.

Le sixieme genre est le gonflement des articulations, ou l'accumulation de matieres plus ou moins fluides dans les ligamens articulaires, ce gonflement peut être occasionné par deux causes, ou par une humeur séreuse & fluide, & on le nomme pour lors hydropisie de l'articulation ; ou simplement par des humeurs ténaces & visqueuses ; ces deux différentes causes donnent lieu à deux especes ; le traitement contre l'hydropisie des articulations, que les maréchaux nomment différemment selon les articulations qui en sont affectées, telles qu'enflure

du genou, jarret cerclé, enflure du jarret, courbe, enflure du boulet, &c. est le suivant.

On prend des feuilles de rhue & du vinaigre saturé de sel marin, on les fait macérer à une douce chaleur; on les broie jusqu'à consistence de cataplasme; on applique ce mélange autour de l'articulation, & on réitere ce cataplasme toutes les douze heures; huit jours après l'application de ce topique, quand on n'apperçoit aucun changement, on environne l'articulation de l'onguent véficatoire, préparé avec des mouches cantharides ou des scarabées, après avoir préalablement coupé le poil le plus près qu'il a été possible; au bout de vingt-quatre heures on ôte cet onguent pour en mettre du nouveau, ce qu'on continue pendant sept ou huit jours; on panse ensuite l'ulcere avec le digestif ordinaire; quand le cheval est affecté de farcin, on ne fait pas usage des véficatoires, on applique seulement sur l'articulation les cataplasmes résolutifs, & on prescrit en même-temps les remedes appropriés au farcin & à l'hydropisie.

Quand le gonflement des articulations est occasionné par des humeurs ténaces & visqueuses, leur fluctuation est pour l'ordinaire insensible; l'animal donne souvent des signes de douleur si on touche avec force l'articulation tuméfiée, il boite & fait mouvoir avec plus ou moins de difficulté la jambe.

Lorsque ce gonflement arrive après une chûte, une contusion, une violente dértaction des ligamens ou quelqu'autre cause méchanique, on ne doit pas l'attribuer à la quantité de la sinovie contenue dans la cavité articulaire, mais à la tuméfaction des tégumens; on s'attachera donc à combattre l'inflammation commençante par des compresses & des étoupes trempées dans de l'eau de vie, & quand la chaleur est considérable, on substituera à l'eau de vie un cataplasme fait avec les feuilles de sauge, la mie de pain & le vinaigre.

Les ſymptomes de l'inflammation étant connus ; & la peau ayant repris ſon ancienne épaiſſeur, ſi la ſinovie s'accumule dans l'articulation au point de diſtendre les ligamens articulaires, on appliquera ſur l'articulation les inflammatoires, & on les réitérera pendant huit ou dix jours, ainſi qu'il a été dit dans l'eſpece précédente : lorſque la ſuppuration ſera une fois établie, on l'entretiendra pendant quinze jours ou trois ſemaines, en panſant l'ulcere avec l'onguent digeſtif qu'on animera d'une quantité plus ou moins grande d'onguent veſicatoire ; on terminera enſuite la cure par des plumaceaux chargés de parties égales d'onguent Egyptiac & de digeſtif ; ſi la tumeur eſt dure, inſenſible, & impénétrable à l'action des véſicatoires, on la ramollira par l'application continuelle & réitérée du cataplaſme compoſé de mie de pain & de lait, ou du levain avec la pulpe d'oignon, ou de la pulpe de racine de guimauve & d'épinards.

Le ſeptiéme genre renferme les tumeurs capſuleuſes ; mais ces tumeurs contiennent une humeur liquide, ou bien ſeulement une matiere viſqueuſe : les premieres ſe nomment *veſſigons*, & les ſecondes loupes ; ce qui conſtitue conſéquemment deux eſpeces de tumeurs capſuleuſes.

La tumeur connue ſous le nom de veſſigon eſt molle, indolente, ſituée pour l'ordinaire entre la partie inférieure du tibia & le tendon qui paſſe ſur l'extrémité du jarret ; elle eſt ſenſible au tact & à la vue, tantôt en dehors, tantôt au dedans : quand elle eſt récente, on ne s'en apperçoit point tant que le cheval plie le jarret ; mais lorſque les deux jarrets ſont tendus, & que l'animal eſt campé, on en remarque bien la différence ; ſi le veſſigon paroit des deux côtés, il ſe nomme veſſigon chevillé : les chevaux Normands & Limouſins, qu'on monte communément à deux ans & demi ou trois ans au plus,

ſont fort ſujets au veſſigon : quand cette tumeur provient de fatigue, il ne faut pour la diſſiper que le repos & l'application de l'eau-de-vie; mais quand elle s'eſt formée inſenſiblement juſqu'à une certaine grandeur, il faut avoir recours aux cataplaſmes, aux onguents réſolutifs, aux véſicatoires & au feu: les cataplaſmes dont on fera uſage ſeront compoſés de feuilles de rhue, mêlées & broyées avec parties égales de vinaigre ſaturé de ſel commun; on les changera toutes les douze heures : ſi au bout de trois ou quatre jours on ne s'apperçoit d'aucun bon effet, on lavera & on frottera la tumeur avec une forte ſolution de gomme ammoniac, ou de galbanum dans du vin, & on aura ſoin d'appliquer après chaque friction ſur la tumeur le cataplaſme indiqué ci-deſſus; & quand ces topiques ne ſuffiſent pas, on appliquera l'onguent véſicatoire fait avec les mouches cantharides, ou avec les ſcarabées; on en réitérera l'application pendant trois jours de ſuite; & ſi le veſſigon eſt ancien & volumineux, pendant huit jours conſécutifs : lorſque le veſſigon continue à être rebelle à tous les topiques, on fera très-bien, dit M. Vitet, d'avoir recours au feu; il deſſeche & évacue l'humeur contenue, en pénétrant juſques dans la capſule, & en en détruiſant une partie; il produit une légere ſuppuration : mais il faudra pour lors traiter l'abſcès avec l'onguent Egyptiac.

Quant à la loupe, qui eſt la ſeconde eſpece de tumeur, elle eſt inſenſible, ſans fluctuation, plus ou moins dure & volumineuſe; mais cette tumeur a différens noms, ſelon les différentes parties du corps qu'elle affecte : quand elle eſt ſituée poſtérieurement ſur l'extrémité ſupérieure du *cubitus*, elle ſe nomme *loupe*, à la pointe du coude *éponge*, *cheval couché en vache*; mais ſi elle eſt placée ſur les tendons, ou entre le tendon & l'os du canon, ou bien entre le tendon & l'os du paturon, elle

prend le nom de *molette*; si elle a son siége sur la pointe du jarret, elle s'appelle *capelet*, *passe-campane*; & quand elle vient sur la partie antérieure du poitrail, elle prend le nom d'*avant-cœur* dénomination que la plupart des maréchaux donnent aux tumeurs qui attaquent la partie antérieure de la poitrine; si elle se fixe immédiatement sur le boulet, on la nomme *loupe sur le boulet*, & quand elle occupe la face interne du jarret, elle prend le nom de *loupe sur le jarret*. La loupe a encore son siége dans une infinité d'autres parties du corps, qu'il seroit trop long de détailler ici.

Les causes de la loupe sont les contusions, les efforts, les coups, la compression continuelle d'un corps dur, les marches longues & difficiles; cette tumeur n'est pas de grande conséquence quand son volume n'est pas excessif; mais dès qu'elle a acquis un grand volume, il faut y apporter remede : on commencera d'abord par couper le poil qui la revêt, & on appliquera dessus une emplâtre vésicatoire, qu'on renouvellera toutes les vingt-quatre heures pendant huit jours consécutifs; mais l'instrument tranchant mérite la préférence sur ce remede, surtout quand la loupe est d'une grandeur considérable & d'une dureté impénétrable à cette emplâtre.

On s'arme à cet effet d'un bistouri, avec lequel on fait aux tégumens sur les parties latérales de la tumeur deux incisions en forme de croissant; en sorte qu'elles se touchent par leurs extrémités avant l'extirpation de la tumeur, & dans toute leur longueur après l'extirpation; on enleve la portion des tégumens & la loupe comprise entre les deux sections; on réunit les deux levres de la plaie avec le bandage contentif ordinaire.

Si la plaie est grande, on fera pour en maintenir les bords trois ou quatre points de suture aussitôt après la section de la tumeur; on assujettira le

fil qui doit les retenir, ou par des plumaceaux d'étoupes situés de chaque côté de la plaie, & imbibés d'une dissolution de térébenthine dans de l'eau de vie, ou par un emplâtre agglutinatif, ou par un bandage; au bout de vingt-quatre heures on leve une partie de l'appareil; on examine du côté de l'angle inférieur de la plaie, s'il n'y a point inflammation ou commencement de suppuration. Quand on s'apperçoit que la matiere, dont les bords de la plaie sont arrosés, annonce une prompte cicatrice, on coupe les fils en soutenant les levres de la plaie avec les doigts de l'autre main; on les retire ensuite délicatement, on remet des plumaceaux chargés de digestif animé d'eau de vie, & on les soutient avec un bandage; quand on peut réunir les deux bords de la plaie sans avoir recours à la suture, la cicatrice s'en fait bien plus vîte.

La collection de matiere purulente dans une cavité du tissu cellulaire, forme, suivant M. Vitet, le huitieme genre de son quatrieme ordre; c'est ce qu'on appelle *abscès*, & en effet l'endroit où il réside, est le tissu cellulaire, dilaté jusqu'à former une grande cavité, où les vaisseaux exhalans déposent une matiere blanchâtre plus ou moins fluide, connue sous le nom de pus; cette matiere est, suivant tous les praticiens, le produit d'une inflammation qui arrive ordinairement dans l'endroit où le pus s'est ramassé. Quelquefois cependant le pus se rassemble dans une portion du tissu cellulaire, fort éloignée de la partie où il a été formé; pour avoir un pus louable & un abscès de peu d'étendue, il faut s'attacher à calmer l'inflammation, par les cataplasmes de mie de pain, de lait & de safran, ou de pulpe d'oignon de lys & d'épinards.

Si l'inflammation languit, ou si la suppuration ne s'établit qu'avec lenteur, on substituera aux remedes ci-dessus le levain, l'onguent suppuratif, la

gomme ammoniac, la fiente de pigeon ; les femences de moutarde incorporées avec de la fiente de vache ou de pigeon. Quand l'inflammation tient un juste milieu entre la violence & la foiblesse, il suffit de mettre la tumeur à l'abri des impressions de l'air; par un emplâtre de mucilage, on obtient une suppuration louable.

Il y a de certaines tumeurs inflammatoires, qu'il faut souvent irriter, si on veut exciter la suppuration, de cette espece sont les inflammations des glandes; la gomme ammoniac mise en solution dans du vin, ou les résout, ou établit une bonne suppuration. Le galbanum mêlé avec le savon, par le moyen du vin, a encore plus d'activité; on continuera toujours ces remedes, quoique le pus commence à se former, c'est-là le vrai moyen de rendre la suppuration encore plus abondante; on n'ouvrira les abscès des glandes que dans leur parfaite maturité; il n'en est pas de même de celui qui se forme dans le tissu cellulaire des tégumens & des muscles. On doit les ouvrir promptement, pourvu cependant que les chairs ne soient pas enflammées, & que la coction & la collection de la plus grande partie du pus soient faites; il y a même des abscès si prompts à se former & à s'étendre, que bien loin de les accélérer par des remedes irritans, il faut prévenir, par une prompte évacuation du pus, les désordres que peuvent causer des abscès d'un progrès si rapide.

On distingue de plusieurs especes de collection de pus, la premiere se forme sur le sommet de la tête, elle se nomme *taupe*. Dès que la fluctuation est sensible, & que cette tumeur est sans dureté, on ne doit pas hésiter d'un instant d'ouvrir l'abscès; on pratique à cet effet sur la partie la plus inférieure de la tumeur, une incision cruciale, sans cependant endommager l'origine du grand ligament

large; on coupe ensuite les quatre angles avec les ciseaux ou le bistouri : si l'abscès n'a pas de l'étendue, on fait seulement une section longitudinale, qui passe par le centre de la tumeur; on ouvre cependant l'abscès de façon que le pus puisse s'en évacuer promptement; si le pus a fait une fusée le long des ligamens, on dilatera de toute nécessité le sinus dans toute sa longueur, on fera une contre-ouverture, le pus s'écoulera par sa propre pente, l'abscès se détergera; & les deux premiers jours, quand le pus n'est pas absolument louable, on y injectera du suc des feuilles de chelidoine ou des feuilles de noyer, qu'on mêlera avec plus ou moins de miel, ou avec la décoction d'orge miellée; on appliquera ensuite sur toute la longueur de l'abscès des compresses graduées; mais si les parois du sinus ne se détergent pas, il faut recourir au séton, en s'y prenant de la maniere suivante : on prend des longs fils un peu usés & capables d'absorber le pus & l'onguent; on les introduit par l'ouverture supérieure, & on tire à chaque pansement, par l'ouverture inférieure, la portion des fils qui a séjourné dans le sinus. Après avoir chargé d'un digestif convenable la portion qui doit y entrer & y rester jusqu'au pansement suivant, on applique sur les ouvertures un simple plumaceau chargé du même médicament, & on continue ce pansement jusqu'à ce que la cavité de l'abscès soit mondifiée; on retire pour lors peu à peu les fils de la cavité, & à l'aide d'une douce compression, on réunit entierement le trajet du sinus; quand il n'y a point de sinus, & lorsque l'abscès est simple, on couvre la cavité de l'abscès avec des plumaceaux mollets, chargés de digestif, aiguisé d'eau de vie; si le perioste ou le grand ligament large se trouve lésé, on pansera deux fois par jour avec un baume composé de parties égales

de térébenthine & d'eau de vie, & s'il y a inflammation, on employera les cataplasmes émolliens.

Si le pus est sanieux, sordide & corrosif, le suc de feuilles de noyer mêlé avec plus ou moins d'eau de vie, réussit très-bien. Enfin on suivra tous les principes de l'art chirurgical pour le traitement, suivant les différentes circonstances.

La seconde espece de collection de pus est celle qui se forme dans le paturon ou la couronne, elle se nomme javart : il y en a de trois sortes, javart simple, javart nerveux, & javart encorné ; quand la tumeur a son siege dans le tissu cellulaire des tégumens, elle porte le nom de javart simple, & celui de javart nerveux, lorsqu'elle est située dans la gaîne du tendon, & enfin javart encorné, quand elle vient sur la couronne, au commencement du sabot; le javart simple n'a aucun danger, mais le javart nerveux & l'encorné ne sont pas sans danger; ces maladies offrent, suivant M. Vitet, différentes indications ; faciliter la suppuration, ouvrir l'abscès dès que le pus commence à se rassembler, garantir le tendon & le cartilage du pied des mauvaises impressions du pus, enlever les portions du cartilage altérées, & obtenir promptement la détersion de l'ulcere & la cicatrice, sont toutes les indications à remplir; on coupe d'abord les poils ; & on applique sur l'endroit le plus éminent de la tumeur de l'onguent égyptiac, qu'on recouvre d'un cataplasme de mie de pain ; on panse ensuite avec l'onguent suppuratif; si le bourbillon, autrement la matiere épaisse & blanchâtre qui se trouve ordinairement dans le javart, n'a pas de peine à sortir, & le fond de l'ulcere à se déterger; si l'ouverture de l'abscès est trop petite, il faut la dilater avec le bistouri, le bourbillon en sortira plus aisément, & la plaie se cicatrisera mieux; quand après la sortie du bourbillon il suinte de l'abscès, par une petite ouver-

rure, une matiere purulente plus ou moins sanieuse, & quand on en a découvert l'endroit, on y introduit une sonde cannelée, sur laquelle on fait glisser le bistouri; on met ensuite dans la cavité de l'ulcere des plumaceaux mollets, chargés d'onguent digestif simple, pourvu que le tendon ne soit pas lésé; mais quand il est affecté, on substituera des plumaceaux imbus de teinture de térébenthine, ou d'onguent digestif, animé d'une quantité plus ou moins grande d'eau de vie, ou de la teinture d'aloës, pour accélérer la chûte de la partie lésée; on panse le reste de l'ulcere avec le simple digestif; quand l'ulcere commence à se déterger, le pus & les chairs à devenir louables, on passe aussitôt à l'usage du digestif animé de quelques gouttes d'eau de vie, & on termine la curation par des plumaceaux secs.

Le javart coronaire est situé sur la couronne; pour le conduire à une parfaite suppuration, il faut y appliquer de la gomme ammoniac, & par dessus un cataplasme de mie de pain.

Au bout de cinq à six jours le pus se fait ordinairement jour de lui même, ou bien on ouvre l'abscès avec le bistouri. Quand l'ouverture s'exécute naturellement, il ne faut qu'aider la sortie du bourbillon, l'onguent digestif, ou l'onguent égyptiac, produisent cet effet; le suc de chélidoine ou celui des feuilles de noyer, est encore, suivant M. Vitet, un très-bon remede; le bourbillon sorti, on panse l'abscès de même que si c'étoit un javart simple.

Quand le cartilage du pied du cheval se trouve lésé, ou la substance cannelée du pied du bœuf, on employera, dit M. Vitet, d'autres moyens, & cependant toujours relatifs aux principes de la maladie; l'altération du cartilage du pied annonce toujours la présence d'une matiere plus ou moins fluide qui agit sans cesse sur cette partie; quand cette al-

tération n'eſt que ſuperficielle, il ne faut ſouvent pour arrêter les progrès du pus contenu, & déterminer la cicatrice de l'ulcere, que l'ouverture de l'abſcès, la déterſion de l'ulcere, & l'application des ſpiritueux; mais quand le corps du cartilage eſt altéré, il faut couper la portion du cartilage affecté, & voici comment ſe fait cette opération : après avoir paré le pied pour amincir la ſole, & deſſolé s'il y a du pus ſous la ſole de corne, on ôte avec le boutoir la corne qui ſe trouve ſur le cartilage, on coupe avec le biſtouri le cartilage à la partie ſupérieure; on enleve enſuite peu à peu avec la renette le reſte du cartilage. Il faut pour cette opération un maréchal inſtruit; on met enſuite ſur la plaie des petits plumaceaux trempés dans la teinture de térébenthine, qu'on maintient avec de larges plumaceaux & une bande qui comprimera doucement les grands plumaceaux contre le fond de la plaie. S'il y a hémorrhagie, on appliquera ſur l'ouverture de l'artere de l'amadou, ou de la poudre de lycoperdon, ou du vitriol, & au bout de trois ou quatre jours on le·era l'appareil.

La troiſieme eſpece de collection de pus dans le pied, eſt ce qu'on nomme *la matiere ſoufflée au poil*; à peine le pus exiſte-t-il dans cette partie, que l'animal boite & fait paroître de la douleur; dès qu'on preſſe l'endroit où ſe trouvent raſſemblées les matieres purulentes, à fur & à meſure que la quantité de pus s'accroît, l'abſcès s'étend du côté de la couronne, & y forme cette tumeur privée de chaleur & de battement; les poils ſitués ſur la couronne ſont hériſſés, & les tégumens ſont ſenſibles, quand on les comprime, on s'apperçoit d'une fluctuation qui eſt plus ou moins grande ſelon la fluidité de la matiere qui s'y trouve contenue.

La vraie indication à remplir dans la cure de

cette maladie, eſt de procurer une iſſue favorable au pus contenu; quand l'animal boite par un clou, qui a intéreſſé la ſubſtance cannelée du pied, on examinera avec attention la partie où le corps étranger s'eſt introduit, auſſitôt qu'on s'en ſera apperçu, on creuſera avec la corniere du boutoir, entre la ſole de corne & la muraille, dans le cheval, & à la partie inférieure de la corne dans le bœuf; on ſe ſervira à cet effet des renettes, en penchant le dos de cet outil du côté de la chair cannelée, juſqu'à ce qu'on y trouve du pus; on le laiſſe pour lors évacuer, & on panſe l'ulcere avec des plumaceaux trempés dans de la teinture de rhubarbe; on frotte de temps en temps la corne du bœuf & la ſole du cheval, de l'onguent fait avec la graiſſe récente & le miel; c'eſt ainſi qu'on guérit en très-peu de temps le bœuf & le cheval.

Si le pus eſt occaſionné dans cette partie de l'animal par une bleſſure qu'on lui à faite en ferrant, ou que cet animal s'eſt fait lui-même en marchant; on commencera d'abord par dilater l'ulcere, tant avec la corniere du boutoir, qu'avec les renettes; on le ſondera enſuite pour découvrir l'étendue de l'abſcès & les parties offenſées, & quand l'os ne ſe trouve pas affecté, & lorſque le pus n'a point fait de progrès, il ſuffit de tremper des plumaceaux dans de la teinture de térébenthine, & de les changer toutes les trente-ſix heures; ſi au contraire le pus abonde tellement qu'il ſoit forcé de refluer autour de la couronne, ou ſi l'os eſt affecté, il ne faut pas héſiter d'un ſeul inſtant de deſſoler l'animal; pour pratiquer cette opération il faut commencer par diminuer l'épaiſſeur de la ſole de corne; on la rend flexible en la parant, & en appliquant ſur tout le pied malade du cataplaſme de mie de pain avec le lait; on le renouvelle toutes les ſix heures; on met enſuite le patient dans le

travail; on cerne avec la corniere du boutoir la sole autour de la muraille jusqu'aux talons, dont on coupe les arcboutans, on serre fortement le paturon avec une corde pour comprimer les arteres latérales, on souleve la sole de corne autour des parois du sabot, avec un instrument de fer large, un peu tranchant & incapable d'intéresser la sole charnue; on détache ensuite la sole de la corne de la sole charnue, au moyen du leve-sole, qu'on aura sur-tout la précaution de ne pas introduire entre l'os du pied & la muraille.

La sole de corne se trouvant ainsi séparée de la sole charnue, on la prend avec les tricoises, & on la souleve en la renversant; à peine un côté de la sole est-il détaché, qu'il faut encore soulever l'autre côté de la même maniere, & prendre la sole en pince avec les tricoises, pour la renverser sur les talons & l'enlever; l'opération faite, on examine l'état du pied; on enleve sur le champ les corps étrangers & les esquilles; on prévient la carie, & on y remédie même si elle existe; après quoi on attache avec quatre cloux un fer préparé, & on met sur la sole charnue des plumaceaux trempés dans de la teinture de térébenthine, & qu'on assujettit avec des éclisses passées entre l'extrémité inférieure du sabot & le fer; on engraisse la corne du pied avec un mélange de graisse & de miel; on enveloppe tout le pied d'un bandage convenable, & on leve l'appareil trois ou quatre jours après l'opération en hiver, & au bout de deux jours en été; on aura sur-tout grand soin en pansant de ne pas comprimer ni irriter la sole charnue; & quand on voudra favoriser la régénération de la sole, on aura recours aux spiritueux, au vin saturé de sucre & de miel, à l'eau de vie plus ou moins saturée de térébenthine, & au digestif fait avec peu de jaune d'œuf & beaucoup d'eau de vie.

Si le pus reflue dans la portion des tégumens qui recouvrent la couronne, il est inutile de dessoler, on peut y suppléer par une longue incision qu'on pratiquera avec le bistouri à la tumeur de la couronne, & une contre-ouverture qu'on fera avec la corniere du boutoir & les renettes entre la sole & la muraille, dans la partie affectée; tout ce que nous venons de dire regarde les chevaux, quoique cette derniere méthode réussisse aussi très-bien pour le bœuf & le mouton; si elle n'a pas cependant tout le succès qu'on en espere; on dilatera l'abscès dans toute sa longueur, c'est-à-dire depuis la couronne jusqu'à la face inférieure de l'angle; & quand cela n'est pas encore suffisant pour conduire l'abscès à parfaite guérison, il faudra nécessairement enlever la partie inférieure de l'ongle, parce que souvent le pus sépare entiérement l'ongle de la troisieme phalange; on parera à cet effet, aussi mince qu'il sera possible, la partie inférieure de l'ongle; on exécutera avec la corniere du boutoir une rainure assez profonde pour séparer la face inférieure de l'ongle de ses parties latérales, & ce qui dirigera dans cette opération, sera une espece de ligne, qui naît de la réunion des couches latérales de l'ongle avec les couches inférieures; on pénetre tout autour de la base du pied jusqu'à la substance cannelée; on souleve la partie antérieure de la base de l'ongle, & on saisit avec les tricoises la corne pince en la renversant sur la partie postérieure; à mesure qu'on l'enleve, on a soin de détruire avec le bistouri les adhérences avec les parties latérales & postérieures du sabot; on traite ensuite la plaie comme celle du cheval dessolé, & on obtient au bout de trois semaines une parfaite régénération de la corne; il faudra pendant tout ce temps laisser l'animal en repos, tenir son écurie bien nette, & lui donner pour base de sa nourriture de la paille & du son mouillé.

Le cinquieme ordre de la premiere classe des maladies, selon M. Vitet, comprend toutes les maladies qui proviennent de la diminution du volume de certaines parties du corps, & cet ordre renferme plusieurs genres. Le premier genre est la diminution du ventre; on donne à cette diminution les noms de *fortraiture*, *de flanc retroussé*, *de flanc fortrait*, *d'étroit de boyau*. Dans ce genre de maladie l'espace compris entre les côtes & les os des îles diminue de volume, l'animal passe pour ne pas se nourrir, pour être sujet à devenir poussif, & pour résister peu à la fatigue, quoiqu'il soit cependant très-ardent; on distingue de deux especes de diminution de ventre, celle qui est naturelle, & celle qui est contre nature; la naturelle est un défaut de conformation qui préjudicie plus à la beauté qu'à la bonté; quant à la seconde, c'est plutôt le symptôme d'une maladie, qu'une maladie particuliere; on s'attachera donc plutôt à remédier à la maladie qui occasionne la diminution du ventre, qu'à en augmenter le volume par des alimens trop nutritifs & par des remedes âcres.

Le second genre du cinquieme ordre est la diminution du volume des muscles, particuliérement de ceux qui font mouvoir les jambes. M. Vitet rapporte deux especes différentes de diminution des muscles, celle des muscles de l'omoplate & de l'humérus avec rigidité, & celle des muscles de la cuisse ou de l'épaule avec foiblesse; la premiere se nomme *épaule seche*, *animal froid & pris dans les épaules*. Les chevaux exposés à des courses violentes & à supporter l'altération du froid & du chaud sont très-sujets à cette premiere espece de maladie; si elle provient d'une transpiration abondante tout-à-fait supprimée, il ne faut pour y remédier qu'appliquer sur la partie affectée de larges véficatoires, faits avec les mouches cantharides ou les scarabées; on laissera

laissera ces vésicatoires pendant trente-six heures; on pansera ensuite l'ulcere superficiel avec de l'onguent de laurier, ou avec un mélange de miel, de verdet & de camphre, on les réitérera au bout de quatre jours, si les premiers n'ont produit aucun effet.

Quand les vésicatoires ne réussissent pas, on tentera 1°. un cautere avec l'ellebore sur la partie antérieure de l'épaule; 2°. les fréquentes onctions avec l'huile de laurier, l'eau de vie & le savon, l'eau de vie saturée de gomme ammoniac ou de galbanum, & l'eau de vie camphrée; 3°. les cataplasmes aromatiques & spiritueux, composés de feuilles d'absynthe & de sauge macérées dans du vin; 4°. les douches avec les eaux minérales; 5°. les frictions seches avec un bouchon de paille; 6°. le foin fertile en plantes nutritives & aromatiques; 7°. la boisson des eaux minérales; 8°. un exercice modéré & reglé; 9°. une écurie salubre & d'une chaleur tempérée.

Les différentes affections du cerveau, de la moëlle épiniere & des nerfs, sont les causes primitives de la seconde espece de diminution, qui est toujours accompagnée de foiblesse; l'indication à remplir dans ce cas pour remédier à la foiblesse, est de rétablir la sensibilité & la contraction du muscle; 1°. on appliquera pour y parvenir de larges vésicatoires composés de mouches cantharides & d'huile de laurier; on les répétera tous les jours jusqu'à ce qu'on ait établi un ulcere, & on pansera cet ulcere avec un onguent composé de miel & de gomme ammoniac, jusqu'à parfaite cicatrice. 2°. On donnera au malade pour nourriture du foin abondant en plantes aromatiques, & pour boisson de l'infusion de racine de gentiane. 3°. On lui fera avaler en bol de la poudre de fourmis, incorporée avec l'extrait de genievre. 4°. On lui administrera des

lavemens composés de l'infusion de fleurs de camomille romaine. 5°. Après la cicatrice de l'ulcere occasionnée par les véficatoires, on frottera d'une main vigoureuse les muscles affectés, avec un bouchon de paille, ou une éponge imbue d'eau de vie camphrée. 6°. On fera des frictions seches. 7°. On donnera à l'animal des douches minérales, en même-temps qu'il les prendra en boisson. 8°. On parfumera avec l'encens l'endroit malade. 9°. On brûlera sur l'endroit affecté des étoupes jusqu'à exciter une légere inflammation. 10°. On évitera la purgation, à moins qu'elle ne soit absolument légere, & dans ce cas on ne purgera qu'avec l'aloës, à la dose d'une once pour un bœuf, & d'une once & demie pour un cheval.

Le troisieme genre de l'ordre cinquieme, est la diminution du volume du pied. M. Vitet en distingue de quatre especes; la premiere est le resserrement naturel du sabot, ou l'encastelure naturelle; le sabot se trouve dans ce cas resserré naturellement à la couronne, aux quartiers, & sur-tout aux talons; ce défaut, dit M. Vitet, ne fait point boiter le cheval, mais il le rend incapable de supporter une longue marche, particulierement dans les chemins escarpés; si on ferre mal un cheval ainsi affecté, il boitera un peu de temps, & son sabot se trouvera plus resserré à la couronne, qu'aux quartiers & aux talons; une pareille conformation demande donc beaucoup de précaution de la part du maréchal.

La seconde espece est le resserrement accidentel aux talons, autrement l'encastelure accidentelle; un pied mal paré, mal ferré ou attaqué d'une maladie particuliere, est exposé à devenir encastelé; un cheval attaqué de cette maladie marche difficilement, & boite dès qu'il a fait une longue course; pour remédier à cette espece d'encastelure, il suffit de

ne point parer le pied, d'ajuster un fer léger proportionné à sa grosseur, à éponges courtes & minces, d'attacher le fer avec quatre cloux en pince sans le faire chauffer, & ne point laisser marcher l'animal que la sole & la muraille ne soient ramollies, & les arcboutans de la muraille des talons réparés, on lubrefiera souvent le pied avec du miel.

La troisieme espece de resserrement est ce qu'on appelle *quartiers serrés ;* c'est un retrécissement du pied à l'endroit des quartiers ; pour parer à cet accident il faut lubrefier la corne, tenir le pied gras, ne le pas parer, abattre du talon & ferrer court, de sorte que les talons ne portent pas sur le fer. Ces différentes especes de maladies ne sont propres qu'aux chevaux.

La quatrieme & derniere est le retrécissement du pied avec sécheresse ; la corne qui enveloppe les deux dernieres phalanges du pied du bœuf, & celle qui entoure l'os du pied du cheval, se desséchent quelquefois, se retrécissent, compriment la substance cannelée comprise entre la corne & l'os, & font par conséquent boiter l'animal ; aussitôt qu'on s'apperçoit que le volume du pied commence à diminuer, il faudra l'envelopper d'un cataplasme fait avec la mie de pain & le lait ; on le changera toutes les douze heures, jusqu'à ce que la corne reprenne son ancienne humidité ; pendant tout ce temps il faudra mettre sous les pieds du cheval de la terre argilleuse bien battue, & arrosée deux ou trois fois par jour, ne point parer le pied, le laisser sans fer & lui lubrefier tous les jours la corne avec du miel, après l'usage du cataplasme de mie de pain ; on lui donnera pour boisson de l'eau blanche, & pour alimens du son mouillé & des plantes fraîches, si c'est la saison.

Le quatrieme genre de maladies de cet ordre est

le desséchement des mammelles, autrement *mal sec*, les mammelles tuméfiées par le lait diminuent peu à peu de volume, à mesure que les jeunes animaux tettent, ou qu'on en exprime cette liqueur; elles donnent moins de lait, & se retirent enfin. Les causes qui peuvent occasionner ce desséchement sont les grands froids, les chaleurs excessives, l'irritation d'un corps quelconque, les contusions, les blessures, les mauvaises qualités du lait, le fréquent usage de certaines plantes, les inflammations, les abscès & les ulceres; un desséchement survenu à la suite d'un dépôt de lait, d'un abscès & d'un ulcere, est toujours incurable; celui qui est occasionné par le froid & les mauvaises qualités du lait, est toujours une suite de l'obstruction des grands conduits lactiferes; on sondera pour lors le conduit de chaque mammellon avec un fil d'argent, ou une broche de bas; on attirera le lait par des frictions légeres sur les mammelles, par les parfums avec des baies de genievre & l'encens, & par des cataplasmes faits de pulpe de racine de guimauve, & celle d'oignon; on enduira la sonde de bonne huile d'olive avant que de la faire pénétrer dans le réservoir par le conduit du mammellon, mais il faut l'introduire adroitement; des onctions faites sur les mammelles avec du miel & du camphre, ou avec du beurre rance & de l'essence de térébenthine, ou avec de l'axonge & de l'huile de noix muscade, par expression, produisent souvent d'excellens effets; quand les mammelles se trouvent desséchées par les grandes chaleurs, on appliquera dessus des émolliens, on donnera à l'animal des lavemens mucilagineux & humides.

Le sixieme ordre de la premiere classe de maladies, dont il a été uniquement question jusqu'à présent, renferme toutes les excroissances ou tubérosités, il y en a de plusieurs genres, le premier

est uniquement destiné aux excroissances molles, & il admet différentes especes.

La premiere de ces especes est cette excroissance membraneuse qui vient vers le grand angle de l'œil, c'est l'onglée ou l'onglet, il est occasionné par un prolongement membraneux de la membrane clignotante qui s'étend depuis le grand angle de l'œil jusques sur la face antérieure de la cornée transparente; ce prolongement gêne le mouvement du globe de l'œil, l'irrite, l'enflamme, produit un larmoyement considérable, & s'oppose plus ou moins au passage des rayons lumineux en raison de son étendue sur la cornée transparente; le bœuf & le mouton y sont fort sujets; l'inflammation du globe de l'œil est dans ce cas l'accident le plus fâcheux; pour y apporter remede on commencera d'abord par assujettir la tête de l'animal, on lui écartera les paupieres, & pendant ce temps le maréchal introduira sous la tumeur, dit M. Vitet, que je cite toujours ici, un sol marqué, il percera pour lors l'excroissance avec une aiguille armée d'un fil, qu'il tirera à soi, & coupera avec des ciseaux ou un bistouri toute la partie excédente au-delà du cartilage triangulaire; aussitôt après l'opération, on appliquera sur l'œil opéré des compresses trempées dans de l'eau de vie ou de l'eau fraîche, & maintenues par un bandage; & au bout de vingt quatre heures on les ôtera.

La seconde espece d'excroissance est celle qui vient sur la cornée transparente, on la nomme *dragon* ou *tache*; cette excroissance est blanche, elle couvre la plus grande portion de la cornée transparente; à la bien examiner, on remarquera que ce n'est qu'une super-addition de lames membraneuses & opaques sur la cornée transparente; cette tache ne produit d'autres inconvéniens que celui d'empêcher de voir clairement, mais quand elle

s'étend une fois sur toute la surface de la cornée ; l'animal ne peut distinguer aucun objet.

Quoiqu'on regarde cette tache comme incurable, on pourra tenter, dit M. Vitet, l'application du vitriol blanc, ou du vitriol bleu, incorporé avec du miel, & même la section des lames opaques avec un instrument tranchant, mais il faut beaucoup d'adresse de la part de l'opérateur.

La troisieme espece d'excroissance est la vasculeuse sur la cornée opaque, on lui donne le nom de *pterygion*. Cette excroissance adhere fortement à la conjonctive, elle s'étend même quelquefois jusqu'à la prunelle & même au-delà : sa couleur & sa structure en font la distinction ; la tache est blanche, le pterygion est rougeâtre ; celle-là est superficielle, celui-ci épais ; la tache n'admet dans sa composition aucun vaisseau sensible, le pterygion est pourvu de vaisseaux sanguins, qu'on apperçoit sans aucun secours de microscope, il y a encore plusieurs autres différences qu'on peut lire dans l'ouvrage analysé de M. Vitet ; nous les passons pour en venir plutôt à la cure.

Dès l'apparition de l'excroissance vasculeuse, on introduira entre la membrane clignotante & la conjonctive un peu de vitriol ou de verdet, incorporé avec suffisante quantité de miel ; on lavera chaque fois l'œil avec de l'eau fraîche, pour éviter l'inflammation ; quand cette opération ne réussit pas, pendant qu'un domestique tiendra les paupieres de l'animal écartées l'une de l'autre, on passera une aiguille courbe enfilée de soie ou d'un fil ordinaire, sous les vaisseaux qui forment l'excroissance ; on tirera doucement les deux extrémités du fil, afin d'élever un peu l'excroissance dans son milieu, & de la pouvoir ensuite séparer de la conjonctive avec une lancette, sans intéresser la cornée opaque. L'extirpation finie, on pansera l'œil les premiers jours avec de l'eau

fraîche dans laquelle on aura tenu en solution quelques grains de sel de saturne ; & s'il survient inflammation au globe de l'œil, on saignera l'animal à la jugulaire ; on lui donnera des boissons blanches & nitreuses, & des lavemens rafraîchissans.

La quatrieme excroissance est celle qui vient dans la cavité de l'oreille externe, elle est connue plus particulierement sous le nom de *grosseur dans l'oreille ;* mais il faut bien la distinguer de cette espece d'abscès qui remplit en grande partie la cavité de l'oreille externe, & qui se traite de la même façon que tout autre abscès; quand on s'apperçoit de l'excroissance dont il s'agit, il faut la saisir avec des petites tenettes, aussi près de la base qu'il est possible, & l'arracher doucement après avoir fait faire à l'instrument deux ou trois demi-tours; on remplit ensuite la cavité externe de l'oreille de charpie ou d'étoupe cordée, qu'on change au bout de six heures, en y substituant des bourdonnets trempés dans l'eau de vie.

On donne à la cinquieme excroissance qui vient dans les fosses nasales, le nom de *polype* ou *souris ;* c'est une éminence saillante, d'une structure fongueuse ou charnue, & pour l'ordinaire d'une figure pyriforme; le cheval est de tous les animaux celui qui est le plus sujet à cette espece d'excroissance. Le meilleur expédient pour y apporter remede, est la ligature; à l'aide d'un porte-anse ou serre-nœud, & du conducteur de l'anse; on fait la ligature du polype près de sa base; il ne faut que quelques jours pour que le polype tombe, il ne paroît point d'hémorrhagie, & rarement il s'établit une suppuration.

La sixieme espece d'excroissance vient au palais, elle se nomme *four, lampas ;* il faut la couper totalement & exactement avec un bistouri; la sec-

tion faite, on lavera toutes les quatre heures la plaie avec un mélange d'eau de vie & de vinaigre.

La barbe ou barbillon eſt la ſeptieme eſpece d'excroiſſance, les bœufs y ſont fort ſujets; cette excroiſſance, ou plutôt ces petites excroiſſances, car il y en a pluſieurs, ſe forment entre les glandes ſublinguales & la langue, elles ont le bord tranchant; on fixe d'abord la tête de l'animal, on maintient la bouche ouverte avec un pas-d'âne; on lui tire la langue, & on coupe de chaque côté avec de bons ciſeaux tous les barbillons, on lave enſuite les plaies avec du vinaigre; on obſervera pour le bœuf de ne toucher qu'à ceux qui excedent le bord alvéolaire.

Les levres ont encore leur excroiſſance, ce ſont des petits boutons blancs, peu ſenſibles, on les nomme ciron, c'eſt la huitieme eſpece, ſelon M. Vitet; pour remédier à cet accident, on coupera chaque ciron avec des pincettes tranchantes, on lavera enſuite la bouche de l'animal avec du miel & du vin; deux heures après on lui donnera du ſon mouillé, après quoi, dès le lendemain, on remettra l'animal à ſa nourriture ordinaire. Quand l'excroiſſance paroît ſur la partie ſupérieure du col, on lui donne le nom de *dureté au chignon*, *de cors provenant de la foulure du joug*, *de durillon*, *de callosité*. M. Vitet l'indique pour la neuvieme eſpece; il faut, ſuivant cet auteur célebre, en faire l'extirpation; on ſe ſert à cet effet du biſtouri, mais avant que d'emporter avec cet inſtrument les lames les plus extérieures de cette excroiſſance, il faut appliquer pardeſſus, pendant deux ou trois jours, le cataplaſme de mie de pain avec le lait, après quoi on enleve ſeulement avec le biſtouri les couches les plus ſuperficielles de la tumeur, juſqu'à ce qu'étant parvenu au vif, on puiſſe appliquer légérement le feu, & on oindra tous les jours l'eſcarre

avec du miel ; on en agira de même pour les excroissances qui viennent sur les parties latérales des côtes, ou sur l'extrémité supérieure des os des îles, &c.

La dixieme espece d'excroissance est ce qu'on nomme *verrue*, quand elle est petite, & *poireau*, quand elle est élevée ; ces especes d'excroissances viennent ordinairement sur les paupieres, les mammelles, le scrotum, le fourreau & la vulve ; quand on en peut faire la ligature, c'est le vrai moyen pour les détruire ; on prend à cet effet de la soie bien torse, on en lie fortement la base de la tumeur ; quelques jours après la verrue se détache pour ne plus reparoître.

L'onzieme espece d'excroissance est la charnue, on la nomme *grappe*, *fic*, *crapaud*, *cerise* ; ces sortes d'excroissances sont plus sensibles, plus molles que les verrues, & d'une couleur ordinairement rouge ; on dit que l'animal est attaqué de *grappes*, lorsque l'excroissance représente une multitude de grains charnus & rougeâtres ; de *fic* ou de *crapaud*, quand la fourchette ou la sole charnue du cheval s'en trouve affectée, & de *cerise*, si elle arrive à la sole charnue du cheval, & surmonte la sole de la corne ; on enleve les grappes avec l'instrument tranchant, & on panse la plaie avec l'onguent égyptiac ; quant au fic, il faut d'abord commencer par dessoler, on détruit ensuite avec l'instrument tranchant les excroissances charnues, après quoi on panse avec des plumaceaux imbus d'une couche d'huile essentielle de térébenthine, on comprime légerement ces plumaceaux ; on emploie pour cet effet d'autres plumaceaux d'étoupes peignées & un bon bandage ; quand il y a dans la plaie disposition à l'inflammation, on aura recours au digestif animé d'une certaine quantité d'eau de vie ; si l'os du pied se trouve affecté, il faut avoir recours au cautere actuel, & cela réussira d'autant mieux, qu'on appli-

quera ſur l'endroit cautériſé des plumaceaux imbus d'eſprit de vin, & qu'on continuera l'uſage de l'eau de vie & de la teinture de térébenthine juſqu'à parfaite cicatrice.

Pendant le traitement de cette maladie, on preſcrira à l'animal une diette adouciſſante, des lavemens mucilagineux & tempérans, pour nourriture de la paille & du ſon, & pour boiſſon de l'eau blanchie; on ſaignera à la jugulaire, ſi on remarque de l'inflammation dans la partie affectée, & ſi ces excroiſſances dépendent d'un vice interne, il faudra recourir aux remedes intérieurs.

La douzieme excroiſſance eſt celle qui vient ſur le teſticule, elle ſe nomme *ſarcocelle;* le traitement de cette maladie eſt l'extirpation du teſticule affecté; on mettra à cet effet les entraves à l'animal, on le fera tomber doucement par terre, en l'obligeant de marcher; on liera enſuite une des jambes de derriere avec une plate-longe, qu'on paſſera par deſſus le col; on maintiendra les trois autres jambes enſemble, à l'aide des entraves; l'animal ainſi aſſujetti, on ſaiſira de la main gauche un teſticule & ſes enveloppes, on fera de l'autre main avec un raſoir ou un biſtouri, une longue inciſion, depuis le cordon ſpermatique juſqu'au corps du teſticule ſans l'intéreſſer; on dégage le teſticule de ſes enveloppes, on appliquera ſur les parties latérales du cordon, deux billots creux & remplis d'alun calcinés; on coupe enſuite le cordon ſpermatique, cinq à ſix lignes au-deſſous de la ligature; on lave la plaie avec de l'eau fraîche aiguiſée de vinaigre; on réitérera cette lotion pluſieurs fois dans le jour; trente-ſix heures après l'opération, on détachera les billots, & on fera promener l'animal à pas lents.

La treizieme eſpece d'excroiſſance eſt celle des arcboutans de la ſole: on y remédie en les parant.

On donne le nom d'exoſtoſe aux élévations des os, cette maladie conſtitue le ſecond genre de l'ordre des maladies, dont il s'agit actuellement, il n'y a aucun os exempt de cette maladie, ceux de la jambe en ſont cependant ſpécialement affectés chez les vieux animaux; M. Vitet en diſtingue de deux ſortes, les benignes & les malignes; la benigne forme ſur la ſurface externe de l'os une éminence dure & inſenſible, & n'occupe qu'une petite portion de l'os; l'éparvin, le ſuros & les ſurdents ſont trois différentes ſous-eſpeces d'exoſtoſe benigne: l'éparvin eſt le gonflement de la partie ſupérieure & interne de l'os du canon; il eſt fort inutile d'en entreprendre la cure: d'un mal ſupportable on en feroit une maladie qui mettroit bientôt le cheval hors de ſervice.

Le ſuros eſt une éminence dure, inſenſible, oſſeuſe, qui affecte l'os du paturon, & plus particulierement l'os du canon. Le ſuros n'eſt dangereux que lorſqu'il touche un tendon, & qu'il gêne ſon mouvement; ſi l'animal ſe trouve par-là dans l'impuiſſance de marcher, on pratique pour lors aux tégumens une ſection correſpondante à la grandeur de l'exoſtoſe, à la difficulté d'introduire l'inſtrument, & à la diſtance de la tumeur; le tendon une fois dégagé, on emporte l'exoſtoſe avec une bonne gouge, qu'on met en action par un maillet; on panſe enſuite la plaie avec de la teinture de térébenthine; dès que le perioſte couvrira la portion d'os intéreſſée, on traitera le reſte comme une plaie ſimple. Quant aux exoſtoſes qui ne gênent pas le mouvement, il ne faut pas y toucher.

Les ſurdents ne ſont pas, à proprement parler, des exoſtoſes, ce ſont des dents mâchelieres, ou des portions de dents mâchelieres qui ſurpaſſent en grandeur les dents mâchelieres voiſines; le remede le plus certain & le plus prompt eſt de limer la

partie excédente de la dent, ou de faire ronger le carreau, qui eſt une groſſe lime quarrée qu'on met dans la bouche de l'animal entre les dents mâchelieres.

La partie ſupérieure & externe de la couronne eſt auſſi expoſée à une élévation oſſeuſe, & cette élévation eſt plus ou moins conſidérable, on la nomme forme; mais comme elle fait rarement boiter le cheval, on ne tente aucun remede.

Il arrive encore quelquefois que la face intérieure de l'os du pied devenant convexe de concave qu'elle étoit, forme une élévation qui pouſſe la ſole en dehors, & lui fait prendre une figure convexe; on nomme cette élévation *oignon*. Quand dans une pareille tumeur il ne ſe trouve ni carie ni abſcès, il ne faut ſimplement qu'entaller le fer; mais s'il y a carie, on deſſolera l'animal, & on procédera pour lors au traitement de la carie.

La ſeconde eſpece d'exoſtoſe eſt la compliquée, elle ſe nomme exoſtoſe maligne, exoſtoſe avec carie, exoſtoſe avec douleur, exoſtoſe avec inflammation; quand après un coup au jarret du cheval, on apperçoit un gonflement, quelque léger qu'il puiſſe être, il ſuffit d'appliquer ſur le champ autour de l'articulation des étoupes imbibées d'eau de vie, on les humectera auſſitôt qu'elles commenceront à ſe deſſécher, ou bien on y mettra un cataplaſme compoſé de fleurs de roſes, de ſon & de vin; ſi on appréhende l'inflammation, on y obviera par le moyen d'étoupes humectées de parties égales de vinaigre & d'eau de vie; rien n'eſt plus propre à faire évanouir une exoſtoſe commençante, mais ſi elle eſt une fois formée, rien n'eſt capable de la détruire, l'animal reſte néceſſairement boiteux tout le temps de ſa vie: l'exoſtoſe avec carie, a encore des ſuites plus funeſtes; les os qui y ſont les plus expoſés ſont les apophyſes épineuſes des vertebres, les tu-

bérosités de l'os ischion, les éminences de l'os *sacrum* & l'os du pied; dans cette espece d'exostose la carie augmente à proportion de l'accroissement, jusqu'à ce que l'os entierement carié tombe en esquilles; on ne peut donc assez se tenir en garde contre l'exostose, lorsqu'un os spongieux commence à se carier; il ne reste pour tout secours dans les exostoses avec carie, que le feu, & quand il ne réussit pas, il n'y a point d'autre parti à prendre que d'égorger l'animal.

Le troisieme genre d'excroissance est l'élévation osseuse de l'articulation avec l'immobilité des parties articulées, elle se nomme *anchilose*. Les causes de cette maladie sont les coups, les compressions violentes, les caries qui affectent les extrémités des os compris dans les ligamens capsulaires, l'épanchement du suc osseux, la dépravation de la sinovie; si c'est la carie qui donne lieu à l'épanchement du suc osseux, il n'y a aucun remede. Mais si l'anchilose dépend du relâchement des parties qui entrent dans la structure de l'articulation, on la parfumera avec parties égales d'encens & de cinabre; on y fera des frictions seches; on tâchera de mouvoir l'articulation, & on la fermentera souvent avec des infusions de feuilles d'absynthe, de rhue, de ciguë & de tabac, dans du vieux vin; on tentera les douches d'eaux minérales, de même que les linimens composés de savon, de gomme ammoniac & d'huile de laurier; on y appliquera les cataplasmes faits avec la suie de cheminée, le vin & la pulpe de coloquinte, ou avec la fiente de mouton & les mouches cantharides.

Quand il y a rigidité dans les ligamens capsulaires, & ténuité dans l'humeur sinoviale, on aura recours aux bains, dit M. Viret, aux vapeurs d'eau chaude, aux fermentations relâchantes, & aux onctions légeres avec la pulpe de racine de patience,

& quand l'article paroîtra un peu ramolli, on tâchera de lui faire exécuter un léger mouvement en faisant marcher l'animal : on fera prendre en même temps à l'animal pour remedes internes quelques-uns de ceux-ci, tels que du savon, des eaux minérales, des racines de persil, des sels neutres, de la racine d'aunée & de gentiane, des feuilles de rhue, de la gomme ammoniac, du vin saturé d'alcali fixe, &c.

Le quatrieme genre d'excroissance est celle qui provient de la situation défectueuse des os articulés, il y en a de trois especes : la premiere se nomme des saillans, autrement gibbosité; mais il n'y a aucun remede à cette espece de maladie, de même qu'à l'ensollure.

La seconde espece est la *jambe courbe*, autrement la *jambe arquée*; les causes ordinaires de cet accident sont un effort violent, une chûte, la rigidité des tendons fléchisseurs, ou des ligamens articulaires, & la tension de la membrane aponévrotique; quand la jambe est arquée par la chûte & par les efforts, il faut se servir des spiritueux & des aromatiques; mais si cela provient de la rigidité des tendons & des ligamens, on emploiera les relâchans; quant à la jambe arquée par la tension aponévrotique, il vaut mieux *dénuder*, suivant M. Vitet, la seule membrane aponévrotique du bras sans intéresser aucun muscle, que de faire usage d'autre méthode.

La troisieme espece est l'articulation du canon avec le paturon saillante en dedans, cette espece se nomme *jambe bouletée*, *animal huché sur son derriere;* quand ce mal est ancien, il n'y a pas grande espérance d'y apporter remede, mais s'il est récent, au moyen des cataplasmes composés de feuilles de sauge & de vin, ou d'un mélange de vinaigre & d'eau de vie administré sous forme de



fomentation, on peut obtenir une guérison momentanée.

M. Vitet donne au septieme ordre, qui fait partie de la premiere classe, le nom de déplacement; les parties organiques sont placées de maniere qu'elles ne peuvent changer de situation sans déranger les fonctions de l'animal; c'est donc ce dérangement qu'on appelle déplacement; M. Vitet en reconnoit plusieurs genres; le premier est le déplacement de l'œil, mais ce déplacement se fait de trois façons différentes, c'est ce qui donne lieu à une nouvelle division de ce genre en trois especes.

La premiere espece est l'accroissement de l'humeur acqueuse ou vitrée dans le globe de l'œil, elle est connue particulierement sous le nom d'*hydropisie de l'œil*. Il n'est pas douteux que l'abondance de l'humeur aqueuse ou de l'humeur vitrée, ou de l'une & de l'autre tout à la fois, ne fasse jaillir le globe de l'œil hors de l'orbite, spécialement la cornée transparente; le mouvement du globe devient pour lors difficile & douloureux, & les paupieres ont peine à le couvrir; pour remédier à un pareil accident, on aura recours aux baies de genievre macérées dans du vin, ou à du vin blanc saturé de cendres de genêt, aux terres absorbantes desséchées, pulvérisées & appliquées sur l'œil, à un vésicatoire mis au-dessous des paupieres, à un cautere fait avec la racine d'ellebore au fanon, ou au poitrail, & en cas que ces différens remedes ne réussissent pas, on fera à la cornée transparente, avec une aiguille, une ouverture presqu'imperceptible, qui donnera passage à l'humeur surabondante; deux ou trois jours après la cicatrice se forme, & l'œil jouit de sa grandeur naturelle.

La seconde espece de déplacement de l'œil provient de l'accroissement des parties voisines; l'exostose des parois osseules de l'orbite, l'inflammation

du tissu cellulaire situé dans le fond de l'orbite, la tuméfaction de la glande lacrymale, peuvent donner lieu à ce déplacement; il n'y a pas grand remede à prescrire dans un pareil cas, qui est cependant rare; néanmoins quand aucun symptôme n'annonce l'inflammation, les résolutifs sont les mieux indiqués.

La troisieme & derniere espece est le déplacement paralytique du globe de l'œil; dans ce cas le muscle conique & les muscles droits du globe de l'œil ne jouissent plus de la contraction, & les muscles se trouvent fortement contractés; le globe de l'œil doit faire saillie en dehors & jouir d'un mouvement peu sensible; les remedes propres à réveiller le ton des muscles droits & du muscle conique, sont la racine de gentiane, le camphre pris tous les jours intérieurement, les parfums faits avec le succin & le benjoin, ou avec le tabac, les cataplasmes aromatiques composés de feuilles de sauge broyées avec le suc exprimé de feuilles de rhue, les lavemens avec l'infusion des fleurs de cammomille romaine, &c.

Le second genre de déplacement est celui des paupieres; celles-ci sont quelquefois, ou trop allongées, ou trop retirées, ou déjettées en dehors, ou renversées intérieurement; M. Vitet admet deux différentes especes de ce déplacement; la premiere, selon lui, est le relâchement des paupieres, c'est-à-dire, la *chûte des paupieres*, la *relaxation des paupieres*; la paupiere supérieure ne peut être relâchée qu'elle ne couvre souvent la plus grande partie de la cornée transparente, & que par conséquent elle ne diminue, ou n'empêche la vision; si le relâchement de la paupiere supérieure reconnoît pour cause la foiblesse du muscle releveur de la paupiere, il faudra y appliquer les résolutifs les plus forts, tels que les feuilles de tabac ou de rhue, & l'alcali volatil incorporés avec suffisante quantité de

suc

ſuc de chélidoine, on en fera un cataplaſme qu'on réitérera pluſieurs fois par jour; & en cas que cela ne réuſſiſſe pas, on mettra ſur toute l'étendue de la paupiere un onguent véſicatoire, qu'on y laiſſera pendant vingt-quatre ou trente-ſix heures; on panſera enſuite l'ulcere avec une ſolution de gomme ammoniac dans du vin, & ſi cela ne ſuffit pas encore, on ſe décidera à couper toute la portion de la paupiere qui couvre la pupille, on appliquera enſuite ſur la plaie une compreſſe trempée dans du vin ou de l'eau de vie ſaturée de miel.

La ſeconde eſpece de déplacement des paupieres eſt l'élévation de la paupiere ſupérieure; comme l'inflammation des parties voiſines & la tenſion des fibres muſculaires, ſont les ſymptômes qu'il faut combattre dans ces cas; il faut appliquer ſur la paupiere & le front un cataplaſme compoſé de mie de pain, & de quantité ſuffiſante de lait; on changera ce cataplaſme toutes les ſix heures, & on l'arroſera de temps en temps avec du lait, & quand on ſe trouve obligé d'en venir à la ſection tranſverſale du muſcle releveur, on fera précéder la ſaignée à la veine jugulaire, l'uſage des ſangſues aux larmiers, les lavemens adouciſſans, les boiſſons tempérantes & les vapeurs d'eau chaude.

M. Vitet donne pour la troiſieme eſpece de ce genre de maladies, le renverſement externe du bord des paupieres, autrement *l'éraillement;* quand cet éraillement dépend d'une inflammation, les remedes qui paroiſſent les mieux indiqués ſont le cataplaſme de mie de pain avec le lait & le ſafran, les compreſſes trempées dans la ſolution de ſel de ſaturne, & l'infuſion de fleurs de roſes, animée d'une petite quantité d'eau de vie; mais ſi on apperçoit ſur la face externe des paupieres une tumeur, on l'extirpera avec les ciſeaux.

Le renverſement interne du bord des paupieres,

eſt la quatrieme eſpece, ſuivant M. Vitet; quand il y a dans cet accident renverſement avec tenſion, on aura recours au mucilage de racines de guimauve, au lait, au cataplaſme de mie de pain avec le lait, ou avec les feuilles & les fleurs de mauve, aux fomentations adouciſſantes, & aux vapeurs aqueuſes.

Une cinquieme eſpece de déplacement, eſt le relâchement de la membrane clignotante; on ne ſe décidera point d'abord pour la ſection de cette membrane; on fera précéder auparavant l'uſage des aromatiques, tels que les cataplaſmes de feuilles de rhue ou d'abſynthe, les parfums aromatiques, les lotions avec l'infuſion de feuilles de ſauge, dans laquelle on aura diſſout du vitriol blanc; on pourra même appliquer les véſicatoires près du grand angle de l'œil, & quand tout cela ſera devenu inutile, on en viendra ſeulement à l'opération; après avoir aſſujetti les paupieres, on introduira entre l'œil & la membrane une piece de monnoie, on ſoulevera la membrane; on coupera avec un biſtouri ou des ciſeaux toute la portion qui excede le bord interne de la cornée tranſparente; on emportera conſéquemment la plus grande partie du cartilage qui entre dans la compoſition de cette membrane; on appliquera enſuite des compreſſes trempées dans de l'eau fraîche aiguiſée d'eau de vie, qu'on aura ſoin de renouveller ou d'humecter toutes les deux ou trois heures; au bout de vingt-quatre heures il n'y aura plus rien à craindre de l'inflammation.

Le troiſieme genre de maladies du ſeptieme ordre eſt le déplacement du voile du palais; il ne faut pas qu'il gêne les bords du larynx, ni la partie ſupérieure de la langue, quand cela arrive, ou il y a relâchement dans les muſcles du voile, ou inflammation; on donne au relâchement du voile

du palais le nom de *chûte du voile du palais.* Pour lui rendre toute sa force contractile, on frottera plusieurs fois dans le jour la partie du palais avec de l'ail & de l'eau de vie saturée de sel commun; on mettra au cheval & au bœuf un billot garni de linges trempés dans une forte infusion de feuilles d'absynthe & de sauge, ou le mastigadour avec un nouet rempli d'*assa fœtida*, & on fera prendre à l'animal malade deux ou trois breuvages par jour, composés de plantes aromatiques macérées dans du bon vin.

Le quatrieme genre de déplacement est celui de la langue; cette partie destinée à être renfermée dans la bouche pour faciliter la mastication & la déglutition, ne peut être déplacée sans nuire à ces deux fonctions, mais on distingue plusieurs especes de déplacemens de la langue; la premiere espece est son renversement, l'animal qui en est atteint est dans l'impossibilité de rien avaler, & il périt faute d'alimens, si on ne calme promptement la violente contraction des muscles de la langue; on réitérera pour cet effet, aux veines de la cuisse & du bas-ventre, la saignée dans l'espace de vingt-quatre heures; on injectera plusieurs fois dans la bouche du lait chaud, & on fera parvenir sur la langue une grande quantité de vapeurs aqueuses; on lui donnera au commencement de la maladie des lavemens purgatifs, & ensuite des lavemens seulement nourrissans, dans lesquels on fera entrer du lait & une forte décoction d'orge; on lui fera prendre des bains de huit ou dix heures, en cas que la saison le permette, & on enveloppera la tête d'un linge trempé dans du lait; si tout cela ne réussit pas, on changera de batterie, on emploiera les vapeurs de vinaigre & d'eau de vie, & on lavera la langue avec l'infusion de feuilles de rhue dans du vin; on appliquera aussi les vésicatoires entre les deux an-

gles de la mâchoire postérieure, & on administrera des lavemens faits avec les plantes aromatiques & le vin.

La seconde espece de déplacement de la langue est sa sortie involontaire, ce défaut est assez fréquent chez le cheval; quand cette sortie involontaire dépend d'une grandeur excessive qui vient de naissance, il n'y a d'autre remede que de couper la partie excédente, mais si cela provient d'un relâchement des muscles de la langue, on frottera deux fois par jour la base de la langue avec du vin saturé de racines de pyrethre & de sel marin; quand c'est mauvaise habitude de la part de l'animal, on aura soin d'appliquer sur la partie de la langue qui sort, quelque substance âcre, ou d'en approcher un fer chaud, ou un instrument armé de petites pointes aiguës; quand nonobstant cela l'animal continue à se mordre la langue en mâchant, on coupera avec un bistouri ou un rasoir la portion qui excede les dents; on lavera à l'instant la plaie avec du vin saturé de miel, & on ne donnera à l'animal pour nourriture, pendant deux ou trois jours, que du lait, du son mouillé, & de l'eau chargée d'une grande quantité de farine de froment.

La troisieme & derniere espece de déplacement de la langue est la tuméfaction, ce qui provient pour l'ordinaire d'inflammation, d'abondance des humeurs séreuses, d'administration imprudente de mercure, & d'un usage trop long & trop réitéré de médicamens salivaires; quand c'est l'inflammation qui y donne lieu, on réitérera quatre fois dans l'espace de vingt-quatre heures une saignée aux veines du ventre & des cuisses; on fera boire à l'animal de l'eau blanche saturée de crême de tartre ou de petit lait; on introduira dans la bouche des vapeurs de vinaigre, après y avoir fait digérer du camphre, & on lui donnera le premier jour des lavemens

purgatifs, après quoi des lavemens composés d'une décoction d'orge, dans laquelle on aura dissout plus ou moins de nitre.

Mais si la tuméfaction de la langue provient du relâchement de ses vaisseaux, & d'une accumulation de sérosités dans ces mêmes vaisseaux & le tissu cellulaire, on la traitera différemment; on réitérera les lavemens purgatifs, dans lesquels on aura fait entrer de l'aloës délayé dans une suffisante quantité d'infusion de feuilles de menthe: on lavera la bouche de l'animal malade avec du vin saturé de sel marin & de camphre; on appliquera des larges vésicatoires entre les deux angles de la mâchoire inférieure, un séton au fanon ou au bas du poitrail; on donnera avec la corne de l'eau saturée de sel commun, dans laquelle on aura délayé une grande quantité de farine d'avoine.

Si c'est l'administration imprudente du mercure qui a occasionné le gonflement de la langue, il faudra saigner l'animal aux veines de la cuisse ou du ventre; lui donner des lavemens purgatifs, composés d'une infusion de feuilles de séné, saturée de crême de tartre; sa boisson sera de l'eau blanche & nitreuse, & sa nourriture du son mouillé; on fera aussi baigner l'animal jusqu'au ventre, mais il faut que les chaleurs soient excessives, sans cela les bains deviendroient même nuisibles.

Lorsque le gonflement de la langue est occasionné par des médicamens âcres, on emploiera les mêmes remedes que ceux prescrits pour l'inflammation.

Le cinquieme genre du septieme ordre qui comprend les maladies provenant de déplacement, est destiné, selon M. Vitet, au déplacement des parties saillantes & extérieures du corps, ou pour mieux dire au relâchement de ces mêmes parties.

La premiere espece de ce genre est le relâchement des oreilles; ce qui est une difformité dans le che-

val ; ſi cette difformité ne dépend pas de l'affoibliſſement général des forces muſculaires, & ſi la maladie eſt locale, il ne faut faire aucun remede au bœuf, au mouton, à la chevre & au porc; mais comme il eſt toujours avantageux d'embellir un cheval, on n'en agira pas de même à ſon égard : on coupera pour lors environ un travers de doigt de la peau, au-deſſus de la tête, entre les deux oreilles; on rapprochera, à l'aide de pluſieurs points de ſuture, les deux levres de la plaie, que l'on panſera d'abord avec un digeſtif plus ou moins aiguiſé d'eau-de-vie, après quoi avec de ſimples plumaceaux d'étoupe cardée.

Quand la grandeur exceſſive des oreilles produit leur relâchement, les maréchaux ont trouvé le moyen d'y remédier : à l'aide d'un inſtrument nommé coupe-oreille, ils donnent à l'oreille une belle forme; mais il faut qu'ils aient attention, avant d'inciſer avec cet inſtrument le cartilage, de couper les tégumens, & de les retirer fortement en bas; la ſection faite, ils ramenent les tégumens ſur les bords du cartilage, & ils mettent ſur la plaie des compreſſes trempées dans du vin chaud; deux jours après, ils ſe contentent d'enduire les bords de l'oreille avec du cérat.

La ſeconde eſpece de ce cinquieme genre eſt le relâchement du fourreau; le cheval y eſt plus expoſé que le bœuf : la flaccidité & le prolongement de cette partie rendent le paſſage de l'urine difficile & lent; ſi ce prolongement vient de naiſſance, il eſt eſſentiel de couper une portion du fourreau; on ſe ſert, pour l'emporter, de ciſeaux : quand, avant l'opération, on voudra tenter des cataplaſmes, on les compoſera de feuilles de ſauge, d'abſynthe ou de rhue, ou de tabac, qu'on macérera avec du vinaigre ſaturé de ſel marin; pourvu cependant qu'il n'y ait point d'inflammation, ni de douleur aiguë :

on ſe ſervira pour les fomentations d'infuſion de feuilles d'abſynthe, ou de racine de gentiane, dans du vinaigre ſaturé de ſel ammoniac.

Le ſixieme genre de déplacement eſt, ſuivant M. Vitet, la chûte du fondement ; cette chûte ſe fait de deux manieres, ou par la foibleſſe des muſcles de l'anus (on l'appelle pour lors relâchement des muſcles de cette partie), ou par la violente contraction des muſcles expulſeurs de l'anus, ou de la tunique muſculeuſe de l'inteſtin rectum ; ce qui donne lieu à M. Vitet d'admettre dans ce genre deux eſpeces.

Le relâchement des muſcles de l'anus eſt un vice local ; les cauſes de ce vice ſont une chûte violente, un coup ſur l'os ſacrum, une collection d'humeur ſéreuſe dans le tiſſu cellulaire des parties voiſines de l'anus, une abondante évacuation de matieres ſéreuſes par cette partie, des matieres fécales trop liquides, une paralyſie des muſcles de l'anus : les remedes appropriés dans pareils cas ſont 1°. l'infuſion de fleurs de camomille romaine, aiguiſée de vinaigre ſaturé de ſel ammoniac, priſe en lavement ; 2°. la fumée de feuilles de tabac, introduite dans l'anus à l'aide d'une pipe ; 3°. des ſuppoſitoires faits avec les plantes aromatiques, ou avec la gomme ammoniac & le ſavon : au ſurplus, on nourrira l'animal avec du foin ſec, dans lequel ſe trouvent des plantes aromatiques, & la boiſſon ſera une eau dans laquelle on aura fait macérer de la limaille de fer avec les feuilles de ſauge.

La ſeconde eſpece de chûte du fondement eſt plus commune ; la dyſſenterie, la diarrhée & le téneſme y donnent ſouvent lieu : il faut employer dans ce cas des remedes tout-à-fait oppoſés à ceux qu'on a employé dans le cas précédent ; les boiſſons blanches & nitreuſes, le ſon mouillé & la paille, les fomentations avec le lait, le cataplaſme avec la mie de pain, la ſaignée à la jugulaire, & les bains de

riviere, si la saison le permet, sont ce qui convient le mieux.

Si c'est une dyssenterie, ou le ténesme, qui soit cause de la chûte du fondement, on y remédiera en faisant prendre à l'animal des remedes appropriés à la maladie; on aura seulement l'attention de réduire l'anus toutes les fois qu'il sort, c'est-à-dire, qu'on le poussera peu à peu dans sa cavité ordinaire avec les doigts frottés d'huile récente; on le maintiendra aussi-tôt après avec un bandage garni d'une petite pelote longue de six pouces, dans laquelle on aura renfermé précédemment des linges humectés de lait, ou de mucilage de racines de guimauve.

Il arrive quelquefois que dans la chûte du fondement il faut en venir à la saignée à la jugulaire, qu'on réitérera même plusieurs fois s'il est nécessaire, & on fomentera la partie déplacée avec des étoupes trempées dans une décoction de racines de guimauve, tenant en solution du sel de saturne: si la gangrene survient, il faudra faire l'amputation de la partie gangrénée.

Le troisieme genre de déplacement est celui de la matrice & du vagin; le déplacement de la matrice se fait par relâchement; mais comme ce cas est fort rare dans les animaux, nous ne nous y arrêterons pas ici: quant au déplacement du vagin, M. Vitet dit l'avoir observé deux fois dans une jument; & voici comment il faut s'y prendre pour y remédier.

Les levres de la vulve étant écartées, on pousse doucement avec les doigts la partie saillante du vagin dans sa place ordinaire; après cette réduction, on introduit une tente intérieurement remplie d'alun & de racine de gentiane pulvérisée; on la change toutes les vingt-quatre heures; & avant que d'y mettre une nouvelle tente, on y injecte du vin, où

on aura fait macérer de la limaille; si on craint d'enflammer les parois du vagin, on se sert de l'infusion de fleurs de rose, tenant en solution du sel de saturne: pendant tout le temps de ce traitement, on mettra la jument à l'usage du foin sec; on lui donnera en breuvage du vin, & pour boisson de l'eau plus ou moins saturée de sel marin.

Le huitieme genre est le déplacement de la vessie, ou pour mieux dire, son renversement: M. Vitet en distingue de deux especes: l'une est le renversement de son corps, & l'autre de son col; nous en allons exposer le traitement dans l'un & dans l'autre cas.

Quand c'est le col de la vessie qui est renversé, on remarque dans la grande cavité de la vulve, au-dessous de l'orifice externe du vagin, une éminence charnue, rouge & ridée, sortir de l'orifice externe du canal de l'urethre, & l'urine suinte entre le corps étranger & les parois de l'orifice de l'urethre; quand on s'apperçoit de cette maladie, si c'est une vache ou une jument, il faut repousser avec une sonde de trois lignes de diametre la portion de la vessie qui sort par l'urethre, & on met dans la vulve une éponge ou des étoupes imbibées d'une infusion de fleurs de rose dans du vinaigre, on les renouvelle toutes les six heures; les parfums & les injections aromatiques de la vessie conviennent aussi dans ce cas.

Quant au renversement du canal de la vessie, il est aussi très-facile de s'en appercevoir; à la place de l'orifice externe du canal de l'urethre, on remarque dans la jument ou la vache une éminence ridée, rouge, & présentant dans le milieu une ouverture, d'où sort l'urine; on commencera d'abord la cure par rétablir avec une sonde le col de la vessie dans sa situation naturelle; quand il y a inflammation, ou même seulement une forte tension,

on tiendra dans la vulve & le vagin des étoupes trempées dans du lait chaud; on changera souvent ces étoupes, & on donnera en lavement de la décoction de racines de guimauve, plus ou moins saturée de crême de tartre; sa boisson sera de l'eau blanche nitreuse, & sa nourriture du son mouillé : si le renversement est occasionné par relâchement, on trempera les étoupes dont on voudra remplir le vagin & la vulve, d'une forte infusion de sauge dans du vinaigre saturé de sel marin; on parfumera le col de la vessie avec la fumée de tabac, & on administrera des breuvages spiritueux & aromatiques.

Le neuvieme genre de l'ordre des maladies de déplacement est destiné, selon M. Vitet, au déplacement des parties contenues dans le bas-ventre; nous appellons, en termes d'art vétérinaire, ces déplacemens *hernies*, *hernies ventrales*; il y en a de deux especes : *déplacement des intestins hors de la cavité de l'abdomen*, & *déplacement des parties contenues dans l'abdomen*, *par cause méchanique*; cette derniere se nomme *hernie ventrale*.

Les hernies exigeroient un traité particulier pour pouvoir les expliquer comme il convient; mais comme ce Dictionnaire n'est déja que trop étendu, nous nous contenterons seulement ici de n'en donner que quelques notices, d'après M. Vitet.

On observe dans l'anatomie que le péritoine, qui tapisse toute la face interne des muscles abdominaux, donne des prolongemens composés de ses deux tuniques, ou seulement du tissu cellulaire; c'est dans ces derniers prolongemens, dit M. Vitet, & après lui tous les Anatomistes, que le péritoine plus foible se prête & se prolonge, pour laisser passer les parties contenues hors de l'abdomen, & pour former extérieurement sur l'anneau du muscle grand oblique de l'abdomen, ou dans les bourses, ou au-dessous de l'arcade crurale, une tumeur plus ou moins consi-

dérable, très-facile à distinguer par sa mollesse, sa chaleur & sa situation, de la tuméfaction des glandes inguinales: l'hernie crurale & l'hernie spermatique sont unies, flatulentes & élastiques; quand l'épiploon se trouve engagé avec la portion de l'intestin ou de l'estomac déplacé, la tumeur est molle, avec élasticité & flatuosité, & on la nomme *intéro-épiplocele*; & si l'épiploon est seul renfermé dans le sac herniaire, elle est seulement molle, sans aucune flatuosité, ni élasticité; elle change pour lors de nom, & prend celui d'*épiplocele*; la violente contraction des muscles de l'abdomen & du diaphragme est la cause la plus ordinaire des hernies, quand les animaux veulent faire un effort pour porter ou tirer un corps extrêmement pesant; dès qu'une hernie commence à paroître, il faut tâcher de faire rentrer les parties déplacées dans la capacité de l'abdomen; on renverse pour cet effet le cheval, on fait avec la main une légere compression sur la tumeur, cependant assez forte & assez graduée pour déterminer la rentrée des parties contenues dans le sac herniaire: on applique ensuite sur la partie un bandage capable de s'opposer au renouvellement de l'hernie; mais comme le bandage est très-incommode, & insuffisant même en plusieurs cas, on a eu souvent recours à d'autres moyens; si l'hernie est logée dans la gaîne du cordon spermatique, après la réduction de la partie contenue, la castration est la méthode la plus assurée; si les parties renfermées dans le sac herniaire sont resserrées ou enflammées, la partie tuméfiée est nécessairement douloureuse, chaude, dure & circonscrite; l'animal ne peut se tenir sur ses jambes; & ses agitations continuelles & ses soupirs prouvent que ses intestins sont enflammés, que le passage des alimens est fermé, & qu'il n'a pas long-temps à vivre, si on n'en vient pas aussi-tôt à la réduction; avant d'y procéder, on fera à la veine

jugulaire trois ou quatre saignées copieuses, dans l'espace de douze heures; on appliquera sur l'endroit de l'hernie, 1°. des cataplasmes de mie de pain & de lait: 2°. des cataplasmes faits avec les fleurs de roses, le sel de saturne & le vinaigre: 3°. l'eau à la glace. Quand tous ces remedes sont insuffisans, on fait pour lors coucher & attacher l'animal malade, comme dans l'opération de la castration; après avoir fait saisir les tégumens qui environnent la tumeur, & les avoir fait soulever transversalement, on les coupe de devant en arriere, de façon à pouvoir mettre toute la tumeur à découvert; l'épaisseur & l'étendue du sac herniaire étant reconnues, il faut l'ouvrir, mais avec circonspection, de peur de piquer les intestins, malgré l'eau qu'on a coutume de trouver entre les parois du sac herniaire & les intestins; l'ouverture faite, on introduit délicatement entre les parois de l'anneau & l'intestin une sonde crenelée & boutonnée, sur laquelle on conduira un bistouri boutonné jusqu'à l'anneau du muscle du grand oblique, ou l'arcade crurale: un domestique abaissera pour lors l'intestin, tandis que l'opérateur dilatera légerement avec le bistouri l'anneau du grand oblique, ou l'arcade crurale: la plus petite section suffit pour donner passage aux parties contenues, l'anneau & l'arcade étant fort susceptibles de dilatation à la moindre section; si l'intestin est sphacelé, il faut ouvrir le trou des carotides; si l'épiploon chez le bœuf est gangréné, on coupe la portion altérée, & on réduit le reste; mais si l'intestin n'est qu'enflammé, ou d'un rouge foncé tirant sur le noir, on repousse peu à peu l'intestin & l'épiploon dans l'abdomen, & on maintient les parties contenues par le moyen de la suture enchevillée; on se sert pour cette opération d'aiguilles, de lien & de chevilles; l'aiguille sera grande, courbe, aiguë & tranchante; le lien sera composé de plusieurs fils

forts, tirés & arrangés à côté l'un de l'autre en sorte qu'ils forment une espece de ruban ; les chevilles seront d'un bois fort, de la grosseur d'une plume à écrire, & d'une grandeur égale à celle de la plaie ; on dirigera dans la capacité de l'abdomen l'aiguille armée du lien, à l'aide du doigt indicateur, qui doit recouvrir la pointe de l'aiguille, de peur de blesser les intestins ; on la fera ressortir à trois ou quatre travers de doigt au-delà du bord de la plaie ; après avoir pratiqué une semblable suture sur le bord opposé, on engage de chaque côté dans les fils les deux chevilles, on les rapproche l'une de l'autre, & on les assujettit en nouant ensemble les fils qui maintiennent les chevilles ; on mettra entre les deux chevilles un plumaceau imbu de vin, soit pour faciliter la réunion des bords de la plaie, soit pour augmenter les forces de cette suture : on ne peut assez recommander, dit M. Vitet, de comprendre beaucoup de chair entre les points de suture & les bords de la plaie, & de se servir de fils reconnus pour très-forts : une pareille opération est très-difficile ; aussi la met-on rarement en usage.

L'hernie ventrale, qui est la plus commune chez le cheval & le bœuf, est presque toujours occasionnée par un coup donné au ventre avec un instrument capable de diminuer la résistance d'une portion des muscles de l'abdomen & du péritoine.

Le péritoine n'entre pas toujours dans la formation de l'hernie ventrale : quand elle n'est accompagnée ni d'inflammation, ni d'étranglement, & qu'elle peut rentrer dans la cavité de l'abdomen, on appliquera seulement des bandages assez forts pour empêcher l'intestin de sortir : une pelotte soutenue par une large courroie, environnant le ventre & le dos, est le bandage le plus commode ; mais si l'inflammation gagne l'intestin déplacé, & qu'on ne puisse par aucun remede la calmer & favoriser l'entrée de

l'inteſtin, on en viendra à l'opération : il vaut mieux tenter un remede douteux, que de laiſſer périr l'animal.

Le dixieme genre de déplacement eſt celui des teſticules : ils ne tombent pas du tout dans le ſcrotum, ou il n'en deſcend qu'un ; ou bien ils rentrent dans l'abdomen après y être tombés : le ſeul moyen d'en facilirer la chûte eſt l'application réitérée des relâchans, ſçavoir : le cataplâſme de mie de pain & de lait, les bains d'eau chaude, les vapeurs d'eau chaude, les fomentations avec le lait, les lavemens mucilagineux, la boiſſon blanche, les alimens aqueux, &c. Cette maladie eſt plus propre au cheval qu'au taureau.

L'onzieme & dernier genre eſt le déplacement des os mobiles, autrement la luxation : la cure des maladies de ce genre conſiſte 1°. à réduire la partie luxée ; 2°. à la maintenir ; 3°. à calmer & à prévenir les accidens qui ſuivent la réduction : pour réduire l'os dans ſa cavité, il faut retenir le corps de l'animal malade, de peur qu'il ne ſuive la partie luxée lorſqu'on l'étend, ce qu'on nomme *contre-extenſion ;* on tirera enſuite la tête de l'os luxé, juſqu'à ce qu'elle ſoit dégagée & ramenée vis-à-vis ſa cavité ; on donne le nom d'extenſion à cette action : on conduira enfin l'extrémité de l'os luxé dans ſa cavité ; cette opératiou eſt l'*impulſion :* la contre-extenſion & l'extenſion doivent s'exécuter de maniere que le corps & la partie luxée ſoient tirés avec le même degré de force ; que les forces qui tirent ſoient appliquées aux parties luxées ; que les mouvemens d'extenſion & de contre-extenſion ſoient proportionnés à l'éloignement de la tête de l'os & à la force des muſcles qui l'environnent ; que la partie tirée ait une telle ſituation, que les muſcles ſoient également tendus ; enfin que l'extenſion ſoit faite par degrés.

On ſe ſert pour l'extenſion de mouſles, de lacs & autres moulins d'une force plus conſidérable ; quand l'extenſion ſuffit, on conduit l'os dans ſa cavité par le même chemin qu'il s'eſt frayé en ſortant, en lâchant doucement les cordes ou les machines qui tirent, & en dirigeant l'os vers ſa cavité, le reſſort des muſcles & des ligamens remet l'os luxé dans ſa place; on ſe ſervira des bandages les plus forts pour maintenir les parties réduites, & on arroſera continuellement la partie avec une portion égale d'eau-de-vie & de vinaigre, dans leſquels on aura fait macérer précédemment des feuilles de ſauge ou de romarin ; ſi l'inflammation, la douleur & la chaleur deviennent très-conſidérables, on aura recours aux ſaignées réitérées, aux lavemens rafraîchiſſans, aux boiſſons blanches, aux fomentations compoſées d'une infuſion de fleurs de ſureau, ſaturée de ſel de ſaturne.

M. Vitet admet pluſieurs eſpeces de déplacemens des os : la premiere eſpece eſt le déplacement de ceux qui ſont logés dans les cavités demi orbiculaires ; la luxation du fémur eſt de cette eſpece : mais ſi le déplacement de cet os eſt occaſionné par le relâchement des ligamens articulaires, ou par l'abondance de la ſinovie, ou par la paralyſie des muſcles, ou par la tuméfaction de la partie contenant la tête de l'os, en vain entreprendroit-on d'en faire la réduction.

La ſeconde eſpece de déplacement eſt celui des os ſuſceptibles de mouvemens d'extenſion & de flexion ; quand le déplacement eſt occaſionné par une cauſe méchanique, il faut auſſi-tôt abattre l'animal, faire exécuter les mouvemens d'extenſion & de contre-extenſion aux os luxés, réduire l'os déplacé, & le maintenir dans ſa ſituation naturelle par des bandages capables d'empêcher l'os qui reçoit & celui qui eſt reçu de jouir d'aucun mouve-

ment; autrement l'os se déplaceroit au moindre effort de l'animal; pour y obvier, on se sert de morceaux de bois plats, minces, forts, de plaques de fer concaves & garnies d'étoupes cardées, soutenues par une longue bande circulaire; & on arrosera le bandage & la partie comme il est dit ci-dessus; & en cas d'inflammation, on aura aussi recours à la méthode prescrite.

La troisieme espece de déplacement est celui des os qui jouissent d'un mouvement peu sensible; tels sont les os qui composent le genou, le jarret & la colomne vertébrale.

Les accidens qui acccompagnent la luxation du genou sont toujours dangereux; ainsi quand la réduction ne s'en peut exécuter sur le champ, il faut ouvrir le trou des carotides de l'animal.

La quatrieme espece de déplacement est le déplacement passager des os. C'est l'*entorse* ou la *mémarchure*. Quand l'humérus ou l'omoplate est déplacé, on donne à ce déplacement le nom d'*écart*: les maréchaux traitent différemment l'écart, le jarret enflé, l'effort des reins, la mémarchure, qui sont réellement des entorses, & dont le traitement ne doit cependant varier que selon l'intensité des symptomes, qui proviennent de la violente distraction des ligamens, des muscles & des tendons, c'est-à-dire, selon les divers degrés de gonflement, d'inflammation & de douleur.

Une entorse ne sera pas plutôt faite, qu'on appliquera sur la partie affectée des étoupes imbues de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre, ou un cataplasme composé de feuilles de roses, de terre de couteliers & de vin; & à défaut de terre de couteliers, on prendra de la lie de vin: on saignera ensuite à la veine jugulaire, & on proportionnera le nombre des saignées à la quantité de sang, à l'état de la partie affectée, à l'âge & au tempérament du sujet:

ſujet : lorſque la douleur eſt vive & l'inflammation conſidérable, on trempera les étoupes dans une infuſion de feuilles de ſauge, tenant en ſolution du ſel de ſaturne, à une doſe proportionnée à l'activité de l'inflammation ; la douleur & l'inflammation étant une fois calmes, on aura recours à l'application des étoupes imbues de vinaigre ſaturé de ſel marin, aux onctions faites avec un mêlange d'eau de vie, de ſavon & de gomme ammoniac, aux cataplaſmes de feuilles de ſauge, de pain, de roſes & de vin, &c. & quand tous ces moyens ne ſont pas encore ſuffiſans, les douches avec les eaux minérales, rempliſſent parfaitement l'indication.

M. Vitet comprend dans l'ordre huitieme les taches qui peuvent venir ſur les yeux, les levres, la langue & les gencives des animaux, il en diſtingue pluſieurs genres ; le premier eſt deſtiné aux différentes taches des yeux, on nomme *taie* celle qui paroît ſur la cornée tranſparente, & ſimple *nuage*, l'opacité de l'humeur aqueuſe du globe de l'œil ; ces deux maladies conſtituent, ſelon M. Vitet, deux eſpeces. La taie differe du dragon en ce qu'elle ne fait point ſaillie, qu'elle n'a pas autant d'opacité, & qu'elle couvre rarement toute la cornée tranſparente. Les remedes les plus efficaces en pareil cas ſont les parfums aromatiques, tels que l'encens, le benjoin, la ſauge & le tabac, &c. Le vitriol blanc mis en ſolution dans une infuſion de feuilles de chélidoine, & incorporé avec partie égale de miel, produit de très-bons effets.

L'opacité de l'humeur aqueuſe eſt très-difficile à guérir quand le cheval eſt vieux, je dis le cheval, parce que cette maladie lui eſt plus commune qu'aux autres beſtiaux ; dès que cette opacité commence, on s'en apperçoit d'une maniere ſi ſenſible, qu'on ne peut pas même la confondre avec celle du cryſtallin. Si le ſujet eſt pléthorique, on com-

mencera la cure par la saignée, on lui fera prendre des bains, en cas que la saison le permette, & on lui donnera des lavemens mucilagineux ; on parfumera ensuite l'œil malade avec des résines aromatiques, telles que le succin, l'encens, le camphre, le benjoin, & on le lavera soir & matin avec une infusion de racines de fenouil ou de feuilles d'absynthe, adoucie par du miel, on pourra encore souffler très-avantageusement quelques grains de camphre & de nitre dans l'œil ; & on ne négligera pas sur-tout les vésicatoires entre les angles de la mâchoire postérieure. M. Vitet a observé qu'en piquant avec une aiguille très-subtile la cornée transparente d'un jeune cheval, l'humeur s'en écouloit, & qu'au bout de quinze jours ou de trois semaines, la plus grande quantité de l'humeur aqueuse étoit regénérée.

On peut mettre pour troisieme espece de tache, quoique nous n'en ayons indiqué que deux, l'opacité du crystallin, qui est la vraie cataracte; l'opération est le seul remede; elle se fait, ou par l'abaissement du crystallin, ou par son extraction; la premiere est préférable dans les chevaux, mais comme M. Vitet ne conseille ni l'une ni l'autre, & que nous suivons exactement tous ses préceptes dans l'extrait que nous donnons de ses ouvrages dans cet article, nous n'en parlerons pas ici.

Le second genre de maladies de l'ordre dont il s'agit, est la jaunisse; personne n'ignore actuellement que la bile préparée dans le foie reçue par les conduits biliferes, passe continuellement du foie dans les petits intestins; quand un obstacle quelconque s'oppose à ce passage, il faut nécessairement qu'elle reflue dans le torrent de la circulation, & qu'elle passe en partie par les vaisseaux exhalans, & en partie par les conduits excrétoires; la langue, les levres, l'intérieur du nez, & par-

ticulierement la cornée opaque présentent pour lors une couleur jaune, les urines déposent un sédiment jaunâtre, les fonctions des organes de la digestion sont dérangées, & l'animal rend ordinairement par l'anus une matiere jaune & fluide, quelquefois dure & noire.

M. Vitet distingue dans les animaux trois especes de jaunisse, jaunisse avec chaleur, jaunisse froide, & jaunisse par les vers; dans la premiere espece l'animal est triste, accablé; la chaleur des tégumens est augmentée, les veines qui rampent sur la peau & sur la cornée opaque sont gonflées, la langue est chaude, le desir de la boisson & des plantes abondantes en mucilage aqueux se fait vivement sentir les premiers jours de la maladie; l'appétit diminue ensuite, la respiration est gênée, les muscles de l'abdomen ont beaucoup de tension, les oreilles sont froides, le poil est hérissé, la cornée opaque, les levres & les barres prennent une couleur jaune, les urines sont colorées & plus ou moins troubles, ordinairement d'un brun obscur; quand on les laisse séjourner sur le pavé, elles paroissent rouges comme du sang; les matieres fécales sont plus souvent dures & noires, que fluides & jaunes; le bœuf & le mouton sont très-sujets à cette espece de jaunisse, rarement même en peuvent-ils échapper; quand ils sont foibles & âgés, il leur survient une violente diarrhée, qui les conduit en peu de temps à la mort, il en est bien différemment si le sujet est jeune & le mal récent, on peut s'attendre même à une prompte guérison.

Dès le commencement de la maladie, qui s'annonce toujours, dit M. Vitet, par la perte de l'appétit, la chaleur, la couleur jaune des yeux, & la difficulté de respirer; on saignera d'abord l'animal à la veine jugulaire, & on réitérera la saignée suivant qu'on le jugera nécessaire; après quoi



on en viendra aux lavemens composés de décoction d'orge & de nitre; on donnera à l'animal pour breuvage du petit-lait, de l'infusion de feuilles d'aigremoine, aiguisée avec du nitre ou du vinaigre, combinée avec de l'alcali fixe jusqu'à une saturation parfaite. Les bains seront aussi très-bien indiqués, mais il faut que la saison le permette; il n'y a que le mouton auquel ils ne conviennent pas; on mettra l'animal malade dans une écurie seche, bien airée & propre; on lui donnera pour alimens du son humecté avec de l'eau saturée de nitre, si c'est un cheval ou un bœuf, & seulement du sel marin, si c'est un mouton; & on ne laissera pâturer la bête malade que deux heures le matin & autant le soir, encore faut-il que ce soit dans des terreins fertiles en plantes mucilagineuses & tempérantes. Si après que la chaleur est passée & que les matieres fécales sont devenues fluides & jaunes, la couleur jaune des yeux se maintient, on se servira pour lors des mêmes remedes que pour la jaunisse froide.

Les symptômes de cette seconde espece de jaunisse sont, d'après M. Vitet, la diminution des forces, la tristesse, la perte de l'appétit, la couleur jaune des yeux, les vaisseaux de l'œil variqueux, la langue jaunâtre, la difficulté de respirer, la contraction des muscles de l'abdomen plus ou moins forte, les tégumens plutôt froids que chauds, les vaisseaux superficiels petits, l'urine trouble, les matieres fécales liquides & jaunâtres, la répugnance pour la boisson, les pulsations aussi fréquentes que dans l'état naturel, mais plus petites; la méthode à suivre dans le traitement de cette espece, doit être tout opposée au traitement indiqué pour la premiere. Les remedes les plus efficaces en pareil cas sont le suc exprimé des feuilles de chélidoine, incorporé avec partie égale de miel,

le foin abondant en feuilles d'aigremoine, d'absynthe, de fumeterre; le savon incorporé avec suffisante quantité d'extrait de genievre, le savon mêlé avec la gomme ammoniac & le miel, & les breuvrages d'eaux minérales, particulierement pour le cheval.

La troisieme espece de jaunisse est celle par les vers; le foie du cheval, du bœuf, & spécialement celui du mouton, renferment des vers de différente grandeur & figure; nous avons déja eu occasion d'en parler dans plusieurs articles de ce dictionnaire; les vers des moutons se nomment *douves*, ils bouchent très-souvent les conduits biliferes; quand les moutons sont infectés de ces vers, ce qu'on reconnoît à leur air triste, abattu, & en même-temps à leur dégoût & à leur difficulté de respirer, on ne leur donnera que très-peu à boire; on leur fera prendre deux fois par jour quatre onces de suc de feuilles de rhuë, saturé de sel marin; on prendra aussi deux poignées de feuilles d'absynthe, une once de sel marin, & une demi-livre d'eau; on fera infuser pendant une demi-heure; on passera, on exprimera & on fera boire la colature le matin à jeûn, autant le soir, & on ne laissera boire l'animal que vingt-quatre heures après; quand ces remedes n'ont pas réussi, on fera avaler à l'animal malade sous la forme de bol, de la suie de cheminée, à la dose d'une demi-once par jour, qu'on incorporera avec suffisante quantité de suc de feuilles de rhuë, ou de feuilles d'absynthe; la racine d'aunée, celle de gentiane, l'aloës, le savon, la gomme ammoniac, sont des remedes très-bien indiqués en pareil cas.

Le troisieme genre de l'ordre dont il s'agit, comprend la dépravation de la couleur de la langue; quand l'animal est en santé, il a la langue fraîche, vermeille, ou d'une couleur tirant sur le rose pâle;

quand elle s'éloigne de cet état l'animal est malade; mais comme c'est alors un des symptômes de quelque maladie, nous n'en parlerons pas ici, nous renvoyons à la maladie même de l'animal pour le traitement.

On nomme *échimose* la couleur noirâtre des parties extérieures du corps; c'est, suivant M. Vitet, le quatrieme genre. L'échimose est occasionnée par les coups, les blessures, les fortes contusions, &c. quand elle affecte la sole des talons, elle s'appelle *bleime*, elle se reconnoît par une tache d'un rouge plus ou moins foncé; on la remarque souvent entre les ongles du bœuf & du mouton. Les maréchaux modernes distinguent deux genres de bleime, la naturelle & la contre-nature: la naturelle est celle qui vient aux pieds pourvus de forts talons, sans cause apparente, & la bleime contre-nature admet pour cause la ferrure; les talons se trouvant trop bas, ils portent sur le fer, ils sont meurtris, foulés & comprimés; la premiere espece se subdivise en cinq sous-especes, mais toutes ces différences ne doivent être considérées, suivant M. Vitet, que nous citons toujours ici, que comme les accidens d'une simple échimose, propre à la sole des talons; les indications qui se présentent à remplir dans l'échimose sont, 1°. de rendre au sang épanché sa premiere fluidité, 2°. de rétablir le ton des solides affoiblis par l'instrument méchanique, 3°. de faciliter l'absorption de la matiere extravasée. Pour remplir toutes ces indications on appliquera sur l'échimose, aussi-tôt qu'elle commence à paroître, de l'eau-de-vie saturée de camphre, ou parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre saturé de sel marin; s'il y a inflammation, au lieu de sel marin & de camphre, on se servira de sel de saturne ou de cataplasmes faits avec les fleurs de rose & l'eau saturée de sel de saturne; si la rougeur se change

aux talons en tache noire, on ouvrira avec les renettes la sole ou la corne, on introduira par l'ouverture des plumaceaux imbibés d'eau-de-vie ou de teinture de térébenthine, & on comprimera légerement les plumaceaux avec un bandage, de peur que les chairs ne surmontent.

Le cinquieme genre des maladies dont il s'agit est, suivant M. Vitet, la gangrene, autrement le *sphacele*, la *mortification*. Il distingue de six especes de gangrene; gangrene par inflammation, gangrene par contusion, gangrene par compression, gangrene par brûlure, & gangrene par morsure de bêtes venimeuses. Quand une partie molle & abondante en vaisseaux sanguins change de couleur naturelle, perd la sensibilité, le mouvement, l'élasticité, enfin lorsqu'elle ne jouit plus de la vie, on dit qu'elle est attaquée de gangrene; le changement de couleur se fait même appercevoir sur toute la portion des tégumens revêtue de poils, si on examine attentivement les espaces compris entre chaque poil; la chûte des poils est même un signe avant-coureur de la gangrene sur le bœuf, le cheval & la brebis; dans ces cas la partie affectée commence à paroître d'un rouge foncé ou livide, elle devient ensuite noirâtre.

Les indications que présente la gangrene sont d'en arrêter les progrès aussi-tôt qu'elle commence à paroître, & d'extirper sur le champ la partie gangrénée ou sphacélée. Pour remplir la premiere indication, on aura recours aux boissons spiritueuses & aux lavemens toniques, aux parfums aromatiques, aux topiques résolutifs, tels que les feuilles de thuë, d'absynthe, de tabac, de sauge, &c. au sel ammoniac, au sel marin, au vinaigre, cela ranimera d'abord les forces vitales; on emploiera ensuite pour favoriser la circulation des humeurs dans les parties voisines de l'endroit affecté les urinaires,

les ſudorifiques; le quinquina eſt un remede très-vanté depuis peu pour arrêter les progrès de la gangrene & corriger les humeurs viciées par cette maladie, on s'en ſert intérieurement & extérieurement; mais ſi le mal a fait du progrès, on ſe gardera bien d'adminiſtrer des remedes capables de relâcher & de faire ſuppurer; on ſcarifiera juſqu'au vif la partie gangrénée; on appliquera deſſus des linges trempés dans de l'eſprit de ſel marin, compoſé de ſix parties d'eau & d'une partie d'acide marin; & ſi la gangrene fait des progrès rapides, on emploiera l'acide marin pur; ſi les ſcarifications viennent à retarder la chûte de l'eſcarre, on mettra en uſage les cataplaſmes aromatiques, les fomentations réſolutives, les lavemens & les breuvages aromatiques, à moins qu'il n'y ait chaleur & tenſion exceſſives dans toute la machine animale. Le petit lait, les boiſſons acidules, tels que l'eau ſaturée de crême de tartre, ou aiguiſée de vinaigre camphré, ſont pour lors très-bien indiqués, ainſi & de même qu'un cataplaſme compoſé de farine de ſeigle, de petit lait, de feuilles de rhuë & d'une petite quantité de ſel ammoniac; ſi la gangrene fait des progrès continuels aux dépens des parties voiſines, on réitérera exactement toutes les quatre heures le cataplaſme fait avec les feuilles de rhuë & le vinaigre ſaturé de ſel ammoniac; l'eſcarre étant une fois bornée, on reviendra au premier cataplaſme, plus propre à faciliter la ſuppuration, qui s'annonce par la contraction de l'eſcarre, par l'humidité de la partie ſcarifiée, par le gonflement des bords ſains, & par la vacillation de la partie morte; l'eſcarre étant une fois tombée, on panſe l'ulcere avec le digeſtif aiguiſé d'une certaine quantité d'eau-de-vie, ſelon la qualité & la quantité du pus; on découvre rarement l'ulcere; on évite tout ce qui peut donner de la rigidité aux

fibres; on donne du repos à la partie, enfin on n'oublie rien pour délayer promptement l'ulcere, & on obtient une bonne cicatrice; quand la gangrene est parvenue à son dernier période, il ne faut pas hésiter à retrancher les parties molles jusqu'au vif; les plus expérimentés se servent à cet effet d'un instrument tranchant, & ils ont soin de ménager les parties affectées de gangrene, de façon qu'ils touchent superficiellement au vif, de peur d'intéresser les muscles & les ligamens nécessaires au mouvement; & quand on ne peut pas les conserver, il n'y a point d'autre parti à prendre que de tuer l'animal.

Le premier ordre des maladies superficielles comprend les maladies inflammatoires superficielles; la chaleur, la douleur, la résistance & le gonflement réunis forment le caractere essentiel de l'inflammation; elle reconnoit deux sortes de causes, ou des causes sensibles, ou des insensibles; on place parmi les causes sensibles les plaies, les contusions, les ruptures, les fractures, les luxations, l'application des caustiques, ou d'un corps chaud, les mouvemens violens, l'action des instrumens aigus ou obtus, les ligatures, la vivacité du froid; & parmi les insensibles, la dépravation du sang & des humeurs sécrétoires, l'activité des plantes venimeuses, ou des médicamens internes, enfin tout ce qui est propre à altérer le sang & les humeurs qui s'en séparent, ou d'irriter les nerfs au point d'engager la nature à faire de violens efforts, pour chasser le corps qui l'inquiete. Le danger qui résulte de l'inflammation est toujours relatif à la force impulsive du sang, à la sensibilité & à la texture de la partie affectée, à la qualité du sang & des humeurs qui s'en séparent, à l'intensité de la chaleur, de la douleur & du gonflement de la partie, à l'âge, au tempérament, au sexe & à l'espece du sujet: pour pouvoir obvier aux

fuites fâcheuses de l'inflammation, il est à propos que tout praticien soit instruit que l'inflammation se termine ordinairement par la résolution, la suppuration, la gangrene & le squirre : quand vers le cinquieme jour les symptomes de l'inflammation se calment, quand la tension de la partie affectée cede, la chaleur, la résistance & le gonflement diminuent; l'inflammation est alors prête à se dissiper, & à laisser la partie affectée dans son ancienne intégrité, c'est-à-dire, que *l'inflammation se termine par résolution*; mais si, vers le quatrieme ou le cinquieme jour, la tension, la chaleur, les pulsations & le gonflement augmentent, il est à craindre que le six ou le sept il ne se forme dans le centre de la tumeur, près des tégumens, une collection de matiere fluide & blanchâtre, dont la quantité augmente à mesure que les symptomes de l'inflammation diminuent ; le huit, & quelquefois le sept, la tumeur offre une fluctuation sensible, produite par le fluide purulent accumulé dans une cavité du tissu cellulaire : quelquefois ce fluide se fait jour à travers les tégumens ; mais le plus souvent on est obligé, pour favoriser les efforts de la nature, de recourir à l'instrument tranchant, ou aux caustiques, ou au feu ; & lorsque le pus est évacué, la tumeur diminue & se dissipe : on dit pour lors que *l'inflammation est terminée par la suppuration :* il arrive quelquefois que l'inflammation est si violente, que le pus se forme & s'accumule dès le troisieme ou cinquieme jour.

Quand au second ou troisieme jour la partie affectée passe subitement d'une grande chaleur, d'une forte tension, & d'une vive douleur, à l'insensibilité, au froid & à la flaccidité, l'action organique de la tumeur inflammatoire se trouve par-là entierement détruite : on nomme cette troisieme maniere de se terminer *gangrene* ou *sphacele*.

Quelquefois encore les symptomes de l'inflamma-

tion diminuent vers le ſeptieme jour; & quoiqu'ils diſparoiſſent, ils laiſſent cependant une tumeur dure & indolente, à laquelle on donne le nom de ſquirre : l'inflammation ſe termine pour lors par le ſquirre; les parties glanduleuſes y ſont les plus expoſées.

Il y a dans le traitement de l'inflammation trois indications à remplir, ſelon les meilleurs praticiens; diminuer l'impétuoſité du ſang artériel, détruire l'irritation, & corriger les mauvaiſes qualités du ſang. Rien ne convient mieux dans le premier cas que les ſaignées; mais il en faut meſurer le nombre & la grandeur ſur l'intenſité des ſymptomes : on prétend que les ſaignées faites aux endroits les plus éloignés de la partie affectée, paſſent pour diminuer plus promptement l'impétuoſité du ſang artériel, que les ſaignées locales : il en eſt de même des ſinapiſmes, des ventouſes, des véſicatoires, qu'on applique ſur les parties oppoſées à l'endroit enflammé; le plus ſouvent elles ont beaucoup ſervi à modérer l'impétuoſité du ſang; les boiſſons blanches & nitreuſes, ou aiguiſées de crême de tartre, & les lavemens mucilagineux répétés pluſieurs fois dans le jour, ne contribuent pas peu au même effet; les doux purgatifs, preſcrits en lavemens, établiſſent auſſi ſouvent une dérivation heureuſe, ſur-tout lorſqu'il y a inflammation dans la tête. On ne donnera pour nourriture aux chevaux que du foin récent & fertile en plantes mucilagineuſes & aqueuſes, du ſon mouillé avec de l'eau ſaturée de nitre, & des ſalades apprêtées : il faut abſolument un pareil régime pour calmer l'impétuoſité du ſang; & on laiſſera l'animal en repos dans une écurie ſeche, propre, & expoſée au vent du nord.

Si l'inflammation dépend de la mauvaiſe qualité des humeurs, il faut s'attacher à en connoître le caractere, à les rendre fluides, à en adoucir l'âcreté, à en chaſſer les matieres impures par les voies de

la transpiration, des urines ou des intestins : si l'inflammation vient d'un principe évident, il faut tout entreprendre pour l'éloigner ; on enlevera le corps qui comprime les vaisseaux, & on appliquera de doux résolutifs pour remédier à l'irritation qu'il aura pu causer.

Dans toute inflammation, quand la tuméfaction, la douleur, la chaleur & la tension commenceront à diminuer, on ajoutera aux cataplasmes anodins des feuilles ou semences résolutives ; on accélérera par-là la résolution de la tumeur ; mais si dans l'inflammation on remarque une tendance à la suppuration, on continuera l'usage des mucilagineux, jusqu'à ce que le cours du sang trop rallenti indique de passer aux remedes propres à favoriser la formation & l'accumulation du pus, tels que la fiente de pigeon, la gomme ammoniac, mêlée avec du levain, &c. Le pus s'étant accru, on lui procurera une issue prompte & facile ; & pour cet effet il faut sçavoir distinguer la crudité de la matiere purulente, de son juste degré de coction ; le calme de tous les symptomes, la mollesse des parties qui environnent le pus, & la fluctuation de la tumeur indiquent une parfaite coction ; tandis que la tension, la chaleur & la douleur, qui augmentent au lieu de diminuer, ou qui se soutiennent seulement au même degré annoncent sa crudité.

On ne doit cependant pas toujours se diriger sur les signes apparens d'une coction, quand on est obligé de donner ouverture au pus contenu dans les parties essentielles à la vie ; souvent le pus peut y causer des dommages irréparables, pour avoir séjourné trop long-temps : quand la collection du pus se fait donc dans un endroit profond & hors de la portée du tact, il faut réunir tous les symptomes propres à indiquer la suppuration, tels que le tremblement du pannicule charnu, la foiblesse des forces

musculaires, le pouls petit & fréquent, la diminution de douleur & de chaleur, la plus grande liberté de mouvoir la partie affectée; la réunion de tous ces symptomes, malgré l'absence de la fluctuation, annonce très-bien que l'inflammation s'est terminée par la suppuration, & qu'il faut plonger dans la partie lézée l'instrument tranchant, ou le bouton de feu pour ouvrir l'abscès: quand la tumeur inflammatoire est menacée de gangrene, il ne faut pas moins de précaution; voyez ce que nous en avons dit plus haut en parlant de la gangrene: mais quand la tumeur inflammatoire est convertie en squirre, il faut un autre traitement; son degré de dureté ou d'insensibilité détermine le plus ou le moins d'espérance à le guérir; quand il est absolument dur & insensible, on peut le regarder comme incurable, & il n'y a alors que l'extirpation; mais quand il ne gêne pas les fonctions de quelqu'organe, il ne faut pas y toucher; si le squirre ne jouit pas d'une grande dureté, & s'il est encore sensible, on l'exposera aux vapeurs de la décoction de feuilles de sauge dans du vinaigre, ou de cinnabre & du succin; on y appliquera de la gomme ammoniac, délayée dans parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre, ou des feuilles de ciguë, triturées jusqu'à consistance de cataplasme, ou de l'onguent mercuriel, ou un onguent fait avec le galbanum, le savon, & quantité suffisante de miel.

M. Viter subdivise l'ordre des maladies inflammatoires superficielles en deux sous-ordres, en maladies inflammatoires aiguës, c'est-à-dire, en celles qui vont d'un cours rapide, & qui sont accompagnées d'un danger pressant; & en maladies inflammatoires non aiguës, qui sont des tumeurs inflammatoires superficielles, incapables de faire périr en peu de temps l'animal: le premier sous-ordre comprend donc les tumeurs inflammatoires, accompagnées d'un danger

éminent ; on en distingue plusieurs genres ; la peste constitue le premier : on entend ordinairement par-là les maladies contagieuses, les pestilentielles, les épizootiques ; la peste est sans contredit de toutes les maladies inflammatoires la plus terrible ; ses especes infinies, l'embarras de saisir sa véritable indication, l'incertitude de l'efficacité des médicamens, la difficulté d'arrêter la contagion, les dangers à secourir les animaux qui en sont attaqués, la répugnance naturelle à les ouvrir, doivent encore nous la faire envisager, dit M. Vitet, avec plus d'effroi & d'horreur.

Ce médecin de Lyon entre dans de très-grands détails sur les maladies pestilentielles ; mais comme il a puisé pour cette matiere dans les mêmes sources que nous, nous ne rapporterons pas ici l'extrait de ce qu'il en dit : voyez les articles *contagion*, *épizootiques* & *louvet*.

Le second genre du premier sous-ordre comprend, suivant la division de M. Vitet, *les tumeurs inflammatoires d'un accroissement & d'une violence extrêmes*, *connues sous le nom de charbons*, *d'anthrax*.

On qualifie de charbon l'espece d'inflammation la plus vive & la plus prompte à dégénérer en abscès de mauvaise qualité, ou en gangrene : le charbon est au commencement dur, sensible & enflammé ; il devient ensuite dans son milieu mol & flasque, tandis que les bords de la partie affaissée conservent une dureté & une chaleur assez considérables ; la gangrene s'en empare bientôt, la tumeur s'étend, l'escarre augmente, & gagne toutes les parties voisines ; il dégénere quelquefois en un abscès rempli d'une humeur séreuse, capable de ronger les parties du corps qu'elle touche ; mais il ne se convertit que très-rarement en un abscès contenant un pus louable ; il se change le plus souvent en gangrene, corrompt les chairs voisines, & fait tant de ravages, qu'il



arrive communément que le sujet meurt avant que de l'avoir pu borner.

Pour guérir le charbon, la premiere chose qu'il y a à faire c'est de l'extirper, dès qu'il a approché de son entier accroissement, c'est-à-dire, environ douze heures après son apparition, s'il est pestilentiel, & vingt-quatre heures après s'il est simple : 2°. on tiendra l'animal à une diete austere ; le petit lait, l'eau blanche, le suc de feuilles de laitue feront la base de sa nourriture & de sa boisson : 3°. on administrera au malade plusieurs fois le jour des lavemens composés de petit lait, ou du suc de laitue, ou de l'eau blanche, tenant en solution de la crême de tartre ou de nitre : 4°. on mettra un séton au fanon du bœuf & au poitrail du cheval : 5°. quand les forces vitales paroissent diminuer, on prescrira pour l'animal malade une infusion aromatique. Tel est le traitement général du charbon.

On en distingue de plusieurs especes : la premiere est le charbon simple ; les derniers symptomes que nous avons rapportés dans la description générique du charbon, que nous avons rapportée plus haut, ne se rencontrent pas pour l'ordinaire dans le charbon simple : pendant tout le cours de la maladie, qui passe rarement le cinquieme jour sans être terminée ou par la suppuration, ou par la gangrene, les fonctions vitales languissent, sans que les fonctions des organes de la digestion souffrent une altération bien marquée ; le bœuf rumine & conserve l'appétit ; le cheval, qui est beaucoup moins exposé à cette maladie, paroît en être plus affecté : le charbon simple ne se communique que très-rarement d'un sujet malade à un sujet sain, & son traitement le plus avantageux est l'extirpation avec l'instrument tranchant.

La seconde espece de charbon est le *pestilentiel*, ou le *charbon malin* ; à peine l'animal s'en trouve-

t-il attaqué, que le dégoût, la perte d'appétit, le tremblement, la fievre, l'abattement des forces musculaires s'en emparent; ce qui caractérise essentiellement cette espece de charbon, est la facilité avec laquelle il se transmet à un animal sain, les mauvaises qualités qu'il prend, & les prompts ravages qu'il produit, soit qu'il se change en ulcere, soit que la gangrene l'attaque. Dès que cette espece de tumeur a pris un certain accroissement, il faut l'extirper avec le bistouri, & enlever une portion des muscles, si elle y adhere; laisser saigner la plaie, quand même on auroit ouvert une petite artere; la laver avec une forte infusion de feuilles de rhue & de sauge, ou avec parties égales d'infusion de racines de gentiane & de vinaigre, saturée de sel commun, ou avec de l'eau-de-vie camphrée, ou avec de l'eau de chaux; on y appliquera ensuite un cataplasme, composé de feuilles de rhue, de racines de gentiane pulvérisée, & de succin; & on changera ce cataplasme toutes les douze heures, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive d'un commencement de suppuration; on pansera enfin l'ulcere avec l'onguent Egyptien. Si le cataplasme de feuilles de rhue excitoit une inflammation trop vive, on y substitueroit un mélange de mie de pain, de feuilles de rhue & d'eau; quand le charbon attaque le fondement, les parties naturelles, les mammelles, le musle, les parties extérieures de l'œil & de l'oreille, on n'emploiera aucun des cataplasmes ci-dessus; on lavera seulement la plaie plusieurs fois le jour avec l'infusion d'absynthe dans du vinaigre saturé de sel commun; on y maintiendra des étoupes imbibées de la même infusion; & dès que la suppuration commencera à se montrer, on pansera l'ulcere avec l'onguent Egyptien, qu'on recouvrira d'une compresse trempée dans de l'eau-de-vie camphrée.

La troisieme espece de charbon est celle qui se nomme

nomme *musaragne*, *musette*; on reconnoit ce charbon par une petite tumeur inflammatoire, située vers la partie supérieure & interne de la cuisse; elle prend un accroissement rapide en très-peu de temps, la cuisse & la jambe acquierent une grosseur énorme, la gangrene s'empare de la tumeur, & souvent l'animal meurt en moins de vingt-quatre heures: pendant tout ce temps, le malade est attaqué de dégoût, de tristesse, d'abattement, ordinairement de frissons & de difficulté de respirer; cette maladie n'est propre qu'au cheval: elle n'est pas contagieuse. Dès que la tumeur commence à prendre un certain accroissement, on en fera l'extirpation avec l'instrument tranchant, en ménageant s'il est possible les principaux vaisseaux & les muscles nécessaires à la progression; on bassinera la plaie avec une forte infusion de feuilles de rhue dans du vinaigre; on y appliquera un cataplasme, composé de feuilles de rhue, d'absynthe & de vin, qu'on changera toutes les cinq heures; on enveloppera la jambe enflée de linges trempés dans du vinaigre saturé de sel marin, & où on aura infusé des feuilles de sauge; on réitérera trois ou quatre fois par jour les lavemens composés d'une infusion aqueuse de feuilles de sauge, tenant en solution une once de nitre sur un pot d'infusion: on placera au poitrail un séton avec la racine d'ellébore; on donnera pour nourriture & pour boisson de l'eau blanche nitreuse; on administrera ensuite par degrés insensibles du son, de la paille & du foin; on fera prendre les cinq premiers jours deux bols, composés de deux onces de nitre, d'une demi-once de camphre, & d'une suffisante quantité de miel pour deux bols à faire avaler l'un le matin, & l'autre le soir; on tiendra l'animal malade dans une écurie seche, ni trop chaude, ni trop fraîche, & on se gardera bien de le faire suer.

Quand, dans l'extirpation, on a coupé par acci-

dent une artere ou une veine considérable, on appliquera sur l'ouverture du vaisseau de l'agaric, ou un bouton de vitriol, ou le feu, ou la poudre de lycoperdon, &c.

La quatrieme espece de charbon est le feu Saint-Antoine : il est propre aux bêtes à laine, & il se manifeste par un bouton douloureux & enflammé, qui s'éleve sur la peau dans les endroits dépourvus de laine, comme dans ceux qui en sont garnis; bientôt il dégénere en gangrene, qui détruit les parties voisines : on regarde cette maladie comme incurable; M. Vitet conseille cependant d'employer extérieurement dans ces cas de l'infusion d'absynthe, saturée de sel ammoniac, & de l'infusion de sabine & de sauge dans du bon vin, & de lui faire prendre en même temps intérieurement pendant tout le cours de la maladie deux bols, composés chacun d'un gros de racine de gentiane pulvérisée, d'un demi-gros de nitre, & d'une suffisante quantité de miel pour faire l'incorporation; cependant dès qu'on apperçoit le bouton inflammatoire, même avant qu'il soit terminé en gangrene, il faut l'extirper, de même qu'une portion des bords voisins; quand la gangrene a déja fait du progrès, l'extirpation est aussi essentielle que les lotions prescrites.

Le troisieme genre de tumeurs inflammatoires aiguës, est celle qui se nomme *avant-cœur*, *anti-cœur*; cette tumeur naît sur la partie antérieure du poitrail, & s'étend quelquefois jusqu'au fourreau ou aux mammelles. A peine cette tumeur paroît-elle, qu'elle prend en peu de temps un volume considérable : elle dégénere même promptement en un abscès de mauvaise qualité; mais il est rare de la voir dégénérer en gangrene : les symptomes qui accompagnent l'avant-cœur sont la tristesse de l'animal, le dégoût universel, les battemens de cœur forts & fréquens, & les défaillances jusqu'à tomber par

terre ; on les obſerve communément dans les chevaux qui en ſont attaqués ; mais il ne faut pas confondre cette maladie avec les eſpeces de tumeurs folliculeuſes auxquelles les maréchaux donnent ce nom, parce qu'elles viennent ſur le poitrail ; quand les bœufs ſont attaqués de cette maladie, ce qui n'eſt pas commun, ils ont le col penché, la bouche pleine de ſalive, l'épine du dos roide, & le poil hériſſé ; ils ſont dégoûtés, ils ruminent peu, & tombent quelquefois par terre de foibleſſe.

Pour traiter cette maladie, on réitérera plusieurs fois des lavemens compoſés d'eau blanche, & d'une verrée de vinaigre ſaturé de nitre ; on ne donnera à l'animal pour toute nourriture & boiſſon que de l'eau blanche ; & quand on s'appercevra que les forces vitales commencent à s'affoiblir, on donnera en breuvage le matin un demi-ſeptier de vin d'abſynthe, & autant le ſoir ; on enlevera la tumeur avec le biſtouri, auſſi-tôt qu'elle aura acquis la groſſeur du poing ; on appliquera ſur la plaie, après l'avoir laiſſé ſaigner & l'avoir lavée avec du vinaigre ſaturé de ſel commun, un cataplaſme compoſé de feuilles de rhue, de feuilles d'abſynthe, & d'eau ſaturée de ſel ammoniac : on changera le tout toutes les douze heures ; & lorſque la ſuppuration commencera à paroître, on panſera l'ulcere avec l'onguent Egyptien.

M. Vitet donne pour quatrieme genre du premier ſous-ordre ci-deſſus indiqué, *l'éruption de boutons inflammatoires, contagieux, & de prompte terminaiſon.* Cette éruption eſt connue ſous les noms de *clavin, claveau, clavelée, petite vérole.* Nous avons traité pertinemment de cette maladie dans l'article des brebis. *Voyez* cet article : nous n'y reviendrons pas par conſéquent ici.

Le cinquieme genre du ſous-ordre dont il s'agit, en ſuivant toujours la diviſion de M. Vitet, comprend les *phlegmons glanduleux*, autrement les ma-

ladies qui proviennent de l'inflammation des glandes lymphatiques : les salivaires, les trachéales, les axillaires & les inguinales augmentent de volume ; elles deviennent dures, douloureuses & chaudes ; l'inflammation des glandes salivaires & lymphatiques se termine ordinairement par résolution ou par suppuration, & très-rarement par gangrene ; les meilleurs moyens qu'on peut employer pour favoriser la résolution de pareilles tumeurs, sont les saignées plus ou moins réitérées, les parfums avec du vinaigre & de l'eau-de-vie, les cataplasmes composés de mie de pain, de lait & de semences de cumin, les lavemens adoucissans & souvent répétés, les alimens proportionnés à l'intensité des symptomes, l'eau blanche aiguisée de nitre pour boisson, & le son humecté avec de l'eau saturée de nitre pour nourriture ; si l'inflammation n'est pas vive, & si la tumeur est fort dure, on pourra appliquer sans rien craindre des cataplasmes faits avec les feuilles de rhue, de sauge & d'absynthe, la mie de pain ou le lait. Ces cataplasmes sont même de beaucoup préférables aux emplâtres résolutifs ; si la tumeur dégénere en abscès, on attendra que le pus ait détruit une partie de la glande, pour en faire l'ouverture, de peur qu'il n'en résulte un ulcere fistuleux ; si cependant le pus intéresse des parties essentielles à la vie, comme dans les glandes carotides, ou s'il gêne les organes propres au soutien de l'économie animale, comme dans les amigdales, il ne faut pas retarder d'ouvrir la tumeur, dès qu'on y apperçoit la moindre fluctuation ; mais pour tout ce qui concerne les autres glandes, on suivra le conseil que nous venons de donner : l'abscès une fois ouvert, on pansera l'ulcere avec l'onguent égyptiac, jusqu'à une parfaite cicatrisation. Si par hasard la gangrene s'empare de la tumeur, on extirpera les parties mortes jusqu'au vif, & même toute la tumeur, dans la supposition ce-

pendant qu'elle soit pestilentielle; on lavera pour lors la plaie avec une forte infusion de feuilles d'absynthe dans du vinaigre saturé de sel ammoniac; on y appliquera un cataplasme composé de feuilles de rhue, & on le renouvellera toutes les huit ou dix heures, jusqu'à la suppuration.

Il y a six sortes d'inflammation des glandes: la premiere est celle des parotides; quelques praticiens dans l'art vétérinaire la nomment *avives*. Dès que ces glandes se trouvent enflammées, l'animal a la tête pesante, les yeux & les vaisseaux extérieurs de la tête enflés; il ne mange point, il est triste; la partie située entre la portion supérieure de la mâchoire postérieure & l'oreille est tuméfiée; à fur & à mesure que l'inflammation augmente, l'animal s'agite, se couche, & reste pendant quelque temps dans une espece d'assoupissement; sa tête se tuméfie, son pouls devient plus fréquent & plus plein; les vaisseaux extérieurs de la tête acquierent un volume considérable; l'agitation devient plus forte, les convulsions surviennent, & l'animal meurt.

Il faut bien se garder de confondre, dit M. Vitet, l'inflammation des parotides avec une espece de tranchées que les maréchaux prennent mal-à-propos pour des avives: les parotides ne présentent ni gonflement ni douleur; elles ne peuvent par conséquent être la cause de cette espece de tranchées.

La saignée est le remede le plus prompt & le plus efficace; on tirera des veines qui rampent sur le centre & le plat de la cuisse du cheval, quinze à vingt livres de sang dans l'espace de vingt-quatre heures; on laissera deux ou trois heures d'intervalle d'une saignée à l'autre: on administrera pendant la journée quatre ou cinq lavemens; on rendra les premiers purgatifs; on fera infuser pour cet effet une once de feuilles de séné ou d'aloës dans cinq livres d'eau, & on y ajoutera un citron coupé par tran-

ches ; quant aux autres lavemens, on ne fera entrer dans leur composition que de l'eau blanche, tenant en solution du nitre, ou de la décoction de racine de guimauve, saturée de sel d'epsom ; on placera un séton fait avec l'ellébore au bas-ventre, ou près de la cuisse, & on ne donnera à l'animal malade pour toute nourriture que de l'eau blanche, du petit lait, du suc de laitue, & des émulsions composées de semences de courges, ou d'amandes triturées & mêlées avec beaucoup d'eau ; on appliquera en même temps sur la tumeur des étoupes trempées dans du vinaigre saturé de sel marin, ou dans une infusion de fleurs de sureau, saturé de sel de saturne, ou dans parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre ; quand les répercussifs sont insuffisans pour faire diminuer l'inflammation, on aura recours aux fomentations avec le lait, & aux cataplasmes de mie de pain, qu'on changera toutes les six heures ; si l'inflammation augmente de maniere à faire craindre pour la vie de l'animal, on tentera l'extirpation de la glande qui comprime la veine jugulaire, sans cependant intéresser le conduit salivaire, & ouvrir la veine jugulaire : une pareille opération est des plus délicates ; mais il vaut mieux l'éprouver que de laisser périr l'animal ; si cette inflammation se termine par la suppuration, on ouvrira l'abscès, dès qu'on s'appercevra de la fluctuation, on pansera l'ulcere avec le digestif aiguisé d'eau-de-vie, & on terminera enfin la cure avec des plumaceaux d'étoupes cardées.

La seconde espece d'inflammation est celle des amygdales ; elle se nomme *étranguillon*, *goitron* ; on reconnoit cette inflammation à la nécessité où l'animal se trouve de tenir sa tête élevée ; à la tuméfaction de cette même tête, des yeux & de la langue ; à la difficulté & quelquefois l'impossibilité de boire & de manger ; à la respiration laborieuse & à la sortie de la langue : mais ce n'est pas encore

là tous les symptomes ; le mal s'accroît quelquefois considérablement, la boisson parvenue près des amygdales passe plutôt par les naseaux que d'entrer dans l'œsophage, ou de ressortir par la bouche ; la respiration devient de plus en plus difficile, & l'animal meurt comme suffoqué : quand les chevaux & les bœufs se trouvent attaqués de cette maladie, on remarque qu'ils jettent ordinairement par les naseaux une matiere d'un blanc tirant sur le jaune, quelquefois verdâtre ; l'inflammation des amygdales est dangereuse ; l'animal en périt quelquefois dès le troisieme ou quatrieme jour ; mais quand huit jours se sont écoulés sans s'appercevoir d'aucun symptome fâcheux, on n'a plus pour lors rien à craindre.

On parfumera avec le vinaigre l'écurie où se trouve le malade ; on injectera par les naseaux de la décoction de racine de guimauve, tenant en solution une petite quantité de sel de saturne ; on réitérera la saignée aux veines du plat de la cuisse, ou aux veines qui rampent sur la face extérieure de l'abdomen, toutes les quatre heures, tant & si long-temps que le pouls ne diminuera pas en force & en plénitude ; on répétera plusieurs fois le jour les lavemens purgatifs composés de feuilles de séné & d'eau plus ou moins saturée de crême de tartre ; on posera un séton avec l'ellébore à la cuisse ou au ventre ; on donnera de l'eau blanche tiede pour boisson & nourriture ; on enveloppera les jambes de derriere & la croupe de linges trempés dans de l'eau chaude, & renouvellés toutes les heures ; on lui administrera des lavemens nourrissans faits avec les farines de froment & d'orge ; si l'animal est dans l'impossibilité d'avaler, on le saignera aux veines jugulaires derriere la langue, quand les autres saignées n'ont pas produit leurs effets ; on enveloppera la partie supérieure de son col d'une peau de mouton, après avoir appliqué sur son col un cataplasme de mie de pain

& de lait, entre le larynx & la partie supérieure de la mâchoire postérieure; si tous ces remedes deviennenr insuffisans, certains maréchaux proposent d'ouvrir la trachée-artere, un peu au-dessous du larynx; ils commencent par couper les tégumens qui couvrent la trachée-artere, suivant la longueur du col & de la grandeur de quatre pouces; ils divisent transversalement avec le bistouri, un peu au-dessous du larynx, un seul cartilage de la trachée-artere; ils introduisent par cette ouverture une canule courte, large d'embouchure, qu'ils assujettissent autour du col avec une ficelle ou un ruban, & ils couvrent l'orifice extérieur de la canule d'une gaze pour l'opposer à l'entrée des corps étrangers.

La troisieme espece d'inflammation des glandes est celle du voile du palais; l'animal qui en est affecté refuse les alimens qu'on lui présente; il est triste; il a la langue & la bouche échauffée; si on ouvre sa bouche, on remarque que la partie supérieure de la voûte du palais est enflammée; & lorsqu'on lui verse de l'eau dans la bouche par le moyen d'une corne, elle passe très-difficilement dans l'arriere-bouche; dès qu'on s'appercevra de cette maladie, on pratiquera le jour même aux veines du ventre & au plat de la cuisse deux saignées; on exposera plusieurs fois le jour la tête du malade à la vapeur du vinaigre; on lui fera boire avec la corne du petit lait, ou du suc de feuilles de laitue; on lui présentera pour nourriture du son mouillé avec de l'eau saturée de nitre, & on administrera le premier jour des lavemens purgatifs; on rendra le second jour les lavemens nourrissans, en délayant dans du lait de la farine d'orge ou de froment; au bout de trois ou quatre jours l'inflammation se calme, & l'appétit se réveille peu à peu.

La quatrieme espece d'inflammation, toujours suivant la division de M. Vitet, est l'inflammation

des glandes maxillaires, des glandes trachéales & des glandes ſublinguales; cette inflammation ſe nomme *boſſe;* le cochon eſt ſur-tout expoſé à ce genre de maladie; il devient triſte, perd l'appétit, reſpire difficilement, prend le col très-gros, éprouve une chaleur conſidérable, s'agite, ſe couche, ſe leve, & quelquefois meurt le troiſieme ou cinquieme jour; quant au cheval, lorſqu'il s'en trouve attaqué, il faut bien ſe donner de garde de confondre cette maladie avec la morve ou la gourme; la différence en eſt viſible, quoiqu'il y ait cependant gonflement dans tous ces cas; dans l'inflammation de ces glandes, il n'y a aucun écoulement par les naſeaux; mais dans la morve & la gourme c'eſt un ſymptome eſſentiel.

On commencera d'abord par diminuer la vélocité & la quantité du ſang qui ſe porte vers la tête; on ſaignera à cet effet une fois ou deux aux veines du plat de la cuiſſe, ou aux veines ſuperficielles de l'abdomen; on appliquera vers la croupe un ſéton avec l'ellébore, & on expoſera la partie affectée à la vapeur de l'eau-de-vie & du vinaigre; on donnera pour nourriture du ſon mouillé, & pour boiſſon de l'eau blanche nitreuſe; on adminiſtrera quatre ou cinq lavemens par jour, qu'on compoſera d'une décoction de racines de guimauve, & on y mettra en ſolution deux onces de nitre: on appliquera enſuite ſur les parties tuméfiées le cataplaſme de mie de pain, qu'on renouvellera chaque douze heures; quand l'inflammation eſt une fois parvenue au point de n'avoir plus aucune réſolution à craindre, on appliquera ſur la partie malade du levain, ou de la pulpe d'oignon de lys; & quand les duretés & l'inflammation ſeront conſidérablement diminuées, on ouvrira ſeulement l'abſcès. Ce traitement eſt pour les chevaux & bœufs: M. Vitet en recommande un autre pour les cochons. Dès qu'on s'apperçoit de cette maladie

dans ces animaux, la premiere chose qu'on doit faire, c'est de les séparer du troupeau; on leur donnera pour seule nourriture un peu de son mouillé avec de l'eau saturée de nitre, & pour breuvage une chopine d'infusion de racines de gentiane, dans laquelle on aura dissout deux gros de crême de tartre; on parfumera plusieurs fois le jour le col du malade avec le mêlange d'eau-de-vie & de vinaigre; on enveloppera le cou, après chaque parfum, d'une peau de mouton; on réitérera les lavemens, composés d'une chopine d'infusion de feuilles d'absynthe, dans laquelle on aura dissout une once de sel d'epsom, ou de sel de glauber; on parfumera l'écurie avec le soufre & l'encens; on placera un séton avec l'ellébore à la partie inférieure du poitrail, & on empêchera exactement toute communication immédiate ou médiate de l'animal infecté avec les porcs sains.

La cinquieme espece d'inflammation des glandes est celle des aînes; elle se nomme bubon simple, bubon benin; on appliquera sur les glandes ainsi affectées un cataplasme composé de feuilles de rhue, de mie de pain & de lait, jusqu'à ce que la résolution commence à paroître; on fera usage pour lors de vin saturé de gomme ammoniac; & si la résolution tarde à se faire, il faudra changer de cataplasme, & substituer à la place de la pulpe d'oignon de lys, du levain & de la fiente de pigeon; la suppuration s'en suivra, & on aura soin de ne faire l'ouverture de l'abscès que quand le pus aura détruit une partie de la glande, ou plutôt dissipé les duretés de la tumeur; on pansera les premiers jours l'ulcere avec l'onguent égyptiac, ensuite avec l'onguent digestif, jusqu'à parfaite cicatrice.

Le bubon pestilentiel, qui est une tumeur inflammatoire, circonscrite & contagieuse, est la sixiéme espece d'inflammation des glandes; cette tumeur est dure, douloureuse; elle attaque différentes par-

ries du corps, mais spécialement les glandes inguinales; elle est lente à se terminer par la résolution ou par la suppuration, & facile à se communiquer; rien de plus incertain que le traitement de ce bubon, selon M. Vitet; la résolution est un moyen très-imparfait: la suppuration a eu quelquefois ses avantages; mais souvent elle a été accompagnée d'un succès fâcheux, & l'extirpation n'a pas toujours réussi; c'est, continue M. Vitet, au praticien expérimenté à choisir la meilleure méthode, après plusieurs essais; le séton avec l'ellébore placé dans les endroits du corps opposés à la partie qu'occupe le bubon, *V. g.* à la croupe, lorsque le bubon occupe le poitrail, ou les glandes humorales, est très-bien indiqué; quant au traitement intérieur, on fera usage de légers sudorifiques & de doux diurétiques; on tiendra le malade à une diete rigoureuse; on lui donnera pour boisson du petit lait, de l'eau blanche plus ou moins saturée de crême de tartre, & pour nourriture du son humecté avec de l'eau saturée de nitre. On réitérera plusieurs fois le jour les lavemens composés de décoction de racines de guimauve, tenant en solution du nitre purifié, quand l'inflammation est vive; mais si les forces musculaires & vitales se trouvent opprimées, on emploiera pour les lavemens une infusion de sauge, aiguisée de vinaigre saturé de sel ammoniac; au reste on observera pour cette maladie toutes les précautions que nous avons indiquées à l'article *contagion*.

Le sixieme genre des maladies inflammatoires aiguës est une tumeur inflammatoire superficielle & circonscrite, connue sous le nom d'*éréspele* ou *feu sacré;* la douleur, la chaleur, la tuméfaction légere des tégumens, constituent cette espece de maladie; les bornes de l'éréspele ne sont point limitées, comme celles de la plupart des tumeurs inflammatoires; la fievre plus ou moins considérable

& une rougeur très-vive, dont on s'apperçoit en écartant les poils ou la laine, l'accompagnent presque toujours.

Le mouton en est plus souvent affecté que le bœuf & le cheval; l'éréſipele ſans fievre ſe termine plus volontiers par la réſolution, que l'éréſipele avec fievre ardente; il y a tout lieu de craindre d'un éréſipele qui ſans changer de ſiege, tend à la ſuppuration ou à la gangrene; la ſaignée eſt le premier de tous les remedes qu'on propoſe dans ce cas, M. Vitet dit qu'une ou deux ſaignées faites dans l'eſpace de vingt-quatre heures & abondantes, eu égard cependant à l'âge, au tempérament, & à l'eſpece de ſujet ſont très-ſuffiſantes, quoique la plupart des maréchaux veulent qu'on les répete quatre ou cinq fois; ſi cependant l'inflammation étoit vive, ſi elle occupoit la tête ou le col, ſi la tumeur comprimoit les veines jugulaires, il ne faudroit pas craindre de la répéter; la réſolution s'exécutera plus tard, mais le malade ſe guérira; une heure ou deux après la ſaignée, on adminiſtrera un lavement compoſé d'une infuſion de feuilles de ſéné, ſaturé de crême de tartre; on réitérera ce lavement trois fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures; enſuite on donnera d'autres lavemens faits avec la décoction d'orge, tenant en ſolution, ou de la crême de tartre ou de nitre; on interdira à l'animal malade le foin & l'avoine; on lui donnera pour nourriture de la paille, du ſon, des plantes fraîches & abondantes en mucilage aqueux, & pour boiſſon le petit lait & l'eau blanche nitreuſe; quand les ſymptômes commenceront à s'adoucir, on adminiſtrera deux fois par jour le bol compoſé de parties égales de ſoufre & de miel; ſi l'inflammation ne fait pas de progrès, & ſi elle paroît ſe tourner vers la réſolution, on appliquera ſeulement ſur la tumeur une infuſion de fleurs de

sureau, aiguisée d'eau-de-vie & de sel de saturne, mais si la chaleur & la douleur sont très-vives, ce qu'on reconnoîtra par le touchet & l'inquiétude de l'animal ; on fomentera la partie affectée avec infusion de fleurs de sureau, aiguisée d'une petite quantité d'eau-de-vie, jusqu'à ce que l'inflammation soit parvenue à son dernier degré d'accroissement; on mettra alors des linges ou des étoupes imbibés d'une solution de sel de saturne dans l'eau-de-vie; on vante aussi beaucoup dans ce cas l'application du mélange suivant.

Prenez de la lessive légere, faite avec des cendres de bois de vigne, une livre, bon vinaigre une once, sel marin un gros : nitre purifié un gros & demi, mêlez jusqu'à entiere effervescence, conservez ce mélange dans un vase pour le besoin ; une fomentation composée d'une livre d'infusion de feuilles d'absynthe, de trois onces d'eau de-vie camphrée, & d'une demi-once de sel ammoniac, mérite cependant la préférence suivant plusieurs auteurs. Si la suppuration vient par hasard à s'établir, il faut faire tous ses efforts pour arrêter ses progrès; on appliquera pour cet effet sur la partie ulcérée un onguent composé de deux parties de sel de saturne, & d'une partie de bon miel, exactement triturés, & on couvrira de compresses imbibées d'eau-de-vie ; & en cas que la gangrene commence à paroître, il faudra recourir aux remedes ci-dessus indiqués à cet effet.

Parmi les différens éréſipeles il y en a de contagieux, cette espece de maladie se communique assez promptement parmi les moutons; dès que ces animaux en sont une fois infectés, la laine tombe, & le plus souvent l'éréſipele dégénere en gangrene; dès qu'un bœuf ou une brebis en sont une fois infectés, on le séparera du reste du troupeau; on parfumera l'écurie avec du vinaigre aromatique; on tirera au

mouton deux onces de ſang de la veine jugulaire & proportionnellement au bœuf; on leur fera avaler deux fois par jour un bol composé de ſoufre & de miel; on leur fera boire du petit lait, ou de l'eau blanche nitreuſe; on leur adminiſtrera des lavemens faits avec l'infuſion de feuilles de pariétaire, dans laquelle on aura diſſout de la crême de tartre; on les expoſera enfin à la vapeur du vinaigre; ſi l'éréſipele ne ſe termine pas par la réſolution, il n'y a point d'autre parti à prendre que d'aſſommer l'animal.

Le ſecond ſous-ordre des maladies inflammatoires ſuperficielles, eſt deſtiné, ſelon M. Vitet, aux maladies inflammatoires qui ne ſont pas aiguës; l'animal ne meurt que très-rarement de ces ſortes de maladies; elles ne ſe terminent preſque jamais par la réſolution & par la ſuppuration; le farcin peut être regardé comme le premier genre de ces ſortes de maladies, nous en avons parlé ſuffiſamment à l'article *cheval*, & à l'article qui lui convient ſpécialement, voyez *farcin.* Nous nous contenterons donc ſeulement ici de rapporter la méthode qui a le mieux réuſſi à M. Vitet pour ce genre de maladies.

Après avoir ſaigné l'animal farcineux, on lui adminiſtrera tous les jours deux ou trois lavemens compoſés d'une décoction de racines de patience; on diſſoudra dans chaque lavement une once de foie de ſoufre; on donnera à l'animal pour nourriture de la paille & du ſon, auquel on ajoutera des fleurs de ſoufre, à la doſe de trois onces par jour; la boiſſon ſera de l'eau blanche, ou de la décoction de racines de patience édulcorée avec du miel; on pratiquera au commencement de la maladie trois ſétons avec le fil de crin, l'un au poitrail, le ſecond au bas-ventre, le troiſieme à la cuiſſe; on entretiendra ces ſétons juſ-

qu'à un mois ou deux après l'apparition des symptômes, quand même les boutons auroient fourni une grande quantité de pus; on parfumera soir & matin le cheval avec un gros de parties égales d'encens & d'orpiment : on augmentera la dose à parfumer jusqu'à celle de deux gros par parfum, & avant de faire ce parfnm on lavera tout le corps de l'animal avec de l'eau saturée d'arsenic, mais on aura l'attention de ne pas toucher les parties de la génération, l'anus & la bouche, de peur d'y exciter une violente inflammation. Quand on s'appercevra que les boutons renfermeront du pus, on les ouvrira avec une lancette, & on pansera l'ulcere avec parties égales d'orpiment & d'onguent égyptiac, tant qu'il subsiste des duretés; dès que ces duretés seront une fois dissipées, on retranchera l'orpiment, & on continuera à panser l'ulcere avec l'onguent égyptiac jusqu'à parfaite cicatrice. Cette méthode a très-bien réussi à M. Vitet, mais il ajoute qu'il faut la réitérer souvent, si on veut parvenir à la regarder comme spécifique.

On donne le nom de *furoncle* (c'est suivant M. Vitet le second genre) à une tumeur circonscrite, dure, qui s'éleve sur les tégumens, qui est accompagnée de chaleur & de douleur, grosse comme une noix, quelquefois terminée en pointe, qui s'accroit graduellement jusqu'au cinquieme ou sixieme jour, temps où la suppuration commence à s'en emparer; le pus s'y accumule, & l'abscès s'ouvre de lui-même au bout de trois ou quatre jours; ce n'est que rarement qu'on est obligé pour l'ouvrir d'employer le fer tranchant; le pus qui en sort les premiers jours est sanieux, il devient à la suite blanc & visqueux, & pour lors il change de nom & se nomme *bourbillon*; l'ulcere se déterge & se cicatrise promptement; une pareille maladie n'est

pas dangereuse, elle n'est même que le symptôme d'une maladie épidémique. Les remedes qui conviennent le mieux pour exciter la suppuration, sont les cataplasmes de pain & de lait, le mélange de farine, de lait & de miel; l'inflammation étant diminuée, on appliquera sur la partie la plus éminente de la tumeur, un plumaceau chargé d'onguent suppuratif & couvert de cataplasme de mie de pain ou de miel; on continuera les applications jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie, & que le pus ait détruit une partie de la tumeur, où que le pus se soit fait jour de lui-même; & quand l'abscès ne s'ouvre pas assez tôt, on y plonge le bistouri; on pansera ensuite l'ulcère, comme il est d'usage en pareil cas.

La gourme des porcs constitue le troisieme genre des maladies de ce second sous-ordre; ce sont des boutons circonscrits, durs & enflammés, qui attaquent ordinairement les cuisses & les jambes des jeunes porcs, & qui se terminent par la suppuration; le porc ainsi affecté ne doit manger, jusqu'à la parfaite suppuration des boutons, que du son mouillé, où l'on aura mêlé du foie d'antimoine, à la dose de deux gros par jour; dès que les boutons inflammatoires seront abscédés, on les ouvrira avec le bistouri, on les lavera ensuite deux fois le jour avec du vin saturé de sel commun.

M. Vitet donne pour quatrieme genre l'assemblage de plusieurs petits boutons inflammatoires dans le même endroit, & qui sont plus ou moins sensibles à la vue; ces boutons s'élevent peu sur les tégumens, ils causent plus ou moins de chaleur & de douleur; leur durée n'est pas même fixe; parmi ces différens boutons les uns se terminent par la résolution, les autres par une espece de transudation, quelques-uns par une ulcération superficielle, & d'autres par une humeur qui se desseche & tombe

en

en écailles à mesure qu'elle se forme, ce qui constitue trois especes différentes; la premiere est l'ébulition, la seconde la gale, & la troisieme la dartre; examinons actuellement l'une & l'autre de ces especes avec M. Vitet; il paroît tout-à-coup, dit ce médecin, sur différens endroits des tégumens, des petits boutons inflammatoires différens les uns des autres par le nombre & la grandeur; ces boutons couvrent quelquefois la plus grande partie du corps, mais ils disparoissent le plus souvent trois ou quatre jours après leur premiere apparition, & ils ne parviennent presque jamais à suppuration; il est facile de distinguer ces boutons du farcin par leur grandeur, leur nombre, leur situation & leur accroissement.

Dans ces sortes d'ébulitions il faut tempérer la vélocité du sang & l'âcreté de la transpiration insensible, si on veut en remplir parfaitement les indications; par conséquent on commencera la cure par nourrir le cheval avec de la paille & du son humecté avec de l'eau saturée de nitre; on lui administrera deux lavemens par jour, & ces lavemens seront composés d'une décoction de feuilles de laitue, tenant en solution de la crême de tartre ou du nitre, si la chaleur n'est pas excessive; quand il y a pléthore, la saignée est très-bien indiquée, mais elle devient inutile & souvent dangereuse quand il n'y en a point; le foie d'antimoine, en sa qualité de léger sudorifique, passe pour être très-bon dans pareils cas, mais, selon M. Viter, les breuvages tempérans conviennent mieux que les sudorifiques.

Ce qui constitue la seconde espece du genre, c'est-à-dire la gale, ce sont de petits boutons inflammatoires, plus rassemblés & moins élevés que ceux de l'ébulition; ils sont prompts à s'ulcérer, accompagnés d'une demangeaison plus ou moins

vive, & situés sur la face externe des tégumens; on donne différens noms à la gale selon les endroits qu'elle affecte; elle porte celui de *vieux roux* ou *col gras*, lorsqu'elle attaque l'encolure, &c. le traitement en est néanmoins le même, en quelques endroits du corps qu'elle paroisse, à l'exception cependant du scrotum & des mammelles; le cheval & le mouton sont les animaux qui sont les plus exposés à cette maladie.

Voici le traitement qu'en prescrit M. Vitet, 1°. on placera les malades dans une écurie propre, bien élevée & éloignée des écuries où sont les bestiaux sains; 2°. on parfumera l'écurie avec du soufre ou de la poudre à canon, deux fois par jour; 3°. on leur donnera pour nourriture du son, on y ajoutera deux onces de fleurs de soufre pour le bœuf & à proportion pour la brebis; & on lui donnera pour boisson de l'eau blanche, & même de l'infusion de racines de patience & de réglisse, en cas qu'il en veuille boire; 4°. on administrera tous les jours au cheval un lavement composé d'une décoction de racines de patience, dans laquelle on aura dissout deux gros de fleurs de soufre; 5°. on lui fera une saignée dès le commencement de la maladie, & ce, proportionnellement aux forces, à l'âge, au tempérament, à l'espece d'animal & à l'intensité de la maladie; 6°. on évitera les purgatifs & même les mercuriaux; (la plupart des maréchaux ne pensent pas de même que M. Vitet) 7°. on fera prendre des bains, si la saison le permet, & on lavera exactement la laine des brebis avec de l'eau pure & courante, ou avec une décoction de racines de patience, ou bien on sur-lavera la partie affectée avec une forte infusion de tabac dans du vin ou de l'eau saturée de sel marin; 8°. on les fera promener lorsque le temps est beau, on aura cependant la précaution de les faire ren-

trer dans l'écurie, dès que le serein ou la pluie commence à tomber; 9°. on étrillera deux fois par jour le bœuf & le cheval; 10°. on les conduira au pâturage dès que la chaleur du printemps fera pousser l'herbe; tels sont les remedes intérieurs & le régime à suivre; quant aux remedes extérieurs, voyez ce que nous en avons dit dans les articles *cheval*, *brebis*, *bœufs*, *remedes pastoraux*.

Les dartres sont, comme nous l'avons observé, la troisieme espece *d'aggrégation de petits boutons inflammatoires*; ces boutons sont nombreux, quelquefois douloureux, accompagnés de chaleur, dégénérant avec promptitude en ulcere superficiel & couverts de croûtes plus ou moins considérables, il en suinte des matieres ordinairement fluides & de mauvaise odeur: quand la dartre affecte le museau & les parties latérales de la tête, on lui donne le nom de *bouquet* ou *noir museau*, & quand elle attaque les plis du genou, elle porte le nom de *malandre*; on appelle *solandre* celle qui occupe le pli du jarret, & *queue de rat* ou *arrête*, quand elle est située le long du tendon, depuis le pâturon jusqu'au milieu de la jambe; la *mule traversine* est cette espece de dartre qui attaque le boulet, & celle qui a son siege à la couronne, est connue sous le nom de *peignes*; avant d'appliquer aucun médicament, on lui fera une petite saignée à la veine jugulaire; on lui donnera pour nourriture de la paille & du son mouillé, & on ajoutera à ce son parties égales de soufre & de racines de réglisse pulvérisées, à la dose de deux onces par jour si c'est un cheval ou un bœuf, & à proportion si c'est une brebis ou une chevre; on administrera principalement au cheval deux lavemens par jour, qui seront composés d'une forte infusion de racines de réglisse; on lui fera prendre quinze ou vingt bains dans l'espace de huit ou dix jours, & on le laissera dans l'eau pendant

deux ou trois heures consécutives, si on en excepte cependant le mouton & la chevre, qui n'aiment pas beaucoup ce liquide; la boisson sera de l'eau blanche, du petit lait ou de l'infusion de racines de réglisse; on lavera ensuite la dartre trois fois par jour avec une forte infusion de racines de réglisse, tenant en solution du sublimé corrosif, à la dose d'un gros sur une livre & demie d'infusion, & on couvrira exactement la partie affectée pour la défendre des injures des corps extérieurs; si ce traitement ne suffit pas, il faudra laver la dartre deux fois par jour avec une forte infusion de tabac dans du vinaigre, tenant en solution du vitriol verd, à la dose de deux onces sur deux livres & demie de vinaigre. Voyez ce que nous avons dit sur les dartres des bestiaux aux différens articles qui les concernent.

L'orgelet, bouton inflammatoire qui vient sur le bord des paupieres, constitue selon M. Vitet le cinquieme genre du second sous-ordre; ce bouton est pour l'ordinaire de la grosseur & de la figure d'un grain d'orge bien nourri, & quelquefois même assez considérable en grandeur; il est rouge, douloureux, & situé sur le bord des paupieres, entre les cils ou fort près; cette tumeur se termine plutôt par suppuration que par résolution & par endurcissement; s'il n'y a point d'inflammation, il suffira de donner pour boisson à l'animal de l'eau blanche, & du son mouillé au lieu d'avoine; & on mettra seulement sur le bouton enflammé, ou de la pulpe de pommes cuites, ou du beure frais, & voilà toute la cure; mais si l'orgelet se termine par l'endurcissement, il faudra se servir pour le détruire de l'instrument tranchant, & on lavera la plaie plusieurs fois le jour avec de l'eau fraîche. On se servira en général du même traitement pour toutes les excroissances & les tumeurs enkistées qui sont situées sur les bords des paupieres.

Le sixieme genre indiqué par M. Vitet, est l'inflammation des paupieres ; si la chaleur, la douleur & la tuméfaction ne sont pas considérables, il ne faut d'autre remede pour dissiper cette inflammation, que l'application des étoupes trempées dans une solution de sel de saturne, à la dose d'une once sur une livre & demie d'eau : on aura cependant l'attention d'enlever avec une espece de cure-oreille les corps hétérogenes qui auroient pu l'occasionner, si elle provenoit de pareille cause ; la pulpe des pommes reinettes est aussi très-bien indiquée, même pour les inflammations les plus vives des paupieres ; quand elle ne cede pas à de pareils remedes, il faudra en venir à une saignée à la jugulaire, à une nourriture rafraîchissante & à l'application du cataplasme de mie de pain ; lorsque l'inflammation commencera à s'appaiser, on appliquera sur les paupieres des plumaceaux trempés dans une infusion de racines de persil, plus ou moins empreinte de sel de saturne.

L'inflammation du conduit lacrymal & celle du sac lacrymal, constituent le septieme genre de maladies inflammatoires non aiguës : pour parvenir à la guérison de ces sortes d'inflammations, on commencera par saigner l'animal à la veine jugulaire, & on la réitérera douze heures après, si l'inflammation est vive ; on appliquera ensuite sur la tumeur & les environs de la pulpe de pommes de reinettes cuites, ou des étoupes imbibées d'une infusion de fleurs de sureau, tenant en solution du sel de saturne ; on mettra l'animal à une diete rafraîchissante, & on lui administrera deux ou trois lavemens composés d'eau blanche, dans lesquels on aura dissout une once & demie de sel d'epsom ; l'inflammation calmée, on appliquera sur la tumeur des étoupes trempées dans l'infusion ci-dessus, aiguisée d'eau-de-vie camphrée, & on introduira par l'orifice inférieur une sonde faite en forme d'entonnoir ; & à l'aide de cette sonde,

on fera passer de la vapeur d'encens dans le conduit lacrymal.

Nous donnerons, d'après M. Vitet, pour huitieme genre des inflammations non aiguës celle du globe de l'œil; on la connoit plus particulierement sous le nom d'ophtalmie : dans cette maladie, la partie antérieure de l'œil est rouge, douloureuse, un peu tuméfiée, & il se trouve plus échauffé que dans l'état naturel; à peine l'ophtalmie commence-t-elle à paroître, qu'il faut saigner l'animal à la veine du plat de la cuisse : on réitérera la saignée, si l'inflammation s'accroît; on appliquera ensuite sur l'œil des compresses trempées dans une infusion de racines de persil, tenant en solution un peu de vitriol blanc; si la tension est vive, on préférera cependant l'eau miellée, dans laquelle on aura mis en solution une petite portion de vitriol blanc; on évitera avec soin les spiritueux & les acides; on placera à la cuisse un séton avec l'ellébore, & on donnera plusieurs lavemens composés d'une infusion de feuilles de séné, tenant en solution de la crême de tartre, ou d'une décoction de pruneaux, dans laquelle on aura dissout du tartre vitriolé, à la dose de deux onces pour le cheval & le bœuf.

M. Vitet donne pour une espece d'ophtalmie l'inflammation intermittente de l'œil; c'est ce qu'on nomme *animal lunatique;* dès que la maladie commence à paroître, l'œil s'enflamme & devient trouble, les paupieres s'enflent & souvent se ferment : il coule ordinairement de l'œil une eau claire; & cette eau est quelquefois si âcre, qu'elle corrode les tégumens; la durée de pareils symptomes est pour l'ordinaire d'une semaine ou deux, & ils reparoissent chaque mois, ou du moins tous les deux mois; le cheval est très-sujet à cette maladie : le remede le plus vanté en pareil cas est un séton au poitrail; on l'entretiendra avec la meche de crin, pendant cinq

ou ſix mois ; on aura enſuite recours aux parfums & aux topiques réſolutifs ; on expoſera l'œil affecté trois fois par jour à la vapeur de l'encens ou du benjoin ; on introduira dans l'œil un morceau de la groſſeur d'un pois, d'un onguent fait avec parties égales de miel & de vitriol blanc : on lavera l'œil, dans l'intervalle des accès, avec de l'infuſion de feuilles de chélidoine, dans laquelle on aura diſſout de l'alun, & qu'on édulcorera avec le miel ; on le parfumera tous les jours avec la fumée de tabac, ou avec la vapeur de l'encens : pendant l'accès, on adminiſtrera des lavemens compoſés d'une infuſion de racines d'angélique, où on aura diſſout du tartre vitriolé ; on donnera pour nourriture du foin abondant en plantes aromatiques, & pour boiſſon de l'eau aiguiſée de ſel marin, des eaux minérales ferrugineuſes, ſi on peut s'en procurer, & tous les matins un pot de bon vin.

Le neuvieme genre de maladies inflammatoires non aiguës, ſelon M. Vitet, eſt l'inflammation de l'oreille ; quand elle n'eſt qu'externe, elle cede pour l'ordinaire à une ſaignée de la veine du plat de la cuiſſe, à la boiſſon blanche, & au cataplaſme de mie de pain, de lait & de ſafran ; mais ſi l'inflammation eſt interne, elle exige beaucoup plus de précautions ; on fera des ſaignées plus abondantes ; on adminiſtrera des lavemens purgatifs, compoſés d'une infuſion de feuilles de ſené, dans laquelle on aura diſſout de la crême de tartre ; on donnera pour nourriture du ſon humecté, & pour boiſſon de l'eau blanche ; tel eſt le traitement intérieur : quant à l'extérieur, on ſe dirigera ſuivant les différentes cauſes qui ont occaſionné la maladie ; ſi cette maladie dépend du froid, ou d'un coup donné ſur l'oreille, ou de la dépravation de la matiere cérumineuſe, on injectera dans l'oreille du lait tiede, ou ſeul, ou mêlé avec parties égales de miel, ou bien de l'in-

fusion de safran, dans du lait de vache ; quand l'inflammation provient d'un corps étranger, tel qu'un insecte, on introduira dans l'oreille du cotton ou de la laine, pour embarrasser par-là cet insecte, & pour le retirer ; & en cas que cela ne réussisse pas, on fera des injections avec une légere infusion de feuilles d'absynthe dans du lait ; s'il s'agit d'en extraire des corps durs, on tâchera de les saisir à l'aide d'une petite pince, ou d'un cure-oreille ; & quand on ne peut pas réussir par ce moyen, on pratiquera derriere l'oreille, au-dessous du grand cartilage, une ouverture capable de donner issue au corps étranger ; on pansera ensuite la plaie comme une plaie ordinaire ; on défendra dans tous les cas l'oreille interne des injures de l'air, par du coton cardé qu'on introduira dans l'oreille externe.

Le dixieme genre est destiné à l'inflammation, autrement l'enflure du col : cette partie s'enfle, devient dure & douloureuse, acquiert beaucoup de chaleur, & rend les mouvemens du col & de la tête très-difficiles ; dès que cette enflure commence à paroître, il faut commencer par saigner l'animal à la veine du plat de la cuisse ; on appliquera sur la tumeur des linges ou des étoupes imbibées d'une solution de sel de saturne, dans de l'eau aiguisée d'eau-de-vie ; on lavera exactement la criniere & tout le col avec un mêlange de six parties d'eau & une partie d'eau-de-vie ; on donnera pour nourriture du son humecté d'une eau saturée de nitre, & pour boisson de l'eau blanche ; on administrera tous les jours trois lavemens purgatifs, & on fera baigner le malade, si la saison le permet, deux fois par jour ; quand on s'appercevra d'une diminution dans la chaleur, la douleur & la tension, on augmentera la dose du sel de saturne & de l'eau-de-vie.

Nous donnerons, avec M. Vitet, pour onzieme genre l'inflammation du scrotum & celle des bourses :

la ſaignée à la veine jugulaire eſt très-bien indiquée dans ces cas; une boiſſon & une nourriture rafraîchiſſante, des lavemens auſſi rafraîchiſſans, & l'application renouvellée toutes les ſix heures d'un cataplaſme fait avec la farine de feves & le vinaigre, tenant en ſolution deux onces de ſel de ſaturne. Quand, malgré tous ces remedes, on n'a pu parvenir à éviter la ſuppuration, on s'empreſſera pour lors d'ouvrir l'abſcès dans toute ſon étendue; on le panſera avec du digeſtif aiguiſé d'eau-de-vie, & on couvrira tout le ſcrotum de linges, ou d'étoupes humectées de parties égales d'eau-de-vie camphrée & de vinaigre.

Quand la gangrene s'empare du ſcrotum, elle fait ſouvent des progrès ſi rapides, que les fomentations avec l'infuſion de feuilles d'abſynthe & de rhue peuvent à peine la modérer; la gangrene étant une fois bornée, on panſe l'ulcere avec le digeſtif animé d'une grande quantité d'eau-de-vie, & on enveloppe les teſticules avec des linges imbibés de vin, dans lequel on a fait diſſoudre quatre onces de miel ſur deux livres de vin.

Le douzieme genre qu'indique M. Vitet eſt l'inflammation du prépuce, l'inflammation du fourreau: le prépuce eſt cette portion des tégumens deſtinée à couvrir le gland, ainſi qu'on le démontre dans l'anatomie comparée, lorſque la verge jouit d'un parfait repos; il arrive quelquefois que cette partie ſe tuméfie, comprime le gland, s'oppoſe à ſa ſortie hors du fourreau, & on nomme cette maladie *phimoſis;* mais ſi le prépuce enflammé ſe retire, le gland ſe trouve pour lors à découvert; il ſe tuméfie: on donne à cette inflammation le nom de *paraphimoſis.* Le cheval eſt plus ſujet à l'inflammation du prépuce que le bœuf: les cauſes principales de cette inflammation ſont la dépravation de l'humeur blanchâtre & épaiſſe qui ſe ramaſſe près la

base du gland, l'âcreté des urines, des insectes, ou autres corps hétérogenes introduits entre le prépuce & le gland, & l'inflammation du scrotum; les remedes conseillés dans ces cas par M. Vitet sont la saignée à la veine jugulaire, les cataplasmes de mie de pain, les lavemens composés d'une décoction de racines de guimauve, dans laquelle on a dissout de la crême de tartre; la nourriture de l'animal sera uniquement du son humecté avec de l'eau saturée de nitre, & sa boisson sera de l'eau blanche; dès que le relâchement se fera appercevoir, on appliquera sur tout le prépuce des étoupes trempées dans une infusion de fleurs de sureau, saturée de sel de saturne; quand le cours des urines se trouve interrompu, ou lorsque le gland commence à s'ulcérer, on pratiquera à l'instant une incision longitudinale sur le prépuce; cela le dégorge, & en peu de temps l'inflammation se dissipe: tel est le traitement du phimosis. Quant au paraphimosis, c'est-à-dire, lorsque le prépuce est dans l'impossibilité de recouvrir le gland, on examine si cela provient de l'inflammation du prépuce, ou de celle du gland; dans le premier cas, on tentera la réduction du prépuce; on comprimera à cet effet le bout de la verge dans le même temps que le prépuce sera avancé; & si cela devient inutile, on aura recours aux fomentations de lait, aux cataplasmes avec la mie de pain, le lait & le safran: on mettra l'animal à un régime austere & rafraîchissant; on le saignera plusieurs fois à la veine jugulaire dans l'espace de trente-six heures; on lui administrera des lavemens adoucissans; & s'il arrive que le bourrelet qui se trouve au-delà du gland s'enflamme, ou que le gland soit menacé de gangrene, on fera bien vîte sur le bourrelet, à l'aide du bistouri, trois ou quatre incisions selon la direction de la verge; & quand le gland se trouve enflammé, les remedes & le régime appropriés sont les saignées

peu abondantes mais réitérées, l'eau blanche pour toute nourriture, les lavemens adouciſſans, les fomentations continuelles ſur le gland, le fourreau, & tout le ſcrotum, avec la décoction de racines de guimauve, ſaturée de ſel de ſaturne, & les bains, ſi la ſaiſon le permet.

Le treizieme genre des inflammations non aiguës eſt celle des teſticules; la ſaignée à la veine jugulaire, le ſon pour nourriture, l'eau blanche nitreuſe pour boiſſon, les lavemens rafraîchiſſans, ſont les remedes préparatoires; après quoi on appliquera ſeulement ſur la partie enflammée le cataplaſme de mie de pain, qu'on changera tous les jours; au bout de vingt-quatre heures, on ſubſtituera à ce cataplaſme un mêlange de terre de couteliers, de pain de roſes & de vin; quand la ſaiſon le permettra, on fera baigner le malade deux fois par jour, l'eſpace de trois ou quatre heures à chaque bain; au ſortir du bain, on lavera le ſcrotum avec du vin ſaturé de ſel de ſaturne, après quoi on appliquera le cataplaſme ci-deſſus indiqué, qu'on ſoutiendra toujours par un bon bandage; quand l'inflammation ne ſe diſſipe pas en ſept ou huit jours, il faut s'attendre à une ſuppuration; mais il faut prendre toutes les précautions qu'il ne s'y forme point d'ulcere fiſtuleux: on peut pratiquer la caſtration par billots, ſi le cordon n'eſt pas engorgé, & ſi l'animal ne perd pas par-là de ſon poids; mais ſi le cordon eſt tuméfié, dur & ſenſible, on ouvrira pour lors l'abſcès dans toute ſon étendue, & on le panſera ainſi qu'il eſt d'uſage.

La quatorzieme inflammation eſt celle des mammelles; cette inflammation ſe termine plutôt par la ſuppuration que par la réſolution; la ſaignée faite à la veine jugulaire dès le commencement de la maladie, modere l'impétuoſité du ſang; mais il n'en faut pas faire une ſeconde; on donnera à l'animal ainſi affecté, trois fois par jour, de l'infuſion de ra-

cines de persil, dans laquelle on aura dissout du nitre, & qu'on aura édulcorée avec du miel; on administrera tous les jours deux lavemens composés de la même infusion; on appliquera sur les mammelles des feuilles de persil, qu'on aura réduites en une espece de pulpe; on introduira par l'ouverture des mammelons un stylet ou une broche de bois dans le grand réservoir, pour déboucher le conduit du mammelon obstrué; quand la tuméfaction des mammelles n'a d'autres causes que le séjour du lait, & qu'il n'y a qu'une inflammation légere, les simples parfums avec l'encens & les plantes aromatiques, les cataplasmes composés de feuilles de persil, de cerfeuil & d'eau, & le savon dissous dans une infusion de racines de persil suffisent; mais dans les cas de violentes inflammations, quand la résolution ne se fait pas le cinquieme ou le sixieme jour, il faudra appliquer, ainsi qu'il est de coutume, des cataplasmes de mie de pain; on ouvrira l'abscès quand la fluctuation sera bien sensible dans sa longueur; on détergera l'ulcere avec le digestif; on le pansera ensuite avec un onguent composé de céruse & de miel; & quand l'ulcere est profond, on y injectera du suc ou de l'infusion de feuilles de chélidoine, édulcoré avec du miel; si le mammelon se trouve ulcéré, on se servira du cérat, ou du vin saturé de miel.

Nous donnerons pour quatorzieme genre des inflammations non aiguës celle des pieds; il faut bien la connoître, pour pouvoir y remédier: on donne pour signes caractéristiques de cette inflammation la chaleur de la corne & celle des tégumens de la couronne, l'extrême sensibilité du pied, la difficulté de marcher, l'impossibilité où est l'animal de le faire sans boiter, & pour l'ordinaire la tuméfaction des tégumens situés au-dessus de la corne, accompagnée de rénitence, de chaleur & de douleur; comme l'in-

flammation du pied est des plus dangereuses, dès qu'on commencera à la soupçonner, on saignera l'animal à la veine jugulaire, principalement le cheval & le bœuf; on réitérera la saignée deux fois dans l'espace de douze heures; si l'inflammation s'accroît, on enlevera les corps étrangers qui ont pénétré dans la corne, & on enveloppera le pied avec des étoupes trempées dans un mêlange composé d'une partie d'eau-de-vie & de deux parties de vinaigre, ou d'un cataplasme fait avec les feuilles de sauge & le vinaigre, ou bien encore d'un cataplasme composé de lie de vin & de pain de roses; on mettra l'animal au son humecté & à l'eau blanche pour toute nourriture & boisson; si les symptomes de l'inflammation se soutiennent pendant cinq ou six jours sans aucun relâchement, il faut s'attendre à la suppuration; M. Vitet recommande dans ce cas de dessoler, surtout quand la suppuration est étendue, & le pus abondant.

Le dernier genre du second sous-ordre est la brûlure : l'eau fraîche continuellement renouvellée est toujours dans cet accident accompagnée d'un succès heureux; dès qu'un bœuf ou un cheval sera brûlé, on fera donc très bien de le conduire à la riviere, & on l'y laissera pendant quinze heures & plus; si la brûlure a de l'étendue, & intéresse le tissu cellulaire, on saignera l'animal à la veine jugulaire; la saignée doit même être réitérée plusieurs fois, s'il y a inflammation violente : si la tête est brûlée, on l'arrosera sans cesse d'eau la plus fraîche; on y appliquera des linges imbibés d'eau froide, & on la changera tous les quarts d'heure; on pourra même ajouter, selon M. Vitet, quelques gouttes d'acide marin ou de vinaigre; au sortir du bain, on mettra sur la brûlure des linges ou des étoupes trempées dans de l'eau froide saturée de sel de saturne; & quand la brûlure est profonde, ou lorsque l'es-

carre eſt formée, on fera la même fomentation, ou on étendra ſur la partie affectée un onguent composé de céruſe & de miel.

Le pied eſt de toutes les parties du corps du cheval la plus ſujette à être brûlée; ce qui lui arrive ſouvent par le moyen de la ferrure : ſi le maréchal s'en apperçoit après l'application du fer, il l'ôtera auſſi-tôt, & il enveloppera le pied de linges imbibés d'eau fraîche & de vinaigre, ou bien il conduira le cheval à la riviere, pour l'y laiſſer baigner pendant douze heures; mais ſi l'eau de la riviere ſe trouve pour lors extrêmement froide, on lui fera tenir le pied malade dans un ſeau rempli d'eau fraîche, aiguiſée d'un demi-ſeptier de vinaigre; & on aura la précaution de renouveller l'eau toutes les demi-heures : ſi on a négligé pendant un jour ou deux de faire des remedes, on abattra de la muraille toute la partie brûlée; on cernera enſuite la ſole autour de la muraille, comme ſi on vouloit deſſoler, & on enveloppera toute la baſe du pied d'étoupes imbibées de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre ſaturé de ſel de ſaturne, après avoir rempli la rainure faite autour de la muraille avec l'onguent composé de miel & de céruſe.

Le dixieme ordre des maladies ſuperficielles comprend, ſelon M. Vitet, toutes les maladies évacuatoires ſuperficielles & les ſolutions de continuité, avec épanchement d'humeurs plus ou moins ſenſibles : ce médecin ſubdiviſe cet ordre en trois ſous-ordres; dans le premier il place les ſolutions de continuité avec épanchement inſenſible d'humeurs; dans le ſecond les ſolutions de continuité avec épanchement de ſang, & dans la troiſieme enfin les ſolutions de continuité avec évacuation de matieres ſéreuſes ou purulentes.

Le premier ſous-ordre renferme différens genres : dans le premier eſt placée la morſure ou piqûre

d'insectes & autres animaux, sans évacuation bien sensible de matiere fluide; mais comme il y a des piquûres de différentes especes d'animaux, il doit par conséquent y avoir différentes especes de ce genre.

La premiere espece de piquûre est celle des mouches: si on veut éloigner ces insectes des chevaux & des bœufs, il faut frotter tous les matins ces bestiaux avec des feuilles de rhue & de noyer froissées; le vinaigre & la sarriette sauvage sont encore doués de cette qualité: quand à la suite d'une piquûre de mouches l'inflammation survient, il ne faut souvent qu'une simple application de vinaigre pour la dissiper; mais quand l'ulcere commence à se former, on le saupoudrera avec de la suie de cheminée, & on couvre le tout d'un linge imbibé de vinaigre; si on soupçonne une mouche ou un autre insecte dans le nez, dans l'oreille, dans le fourreau du bœuf ou du cheval, il faut injecter de l'eau tiede, dans laquelle on aura délayé un peu de suie de cheminée, ou une légere infusion de feuilles de rhue & de celles de noyer dans du lait; si plusieurs abeilles ont piqué des chevaux ou des bœufs, on fera à ces animaux une saignée copieuse à la veine jugulaire, & on leur lavera souvent les endroits affectés avec du vinaigre plus ou moins saturé de sel de saturne: dans toutes les especes de piquûres, les bains sont excellens contre l'inflammation.

La seconde espece est la morsure des poux; on donne à cette morsure le nom de *pointillement*; de tous les animaux domestiques, la chevre & le porc y sont les plus sujets: avant d'en entreprendre la guérison, on séparera les animaux qui en sont infectés d'avec les sains; on les mettra dans une écurie propre; on leur donnera pour nourriture de la paille & du son, dans lequel on mêlera des fleurs de soufre à la dose de troisonces par jour pour le cheval,

le bœuf, & proportionnellement pour la brebis; on parfumera ensuite deux fois par jour l'écurie avec quatre parties d'encens & une partie de cinabre, & on lavera les parties du corps où les poux se sont assemblés avec une forte infusion de feuilles de tabac ou de feuilles de ciguë dans l'eau aiguisée d'eau-de-vie: si malgré les parfums & lotions il reste encore de ces insectes, on emploiera en friction pour le cheval & le bœuf l'onguent mercuriel, & pour la brebis une forte infusion de coloquinte ou de feuilles de tabac, dans laquelle on aura dissout quelques grains de sublimé corrosif, & on versera cette infusion sur le dos de l'animal couvert de laine,

Quant à la troisieme espece des maladies de ce genre, c'est, suivant M. Vitet, ce qu'on appelle vers de bouvier, ou pour mieux dire ce sont des tumeurs formées par des vers sur les tégumens des bêtes à cornes : nous en avons déja parlé à l'article *bœuf, tome I. page* 243. Si ces tumeurs sont nombreuses, on donnera au bœuf des fleurs de soufre mêlées avec beaucoup de son, & pour breuvage de l'eau blanche; on humectera tous les jours la tumeur avec de l'huile d'olives, jusqu'à ce que les petits animaux qui s'y trouvent reclus aient ouvert leurs cellules; on appliquera pour lors sur chaque ouverture ou de la suie de cheminée triturée avec de l'huile, ou de l'onguent mercuriel sur chaque ouverture; les insectes tourmentés par ces sortes de topiques meurent, ou sortent promptement de leur loge; & voilà tout ce qui est à souhaiter.

Les bœufs, & particulierement les brebis, sont encore sujets à être tourmentés par une mouche qui se nomme mouche du sinus frontal; cette mouche s'insinue par les narines, parvient jusqu'au sinus frontal, où elle dépose ses œufs; les parties qui en proviennent, après avoir passé par leurs différentes métamorphoses, sortent des narines sous la forme de

de vraies mouches ; on détruit ces sortes d'insectes par le moyen de la vapeur de cinabre, qu'on réitere deux fois par jour.

Nous rapporterons avec M. Vitet à la quatrieme espece les vers des ongles ; il s'en forme sur-tout entre les ongles de la brebis. M. Vitet dit avoir vu en 1765 un bœuf âgé de cinq ans, attaqué pendant les grandes chaleurs de l'été d'une tuméfaction inflammatoire, qui occupoit toute la partie inférieure de la jambe droite & antérieure ; huit jours après on apperçut une ouverture sur le côté interne de l'ongle externe, & le lendemain on fut très-surpris d'en voir sortir un ver, qu'une forte compression sur les parties voisines du trou obligea de déloger.

Pour détruire les vers des ongles des brebis, il faut racler ou couper les ongles autour de l'ouverture avec un couteau, jusqu'à ce que le sang commence à en sortir ; on y versera ensuite de l'huile ou une forte infusion de feuilles de tabac, saturée de sel marin.

La cinquieme espece de maladie du genre dont il s'agit, est la morsure des viperes & autres insectes venimeux ; l'indication qu'il y a à remplir dans la cure de ces sortes de plaies, est de combattre le venin transmis dans le corps de l'animal par des remedes internes & des topiques ; l'alkali volatil de sel ammoniac est le vrai spécifique dans la morsure des viperes ; on prend pour cet effet de l'extrait de genievre deux onces, de l'eau un verre, de l'alkali volatil de sel ammoniac un demi-gros ; on mêle le tout pour un breuvage à faire prendre sur le champ au cheval & au bœuf ; & on en diminue la dose à proportion de la grandeur & de l'espece des animaux ; si on n'a point d'alkali volatil, on fera avaler à l'animal deux onces de suie de cheminée, délayée dans une forte infusion de racines de gentiane.

Pendant qu'une personne préparera le remede,

une autre enlevera vîte avec le biſtouri ou le ſcalpel l'endroit bleſſé; on appliquera enſuite ſur la plaie des étoupes imbibées d'alkali volatil; & ſi on ſe trouve au dépourvu d'alkali volatil, on délayera de la ſuie de cheminée dans de l'eau-de-vie, ou bien on mêlera deux parties de ſuc de feuilles de rhue avec une partie de vinaigre ſaturé de ſel marin: ces mêlanges peuvent très-bien ſuppléer, ſelon M. Vitet, à l'alkali volatil; on changera les étoupes auſſi-tôt qu'elles commenceront à ſe deſſécher; quant au breuvage, on le réitérera trois ou quatre fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures, & on fera boire à l'animal pendant l'intervalle de l'infuſion de racines de gentiane; on ne lui préſentera aucun aliment de quelque nature qu'il puiſſe être; tant que les ſymptomes ne ſeront pas calmés, & on lui donnera des lavemens adouciſſans.

Le ſecond genre renferme la chûte de la laine des brebis, celle des poils du cheval, du bœuf, de la chevre & du porc: cela arrive pour l'ordinaire à la ſuite de quelques maladies; mais quand cette chûte n'en eſt point précédée, on ſe contentera pour les chevaux & les bœufs de laver exactement tous les jours la partie affectée avec de l'eau fraîche & pure; on les fera ſouvent baigner; on les étrillera une fois tous les jours, & on leur donnera de la bonne nourriture; quand ils ne ſont pas échauffés, on leur fera prendre le matin une chopine de bon vin rouge; quant aux brebis, on les fera parquer pendant le printemps, l'été & l'automne; on les tiendra en hiver dans des écuries bien aérées, & on les empêchera de ſe frotter ou ſerrer les unes contre les autres; on évitera de les faire pâturer le long des haies & des bois.

M. Vitet indique pour troiſieme genre les contuſions: nous n'expliquerons pas ici ce qu'on entend par ce mot; perſonne ne l'ignore. Les contuſions

peuvent se faire à différentes parties du corps, & pour lors elles sont plus ou moins dangereuses; les indications qu'elles présentent à remplir sont l'absorption des matieres épanchées, la consolidation des parties divisées, & le ton à donner aux parties affoiblies ou relâchées par la commotion : pour la premiere indication, on aura recours aux substances salines; pour la seconde, aux spiritueux; & pour la troisieme, aux aromatiques; quand la contusion est récente, on y appliquera des étoupes trempées dans du vin plus ou moins saturé de sel marin ou de sel ammoniac; mais on préférera l'eau-de-vie camphrée s'il y a commotion, solution de continuité, & penchant vers l'inflammation. Si la contusion est violente, & s'il y a inflammation à craindre; on saignera à la veine jugulaire; on la réitérera même trois ou quatre fois dans l'espace de vingt-quatre heures; si l'inflammation prend de l'accroissement, on mettra sur la partie affectée des étoupes trempées dans une infusion composée de feuilles de romarin & de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre saturé de sel marin, ou des cataplasmes faits avec la lie de vin, & les feuilles de sauge; on donnera au malade pour nourriture du son humecté avec de l'eau saturée de sel marin, & pour boisson de l'eau blanche nitreuse; on laissera l'animal tranquille; & quand malgré tout cela la gangrene se déclare, on emploiera les remedes prescrits en pareil cas.

Si la contusion occasionne une commotion violente dans le genre nerveux, principalement dans le cerveau, il faut pour lors employer des remedes plus actifs; on administrera à l'animal ainsi affecté trois fois par jour un bol composé de parties égales de racines de gentiane pulvérisée & de camphre, incorporées avec une suffisante quantité de miel pardessus du bon vin, à la dose de deux livres pour le cheval & pour le bœuf; on donnera quatre fois

par jour à l'animal malade des lavemens faits avec l'infusion de feuilles de sauge dans du vin, & pour unique nourriture de l'eau blanche, tenant en solution du sel marin.

Le quatrieme genre de maladies du premier sous-ordre est une violente extension des vaisseaux, des muscles, des tendons, des ligamens, &c. sans évacuation sensible d'humeurs; on appliquera sur les parties distendues des étoupes imbibées d'eau fraîche & d'eau-de-vie; on les humectera de temps en temps avec du vinaigre saturé de sel marin; douze heures après, on substituera à ces fomentations un cataplasme composé de lie de vin & de sauge; on le changera toutes les douze heures, jusqu'à ce que l'animal ne donne plus de signe de douleur; & quand ces topiques ne procurent aucun soulagement, on applique sur l'endroit affecté l'onguent de scarabées ou de mouches cantharides; on emploie ensuite le feu, le séton avec l'ellébore & les étoupes brûlées sur la partie malade. M. Vitet dit avoir vu réussir une forte onction du baume d'aiguilles; on aura la précaution de saigner l'animal malade à la veine jugulaire dès le commencement de la maladie; on ne le laissera point marcher; on lui donnera souvent du son humecté avec de l'eau saturée de sel, de l'eau blanche nitreuse, & des lavemens composés d'une infusion de racines de gentiane, tenant en solution du nitre, à la dose d'une once sur deux livres & demie d'eau.

Le ganglion est une tumeur enkistée qui provient d'un gonflement le long des tendons, depuis le jarret ou genou, jusqu'au sabot, ou aux ongles, & qui survient à la suite d'une violente extension des muscles fléchisseurs du pied; cette tumeur est dure, insensible, plus ou moins circonscrite, quelquefois fixe, gênant le mouvement des tendons, & faisant boiter l'animal: M. Vitet prétend que la vraie méthode

pour traiter cette maladie, c'eſt d'appliquer auſſi-tôt ſur la partie affectée un cataplaſme fait avec le pain de roſes & la lie de vin, ou plutôt compoſé de feuilles de ſauge, de pain & de vin; ſi au bout de douze jours la tumeur n'a ſouffert aucun changement, on ouvre les tégumens avec le biſtouri, on enleve la tumeur ſans intéreſſer le tendon, après quoi on panſe la plaie avec le digeſtif animé d'eau-de-vie.

Le cinquieme genre de maladies du ſous-ordre dont il s'agit, eſt l'introduction d'inſtrumens aigus ou tranchans dans diverſes parties extérieures du corps, ſans évacuation ſenſible d'humeur; on diſtingue pluſieurs eſpeces de maladies dans ce genre: la premiere eſt la bleſſure ou la piquûre d'un nerf; dès qu'on en eſt aſſuré, on introduira dans la plaie de l'eſprit-de-vin, tenant en ſolution de l'huile eſſentielle de térébenthine; & quand l'ouverture eſt trop petite pour faire pénétrer la teinture de térébenthine, on dilate la plaie & on applique immédiatement ſur le nerf léſé des plumaceaux imbibés de cette teinture; ſi l'inflammation ſurvient, on aura recours aux remedes & au régime appropriés; nous les avons déja indiqués pluſieurs fois: ſi les convulſions attaquent le malade, on dilatera auſſi-tôt la plaie, on coupera tranverſalement le nerf bleſſé, & on introduira dans la plaie de l'huile eſſentielle de géroſle; & au défaut de cette huile, un petit fer rouge, ayant cependant l'attention de garantir les bords de la plaie de l'impreſſion du feu.

La ſeconde eſpece de bleſſure eſt celle du tendon par un inſtrument tranchant & aigu: quand cet inſtrument n'a occaſionné aucune ſolution de tendon conſidérable, & s'il n'a pas intéreſſé le gros cordon de nerfs, ni ſéjourné long-temps dans la plaie, la ſimple application de la teinture de térébenthine ou de l'eſprit-de-vin, diſſipe tous les accidens dans l'eſpace de vingt-quatre heures; mais ſi l'inſtrument

aigu reste dans la plaie, & s'il s'y forme un pus fétide, roussâtre & assez âcre, on aura recours aux teintures spiritueuses & à la bonne eau-de-vie : elles détergent & cicatrisent l'ulcere du tendon.

La troisieme espece est la piqûre du pied, qu'on nomme vulgairement *retraite* ; ce qui est ordinairement occasionné par des pointes de cloux : quand on les retire aussi-tôt, il n'en arrive aucun accident, sur-tout si on a la précaution de laisser tomber dans le trou deux ou trois gouttes de teinture de térébenthine ; mais si le cheval vient à boiter, on parera le pied, on fera une ouverture avec la renette jusqu'au fond de la piqûre, on y mettra des tentes imbibées de teinture de térébenthine, on pansera la plaie tous les deux ou trois jours, & on maintiendra les tentes avec un bandage solide.

On appelle enclouure, quand le clou se trouve dans la chair du pied ; c'est, suivant M. Vitet, la quatrieme espece : l'enclouure est d'autant plus fâcheuse, que le clou a séjourné long-temps ; si on le retire deux ou trois jours après son implantation, en peu de jours l'animal peut être guéri ; en le laissant reposer dans une écurie bien seche, & en versant dans le trou de la teinture de térébenthine, de l'eau-de-vie, du vin ; mais si le clou a logé depuis une semaine ou deux dans la chair cannelée du pied, il n'en sera pas de même ; il faut faire une large ouverture, pour donner issue au pus ; & si dans ce cas, la suppuration se trouve si abondante que le pus soit obligé de refluer jusqu'au-dessus du sabot ou de l'ongle, il faudra aussi-tôt dessoler l'animal.

Une cinquieme espece de blessure est l'introduction d'un corps étranger dans la fourchette ou dans la sole ; ce qui se nomme *clou de rue :* on en distingue de trois sous-especes ; la premiere est le clou de rue simple, quand la sole charnue & la fourchette est intéressée ; la seconde se nomme clou

de rue grave, ce qui arrive lorsque le tendon a été percé, lorsque le clou de rue a touché l'os du pied, ou quand il a pénétré jusques dans l'articulation de l'os sémi-lunaire avec l'os du pied. Enfin la troisieme sous espece se nomme clou de rue incurable, c'est quand le clou en blessant le tendon a causé des caries étendues, ou l'entiere articulation des ligamens articulaires, du tendon & des cartilages des pieds.

Pour guérir le clou de rue simple, il ne faut que quelques gouttes d'eau-de-vie, ou de teinture de térébenthine qu'on verse dans le trou formé par le corps étranger; il n'en est pas de même du clou de rue grave, il est très-dangereux, on fait d'abord une ouverture assez grande pour pouvoir y insérer des plumaceaux imbibés d'esprit-de-vin ou de teinture de térébenthine, & quand cela ne suffit pas, au bout de quinze jours il faudra dessoler l'animal; on le pansera ensuite avec les spiritueux ou avec les teintures, & on comprimera légerement les plumaceaux pour empêcher les chairs de s'accroître; on les arrosera tous les jours de teinture de térébenthine; on ne levera le premier appareil que trois jours après l'opération, & on pansera toutes les vingt quatre heures; quand au clou de rue incurable, il n'y a aucun remede.

Le sixieme genre du premier sous-ordre est destiné aux maladies occasionnées par une solution de continuité des parties dures, sans évacuation sensible de matieres; on en distingue de plusieurs especes; la premiere est la rupture du tendon & du ligament; il n'y a pas grande espérance de guérison dans cette maladie, selon M. Vitet, il est par conséquent inutile de rapporter ici les différentes méthodes que les maréchaux emploient en pareil cas; la seconde espece de maladies qui fait partie de ce genre, sont les cornes cassées; quand

la fracture de la corne d'un bœuf, d'une chevre, d'un mouton, &c. n'est accompagnée d'aucune évacuation sanguine, on n'emploiera d'autres remedes que l'application des étoupes trempées dans un mélange de parties égales d'eau-de-vie & d'infusion de boules d'acier dans l'eau; mais si la tunique vasculeuse de l'os de la corne est blessée au point de fournir beaucoup de sang, on appliquera aussitôt dessus des étoupes bien cordées & imbibées de vin, & on les humectera toutes les six heures sans remuer les étoupes; au bout de quarante-huit heures on emploiera l'eau-de-vie pour les humecter, & on garantira ainsi l'os de la carie de la corne.

Si les cornes du bœuf & du bélier rentrent en dedans, on en séparera les extrémités avec une scie d'horloger.

Nous placerons dans la quatrieme espece la fente de la corne du pied, autrement ce qu'on nomme en termes de maréchaux *scime*, *quarte*; quand la scime ou fente ne s'étend pas jusqu'à la substance cannelée, il est très-facile de la guérir; on enleve pour lors légerement avec le boutoir une partie des parois de la scime; on graisse le pied avec un onguent composé de parties égales de miel & de graisse de porc, & on l'environne de linges ou d'étoupes; mais si la scime pénetre jusqu'à la substance cannelée, il est plus difficile d'en obtenir la guérison; on abattra d'abord les bords de la scime jusqu'au vif; on y appliquera des plumaceaux imbibés de teinture de térébenthine, qu'on comprimera doucement par de l'étoupe cardée & un bandage; quand malgré cette compression les chairs s'élevent, on les coupera avec le bistouri, & on pansera la plaie avec des plumaceaux trempés dans l'eau-de-vie; on ne les changera que trois ou quatre jours après leur application; on graissera tous les jours le pied avec l'onguent de miel & de graisse; on ne fera point

marcher l'animal, on le tiendra à un régime rafraîchissant, & on s'opposera autant que faire se pourra à la suppuration de la substance cannelée, & à la carie de l'os du pied.

Nous donnerons pour quatrieme espece du genre de maladies dont il s'agit, la séparation entiere de la corne du pied, la chûte des ongles. Les bœufs qui viennent de loin pendant les grandes chaleurs sont sujets à cette maladie ; pour y obvier quand ils commencent à boiter, on les fera séjourner dans une écurie bien seche ; on leur enveloppera le pied d'un onguent fait avec une partie de miel & deux parties de lie de vin, & on changera cet onguent toutes les douze heures, jusqu'à ce que l'animal ne boite plus ; quand l'ongle est une fois tombé, on environne le pied d'un linge fin ou d'étoupes, sur lequel on étend une suffisante quantité d'onguent composé de parties égales de miel & de suie de cheminée, qu'on arrose une fois par jour d'eau-de-vie ; on ne renouvelle le premier appareil que le cinquieme jour, & dès que la corne commence à reparoître, on n'y appliquera tout simplement que des étoupes cardées.

La cinquieme espece est destinée à la fracture des os du crâne ; les signes caractéristiques de cette maladie sont l'assoupissement, la diminution des forces musculaires, la respiration laborieuse, les convulsions, & la durée de ces accidens quelque temps après la chûte ou le coup. L'opération du trépan est le seul remede indiqué ; mais M. Vitet ne le recommande pas, quoiqu'il donne la description de cette opération ; quand la saignée, la diete & l'application extérieure des étoupes imbibées d'eau-de-vie camphrée ou de vin saturé de sel marin ne produisent aucun effet, il faut se défaire de l'animal, sur-tout s'il est de la famille de ceux dont on peut encore tirer quelque profit après sa mort pour sa chair.

Nous rapporterons pour sixieme espece la fracture des os du tronc; ils sont plus ou moins susceptibles de fracture selon leur situation, leur grandeur & leur figure; on réduira ceux qu'on pourra, car il y en a qu'il est impossible de réduire; on réitérera de petites saignées sept ou huit fois dans l'espace de vingt-quatre heures, plutôt que d'en faire de copieuses & moins fréquentes; on appliquera sur les parties voisines des côtes qui auront pu être réduites des compresses imbibées d'eau-de-vie & environnées de linges ou d'étoupes, & on les maintiendra par un bandage circulaire; nous ne nous étendrons pas davantage sur cet accident, car souvent après avoir fait beaucoup de dépenses pour réduire la plupart de ces os, on n'y réussit pas encore; nous observerons seulement que les fractures des os du tronc sont toujours fâcheuses, & qu'à l'égard des côtes, quand les pieces fracturées blessent le poumon ou la plevre, l'animal est en danger.

La septieme & derniere espece est la fracture des os des jambes; quand la fracture n'est que dans un seul endroit sans lésion considérable des parties voisines, on l'appelle *fracture simple*, & elle prend le nom de *fracture composée*, quand l'os est fracturé en plusieurs endroits; ces sortes de fractures se divisent encore en complettes, incomplettes & compliquées; en général toute fracture est dangereuse, mais ce qui en augmente encore plus le danger, c'est la contusion, le déchirement de la maille, la corruption de la substance qui remplit le tissu cellulaire de l'os, la rupture ou la piquure des nerfs, &c. dans la brebis, la chevre & le porc, il ne faut désespérer d'aucune espece de fracture, il n'en est pas de même chez le cheval & chez le bœuf; la réduction de l'humérus & du fémur peut même être regardée comme impossible dans ces dernieres especes

d'animaux; la fracture de l'os coronaire d'un cheval est toujours incurable; nous ne nous étendrons pas davantage sur ces différentes réductions, il y a des personnes expérimentées, qui, par la pratique qu'elles en ont, seront plus capables d'opérer que tout ce que nous en pourrons dire.

M. Vitet comprend dans son second sous-ordre de maladies les solutions de continuité avec évacuation de sang; le seul genre de ce sous ordre est la solution de continuité avec évacuation de sang, qu'on appelle trivialement plaies, blessures; le danger des plaies & blessures est toujours proportionné à la qualité de l'instrument, à la force avec laquelle il est poussé, à la partie affectée, à l'espece, à l'âge & au tempérament de l'animal; voyons-en le traitement: quand la plaie n'est que simple & superficielle, il ne faut ni baume ni graisse pour la conduire à une parfaite cicatrice; il n'y a rien de meilleur dans pareil cas que de rapprocher les bords de la plaie par des compresses & un bandage convenable, & d'y appliquer de l'étoupe cardée & trempée dans de l'eau-de-vie ou dans du vin; & en effet pendant l'incarnation de la plaie, on ne peut rien appliquer de plus doux entre le bandage & la nouvelle chair que l'étoupe cardée; on peut cependant mettre une couche très-superficielle d'onguent digestif sur le plumaceau après les premiers pansemens des grandes plaies, quand le pus commence à se former & lorsque l'étoupe se sépare facilement; mais si les plaies ont deux ou trois pouces de longueur, la seule charpie imbibée d'eau-de-vie ou de vin deux fois par jour, fait venir la plaie à cicatrice sans suppuration apparente. On ne levera pas la charpie tant qu'elle adhérera à la plaie; on n'usera pas non plus de violence dans les grandes plaies où il y a suppuration, mais on enlevera doucement ce que le pus paroît avoir détaché.

Quand les chairs croissent avec trop de promptitude, dès qu'elles ont pris leur entier accroissement, on les emporte avec le bistouri, & on les panse avec l'onguent égyptiac; & si cela ne suffit pas encore, on emploie la pierre infernale, ou quelques gouttes de beurre d'antimoine, qu'on mêle avec une suffisante quantité de miel, pour en former un onguent, avec lequel on pansera la plaie, jusqu'à ce que les mauvaises chairs soient détruites; on passera ensuite à l'usage de l'onguent égyptiac & de l'étoupe cardée; on aura la précaution de ne jamais mettre sur une plaie le premier appareil sans avoir auparavant examiné attentivement s'il ne s'y trouve point de corps étranger; s'il s'y en trouve, il faut d'abord l'en retirer; quand il n'a pas fait beaucoup de chemin dedans la plaie, rien n'est plus facile, mais lorsqu'il a pénétré bien avant & dans un endroit peu éloigné des tégumens; par le moyen d'une contr'ouverture, on en fera une prompte extraction; si cette substance hétérogene est logée dans les parties intérieures du corps, on attendra pour lors que la suppuration relâche les parois de la plaie, & rende possible l'extraction du corps étranger.

Pour réunir les grandes plaies, obliques ou transversales, qui intéressent le corps des muscles, on a imaginé plusieurs especes de sutures, sçavoir: la suture entrecoupée, la suture du pelletier, la suture emplumée, la suture entortillée & la suture enchevillée; mais toutes ces sutures ne conviennent pas dans toutes sortes de plaies, principalement dans celles de la tête & dans celles avec contusion; &, à proprement parler, dans les autres plaies la suture enchevillée est la seule utile: pour la faire, on emploie des aiguilles grosses, longues, courbes & tranchantes; on les conduit adroitement de dehors en dedans jusqu'au fond de la plaie; ensuite de dedans

en dehors, ayant sur-tout la précaution de faire la piquûre assez loin du bord de la plaie, de peur que le fil ne déchire entierement la chair & les tégumens; on enfilera l'aiguille d'un lien composé de plusieurs fils de chanvre, cirés & arrangés les uns à côté des autres, en sorte qu'ils forment un ruban, & qu'ils se trouvent en assez grande quantité pour soutenir l'effort des levres de la plaie, qui tendent à s'écarter l'une de l'autre.

On place sur les bords de la plaie deux chevilles retenues entre les fils; on noue ensuite les fils du côté droit avec ceux du côté gauche, après avoir rapproché le plus qu'il est possible les levres de la plaie; on aide en outre les effets de cette suture d'un bon bandage unissant, & on emploie les chevilles plus longues que la plaie, cylindriques, de la grosseur du petit doigt, & d'un bois fort; on couvrira ensuite tout cet appareil avec des plumaceaux d'étoupes trempés dans du vin ou de l'eau-de-vie: quand les chairs commenceront à remplir l'espace compris entre les bords de la plaie, on relâchera un peu la ligature des fils; & à mesure que les chairs croîtront, on détachera les liens: on enlevera enfin les chevilles & les liens; mais il faut pour lors maintenir les bords de la plaie par un fort bandage unissant.

On fera garder à l'animal, pendant le traitement de ces grandes plaies, une diete rigide & le repos; on lui donnera de l'eau blanche, pour nourriture du son humecté & de la paille; & à la brebis du son: on pourra l'humecter une fois par jour avec de l'eau saturée de sel marin, & on augmentera la dose du sel dans les suppurations abondantes des plaies; on fera prendre tous les jours au bœuf & au cheval deux breuvages composés d'une forte décoction de bois de gayac, qu'on aiguisera avec une certaine quantité de sel marin; & quand les forces

vitales & musculaires sont languissantes, on les ranimera avec du pain & du bon vin.

Tel est le traitement général des plaies; M. Vitet en admet de plusieurs especes : la premiere est l'ouverture des grands vaisseaux sanguins; on l'appelle *hémorrhagie*, *effusion de sang*, *effusion sanguine*. Quand c'est une artere qui est ouverte, le sang s'écoule par jets inégaux & réglés entr'eux; & lorsqu'il sort de la veine, il sort uniformément & lentement.

Les moyens dont on se sert communément pour suspendre le cours du sang hors des vaisseaux artériels sont la ligature, les astringens, le feu & les caustiques : on se sert actuellement de l'agaric de chêne; après un nombre infini d'expériences, on a observé que c'étoit le meilleur remede qu'on pouvoit appliquer.

La seconde espece est la plaie d'arme à feu : les principales indications à remplir pour lors sont de retirer les corps étrangers contenus dans la plaie, de faciliter la chûte de l'escarre, de diminuer promptement la quantité du pus, qui coule en grande abondance après la chûte de l'escarre, & de former une bonne cicatrice.

Pour retirer le corps étranger, on s'assurera par la sonde du passage de la balle & de sa situation; on tâchera de le retirer, s'il est possible, par le même endroit où il s'est ouvert passage, sans être obligé de dilater la plaie par un bistouri; ou bien si cela ne se peut, on en fera l'extraction par le moyen d'une contr'ouverture, ou enfin on l'abandonnera aux soins de la nature; la suppuration entraîne quelquefois la balle, ou relâche les parois de la plaie au point d'en rendre l'exécution facile : l'instrument le plus propre à extraire les corps étrangers de la plaie, est une espece de pince, faite en forme de porte-crayon, assez étroite & mince pour entraîner le corps étran-

ger ; l'extrémité de chacune de ses branches sera un peu applatie, concave & dentelée.

Après avoir fait les incisions convenables pour retirer le corps étranger, & pour dilater l'entrée de la plaie, en la supposant trop petite pour pouvoir donner issue au pus, on remplira la plaie de petits morceaux d'étoupe cardée ; on la recouvrira d'une compresse, & on appliquera sur les parties voisines des compresses trempées dans de l'eau-de-vie camphrée, ou dans du bon vin, & humectées plusieurs fois le jour ; on évitera cependant de faire pénétrer la liqueur dans la plaie ; on laisse l'étoupe qui adhere aux parois de la plaie jusqu'à ce qu'elle tombe, & on y introduit avec adresse un peu d'étoupe cardée & chargée de miel ; quand l'escarre est séparée des chairs vives, s'il y a hémorrhagie, on introduit dans la plaie de l'étoupe cardée & saupoudrée de lycoperdon, ou de vitriol blanc ; si l'os est lésé, on applique un plumaceau d'étoupe cardée, qu'on imbibe d'une petite quantité d'eau-de-vie.

La troisieme espece est ce qu'on appelle *plaies d'instrumens aigus & tranchans* : celles qui affectent les os du crâne ou de la face ont des suites souvent fâcheuses : quand le globe de l'œil est blessé, il s'en suit la perte entiere de cette partie ; mais quand l'instrument aigu n'a pas entré dans sa cavité, souvent un peu d'eau fraîche le guérit : nous ne nous étendrons pas sur cet objet ; il n'y a gueres de maréchaux qui ne sçachent le traitement qui convient ; on employoit avec succès généralement pour toutes les plaies, dans la maison paternelle, du jus de nicotiane, quand cette plante étoit encore verte, & de son eau distillée avec le vin blanc dans d'autres saisons.

La quatrieme espece renferme la rage, l'hydrophobie ; c'est la morsure d'un animal enragé : nous en avons parlé pertinemment dans plusieurs articles

de ce Dictionnaire; nous n'y reviendrons pas conséquemment ici. Voyez aussi ce que nous en avons dit dans le dictionnaire des mines, fossiles & fontaines minérales de la France, art. *mercure*.

La cinquieme espece, toujours suivant M. Vitet, est la *blessure de la langue*, quand cette blessure n'est que superficielle, la simple lotion avec le vin chaud & le miel la guérit; mais si une grande partie de la langue est presque divisée, on en finira la section d'une coup de bistouri ou de ciseau; la grande mobilité de la langue, l'impossibilité de l'assujettir avec des bandages, & les sutures convenables, empêchent nécessairement l'union d'une grande solution de continuité arrivée à cet organe, par quelque instrument que ce soit; on donne à l'animal malade pendant ce temps de l'eau blanchie pour nourriture, & des lavemens composés de farine de froment & de lait; quand la plaie est une fois cicatrisée, on le remet aux alimens solides.

La derniere espece de blessures est celle des barres. Voyez ce que nous en avons dit art. *cheval*.

Le troisieme sous-ordre que M. Vitet a admis dans le dernier ordre des maladies superficielles, comprend toutes celles qui proviennent de solution de continuité avec évacuation de matiere purulente ou d'humeur séreuse; il y en a plusieurs genres; selon ce médecin, le premier est la solution de continuité avec évacuation de pus, c'est ce qu'on nomme *ulcere*; nous allons traiter, avec M. Vitet, de ses différentes especes. La premiere est l'ulcere à l'œil; quand il y a ulcere à la cornée transparente, il faut le borner & le cicatriser bien vîte, pour qu'il ne s'étende pas jusqu'à la chambre antérieure; rien n'est meilleur dans pareil cas, dit M. Vitet, que du vin saturé de vitriol blanc, & mêlé avec parties égales de miel; mais si l'ulcere affecte l'intérieur du globe de l'œil, il se trouve pour lors deux indications

dications à remplir. La premiere se borne à dessécher l'ulcere, & la seconde à extirper les tuniques de l'œil; pour la premiere indication on injectera trois fois par jour dans l'œil de l'eau de chaux édulcorée avec du miel, après quoi de l'eau alumineuse empreinte d'une petite quantité de miel, & on terminera enfin par l'application de l'onguent de céruse fait avec le miel; quant à l'extirpation de l'œil, il paroît que c'est le vrai moyen pour pouvoir éviter la mort de l'animal; cette opération se fait avec le bistouri, & il faut avouer qu'elle est bien cruelle; si les paupieres se trouvent ulcérées, l'eau saturée de vitriol blanc, ou un mélange de parties égales de vitriol blanc ou d'alun & de miel, convient alors, à moins cependant que les bords des paupieres ne soient durs & calleux; l'onguent égyptiac sera pour lors préférable, après quoi on passera seulement au mélange de vi[illegible]ol & de miel.

La seconde espece d'ulcere, est celui du conduit lacrymal, il se nomme *fistule lacrymale;* dès qu'on s'apperçoit du moindre écoulement de matieres purulentes par les conduits lacrymaux, on fera tous ses efforts pour déterger l'ulcere avec le plus de promptitude possible; le séton ou des injections par l'orifice inférieur du grand conduit lacrymal, sont, suivant M. Vitet, les remedes qui conviennent le mieux; cependant on peut suppléer aux injections par les parfums d'encens, de succin, & même de feuilles de tabac.

La troisieme espece d'ulcere est celui qui se forme à l'oreille; quand le pus est louable, un mélange de vin & de miel versé deux fois par jour dans les oreilles, suffit pour déterger l'ulcere, & quand il y a douleur aiguë, on substitue au vin de l'eau d'orge miellée; si le pus est fétide & sanieux, on y injecte du suc de feuilles de noyer, qu'on mêle avec un peu d'eau-de-vie & de miel,

& lorsque l'ulcere est vermineux, le suc de feuilles d'absynthe, ou des étoupes couvertes d'un onguent composé de suie de cheminée & de miel, détruisent les vers & détergent l'ulcere; M. Vitet rapporte que quelquefois on a vu guérir avec les parfums & les spiritueux des ulceres sanieux & fétides, qui avoient résisté aux remedes ordinaires; on se sert à cet effet d'un entonnoir recourbé; on fait parvenir dans l'oreille par son moyen des parfums d'eau-de-vie, & on en aide l'action en y introduisant des plumaceaux qu'on trempe dans de la bonne eau-de-vie; on réitere tous les jours ce traitement; au bout de huit jours on éloigne les parfums, & on continue les plumaceaux imbibés d'eau-de-vie, jusqu'à parfaite cicatrice.

La quatrieme espece d'ulcere est l'aphte, ou ulcere de bouche; dès qu'on apperçoit dans la bouche une tumeur pleine de pus, il faut l'ouvrir bien vîte avec une lancette, ou l'emporter avec le bistouri, si elle offre peu de volume, après quoi on lavera l'ulcere avec une infusion d'ablynthe dans du vinaigre saturé de sel marin; on emploie encore avec succès dans ce cas l'acide vitriolique à la dose d'une once sur six onces d'eau, & deux onces de miel; on touche quatre ou cinq fois par jour l'ulcere avec un pinceau imbibé de cette liqueur, on aura cependant soin d'en garantir les dents; quand l'animal ne peut manger, on lui fait boire une grande quantité de farine de froment, qu'on aiguise de sel marin, & on lui administre des lavemens nutritifs, composés de farine de froment & de lait.

La cinquieme espece est l'ulcere ou fistule à l'épaule; rien n'est si commun que de voir les tumeurs produites sur le garrot & sur le haut de l'épaule par les harnois, & autres principes méchaniques dégénérer en abscès, & quand on l'ouvre trop tard ou

qu'on l'ouvre mal, il se forme un ulcere fistuleux; il y a trois indications à remplir dans cette espece d'ulcere, donner une libre issue au pus, déterger les parois de l'ulcere, & procurer une prompte régénération des chairs; on satisfera à la premiere de ces indications par des contr'ouvertures & la dilatation de l'ulcere dans toute sa longueur; le digestif aiguisé d'eau-de-vie remplira parfaitement la seconde, & les plumaceaux d'étoupe cardée, imbibés de vin miellé, la troisieme.

Nous donnerons pour sixieme espece de ce genre, avec M. Vitet, l'ulcere du scrotum, la fistule aux bourses. Dès que par le tact on s'apperçoit qu'il y a du pus dans le scrotum; on ouvre sur le champ l'abscès dans toute son étendue; on dirige son bistouri par le moyen de la sonde, que l'on porte jusqu'au fond de l'ulcere; on en dilate les parois & on panse l'ulcere avec le digestif; si le pus fait des fusées considérables dans le scrotum, & si les incisions ne favorisent pas assez l'évacuation du pus pour déterger l'ulcere, il faudra nécessairement faire la castration par les billots, sans quoi l'animal périroit.

Une septieme espece est la fistule à l'anus; les maréchaux donnent ce nom à tout ulcere calleux placé à côté de l'anus, & qui intéresse l'intestin rectum, ils la divisent en complette & incomplette; la complette s'ouvre dans l'intestin rectum & à côté de l'anus; l'incomplette n'a qu'une seule ouverture par où le pus s'écoule: si l'ouverture se trouve dans l'intestin rectum, ils nomment l'ulcere fistule borgne & interne; si l'ouverture est extérieure, à côté de l'anus, *fistule borgne & externe*. Toutes ces fistules en général ne sont dangereuses qu'autant qu'elles s'étendent dans le tissu cellulaire des parties voisines de l'intestin, qu'elles sont hors de la portée des instrumens, qu'elles sont très-anciennes, qu'elles

produisent un grand nombre de clapiers & qu'elles sont entretenues par un virus farcineux ; M. Vitet rapporte tout au long la maniere d'opérer la fistule à l'anus, il faut la lire dans son ouvrage.

La huitieme espece d'ulcere est celui des jambes ; quand cet ulcere intéresse les tendons, les ligamens & les capsules articulaires, on emploie pour son traitement les spiritueux, & s'il est accompagné d'un engorgement considérable, on lave soir & matin la jambe engorgée avec une forte infusion de feuilles de sauge dans du vinaigre, & quand les bords de l'ulcere sont calleux, on les emporte avec le bistouri, de même que les chairs fongueuses qui peuvent s'y trouver, après quoi on fait usage de l'onguent égyptiac, jusqu'à ce que les bonnes chairs commencent à paroître ; s'il y a carie de l'os, on dessolera, ou on dilatera l'ouverture, ou on fera une contr'ouverture, & le pus étant évacué, on appliquera sur les parois de l'ulcere des plumaceaux d'étoupe imbibés de teinture de térébenthine, on les comprimera bien, voilà ce qui concerne le cheval ; quant au bœuf ou à la brebis, si l'ulcere est situé entre leurs ongles, on le pansera avec du vin miellé, on en extirpera les chairs fongueuses, après quoi on le traitera avec l'onguent égyptiac ; on terminera enfin la cure en employant la teinture de térébenthine, ou la suie de cheminée, qu'on associera avec une suffisante quantité de miel.

On proportionnera le régime de l'animal ulcéré, à la grandeur de l'ulcere, à la qualité & à la quantité du pus ; plus l'animal perdra, plus il aura besoin d'alimens ; dans les ulceres legers & superficiels, on pourra lui donner du son, au lieu d'avoine, un peu de foin & de la paille, mais en plus grande quantité ; mais si les ulceres sont grands, on ne lui donnera que du son & de la paille. Rien n'est plus propre à faciliter la détersion d'un ulcere

que la boiſſon des eaux minérales, l'eau aiguiſée de ſel marin, & l'uſage des plantes aromatiques. Quand l'ulcere eſt occaſionné par un virus farcineux, on aura recours aux remedes appropriés.

Le ſecond genre du troiſieme ſous-ordre eſt la ſolution de continuité avec évacuation d'humeur ſanieuſe ou ſéreuſe; M. Vitet en indique pluſieurs eſpeces : la premiere, ſelon lui, eſt le chancre; c'eſt une ſolution de continuité, avec évacuation d'humeur ſéreuſe & âcre; cette maladie s'annonce ordinairement par une tumeur remplie d'une humeur rouſſe & fluide; cette humeur ſe fait jour d'elle-même, & produit une cavité dont la grandeur augmente en très-peu de temps, ſouvent juſqu'à détruire les parties circonvoiſines; le chancre eſt ſouvent épidémique chez les bœufs : de quelque nature qu'il puiſſe être, il faut leur en faire l'extirpation, & enlever même une portion des chairs voiſines; on lavera enſuite les parois de la plaie avec une forte infuſion de feuilles de rhue & de tabac dans l'eau-de-vie, ſaturée de ſel marin; & on réitérera ces lotions pluſieurs fois : on donnera à l'animal pour nourriture de l'eau blanche plus ou moins ſaturée de ſel marin & de farine de froment, & on lui adminiſtrera des lavemens compoſés d'une décoction de racines de guimauve, tenant en ſolution du nitre, ou de la crême de tartre, ſi la chaleur eſt vive : les moutons ſont auſſi ſujets à une eſpece de chancre; c'eſt le *feu Saint-Antoine*, ou *feu céleſte :* voyez ce que nous en diſons, art. *brebis & moutons.*

La ſeconde eſpece eſt la ſolution de continuité du tendon ou du ligament, avec évacuation de matiere ſéreuſe; quand la portion affectée du tendon ou du ligament, dit M. Vitet, n'eſt pas à découvert, on dilatera les parois de l'ouverture qui donne paſſage à l'humeur ſéreuſe, on mettra à découvert toute la partie léſée, on y appliquera des pluma-

ceaux trempés dans l'eau-de-vie ou la teinture de térébenthine, jusqu'à ce que les plumaceaux ne soient plus tachés, & que le tendon ou le ligament reprenne sa couleur naturelle.

La derniere espece de ce second genre est la carie des os : M. Vitet avertit les maréchaux, au sujet de cette maladie, que les onguens, les graisses & les huiles sont sans exception nuisibles aux os; qu'il est essentiel de préserver l'os du contact de l'air; qu'il faut bien distinguer les chairs fongueuses, des chairs destinées à réparer l'os; que l'os ne s'exfolie pas toutes les fois qu'il est privé du périoste; enfin qu'il ne faut jamais tenter la consolidation de l'ulcere avec carie, avant que d'avoir terminé la curation de la carie.

Tel est le détail de toutes les maladies des bestiaux, qui entrent dans la premiere classe de M. Vitet, & qu'il nomme superficielles : ces maladies sont très-nombreuses; celles qui entrent dans la seconde classe ne le sont pas à beaucoup près autant : cette classe renferme, selon l'auteur dont nous analysons les ouvrages, les maladies fébriles; il les range sous un seul ordre, dans lequel sont comprises toutes les fievres continues; cet ordre est ensuite subdivisé en trois genres, & chaque genre en plusieurs especes : le premier genre renferme les fievres continues de trois à sept jours; & la premiere espece de ce genre est, toujours suivant M. Vitet, la fievre simple de trois à cinq jours; dans cette espece de fievre l'appétit, la rumination sont presque suspendus; les forces musculaires se trouvent affoiblies, les yeux sont légerement enflammés & tuméfiés; les oreilles, les cornes & les naseaux sont froids pendant un court espace de temps; le tremblement du pannicule charnu est médiocre; les forces vitales sont plus fortes que dans l'état naturel; la respiration est assez facile; les urines au com-

mencement de la maladie ſont moins abondantes, la chaleur des tégumens aſſez grande ; la tranſpiration inſenſible eſt ordinairement conſidérable vers la fin de la maladie, quand les urines ne donnent pas en grande quantité ; cette fievre ne dure pour l'ordinaire que trois, quatre ou cinq jours : les maréchaux, dit M. Vitet, ſont dans l'habitude de la confondre avec le dégoût ; c'eſt ce qui eſt cauſe que ſouvent d'une fievre ſimple de trois, quatre ou cinq jours, ils en forment une fievre inflammatoire ; le repos, la diete, la ſaignée & les lavemens mucilagineux ſont les ſeuls remedes qui conviennent dans cette eſpece de maladie ; on fera conſiſter la diete en boiſſons blanches, & en du ſon plus ou moins humecté ; & lorſque la bouche & l'inteſtin rectum ſe trouvent beaucoup échauffés, on ajoutera du nitre pour le cheval, & de la crême de tartre pour le bœuf.

La ſeconde eſpece de fievres continues eſt le tremblement fébrile du pannicule charnu de la brebis : l'appétit eſt diminué dans cette eſpece de fievre ; la rumination eſt ordinairement interrompue ; la bête ſe tient couchée, ne ſort qu'avec peine de ſon étable ; ſon pannicule charnu eſt agité d'un tremblement plus ou moins fort ; les oreilles, le bout de ſon nez & les cuiſſes demeurent froids pendant quinze ou vingt-quatre heures ; tout le corps prend enſuite une chaleur médiocre ; & ſouvent ce tremblement ſubſiſte juſqu'à la fin de la maladie, qui paſſe rarement le neuvieme jour : le repos dans une écurie propre, bien aérée, & d'une chaleur tempérée, le ſon mouillé avec une petite quantité d'eau ſaturée de ſel marin, & le vin d'abſynthe, à la doſe d'une demi-livre par jour, ſont les vrais moyens qu'on doit employer pour diſſiper cette eſpece de fievre.

La troiſieme eſpece eſt la fievre maligne ; cette

fievre dure de quatre à sept jours, avec affoiblissement subit des forces musculaires; dans cette espece de maladie celles-ci sont si affoiblies, que le malade est obligé de se tenir couché; ses yeux sont tristes & larmoyans, le pouls presque dans son état naturel; le poil est terne, hérissé; il tombe facilement lorsqu'on le tire; le malade refuse les alimens, la rumination cesse, les urines sont troubles, souvent claires, & en petite quantité; la peau est seche, l'épine du dos douloureuse; la chaleur des tégumens est naturelle; elle est accompagnée très-rarement de sueur; la respiration est grande, laborieuse, quelquefois petite, fréquente & avec soupirs; la bouche ordinairement seche, la langue blanchâtre, souvent un peu noirâtre; les matieres fécales ou fluides ou desséchées, sans avoir rien de fétide.

La noirceur & la sécheresse de la langue, les excrémens desséchés & noirâtres, les mouvemens convulsifs des extrémités, l'agitation continuelle du corps, les tégumens extrêmement chauds & desséchés, la respiration laborieuse & accompagnée de soupirs, le pouls foible, le battement des flancs avec des soupirs répétés, sont les signes avant-coureurs d'une mort prochaine.

Cette maladie demande des secours prompts; elle ne passe pas le septieme jour pour se terminer: quand l'animal est jeune, vigoureux & pléthorique, il faut le saigner deux fois à la veine jugulaire dans l'espace de six heures de temps; on lui administrera tous les jours deux bols faits avec une demi-once de nitre, deux gros de camphre & une suffisante quantité de miel: on lui fera boire, si la bouche est humide & les matieres fécales humectées, deux livres d'infusion de feuilles de rhue ou d'absynthe dans du vin; mais si la bouche est seche, on se contentera de l'abreuver & de le nourrir avec de l'eau blanche; on lui donnera plusieurs fois le jour des lavemens

composés de l'infusion de feuilles d'absynthe, plus ou moins saturée de nitre; aussi-tôt que les forces vitales commenceront à diminuer, on appliquera de larges vésicatoires sur le plat des cuisses; mais il faut bien se donner de garde de saigner le malade le troisieme ou le quatrieme jour de la maladie; on ne lui donnera aucun breuvage purgatif, & on ne l'excitera à la sueur par des remedes échauffans ou par des couvertures, qu'en cas que la nature paroisse indiquer cette crise pour la terminaison de la maladie.

Quelques praticiens, ajoutent M. Vitet, vantent beaucoup (*nous ne sommes pas en cela de ce sentiment*), pour la fievre maligne, l'usage du quinquina pris en substance, ou en infusion avec de l'eau, ou avec du vin; un maréchal peut par conséquent en faire usage pour le cheval affecté de cette maladie; mais il faut pour lors que les forces vitales jouissent d'une certaine vigueur; quand elles se trouvent affoiblies, il faut recourir aux bols & aux lavemens ci-dessus prescrits; si la soif de l'animal est excessive, on lui donnera pour boisson le petit lait, de l'eau blanche, saturée de crême de tartre; ce qu'on continuera de faire jusqu'à ce que la bouche paroisse humectée; & on fera évaporer dans l'écurie où se trouve le malade, de l'infusion de feuilles de sauge dans parties égales de vinaigre & d'eau-de-vie.

Le second genre des fievres, selon M. Vitet, renferme les fievres continues de deux semaines; notre auteur distingue ensuite deux especes différentes de ces fievres: la premiere, dit-il, est celle qui dure depuis onze jusqu'à quatorze jours, avec dépravation de matieres contenues dans les premieres voies; c'est, à proprement parler, cette fievre qu'on appelle *fievre putride simple*; dans cette fievre les matieres contenues dans les premieres voies rendent souvent plus à la putréfaction, qu'elles ne sont putrides; les

ſymptomes de cette maladie ſont 1°. le dégoût des alimens les plus nutritifs, la rumination languiſſante & ſouvent interceptée, la langue blanche & communément noirâtre ſur la baſe, les excrémens d'une odeur fétide & pour l'ordinaire fluides, des borborygſmes, les oreilles, le bout du nez ou le muſle froids pendant les douze premieres heures de la maladie; le tremblement du pannicule charnu peu ſenſible; les yeux triſtes, ſans être larmoyans; le poil terne & hériſſé, la chaleur des tégumens plus ou moins conſidérable pendant l'accroiſſement & l'état de la maladie, l'affoibliſſement des forces muſculaires à meſure que la maladie approche de la terminaiſon, & l'accroiſſement des forces vitales: la fréquence du pouls, l'abattement des forces muſculaires, la chaleur des tégumens, l'agitation du corps augmentent ſouvent & décroiſſent pendant le cours de la maladie, ſans que de tels accès aient un retour bien réglé; on voit auſſi quelquefois ſortir des vers avec les matieres fécales; les urines ſont encore dans ce cas troubles & fétides, la reſpiration difficile, & la peau couverte après chaque accès d'une ſueur fétide.

L'unique indication qui ſe préſente dans cette maladie, eſt de débarraſſer les premieres voies des matieres dépravées qu'elles contiennent: les purgatifs & les lavemens conviennent dans pareils cas; avant que d'adminiſtrer les premiers, on préparera l'animal par des lavemens mucilagineux, tenant en ſolution de la crême de tartre, par des boiſſons blanches légerement acidules, & par la privation entiere du foin: on délayera enſuite dans deux livres d'infuſion d'abſynthe une once & demie d'aloës pulvériſé, qu'on donnera au cheval ou au bœuf, quand les forces vitales commenceront à s'affoiblir; en cas que la chaleur ſoit conſidérable, & que les matieres renfermées dans les inteſtins tendent à la pu-

tridité, on fera macérer dans deux livres d'eau saturée de crême de tartre, deux onces de feuilles de séné, qu'on administrera en breuvage au bœuf ou au cheval; & quant à la brebis, il suffira de lui donner du petit lait, dans lequel on aura fait macérer un gros d'aloës; s'il y a des vers dans les premieres voies, on fera prendre à l'animal malade des bols composés de suie de cheminée, d'aloës & de suffisante quantité de miel pour l'incorporation; dès le troisieme jour on le purgera, sur-tout s'il y a abondance de matieres dans les premieres voies, ou si celles-ci occasionnent de grandes irritations; si cela n'est pas, il suffira de donner tous les jours des lavemens faits avec une légere infusion de feuilles de séné & d'absynthe, tenant en solution plus ou moins de nitre.

La seconde espece, c'est la fievre de sept à quatorze jours, avec chaleur; elle se nomme *fievre inflammatoire :* aussi-tôt que cette fievre commence à s'emparer de l'animal, les oreilles, les cornes & les tégumens sont froids, le pannicule charnu est agité de tremblement, l'animal est inquiet; il se couche & se leve; ses yeux deviennent ensuite rouges, enflammés & larmoyans; les oreilles, les cornes, les tégumens prennent une chaleur considérable; la langue & le palais sont secs & brûlans, l'haleine est chaude & âcre, le malade porte la tête basse & les oreilles pendantes; il perd l'appétit, il promene le foin dans la bouche, il flaire la terre; le bœuf cesse de ruminer; la vache & la jument perdent leur lait; les excrémens du cheval sont secs, noirâtres, & par petits pelottons; tantôt il fiente souvent & peu, tantôt il est constipé; le bœuf & le cheval urinent rarement, & quelquefois avec beaucoup de peine; leur urine est rougeâtre; celle du cheval est ordinairement fort trouble; la respiration est souvent difficile & accompagnée d soupirs; les forces mus-

culaires diminuent tous les jours, & les forces vitales semblent s'accroître; pour l'ordinaire la bête malade est plus fatiguée la nuit que le jour, & souvent l'inflammation attaque, le troisieme ou le cinquieme ou le septieme jour, une partie externe ou interne du corps malade; le viscere le plus exposé à cet accident est le poumon; aussi l'animal tousse-t-il fréquemment; il sort de ses naseaux une odeur plus ou moins fétide; les tumeurs extérieures approchent du caractere du bubon, rarement de celui du charbon.

Le remede qui soulage le plus promptement la bête malade est la saignée; on aura égard pour réitérer les saignées aux différentes circonstances: cependant on pourra en général les répéter cinq ou six fois dans l'espace de quarante-huit heures; mais il faudra tirer peu de sang chaque fois.

On donnera au cheval pour boisson de l'eau blanche nitreuse, & au bœuf de la boisson blanche saturée de crême de tartre; & à mesure que la maladie approchera de la terminaison, on diminuera la quantité de nitre ou de crême de tartre; si le cerveau de l'animal, ou les poumons, ou les visceres de l'abdomen menacent d'être affectés, on appliquera les véficatoires sur le plat des cuisses, & on réitérera leur application jusqu'à ce qu'on s'apperçoive du changement; pour faciliter les effets de ce remede, on aura recours aux lavemens adoucissans, qui sont très-utiles dans cette maladie; on les composera avec une infusion de feuilles de mauve, ou une décoction de racines de guimauve, tenant en solution une once de nitre, ou une demi-once de crême de tartre, sur deux livres de liquide; on peut rendre les premiers lavemens purgatifs, en les préparant avec une légere infusion de feuilles de séné, saturée de crême de tartre.

Quand il paroîtra des tumeurs inflammatoires,

on s'appliquera à les faire suppurer; on aura recours pour cet effet au levain, à la pulpe d'oignon de lis, & au cataplasme de mie de pain; s'il y a malignité dans la tumeur, on l'extirpera avec l'instrument tranchant; on conduira ensuite la plaie à une louable suppuration, jusqu'à parfaite cicatrice : si la tumeur inflammatoire disparoit tout-à-coup, ajoute M. Vitet, on appliquera les ventouses sur la partie affectée; on fera garder à l'animal malade une diete sévere jusqu'au jour critique; la base de la nourriture sera de l'eau blanche, ou un peu d'orge en vert; quand le septieme jour de la maladie sera passé, on pourra lui donner du son humecté, plutôt après le calme des symptomes, qu'avant le redoublement : si la matiere fébrile se fixe sur les poumons ou autres visceres, on traitera pour lors cette maladie comme une vraie inflammation de poitrine.

Le troisieme genre de maladies fébriles est la fievre continue de trois semaines, d'un mois ou de deux mois; cette fievre se nomme *fievre lente*, *fievre hectique :* une pareille fievre est plutôt symptomatique qu'essentielle; quand le bœuf, le cheval & la brebis en sont affectés, ils perdent insensiblement leurs forces, l'appétit diminue, la rumination s'exécute à peine, la maigreur est générale, les excrémens sont quelquefois durs & noirâtres, souvent liquides & jaunes; les urines deviennent ordinairement transparentes & peu colorées: le pouls est foible; mais les forces musculaires le sont beaucoup plus : le poil est plus ou moins hérissé, & il tombe facilement pour peu qu'on le tire avec les doigts; les extrémités sont plutôt froides que chaudes, l'animal porte la tête & les oreilles basses; le cheval bâille souvent; le bœuf soupire de temps en temps, & la brebis se tient couchée & ramassée comme en peloton; la chaleur, l'inquiétude, le mouvement du cœur & des arteres augmentent ordinairement une ou deux

fois dans le jour, & les accès n'ont rien de fixe pour la durée & la longueur : une pareille fievre eſt pour l'ordinaire la conſomption nerveuſe, dont nous avons parlé dans la liſte des maladies de la premiere claſſe : en général, comme cette fievre eſt toujours le ſymptome d'une maladie chronique, on la combattra en en détruiſant la cauſe.

La troiſieme claſſe des maladies eſt, ſelon M. Viter, celle des inflammatoires; les ſymptomes des maladies internes inflammatoires ſont à peu-près les mêmes que ceux des externes; le traitement devroit conſéquemment en être le même; mais comme la ſtructure interne n'eſt pas la même que l'externe, il faut pour celles-là des remedes beaucoup plus actifs que pour celles-ci : M. Vitet admet différens ordres de maladies inflammatoires; le premier comprend les maladies inflammatoires internes de la tête, & ſe ſubdiviſe en deux genres, & chaque genre en pluſieurs eſpeces; le premier genre eſt deſtiné à l'inflammation des parties contenues dans le crâne, ou pour mieux dire, à la diſpoſition inflammatoire des parties contenues dans le crâne.

La premiere eſpece de ce genre eſt le *vertigo*, vertige : dans cette maladie, l'animal appuie ſa tête ſur la longe; il la tient quelquefois dans l'auge, ou il la porte contre la muraille, comme s'il vouloit aller en avant; quelquefois il met ſa tête entre ſes jambes, & marche rapidement ſans ſe détourner; ſa marche eſt pour l'ordinaire chancelante; il va ſe donner de violens coups de tête contre le mur, en ſe laiſſant ſubitement tomber par terre; ſes yeux ſont enflammés & continuellement agités; il refuſe les alimens & la boiſſon; & dans la violence des accès, il entre en fureur, il s'agite, il ſe couche, il ſe leve, & donne de la tête avec violence contre tout ce qu'il rencontre; les forces vitales ſont beaucoup plus grandes que les forces muſculaires; la

respiration n'est pas absolument gênée, à moins que l'animal ne soit sur le point de mourir, ou que le vertige ne soit un symptome accidentel de l'inflammation de la poitrine : cette maladie se termine communément dès le second ou troisieme jour par la mort ou par la résolution; mais s'il passe le quatrieme, & si les symptomes commencent à se calmer, il y a tout lieu d'espérer ; la vraie indication à remplir en pareil cas est de diminuer promptement la quantité de sang qui se porte vers la tête; on attache en conséquence l'animal malade au milieu de l'écurie, entre deux piquets; on réitere cinq ou six fois la saignée aux flancs, ou au plat de la cuisse, dans l'espace de vingt-quatre heures; on environne toutes les extrémités postérieures de larges vésicatoires, faits avec les scarabées; & quand on ne peut saigner l'animal, on lui coupe la queue, & on en laisse évacuer le sang, jusqu'à ce qu'il en paroisse entierement affoibli; on donne ensuite toutes les quatre heures un lavement composé d'une infusion de séné; on applique sur la tête des étoupes imbibées de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre, & on fait boire à l'animal malade, s'il est possible, une grande quantité de boisson blanche, tenant en solution plus ou moins de nitre, ou de crême de tartre; & on ne donne aucune espece de nourriture jusqu'au cinquieme jour, temps où il faut songer à réparer les forces vitales & musculaires, qu'on a affoibli par les saignées abondantes.

La seconde espece est le mal de tête inflammatoire, qu'on nomme *mal de feu*, *mal d'Espagne:* dans cette espece de maladie, l'animal malade a la tête basse, la bouche brûlante, l'air triste, les yeux gros & larmoyans; il ne se couche que rarement, & s'éloigne toujours de la mangeoire; les poils tombent, le cœur & les arteres battent avec force & fréquence, le malade perd l'appétit, & il ne peut

fienter : on diminuera dans pareils cas la quantité & la vélocité du sang qui se porte dans les arteres carotides ; on réitérera la saignée aux veines des cuisses & des flancs ; on vuidera l'intestin rectum, on y injectera une infusion de feuilles de séné, tenant en solution deux onces de nitre ; on réitérera ce lavement après chaque saignée, qu'on pratiquera au nombre de six dans l'espace de vingt-quatre heures ; on passera ensuite à l'usage des lavemens mucilagineux ; après quoi on appliquera des vésicatoires autour des cuisses ; mais il faut qu'ils ne soient composés que de scarabées ; on donnera pour breuvage beaucoup d'eau blanche, tenant en solution deux onces de nitre, sur trois livres de fluide, & on ne négligera pas les fomentations mucilagineuses sur les parties postérieures, les bains de vapeurs & même les ventouses sur la croupe.

La troisieme espece de ce premier genre est le mal de tête de contagion ; la tête de l'animal malade devient extrêmement grosse, ses yeux sont enflammés, tuméfiés & larmoyans ; il coule par les naseaux une matiere jaune, dont le seul attouchement est capable de communiquer aux animaux sains tous ces symptomes : elle se termine ordinairement le cinquieme ou le septieme jour par la mort du malade, ou par la suppuration abondante des glandes maxillaires ; le cheval est le seul de tous les animaux sujet à cette maladie ; la tuméfaction des glandes & leur suppuration en annoncent la guérison : dès qu'on soupçonne qu'un cheval en est attaqué, on le mettra sur le champ dans une écurie qui n'ait aucune communication avec celle où sont renfermés les chevaux sains ; on parfumera exactement l'écurie où est l'animal malade avec parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre ; on lui frottera les glandes maxillaires avec l'onguent de scarabées, si on veut accélérer la suppuration ; on lui donnera toutes

toutes les quatre heures un lavement composé d'une infusion de feuilles de séné, tenant en solution deux onces de nitre; on lui fera boire de l'eau blanche aiguisée aussi de nitre; & si l'onguent de scarabées ne produit aucun effet, on y substituera au bout de vingt-quatre heures du levain, ou un cataplasme de feuilles d'oseille, sur-tout si l'inflammation est vive; l'abscès une fois formé, on l'ouvre avec l'instrument tranchant plutôt qu'avec le fer rouge, & on panse l'ulcere avec l'onguent égyptiac.

La quatrieme & derniere espece de ce genre est l'étourdissement, autrement *le tournoiement* : dans cette espece, l'animal chancelle en marchant, & le moindre corps qu'il rencontre le fait tomber; il évite dans sa chûte de donner de la tête contre les corps environnans; il ne paroit point agité à l'écurie, il se soutient sur ses jambes, il ne tombe point; ses yeux n'ont rien de hagard; mais hors de l'écurie, il tourne souvent comme dans un cercle, & tombe tout à coup; les chevaux, & particulierement les brebis, sont exposés à cette espece de maladie : les indications qui se présentent à remplir en pareil cas, sont de diminuer la quantité de sang qui se porte à la tête, & d'en modérer la vélocité; on saignera pour cet effet promptement la brebis à la queue, & le cheval & le bœuf au plat de la cuisse; on donnera à la brebis pour nourriture & pour boisson un peu de son humecté avec de l'eau saturée de deux parties de nitre & d'une partie de sel marin, & au bœuf & au cheval de l'eau blanche nitreuse; on leur administrera dans l'espace de vingt-quatre heures trois ou quatre lavemens composés d'une infusion de séné, tenant en solution du nitre; si les symptomes ne diminuent pas vingt-quatre heures après avoir fait la premiere saignée, on la réitérera jusqu'à deux fois dans l'espace de douze heures; on continuera les lavemens purgatifs, & on

diminuera la quantité du son ; on tiendra les extrémités sans cesse humectées d'eau chaude, & on appliquera des vésicatoires sur le plat des cuisses ; on tiendra la bête malade dans une écurie dont l'air soit pur & renouvellé ; & quand elle commencera à se rétablir, on la fera promener à pas lents dans un endroit où le terroir soit égal.

Le second genre d'inflammation est celle de la tunique interne du nez ; il y en a de trois especes : la premiere est l'inflammation essentielle de la membrane pituitaire ; on la nomme communément *mal de tête :* les yeux sont enflammés, tuméfiés & larmoyans dans cette espece de maladie ; l'animal porte sa tête basse, la langue, la bouche est chaude, la respiration un peu gênée ; le cheval ébroue continuellement, & le bœuf expire souvent avec force & bruit, comme dans la toux, pour chasser les substances hétérogenes contenues dans le nez ; l'appétit & la rumination diminuent, les glandes maxillaires ne sont pas toujours tuméfiées, & la tête est souvent gonflée, comme dans l'affection érésipélateuse externe de la tête ; la saignée des veines qui rampent sur les flancs ou sur le plat de la cuisse doit être, selon M. Viret, le premier remede qu'on puisse employer ; on parfumera ensuite l'écurie & le malade avec un mêlange composé de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre ; on donnera de l'eau blanche tiede pour boisson, en été du petit lait, & pour nourriture on ne présentera que du son humecté ; on administrera plusieurs lavemens composés d'une infusion de feuilles de séné, tenant en solution du nitre, à la dose de deux onces sur trois livres de fluide ; quand l'inflammation se termine par la suppuration, on injecte dans le nez une décoction d'orge miellée ; & en cas que la décoction d'orge ne déterge pas l'ulcere, on emploie de l'eau de chaux miellée : on se sert pour faire ces injections d'une

feringue armée d'une canule, dont l'extrémité fera arrondie & percée de plufieurs trous.

La feconde efpece eft l'inflammation de la membrane pituitaire par la gourme; nous en ferons mention en donnant l'extrait de ce qui concerne cette maladie dans la claffe des maladies évacuatoires.

La troifieme & derniere efpece eft l'inflammation de la membrane pituitaire par la morve, il n'y a point de remede.

L'ordre fecond eft deftiné aux maladies inflammatoires de la poitrine; il renferme deux genres, le premier eft l'inflammation des poumons ou péripneumonie, M. Vitet en diftingue de deux efpeces: la courbature qui eft l'inflammation fimple des poumons, & l'inflammation épidémique de poitrine. Dans la courbature il y a dès le commencement de la maladie difficulté de refpirer, battement des flancs, pouls fort & accéléré, toux feche & peu fréquente; mais elle le devient davantage, à mefure que l'inflammation augmente, & l'oppreffion eft auffi plus confidérable, les forces mufculaires diminuent quelquefois fi fort que l'animal eft obligé de fe tenir couché; il s'écoule par fes nafeaux des matieres, qui font d'abord vifqueufes & en petite quantité, mais qui deviennent enfuite blanchâtres, & fur la fin jaunâtres ou verdâtres; cette maladie exige des fecours prompts; la faignée à la veine jugulaire eft de tous les remedes le meilleur. On en fera trois ou quatre les deux ou trois premiers jours de la maladie; on mettra l'animal malade à l'eau blanche & tiede pour toute nourriture & boiffon, fi c'eft un cheval ou un bœuf; mais fi c'eft un mouton, on le nourrira avec une petite quantité de farine humectée d'eau miellée; & quand l'inflammation eft violente, une folution de nitre & de miel dans de l'eau commune tiede eft prefque

suffisante ; on met une once de nitre & quatre onces de miel sur quatre livres d'eau ; & on aura surtout attention d'éloigner avec soin la paille & le foin ; si, nonobstant la saignée & la diete, l'inflammation continue à s'augmenter, les forces musculaires à s'affoiblir, & la respiration à devenir laborieuse, on administrera à l'animal malade soir & matin un bol composé d'un gros de camphre, d'une demi-once de nitre & d'une suffisante quantité de miel pour faire l'incorporation du tout ; on lui donnera aussi des lavemens de décoction de racines de guimauve, tenant en solution du nitre, à la dose d'une once sur deux livres de décoction ; si les gros intestins se trouvent remplis de matieres fécales, on administrera pour lavement une légere infusion de feuilles de séné, tenant en solution une once de nitre ; & les jours suivans deux ou trois autres lavemens mucilagineux, excepté seulement le quatrieme & le sixieme jour ; & en cas que les forces vitales paroissent être opprimées par la matiere morbifique, on appliquera de larges vésicatoires de mouches cantharides sur une des parties latérales de la poitrine ; on réitérera leur application au bout de vingt-quatre heures ; ces mouches cantharides ont produit souvent de bons effets ; M. Vitet dit en avoir aussi observé de très bons du séton, pourvu qu'on ait soin d'enduire de mouches cantharides le morceau d'ellébore introduit dans la plaie faite à la partie inférieure du poitrail.

Si malgré tout cela la difficulté de respirer subsiste sans évacuation par les naseaux, avec fievre & avec tremblement du pannicule charnu, il faut pour lors s'attendre à une suppuration ; on fera inspirer d'abord dans ce cas au malade les vapeurs de l'eau chaude huit ou dix fois par jour ; on le parfumera ensuite avec les vapeurs de l'encens & du benjoin ; & lorsque les matieres purulentes commenceront à

s'écouler par les naseaux, & que la fievre sera un peu rallentie, on administrera à l'animal de la térébenthine incorporée avec suffisante quantité de miel & de poudre de réglisse pour former des bols.

La seconde espece est l'inflammation épidémique de poitrine: cette inflammation paroît propre au bœuf; elle est occasionnée par les mauvaises qualités de l'air; les symptomes ne sont que très-peu différens de ceux qui caractérisent l'inflammation essentielle des poumons: dès qu'un bœuf sera atteint de cette maladie, on pratiquera une saignée à la veine jugulaire, on la réitérera quatre ou cinq fois dans l'espace de quarante-huit heures; on administrera tous les jours trois ou quatre lavemens mucilagineux; on donnera de l'eau blanche miellée pour boisson, aiguisée avec du nitre; si la soif est considérable, on fera inspirer de temps en temps au bœuf la vapeur de l'eau chaude; & si la chaleur, la difficulté de respirer & l'oppression accablent le malade, on lui fera prendre trois fois par jour un bol composé d'un gros de camphre, d'autant de nitre, & de suffisante quantité de miel pour servir à l'incorporation; dès que l'expectoration nasale commencera à s'établir, on donnera soir & matin un bol composé d'une demi-once de fleur de soufre & d'une quantité suffisante de miel.

Le second genre est la toux; il y en a différentes especes: la premiere est la toux avec évacuation de matieres fluides par les naseaux; ce qu'on nomme communément *morfondure*, *rhume*, *toux humide*, *inflammation superficielle de la membrane interne du larynx*, *ou de la trachée-artere*. Dès que le rhume commence à se déclarer, il faut promptement exposer la tête du malade à la vapeur de l'eau chaude; & si l'animal est pléthorique, il faut le saigner à la veine jugulaire; on lui donnera pour boisson de l'eau blanche & miellée, & pour nourriture du

son mêlé avec du miel & un peu d'eau tiede ; on pourra encore cependant lui donner de la paille ; quand la matiere qui s'évacue par les naseaux dans cette maladie aura pris de la consistance & de la couleur, on substituera aux vapeurs aqueuses les parfums d'encens ou de benjoin ; on administrera au cheval deux ou trois lavemens par jour, faits avec la décoction de racines de guimauve, tenant en solution du nitre ; enfin on aura soin de tenir l'animal malade dans une écurie chaude, propre & bien aérée ; & on donnera au cheval & au bœuf matin & soir une demi-livre de miel, & proportionnellement à la brebis.

La seconde espece de toux est celle qui se fait sans évacuation par les naseaux ; elle se nomme *toux seche :* les remedes & le régime indiqués dans le commencement de cette toux sont l'eau blanche tiede & miellée, l'infusion de racines de réglisse avec du miel, une petite quantité de fleurs de soufre incorporée avec beaucoup de miel, des lavemens mucilagineux, & la saignée à la veine jugulaire s'il y a pléthore, la paille pour nourriture, & les vapeurs d'eau chaude inspirées pendant une demi-heure deux ou trois fois par jour.

Quand la toux commence à être moins vive & moins fréquente, on fera usage des vapeurs de plantes aromatiques en ébulition dans l'eau, de même que des bols composés de fleurs de soufre & de térébenthine, incorporées avec une forte dose de miel ; mais si la toux est violente, & si elle menace d'une inflammation de poitrine, on saignera l'animal à la veine jugulaire deux ou trois fois dans l'espace de quarante-huit heures, & on aura recours très-efficacement aux boissons mucilagineuses & tiedes, aux vapeurs aqueuses & aux lavemens adoucissans.

Le troisieme ordre des maladies inflammatoires comprend celles du bas-ventre ; nous placerons avec

M. Vitet dans le premier genre de cet ordre l'inflammation des estomacs : M. Vitet en admet de deux especes ; la premiere, selon lui, est l'inflammation essentielle des estomacs du bœuf & de la brebis, ou de l'estomac du cheval & du porc : dans cette maladie le cheval & le bœuf se tiennent presque toujours couchés, la tête tournée vers leur ventre, les jambes antérieures du cheval sont agitées & occupées à creuser la terre ; de temps en temps le cheval étend les jambes de derriere & les agite ; l'un & l'autre animal font de grandes inspirations, & poussent des soupirs ; leur langue est seche & échauffée ; ils sont tristes, abattus dès les premieres heures de la maladie : ils boivent & mangent ; mais ensuite ils refusent les alimens & la boisson ; le pouls est très-fréquent & dur ; le ventre du bœuf & celui de la brebis sont considérablement tuméfiés & douloureux, la rumination est absolument interrompue ; on emploiera pour premier remede la saignée à la veine jugulaire ; on la réitérera même quatre ou cinq fois au bœuf & au cheval dans l'espace de vingt-quatre heures ; on joindra à la saignée l'usage des lavemens mucilagineux ; on prendra *v. g.* des feuilles de laitue trois livres ; on fera dissoudre du nitre deux onces pour un lavement, & on le réitérera cinq ou six fois dans la journée ; si la chaleur des tégumens & de la langue est considérable, on y ajoutera de la crême de tartre, à la dose d'une demi-once ; on ne présentera à l'animal aucun aliment de quelque nature qu'il soit ; on lui donnera seulement en petite quantité de l'eau blanchie avec un peu de farine de froment, & tenant en solution une demi-once de nitre sur six livres d'eau ; si cette eau blanchie irrite l'estomac, on fera prendre à l'animal une légere décoction de racines de guimauve, ou du petit lait ; mais on n'administrera ces breuvages qu'à petite dose & tiedes.

La seconde espece d'inflammation est celle de l'estomac du cheval ou de la caillette du bœuf & de la brebis, par des substances vénéneuses; c'est ce qu'on appelle *poison*, *bête empoisonnée* : dès qu'un bœuf, dit M. Viter, a avalé une plante ou une autre substance vénéneuse, il cesse de manger, il s'agite, il se leve, il se couche, il bat des flancs, il soupire, le ventre s'enfle avec promptitude & d'une maniere extraordinaire; le mouvement du cœur augmente, à mesure que les symptomes s'accroissent : au commencement les oreilles, les cornes & les narines sont froides; mais bientôt après elles acquierent une chaleur considérable : quelquefois le bœuf rend par l'anus une matiere muqueuse, sanguinolente, & urine souvent : le cheval est encore plus agité; il regarde souvent son ventre, de même que le bœuf; il gratte la terre avec les pieds de devant, il reste couché; lorsque le mal a fait des progrès, l'agitation du corps & des extrémités augmente, il soupire, il bat des flancs; il urine & fiente difficilement; si la substance vénéneuse que l'animal a avalé est du regne végétal, on lui administrera en breuvage & en lavement une grande quantité de fluide mucilagineux ou huileux; l'eau blanche, l'eau miellée, la décoction de racines de guimauve, le lait, l'huile d'olives récente, &c. conviennent dans pareils cas; on fera en outre une saignée à la veine jugulaire, plus ou moins considérable, selon la quantité & la qualité du poison : si le poison avalé est une substance métallique unie avec l'acide, l'alkali fixe mis en solution dans une grande quantité d'eau miellée, décomposera le sel métallique, & empêchera ses mauvais effets; & enfin si les substances vénéneuses sont tirées du regne animal, on lui donnera de l'eau miellée, du petit lait, de l'eau blanchie avec de la farine de ris ou d'orge; & quand on soupçonne que des sangsues produisent de vio-

lentes coliques & des convulsions, on fait boire à l'animal malade une grande quantité d'eau saturée de sel marin; si les substances venéneuses ont occasionné de l'inflammation dans l'estomac, ou la caillette, ou les intestins, on redoublera de soin, on saignera plusieurs fois l'animal à la veine jugulaire, on lui fera boire peu & souvent du petit lait, de la décoction d'orge ou de racines de guimauve, aiguisée d'une petite quantité de nitre; on réitérera les lavemens mucilagineux & nitrés, on éloignera le lait, les huiles & toutes sortes d'alimens, & on tiendra l'animal malade en repos, dans une écurie propre & bien aérée.

Le second genre des maladies inflammatoires du ventre est uniquement destiné à l'inflammation des intestins; M. Vitet en admet trois especes: la premiere est l'inflammation des intestins par l'eau froide; quand *v. g.* un bœuf ou un cheval, échauffé par une course violente, ou par un long exercice, vient à éprouver des coliques après avoir bu de l'eau froide, ou après s'être baigné dans une riviere dont l'eau est vive & froide, l'inflammation est tout à craindre; les symptomes de l'inflammation des intestins sont à peu-près les mêmes que ceux des estomacs; dès qu'on s'en appercevra, on saignera à l'instant l'animal abondamment à la veine jugulaire, on lui donnera plusieurs lavemens mucilagineux nitrés, on lui fera boire de l'eau blanchie avec un peu de farine d'orge; on réitere ensuite trois fois la saignée à la veine jugulaire, à six heures d'intervalle pour chaque saignée, on répete les lavemens mucilagineux; & quand il y a chaleur vive, on y dissout de la crême de tartre.

La seconde espece est l'inflammation des intestins par les substances venéneuses: voyez ce que nous avons dit ci-dessus au sujet du venin dans l'estomac. La troisieme & derniere espece de ce genre est

l'inflammation des inteſtins par les vers: les ſymptomes qui annoncent ſon exiſtence dans les premieres voies, ſont leur préſence dans les matieres fécales, la migraine de l'animal, le dégoût, la tête ſouvent tournée vers le ventre, les yeux agités & triſtes, le dos enfoncé, les extrémités antérieures écartées des poſtérieures; & il y a tout lieu de croire que les vers ont occaſionné de l'inflammation dans les inteſtins, quand l'animal devient inquiet, qu'il ſe tourmente, qu'il ſe leve, qu'il ſe couche, qu'il bat des flancs, lorſque les forces muſculaires diminuent, & que les forces vitales s'accroiſſent; dans une pareille inflammation, quand il n'y a point de fievre aiguë, après avoir ſaigné préalablement le malade à la veine jugulaire, après avoir vuidé l'inteſtin *rectum*, & lui avoir adminiſtré deux ou trois lavemens mucilagineux, on lui en donnera un avec de l'huile d'olives récente, ou de la ſuie de cheminée délayée dans du petit lait; on lui donnera en même temps un breuvage compoſé de trois livres de petit lait & de deux onces de ſuie de cheminée; ſi au contraire la fievre eſt aiguë, on réitérera les ſaignées, comme il eſt d'uſage en pareil cas; on donnera tous les jours quatre lavemens mucilagineux, ſaturés de crême de tartre, & deux lavemens compoſés de petit lait & de ſuie de cheminée; on fera boire à l'animal de l'eau blanche, aiguiſée de nitre; on ne lui préſentera aucune nourriture, & on évitera de le faire marcher.

Le troiſieme genre eſt l'inflammation du foie: dans ce cas, l'animal eſt triſte & dégoûté; il a les yeux & les levres plus ou moins jaunes; il ſe tient ordinairement couché ſur le côté droit; il bat des flancs; la reſpiration eſt difficile, la foibleſſe des forces muſculaires conſidérable, le pouls accéléré, la langue ſeche & jaunâtre, les tégumens échauffés & le poil terne; les vaiſſeaux qui rampent ſur l'al-

buginée de la brebis deviennent variqueux, l'albuginée jaunâtre, le globe de l'œil blanchâtre; la brebis est triste, & se tient couchée, sans vouloir manger, ni ruminer; les matieres fécales sont ordinairement seches & noirâtres, moins cependant chez le cheval & le bœuf que chez la brebis: l'inflammation du foie n'exige pas un secours moins prompt que celle des intestins; on saignera sur le champ l'animal malade à la veine jugulaire, & on réitérera cette saignée deux ou trois fois; on laissera cependant six ou sept heures d'intervalle d'une saignée à l'autre; on réitérera souvent des lavemens composés d'une légere décoction de racines de patience sauvage, tenant en solution deux onces de nitre sur quatre livres de fluide: on fera boire du petit lait, ou de l'eau blanche aiguisée de nitre; & dès que le pouls se rapprochera de l'état naturel, on substituera à l'eau blanche une infusion d'absynthe, dans laquelle on mettra en solution une once de nitre sur trois livres de fluide; on donnera en lavement la même infusion: pendant tout le temps de l'accroissement de la maladie, l'eau blanchie avec la farine d'orge doit être la seule nourriture de l'animal; mais dès que les symptomes seront modérés, on lui présentera de la paille de froment, ou de la paille d'avoine, & un peu de son humecté avec de l'eau saturée de sel marin: nous ne parlerons pas ici de l'inflammation de la rate, du pancréas, de l'épiploon, du diaphragme; ces especes de maladies, dit M. Vitet, n'ont pas encore été bien observées dans les animaux.

L'inflammation de la vessie est le quatrieme genre des maladies dont il s'agit: dans cette maladie, l'animal se présente souvent pour uriner; mais il ne rend que peu d'urine à la fois, encore c'est avec difficulté; il s'agite, il se tient plus volontiers levé que couché; il fait de grandes inspirations, il

pousse de temps en temps des soupirs, il agite fortement les extrémités postérieures, il regarde son ventre; en introduisant la main dans l'intestin rectum du mâle, on sent à peine la vessie; & si on fait passer la sonde dans celle de la femelle, il n'en sort que très-peu d'urine, & cette urine est épaisse & trouble; la saignée & les lavemens rafraîchissans que nous avons prescrits tant de fois, sont les vrais remedes indiqués; on applique en outre sur les parties naturelles de l'un & de l'autre sexe des étoupes imbibées de la décoction rafraîchissante dont on s'est servi pour les lavemens, c'est-à-dire, de la décoction de guimauve, saturée de crême de tartre, à laquelle on ajoute deux onces de vinaigre; on fait recevoir aussi de temps en temps sur ces mêmes parties la vapeur du vinaigre: dès que l'inflammation commence à se calmer, on substitue du nitre à la crême de tartre; & si les urines se ramassent dans la vessie, sans en pouvoir sortir, on sonde promptement la femelle, & on introduit par l'intestin rectum du mâle une canule brisée & armée d'un trois-quarts: quant au régime à prescrire dans cette inflammation, c'est le même que celui que nous avons indiqué dans toutes les autres.

Le cinquieme genre est l'inflammation de la matrice; c'est, suivant M. Vitet, la derniere maladie de la troisieme classe: la chevre y est très-sujette; on remarque qu'une femelle en est affectée, lorsqu'on la voit inquiette, que les flancs sont agités, & couverts pour l'ordinaire de sueurs; elle contracte fortement les muscles de l'abdomen; & quand il y a une matiere étrangere dans le corps ou dans le col de la matrice, le ventre s'enfle considérablement; elle fait les mêmes efforts que pour accoucher; elle urine souvent, & peu; & si on introduit la main dans l'intestin rectum de la jument ou de la vache, on sent la matrice tuméfiée & rénitente, les parois

du vagin & de l'orifice externe de la matrice affectées d'une chaleur beaucoup plus vive que dans l'état naturel; la saignée plusieurs fois répétée, & les lavemens d'eau blanche saturée de crême de tartre sont encore dans ce cas les remedes appropriés: les parfums faits avec parties égales d'eau & de vinaigre, qu'on introduit dans le vagin à l'aide d'un entonnoir, ne sont pas aussi à négliger; on introduira aussi dans le vagin des étoupes imbibées de la décoction de racines de guimauve, tenant en solution du sel de saturne; le petit lait, l'eau blanche nitreuse pour la jument & la chevre, & la décoction de tacines de guimauve rendue acidule avec le vinaigre ou la crême de tartre pour la vache, sont les seules nourritures & boissons qui conviennent dans pareils cas.

La quatrieme classe indiquée par M. Vitet renferme les maladies spasmodiques, que nous connoissons plus particulierement sous le nom de maladies convulsives; notre auteur en forme quatre ordres: dans le premier il comprend les maladies spasmodiques générales, autrement les spasmes généraux avec rigidité constante; le premier genre de cet ordre est, suivant M. Vitet, le spasme de la plus grande partie du corps, connu sous le nom de *tetanos;* & ce genre se subdivise en plusieurs especes: la premiere est le spasme universel, autrement *mal de cerf:* les symptomes de ce mal sont les suivans: les oreilles sont droites, les jambes & l'épine du dos roides & tendues, les narines ouvertes, les yeux plus petits que dans l'état naturel, & souvent agités de mouvemens convulsifs; le col & la queue tendus, la mastication & la déglutition pour l'ordinaire gênées & quelquefois impossibles, les flancs resserrés, tendus; la repiration laborieuse, le pouls dur & fréquent; enfin la marche si difficile, que l'animal ne peut se mouvoir sans courir risque de s'assommer.

L'eau blanche, dans laquelle on a fait macérer une grande quantité de fourmis, est le premier remede qu'on doit employer en pareil cas; on le réitérera trois fois par jour en breuvage & en lavemens; on exposera le même jour l'animal à la vapeur de l'eau bouillante dans un endroit exactement fermé; & à fur & à mesure que la sueur commencera à s'établir, on augmentera la dose des fourmis; on enlevera la sueur; on bouchonnera légerement la partie affectée de spasme, afin d'y mieux déterminer l'insensible transpiration; si tous ces remedes sont insuffisans, on fera entrer l'animal dans une fosse, on l'y couvrira entierement de fumier bien échauffé, excepté la tête; on pourra l'y laisser l'espace de douze heures, & lui donner pendant l'intervalle le breuvage de fourmis; ou bien on le couvrira de linges imbibés d'eau chaude; de pareilles fomentations sont d'un grand secours; ou bien on pourra faire usage, & souvent très-efficacement, du breuvage suivant en pareil cas: on prend du camphre un gros, du nitre une demi-once, du miel deux onces, ou deux jaunes d'œufs; on mêle exactement le tout; on délaye le mêlange dans suffisante quantité d'eau blanche pour un breuvage ou un lavement si l'animal ne peut avaler; la dose du camphre pour le bœuf n'est que d'un demi-gros; on donne ce remede dès le premier jour à l'animal malade, & on le réitere au moins deux fois par jour; lorsqu'on s'apperçoit que les gros intestins se trouvent remplis de matieres fécales dures, ou de mauvaise qualité, on prescrit le premier jour de la maladie deux ou trois lavemens composés de trois onces de manne en solution dans six livres d'eau blanche ou de décoction de racines de guimauve; on passe ensuite à l'usage du camphre en lavement; on nourrit peu l'animal, quand même il pourroit manger: il faut lui faire observer une diete très-rigoureuse; & quand

il ne peut avaler aucun fluide mucilagineux, on lui rend les lavemens nourrissans ; on le tiendra dans une écurie bien chaude, & on l'enveloppera de bonnes couvertures ; quand tous ces remedes sont devenus inutiles, on a recours aux sétons avec l'ellébore mis au poitrail, aux cuisses & au ventre ; aux étoupes brûlées sur le dos, les épaules, le col & la croupe.

La seconde espece de maladies spasmodiques générales est la *fourbure* : on nomme ainsi le spasme des parties antérieures du corps ; on reconnoit cette maladie aux symptômes suivans : le col & les jambes de devant sont tendus & roides, les oreilles droites, les levres enflées, les tégumens de la tête étendus ; à peine l'animal peut-il ouvrir la bouche ; il fait souvent ses efforts pour bâiller ; son air est triste & sa démarche incertaine ; il ne desire point de manger ; quand il est sur ses jambes, il tâche de se retenir sur le train de derriere : il tombe facilement ; aussi cherche-t-il à se coucher : sa respiration est quelquefois laborieuse ; mais ses arteres battent toujours avec plus de force que dans l'état naturel : la fourbure est une maladie presque propre aux seuls chevaux ; les maréchaux en distinguent de deux sortes : ils nomment *cheval fourbu* celui dont les seules jambes antérieures ou postérieures sont roides, ou ne se plient qu'avec beaucoup de peine ; & *cheval froid & pris dans les épaules*, celui dont la chaleur est moindre à l'épaule qu'au bras, & dont les jambes, qui semblent être d'une seule piece, reprennent peu à peu leur jeu en marchant, & retombent dans le premier état pendant le repos.

Comme la fourbure provient souvent de différentes causes, M. Vitet qui en prescrit le traitement le varie aussi selon chacune d'elles : quand c'est un froid subit qui l'occasionne, ce médecin recommande 1°. des frictions sur l'endroit malade, avec un mêlange de parties égales de miel, de

camphre & d'eau-de-vie : 2°. des fomentations légerement aromatiques, composées de feuilles de sauge infusées dans du lait : 3°. des vapeurs d'eau bouillante, déterminées sur le corps des muscles attaqués de spasmes : 4°. des lotions du paturon avec de l'eau miellée saturée de nitre, & aiguisée de bonne eau-de-vie : M. Vitet recommande encore trois fois par jour le breuvage suivant, qu'on administre en lavement si l'animal ne peut avaler ; on prend à cet effet de la poudre de fourmis une once, du camphre un demi-gros, du miel trois onces ; on mêle exactement & on délaye ce mêlange dans une livre & demie d'eau miellée ; on double la dose de ces substances quand c'est en lavement qu'on les administre ; il faudra avoir l'attention de tenir le ventre libre de l'animal malade, ce à quoi on parviendra, dit M. Vitet, en lui donnant deux fois par jour un lavement composé d'une infusion de trois onces de suie de cheminée dans une suffisante quantité d'eau miellée ; ou bien à défaut de ces remedes, on placera simplement le cheval malade dans une fosse, & on l'y laissera couvert de fumier pendant douze heures, après quoi on le bouchonnera bien, & on le couvrira exactement d'une étoffe de laine ; & quand ces différens remedes ne réussissent pas, on aura recours aux sétons & aux vésicatoires.

Si la fourbure provient d'un travail forcé & longtemps continué, on emploiera les mucilagineux, tant en breuvage, lavemens, fomentations, que lotions, bains & vapeurs ; & quand la fourbure est occasionnée par défaut d'exercice, les frictions seches, les vapeurs aromatiques, les douches d'eau saturée de sel marin, ou d'eaux minérales, l'exercice modéré & souvent réitéré, les lavemens composés d'une légere infusion d'aloës dans l'eau blanche, les bains dans l'eau courante & pure quand la saison le permet, la saignée au commencement de la maladie

ladie

ladie en cas de pléthore, les breuvages composés d'une infusion de racines de gentiane dans l'eau miellée, la diete médiocre, une écurie seche, propre & bien aërée, parfumée d'encens & de baies de genievre, ce sont-là tous les remedes que prescrit M. Vitet.

Si la fourbure vient d'une trop grande quantité d'alimens, il est facile d'y remédier par la diete; s'il y a pléthore on saignera, & on administrera deux fois par jour des lavemens faits avec une légere infusion d'aloës dans la décoction de racines de guimauve; on fait promener le cheval & le bœuf soir & matin; le séton au poitrail & à la cuisse leur est souvent avantageux; enfin lorsque la fourbure est occasionnée par le bled vert, il ne faut que priver l'animal de cette nourriture pour la dissiper.

Voici actuellement les préservatifs de cette maladie: quand un cheval ou un bœuf est en sueur, on ne le fera jamais passer dans l'eau froide, ni dans une écurie trop fraîche, sans l'avoir bien bouchonné & fait promener pendant un quart d'heure ou une demi-heure; on prendra garde que dans l'écurie il ne soit exposé à un courant d'air, qu'il ne boive de l'eau froide lorsqu'il a chaud, & qu'il n'habite une écurie humide & mal aërée; on parfumera de temps en temps avec l'encens le cheval qui a été fourbu; on lui lavera les jambes avec de l'eau-de-vie, tenant du savon blanc en solution; on l'étrillera soir & matin; s'il est en sueur, on le bouchonnera exactement; on mêlera avec son son du foie d'antimoine porphyrisé, à la dose de deux gros sur une livre de son; on réitérera ce remede tous les mois pendant trois ou quatre jours consécutifs.

La troisieme espece est le spasme des parties postérieures du corps: comme cette maladie reconnoît les mêmes causes que la fourbure, le traitement s'en

pratique de même. La quatrieme espece est un spasme par une blessure : la cause de ce spasme est un coup porté sur l'os occipital ou sur le commencement de la colomne vertébrale : quand ce spasme n'est pas violent, la saignée suffit ; mais on la réitere jusqu'à ce que l'animal malade commence à mouvoir ses jambes & son corps ; on lui administrera en outre plusieurs lavemens composés d'eau blanche saturée de sel marin ; mais si ce spasme continue quinze à vingt heures sans souffrir de diminution, il n'y a d'autre espérance que la mort.

La cinquieme espece est le spasme douloureux, autrement *le rhumatisme* : dans cette espece de maladie, l'animal ne peut se tenir sur les jambes affectées de spasmes douloureux ; & quand on touche les muscles attaqués de cette maladie, il témoigne une douleur vive par le mouvement de ses oreilles & de sa tête ; ce spasme est toujours accompagné de fievre, quelquefois même d'une légere tuméfaction ; on regarde la saignée comme le remede le plus efficace du spasme douloureux ; on la pratiquera donc dès les premiers instans de la maladie, à la veine jugulaire ; on la réitérera le lendemain ; on la répétera quatre ou cinq fois, en laissant cependant un jour d'intervalle entre chacune ; on administrera pendant ce jour d'intervalle des breuvages sudorifiques, composés de suie de cheminée, ou de poudre de fourmis, ou de racine d'angélique macérée dans une infusion de feuilles de sauge ; on tiendra l'animal exactement couvert, dans une écurie à l'abri du vent ; on exposera les parties affectées à la vapeur d'eau chaude : de l'eau tiede blanchie avec de la farine d'orge sera toute sa nourriture & sa boisson, & on lui administrera en outre des lavemens mucilagineux ; mais si on ne pratique pas la saignée au commencement de la maladie, loin d'être

avantageuse, elle devient souvent nuisible, sur-tout lorsqu'on la réitere trop souvent; on s'en abstiendra par conséquent; on donnera en conséquence au cheval un breuvage composé d'un gros de camphre, d'une once de nitre, & de trois onces de miel, qu'on mêlera exactement & qu'on délayera dans une livre d'eau miellée, & on le réitere toutes les douze heures; on aiguisera de nitre l'eau blanche qui doit servir de nourriture & de boisson, & on donnera à l'animal plusieurs lavemens composés d'une décoction de racines de guimauve, tenant en solution deux onces de nitre : quand l'animal sue dans cette maladie, ce qui est une bonne marque, on le bouchonnera légerement dans l'endroit affecté, & on le lavera deux fois par jour avec un mêlange de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre.

La sixieme & derniere espece est le spasme subit, autrement *faim vale ;* mais comme cette maladie est très-rare, nous n'en parlerons pas ici.

Le second ordre des maladies spasmodiques est destiné, selon M. Vitet, aux spasmes particuliers avec rigidité : M. Vitet en admet plusieurs genres & plusieurs especes; nous ne ferons ici que les indiquer, de même que toutes les autres maladies internes du cheval, nous proposant d'y revenir à l'article *médecine vétérinaire :* voyez cet article. Nous ne nous sommes même déja que trop étendus ici sur cet objet; mais comme M. Vitet nous a paru l'avoir traité si méthodiquement, nous aurions cru manquer à la plupart de nos lecteurs si nous ne lui avions exposé avec quelques détails les principes curatifs qu'il rapporte, ce qui n'avoit pas encore été fait avant ce médecin.

Le genre premier des spasmes particuliers est donc le *spasme articulaire*, la *contracture*, la *rigidité d'une articulation sans ankilose* : la premiere espece de ce genre est la contracture goutteuse, connue commu-

nément sous le nom de *goutte* : la seconde est le spasme douloureux de l'articulation, qui est la *contracture rhumatismale* : on traite ce spasme comme le rhumatisme, dont il a été parlé dans son rang.

La goutte exige pour traitement les stomachiques ; mais il faut que ce soit en petite dose : M. Vitet place dans le genre second le spasme passager avec douleur ; on nomme cette maladie *crampe* : dès qu'un animal en est pris, il suffit de frotter le muscle contracté jusqu'à ce que la rigidité & la douleur soient calmés ; & si cette maladie survient souvent à l'animal, on le baignera tous les jours pendant trois ou quatre heures, & on le tiendra à un régime humectant.

Le troisieme genre des maladies spasmodiques est le priapisme ; on en distingue de deux especes : le priapisme voluptueux ou *satyriasis*, & le priapisme douloureux ; les bains, une nourriture rafraîchissante, l'application sur les testicules de linges trempés dans du vinaigre de saturne, sont les remedes indiqués dans ce cas : la fureur utérine forme le quatrieme genre ; elle exige le même traitement.

Nous donnerons pour troisieme ordre, avec M. Vitet, les maladies convulsives générales, autrement les maladies spasmodiques générales avec mouvement involontaire : il y en a de trois genres, & chaque genre admet plusieurs especes ; le premier genre est la convulsion, autrement le *mouvement convulsif* ; M. Vitet reconnoit pour premiere espece de ce genre la convulsion par inanition ; pour seconde, la convulsion par réplétion ; pour troisieme, la convulsion par le passage d'un fluide hétérogene dans la trachée-artere ; pour quatrieme, la convulsion par la blessure d'un nerf ; pour cinquieme, la convulsion par les vers contenus dans les premieres

voies, & enfin pour sixieme la convulsion par des substances venéneuses.

Quant au genre second, il comprend le tremblement; & M. Vitet en distingue de deux especes: tremblement des extrémités du corps par excès de colere ou de peur, & tremblement du pannicule charnu.

Le genre troisieme de cet ordre est destiné à l'épilepsie, plus connue sous le nom de *mal caduc*, *haut-mal*, *mal de la terre*, *mal Saint-Jean*. Voyez ce que nous en dirons, art. *médecine vétérinaire*.

M. Vitet expose dans le quatrieme ordre les maladies convulsives particulieres, ou pour mieux dire, les maladies spasmodiques particulieres avec mouvement involontaire: il fait entrer dans cet ordre huit genres; le premier comprend la palpitation, le second le tic; il y en a de deux especes: le tic en l'air & le tic d'appui: le troisieme le rot; M. Vitet en admet encore deux especes: le rot avec effort pour vomir, & le rot des brebis sans effort sensible pour vomir. Le genre quatrieme est destiné au mal de mer: le cinquieme à l'appétit excessif des alimens, qu'on nomme faim bovine, faim canine: le sixieme à l'abrouement ou abrouissement: le septieme au bâillement: le huitieme à la difficulté de respirer sans fievre; c'est la pousse; on en distingue de cinq especes: pousse de naissance, pousse seche, pousse humide, pousse causée par une maladie de poitrine, & pousse par réplétion, telles sont les maladies de la quatrieme classe; la cinquieme comprend toutes les maladies de foiblesse, telles que les maladies paralytiques, les quiétales, les abattemens, les insensibilités, les résolutions de nerfs, & les débilités. M. Vitet divise cette classe en plusieurs ordres de même que les autres classes.

Le premier comprend, selon lui, les foiblesses des sens, & il se subdivise en six genres; le premier genre est la goutte seraine, qui est la privation en-

tiere de la vue sans opacité; le second la surdité ou perte de l'ouie; le troisieme la perte de l'odorat; le quatrieme le dégoût, l'inappérence, la perte d'appétit, il y en a de trois especes; dégoût par la dépravation des humeurs contenues dans les premieres voies, dégoût par des substances d'une saveur désagréable, & dégoût par la marche; le cinquieme genre est l'impuissance, autrement l'insensibilité pour l'acte vénérien; & le sixieme enfin la ladrerie, la lepre des porcs, l'insensibilité des tégumens avec tumeurs blanchâtres dans le tissu cellulaire de la langue & des muscles.

Le second ordre est destiné aux maladies paralytiques, & a pour premier genre la paralysie, pour second l'épuisement, autrement la foiblesse des muscles qui servent au mouvement progressif, & de ce genre il y en a quatre especes, la premiere c'est la fatigue ou fortraiture, la seconde la foiblesse par défaut d'alimens, la troisieme la foiblesse par des alimens de mauvaise qualité, & la quatrieme enfin la foiblesse par l'excès de l'acte vénérien; le dernier genre de cet ordre comprend le mal de cœur, autrement la sincope.

L'ordre troisieme renferme les affections soporeuses, la léthargie, les affections comateuses, M. Vitet n'en a fait que deux genres selon sa méthode de classer; le premier est l'assoupissement, le sommeil avec insensibilité, le battement de flancs, & la fréquence du pouls, l'apoplexie; cet assoupissement est occasionné de quatre manieres différentes, ce qui constitue quatre especes: assoupissement par abondance de sang, assoupissement par la fumée de charbon, assoupissement par le soleil, assoupissement par excès de graisse, & assoupissement par un coup sur la tête; le second genre est l'ivresse.

Enfin la sixieme & derniere classe, selon M. Vi-



tet, comprend les maladies évacuatoires, elle se subdivise en plusieurs ordres, le premier est destiné aux évacuations de matieres récrémentitielles, ou pour mieux dire, aux maladies évacuatoires récrémentitielles, cet ordre n'admet qu'un genre qui est la salivation, la perte de salive, la bave, le ptyalisme, mais ce genre comprend plusieurs especes : 1°. salivation par le mors : 2°. salivation par l'usage trop réitéré des médicamens salivaires : 2°. salivation par le tic d'appui : 4°. salivation par le mercure : & 5°. salivation par la division extérieure du conduit salivaire de la glande parotide; le second ordre est destiné aux rétentions de matieres excrémentitielles & des humeurs récrémentitielles, cet ordre est très-étendu, M. Vitet le subdivise en dix genres, il place dans le premier la diminution de l'insensible transpiration, autrement la transpiration suspendue; dans le second la diminution de salive, c'est-à-dire, la soif par diminution de salive; dans le troisieme la rétention des corps étrangers dans le gosier; dans le quatrieme la rétention des matieres fécales, autrement la constipation; dans le cinquieme la rétention de l'air dans les intestins ou les estomacs, qui sont les tranchées de vents, la tuméfaction du ventre par la réfraction de l'air; nous en avons parlé dans la classe des maladies superficielles; dans le sixieme la rétention dans la vessie, la suppression du cours d'urine, l'ischurie; dans le septieme la rétention d'un calcul dans le tube intestinal, autrement *tranchées de bézoard;* dans le huitieme la rétention de lait, qui est le desséchement des mammelles, le mal sec, nous en avons aussi parlé dans les maladies superficielles; dans le neuvieme l'accouchement difficile, la rétention du fœtus dans la matrice; cette rétention se fait de six façons différentes, ce qui constitue six especes : 1°. rétention du fœtus par la

foiblesse de la mere : 2°. par la forte constriction du col de la matrice : 3°. par la mauvaise conformation de la mere : 4°. par le volume considérable de certaines parties de son corps : 5°. par la mauvaise situation de son corps : 6°. enfin par le cordon ombilical.

Le huitieme genre est, selon M. Vitet, la rétention d'un corps étranger dans la matrice, ou dans le vagin, il y en a de deux especes : la rétention de l'arriere-faix & celle d'un corps étranger dans le col de la matrice ou dans le vagin.

Le troisieme ordre comprend les évacuations abondantes de matieres excrémentitielles, on en distingue six genres ; le premier est l'écoulement des larmes, ou larmoiement ; le second le flux immodéré d'urine, ou diabetes ; le troisieme l'écoulement involontaire de semence, connu sous le nom de gonorrhée ; le quatrieme l'évacuation fréquente des matieres fécales, on la nomme flux de ventre, diarrhée, cours de ventre, dévoiement, ce genre admet pour especes, 1°. la diarrhée salutaire, 2°. la diarrhée bilieuse ou flux bilieux, 3°. la diarrhée séreuse ou flux séreux, diarrhée pituiteuse, 4°. la diarrhée avec fétidité des matieres évacuées, 5° la diarrhée par les médicamens purgatifs, ou superpurgation ; le cinquieme genre est destiné à l'effort pour fienter avec déjection muqueuse, qu'on nomme épreinte, ténesme ; le sixieme l'évacuation abondante de mucosité avec les matieres fécales connue sous le nom de *gras fondu*.

M. Vitet donne pour quatrieme ordre les évacuations sanguines, il en fait cinq genres, il place dans le premier l'évacuation du sang par le nez, c'est l'hémorrhagie nasale, les praticiens en admettent quatre especes, l'hémorrhagie nasale salutaire, l'hémorrhagie du nez par un coup, l'hémorrhagie du nez par une substance âcre ou caustique, & l'hé-

morrhagie du nez par des sangsues; le second genre comprend l'hémophtysie, qui est l'évacuation nasale du sang pulmonaire; le troisieme est destiné au pissement de sang; le quatrieme à l'accouchement prématuré, autrement *l'avortement*, *le faux germe;* le cinquieme à l'évacuation des matieres sanguinolentes par l'anus, qu'on nomme déjection sanguinolente, dyssenterie; mais ce genre admet trois especes, toujours suivant M. Vitet: dyssenterie bénigne qu'on nomme dyssenrerie non aiguë, dyssenterie contagieuse & évacuation du sang par l'anus.

Le cinquieme & dernier ordre de la classe comprend toutes les évacuations purulentes, les évacuations de matieres fluides d'une couleur & d'une consistence approchant du pus; il se subdivise en plusieurs genres, le premier est la gourme, le second la morve des brebis, le troisieme la morve des chevaux qui est un écoulement de matiere fluide & contagieuse par les naseaux du cheval, voyez ce que nous en dirons article *morve.* Le quatrieme l'évacuation par les naseaux d'une matiere purulente venant des poumons, c'est la *pulmonie, la phthysie pulmonaire, la consomption;* Le cinquieme & dernier, l'évacuation du pus par les voies urinaires, qu'on nomme *pissement de sang.*

Nous traiterons de la cure de toutes ces maladies, ainsi que nous l'avons déja observé, à l'article *médecine vétérinaire.*

Par l'extrait que nous avons rapporté du second volume de la médecine vétérinaire rédigée par M. Vitet, il est aisé de s'appercevoir que nous n'avons encore eu jusqu'à présent aucun traité aussi méthodique; on ne peut assez marquer de reconnoissance à cet auteur, qui a débrouillé un champ si vaste & où personne jusqu'à présent n'avoit pu même aborder; M. Vitet fait sur-tout voir que l'art vétérinaire,

tel qu'il est pratiqué par les maréchaux, n'est que purement empyrique; c'est ce qui a sans doute engagé un de ces prétendus praticiens à critiquer cet excellent ouvrage; & pour faire voir combien peu est satisfaisante cette critique, nous avons pris le parti de l'insérer dans notre *nature considérée sous ses différens aspects, année* 1772, qui se trouve chez Eétil, libraire, rue des Cordeliers; voyez cet ouvrage périodique, il ne sera pas bien difficile à M. Vitet de terrasser son adversaire.

MANEGE. C'est le lieu propre & destiné à manier & à faire travailler les chevaux dans les académies: on emploie aussi ce mot pour désigner l'exercice du cheval & la maniere de le faire travailler.

MANGEAILLE. On entend par ce mot ce que l'on prépare pour nourrir les animaux, la volaille, les oiseaux, &c.

MANGEOIRE. C'est l'auge des chevaux, qu'on applique sur le ratelier dans lequel on met le son, l'avoine & autre chose de cette nature, qu'on leur donne à leur ordinaire: on fait ces mangeoires différemment; les unes sont creusées dans des pieces de bois d'équarrissage, & d'autres sont fabriquées uniquement avec trois planches clouées en forme de coffre, ou enclavées dans des rainures qui regnent tout le long: ordinairement on emploie du bois de chêne pour les mangeoires.

MANGURES. C'est un terme de chasse; on entend par-là ordinairement les pâtures des loups & des sangliers.

MAQUEREAU. C'est un poisson de mer, dont il se fait une grande consommation à Paris; M. Gouan en donne la description dans son traité des poissons, nous suivons ici ce qu'en dit cet auteur érudit. le corps de ce poisson est, selon lui, lancéolé, comprimé, alépidote, très-lisse, rarement

écailleux, les écailles y manquent donc le plus souvent, ou sont très-petites, confuses, arrondies, appliquées & se détachent difficilement; sa tête est ovée, comprimée, alépidote, droite, petite; le front en pente & carrée; l'ouverture de sa bouche petite, terminale, oblique, peu arquée, & les levres simples; les mâchoires petites, extractiles, presqu'égales, denticulées avec des levres; les dents aiguës, confuses, droites, immobiles, sétacées, presqu'égales; la langue ovée, libre, large, courte, très-lisse, mais dentelée longitudinalement dans sa partie moyenne; son palais petit, armé de petites dents confuses; ses yeux latéraux, presqu'au milieu, mais proche du bec, arrondis, peu saillans, & la membrane clignotante en anneau, ses narines sont doubles, proche les yeux inégales, la postérieure est la plus grande; les opercules des ouies sont alépidotes, très lisses, presque d'une piece, arrondis, mobiles; la membrane branchiostage operculé, vers le bord inférieur des opercules, à sept rayons; l'ouverture de ses ouies est latérale, arquée, proportionnée, operculée, on ne remarque point d'addimens, le dos du maquereau est carêné, convexe, la gueule & son ventre enflés, carênés; les ouies voisines, latérales, operculées, différentes; l'extérieure est en dedans tuberculée & pectinée; la ligne latérale oblique, ou droite, descend ou remonte, & est apparente; l'anus est au milieu du corps, ouvert, petit & applati, le tronc a pour addimens des aiguillons ou des tubercules sur la ligne latérale, mais cependant rarement; les nageoires du dos de ce poisson sont doubles, différentes; la premiere est sur les épaules, c'est-à-dire de la nuque, au milieu du dos, piquante, courte; la seconde est sur les lombes, c'est-à-dire du milieu du dos à la queue, composée, déclinée; les nageoires pectorales sont moyennes, presqu'en faulx, médiocres,

simples, rayonnées; celles du ventre sont sous la poitrine & un peu plus loin que les pectorales, très-petites, composées, très-voisines, la nageoire de l'anus est solitaire, longitudinale, déclinée, composée; celle de la queue libre, presqu'en tenailles, simple & rayonnée, & dans quelques especes il y a pour addimens des fausses nageoires par dessous la queue; tel est, suivant M. Gouan, la description générique des maquereaux, que ce naturaliste confond avec les thons. Toute la longueur de ce poisson est ordinairement d'un bon pied de roi; ses yeux sont grands, de couleur dorée, & il paroît dans l'eau d'un jaune de soufre; quand il en est de hors & lorsqu'il est mort, il a le ventre d'un blanc argenté; le reste du corps pareillement argenté, est traversé de quantité de traits d'un bleu verdâtre & foncé; ces traits en rapprochant du dos paroissent plus rembrunis.

Le maquereau est un poisson de passage, il se rencontre en troupes en plusieurs endroits de l'océan, particulierement sur les côtes de France & d'Angleterre; c'est en avril, mai, juin, juillet, qu'on en fait ordinairement la pêche, & presque toujours du côté de Roscost en Basse-Bretagne; on se sert pour cela de deux sortes de batteaux ou barques; les uns sont petits & sans pont, les autres plus grands & pontés; les petits bâtimens n'ont que neuf à dix hommes d'équipage; il vont à six ou sept lieues de l'isle de Bas, où les pêcheurs tendent leurs filets, & la pêche une fois faite, ils retournent à Roscost pour y vendre leur poisson; il n'y a qu'un petit nombre de bateaux employés à cette pêche, dont le plus grand nombre vient de la Hogue en Normandie; on commence ordinairement cette pêche la premiere semaine de mai, & on la finit à la fin de juin.

Le maquereau fraie au mois de janvier, & fait

ſes œufs au commencement de juin ; on a prétendu que le nom qu'il porte, lui a été donné parce qu'au commencement du printemps, il ſuit les petites aloſes qu'on nomme pucelles, & les conduit à leurs mâles.

Il voyage dans un temps marqué comme le harang, & ſe montre ſucceſſivement à la plupart des peuples de l'Europe ; il paſſe l'hiver dans le Nord, vers le printemps dans l'Iſlande, l'Ecoſſe & l'Irlande, & ſe jette enſuite dans l'Océan Atlantique dans une colonne ; après avoir cotoyé le Portugal & l'Eſpagne, une partie ſe rend dans la Méditerrannée, tandis que l'autre entre dans la Manche, paroît en mai ſur les côtes de France & d'Angleterre, & paſſe en juin devant la Hollande ; cette derniere partie ou colonne, arrive en juillet ſur la côte de Jutland, détache une diviſion, qui après avoir doublé la pointe, ſe jette dans la mer Baltique, pendant que le reſte cotoye la Norwege & s'en retourne vers le Nord ; conſéquemment le maquereau vient de lui-même ſe préſenter dans les filets de preſque toutes les nations de l'Europe, & prévient leurs beſoins.

Le maquereau de l'Océan eſt plus grand que celui de la Méditerranée ; une choſe très-remarquable dans ce poiſſon, c'eſt qu'il jette un éclat lumineux ſans être pourri, & que ſi on l'aſſaiſonne avec du ſel & des herbes odoriférantes, l'eau où on l'a trempé devient auſſi très-brillante dès qu'on l'agite ; cet éclat eſt ſi grand, que les perſonnes peu inſtruites, croient d'abord qu'elles voient du lait, qui réfléchit la lumiere de la lune ; ſi on augmente la rapidité du mouvement circulaire, l'eau paroît s'enflammer, mais tout le phoſphore diſparoit lorſque le maquereau ſe corrompt.

On paque ce poiſſon dans des barils ou demi-barils avec de la ſauce ou de la ſaumure pour le tranſporter à

Paris, en Champagne, & dans d'autres provinces du royaume; on en fait des salaisons considérables à Dieppe, au Havre-de-Grace, à Honfleur & à Boulogne; c'étoit avec la liqueur de ce poisson salé, que les anciens faisoient leur garum, saumure très-estimée & d'un grand prix.

Quand on choisit un maquereau, il faut qu'il soit frais, gras & de bon goût, il nourrit pour lors beaucoup; sa chair passe pour être apéritive & résolutive, elle ne laisse pas cependant que d'échauffer beaucoup, elle produit des sucs grossiers & visqueux, se digere un peu difficilement, contient beaucoup d'huile, de sel volatil & de phlegme; suivant Lémery le maquereau convient, dans le printemps & dans l'été, aux jeunes gens d'un bon tempérament, dont l'estomac digere facilement; quand ce poisson est salé, il n'en est que plus nuisible & d'une saveur moins agréable; on le mange grillé, à la maître-d'hôtel, on l'enveloppe dans du fenouil verd pour le faire rôtir, on y fait une sauce avec beurre roux, fines herbes hachées menues, muscade, sel, fenouil, groseilles dans la saison, capres & un filet de vinaigre; ou on le sert au persil fort & au beurre roux; voilà les meilleures préparations pour manger du maquereau; mais nos grands cuisiniers, qui sçavent tout défigurer, en font servir sur les tables de leur maître en gras, en matelette, à la broche, piqués à l'espagnole, en caisse à la périgord, en fricandeaux, en papillottes & aux écrevisses, enfin ils en font jusqu'à des potages; voyez notre *manuel alimentaire & usuel des animaux qui peuvent servir à la nourriture de l'homme*, ce sera la suite du *manuel alimentaire & usuel des plantes;* ce dernier se trouve chez Costard, libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

MAQUIGNON. On appelle ainsi celui qui achete des chevaux ruinés & défectueux, qui les rétablit

& en couvre enſuite les défauts pour les revendre plus cher qu'ils ne lui ont coûté. Il faut donc faire une grande différence entre un vrai marchand de chevaux & un maquignon; le premier ſuppoſe un homme de bonne foi dans le commerce, & l'autre eſt un homme dont il faut ſe défier.

MARCASSIN. Ce ſont les petits de la laye & du ſanglier, qui ſont au-deſſous d'un an.

MARÉCHAL. On nomme ainſi celui qui ferre les chevaux, & qui les panſe lorſqu'ils ſont malades; il eſt encore du métier de maréchal de ferrer les trains des carroſſes, charriots & charrettes, de faire & forger tout ouvrage noir & de groſſe ferrure, comme ſocs, coutres, houes, hoyaux, fourches, &c. de même que toute ſorte de cloux, gros ou menus, ſoit pour attacher les fers aux pieds des chevaux, ſoit pour clouer les bandes aux roues qu'ils doivent ferrer; il faut donc aux maréchaux trois ſortes d'outils, donr les uns ſervent à forger, d'autres à ferrer, & les derniers enfin à panſer les chevaux; les outils uſités pour la forge ſont un ſoufflet, une enclume, des tenailles à mettre au feu, des marteaux à frapper devant, & des ferriers pour ferrer les fers; les outils propres à ferrer ſont un brochoir, une paire de triquoiſes, un boutoir, un rogne-pied, un repouſſoir, un marteau & des cloux; quant aux principaux outils qu'on emploie pour panſer les chevaux, ce ſont une paire de flammes pour ſaigner, une paire de reinettes pour chercher dans les pieds, un biſtouri, une feuille de ſaule, une lancette, une gouge, une eſpatule pour ſonder les plaies, une paire de ciſeaux, des couteaux pour mettre le feu aux jambes.

Comme les deux principaux emplois des maréchaux ſont donc de ferrer les chevaux, & de les panſer lorſqu'ils ſont malades, nous allons donner ici l'extrait de l'art de la ferrure, que M. de Bour-

gelat a publié depuis peu ; quant au pansement, nous en parlons suffisamment aux articles *cheval*, *épizootiques*, *louvet*, *maladies*, *médecine vétérinaire* : il ne convient pas moins aussi à un maréchal de bien connoître la valeur d'un cheval à sa conformation extérieure ; on a presque toujours coutume de le consulter à ce sujet ; c'est cette raison qui nous déterminera en outre d'insérer dans l'article qui le concerne tout ce qui peut avoir rapport à cet objet : nous ne pouvons encore en cela suivre un meilleur guide que M. de Bourgelat ; nous rapporterons ici l'extrait de l'ouvrage qu'il a publié sur cette matiere.

Commençons d'abord par donner l'extrait de son essai sur la ferrure : cette opération consiste à parer ou à couper l'ongle, à y ajuster & à y fixer des fers convenables ; mais pour cette opération, de même que pour toute autre, il faut beaucoup de connoissances, & allier aux ressources d'une théorie féconde & lumineuse celles d'une pratique qu'elle doit toujours éclairer : M. de Bourgelat considere d'abord dans ce traité la forge avec ses dépendances ; il suit ensuite l'artiste dans l'action de forger ; après quoi il entre dans des détails sur les formes différentes & les plus usitées qu'on doit donner aux fers ; de-là il examine les instrumens qui sont propres pour cette opération ; enfin il ne perd pas de vue l'artiste dans l'action de ferrer ; il passe de ces détails purement pratiques, à un développement de principes trop généralement ignorés ; il recherche en outre en quoi consistent la beauté & la bonté du pied, pour, de ces qualités une fois connues, en déduire les difformités existantes : mais comme l'ongle n'est pas dans le cheval une masse morte & purement solide, dans laquelle on puisse sans danger & au hazard implanter des cloux, & dont il soit permis de retrancher indifféremment quelque portion, M. de Bourgelat

gelat pénetre encore dans l'intérieur pour en pouvoir dévoiler la ſtructure, l'organiſation & le méchaniſme, de même que les loix de ſon accroiſſement & de ſa régénération. Tel eſt le plan de l'ouvrage que nous analyſons.

Par forges, on entend non-ſeulement le fourneau deſtiné à faire chauffer le fer que l'on veut mettre en œuvre, mais encore l'attelier ou la boutique du maréchal; l'endroit qu'on deſtine à cet uſage doit avoir au moins quinze pieds de profondeur ſur douze pieds de largeur, quand on n'y veut placer qu'un fourneau; mais ſi on veut en réunir deux, on lui donnera dix-huit pieds de largeur; on diſpoſe les fourneaux vers le mur du fond, pour donner par-là plus de jour à l'attelier; le ſol en ſera pavé, & on laiſſera au moins dix pieds d'eſpace entre le ſol & le plafond.

On donne, à parler plus ſtrictement, le nom de forge à l'âtre qu'on a élevé à deux pieds ſix ou ſept ponces au-deſſus du pavé: on diſtingue deux ſortes de forges; la ſimple & la double: la ſimple eſt ouverte dans une de ſes extrémités, & fermée dans celle qui répond au ſoufflet par le moyen d'un pan de mur bâti en retour d'équerre ſur le mur du fond: ce pan de mur doit avoir environ cinq pieds d'élévation, ſur une longueur de trois pieds ſept à huit pouces, qui ſera égale à la largeur de l'âtre; & du côté de l'extrémité qui reſtera ouverte, il y aura un autre petit mur poſtiche pareillement en retour d'équerre, mais qui n'aura pas plus de hauteur que l'âtre qu'il termine; on pratique entre ces deux murs d'équerre une petite voûte en berceau; c'eſt-là où l'on met le charbon dont on a beſoin; l'âtre doit avoir quatre pieds de longueur, & ſera conſtruite de briques qu'on poſera de champ qu'on liera avec du mortier de terre, & qu'on maintiendra par une bande de fer coudée ſur plat, qui en conſtitue les

rives; on donne à cette bande environ deux pouces & demi de largeur, sur cinq lignes d'épaisseur; on place sur le petit mur postiche l'auge ou baquet de pierre, & on donne à ce baquet neuf à dix pouces de largeur, sur deux pieds & demi de longueur, & huit à neuf pouces de profondeur en œuvre; le foyer répondra au milieu du grand pan de mur en retour d'équerre; il sera en forme de sébille; le pan de mur du côté droit de ce foyer sera entr'ouvert d'une fenêtre qui commencera au niveau de l'endroit le plus concave; on lui donnera quatorze ou quinze pouces de largeur, sur autant de hauteur; on aura l'attention qu'elle s'accorde parfaitement par son milieu avec celui de l'âtre; on remplit cette fenêtre d'une maçonnerie en briques, & on la défend du côté du foyer par une piece quarrée de fonte, qui doit avoir précisément les mêmes dimensions que la fenêtre; on entaille ou on entr'ouvre quarrément cette piece dans le milieu de chacun de ses côtés; on donne à chacune de ces échancrures deux pouces & demi; elles sont destinées pour loger la tuyere; mais il n'y en a jamais qu'une qui la reçoive; on change la plaque ou la piece de fonte de côté quand le feu a ruiné l'un des quatre côtés d'une de ses faces; de sorte qu'avant qu'elle ne soit hors de service, on peut la changer huit fois de position; elle s'encastre dans la fenêtre à fleur du mur; à deux pieds & demi ou environ de hauteur au-dessus de l'âtre, & dans l'à-plomb de ses rives, doit se trouver un peu de briquetage qui sera incliné en arriere jusqu'au plancher, & qui n'est autre chose que la hotte; celle-ci dirige la fumée vers le tuyau; elle porte sur des barres de fer appuyées sur le grand mur d'équerre de l'extrémité fermée de la forge & retournées d'équerre elles-mêmes pour entrer dans le mur de fond du côté de l'extrémité ouverte; tout l'édifice suspendu est en outre assuré par une sou-

pente de fer qui descend du plancher, & qui accompagne dans cette même extrémité l'intérieur de la hotte.

On donne le nom de *tuyere* à une masse équarrie de fer forgé, ou simplement de fonte de fer, dans laquelle on a pratiqué selon la longueur une espece d'entonnoir, dont le plus grand orifice n'a que deux pouces & demi de diametre pour recevoir le tuyau du soufflet, & le plus petit se trouve réduit à huit ou dix lignes; cette piece a en tout environ sept pouces de longueur; quand elle est en place, l'un de ses bouts dans le milieu duquel est le petit orifice, effleure la face intérieure de la place, & l'autre l'extra-dos du mur en retour d'équerre; elle est pour lors légerement inclinée pour porter le vent dans la concavité du foyer, au milieu duquel le petit orifice répond, en se trouvant cependant à un pouce quelques lignes plus haut que le lieu le plus cave; ce même bout remplit assez exactement l'entaille quarrée de la plaque, & l'effleure à sa surface verticale, au moyen d'un biais léger ménagé pour racheter son inclinaison.

La description de la forge simple doit donner une idée assez suffisante de la double, sans que nous soyions obligés de la décrire ici: nous ne décrirons pas non plus le soufflet usité pour les maréchaux, ni l'enclume; tout le monde les connoit: les instrumens dont une forge doit être pourvue ne sont pas moins connus; nous nous dispenserons par conséquent d'en parler ici, pour en venir plutôt à l'art de forger les fers qu'on destine aux chevaux: la matiere en doit être liante, sans être trop douce; un fer aigre auroit de la peine de soutenir le travail de la forge, & de résister à l'exercice du cheval: on connoit les qualités de ce métal à la cassure de la barre. Tout fer cassant n'est pas propre à la ferrure des animaux, sur-tout du cheval & du mulet: il en est de même

du fer qu'on plie & qu'on déplie trop facilement ; l'un est trop aigu, l'autre est trop mou.

Le fer connu à Paris sous le nom de *fer de roche*, est le meilleur : nous appellerons semelle le fer préparé comme il convient pour le pied du cheval ; on y considere deux faces & plusieurs parties : la face inférieure porte & repose directement sur le terrein, & la supérieure touche immédiatement le dessous du sabot, dont le fer suit exactement le contour ; la voûte est précisément la rive intérieure qui répond à la rive extérieure en pince, & cette même rive aux mammelles : cette portion de fer est ainsi nommée à cause de sa courbure, en tout semblable à l'arc d'une voûte ; la partie du fer qu'on nomme pince, répond précisément à la pince du pied, les mammelles aux parties latérales de cette même pince, les branches aux quartiers ; celles-ci regnent depuis la voûte jusqu'aux éponges ; celles-là répondent aux talons, & sont proprement les extrémités de chaque branche.

Les étampures sont les trous dont le fer est percé pour livrer passage aux cloux, & pour en noyer en partie la tête ; elles indiquent le pied auquel le fer est destiné ; celles du fer de derriere sont plus en talon ; elles sont plus maigres, c'est-à-dire, plus rapprochées du bord extérieur du fer, dans la branche qui doit garantir & couvrir le quartier de dedans ; c'est par elle qu'on distingue celui qui est forgé pour le pied gauche & pour le pied droit ; il est à observer ici que le fer doit être en général façonné de telle sorte 1°. que la largeur des branches décroisse toujours insensiblement jusqu'aux éponges, qui doivent être terminées sur une ligne droite ; 2°. qu'il soit égal dans toutes ses parties, eu égard à leur épaisseur, ainsi que dans tout son contour : M. Bourgelat décrit ensuite tout le méchanisme qu'il faut employer pour forger des fers à cheval ; mais la pra-

tique l'emporte beaucoup ſur la théorie : comme M. la Foſſe réunit l'un & l'autre dans le chapitre de ſon cours d'hyppiatrique, qui traite de la ferrure, nous ne nous étendrons pas d'abord ſur cet objet dans cet article ; nous nous réſervons d'en entretenir nos lecteurs, lorſque nous donnerons l'extrait de cet Ouvrage à l'article *médecine vétérinaire*.

Voyons actuellement, avec M. Bourgelat, ce qui regarde la conformation extérieure, autre objet qu'un maréchal ne doit pas ignorer ; & quoique nous en ayons déja parlé à l'article *cheval*, nous ne l'avons fait que ſi ſuperficiellement, que nous nous croyons obligés d'y revenir ici. On diviſe communément un cheval en trois parties, quant à ſa conformation extérieure : en avant-main, en corps proprement dit, & en arriere-main : l'avant-main comprend la tête, le col ou l'encolure, le garot, le poitrail, les épaules & les extrémités antérieures ; le corps proprement dit renferme le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, les parties de la génération dans le cheval, & les mammelles dans la jument ; dans l'arriere-main ſont compris la croupe, les hanches, les feſſes, le graſſet, les cuiſſes, les jarrets, les extrémités poſtérieures, l'anus ou le fondement, la queue, & la nature dans la cavale.

La tête comprend différentes autres parties, telles que les oreilles, le toupet, autrement cette portion de criniere qui paſſe entre les deux oreilles & qui tombe ſur le front, les tempes appellées vulgairement *larmiers*, les ſalieres ou enfoncemens, les ſourcils, les yeux, le chanfrein, les naſeaux, le bout du nez, les levres, le menton, la barbe, & enfin la ganache.

L'encolure, qui eſt la ſeconde partie de l'avant-main, comprend deux autres parties, qui eſt la ſupérieure, autrement la criniere, & l'inférieure, vulgairement appellée le goſier.

On nomme garot cette troisieme portion élevée de l'avant-main, plus ou moins tranchante, située au lieu de la sortie de la partie supérieure de l'encolure, & qui est formée par les apophyses épineuses des sept ou huit premieres vertebres dorsales.

Le poitrail est à la face antérieure de l'animal ; il commence dès le point d'élévation de la portion inférieure du col : quant aux extrémités antérieures, elles comprennent les épaules formées par l'omoplate ; le bras, qui est le résultat de l'humérus ; l'avant-bras, formé par le cubitus ; le coude, qui résulte de l'apophyse olécrâne ; l'ars, ou plutôt la veine céphalique ; la châtaigne, qui est cette espece de corne molle & spongieuse dénuée de poil placée au-dessus de chaque genou, à la partie interne de l'extrémité inférieure de l'avant-bras ; le genou ; le canon, qui s'étend depuis le genou jusqu'au boulet ; le tendon, qui en fait la partie postérieure ; le boulet, qui est entre le canon & le paturon ; le paturon, qui a sa situation entre le boulet & la couronne ; le fanon ou le toupet de poils qui se trouve derriere le boulet ; l'ergot, autrement la corne qui se trouve couverte & cachée par le fanon ; la couronne, ainsi nommée parce qu'elle couronne la partie supérieure du sabot ; le sabot ou l'ongle qui forme le pied de l'animal, & qu'on subdivise en couronne qui est la partie supérieure ; la fourchette & la sole qui est l'inférieure ; la pince, qui est l'antérieure ; le talon, qui est la partie postérieure ; & les quartiers de dedans & de dehors, qui sont les parties internes.

Voyons actuellement les parties externes qui constituent le corps : le dos, qui en est la premiere partie, est situé entre le garot & les reins ; il contient une partie de l'épine & des vertebres dorsales, ainsi qu'une partie des côtes ; les reins, ou pour mieux dire les lombes, occupent directement l'extrémité du dos

entre celui-ci & la croupe; quant aux côtes, elles sont communément au nombre de dix-huit de chaque côté; elles se terminent au ventre ou à l'abdomen, & renferment tous les visceres de la poitrine; le coffre de l'animal, qui est le ventre, se trouve à la partie inférieure de son corps, au bas & au derriere des côtes; il renferme l'estomac, les intestins, le mésentere, le foie, &c. les flancs sont bornés supérieurement par les lombes, antérieurement par les fausses côtes, & postérieurement par les hanches; les parties de la génération occupent la portion inférieure & postérieure du ventre; les mammelles sont au nombre de deux dans la jument, & trois dans les ânes; elles sont placées inférieurement, & à la partie la plus reculée de l'abdomen.

L'arriere-main est la derniere division que nous allons examiner : elle comprend la croupe, qui est la partie supérieure du train de derriere, & s'étend depuis le lieu de la terminaison jusqu'à la queue; les fesses, qui commencent directement à la queue, & qui descendent de chaque côté jusqu'au pli apparent à l'opposite du grasset; les hanches, qui sont proprement formées par les os des îles, & qu'on confond quelquefois mal à propos avec la cuisse; quant aux extrémités postérieures, elles se subdivisent en sept : la cuisse, qui est formée par le fémur; la jambe, qui est formée par le tibia; l'ars ou plutôt la veine sephane qui passe sur la portion latérale interne de cette partie; le grasset, qui est cette portion placée directement à l'endroit de la rotule & considérée extérieurement; le jarret, situé entre la jambe & le canon de l'extrémité postérieure; la châtaigne, dont la consistance est la même que celle des parties latérales internes & inférieures de l'avant-bras; & le canon : il est le même que celui de l'avant-bras, à la différence seulement qu'il a un peu plus d'épaisseur, de longueur ou d'étendue; on

peut encore joindre au canon le tendon, le boulet, l'ergot, le fanon, le paturon, la couronne, le sabot, la fourchette & la sole, toutes autant de parties qui se trouvent dans l'avant-main : on nomme fourchette cette corne qui forme dans la cavité du pied une espece de fourche en s'avançant vers le talon ; & sole, ce qui tapisse toute la partie cave du pied qui n'est pas occupée par la fourchette.

Examinons actuellement, mais d'une façon plus étendue que nous n'avons fait à l'article *cheval*, les beautés & les défauts des différentes parties du cheval ; commençons par celles de l'avant-main, & spécialement par celles de la tête : le volume de cette partie est la premiere chose qu'il faut considérer ; pour qu'une tête soit bien faite dans un cheval, il faut qu'elle soit proportionnée au corps de l'animal : elle peche communément par excès de petitesse ou de grosseur ; une tête trop grosse provient ou du trop d'amplitude des os, ou d'une trop forte abondance de chair : dans les deux cas, la tête est également lourde & pesante ; & on la nomme tête grosse, quand on reconnoit pour cause de sa grosseur la derniere de ces deux causes : il ne faut point confondre une tête dite *seche*, avec celle qui est véritablement *décharnée* ; une tête seche, où les vaisseaux sont apparens, passe pour être très-belle.

Une seconde chose à examiner dans la tête, c'est sa longueur ; une tête trop courte est défectueuse ; il en est de même d'une tête trop longue ; celle-ci se nomme *tete de vieille* : la beauté d'une tête dépend en troisieme lieu de sa position ; une tête n'est censée bien placée qu'autant que le front tombe perpendiculairement au *bout du nez* : quand cette position donne de la grace au cheval, on dit, mais improprement, qu'*un cheval est bien bridé*, ou *se bride bien* ; il seroit cependant plus naturel de dire que *ce cheval est bien placé* : quand la partie ci-dessus indiquée sort de la ligne perpen-

diculaire en avant, on dit d'un pareil cheval qu'*il porte au vent*, qu'*il tend du nez*; & si elle sort de la ligne perpendiculaire en arriere, on dit que le cheval *est armé*, ou qu'*il s'encapuchonne*; ce qui arrive de deux manieres différentes; en appuyant ou contre son poitrail, ou contre son encolure, les branches du mors; il se rend maître pour lors du levier qui devoit opérer la pression de l'embouchure sur les barres, & il se soustrait par-là aux efforts d'une main ignorante; il s'y soustrait pareillement quand il *tend le nez*, qu'il *porte au vent*.

La derniere chose à considérer dans la tête du cheval, c'est son attache; une tête passe pour être bien attachée, quand elle part immédiatement du sommet de l'encolure, & lorsqu'elle est parfaitement distincte & séparée, bien loin d'y être plaquée & d'en faire en quelque sorte portion.

Parmi les parties qui dépendent de la tête, les principales dans le cheval sont les oreilles; 1°. pour qu'elles soient belles, il ne faut pas qu'elles soient ni trop longues, ni trop courtes, mais entierement proportionnées au volume de la tête; 2°. qu'elles soient placées près du sommet; 3°. qu'elles soient minces & déliées; 4°. que leur largeur soit proportionnée à leur longueur; 5°. enfin qu'elles soient hardies, c'est-à-dire, que leurs pointes se présentant fermes & en avant lorsque l'animal est en action, paroissent s'unir l'une à l'autre & se rapprochent beaucoup plus toutes les deux à cette extrémité, qu'à leur naissance & à leur origine; on méprise en général les chevaux qui ont des oreilles de cochon, c'est-à-dire, ceux dont les oreilles battent sans cesse & ont un mouvement continuel de haut en bas & de bas en haut. Il y a des maquignons qui rapprochent quelquefois les oreilles des chevaux, & qui quelquefois aussi les diminuent, soit de longueur, soit de largeur; mais ces sortes d'opé-

rations sont très-aisées à reconnoître, quelque peu connoisseur qu'on soit.

Quant au front, il faut aussi qu'il ne soit ni trop large ni trop étroit, mais proportionné au volume de la tête, & que d'ailleurs il soit bien conformé; quand la portion inférieure en est enfoncée & pour ainsi dire, creuse, on dit que le cheval est *camus*, & sa tête est dite *busquée*, ou *moutonnée*, lorsque cette partie est avancée, relancée, & pour ainsi dire tranchante; on estime sur-tout les chevaux qui sont *marqués en tête*, c'est-à-dire, qui ont sur le front une étoile ou pelotte, qui n'est autre chose qu'un épi, ou rebroussement de poils blancs; quand les chevaux n'ont pas cette marque, on les nomme *zains*; les maquignons en pratiquent souvent artificiellement, mais elle se reconnoît très-facilement.

Les salieres sont une autre partie de la tête qui mérite encore d'être examinée, selon M. de Bourgelat, elles doivent être pleines & non creuses; une trop grande cavité est une vraie difformité; nous ne parlerons pas ici des sourcils, car il n'y a rien de particulier à observer en elles; d'abord leur longueur ne differe presque jamais de celle des poils qui constituent la robe de l'animal, & leur couleur est aussi la même que celle des poils, à moins que les chevaux ne soient cillés, c'est-à-dire, qu'ils aient leurs cils devenus blancs par l'âge; pour ce qui est des usages des sourcils dans les chevaux, M. de Bourgelat prétend qu'on les ignore encore.

Voyons actuellement ce qu'on doit considérer dans les yeux d'un cheval, lorsqu'on en fait choix; il faut d'abord envisager les parties qui leur servent de défense; on examinera donc 1°. les paupieres, elles sont au nombre de deux pour chaque œil, l'une supérieure, l'autre inférieure; 2°. leur union ou commissure, il en résulte deux an-

gles, l'interne eſt du côté du chanfrein, on le nomme *grand angle* & l'externe eſt du côté oppoſé, il eſt déſigné ſous le nom de *petit angle;* 3°. leur poſition; elle eſt plus oblique que tranſverſale, au-deſſous & au-deſſus de la convexité antérieure de l'œil; 4°. leur ſtructure, qui eſt la même, ſelon les anatomiſtes, quant aux parties communes, que celle de la peau recouverte de l'épiderme & des pieds, & qui, eu égard aux parties qui leur ſont propres, eſt muſculeuſe, membraneuſe & cartilagineuſe; 5°. les tarſes qui ſont proprement ces cartilages, aſſez minces de leur nature & ſitués aux bords de chacune des paupieres, dont l'uſage eſt d'empêcher que lors de l'action ou du repos de ces mêmes paupieres, leurs fonctions ne ſoient ni altérées, ni troublées par des rides, des replis ou des froiſſemens irréguliers; 6°. les muſcles, l'un ſe nomme articulaire, il eſt commun aux deux paupieres, & l'autre eſt propre & parriculier à la paupiere ſupérieure, celui-ci ſe nomme le releveur; 7°. la conjonctive, on nomme ainſi cette membrane fine, lâche, mobile, tranſparente & parſemée d'une multitude de vaiſſeaux capillaires ſanguins, dans la portion qui couvre la ſurface interne des tarſes & de leurs ligamens; 8°. les cils, qui ſont cette rangée de poils qui ſe trouvent à la marge applatie de la paupiere ſupérieure & qui ſe portent du petit angle, juſqu'à environ un doigt de l'angle interne; 9°. les points ciliaires qui ſont de petits troux ou des lacunes étroites, qui s'obſervent à la face interne des paupieres & à leur bord, il s'échappe de ces points une eſpece d'*humeur ſébacée;* 10°. les points lacrymaux, ce ſont des orifices ouverts pour laiſſer échapper la liqueur ſurabondante, & qui ſe trouvent à quelques lignes du *grand angle*, au milieu d'une eſpece de mammelon qu'on apperçoit en cet endroit au bord des

paupieres ; 11°. enfin la membrane clignotante de Briggs & de Wilk, que Verheyen a regardé comme un huitieme muſcle ; cette membrane ſe trouve dans le grand angle entre la caroncule & le globe, elle forme un croiſſant, qui de cet angle ſe porte à la circonférence de la cornée lucide. Il faut donc qu'en général toutes ces parties ſe trouvent dans l'état naturel, lorſqu'on veut faire l'acquiſition d'un cheval ; mais ce n'eſt pas encore aſſez, il faut auſſi conſidérer les différentes parties dont le globe eſt entouré, qui ſont 1°. la caroncule lacrymale, cette maſſe grenuë, oblongue, noire & très-dure, ſituée précisément au grand angle, & garnie d'une multitude de petits poils enduits d'une humeur épaiſſe & blanchâtre, propre à retenir les ordures de l'œil : 2°. la glande lacrymale ſituée dans la partie ſupérieure du petit angle & formée de pluſieurs lobules, dont la réunion fait un corps de l'eſpece des glandes conglomérées ; 3°. les muſcles du globe, dont nous avons donné la deſcription à l'article *cheval :* 4°. enfin les graiſſes, qui rempliſſent une partie de la foſſe zigomatique & le fond de la cavité orbiculaire.

Quant aux parties qui conſtituent eſſentiellement le globe de l'œil, il y en a de deux ſortes, ainſi que nous l'avons obſervé en donnant l'anatomie du cheval ; les unes ſont des tuniques qui préſentent une eſpece de coque & qui le forment principalement ; les autres ſont des humeurs plus ou moins fluides, renfermées dans des capſules membraneuſes, qui leur ſont propres, ou dans les eſpaces que laiſſent entr'elles les tuniques ; l'albuginée & la conjonctive ne ſont que des tuniques acceſſoires. Les tuniques du globe ſont la ſclérotique ou la cornée, la choroïde & la rétine ; les humeurs ſont auſſi au nombre de trois : la vitrée, la chryſtalline & l'aqueuſe, toutes ces différentes parties de l'œil étant parfai-

tement connues, telles que nous les avons démontré ſpécialement dans l'anatomie du cheval, à l'article qui concerne cet animal; le maréchal qui eſt chargé d'examiner un cheval pour en faire l'emplette, ſe dirigera ſur ces connoiſſances anatomiques pour décider de la bonté des yeux; il placera d'abord l'animal à l'abri du grand jour, pour diminuer juſqu'à un certain point la quantité de rayons lumineux, & il le fera ranger de façon à s'oppoſer à la chûte de ceux qui tombent trop perpendiculairement, qui cauſeroient une confuſion qui ne lui permettroit plus de diſtinguer clairement les parties; il conſidere d'abord la grandeur des yeux; c'eſt un défaut pour un cheval d'avoir de petits yeux, on les nomme yeux de cochon; il faut encore que les yeux du cheval ſoient à fleur de tête; des yeux enfoncés donnent à l'animal un air triſte & ſouvent vicieux, & des gros yeux, des yeux hors de la tête, le font paroître hagard & ſtupide; un œil grand & un petit doivent inſpirer de la défiance, c'eſt par cette raiſon qu'on prendra garde ſi les yeux ſont égaux, car l'inégalité doit être un défaut; pour ce qui concerne les paupieres, il eſt à obſerver que leur aglutination, la rétraction, l'abaiſſement involontaire de la ſupérieure, le relâchement ou le renverſement de l'inférieure, les tumeurs qui ſurviennent quelquefois à l'une & à l'autre, le doublement des cils qu'on remarque au bord de la ſupérieure, le hériſſement de ces mêmes cils qui en détermine & en dirige la pointe contre la cornée, ſont autant de circonſtances maladives, qui doivent empêcher l'achat d'un cheval. On fera ſur-tout attention à la paupiere inférieure, qui ſe trouve fendue dans quelques chevaux à l'endroit du point lacrymal; une pareille fente annonce pour l'ordinaire un *cheval lunatique*. Il faut ſur-tout dans les yeux d'un cheval de la netteté ou de la

diaphanéité, sans quoi il n'est pas possible de discerner clairement l'iris, ni la prunelle, ni les fungus; cette netteté dépend de celle de la cornée lucide, & de celle de l'humeur aqueuse, renfermées dans les chambres antérieures & postérieures; une tache, une taie, ou un véritable albugo, qui s'étend plus ou moins sur la premiere de ces parties, en occasionnent, suivant leur épaisseur, le plus ou le moins d'opacité; quand le point d'obscurcissement se trouve placé vis-à-vis de la prunelle, il intercepte l'entrée des rayons lumineux, & l'animal ne peut recevoir l'impression des objets; il en est de même dans le cas de l'épaississement de l'humeur aqueuse, de la collection de matiere purulente derriere la cornée lucide, en conséquence de quelques coups, enfin de l'obscurcissement plus ou moins considérable de cette même humeur, en raison d'une cause quelconque, selon le degré de cet obscurcissement les objets se trouvent entierement dérobés, ou ne frappent l'œil vicié que d'une façon très-indistincte; pour pouvoir bien juger de l'étendue de l'opacité ou du trouble de la cornée, il faut donc que le maréchal en parcoure tous les points, en se plaçant de façon à pouvoir les suivre, & en variant sa position pour diversifier les jours; il faut encore, dit M. de Bourgelat, lorsqu'il s'agit de s'assurer si l'opacité ou l'obscurcissement ne réside que dans l'humeur aqueuse, la cornée se trouvant parfaitement intacte, que l'observateur se place de côté, & qu'il laisse la cornée lucide entre le jour & lui; si les rayons lumineux pénétrent également cette membrane dans toute sa superficie, le défaut sera immanquablement dans l'humeur.

On examinera ensuite la cornée opaque; il arrive que dans certains chevaux la portion apparente occupe plus d'espace que dans d'autres, on dit pour

lors que ces chevaux ont des yeux carelés, mais ce n'est pas un défaut, dit M. de Bourgelat, quoique quelques auteurs l'aient prétendu ; l'ophtalmie est une maladie de la conjonctive, on visitera si le cheval n'en est pas atteint.

De l'examen de la cornée opaque, il faut passer à celui du chrystallin, il faut voir s'il n'est pas opaque, & s'il ne forme ce qu'on appelle cataracte dans les hommes, & dragon dans les chevaux, c'est-là un grand défaut dans ces animaux ; les mouvemens de l'iris doivent encore fixer l'attention d'un connoisseur ; combien de fois n'a-t-on pas vu des chevaux, dont les yeux paroissoient parfaitement beaux & sains, & qui étoient cependant privés de la faculté de voir ; après avoir placé le cheval dans un lieu convenable & tel que nous l'avons déja indiqué il s'agit de le faire reculer insensiblement dans un lieu plus obscur, la prunelle doit pour lors se dilater visiblement ; qu'on le ramene ensuite en avant & pas à pas, à mesure qu'il revient au grand jour, la prunelle doit se resserrer ; rien n'est meilleur qu'une pareille méthode pour décider de la vue de l'animal.

Des yeux on passera à l'examen des naseaux & du nez ; on considérera d'abord dans les naseaux leurs orifices externes ; plus leur diametre est considérable, plus celui des fosses nasales doit l'être, & par conséquent plus il y a de liberté pour l'entrée & la sortie de l'air dans les poumons, c'est ce qui fait qu'on dilate quelquefois artificiellement ou qu'on fend ces naseaux ; on observera ensuite la membrane pituiraire ou muqueuse, qui tapisse exactement les fosses, il faut qu'elle soit d'une couleur vive & vermeille, pour que le cheval soit sain, & qu'elle ne soit pas atteinte d'ulceres chancreux ; après quoi on examinera l'humeur aqueuse, il ne faut pas que la sécrétion en soit trop abondante ni

continuelle, c'est un état contre nature; son épaisseur, sa couleur verdâtre, noirâtre ou sanguinolente, sa fétidité annoncent en outre quelques maladies, qui doivent empêcher d'acheter l'animal qui en est atteint; & enfin on prendra garde si l'air sort également par les deux naseaux; on porte à cet effet la main à l'orifice des cavités nasales, s'il y a polype dans une de ces cavités, on s'apperçoit très-aisément que l'une d'elles ne laisse échapper qu'une très-petite portion d'air, ou n'en fournit point du tout; quant à ce qui concerne le nez du cheval, il est certain que la tête doit se terminer toujours en diminuant insensiblement d'épaisseur, pour que la dégradation soit proportionnée; on jugera après cela de la grandeur que doit avoir le nez.

La bouche est une autre partie du cheval qui demande encore beaucoup d'attention de la part d'un maréchal; on envisagera d'abord dans la bouche ses proportions, il ne faut pas qu'elle soit trop fendue ni trop peu; c'est une chose à laquelle on doit être très-attentif; on entend communément par belle bouche, celle dans laquelle on trouve un appui ferme & léger, c'est-à-dire, celle d'un cheval dont la tête n'est point ébranlée par les différens mouvemens d'une main ferme & bonne, & qui ne s'abandonne point, lors de la liberté que cette même main lui accorde dans l'action de rendre. Une parfaite bouche est ordinairement fraîche; la bonté & la grande facilité de cette partie, naissent principalement de la légéreté de l'animal, de sa bonne inclinaison, de sa franchise, de son haleine, de la capacité naturelle de ses membres, &c.; son incertitude au contraire, qui caractérise des *bouches égarées*, provient souvent d'une sensibilité & d'une foiblesse naturelle, de la conformation irréguliere de quelques-unes des portions de son corps,

corps; de quelques maux dans les jarrets, les pieds, les jambes & les reins; la dureté des premieres embouchures, de la forte application des gourmettes mal ordonnées, des efforts excessifs d'une main cruelle, importune & irrésolue dans ses mouvemens, de la lenteur & de la foiblesse d'une main sans fermeté, de leçons données sans ordre & sans jugemens, d'arrêts subits & trop précipités, & du défaut de proportions dans les différentes portions qui entrent dans la composition de sa bouche; toutes ces différentes causes conduisent le cheval à *dérober les barres*, *bégayer*, à se *déplacer*, à *tourner la tête de côté & d'autre*, à *se retenir*, à *s'arrêter*, à *battre*, à *tirer à la main*, à *la forcer*, &c. Les levres forment deux portions de la bouche, il ne faut pas qu'elles aient trop d'épaisseur, de largeur, & de mollesse, une belle levre est celle qui justement proportionnée, & ne péchant par aucun des défauts ci-dessus indiqués, est si proprement logée, qu'elle ne permet pas d'appercevoir l'embouchure; on prendra garde que les levres n'aient point été entamées par des pieces mal polies & mal jointes; on fera encore attention à ce qu'elles ne soient point intérieurement semées d'une multitude de boutons d'un très-petit volume, qui pourroient empêcher l'animal de manger; nous ne parlerons pas ici des *barres*, nous en avons suffisamment parlé dans l'article qui les concerne, voyez *barres*; il faut qu'elles ne soient ni trop hautes, ni trop basses; trop de sensibilité & trop de délicatesse accompagnent ordinairement le premier de ces défauts, & quand elles sont atteintes du second, elles sont communément insensibles, rondes & trop charnues.

Voyons actuellement ce qu'il y a à observer dans la langue; une langue trop épaisse rend la bouche dure, une langue pendante est fort désagréable à

la vue, & une langue ſerpentine remuée ſans ceſſe eſt fort incommode; en examinant cette partie dans un cheval, on obſervera exactement ſi elle n'a pas été ébréchée par une forte compreſſion de fer, & coupée par celle des filets, ou le plus communément par les cordes ou par les longes du licol, que de mauvais palefreniers paſſent quelquefois très-indiſcretement dans la bouche; elle peut encore être attaquée d'une tumeur chancreuſe, qui, la rongeant, en cauſe quelquefois la chûte en très-peu de temps, ſans qu'on puiſſe s'en appercevoir; en viſitant la langue d'un cheval, on prendra garde en même-temps s'il n'eſt pas atteint de barbes ou de barbillons, qui puiſſent l'empêcher de boire. Quant à ce qui concerne le palais, il ne faut pas qu'il ſoit trop charnu, le moins verſé dans l'art vétérinaire ſçait que le tiſſu dont ſont formées les gencives dans la mâchoire intérieure, accroît conſidérablement en conſiſtence, à meſure qu'il parvient à la voûte paleſtine, il la tapiſſe entierement, & il eſt muni d'éminences & rempli de ſillons; ſi ſa couſiſtance eſt telle que le montant de l'embouchure doive néceſſairement l'atteindre, ou il en ſera touché avec force & bleſſé, & pour lors le cheval *bégayera*, *battra à la main*, ou il ſera touché foiblement, & en ce cas le cheval *portera bas*, & *s'appuiera* ſans ceſſe *ſur le mors*, pour fuir une titillation importune, ce qui fait pour lors un défaut; dans les jeunes chevaux ce même tiſſu ſe prolonge quelquefois contre nature, & il anticipe ſur les pinces; on dit pour lors que l'animal a la fievre ou le lampas, eſpece de maladie quand les chevaux ſont parvenus à un certain âge, l'épaiſſeur de la membrane du palais devient moindre; on doit regarder cette eſpece de décharnement du palais comme un ſigne de vieilleſſe; l'examen des différentes parties de la bou-

che eſt donc très-intéreſſant dans le choix d'un cheval, & plus qu'on ne s'imagine communément.

On doit regarder les branches d'un mors de bride comme un levier engagé entre deux points oppoſés de réſiſtance, dont l'un eſt connu ſous le nom de *barres*; voyez ce que nous en avons dit art. *barres*, & l'autre ſous celui de *barbe*. Ce levier agit ſur cette derniere partie par la gourmette; la barbe ne mérite donc pas moins d'être examinée par un connoiſſeur que les barres; trois choſes doivent s'y conſidérer : le point ſenſible, la conformation & les proportions avec les parties de la bouche; ce qui forme le point ſenſible, eſt cette arrête qui ſe trouve à la partie inférieure du bord poſtérieur de l'os de la mâchoire poſtérieure; il eſt de regle qu'une gourmette eſt toujours inévitablement ſur la face deſirée, lorſqu'après qu'elle a été miſe en place, on ne peut appercevoir aucune des extrémités des mailles, dont elle eſt formée; quant à la conformation de la barbe, il faut qu'elle tienne un juſte milieu entre la figure plate & concave & celle qui ſeroit d'une hauteur exceſſive; dans l'un & dans l'autre de ces cas, la gourmette ne peut y être fixément aſſurée; au ſurplus ſi la barbe eſt charnue, cicatriſée, calleuſe, & garnie de beaucoup de poils, le ſentiment qu'elle doit avoir, ne peut qu'être plus ou moins fortement émouſſé; la grande ſenſibilité dans cette partie eſt réellement un vrai défaut.

L'auge ou la ganache eſt auſſi une des parties principales qui mérite d'être examinée dans un cheval; on nomme ainſi l'eſpace extérieur qui eſt entre les deux branches de la mâchoire poſtérieure; quand l'os eſt trop gros, trop rond, couvert de trop de chair, & qu'il eſt aſſuré à l'angle de la mâchoire, il rend la ganache quarrée, & fait de la tête du cheval une maſſe difforme, trop volu-

mineuse, & toujours lourde & pesante; il faut aussi que la ganache soit nette & dégagée de tous corps ou glandes tuméfiées. Plusieurs personnes se trompent en cherchant à s'assurer par le tact, de l'existence ou de la non-existence de la tuméfaction des corps glanduleux dans cette partie, & en effet il arrive souvent que l'extrémité de la base de la langue se présente comme un de ces corps, au moyen de la saillie qu'elle fait; si on ne veut donc pas se tromper sur cette élévation, on passera le doigt sous la barre du cheval, on excitera par ce moyen un mouvement dans la langue, & à mesure qu'elle changera de place, on s'appercevra que ce prétendu corps glanduleux diminuera & disparoîtra même totalement si la langue s'étend hors de la bouche; on prendra pareillement garde aux glandes qui sont situées, une de chaque côté au-dessous de l'oreille, entre la tubérosité de la mâchoire postérieure & le col; l'inflammation de ces glandes parotides, l'augmentation de leur volume, leur dureté, annoncent *les avives.*

Les dents servent à faire connoître l'âge d'un cheval; les premieres dents de cet animal sont au devant de sa bouche, deux dessus & deux dessous; quand ces dents font place à deux autres rangées dans le même ordre, l'animal à deux ans & demi ou trois ans; ces nouvelles dents, qui sont ce qu'on appelle *dents de cheval*, se nomment *pinces;* les secondes dents de lait sont à côté de celles là, deux dessus & deux dessous; quand elles tombent, l'animal a trois ans & demi, quatre ans; on nomme ces nouvelles dents *mitoyennes.* Enfin quand le cheval a acquis quatre ans & demi, cinq ans, les troisiemes dents de lait, situées à côté de celles-ci, deux dessus & deux dessous, font place à quatre autres, qui se nomment les *coins.* Dans cet état on dit que l'animal *à tout mis.* Il perd alors le nom

de poulain & prend celui de cheval ; ces différentes obſervations concernent la premiere choſe qu'un maréchal même le moins inſtruit ne doit pas ignorer dans l'examen d'un cheval, c'eſt ce qu'on nomme le *changement ou la chûte des dents*. La ſeconde choſe à conſidérer dans l'examen des dents, eſt leur nombre ; un cheval en a quarante, & une jument n'en a ordinairement que trente-ſix. Il ſe trouve cependant des jumens qui en ont autant que le cheval, & qui ſont pourvues de même que lui de crochets, on les appelle *brehaignes*.

La troiſieme choſe à examiner eſt la ſituation des dents ; il s'en trouve dans les parties latérales poſtérieures en de-là des barres, dans les parties latérales en deçà des barres & dans les parties intérieures ou inférieures de la bouche. Les premieres ſont les *molaires* ou *mâchelieres*, elles ſont au nombre de vingt-quatre ; les ſecondes ſont les écaillons ou crochets dont les jumens ſont ordinairement privées, ainſi que nous l'avons obſervé ; elles ſont au nombre de quatre, & les troiſiemes ſont au nombre de douze ; c'eſt par leur moyen, ainſi que nous venons de l'obſerver, qu'on connoît l'âge de l'animal.

La ſtructure des dents eſt la quatrieme choſe à obſerver ; elles ſont molles dans leur origine, & ne préſentent qu'une veſſie membraneuſe encore tendre & garnie à l'extérieur d'une humeur muqueuſe ; cette veſſie ſe durcit inſenſiblement, & la ſubſtance muqueuſe forme le *blanc* ou *l'émail* ; la veſſie eſt ouverte dans le cheval, & en cela elle eſt différente de celle de l'homme, ce qui fait que la cavité de la dent paroît & ſe montre au dehors ; cette cavité s'efface avec l'âge, & quand elle eſt remplie, on dit que le cheval *a raſé* ; mais il reſte encore dans ſon milieu une eſpece de tache noire, qui diſparoît cependant ſouvent dans la dent raſée

ou remplie ; on désigne communément cette tache par le nom de *germe de feve*. Tant que cette cavité existe dans les unes ou les autres de ces dents, on dit que le cheval marque; quant au germe de feve, il ne sert de rien pour la connoissance de l'âge.

Les chevaux qu'on nomme beguts ont ordinairement une permanence de cavité, & cette permanence peut être de trois especes : la premiere comprend ceux qui marquent toujours & à toutes les dents; la seconde, ceux qui marquent toujours aux mitoyennes & aux coins seuls; & la troisieme est formée de ceux en qui les coins seuls ne rasent jamais.

Quand la cavité naturelle est évanouie, certains maquignons en pratiquent une artificielle avec un burin, semblable à celui qu'on emploie pour travailler l'ivoire ; mais une pareille fraude n'en impose pas à ceux qui considerent attentivement la dent, les traits de burin, la facilité d'enlever le germe de la feve, imité avec l'encre grasse qui a été vuidée dans sa cavité factice, ou l'impression du feu remarquable par le cercle jaunâtre qu'on apperçoit aux environs du trou fait dans la dent, quand elle a été brûlée, garantissent aisément du piege; il suffit de nettoyer ces parties de l'écume excitée par la mie de pain, séchée & pilée avec du sel, que ces mêmes maquignons ont attention de mettre dans la bouche de l'animal, pour mieux déguiser la fourberie.

On reconnoît encore aux dents, les chevaux qui tiquent sur la mangeoire, sur le ratelier & même sur le timon ; quand ils appuient toutes leurs dents, les mitoyennes & les pinces de dessus & de dessous paroissent usées, mais quand ces animaux ne tiquent que les dents de l'une & de l'autre mâchoire, les mêmes dents que celles ci-dessus, c'est-à-dire,

les mitoyennes & les pinces de la mâchoire, dont ils tiquent, sont très-différentes de celles dont ils ne tiquent pas.

Rien ne donne plus de graces, de beauté, de noblesse & d'agrément à un cheval dans son avant-bras que l'encolure. Sa bonne ou sa mauvaise conformation décide en partie des qualités qu'on recherche dans cet animal; la longueur en doit être proportionnée au corps; elle sera telle, si elle égale celle de la tête. Des encolures courtes sont ordinairement épaisses & chargées; elles rendent le cheval pesant à la main, & des encolures molles & effilées sont foibles; les chevaux qui en ont de pareilles, battent sans cesse à la main; il faut en outre qu'une encolure soit bien sortie, c'est-à-dire, qu'elle monte & qu'elle s'éleve sur le champ, en diminuant imperceptiblement & peu-à-peu d'épaisseur jusqu'à la tête, & en se contournant à mesure qu'elle en approche. La perfection de ce contour forme ce que nous appellons des *encolures bien rouées*. Si le contour, l'arc ou la rondeur se trouvent en dessous, au lieu d'être en dessus, l'encolure est dite *renversée* ou *encolure de cerf*, elle ne sort point pour lors directement du garot, mais elle naît d'une espece d'enfoncement, qu'on appelle *coup de hache*, ce qui donne au cheval la facilité de s'armer; il est encore nécessaire que la partie inférieure d'une *encolure bien sortie* descende jusqu'au poitrail en forme de talus; si elle tombe à plomb, on dit qu'elle est *fausse*, & si la partie supérieure tombe, incline & panche plus d'un côté que de l'autre, on dit qu'elle est penchante; ces dernieres au lieu d'être tranchantes près de la criniere, sont au contraire très-charnues; défaut qui se rencontre ordinairement dans la plupart des chevaux entiers d'un certain âge.

Quant aux crins ou à la criniere, il faut qu'ils

ſoient longs & en petite quantité; & en effet il ne faut pas que l'encolure en ſoit ſurchargée, il ſuffit qu'elle en ſoit médiocrement garnie; on prendra garde en outre qu'il n'y ait dans le cheval aucune tumeur ſur le ſommet de l'encolure, près de la tête, ou ſur le ſommet de la tête, même entre les deux oreilles; de pareilles tumeurs ont des ſuites très-dangereuſes.

Le garot eſt une autre partie du cheval qui mérite notre examen; plus il eſt élevé, plus l'encolure de l'animal eſt belle; ſi au contraire il eſt bas, l'encolure ſemble toujours mal ſortie, & la ſelle ne peut ſe fixer à ſa place.

Le garot doit en outre être tranchant & décharné; trop de chair opere ſon arrondiſſement, il n'en eſt pour lors que plus aiſément foulé, meurtri & bleſſé.

Le poitrail mérite auſſi notre attention dans les chevaux; quand cette partie eſt trop étroite, c'eſt un indice de la foibleſſe de l'animal, il faut qu'elle ſoit proportionnée au volume & à la maſſe du corps; quand il paroît une tumeur ſur cette partie, & lorſque cette tumeur eſt accompagnée de fievre, il en réſulte une maladie dangereuſe, connue ſous le nom *d'avant-cœur.*

Un maréchal, dans le choix d'un cheval, a auſſi beaucoup de choſes à examiner dans les extrémités extérieures de cet animal; il conſidérera d'abord l'épaule & le bras, il examinera ſi ces parties ſont bien conformées, il faut qu'elles ſoient plattes; quand elles ſont rondes, groſſes & trop chargées de chair, l'animal eſt peſant, il ſe laſſe facilement; il faut en outre que les mouvemens de ces parties ſoient exactement libres; ſi elles ne ſont que nouées en quelque façon, ou ſimplement engourdies, l'art & l'exercice peuvent réparer ce défaut de liberté; il n'en eſt pas de même, lorſque

les bras ſont chevillés, rarement auſſi on peut triompher de leur froideur; le deſſéchement de ces parties ne doit pas non plus laiſſer beaucoup d'eſpérance; on obſervera encore ſi l'animal ne fanche pas en cheminant, c'eſt-à-dire, s'il ne décrit pas un demi-cercle avec la jambe, au lieu de la porter en avant, au moment où il doit marcher devant lui, car il y a pour lors écart ou effort, c'eſt-à-dire, une disjonction ou une ſéparation forcée du bras d'avec le corps, & cette disjonction portée au dernier degré de violence, conſtitue ce que nous appellons *entr'ouverture;* ſelon les degrés du mal, la claudication eſt plus ou moins grande, & rien n'eſt plus facile pour diſtinguer celle qui pourroit avoir pour principe un ſaut, un coup, ou un froiſſement cauſé par l'arçon, à l'enflure de la partie & à la douleur que l'animal témoigne, lorſque l'on tente de mouvoir ſon bras en avant & en arriere.

Il y a auſſi beaucoup de choſes à conſidérer dans l'avant-bras, il réſulte de l'os qui ſe nomme *cubitus;* la longueur doit être proportionnée, ſoit à l'épaiſſeur du corps, ſoit à la hauteur de l'animal, ſoit enfin aux juſtes dimenſions des autres parties qui terminent les extrémités antérieures; un avant-bras trop court eſt un vice eſſentiel de conformation; il doit en outre être pourvu de muſcles conſidérables; quand il eſt maigre & peu fourni, il péche par le défaut de force; & pour qu'un cheval ſoit parfaitement ouvert, il faut qu'il y ait entre l'un & l'autre avant-bras une diſtance telle qu'elle doit être; ſi elle eſt trop forte, le cheval ne peut être que chargé, il eſt conſéquemment lourd & peſant; ſi elle eſt petite & médiocre, il eſt ſerré du devant, c'eſt une foibleſſe qu'on reconnoît à l'allure, il croiſe & s'entretaille pour lors en marchant; au ſurplus on dit que les chevaux ſont frayés aux ars, ou dans la partie la-

térale interne & ſupérieure de l'avant-bras, lorſqu'il y a écorchure avec inflammation à la ſuite d'un frottement continuel de cette partie contre le corps.

Le coude eſt une autre partie du cheval à examiner; la pointe ou ſon extrémité ſupérieure doit être directement vis-à-vis le graſſet, & en oppoſition à cette partie; un coude trop en dedans ſe trouve néceſſairement tourné & ſerré contre les côtes; un coude trop en dehors donne lieu à un vice contraire, les pieds ſont tournés en dedans; il y a quelquefois à la tête ou à la pointe du coude une tumeur dure de l'eſpece de celles qu'on nomme *loupes;* on n'y rencontre quelquefois qu'une ſimple calloſité; l'une & l'autre conſtituent la maladie qu'on nomme *éponge*.

Du coude on paſſera à l'examen de la châtaigne & du genou; on conſidérera dans la premiere 1°. ſon volume qui doit être médiocre dans les jambes ſeches & peu chargées de poils & d'humeurs, & plus conſidérable dans celles où les liqueurs abondent. 2°. Sa conſiſtence, elle augmente ordinairement en dureté dans les chevaux qui vieilliſſent.

Quant au genou, il faudra avoir égard, 1°. à ſon volume, il faut qu'il ſoit en proportion avec la jambe de l'animal; 2°. à ſa forme, elle doit être platte & non ronde; 3°. à ſon effacement, un genou effacé eſt celui ſur lequel l'avant-bras tombe perpendiculairement; quand il ſort de la ligne perpendiculaire en avant, on dit que l'animal eſt *arqué* ou *braſſicourt*. 4°. A la diſtance de l'un à l'autre; des genoux trop rapprochés & ſerrés l'un contre l'autre, les pieds étant écartés, conſtituent les chevaux qu'on nomme *cagneux*, & on appelle ces genoux, *genoux de bœuf;* cette difformité rend les chevaux incapables de ſervice. 5°. Aux poils qui en recouvrent le tégument; quand un genou eſt dénué de poils, on dit que le cheval

eſt couronné: la chûte de ces poils occaſionne ordinairement celle de l'animal; on ſe défiera donc en pareil cas de la bonté des jambes de l'animal; on prendra garde auſſi s'il ne ſe trouve point de fentes ou de crevaſſes au pli du genou.

Le canon, le tendon, le boulet, le paturon, la couronne, & les pieds ſont autant de parties à examiner dans le cheval; on conſidérera dans le canon ſon épaiſſeur, qui doit être proportionnée à l'avant-bras, & ſa longueur; on prendra garde auſſi s'il n'y a point de tumeur dans cette partie.

Le tendon exige beaucoup d'examen, il faut que ſon volume ſoit proportionné à l'épaiſſeur du canon; des tendons grêles & petits annoncent la foibleſſe de la partie, on dit alors que l'animal a des *jambes de veau;* il faut en outre que ce volume ſoit égal dans toute l'étendue de ces tendons; quand il eſt moins conſidérable immédiatement au-deſſous du pli du genou, on nomme ces tendons *faillis*, c'eſt un défaut dans le cheval; on prendra encore garde à leur écartement de l'os, d'autant que cet écartement donne plus de force ou plus d'effet à la contraction muſculaire en les éloignant du centre du mouvement; s'ils en ſont près, cette force ou cet effet diminue, la jambe en eſt plus travaillée par des efforts violens & pénibles; le trop de ſenſibilité dans les tendons eſt encore un défaut eſſentiel; il faut d'ailleurs qu'ils ſoient ſecs, & on examinera auſſi s'il n'y a point de *tendon feru*, qui provient pour l'ordinaire d'un coup quelconque qu'on donne ſur le tendon.

Voyons actuellement ce qu'il y a à examiner dans le boulet; on dit qu'un animal eſt bien planté, quand la face antérieure du boulet ſe trouve environ deux ou trois doigts plus en arriere que la couronne; s'il annonce autant que cette derniere partie, s'il eſt ſur une ligne perpendiculaire au ge-

nou & au *canon*, le cheval est droit sur ses membres, une pareille situation annonce qu'il est ruiné; on rejettera un cheval qui est bouté ou bouleté, c'est-à-dire, celui qui a le boulet sur une ligne perpendiculaire à la pince; une autre position vicieuse dans le cheval, c'est celle où cette partie se trouve, par une erreur de la nature, rejettée trop en dehors ou trop en dedans; l'animal se trouve alors d'autant plus mal articulé, qu'elle ne répond d'aucune maniere juste & positive à la ligne du canon. Si le boulet est mal tourné, si la face antérieure est dévoyée intérieurement, le pied suivant cette direction, l'animal est *cagneux*, & il est penard, si elle regarde la face externe.

On observera aussi que l'épaisseur ou le volume du boulet soit proportionné à l'épaisseur de la jambe; on a observé que des boulets menus & petits étoient pour la plupart trop flexibles, & une pareille fléxibilité annonce toujours leur foiblesse; elle donne même lieu à des molettes: on ne se chargera pas d'un cheval dont le boulet est couronné, c'est-à-dire, environné d'une tumeur qui le cercle; quand il y a luxation, il est facile de s'en appercevoir; le déplacement de l'os est apparent. L'entorse, autrement la mémarchure, est une autre chose à observer dans le cheval; & il est à remarquer que l'entorse est beaucoup plus rebelle dans les boulets de derriere, que dans ceux de devant; elle se reconnoit à la claudication du cheval, à la chaleur, au gonflement, à l'action lente & traînée du boulet, &c. On prendra garde encore si le cheval ne se coupe pas, ou ne s'entretaille: un cheval mal planté, serré, cagneux, penard, crochu, y est ordinairement sujet. Après avoir examiné le boulet, on examine ensuite le pâturon: il faut que son épaisseur soit proportionnée à celle des autres portions de l'extrémité dont il fait partie; il ne faut pas non-plus

qu'il soit trop long, ni trop court. Dans le premier cas, le cheval est dit *court jointé ;* & dans le second il est dit *long-jointé ;* un cheval *court jointé* devient aisément *droit sur ses membres ;* il se *boute* ou *boulette* plus facilement que les autres ; un cheval long-jointé plie trop ; la partie postérieure du boulet porte jusqu'à terre, quand il marche.

Le pâturon est encore sujet à des luxations, des entorses, des atteintes ; c'est à quoi il faut prendre garde : on dit qu'un cheval forge, lorsqu'en marchant, & principalement en trottant, il frappe de la pince des pieds de derriere sur les éponges des fers de devant, ou sur le milieu & en-dessous de ces mêmes fers ; c'est un défaut : on prendra garde aussi qu'il ne se rencontre point de forme ; on qualifie ainsi cette tumeur dure & calleuse qui survient entre le boulet & la couronne, à l'un des côtés, ou aux deux côtés du pâturon ; car cette tumeur fait boiter l'animal au bout d'un certain temps.

L'examen de la couronne doit suivre celui du pâturon : il faut d'abord qu'elle accompagne bien la rondeur du sabot, ou de l'ongle sans la déborder ; quand elle est plus élevée, ou le pied se trouve sec & privé de nourriture, ou cette partie est enflée & chargée d'humeurs : on prendra garde aussi s'il ne s'y trouve point de plaies ; car cette partie y est fort sujette.

Les dernieres parties à examiner dans les extrémités sont les pieds, autrement les sabots : il y a plusieurs choses à y considérer : 1°. la forme ; elle est la même que celle de l'os du pied : 2°. le volume ; il faut qu'il soit proportionné à la partie à laquelle il répond : 3°. la consistance, l'union trop intime des fibres, leur trop grande tension, l'oblitération des canaux destinés à contenir & à charrier le fluide, sont la cause de la sécheresse & de l'aridité de ces parties ; le relâchement de ces mêmes

fibres, le moindre resserrement des vaisseaux, une plus grande abondance de porosités, un abord plus considérable de liqueurs, rendent les *pieds gros*. Il arrive que le plus souvent la sole est si vaste, que le tissu de l'ongle en est distendu, & que le sabot en paroit évasé. Il faut nécessairement dans les pieds ou ongles des chevaux une épaisseur proportionnée, pour donner de la force, pour s'opposer à la sensibilité, & pour garantir le cheval d'être piqué : la fermeté de cette partie exige cependant d'être accompagnée de souplesse. 3°. Le lisse, le poli ou l'uni : un ongle est toujours de mauvaise nature lorsqu'il s'y trouve des aspérités, des inégalités, des especes de bosses en forme de cordons. Quand on y remarque de ces cordons, le pied est dit cerclé; le cheval feint pour lors, ou boite. La rétraction, le resserrement, le rétrécissement de l'ongle, sont des défauts auxquels on doit principalement prendre garde.

Les parties latérales, autrement les quartiers du pied, méritent aussi l'examen d'un maréchal : celui de dedans est constamment & naturellement plus foible que celui de dehors; il faut qu'ils soient nécessairement égaux en hauteur véritable; autrement le quartier seroit de travers, & la masse ne portant que sur le quartier le plus haut, l'animal ne pourroit marcher avec facilité & assurance. Il ne faut pas non plus qu'ils paroissent inégaux en élévation, par le rejet & la direction de l'un d'eux en dedans ou en dehors.

Quant aux talons des pieds, ils doivent aussi être élevés dans une juste proportion : dans les pieds dont les talons sont bas, la fourchette a communément trop de volume; celle-ci est trop molle, & cette partie portant directement sur le sol, l'animal souffre nécessairement, & il boite le plus souvent; en général le trop d'élévation des talons, joint à l'aridité

de l'ongle & à une foiblesse excessive, & telle qu'en comprimant ces mêmes talons, ils obéissent à la force qui les comprime, doit faire craindre *l'encastelure.* On appelle *talons foibles*, *talons fléxibles*, ceux qui fléchissent & plient ainsi. Il y a encore une grande distinction à faire entre un *talon foible* & un *talon affoibli :* la foiblesse naturelle reconnoit pour cause la qualité de l'ongle même. Des pieds dont les talons sont trop hauts, mais larges & ouverts, manquent ordinairement par la pince. Si le vice qui naît du peu d'élévation des talons est plus grand dans des chevaux *long-jointés* que dans d'autres, celui qui résulte de leur trop de hauteur augmente à proportion dans les chevaux *courts-jointés*, *droits sur leurs membres*, *boutés*, *arqués*, *ou brassicourts.* Des talons excessivement élevés favorisent la mauvaise position & la direction fausse de la jambe du cheval. Tout pied trop allongé, outrepassant en talons sa rondeur ordinaire, a des dispositions réelles à l'encastelure; & l'expérience journaliere apprend que l'inégalité des talons est plus commune dans les chevaux fins, quand cette partie est en eux étroite & trop serrée, & lorsqu'on n'a pas la précaution d'humecter souvent leurs pieds.

La sole est encore une partie du pied à examiner: la consistance en doit être très-forte & solide; si elle est foible & molle, elle se meurtrit aisément, le pied est toujours sensible, & l'animal boite aussitôt; il ne faut pas cependant que son épaisseur soit telle que le dessous du pied n'ait aucune concavité; car alors le pied seroit ce que nous nommons un *pied comble.* On appelle *pieds plats* ceux qui, moins caves qu'ils ne doivent l'être, doivent leur difformité à leur trop de largeur & à leur trop d'étendue. Il y en a qui le sont naturellement & par vice de conformation, & d'autres parce que les chevaux ont été nourris dans des pays humides : les chevaux dont

les pieds sont plats ne sont jamais d'un grand service. On appelle *sole battue* une meurtrissure, une contusion à la sole, occasionnée ou par la marche du cheval dans des chemins pierreux, ou par quelques pierres ou graviers nichés entre le fer & l'ongle, ou par l'appui du fer même sur cette partie. Cette espece de maladie dans le pied du cheval est quelquefois suivie de la bleyme, autre maladie; on rebutera sans contredit un pareil cheval, de même qu'un cheval qui sera encloué ou serré, ou dont la sole sera baveuse, c'est-à-dire, enflée & molle comme une éponge.

La fourchette est la derniere partie à examiner dans les pieds: elle doit leur être proportionnée, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas qu'elle soit ni trop, ni trop peu nourrie; on l'appelle dans le premier cas fourchette grasse, & dans le second fourchette maigre. Le volume trop considérable de cette partie est aussi un grand défaut. Il faut prendre garde s'il n'y a point dans cette partie de fics, de crapaux, &c.

Les beautés & les défauts des parties du corps sont plus aisés à appercevoir que plusieurs de celles que nous avons considéré jusqu'à présent. Examinons-les les unes après les autres: commençons par le dos; il se trouve situé précisément entre le garrot & les reins, précisément à l'endroit sur lequel doit reposer la selle; il doit être uni & égal; s'il est cave dans le milieu de son étendue, ou plutôt s'il est bas, on dit que le cheval est ensellé. Des chevaux ainsi conformés ont l'encolure haute & relevée, la tête bien placée, l'avant-main beau: ils ont de la légereté; mais la plupart sont très-foibles, & se lassent aisément. Le défaut opposé est celui du *dos élevé;* on appelle ce dos, *dos de mulet.* Il n'est pas facile non plus de le revêtir d'une selle.

Les reins, que quelques-uns ont confondus mal-à-propos avec le dos, sont situés à l'extrémité de celui-ci,

celui-ci, entre cette partie & la croupe : ils doivent être en tout proportionnés au reste de l'animal. Un cheval en qui cette partie est courte, est plus susceptible de l'union ou de l'ensemble ; il ramene plus aisément sous lui ses parties postérieures ; ses mouvemens se font cependant sentir bien davantage au cavalier. Quand on choisira un cheval, on prendra garde que la selle n'ait pas porté sur les reins, & ne les ait pas offensés. Les actions du cheval & ses allures font juger de l'intégrité des reins ; si l'animal sent une douleur extrême en reculant, si sa croupe se berce, si elle chancelle quand il trotte, on est physiquement sûr qu'il souffre d'un effort, c'est-à-dire, d'une extension forcée des ligamens qui servent d'attache aux vertebres, ou d'une contraction plus ou moins violente des muscles. Il y a cependant des chevaux qui sans avoir d'effort se bercent en trottant : cette allure lâche leur provient d'une foiblesse naturelle.

Des reins, nous allons passer aux côtes : quand la forme en est plate & avalée, on les nomme *côtes serrées*, & *chevaux plats* ceux qui sont ainsi conformés ; on a remarqué qu'en général les chevaux plats, & qui sont grands mangeurs, ont pour l'ordinaire le *flanc avalé* & un *ventre de vache*, c'est-à-dire, un ventre qui tombe & qui descend, un dos de mulet, & la croupe en est rarement belle ; on prendra garde s'il n'y a pas sur ces parties des durillons ou des cors ; ce sont les résultats des frottemens continuels & violens d'une selle mal ajustée.

Le ventre du cheval exige aussi l'attention du maréchal : on y considérera son volume & sa forme ; il faut qu'il soit proportionné à la taille de l'animal ; il sera conséquemment médiocre dans des chevaux de taille légere, & d'une étendue plus grande dans les chevaux de carrosse & de tirage. Quand le ventre s'éleve du côté du train de derriere, à la façon de celui

des levriers, on dit communément que le cheval *manque de corps*, qu'il est *étroit de boyaux*, *cousu*; & quand il a le défaut opposé, on dit qu'il a *le ventre de vache*: quand un vieux cheval a le ventre *avalé*, il est à craindre qu'il ne devienne sujet à la *pousse*. On prendra garde si le cheval n'a point de tumeur à l'ombilic; car un cheval qui est atteint d'exomphale ne peut pas être de service.

Les testicules & le fourreau demandent aussi d'être examinés dans le choix d'un cheval : on considérera d'abord leur volume; plus il est considérable, plus certaines personnes font de cas de ces animaux : 2°. leur état; on examinera s'ils ne sont pas enflés; quand l'enflure dans ces parties provient des efforts faits par l'animal, elle est toujours très à craindre. Quelquefois il arrive que le fourreau se trouve si fortement resserré, qu'il ne laisse aucun passage au membre pour sortir; c'est un *phymosis*: quelquefois aussi le fourreau est tellement gonflé, qu'il n'est plus possible au membre de rentrer; c'est un *paraphymosis*. Le scrotum est encore sujet à beaucoup de maladies : on examinera si le cheval qu'on veut acheter s'en trouve atteint.

Les flancs sont les dernieres parties à considérer, ils doivent être pleins à l'égal du ventre & des côtes. On nomme *flancs retroussés*, *flancs couppés*, des flancs creux. C'est une grande imperfection dans les chevaux, qui les rend moins propres au travail. Il faut aussi que les mouvemens de ces flancs ne soient, ni trop vifs, ni inégaux; on prendra sur-tout garde, à l'égard des vieux chevaux, qu'il n'y ait point d'altération dans cette partie, c'est-à-dire, que les mouvemens n'en soient pas plus précipités qu'ils ne doivent l'être.

La croupe, les hanches, les cuisses, les fesses, les jambes, les jarrets, le canon & la queue, sont autant de parties différentes à examiner dans l'arriere-main du cheval. La croupe, s'étend, comme tout le monde

sçait, depuis la terminaison des reins jusqu'au haut de la queue; elle doit être arrondie & divisée par une espece de canal régnant dans son milieu; toute *croupe coupée*, ou *avalée*, ou *tranchante*, doit être défectueuse; on nomme *croupe coupée* celle qui regardée de profil, paroît étroite & ne pas avoir sa rondeur & son étendue; la croupe avalée est celle qui tombe trop tôt, & la tranchante est celle d'un cheval dont les cuisses sont très-applaties; c'est la croupe ordinaire des mulets, & même le plus souvent des chevaux d'Espagne: une pareille imperfection ne choque que la vue, elle est le plus souvent réparée dans ces derniers par la vigueur, la force de leurs reins, & la beauté de l'action ou du jeu de l'arriere-main.

Les hanches du cheval doivent être proportionnées aux différentes parries de son corps; trop courtes, rrop longues, elle sont évidemment défectueuses. Dans les hanches courtes, l'arriere-main a toujours peu de jeu; & rien n'est plus sensible que l'inconvénient qui suit la trop grande longueur des hanches. La saillie considérable des os iléon, dans le cheval gras & en bon état, forme ce qu'on appelle des *hanches hautes*, & l'animal est réputé alors *cornu*; une pareille difformité n'est cependant désagréable qu'à la vue. Quant aux cuisses, leur conformation doit suivre & acompagner la rondeur des hanches; quand elle est applatie, elle rend la croupe tranchante; on examinera s'il n'y a point d'effort dans la cuisse, une chûte, un écart, y donnent lieu; l'animal boite pour lors plus ou moins bas; il baisse la hanche en marchant, il traîne même toute la partie affectée; les fesses doivent aussi être proportionnées à la forme de la croupe, des hanches & des cuisses.

Après l'examen des cuisses & des fesses, vient celui des jambes; leur longueur en doit être proportionnée, ainsi & de même que leur volume; si la jambe est trop longue, seche & peu fournie, elle pé-

che contre la beauté, elle annonce même la foiblesse de l'animal ; il faut donc que la jambe soit proportionément charnue ; on appelle un cheval *mal gigoté*, celui dans lequel elle ne se trouve pas ainsi, sur-tout si le dehors en est maigre & le deriere tranchant. On nomme *grasset* la rotule de la jambe ; on dit qu'un cheval boite du *grasset* lorsqu'il y a extension aux fibres des ligamens capsulaires ou latéraux, ou aux fibres même des muscles & des tendons ; on en jugera par la contrainte dans laquelle le cheval est, de porter cette partie en dehors, de même que par le traînement & la lenteur de celles qui sont inférieures.

Les jarrets sont les parties qui exigent l'attention la plus sérieuse ; leur volume doit être proportionné au tout dont ils font partie : de petits jarrets sont toujours foibles ; quant à ce qui concerne leur forme, ils doivent être larges & plats ; les jarrets qui se jettent en dedans, & ceux qui se jettent en dehors, ne sont pas assez forts, cette fausse direction met hors d'état cette partie de suffire au poids même de l'animal.

La distance convenable d'un jarret à l'autre, mérite aussi une attention particuliere de la part d'un maréchal ; des jarrets serrés, & dont la pointe ou la tête est trop rapprochée ou se touche, constituent les chevaux jartés ou croisés, ou clos du derriere ; de pareils chevaux ne peuvent s'asseoir que fort difficilement, leurs jarrets se liant à la moindre descente, s'entreprennent l'un & l'autre ; & le derriere en eux ne peut avoir aucune force.

On appelle jarrets coudés, ceux dont la flection est telle naturellement, que dans le repos, le canon se trouve fort en avant & sous l'animal ; il en résulte des chevaux crochés : la courbure extrême de ces jarrets met souvent l'animal hors d'état de mouvoir avec aisance cette partie ; il faut en ou-

tre que les jarrets soient bien évuidés; des jarrets charnus, des jarrets pleins & gras, sont toujours chargés d'humeurs, & par conséquent sujets à une infinité de maux; il en est fait mention à l'article *maladies*, voyez cet article. On rejettera tous les chevaux dans lesquels on remarquera des maux dans cette partie, de même que dans le canon & autres extrémités postérieures & inférieures.

La queue est la derniere partie qui nous reste à examiner, après quoi nous en viendrons aux poils, autrement à la robe de l'animal; cette partie ne doit être ni trop haute, ni trop basse; quand elle est trop élevée, la croupe paroît pointue, mais quand elle est basse, la difformité est encore plus visible, elle annonce pour lors la foiblesse des reins de l'animal; quant au tronçon de la queue, il doit être d'un certain volume, ferme & fourni de crins; on appelle queue de rat celle qui s'en trouve dégarnie; au reste un cheval doit toujours porter sa queue en croupe, c'est-à-dire, horisontalement.

Les poils des chevaux se distinguent, suivant les maréchaux, par poils simples, & par poils composés. Les simples sont ceux dont la couleur est uniforme; les composés montrent un mélange confus ou distinct de couleurs différentes. Il y a plusieurs especes de poils simples; on nomme *poil bai*, celui dont la couleur approche de celle d'une châtaigne; les chevaux qui ont ce poil, ont leurs quatre jambes noires, & quand elles ne le sont pas, le cheval se nomme *alzan*. Le *poil bai châtain*, approche beaucoup du précédent; le *bai clair*, a la nuance moins foncée; le *bai-doré*, tire sur le jaune; & le *bai-brun*, est presque noir; le cheval qui a ce poil, & dont les flancs, le bout du nez, & les fesses sont d'un roux éclatant quoiqu'obscur, est dit *marqué de feu*; si cette espece de poil jaune est mort, éteint & blanchâtre, le cheval est *bai-brun*, *fesses-lavées*. On appelle *bai-à-mi-*

roir, ou *mironetté*, celui dans lequel on observe des marques plus brunes & plus claires, c'est ce qui rend la croupe pommelée; parmi les poils blancs, il y en a de deux sortes, le blanc pâle, & le blanc luisant; les chevaux blancs ne naissent pas tels, mais des gris le deviennent en vieillissant; il y a pareillement de deux sortes de poils noirs, dont l'un se nomme *noir mal teint*, & l'autre *noir jayet*; le premier n'est pas parfaitement noir, son œil est un peu roussâtre, mais le second est d'un noir véritable & vif; celui-ci n'est pas commun; le poil alzan tient en partie de diverses especes de poils bais, aussi a-t-il diverses nuances, mais les extrémités n'en sont pas noires; l'*alzan-clair* est blond ou doré, & un cheval est dit *alzan poil de vache*, lorsqu'il a les crins blancs; l'*alzan brûlé* est très-brun, & d'un foncé obscur; on nomme *cheval rabican*, tout cheval noir, bai, ou alzan, qui a des poils blancs semés çà & là.

Les poils composés sont encore beaucoup plus nombreux que les poils simples; le poil gris est celui dont le fond est blanc mêlé de noir; dans le gris-sale, le poil noir y domine, & dans le gris-brun, le noir se trouve en moindre quantité que dans le gris-sale. Le gris-sanguin, ou rouge, ou vineux, est un gris mêlé de bai dans tout le poil, & le gris argenté, est un gris vif, peu chargé de noir, dont le fond blanc est extrêmement brillant; le gris pommelé se reconnoît à des marques assez grandes de couleur *blanche* & *noire* parsemées à des distances assez égales, soit sur le corps, soit sur la croupe. On nomme *gris tisonné* un cheval dont le poil est chargé de taches irréguliérement éparses de côté & d'autre, comme si le poil eût été noirci avec un tison; le *gris tourdille*, est un gris sale approchant de la couleur d'une grive, & le *gris étourneau*, est semblable au plumage de cet oiseau; le *gris*

truité ou *tigré*, est celui dont le fond est blanc, & qui se trouve mêlé ou d'alzan, ou de noir, semé par petites taches assez également répandues sur tout le corps; il se nomme aussi *gris moucheté*. Le *gris souris*, est semblable à la couleur du poil de cet animal, & on nomme *rouan ordinaire*, celui qui est mêlé de *blanc*, de *gris*, ou de *bai*; quant au *rouan vineux*, il est mêlé d'*alzan* ou de *bai doré*: on donne le nom de *rouan cap* ou *cannelé de mer*, à un cheval dont la robe est *rouan* ou la tête & les extrémités *noires*; le poil *isabelle* est un composé de jaune & de blanc; le *louvet* ou *poil de loup*, est un isabelle foncé, mêlé d'isabelle roux; le *soupe de lait*, est d'un jaune clair & blanc. Le poil de cerf ou le poil fauve tient de la couleur du poil de cet animal; le poil *pie*, est celui qui se trouve interrompu par de grandes taches d'un poil totalement différent, sur-tout à l'épaule, & à la croupe; quand les taches sont noires, on donne au cheval le nom de *pie noir*; quand elles sont alzanes, celui de *pie alzan* & *de pie bai*, lorsqu'elles se trouvent bai. L'*aube*, le *millefleurs* ou *fleur de perle*, est un mélange assez confus de *blanc*, d'*alzan*, & de *bai*, semblable en tout à la fleur de perle; quant au poil de porcelaine, il n'est pas commun.

Les marques sont encore des choses à observer dans les chevaux, & dont les Maréchaux doivent être instruits: on qualifie de ce nom diverses particularités qui s'observent dans les robes; ce qu'on nomme *balsane*, n'est autre chose qu'un changement en blanc de la couleur du fond de la robe, ou dans les quatre extrémités, ou dans trois, ou dans deux, ou dans une: on dit d'un cheval qu'il est balsan des quatre extrémités, ou du montoir, ou du hors montoir, ou du montoir de derriere & des extrémités antérieures, &c. Si dans la jonction du poil blanc du canon ou du boulet, avec la couleur générale de la robe, il se trouve des irrégularités en pointe comme des dents

de scie, cette balsane se nomme *dentelée* & *herminée* ou *mouchetée* ; si elle est tachée de noir quand elle monte ou s'étend auprès du genou ou près du jarret, ou même au-dessus, on dit qu'un tel cheval est *chaussé haut*, *trop haut* ; voilà tout ce qui concerne la *balsane*.

L'étoile ou *la pelote* est une autre marque du cheval, elle prend le nom d'*étoile prolongée* lorsqu'elle descend un peu, & si elle se propage le long du *chamfrein*, ou si après cette marque le chamfrein est couvert de poils blancs, on dit que le cheval est *belle-face* ; lorsque la levre antérieure est noyée dans le *blanc*, l'animal passe pour *boire dans son blanc*, *dans du lait* ; quand le bout du nez se trouve seulement taché d'une bande de poils blancs fort étroite, cette bande se nomme *lisse*, les chevaux zains sont ceux qui n'ont point d'étoiles.

Les épis ou molettes, autres marques des chevaux, proviennent, selon quelques auteurs, d'une espece de frisure naturelle, qui se relevant sur un poil courbé, forme une marque approchante de la figure d'un *épi de bled*, d'autres auteurs les considerent comme un retour ou un rebroussement de poils ; quoiqu'il en soit, il n'est pas moins vrai de dire que les épis sont dûs à la configuration des pores : on les divise en ordinaires & en extraordinaires ; les ordinaires sont ceux qui se trouvent indifféremment ou indistinctement sur tous les chevaux, & les extraordinaires sont ceux qui sans être communs, ont mérité, dit M. Bourgelat, de la part des esprits foibles & crédules une attention particuliere ; de ce nombre sont l'épi *romain*, qui regne tout le long de l'encolure près de la *criniere*, & les trois épis séparés ou joints ensemble que l'ont remarque quelquefois sur le front de l'animal.

La quatrieme marque des chevaux est ce qu'on nomme *coup de lance*, c'est une cavité sans cicatrice que l'on remarque quelquefois au devant, quelque-

fois au bas du bras, & quelquefois à l'encolure, elle est plus commune dans les chevaux turcs, barbes & espagnols, que dans les autres.

Après avoir considéré la forme de chaque partie du cheval en particulier, nous allons actuellement examiner le rapport que ces parties ont les unes avec les autres, ou plutôt le tout qui en résulte. Dès que la beauté réside dans ce rapport, il faut de toute nécessité, dit M. Bourgelat, en observer les dimensions particulieres & respectives, mais pour acquérir une parfaite connoissance de ces proportions, il faut nécessairement supposer un genre de mesure qui puisse être indistinctement commune à tous les chevaux; la tête de l'animal est la partie qui peut servir de regle pour toutes les autres. On en mesure la longueur avec deux lignes paralleles, l'une tangente à la nuque ou à la sommité du toupet, & l'autre tangente à l'extrémité de la levre antérieure, par une ligne perpendiculaire à ces deux paralleles, ou à sa longueur générale. On divise cette longueur en trois portions, & on assigne à ces trois portions un nom particulier qui puisse s'appliquer indéfiniment à toutes les têtes, tel que celui de prime; une tête quelconque dans sa longueur générale, aura conséquemment toujours trois primes; mais comme toutes les parties qu'on a à considérer, soit dans leur longueur, soit dans leur hauteur, soit dans leur grosseur, ne peuvent pas être constamment ou une prime entiere, ou une prime & demie, ou trois primes, on subdivise donc chaque prime en trois parties égales, que l'on nommera secondes, & comme cette subdivision ne suffiroit pas encore pour donner la mesure juste de toutes les parties, on subdivise de nouveau chaque seconde en vingt-quatre points, de sorte qu'une tête divisée en trois primes, aura pour la premiere subdivision neuf secondes, & 216 points pour la derniere; par conséquent quand on dira une tête, on

entendra toujours la longueur géométrale ; quand on se servira du mot de prime, ce sera un tiers de cette même longueur, & lorsqu'on employera le mot de seconde, ce sera le neuvieme; enfin lorsqu'on dira un point, ce sera la deux cent seizieme partie de cette longueur générale ; cependant comme la tête peut pécher par un défaut de proportion, c'est-à-dire, qu'elle peut être trop courte ou trop longue, trop menue ou trop chargée, eu égard à tout le corps, on ne pourra plus alors s'asseoir sur sa longueur générale pour les autres proportions du corps, on abandonnera donc cette mesure commune & on compassera dans ce cas la hauteur ou la longueur du corps de l'animal, on partagera l'une ou l'autre en cinq parties égales, on prendra ensuite deux de ces portions, on les divisera par primes, secondes & points, conformément aux divisions & subdivisions qu'on aura faites de la tête, & on aura dès-lors une mesure générale, telle que la tête l'auroit donnée, si elle eût été proportionnée.

Entrons actuellement avec M. Bourgelat dans toutes les proportions générales, qui certainement sont au-dessus du commun des Maréchaux. 1°, *Trois longueurs géométrales de la tête*, dit M. Bourgelat, donnent *la hauteur entiere* du cheval, à compter du toupet au sol sur lequel il repose, pourvu que la tête soit bien placée. 2°. *Deux têtes & demi* égalent la *hauteur du corps* du sommet du garot à la terre, *la longueur de ce même corps*, celle de l'avant main & de l'arriere main prises ensemble de la pointe du bras à la pointe de la fesse inclusivement. 3°. *Une tête entiere* donne *la longueur de l'encolure*, du sommet du garot à la partie postérieure de la nuque; *la hauteur des épaules*, du sommet du coude au sommet du garot; *l'épaisseur du corps*, du milieu du centre au milieu du dos; *la largeur* d'un côté à l'autre. 4°. *Une tête mesurée du sommet du toupet à la commissure des*

levres, cette mesure légérement remontée à moins que la bouche ne soit fendue, égalera *la longueur de la croupe* prise de la pointe supérieure de l'angle antérieur de l'os iléon à la tubérosité de l'ischion formant la pointe de la fesse; *la largeur de la croupe ou des hanches* prise sur les pointes inférieures des angles des os iléon; *la hauteur de la croupe* vue latéralement prise du sommet des angles postérieurs des os iléon à la pointe de la voute, la jambe étant dans l'état de repos; *la longueur latérale des jambes postérieures* de la pointe de la rotule à la partie saillante & latérale du jarret, à l'endroit de l'articulation du tibia avec la poulie. *La hauteur perpendiculaire de l'articulation ci-dessus* désignée au-dessus du col; *la distance de la pointe du bras* à l'insertion de l'encolure dans l'auge; *la distance du sommet du garot* à l'insertion de l'encolure dans le poitrail.

5°. *Deux fois cette derniere mesure* donnent à peu près *la distance du sommet du garot* à la pointe de la rotule; *la distance de la pointe du coude* au sommet de la croupe, ou des angles postérieurs des os iléon.

6°. *Trois fois cette mesure*, plus *la demie largeur du paturon*, le tout équivalant à *deux têtes & demie*, donneront *la hauteur du corps* prise du sommet du garot à terre; *sa longueur* prise de la pointe du bras à la pointe de la fesse inclusivement.

7°. *Cette même mesure*, plus *la largeur entiere du paturon*, indiqueront *la longueur totale du corps* prise rigoureusement.

8°. *Deux tiers de la longueur de la tête* égaleront *la largeur du poitrail*, d'une pointe du bras à l'autre, de dehors en dehors *la longueur horisontale de la croupe* prise entre deux verticales, dont l'une toucheroit à la fesse, & l'autre passeroit par le sommet de la croupe & toucheroit à la pointe de la rotule; *le tiers de la longueur de l'arriere-main & du corps* pris ensemble

jusqu'à l'aplomb du garot touchant au coude; *la longueur antérieure de la jambe de derriere* prise de la tubérosité du tibia au pli du jarret.

9°. *Une moitié de la longueur entiere de la tête* est la même que *la distance horisontale de la pointe du bras* à la verticale du sommet du garot & du coude; *la largeur de l'encolure* vue latéralement prise de son insertion dans l'auge jusqu'à la racine des premiers crins de la criniere sur une ligne qui formeroit, avec le contour supérieur, deux angles égaux.

10°. *Un tiers de la longueur entiere de la tête* donne *la hauteur de ses parties supérieures*, depuis le sommet du toupet jusqu'à la ligne qui passeroit par les points les plus saillans des orbites; *la largeur de la tête* au-dessus des paupieres inférieures; *la largeur latérale de l'avant-bras* prise de son origine antérieurement à la pointe du coude.

11°. *Deux tiers de tête largeur latérale* donnent *l'élévation verticale de la pointe du coude* au-dessus du niveau du dessous du sternum; *l'abaissement du dos* par rapport au sommet du garot; *la largeur latérale des jambes postérieures* près des jarrets; *l'ouverture* ou plutôt *la distance des avant-bras* d'un arc à son opposé.

12°. *Une moitié de tiers de la longueur entiere de la tête* égale *l'épaisseur de l'avant-bras*, vû de face à son origine, de l'arc à son contour extérieur horisontalement; *la largeur de la couronne des pieds antérieurs*, soit d'un côté à l'autre, soit de l'avant en arriere; *la largeur de la couronne des pieds postérieurs* d'un côté à l'autre seulement, *la largeur des boulets postérieurs* près de l'avant à la naissance de l'ergot; *la largeur du genou* vû de face: (cette mesure est cependant un peu forte, selon M. Bourgelat); *l'épaisseur des jarrets*: (celle-ci est un peu foible, selon le même auteur).

13°. *Un quart de ce même tiers de longueur de tête*,

donne *l'épaisseur du canon de l'avant-main*, celui de l'arriere-main est un peu plus épais.

14°. *Un tiers de cette même mesure* égale *l'épaisseur de l'avant-bras* près du genou dans la partie la plus étroite ; *l'épaisseur des paturons postérieurs* plus latéralement.

15°. *La hauteur du coude auprès du genou*, est la même que *la hauteur de ce même pli* jusqu'à terre ; *la hauteur de la rotule ou pli du jarret ; la hauteur du pli du jarret jusqu'à la couronne.*

16°. *La sixieme partie de cette mesure* donne *la largeur du canon de l'avant-main*, vû latéralement au milieu de sa longueur, *son boulet* vû de face.

17°. *Le tiers de cette même mesure* est à peu près égal à *la largeur du jarret*, du pli à la pointe.

18°. *Un quart de cette mesure* donne *la largeur du genou*, ou latéralement, *sa longueur*.

19°. *L'intervalle des yeux d'un grand angle à l'autre* égale *la largeur de la jambe de derriere*, vue latéralement de la coupure de la fesse à la partie inférieure de la tubérosité du tibia.

20°. *Une moitié de cet intervalle des yeux* donne *la largeur du canon postérieur*, vû latéralement ; *la largeur du boulet de l'avant-main*, vû latéralement de son sommet antérieur à la naissance de l'ergot ; enfin *la différence de la hauteur de la croupe* respectivement au sommet du garot.

Quoique de pareilles observations ne soient pas du goût des Maréchaux, il n'est pas cependant moins vrai de dire, qu'elles peuvent être très-utiles ; par exemple, quand une tête péche par un excès de longueur ; cet excès en accroit le plus souvent la masse, & il arrive toujours que dans la position de la main sur un cheval, auquel on peut reprocher ce défaut, la direction des rênes se trouve telle, que les branches du mors operent sur les barres l'effet des branches hardies ; quant au contraire la tête est trop

courte, elle est communément plus volumineuse par son épaisseur, & l'effet des rênes est totalement différent, en ce que les branches du mors n'ont que celui des branches flasques ; ce seul exemple doit suffire sans que nous nous étendions davantage sur cet objet, la direction des membres & la justesse des à-plomb, sont encore, selon M. Bourgelat d'une considération très-importante : cet auteur érudit entre dans de grands détails à ce sujet, qu'il seroit trop long d'indiquer ici.

Tous ces principes posés, on examine d'abord le cheval dans le repos ; on considere 1°. les pieds, & successivement toutes les parties des extrémités, en remontant jusqu'au garot & jusqu'à la croupe : on revient au total de chacune : on examine ensuite toutes celles que présente le corps, on passe enfin au reste de l'avant-main : on compare encore le tout ensemble, telle est la route qu'il faut suivre : après quoi on examine le cheval dans l'action ; on distingue dans cet animal des allures de deux sortes : les unes sont naturelles, les autres artificielles ; on comprend parmi les premieres le pas, le trot & le galop ; on y en joint une quatrieme qui est l'ambre ; mais celle-ci est défectueuse, elle ne dérive de sa nature que dans un petit nombre de ces individus, quant à ce qui concerne certains trains rompus & désunis, tels que l'entrepas, qui tient du pas & de l'ambre, & de l'aubin, qui tient du trot & du galop ; ils annoncent l'un & l'autre la foiblesse & la ruine de l'animal, ils ne doivent pas conséquemment faire partie des allures naturelles ; les *artificielles* ou *arcs* en terme de manege, sont ou *près de terre*, comme le passage, la galopade, la volte, le terre à terre, la mezoir, &c. ou *relevés* comme la pessade, la courbette, la balotade, &c.

Le trot en main est communément l'allure ou la premiere épreuve à laquelle on soumet un cheval

après l'avoir examiné & en avoir confidéré toutes les parties. Il faut que cette allure foit ferme, prompte, que le maniement des membres foit libre, fans cependant que l'union des épaules, des bras foit trop élancée ; car toute féduifante qu'elle paroiffe être, elle occafionne bientôt la ruine des jambes & des pieds, il faut en outre que l'animal montre de la légereté, que le derriere chaffe le devant avec franchife, que la tête foit haute naturellement fans le fecours trompeur du palfrenier, & fans la branche extrêmement longue du filet, que les reins foient droits, que les mouvemens de l'avant & de l'arriere-main foient uniformes; que l'animal ne fe balance point, c'eft-à-dire, que la croupe ne balance pas alternativement à chaque temps, qu'il embraffe proportionnément le terrein, qu'il trotte devant lui fans forger, fans s'entretailler, fans s'attrapper, fans billarder, ou fans jetter fes jambes antérieures en-dehors : on fe contente ordinairement du trot pour le choix du cheval, mais bien à tort, l'examen du pas eft encore néceffaire, on s'apperçoit plus aifément de l'irrégularité ou de l'inégalité des mouvemens dans cette action, & la raifon en eft évidente, c'eft que ces mouvemens font moins rapides, & en effet quand l'animal leve la jambe de devant, il eft facile de voir fi cette action eft faite avec hardieffe & avec facilité, fi le genou eft fuffifamment plié, fi la jambe parvient à une élévation continuelle, fi elle s'y foutient un certain efpace de temps, quand elle y eft parvenue, fi dans fa foulée fon appui fur le fol eft ferme, fi l'action de chaque membre eft en raifon de celui qui lui correfpond : c'eft donc l'allure du pas qu'il faut principalement demander de la part de celui que l'on fait monter devant foi ; il eft encore plus prudent de monter foi-même le cheval, quand on en veut faire choix : car à quoi fert-il de débuter en pareils cas par des aides propres à animer

& à rechercher l'animal ; on commencera d'abord à l'éloigner peu à peu du lieu où le marchand le met en montre ; quand il témoigne de l'ardeur, on l'appaise, on ne lui demande rien, on ne le tient point, on le laisse marcher & cheminer quelque temps à son gré, & on s'apperçoit ensuite insensiblement en le renfermant & même en l'attaquant par dégrés s'il demeure placé, s'il aura de la franchise, de l'appui, s'il est libre à toute main, &c. c'est par le moyen de pareilles épreuves qu'on peut porter un jugement certain sur un cheval. Les qualités qu'on doit rechercher dans un cheval, sont la force, la légéreté, le courage & un tempérament, qui n'anonce rien de trop ardent, ni de trop tardif ; si à ces qualités se joignent, dit M. Bourgelat, de justes proportions & l'exemption des vices principaux dont les membres peuvent être atteints, le cheval se trouvera pour lors dans toutes ses actions naturellement uni ; la tête sera ferme & assurée, son devant léger, les hanches affermies, les allures franches, sûres, nullement pénibles & toujours avec grace ; dans ses mouvements hauts & élevés, on remarquera sans cesse la correspondance merveilleuse de ses parties entre elles & avec le tout ; ses sauts ne seront point desordonnés, ils seront constamment le produit de sa force & de sa gaieté, ils se feront toujours en avant & librement. Quand cet animal sera livré à un Cavalier, son obéissance sera prompte & entiere, & s'il vient à se refuser à ce que lui demande le Cavalier, ce n'est que pour prévenir sa volonté & pour se porter aux premieres leçons qu'il en recevra. M. Bourgelat entre dans de très grands détails sur les bonnes & les mauvaises qualités du cheval ; il seroit trop long de les rapporter ici, il faut les lire dans l'ouvrage même de cet auteur.

Dans le choix d'un cheval, on aura sur-tout égard à l'usage auquel on le destine, il y en a de fins, il y en

en a de communs, soit parmi les chevaux de monture, soit parmi les chevaux destinés à tirer. On appelle cheval fin parmi les chevaux de monture, celui qui est d'une légere taille ; quand on en veut faire un cheval de manége, il faut qu'il ait de la beauté & de la grace, qu'il soit nerveux, léger ; vif & brillant, que ses mouvemens soient fins, que sa bouche soit belle, & sur-tout que ses reins & ses jarrets soient bons ; mais si c'est pour en faire un cheval de voyage, il lui faut une taille raisonnable, un âge fait, tel que celui de six ou sept années, des jambes sûres, des pieds parfaitement conformés, un ongle solide, une grande légéreté de bouche, beaucoup d'allures, une action souple & douce, de la tranquillité, de la franchise : on rejette pour cet usage un cheval ardent, paresseux & délicat pour la nourriture. Quant au cheval de guerre, il ne faut pas qu'il soit d'une taille trop élancée ou trop petite, rarement trouve-t-on de la légéreté, & de l'agilité dans une grande machine ; d'ailleurs il ne résiste jamais à la fatigue, comme un cheval d'une certaine hauteur ; il faut en outre qu'un pareil cheval soit d'un poil obscur, surtout s'il est destiné à monter un Officier de marque ; il doit être d'ailleurs bien proportionné, bien traversé, beau du devant, bien ouvert & non chargé d'épaule ; la tête & l'encolure en doivent être bien conformées, la bouche belle & l'appui à pleine main, pour qu'il obéisse promptement, la jambe bonne, les pieds excellens & non dérobés ; il doit être aussi uni, avoir de la souplesse, de la sensibilité, de l'adresse, du courage & une liberté entiere à toutes mains, soit au pas, soit au trot, soit au galop ; il faut encore qu'il soit décidé au partir de la main, & susceptible d'un retour, facile à un galop monté ainsi qu'au trot & au pas ; quand il sera arrêté, il ne témoignera aucune inquiétude, & restera comme immobile à la même place ; il ne doit pas d'ailleurs

redouter les différens objets qui pourroient frapper sa vue ou son ouïe, ni craindre, soit le feu, soit l'eau, &c. On demande dans un cheval de chasse du fond & de l'haleine, des épaules plattes & très libres, un corps qui ne soit point racourci, une bouche bonne sans être trop sensible, de la légéreté, de la vîtesse, &c. Pour ce qui est des chevaux d'arquebuse, des chevaux de promenade & chevaux de femme, on exige d'eux beaucoup de tranquillité, de docilité, d'obéissance exacte, de bonté de bouche, des allures sûres & douces, une taille médiocre, & une franchise à l'épreuve de tous les objets capables d'effrayer & d'émouvoir.

Parmi les chevaux de monture communs on place les chevaux de domestiques, ou de suite, les chevaux de cavaliers, de dragons, de piqueurs & de poste; le cheval de suite doit être bien traversé, bien membré, bien gigoté; il faut que sa bouche soit bonne, sans être absolument belle, & il n'est pas nécessaire de s'attacher dans un pareil cheval au liant ou à la dureté de ses allures.

On exige d'un cheval de troupes qu'il soit susceptible d'obéissance, de souplesse & de légereté, relativement aux manœuvres qu'il doit exécuter, & auxquelles il ne peut suffire dans un âge tendre : le cheval de piqueur doit être étoffé, vigoureux, doué d'une grande haleine, & propre à résister au travail pénible auquel il est assujetti. Pour ce qui est des bidets de poste, on considérera plutôt la bonté de leurs jambes & de leurs pieds, que leur figure & que les qualités de leur bouche.

Parmi les chevaux qui tirent & qui portent des fardeaux, il en est de plus ou moins fins, & de plus ou moins grossiers. Pour avoir d'excellens chevaux de carosse, il faut des chevaux bien tournés & bien proportionnés, d'une taille de quatre pieds onze pouces, jusqu'à cinq pieds trois ou quatre pouces,

qui feront parfaitement relevés de devant, bien traverſés, dont les épaules ne feront pas trop chargées, dont le poitrail ne péchera pas par un excès de largeur, dont les jambes plattes & larges ne feront pas garnies, dont les jarrets feront nets, amples, bien évidés, bien conformés, dont les pieds feront bons, qui auront de la grace & beaucoup de liberté dans leurs mouvemens, qui feront juſtement appareillés de poils, de taille, de marque, de figure, d'inclination, d'allure & de vigueur.

Quant aux chevaux de chaiſe, il faut que celui du brancard ſoit bien étoffé, d'une taille raiſonnable, & non trop relevée; un pareil cheval trottera librement & diligemment, ſelon M. Bourgelat, tandis que le bricolier qui ſera bien traverſé, mais qui aura moins de deſſous que lui, & qui ſera auſſi moins éloigné du genre des chevaux de ſelle, ſera capable de fournir avec facilité à un galop raccourci.

Quant aux autres chevaux de tirage, on les regarde avec raiſon comme les chevaux les plus communs; il ſuffit qu'ils ſoient forts: ceux de bât & de ſomme doivent avoir beaucoup de reins; il faut conſéquemment une attention ſcrupuleuſe à tous ces détails dans le choix d'un cheval, ſelon les uſages auxquels on veut l'approprier.

Il eſt à obſerver, avant de finir l'article en queſtion, que tout vendeur de chevaux eſt obligé envers l'acheteur en trois manieres différentes; & cette obligation conſiſte dans une garantie de droit, ou conventionnelle, ou d'uſage; la garantie de droit ne s'exprime jamais; perſonne ne peut vendre un cheval, qu'il ne ſoit en état de prouver qu'il lui appartient: la garantie conventionnelle regarde tous les engagemens que le vendeur a pris avec l'acheteur; il en eſt tenu d'une néceſſité indiſpenſable: quant à la garantie d'uſage, elle eſt relative aux vices déclarés par les maximes uſitées & reçues; ces vices

peuvent faire annuller la vente; on les a restraint en France à la pousse, à la morve & à la courbature; dès qu'un cheval est atteint de l'une de ces maladies, l'acheteur est en droit de contraindre le vendeur à reprendre l'animal, & à lui restituer le prix donné; on appelle cette action, action redhibitoire : dans certains pays l'acheteur doit se pourvoir dans les huit jours, à compter de celui de la délivrance du cheval; & dans d'autres l'usage est d'en accorder quarante.

MARÉE. On appelle ainsi le poisson frais qui se pêche dans la mer, tels que les soles, raies, barbues, turbots, vives, maquereaux, harangs, merlans, limandes, éperlans, & que les marchands forains, nommés *chasse-marées*, apportent à Paris les jours qu'on s'abstient du gras. Toutes les côtes de France abondent en poisson; celles de Normandie & de Picardie en fournissent sur-tout beaucoup pour Paris; parmi ceux qui vont à la pêche de la marée, on en distingue de deux sortes : les dreigeurs & les pêcheurs à l'hameçon : ceux-ci pêchent toute l'année; mais les autres ont les saisons qui leur sont propres. Les vaisseaux *dreigeurs*, ainsi nommés de la *dreige*, espece de filets dont les pêcheurs se servent, sont du port de cinq à six tonneaux; on fait cette pêche en pleine mer; les autres vaisseaux sont plus petits, & s'appellent *barques côtieres*, parce qu'elles ne s'éloignent pas des côtes. Les *dreigeurs Picards* observent quatre saisons : la premiere depuis la chandeleur jusqu'à pâques; c'est le temps propre pour la pêche des soles, raies, turbots, barbues. La seconde, depuis le mois de mai jusqu'en juillet; c'est la saison des maquereaux. La troisieme, depuis juillet jusqu'en Octobre; c'est la vraie saison de la pêche des limandes, soles & petites rayes, &c. & la quatrieme, depuis octobre jusqu'à noël; on fait pour lors la pêche du harang. Les pêcheurs Normands n'ont

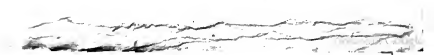
que deux saisons pour la pêche ; le carême pour la pêche des vives, qui se fait avec la *dreige*, & le mois d'avril pour la pêche des maquereaux. On pêche dans les autres saisons les soles, limandes, merlans, &c. On apporte la plus grande partie de ce poisson à Paris ; le reste se consomme à Rouen & dans la province. La pêche des éperlans se fait à l'embouchure de la Seine, proche Caudebec, en été & en automne. On appelle à Paris *marchandes de marée* ces femmes qui vendent en détail du poisson frais.

MARGAUDER. C'est le cri que font de la gorge les cailles qui veulent chanter.

MARINER ; se dit de la viande, lorsqu'on la prépare de façon à se pouvoir conserver. Si c'est de la viande de veau qu'on veut mariner, on coupe le manche de *l'épaule*, & on pique l'épaule avec du gros lard bien assaisonné de sel, poivre, fines herbes & fines épices. La poitrine se coupe en deux ; on pique le gros bout avec du petit lard ; on le saupoudre ensuite, de même que le bout bas de la poitrine, avec du sel & des fines herbes ; il faut que les gros os des cuisses ne tiennent point aux longes ; on les soutient sur de la braise pour les refaire, après quoi on les pique de petit lard ; quand elles sont piquées, on en détache le rognon & toute la graisse ; on le fend en trois ou quatre, sans le casser, & on le saupoudre de sel, poivre, fines herbes, & fines épices modérément ; on saupoudre de même la longe ; on pare la *noix*, ou pour mieux dire on en leve la peau, & on l'applatit bien avec le couperet : on la pique ensuite de petit lard, & on la saupoudre de même que ci-dessus ; on coupera les *cuisseaux* en rouelles épaisses de deux doigts & sans os ; on les piquera de gros lard bien assaisonné, & on les saupoudrera modérément : toutes ces parties de veau se trouvant préparées de la sorte, on les mettra ensuite dans des

tourtieres ou des plats de terre propres à ſoutenir le feu; on les couvrira de quelques bardes de lard, & on mettra par-deſſus une quantité raiſonnable de beurre avec des feuilles de laurier : après quoi on fera cuire dans un four; mais il ne faut pas que ce four ſoit au point de griller la viande : lorſqu'elle eſt cuite, on la tire, on la laiſſe refroidir, & on met le tout dans un baril; mais avant cela on jette dans ce baril des cloux de girofle, du ſel, du poivre en grain & des feuilles de laurier; on fait alors un lit de viande, & on l'aſſaiſonne comme le deſſous; ce qu'on continue juſqu'à la partie ſupérieure du baril : on verſe ſur le dernier lit du beurre fondu qui ne ſoit que tiede, & on ſecoue bien le baril pour que le beurre ſe mêle bien avec la viande; on acheve de remplir de ce beurre le baril, & on le ferme bien, après cependant que le beurre eſt bien refroidi; & on le garde dans un lieu frais. Quand on veut ſervir de la longe ainſi marinée, on la met à la broche, on l'envelope d'une feuille de papier empreint du beurre ſuſdit, & on la fait chauffer doucement : quand la longe eſt ſuffiſamment cuite, on y fait la ſauſſe ordinaire. On ſert de même la noix, l'épaule & la poitrine, à moins qu'on ne préfère de les manger froides; quant aux bouts de la poitrine, voyez ce qui en ſera dit dans notre *Manuel alimentaire des différentes parties des animaux qui peuvent ſervir de nourriture aux différens peuples.*

Lorſqu'on veut mariner la tête, les pieds, la fraiſe & la freſſure, on commence par déſoſſer la tête & les pieds; on les fait blanchir de même que la fraiſe, & on les fait cuire un peu plus qu'à demi; on les aſſaiſonne de ſel, poivre, fines herbes & cloux de girofle; on les fait cuire, on les met égoutter, on les laiſſe refroidir, & on les arrange dans un baril avec toutes les précautions marquées plus haut; & lorſqu'on veut les manger, on les fait chauffer dans



l'eau bouillante avec du ſel & du poivre, &c. Le veau ainſi mariné peut ſe conſerver trois ou quatre mois: on peut auſſi dans les pays chauds faire de ſemblables proviſions de poiſſon; mais il faut beaucoup d'huile.

On marine encore du gras double & des foies & pieds de bœufs, pour en faire des plats lorſqu'on eſt en mer. On s'y prend de la maniere ſuivante pour les mariner: on les fait cuire comme font ordinairement les bouchers; on les met dans un baril avec des lits de gros ſel, poivre en grain, cloux de giroſle entiers & feuilles de laurier; & on acheve de remplir le baril avec du vinaigre; lorſqu'on en veut manger, on les coupe par filets; on hache enſuite un oignon, que l'on paſſe quelques tours dans une caſſerole, avec du beurre ou du lard fondu; après quoi on y paſſe les filets, on les poudre d'une pincée de farine, on les mouille d'eau ou de bouillon, on y ajoute une petite pointe d'ail, on laiſſe bouillir le tout durant quelque temps, & on le lie avec des jaunes d'œufs.

MARREIN ou MERREIN. C'eſt, en terme de venerie, la groſſe branche de la tête d'un cerf qui fait des meules.

MARROQUIN. C'eſt une peau de bouc, de chevre, ou d'un autre animal à peu près ſemblable, qu'on paſſe au ſumac, ou en galle, & on lui donne quelle couleur on ſouhaite. On en fabrique à Paris, à Lyon, à Limoges & à Rouen; celui de Rouen eſt eſtimé pour la beauté. Pluſieurs artiſtes ſe ſervent du marroquin; il eſt très-en uſage chez les relieurs de livres, les tapiſſiers, les cordonniers, ceinturiers, ſelliers, gaîniers, bahutiers, &c. La méthode pour fabriquer le marroquin noir n'eſt pas la même que pour le rouge & celui d'autres couleurs: nous allons rapporter ici la maniere de fabriquer

l'un & l'autre d'après l'auteur du Dictionnaire du commerce.

Pour fabriquer le marroquin noir, on prend ordinairement des peaux de boucs ou de chevres, seches & en poil, qu'on nomme *peaux en merlut:* on les met d'abord tremper dans des baquets remplis d'eau claire; elles y restent trois fois vingt-quatre heures: après les en avoir retirées, on les étend sur un chevalet de bois semblable à celui dont se servent les tanneurs, sur lequel on les brise avec un grand couteau destiné à cet usage; on les remet ensuite tremper dans des baquets où l'on a mis de la nouvelle eau, qu'on change tous les jours, jusqu'à ce qu'on s'apperçoive que les peaux sont bien revenues: on les jette pour lors dans un plain, qui est une espece de grande cuve de bois, ou de pierre mastiquée en terre, remplie d'eau, dans laquelle on a fait éteindre de la chaux qu'on a bien brûlée, c'est-à-dire, qu'on a bien remuée ou brouillée avec l'eau: on laisse les peaux dans le plain pendant quinze jours; on les en tire cependant, & on les y remet chaque jour soir & matin; ce temps passé, on les rejette dans un nouveau plain, avec de l'eau & de la chaux qui n'ait pas encore servi; on les en retire & on les y remet encore soir & matin pendant quinze autres jours.

Après avoir retiré les peaux du second plain, on les rince bien dans de l'eau claire, les unes après les autres; on leur ôte ensuite le poil sur le chevalet avec le couteau; & quand on l'a fait tomber entierement, on les rejette dans un nouveau plain; on les en retire, & on les y remet encore pendant quinze ou dix-huit jours, suivant qu'il plaît à l'ouvrier.

On tanne pour la derniere fois les peaux de ce troisieme plain, on les met dans le vivier pendant douze heures pour les faire boire, & après les en

avoir ſorties bien rincées, on les place dans des baquets, où on les pilonne avec des pilons de bois, en les changeant deux fois d'eau; les ouvriers appellent cette opération, *donner deux paires d'eau*, après quoi on les étend ſur le chevalet pour les écharner avec le couteau, & en couper tout le tan, qui ne peut être bon à rien; après cette façon, on les remet dans les baquets remplis de nouvelle eau : on les en retire pour leur donner une nouvelle façon du côté de la fleur, c'eſt-à-dire, du côté où étoit le poil, pour être de nouveau rejettées dans les baquets, dont on a changé les eaux; après les en avoir retirées, on les met dans un baquet particulier, dont le fond eſt percé de pluſieurs troux, dans lequel elles ſont foulées pendant une heure, en jettant de temps en temps de l'eau fraîche par deſſus, à meſure qu'on les foule; après que les peaux ont été ſuffiſamment foulées, on les retire du baquet percé pour les étendre ſur le chevalet, & on leur y donne deux façons, l'une du côté de la fleur, & l'autre ſur la chair; ces deux façons achevées, on les remet boire dans les baquets toujours remplis de nouvelle eau claire, & lorſqu'elles y ont ſuffiſamment bû, on les en retire pour les coudre tout au tour en façon de ſacs, enſorte que les jambes de derriere, qui ne ſont point couſues, leur ſervent comme d'embouchures pour y pouvoir faire entrer une mixtion, dont il ſera parlé ci-après; les peaux ainſi couſues ſont miſes dans le confit, c'eſt-à-dire, dant une cuve remplie d'eau tiéde, où l'on a fait fondre & diſſoudre de l'excrément de chien qu'on a enſuite bien paſſée; deux hommes ont d'abord ſoin de les y bien retourner avec de longs bâtons pendant l'eſpace d'une demi-heure, après quoi on les y laiſſe repoſer pendant douze heures, on les en retire enſuite pour les bien rincer dans l'eau fraîche. Quand les peaux ont reçu leur confit, & lorſqu'elles ont été bien rincées, on leur donne le

fumac de la maniere suivante : on établit auprès l'une de l'autre une cuve de dix à douze muids & une chaudiere d'environ un muid ; la chaudiere est montée sur un fourneau propre à cet usage, on la remplit d'eau de riviere & d'environ cent livres de sumac, plus ou moins, suivant le nombre de peaux qu'on a à apprêter, qui, pour l'ordinaire est de trois ou quatre douzaines, ce qui s'appelle un *babillage*, on fait chauffer raisonnablement cette mixtion d'eau & de sumac : lorsqu'elle est bien délayée & prête à bouillir, on en remplit les peaux par le moyen d'un entonnoir, & à mesure qu'elles se trouvent remplies, on en lie les jambes de derriere pour en fermer l'embouchure. On les descend, on les met dans la cuve, & lorsqu'elles y ont été toutes placées, deux hommes les remuent à force de bras pendant huit heures sans discontinuer ; cette façon finie, on les entasse les unes sur les autres d'un seul côté de la cuve, & pour empêcher qu'elles n'éboulent, on place une barre dans le milieu : après un temps suffisant, on les rechange de côté en les étendant du mieux qu'il est possible pour empêcher les plis ; elles demeurent ainsi entassées les unes sur les autres, jusqu'à ce qu'elles soient bien égouttées, ce qui peut aller à une heure & demie, ou deux heures tout au plus ; pendant qu'elles s'égouttent, on fait chauffer dans la chaudiere de l'eau tirée de la cuve, qu'on y remet lorsqu'elle est suffisamment chaude, observant de la verser du côté où il n'y a point de peaux : alors deux hommes délient les peaux & les remplissent de cette eau, & après les avoir bien reliées, ils les remuent de nouveau à force de bras pendant deux heures sans aucun relâche, après quoi ils les remettent en pile & les égouttent comme la premiere fois & avec les mêmes précautions.

On leur donne encore après cela un semblable apprêt, à la réserve qu'on ne les remue seulement que

pendant un bon quart d'heure, les laissant ensuite encuvées jusqu'au lendemain matin, qu'on les retire de la cuve, pour les mettre sur un ratelier de bois qui est placé au-dessus, & lorsqu'elles sont suffisamment égouttées, on les délie, & on les décoût pour en ôter le sumac qui est dedans.

Les peaux ayant été ainsi nettoyées de leur sumac, on les plie en deux de la tête à la queue, la fleur en dehors, & on les met les unes sur les autres sur un chevalet pour achever de les égoutter, de là on les passe à l'essui, c'est-à-dire, qu'on les fait sécher en les attachant bien étendues par les jambes de derriere. Quand elles sont seches on les foule aux pieds deux à deux, on les étend ensuite sur une table de bois, pour en ôter avec un couteau fait exprès toute la chair & le sumac qui peut y rester : on les frotte enfin superficiellement d'huile du côté de la fleur, par dessus laquelle on met une couche d'eau. Lorsque les peaux ont reçu leur huile & leur eau, on les roule, & on les tord bien avec les mains, pour après les étendre sur la table la chair en dessus, ce qui se fait avec un instrument de fer, qui se nomme étire, semblable à celui des Corroyeurs ; ayant ensuite retourné de l'autre côté, qui est celui de la fleur, on passe fortement par dessus une poignée de jonc, pour en faire sortir autant qu'il est possible toute l'huile qui peut encore être dedans. Après cette façon, on leur donne la premiere couche de noir du côté de la fleur par le moyen d'un paquet de crin tortillé qu'on trempe dans une espece de teinture noire, qui se nomme *noir de rouille*, parce qu'il est préparé avec de la bierre, dans laquelle on a jetté de vieilles férailles rouillées.

Lorsque les peaux sont à demi seches, ce qui se fait en les pendant à l'air par les jambes de derriere, on les étend sur la table, où avec une paumelle de bois, on les tire des quatre côtés

pour en faire sortir le grain, par dessus lequel on donne une légere couleur d'eau; puis on les lisse à force de bras avec un lien de joncs fait exprès, étant lissées, on leur donne une seconde couche de noir, & on les met sécher; elles reviennent encore sur la table, & pour lors on se sert d'une paumelle de liége pour leur relever le grain, & après une légere couche d'eau, on les lisse de nouveau, & pour relever le grain une troisieme fois, on se sert d'une paumelle de bois. Après que le côté de la fleur a reçu toutes ces façons, on les pare du côté de la chair avec un couteau bien tranchant destiné à cet usage, & revenant aussi-tôt au côté de la fleur, on la frotte fortement avec un bonnet de laine, leur ayant auparavant donné une couche de lustre qui est fait de jus d'épine-vinette, de citron ou d'orange; enfin tous les divers apprêts se finissent en relevant légérement le grain pour la derniere fois avec la paumelle de liége, ce qui acheve de les perfectionner & de les mettre en état d'être vendues & employées.

Après avoir donné la fabrique des marroquins noirs, passons aux rouges; on se sert d'ordinaire de peaux de boucs & de chevres seches en poil, on les met d'abord croupir dans de l'eau de riviere pendant vingt-quatre heures, & quand on les retire on les étend sur le chevalet sur lequel on les brise avec le couteau: on les remet ensuite tremper pour quarante-huit heures dans l'eau, après quoi on les rebrise encore sur le chevalet, on les trempe enfin pour la derniere fois dans l'eau pendant vingt-quatre heures; on les jette dans le plain & pendant trois semaines on les retire tous les matins du plain, & on les y rejette pour les disposer à être pelées comme il se pratique pour l'apprêt des marroquins noirs; après les avoir retirées pour la derniere fois du plain, on les pele avec le couteau sur le chevalet, & quand le poil en a été entiérement abattu, on les jette dans



des baquets remplis d'eau fraîche, dans laquelle on les rince bien, pour être enſuite écharnées avec le couteau ſur le chevalet, on leur y donne une façon tant du côté de la fleur, que du côté de la chair : on les paſſe ainſi alternativement des baquets ſur le chevalet, & du chevalet dans les baquets, juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que les peaux rendent l'eau toute claire, on les met pour lors dans le confit de même que celui des marroquins noirs, quand elles y ont reſté pendant l'eſpace de douze heures, on les rince bien dans de l'eau claire. Cette opération eſt ſuivie d'une façon ſur le chevalet, tant du côté de la chair, que du côté de la fleur, pour en faire ſortir toute la chaux & le confit qui peut y être demeuré : on les pilonne enſuite dans l'eau claire juſqu'à trois fois avec des pilons de bois, & on les change d'eau toutes les fois qu'ou les pilonne ; après le pilonnage, on les met ſur une torſe, où on les tord avec une bille de bois pour en exprimer toute l'eau, on les étend enſuite de large ſur le chevalet, & on les paſſe les unes après les autres dans une auge remplie d'eau, dans laquelle on a fait fondre de l'alun ; lorſque ces peaux ont été alunées, on les met égoutter ſur la torſe juſqu'au lendemain, de-là on les tranſporte ſur une autre torſe pour en exprimer toute l'eau en les tordant avec la bille, & quand elles ont été bien détirées ſur le chevalet, on les plie uniquement de la tête à la queue, la chair en dedans : on leur donne pour lors la premiere teinture en les paſſant les unes après les autres dans un rouge préparé avec de la laque en bâtons mêlée de quelques ingrédiens qui ne ſont bien connus que des ſeuls Marroquiniers. On réitere cela autant de fois qu'il eſt néceſſaire pour que les peaux puiſſent être parfaitement colorées. Après qu'elles ont reçu leur teinture, on les rince bien dans l'eau claire, on les étend enſuite de large ſur le chevalet, on les y laiſſe égoutter l'eſpace de

douze heures, on les jette ensuite dans une cuve pleine d'eau dans laquelle on a mis de la noix de galle blanche pulvérisée & passée par le tamis, quatre hommes avec de longs bâtons les y tournent sans cesse pendant un jour entier. Quand on les retire de la cuve, on les met en rencontre rouge contre rouge, blanc contre blanc sur une longue barre de bois passée sur les crénures de la cuve où elles passent toute la nuit. Le lendemain matin l'eau imprimée de galle, qui est dans la cuve, étant bien brouillée on y met les peaux, ensorte qu'elles soient entiérement couvertes d'eau & de galle; ce à quoi les Marroquiniers doivent principalement s'attacher, s'ils veulent avoir des marroquins parfaits : après avoir laissé les peaux pendant vingt-quatre heures dans la cuve, on les retire sur la barre, on les rince ensuite bien les unes après les autres dans une auge remplie d'eau claire, & après les en avoir tirées on les tord & on les détire sur le chevalet, on les étend ensuite sur une table de bois, sur laquelle on les frotte du côté du rouge les unes après les autres avec une éponge imbibée d'huile de lin; leur ayant ainsi donné l'huile, on les pend par les jambes de derriere à des perches garnies de cloux à crochets, elles y restent jusqu'à ce qu'elles soient entiérement seches; après quoi on les roule aux pieds, le rouge en dedans : on les pare ensuite pour ôter le reste de la chair & de la galle qui pourroit y être attachée. On prend enfin une éponge imbibée d'eau pure, on les en mouille légérement sur toute la superficie du côté de la couleur, & quand elles sont bien seches, on les étend sur le chevalet, où on les lisse à deux différentes reprises du côté du rouge avec un rouleau de bois bien poli, & après cette derniere façon, elles se trouvent parfaites & en état d'être vendues & employées.

On manufacture à peu près de même les marroquins jaunes, bleus, violets, & d'autres semblables

couleurs ; dans ces sortes de marroquins, il n'y a uniquement que de la couleur qui peut y faire quelque différence.

On donne le nom de corduans à des especes de marroquins qu'on apporte avec le tan, & qui en cela different des autres pour lesquels on emploie le sumac & la galle.

MARSOUIN. On donne ce nom à un grand poisson de mer fort gros, connu aussi par cette raison sous le nom de pourceau de mer ; c'est à proprement parler une espece de baleine qui a huit pieds de long, dont la tête a la forme d'une museau de cochon, & la queue est tortillée en faucille ; la chair de ce poisson n'est pas bonne à manger, quoiqu'il s'en fasse cependant une grande consommation sur les côtes de ce royaume ; la seule partie de ce poisson qui entre dans le commerce est l'*huile :* on en distingue de deux sortes, l'une pure, & l'autre aromatique ; la seule différence de cette derniere à l'autre, consiste dans quelques aromates que l'on y mêle pour en extraire l'odeur forte & dégoûtante ; quelques auteurs prétendent que cette huile a la vertu de guérir les humeurs froides : un article de l'ordonnance de la marine du mois d'août 1681, concerne les marsouins. Il est porté dans cet article, que les marsouins qui se trouveront échoués sur les greves, seront partagés comme *épaves*, & pour ce qui est de ceux qu'on prendra en pleine *mer*, ils appartiendront à ceux qui les auront pêchés.

MARTELÉES. On donne ce nom aux fientes enfumées des bêtes fauves, qui n'ont point d'aiguillon au bout, & qui semblent battues à coup de marteau.

MASSACRE. C'est en terme de vénerie la tête du cerf, du daim ou du chevreau qu'on sépare du corps ; quand on dit, *sonner le massacre*, c'est comme si on disoit, appeller au son du cor les ve-

neurs & les chiens pour faire la curée; on entend encore par ces mots un grand carnage de bêtes fauves.

MATIERE MÉDICALE. On donne communément ce nom à cette partie de l'histoire naturelle, qui se borne à la connoissance des drogues ou substances simples que fournissent les trois regnes, & dont on fait ou on peut faire usage dans le traitement des maladies de l'homme & des animaux; ces trois regnes sont le regne animal, le végétal & le minéral; les quadrupedes, les oiseaux, les poissons, les reptiles, les insectes, & toutes les différentes parties de ces animaux, qui peuvent être utiles dans la médecine vétérinaire, constituent le regne animal; tels sont la vipere réduite en poudre, les écailles d'huitre, les coquilles d'escargot, les bézoarts, l'os de seche, la corne de cerf, le blanc de baleine, la colle de poisson, les coquilles, les blancs & les jaunes d'œufs, la fiente de paon, celle d'oie, le suif de bœuf & de mouton, la graisse de cheval, le lait de vache, les abeilles, le miel & la cire, les cloportes, les cantharides, le maloz ou scarabée des maréchaux.

Dans le regne végétal sont compris les racines, les écorces, les bois, les feuilles, les bourgeons, les fleurs, les fruits, les semences, les sucs liquides & concrêts des plantes, & généralement tout ce qui en provient.

Enfin dans le regne minéral sont comprises les eaux minérales, les terres, les pierres, les sels, les soufres, les bitumes, les concrétions métalliques & les métaux; toutes ces différentes substances, de quelque regne qu'elles puissent être, appliquées au dehors ou données intérieurement à l'animal, constituent ce qu'on appelle médicamens, dès qu'ils sont tels qu'ils produisent en lui un changement salutaire, & qu'ils remédient aux altérations plus ou

moins

moins considérables que leurs corps éprouvent; on les divise en simples & en composés; les simples sont ceux qui sont tels que la nature nous les présente; les composés sont les résultats de la mixtion ou de l'assemblage de plusieurs substances alliées & préparées d'après les principes pharmaceutiques & chymiques.

On les divise encore en internes & externes; par internes on entend ceux qu'on administrera intérieurement, & par externes ceux dont l'application se fait à l'extérieur; ceux-ci se nomment aussi topiques ou médicamens locaux.

Les médicamens different des alimens, en ce que ceux-ci agissent infiniment mieux sur le corps sain que sur le corps malade, & des venins & poisons, en ce que ces derniers sollicitent un changement très-nuisible dans les animaux sains ou malades; il se trouve cependant plusieurs poisons qui peuvent devenir, au moyen d'une correction, ou par une application juste & méthodique, des médicamens très-actifs & très-utiles.

Tout médicament agit ou en altérant ou en évacuant; altérer c'est, à proprement parler, produire un changement quelconque; mais comme il y a différentes manieres de produire ce changement, il doit y avoir différentes classes d'altérans, les uns absorbent, d'autres temperent, quelques-uns divisent & dissolvent, & il s'en trouve d'autres qui adoucissent.

On appelle absorbans, des substances qui fermentent avec les acides, qui les interceptent entre leurs pores, qui les domptent & qui anéantissant en eux toute qualité corrosive, forment avec eux un mixte d'une espece neutre; on place dans la classe des absorbans les coquilles d'huitres, d'œufs & de limaçons, l'os de seche, les os & les cornes d'animaux préparés philosophiquement, ou calcinés à feu ouvert, les cornes des pieds, les pattes, les

pierres ou yeux d'écreviſſe, la craie, toutes les pierres calcinées & brûlées, les bols d'Arménie & de bois, les différentes eſpeces d'argilles ou de terres ſigillées, &c.

Les médicamens tempérans ne doivent pas être d'un uſage moins étendu, dit M. Bourgelat dans ſa matiere médicale, pour la médecine des animaux que pour la médecine humaine; mais juſqu'ici il ſemble, ajoute cet auteur érudit, qu'on en ait négligé l'emploi pour adopter, dans les cas même où ces médicamens ſont le plus clairement indiqués, des remedes dont l'effet eſt abſolument contraire; les mauvais ſuccès de l'adminiſtration des ſubſtances, dont les mains des maréchaux ſont toujours remplies, & dont le propre eſt d'échauffer & d'enflammer, auroient dû leur inſpirer quelque défiance; car une pratique conſtamment malheureuſe, telle que celle des maréchaux, devroit pour le moins les avertir des écarts dans leſquels ils tombent, ſi elle n'éclaire pas les moyens de s'en garantir; elle n'eût pas manqué d'apprendre, à des hommes plus capables d'obſerver & de réfléchir que n'ont coutume d'être la plupart de ceux qui s'appliquent à la médecine des chevaux; qu'il eſt mille fois plus aiſé de ſolliciter les forces de la nature, que de réprimer la violence de ſes mouvemens; que l'erreur dans l'emploi des remedes qui temperent, eſt moins nuiſible & peut plutôt ſe réparer, que l'erreur dans l'emploi des médicamens qui pourroient incendier, & que s'il ſe trouve des circonſtances où par une eſpece de néceſſité méchanique l'accroiſſement, l'anéantiſſement de la cauſe morbifique a lieu ſans aucun autre ſecours que celui des mouvemens maladifs même, il en eſt une infinité où l'action des ſolides & des fluides étant exceſſive, il eſt de la plus grande importance de parer promptement d'une part à la trop grande tenſion des premiers, & de l'autre aux vices des ſeconds, qui ſont, ou leur

dissolution, ou un défaut de sérosité, ou des dereglemens qui ne naissent que de leur acrimonie; lorsqu'il y a dissolution, il s'agit de rapprocher en coagulant les parties dissoutes, on y parvient par des substances incrassantes; s'il y a défaut de sérosité, en délayant les fluides, on fait cesser leur raréfaction & leur effervescence; & quand enfin des parties salines, âcres, hétérogenes, dégagées de la masse, sollicitent trop vivement les forces contractives des solides & décomposent les fluides, il ne faudra leur opposer que des substances capables de les envelopper & d'amortir ainsi leurs effets; en général on combattra par des remedes tempérans tous les mouvemens spasmodiques, les inflammations, les engorgemens des visceres, les douleurs considérables, les tranchées, les fievres, &c. mais parmi ces tempérans, il faut en savoir faire un choix selon les circonstances.

Quant aux remedes dont l'action consiste uniquement à diviser, à fondre & à atténuer, il faut nécessairement que les parties des substances qui les constituent, aient 1°. plus de dureté que les molécules des humeurs qui doivent être brisées par elles; 2°. qu'elles aient plus d'activité ou de disposition au mouvement que les molécules du fluide avec lesquelles elles sont entraînées; 3°. qu'elles aient assez de finesse pour s'insinuer avec les différentes humeurs dans les vaisseaux ténus & déliés, où elles ont à rétablir la liberté du mouvement circulaire; 4°. que leurs principes soient capables d'irriter les solides, d'en augmenter la contraction, le ressort & le jeu; 5°. que leur densité soit de façon à pouvoir recevoir & conserver le mouvement qu'elles tiennent d'eux, & par le moyen duquel ces parties se mêlent avec les globules sanguins & lymphatiques, & les heurtant avec violence & avec succès, les divisent & les séparent, tandis que l'action im-

pressive & plus forte des vaisseaux les comprime, les broye de plus en plus, en accélérant leur marche, augmente leur mouvement intestin, & les contraignant ainsi à enfiler les tuyaux capillaires, en détruit la lenteur & la viscosité.

Quand il s'agit de parer à l'acrimonie des humeurs, d'indiquer les sels, pour en mettre les aspérités hors d'état de nuire, de les noyer en les délayant, de corriger la roideur, la dureté, la tension, la sécheresse des fibres, & de remédier à l'étranglement des petits vaisseaux, on a recours à la quatrieme espece de médicamens altérans qui se nomment adoucissans & qui ne different que très-peu des tempérans; les racines de guimauve, de nénuphar, d'althéa, forment partie de ces sortes de médicamens.

La seconde classe de médicamens est celle des évacuans; évacuer, c'est opérer par le secours de l'art au défaut des forces de la nature, l'expulsion des diverses humeurs surabondantes par les différens couloirs, qui peuvent en permettre la sortie; de tous les évacuans, les plus puissans sont les vomitifs, telles que les feuilles & les racines de cabaret, la gratiole, l'ellebore blanc, les pignons d'Inde, les tithymales, la graine d'épurge, la racine d'ipécacuhana, le verre d'antimoine, le tartre émétique, &c. mais tous ces agens, quelque puissans qu'ils soient dans la médecine humaine, ne sont rien moins que tels dans la médecine vétérinaire, du moins pour ce qui concerne le bœuf, le cheval, le mouton, l'âne, le mulet, &c.

Vingt-deux grains de tartre stibié, dit M. Bourgelat, qui, tel qu'on le prépare dans les pharmacies de Lyon, est dosé jusqu'à douze grains pour l'homme, n'ont produit aucun effet sur un mouton; cet animal avoit été douze heures sans manger, on lui fit avaler à six heures du matin dix-huit grains

du vomitif dont il s'agit, à huit heures on lui donna beaucoup d'eau tiede avec la corne; cette eau bien loin d'occasionner les nausées qu'elle excite dans les hommes, sembla le ranimer; à neuf heures on lui donna de nouveau quatre grains de ce même émétique, à neuf heures & demie il en prit encore quatre, & à dix heures & demie autant; on ne s'apperçut que d'un flux très-copieux d'une urine qui paroissoit n'avoir rien perdu de sa limpidité naturelle, flux qui pouvoit provenir aussi des boissons tiedes & abondantes, dont cet animal avoit été abreuvé malgré lui.

Cent vingt grains de ce même tartre, donnés à huit heures du matin & à jeun, à une mule extrêmement vive & vigoureuse, susciterent en elle quelque temps après, & jusqu'à neuf heures, de violens battemens de flancs, auxquels succéderent des borborygmes en assez grande quantité: elle mâchoit sans cesse; elle fienta & urina une fois comme à l'ordinaire.

A dix heures & un quart du même jour, on lui en donna, dans une infusion d'une once de séné, deux cent quarante grains: au moment même où ce breuvage lui étoit administré, elle fienta pour la seconde fois: la fiente étoit en crotins, ainsi que dans l'état naturel; mais cinq minutes après, celle qu'elle rendit fut beaucoup moins liée, & dans l'instant son urine parut épaisse & blanche comme du lait. A onze heures & un quart, ses déjections furent telles qu'on les remarque pour l'ordinaire dans l'effet d'une purgation: cette bête ne fienta plus pendant le reste du jour; mais depuis midi elle urina dix fois, & ses urines conserverent la consistance & la blancheur qu'on avoit observées. L'administration réitérée le lendemain matin, de deux cent quarante grains, à cette même mule, n'excita pas le moindre battement des flancs; elle eut seulement de fréquens abrouemens dans la matinée; mais depuis trois heures

après midi jusqu'à six heures du soir, elle urina & fienta dix fois, comme si elle avoit été purgée.

Le surlendemain on lui donna une once de cet émétique; on lui fit prendre deux heures après, ainsi qu'on l'avoit fait dans les autres épreuves, quantité d'eau tiede; elle s'ébroua bientôt, urina mainte fois & très-blanc, fienta dans l'espace de huit heures dix ou douze fois, & parut fortement travaillée : on la laissa reposer un jour; on lui donna ensuite deux onces du même tartre, qui ne produisirent aucun effet sensible. La bête ne s'ébroua point, comme elle l'avoit fait fréquemment jusqu'alors, aussi-tôt qu'elle avoit pris le remede; elle urina très-souvent, ses urines furent troubles, mais moins blanches, & il n'y eut aucune déjection. Enfin après deux jours d'intervalle, elle prit cent soixante grains de nitre arsenical, qui ne lui occasionnerent ni battemens de flancs, ni borborygmes, ni abrouemens. La boisson fut beaucoup moindre; elle urina cependant dans l'espace de vingt-quatre heures au moins quarante fois; ses urines furent très-limpides; les matieres qu'elle rendit par le fondement étoit blanchâtres, gluantes, mêlées des débris de la membrane veloutée des intestins, car la bête étant morte, & ayant été ouverte sur le champ, on apperçut une quantité d'érosions de cette même membrane dans le ventricule & dans le canal intestinal; les glandes mésentériques parurent la plupart abscédées; la compression en faisoit sortir une matiere très-fétide, & à cette matiere ainsi exprimée succédoient des vers d'un pouce de longueur & d'environ deux lignes de diametre.

Quatre-vingt grains de verre d'antimoine, administrés à un cheval fort & vigoureux, à sept heures du matin & à jeun, donnerent lieu, quelque temps après qu'il eut avalé quantité d'eau tiede, à des borborygmes considérables, à quelque espece de nausées

ou d'efforts inutiles, à des ébrouemens très-fréquens, à des battemens de flancs assez vifs; il mâchoit sans cesse, les vents qui s'échappoient en abondance par l'anus avoient une odeur insupportable. Il fienta bientôt une fois; sa fiente étoit dans sa consistance naturelle: à neuf heures son flanc fut tranquille, & la fiente qu'il rendit une seconde fois alors parut moins dure: à dix heures & un quart du même jour, on lui fit avaler soixante grains du même verre dans une infusion d'une once de séné: à dix heures & demie, il fienta de même pour la troisieme & derniere fois; & dans le reste du jour, il rendit à vingt reprises différentes des urines épaisses & aussi blanches que du lait.

Toutes ces différentes expériences prouvent combien il faut peu compter sur les vomitifs dans l'art vétérinaire. Il n'en est pas de même des purgatifs, quoi qu'on en puisse dire; ceux qu'on peut employer pour les animaux domestiques sont les polypodes de chêne, les tamarins, le sel d'epsom, le sel de sedlitz, le végétal, celui de glauber, le nitre, la crême de tartre, la magnésie, le tartre vitriolé, la manne grasse, le catholicon fin, la rhubarbe, le sené, l'aquila alba, l'aloës, l'agaric, le jalap, le méchoacam, le turbith végétal, le diagrede ou la scamonée, la gomme gutte, l'ellébore noir, la gratiole, la pomme de coloquinte, l'élaterium, les trochisques alhandal, les extraits de coloquinte, de tithymale, &c. Parmi ces différentes substances, les unes sont plus purgatives que les autres; les premieres sont de la classe des minoratifs, & les dernieres sont de la classe des purgatifs violens. Ceux du milieu sont moyens entre les deux.

Outre les purgatifs, il y a encore d'autres médicamens évacuans, tels que les diurétiques, les expectorans, les sudorifiques, les salivans, les utérins, &c. Nous donnerons la description de tous

ces remedes à l'article *remedes*. Voyez cet article.

On appelle spécifiques, les médicamens qui sont propres contre une certaine maladie préférablement à d'autres, & qui la guérissent, tels que les fébrifuges, les vermifuges, les hépatiques, les spléniques. Nous en parlerons aussi dans l'article ci-dessus cité.

A l'article *médicamens*, nous ferons mention de la plupart des remedes composés qui se trouvent dans la matiere médicale de M. Bourgelat, dont plusieurs ont été extraits des élémens de pharmacie de M. Baumé, & appliqués aux animaux, d'après l'usage qu'on en fait pour l'homme.

On donne dans la matiere médicale le nom des cinq racines apéritives à celles du petit houx, de l'asperge, du fenouil, du persil & de l'ache. Les plantes qu'on y appelle les cinq capillaires sont l'adiante noir, l'adiante blanc ou capillaire de Montpellier, le polytric, le ceterac & la rhue de murailles. Les fleurs de buglosse, de bourrache & de violette sont connues sous le nom des trois fleurs cordiales; & par les quatre fleurs carminatives, on entend celles de camomille romaine, de mélilot, de matricaire & d'aneth. Les quatre semences froides sont celles de courge, de citrouille, de melon & de concombre; & les quatre petites sont les semences de laitue, de pourpier, d'endive, de chicorée. On donne aux semences d'anis, de fenouil, de cumin & de carvi, le nom des quatre grandes semences chaudes, ou de semences carminatives, & celui des quatre petites semences chaudes, aux semences d'ache, de persil, d'ammi & de daucus.

Nous allons actuellement exposer les différens médicamens dont M. Bourgelat a fixé les doses dans sa matiere médicale, & M. l'Abbé Rosier dans ses démonstrations de botanique à l'usage de l'Ecole Vétérinaire, & comme il se trouve quelques termes pharmaceutiques & médicinaux dans l'exposé

que nous en allons faire, nous terminerons cet article par la description de ces termes; au reste il ne faut pas s'attendre que les drogues simples dont nous allons faire mention, soient toutes celles dont on puisse faire usage en l'art vétérinaire, mais comme les doses des autres ne se trouvent pas encore fixées par nos auteurs vétérinaires, nous aimons mieux n'en pas parler ici; nous commencerons d'abord par les médicamens tirés du regne animal.

Une des substances les plus précieuses qu'on emploie comme médicamens dans l'art vétérinaire, est le bézoard: on en connoît de deux sortes, l'oriental & l'occidental. L'oriental est une matiere solide trouvée pour l'ordinaire dans le quatrieme ventricule d'une espece de chevre des Indes orientales, qu'on nomme gazelle; le bézoard d'occident nous vient de l'Amérique. On appelle en général bézoards toutes les substances pierreuses qu'on tire des animaux dans quelques parties que ce soit; ces bézoards sont de différentes grosseurs; le bézoard oriental, pour qu'il soit bon, doit être d'une seule pierre entiere, uni, lisse, luisant, d'une odeur agréable, mais foible, d'une couleur grise, ou d'olive un peu foncé, se séparant par lames, quand la pierre est cassée. On est parvenu à falsifier le bézoard en y mêlant de l'ambre gris. Pour connoître si le bézoard oriental est véritable il faut le mettre & le laisser dans l'eau pendant quelque temps, s'il ne trouble point la limpidité de l'eau, & s'il n'en augmente ni diminue le poids, c'est la vraie marque qu'il n'est pas falsifié; mais si après l'avoir concassé, on le met dans de l'esprit de nitre, ou de sel, il doit s'y dissoudre, & la liqueur prendre une couleur rouge; on attribue au bézoard oriental une vertu alexipharmaque & diaphorétique, il résiste au venin & à la malignité des humeurs; il fait très-

bien dans les maladies épizootiques & contagieuses ; la dose est depuis vingt-quatre grains jusqu'à deux scrupules pour l'animal

On donne le nom de blanc de baleine à une huile animale, claire & fluide, surnommée improprement sperme de baleine : cette huile se trouve dans une membrane dure & nerveuse, qui tient lieu de crane à l'espece de baleine qui a des dents, & que l'on nomme *cachalot*, connue par les Basques sous le nom de byaris. Cette huile se congele lorsqu'on la jette dans l'eau ; on fait fondre cette substance à un feu doux, on la passe, on la verse dans des moules propres à laisser égoutter la partie fluide qu'elle contient. Quand elle est congelée & qu'elle est parvenue à un état de solidité, on la coupe par morceaux de différentes grandeurs.

Bayonne & S. Jean de Luz sont renommés pour la préparation du blanc de baleine ; il faut pour que cette substance soit bonne, qu'elle soit en belles écailles transparentes ; elle doit aussi être douce, tendre & un peu grasse au toucher, quoique foible ; sa couleur sera pareillement blanche, un peu brillante, & comme soyeuse : quelquefois on augmente cette blancheur avec de la cire blanche, mais on s'en apperçoit facilement à l'odeur, elle sera pour lors extrêmement menue & d'un blanc mat : on mettra au rebut le blanc de baleine qui commence à jaunir, & qui est un peu rance. Pour empêcher qu'il ne devienne tel, il faut le conserver dans des vaisseaux bien fermés : on attribue au blanc de baleine une vertu adoucissante, pectorale, tempérante, anodine & émolliente ; sa dose est depuis deux gros jusqu'à une once pour l'animal. On le fait entrer dans plusieurs compositions, telles que pommades, onguens, & il ne se dissout que dans les liqueurs onctueuses.

Les cantharides sont aussi très en usage dans l'art vétérinaire, ce sont des mouches du genre des sca-

rabées d'une grosseur médiocre, oblongues, d'une très-belle couleur verte dorée, tirant quelquefois sur l'azur; l'odeur en est fort puante & fort desagréable, sur-tout lorsqu'elles sont récentes. Cette mouche est plus commune dans les pays chauds qu'ailleurs; elle se trouve ordinairement sur les feuilles du frêne, du rosier, du noyer, du peuplier, du troesne; après avoir ramassé les mouches, on les fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud, après quoi on les fait sécher au soleil pour s'en servir dans le besoin. Pour qu'elles soient bonnes, il faut les avoir bien seches, nouvelles & toutes entieres, on estime sur-tout les plus petites, comme ayant plus d'âcreté. Ces scarabées ont une vertu pénéttante & corrosive; elles excitent des vessies sur la peau, & elles attirent beaucoup de sérosité à la partie sur laquelle on les applique; elles agissent principalement sur la vessie & y occasionnent des inflammations & rétentions d'urine. La maniere la plus usitée de se servir des cantharides, est en emplâtres, en onguens, en cataplasmes, dont on fait des vésicatoires : on les emploie quelquefois, mais rarement à l'intérieur.

Les cloportes sont une autre espece d'insectes, dont l'usage n'est pas moins familier dans l'art vétérinaire, que dans la médecine; on leur attribue une vertù apéritive & diaphorétique, propre à donner du mouvement aux liqueurs; leur dose pour les animaux est depuis un gros jusqu'à une demi-once; on les mouve & on les broie dans du vin blanc : voyez art. *Cloportes*.

La colle de poisson dont nous avons parlé dans un article particulier, voyez *colle*, s'emploie dans l'art vétérinaire comme incrassante & adoucissante, on l'associe aussi avec d'autres remedes pour en émousser l'acrimonie.

On a donné le nom de coralline à des productions marines qui ont la forme de plantes, & qui sont

composées de plusieurs branches minces & subdivisées en forme de ramifications ; elles ressemblent à de certaines mousses, c'est ce qui a fait que quelques Botanistes les ont placées dans cette classe. Le célebre M. Bernard de Jussieu, si recommandable par ses profondes connoissances dans l'Histoire Naturelle, & M. Peyssonel, ont fait sur la coralline plusieurs observations, qui tendent à nous faire distinguer les corallines en deux classes, dont les unes sont des vraies plantes, & les autres sont produites par des insectes.

Cette derniere classe est la plus nombreuse, mille expériences le démontrent, on sera même dans la suite obligé de n'en admettre que cette derniere, puisqu'on remarque aujourd'hui que la plupart des corps marins, que leur figure avoit fait prendre jusqu'à présent pour des arbrisseaux, des plantes, des mousses de mer, sont non-seulement le domicile des animaux, mais qu'ils sont encore leur ouvrage, & leur propagation. La coralline, dont il s'agit spécialement ici, est regardée par plusieurs comme une plante marine, quoique nous ayons cependant bien de la peine à le penser ; elle croît à la hauteur d'environ trois pieds, elle est garnie d'un très grand nombre de rameaux menus, déliés, fragiles, dans lesquels on observe de petites articulations ; la substance en est à l'extérieur, comme un limon blanchâtre que la nature a attaché autour de la plante : aussi paroît-elle dure comme la pierre blanche, cendrée, jaunâtre, rougeâtre, noire, quelquefois verte, l'odeur en est insupportable. Cette prétendue plante est salée & désagréable, elle croque sous la dent comme de petites pierres & se pulvérise aisément pour peu qu'on la comprime & qu'on la frotte entre les dents : la meilleure est celle qui est entiere, nette, de couleur grise ou blanchâtre, récente, d'une odeur assez forte. Elle est vermifuge & arrête le cours de

ventre, sa dose est depuis un gros jusqu'à une once pour les animaux.

L'éponge est une autre production marine, formée par des polypes: c'est comme une espece de champignon léger, mou, poreux, attaché aux rochers qui sont dans la mer; les marchands en distinguent de deux sortes, dont l'une s'appelle suivant eux, éponge mâle, & l'autre éponge femelle. Les éponges les plus estimées dans le commerce, sont les éponges mâles, elles sont les plus fines; il faut les choisir médiocrement grosses, légeres, à petits pores, & d'une couleur gris cendré ou jaunâtre. On leur attribue une vertu absorbante & déterfive, elles se chargent des humidités superflues des ulceres.

Les anciens ont pensé que les éponges étoient susceptibles de sentiment; mais ils ont erré en cela, on en retire par la chymie le même produit animal que des coraux & des corallines.

Le cerf fournit à l'art vétérinaire différens remedes: on se sert de ses os, de sa moëlle, de sa graisse, & de ses cornes ou de son bois. On conserve dans les pharmacies deux sortes d'os provenans du cerf, celui qu'on nomme os de cœur de cerf, & celui qu'on nomme os de talon de cerf; l'os du cœur est long comme la moitié du petit doigt, large comme l'ongle, plat, mince, ordinairement triangulaire, blanc, on le fait entrer dans plusieurs compositions pharmaceutiques. Cet os dans le cerf vivant, n'est qu'un cartilage, mais il se durcit en peu de temps, quand l'animal est mort. On lui attribue une vertu cordiale & alexitere; il n'est cependant doué que d'une vertu absorbante: on prétend que l'os du talon de cet animal, est propre pour les différens flux.

La moëlle de cerf est jaunâtre, tirant sur le blanc: on l'emploie extérieurement pour les fractures, pour fortifier les nerfs, & pour résoudre; sa graisse est émolliente, nervale & résolutive; son bois ou sa

corne eſt la partie du cerf qu'on emploie plus communément ; il faut pour que cette corne ſoit bonne, qu'elle ſoit peſante, dure, blanche en dedans : elle eſt douée d'une vertu abſorbante : ſa doſe eſt depuis une once juſqu'à ſix en décoction pour les animaux.

Tout le monde ſait ce qu'on entend par huitres ; c'eſt un coquillage aſſez connu ; on n'emploie dans la médecine vétérinaire, ainſi que dans la médecine humaine que les écailles. Celle de l'huitre mâle ſe diſtingue aiſément par un filet noir qui regne au bord & en dedans de l'écaille, on les met en poudre & on les porphyriſe avant que de les donner, elles ſont abſorbantes. L'écaille de l'huitre mâle paſſe pour un excellent remede contre la rage ; ſi on calcine ces écailles, on en retire une chaux à laquelle on attribue une vertu lithontriptique ; la doſe pour les animaux eſt depuis deux gros juſqu'à une once.

L'abeille fournit auſſi à l'art vétérinaire deux ſubſtances qui ſont le miel & la cire ; on attribue au premier une vertu pectorale, déterſive, laxative, digeſtive, atténuante, réſolutive, apéritive ; ſa qualité ſavonneuſe le rend propre pour diſſoudre pluſieurs ſubſtances, qui ne pourroient ſe mêler avec l'eau ſeule : on l'emploie dans la médecine des chevaux, pour les lavemens, les injections, les gargariſmes, &c. On le donne auſſi intérieurement, on tient ſouvent les animaux à un régime miellé. Quant à la cire, on lui attribue une vertu émolliente & réſolutive : elle entre dans les emplâtres & les onguens qu'on emploie dans l'art vétérinaire.

La vipere eſt encore d'uſage dans la médecine des animaux, c'eſt un reptile du genre des ſerpens, on en trouve en pluſieurs endroits de la France, ſa morſure eſt très venimeuſe, elle ſe guérit par les alkalis volatils, l'eau de luce eſt ſur-tout un ſpécifique contre cette morſure : on emploie le plus communé-

ment la vipere en poudre ; on fait sécher ce reptile après lui avoir coupé la tête, & on le pulvérise ; on le donne ensuite à l'animal à la dose d'une vipere environ, ou depuis une demi-once jusqu'à une once ; sa principale propriété est d'être cordiale, dépuratoire, sudorifique, alexitere ; elle convient dans les maladies malignes, pestilentielles & cutanées.

Tels sont les principaux remedes qu'on peut tirer du regne animal pour l'art vétérinaire ; nous allons actuellement passer à ceux que nous fournit le regne végétal, nous commencerons d'abord par les remedes exotiques, après quoi nous ferons mention de quelques plantes indigenes les plus usuelles, nous ne parlerons cependant que des remedes généraux, dont les doses peuvent se déterminer.

L'agaric blanc qui est une espece de champignon qu'on trouve sur le tronc & les branches principales du meleze est purgatif, desobstruant & diurétique : on le fait prendre à l'animal depuis la dose d'une demi-once jusqu'à deux onces en infusion, & en substance depuis un demi-gros jusqu'à deux gros, mêlé avec d'autres purgatifs convenables.

L'aloës, dont on distingue quatre especes, le sucotrin qui nous vient de l'île de Sucotara, l'hépatique qu'on tire de l'Amérique, le caballin qui est celui dont on se servoit anciennement, & que M. Bourgelat rejette pour s'en tenir à l'aloës hépatique, & enfin le quatrieme, l'aloës calebasse ou des Barbades, est un suc épaissi de la plante qui porte le même nom ; il est purgatif, fondant, il raréfie le sang, il est vermifuge & fortifiant : on le prescrit à l'animal depuis deux gros jusqu'à une once & demie ou deux. A l'extérieur, il consolide les plaies, il déterge, il peut empêcher & retarder la pourriture, la gangrene & la carie, &c.

L'assa fœtida est fort en usage pour les chevaux ; c'est une gomme résine, que l'on tire principalement

de la racine d'une plante qui vient dans les Indes, & dont les feuilles sont semblables à celles de la rhue; l'odeur de cette résine approche de celle de l'ail, elle est cependant supportable. On attribue à l'assa fœtida une vertu incisive, apophlegmatisante, détersive & diaphorétique; la dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces pour l'animal.

On tire par incision d'un arbre du Brésil, qu'on nomme *arbor balsamifera*, un baume ou une résine liquide, dont la couleur est d'un jaune pâle, l'odeur aromatique est assez agréable, & la saveur un peu amere. Cette résine est connue sous le nom de baume de Copahu, & passe pour détersive; elle consolide les plaies & convient dans les ulceres intérieurs, comme dans ceux du poumon, des reins & de la vessie; elle est diurétique. On donne le baume de Copahu à l'animal à la dose d'un gros, de deux ou de trois, en bol, ou dans quelque liqueur appropriée. Le baume noir du Pérou qui se prépare par l'ébulition de l'écorce, des rameaux & des feuilles de certains arbustes qui croissent dans l'Amérique méridionale, se prescrit à la même dose & dans les mêmes cas que le baume de Copahu.

On donne le nom de benjoin à une résine qui découle du tronc d'une espece de laurier, qui croît dans les forêts du royaume de Siam, au moyen des incisions qu'on fait à cet arbre. Il y en a de deux especes, l'une en larmes & l'autre en sorte: on prétend que le benjoin est chaud, dessicatif, incisif, propre aux maladies du poumon, à la pousse, & salutaire dans la toux opiniâtre; la dose est depuis un gros jusqu'à trois pour l'animal.

De tous les bois, le plus précieux est le véritable bois d'aloës, il est très-rare, il nous vient de la Chine, on en distingue de trois couleurs; le bois qui se trouve immédiatement sous l'écorce de l'arbre est d'une couleur noire; il est compact, pesant &

assez

assez semblable à l'alun, attendu sa couleur : on lui a donné le nom de bois d'aigle; le second est le bois de calembour ou le vrai bois d'aloës ; il est léger, veineux, semblable à du bois pourri, & d'une couleur tannée ; le troisieme qui est le cœur du tronc, est le bois précieux connu sous le nom de tombac, ou colombac, il est d'un grand prix; il faut choisir le bois de calembour d'un tanné luisant, bien jaspé extérieurement, poreux en quelque maniere, & d'une couleur d'un blanc jaunâtre en dedans; le goût en doit être amer, principalement quand il a été tenu quelque temps dans la bouche ; il faut qu'il soit léger, & que brûlant au feu comme de la cire, il répande une odeur agréable. Ce bois est aromatique, cordial, céphalique & vermifuge : on l'emploie depuis la dose d'une once jusqu'à quatre pour les animaux : il entre dans quelques compositions galéniques.

Le bois néphrétique est apéritif & desobstruant, il nous vient d'Amérique & de la Nouvelle Espagne; sa dose en substance pour les animaux est depuis une demi-once jusqu'à trois onces, & en infusion depuis une once jusqu'à cinq.

Le camphre est du plus grand secours dans les maladies contagieuses & inflammatoires du bétail; il est calmant, antispasmodique, diaphorétique, cordial, antiputride & antiphlegmatique; sa dose est depuis un gros jusqu'à quatre; on le donne en substance, on le dissout aussi dans l'esprit de vin, on en met dans des gargarismes, &c. On tire cette substance d'un arbre qui croît au Japon & qui est de la famille des lauriers.

On emploie quelquefois la canelle dans la médecine vétérinaire; elle est tonique, cordiale, stomachique, carminative & antiputride; M. Bourgelat en conseille la dose pour les animaux depuis

un gros jusqu'à cinq. Personne n'ignore que cette substance est la seconde écorce d'un arbre qui croît dans l'isle de Ceïlan ; la plus vantée est celle que les naturels du pays appellent *vasa corande*.

Le cassia lignea est la seconde écorce du tronc de certains arbres assez semblables à ceux qui portent la canelle, & qui croissent aussi dans l'isle de Ceïlan ; il n'est pas absolument de grand usage, il entre cependant dans quelques compositions comme stomachique & carminatif ; la dose est depuis deux gros jusqu'à six.

On se sert encore dans l'art vétérinaire de colophane : on en distingue de deux especes. La véritable & la meilleure se fait avec de la térébenthine fine, qu'on fait cuire dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit devenue solide. La seconde espece est connue sous le nom vulgaire d'*arcançon*, ou de brai sec ; c'est une matiere noire, seche, cassante ou friable, luisante, ressemblante à la poix noire, mais plus dure & plus nette. Cette derniere est digestive, résolutive, elle fait partie des emplâtres & des onguens ; quant à la premiere espece, elle est apéritive, résolutive, détersive, consolidante, sarcotique ; on l'emploie extérieurement, & quand on en use à l'intérieur pour les animaux, c'est depuis une demi-once jusqu'à deux.

Le contrayerva est une racine nerveuse, compacte, inégale ; elle nous vient du Pérou, il faut l'avoir nouvelle, bien nourrie, pesante, de belle couleur, & d'un goût assez aromatique ; on en rejette la partie fibreuse, & l'on n'emploie dans l'art vétérinaire de même que dans la médecine humaine, que sa partie tubéreuse & compacte ; elle est tonique, légérement détersive, alexitere, diaphorétique, sudorifique & vermifuge. On la prescrit à l'animal en substance depuis quatre gros jusqu'à une once, & en infusion à la dose de trois onces.

Le diagrede n'est autre chose que la scammonée préparée & réduite en poudre ; pour parvenir à avoir cette substance, on fait recevoir à la scammonée au travers d'un papier gris la vapeur du soufre qu'on brûle dans un réchaud de feu l'espace d'environ un demi quart d'heure en la remuant de temps en temps avec une spatule ; la scammonée qui sert à faire ce diagrede, est un suc résineux, un peu gommeux, tiré par incision & quelquefois par expression, non-seulement de la racine, mais des tiges & des feuilles d'une espece de liseron qui croît à Alep & à Smyrne. La scammonée qu'on tire d'Alep est la meilleure ; on la falsifie quelquefois en y mêlant le suc de quelques autres plantes laiteuses & âcres ; tel que celui de tithymale, & pour en augmenter le poids, on y met encore du charbon & d'autres plantes étrangeres. Pour s'assurer de cette fraude, il faut rompre les morceaux de ce suc, les choisir brillans à l'intérieur, & proscrire ceux qui paroissent noirs, brûlés, & dont le goût est extrêmement âcre. On prétend avec raison que la scammonée a une vertu purgative, fondante & hydragogue : on la prescrit en substance au cheval, depuis la dose d'un gros, jusqu'à une demi-once.

Le dictame est aussi une plante d'usage dans la médecine des animaux ; il croît naturellement dans l'île de Crete & de Candie ; il passe pour céphalique, aromatique, il accélere la circulation : sa dose est depuis un gros jusqu'à quatre.

Par le mot galbanum, on entend, en fait de matiere médicale, une gomme résine qui découle de la racine d'une plante qui porte le même nom, & qui vient naturellement dans l'Arabie heureuse, il y en a de deux sortes : le galbanum en arbre, & le galbanum en masse. Cette gomme résine donnée intérieurement est antispasmodique, nervine, apéritive

& résolutive ; extérieurement elle est aussi résolutive, digestive & émolliente : on la dissout facilement dans le vinaigre : on l'emploie pour les onguens & les emplâtres : on l'administre intérieurement aux animaux depuis la dose d'un demi-gros, jusqu'à deux gros.

Tout le monde connoît le gayac : c'est un bois assez en usage ; il nous vient de l'Amérique & de l'île de Saint-Domingue. Il est atténuant, stimulant & sudorifique ; on le donne aux animaux en substance & rapé, depuis une demi-once jusqu'à deux, & en décoction depuis deux onces jusqu'à huit. On tire du gayac une espece de gomme qui est incisive, atténuante & résolutive : on s'en sert intérieurement depuis la dose de deux gros, jusqu'à une demi-once & même une once : on l'emploie aussi extérieurement dans les emplâtres.

L'agaric de chêne, qu'on a employé de nos jours avec tant de succès pour les hémorrhagies des arteres dans l'homme, n'est pas moins utile pour le même cas dans les animaux, c'est un très bon stiptique ; on l'applique immédiatement sur l'orifice du vaisseau ouvert, il le resserre & le force à se contracter.

La carline qui est une racine d'une plante à fleurs radiées, & qu'on nous apporte des Alpes, de l'Auvergne & de l'Allemagne, est en même temps & sudorifique & alexipharmaque ; sa dose suivant M. Bourgelat, est pour les animaux depuis deux gros jusqu'à six ; elle se met quelquefois en poudre. Comme cette racine est sujette à se moisir & à se carier, il faut avoir soin de choisir celle qui est saine, dont l'odeur est un peu aromatique & la saveur légérement âcre & amere.

L'éponge d'églantier est une espece d'excroissance qui vient sur cet arbrisseau ; elle est absorbante,

astringente & déterſive ; elle ſe donne aux animaux depuis deux gros juſqu'à ſix.

Le gingembre eſt encore une de ces drogues exotiques qui ſe trouve en uſage dans l'art vétérinaire ; c'eſt une vraie tubéreuſe, légérement applatie, dont la couleur extérieure eſt d'un brun cendré, quelquefois blanchâtre, & dont l'intérieur eſt jaunâtre. Cette racine a une odeur forte, mais d'ailleurs aſſez agréable ; ſa ſaveur eſt aromatique, très âcre & brûlante : on la tire des Indes orientales ; elle ſe preſcrit aux animaux comme diſcuſſive, ſtimulante, ſtomachique & carminative chaude, & cela depuis la doſe de trente grains juſqu'à trois gros ; mais il faut l'interdire totalement, lorſqu'il y a irritation à craindre. Pour que cette racine ſoit bonne, il ne faut pas qu'elle ſoit molaſſe, filandreuſe & vermoulue.

On vend dans les boutiques une ſubſtance gommo-réſineuſe, jaunâtre en dehors, blanche en dedans, qui approche pour l'odeur à celle de galbanum, & qui a un goût tirant ſur l'anis. Cette ſubſtance ſe nomme gomme ammoniac, elle eſt apéritive, fondante, & leve les obſtructions ; ſa doſe pour les animaux eſt depuis deux gros juſqu'à ſix.

La gomme arabique eſt ſi connue, qu'il eſt inutile d'en donner ici la deſcription ; elle eſt douée d'une qualité adouciſſante, pectorale & humectante. M. Bourgelat la preſcrit aux animaux depuis deux onces juſqu'à ſix.

Il découle par le moyen des inciſions du tronc & des groſſes branches d'une arbre de l'Arabie heureuſe, qui eſt à peu près ſemblable à un olivier ſauvage, une réſine d'un blanc tirant ſur la cardame, qu'on appelle gomme elemi ; c'eſt un très bon baume pour les plaies : on l'emploie à l'extérieur dans les emplâtres & onguens.

La gomme gutte, qui nous vient de la Chine & du royaume de Siam, & qui pour qu'elle soit bonne, doit être dure, cassante, nette, haute en couleur & d'un brun jaune, purge violemment les humeurs séreuses & bilieuses, & s'emploie pour les animaux depuis un gros jusqu'à quatre.

Le guy de chêne est une plante parasite & indigene : on prétend qu'il est fortifiant, anti-épileptique, anti-spasmodique, vermifuge & résolutif; quand on en fait prendre aux animaux, c'est ordinairement depuis deux onces jusqu'à huit.

L'ipécacuanha, quoiqu'il soit vomitif pour l'homme, ne l'est pas pour les animaux, il les purge par bas à la dose d'une once, & quand on diminue cette dose, il n'agit que comme altérant.

La seconde enveloppe de la noix muscade, qu'on nomme macis, & qui est un aromatique actif & chaud, se donne aux animaux depuis deux gros jusqu'à une once; la noix muscade a la même vertu & se prescrit à pareille dose. On donne à la résine qui découle par incision du tronc du lentisque le nom de mastic; cette résine est tonique, consolidante, légérement astringente & fortifiante, la dose pour les animaux est depuis quatre gros jusqu'à deux onces.

Un purgatif très estimé en médecine est le méchoacan; c'est une racine légere, blanchâtre au dehors & au dedans, & couverte d'une écorce ridée : on donne cette racine en décoction depuis une once jusqu'à quatre aux animaux.

L'oliban ou l'encens est une résine qui vient du Levant; il est vulnéraire, consolidant & déterſif, il entre dans plusieurs onguens & emplâtres; il est sudorifique à l'intérieur, fortifiant, il convient dans les maladies de poitrine; quand on le prescrit aux animaux, c'est depuis une demi-once jusqu'à trois.

Une gomme réſine, à peu près ſemblable pour les vertus au galbanum, eſt l'opoponax ; cette gomme réſine découle d'une plante férulacée qui croît dans la Macédoine ; elle eſt très vantée extérieurement pour les plaies ; elle paſſe à l'intérieur pour apéritive & réſolutive ; ſa doſe pour les animaux eſt depuis un gros juſqu'à une demi once.

On a donné le nom de *pareira brava*, à une racine ligneuſe, tortueuſe, brune en dehors, rude & ſillonnée dans ſa longueur & dans ſa circonférence, & d'un jaune obſcur intérieurement, à peu près ſemblable à la racine du thymelea. Cette racine eſt apéritive, & propre dans les maladies qui proviennent du calcul & du gravier ; ſa doſe en poudre dans du vin blanc eſt depuis quatre gros juſqu'à une once & demie, ou en infuſion depuis une once juſqu'à quatre, ce qui s'entend toujours pour les animaux.

L'on fait infuſer dans le vin, du poivre, depuis la doſe d'un demi-gros juſqu'à trois gros, & on le fait prendre aux animaux, comme inciſif, ſtimulant & ſtomachique. Le polypode de chêne eſt un très-bon laxatif, apéritif & diurétique ; on le donne aux animaux dans quelques liqueurs appropriées, depuis deux onces juſqu'à ſix.

Le quinquina eſt reconnu pour chaud, inciſif, deſſicatif, fébrifuge, antiſpaſmodique, il eſt ſurtout très recommandé pour détruire & arrêter les mouvemens convulſifs ; comme antiputride, il eſt merveilleux dans la gangrene, les maladies putrides & contagieuſes du bétail ; il ſe preſcrit en ſubſtance, en décoction, en infuſion dans le vin & diverſes liqueurs ; la doſe eſt depuis deux gros juſqu'à ſix.

La rhubarbe eſt un remede fort uſité dans les pharmacies, elle eſt purgative & en même-temps aſtringente ; elle eſt très bien indiquée pour rétablir le ton des fibres de l'eſtomac & des autres viſceres ;

ſa doſe en infuſion eſt depuis une demi-once jusqu'à une once & demie, & en ſubſtance depuis deux gros jusqu'à ſept. La manne eſt un autre purgatif, mais très doux : on peut la donner aux animaux depuis une once jusqu'à une demi-livre.

L'opium eſt ſomnifere, calmant & ſudorifique; quand on l'ordonne pour les animaux, c'eſt ordinairement depuis trois grains jusqu'à huit.

L'art vétérinaire emploie encore le ſafran, on eſtime l'oriental comme le meilleur, après quoi celui du Gâtinois; ſa vertu eſt d'être cordial, ſtomachique, alexitere, antiſpaſmodique, réſolutif, anodin; ſa doſe eſt depuis une once jusqu'à quatre en infuſion, & depuis une demi-once jusqu'à une once & demie en ſubſtance.

On nous apporte de Perſe une gomme réſine qui découle d'une plante férulacée, & qu'on nomme ſagapénum. Cette gomme réſine eſt tonique, inciſive, fondante; & extérieurement atténuante & maturative : ſa doſe eſt depuis un gros jusqu'à quatre.

On aſſocie ordinairement au gayac la ſalſepareille, elle a la même vertu; c'eſt une racine qui vient du Pérou & de la Nouvelle Eſpagne, elle ſe donne comme ſudorifique, diaphorétique & déterſive, en décoction depuis la doſe de deux onces jusqu'à ſix & encore plus.

Le ſaſſafras, qui eſt un bois qui nous vient des provinces de l'Amérique, eſt encore de la même claſſe que le gayac & la ſalſepareille; il a les mêmes vertus & ſe preſcrit à la même doſe : on peut encore y aſſocier la ſquine, qui eſt une racine qui nous vient de la Chine; ces quatre ſubſtances ſont ce qu'on appelle communément les quatre bois.

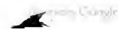
Il croît dans les Iſles Canaries & de la Jamaïque une eſpece d'arbre qu'on nomme *draco arbor*, d'où

l'on tire par incision une résine qui se nomme sang de dragon ; la vertu de cette résine est d'être astringente & dessicative ; elle est d'usage tant à l'extérieur qu'à l'intérieur depuis la dose d'une once jusqu'à quatre.

Le séné est trop en usage, tant dans la médecine des hommes, que dans celle des animaux, pour le passer ici sous silence : on se sert de ses feuilles & de ses follicules ; elles nous viennent de l'Egypte, de l'Arabie & de la Syrie. Les feuilles les plus estimées sont étroites, fermes, douces au toucher, d'un verd un peu jaunâtre, d'une odeur qui n'a rien d'agréable, d'une saveur âcre & amere, & se termine en pointe à la maniere de fer de lance ; les follicules sont des siliques ou gousses assez larges, recourbées à leur extrémité, composées de deux membranes lisses, dont la couleur est d'un verd pâle, roussâtre, noirâtre en quelques endroits ; elles renferment des semences plattes, assez semblables aux pepins des raisins ; les feuilles & follicules de séné sont purgatives, on les donne au bétail dans les breuvages purgatifs, depuis la dose d'une demi-once jusqu'à une once & demie, & dans les lavemens aussi purgatifs, depuis la dose d'une once jusqu'à trois, & en substance seul & avec du miel, depuis la dose d'une once jusqu'à deux.

On prétend que la racine de serpentaire de Virginie est cordiale, diaphorétique, alexitere, & carminative, propre à résister au venin, & on la prescrit en cette qualité aux animaux en substance depuis deux gros jusqu'à une demi-once, & en infusion depuis une demi-once jusqu'à quatre.

La térébenthine, qui est le suc résineux du melese, du sapin, est vulnéraire, diurétique, déterfive, consolidante, tonique intérieurement ; la dose pour l'animal est depuis une demi-once jusqu'à deux onces en bol, ou délayée dans des jaunes d'œufs : on s'en



ſert auſſi en lavemens pour les rendre diurétiques; & dans les ulcérations des inteſtins à la doſe de trois onces, auſſi délayée dans des jaunes d'œufs qu'on fait entrer dans une décoction émolliente.

Le turbith qui eſt une racine qui nous vient des Indes orientales, eſt un purgatif violent; la doſe pour les animaux, eſt depuis trois gros juſqu'à une once.

La bouſſerole n'eſt pas moins ſpécifique pour les animaux que pour l'homme dans les maladies du calcul & de la gravelle; la doſe eſt pour eux depuis une demi-once juſqu'à une once & demie.

La racine de zédoaire, qui approche par ſes vertus du camphre, eſt alexipharmaque, diaphorétique, carminative, chaude, diſcuſſive, atténuante & fortifiante; la doſe en ſubſtance eſt depuis un gros juſqu'à une demi-once pour l'animal, & en infuſion dans du vin, elle eſt triple.

La plupart des doſes dont nous venons de faire mention, ont été déſignées par M. Bourgelat; mais ce ſavant, ſi verſé dans la connoiſſance de l'art vétérinaire, prétend qu'il eſt impoſſible de pouvoir les fixer toutes, il rapporte à ce ſujet quelques exemples que nous allons actuellement faire connoître à nos lecteurs.

Le ſuc de concombre ſauvage, *momordica elaterium*, *Linn.* connu dans les boutiques ſous le nom d'elaterium, a été donné à un cheval morveux pendant ſeize jours; on a commencé par la doſe d'un gros, & par progreſſion juſqu'à une demi-once, ſans que l'on ait apperçu le moindre effet, tandis que pour l'homme on ne le donne que depuis un grain juſqu'à deux.

La pulpe de coloquinte, *cucumis colocynthis*, *Linn.* a été donnée à un cheval morveux depuis une demi-once juſqu'à deux onces & demie, & elle

n'a agi que comme altérante ; cependant on ne la prescrit à l'homme que depuis cinq grains jusqu'à un demi-scrupule, & elle est pour lors purgative. C'est même un remede dont nous ne devons nous servir qu'avec la derniere circonspection, à cause de son âcreté, qui souvent nous occasionne des superpurgations ; on peut cependant dire que c'est le seul remede qui ait produit jusqu'à ce jour, en bien, quelque changement sensible dans l'animal ; le temps & l'expérience pourront peut-être un jour seconder nos recherches.

L'exemple de la grande ciguë, *cicuta major*, *Linn.* n'est pas moins singulier sur un mulet morveux. On a commencé à lui donner un gros de l'extrait de cette plante, on a été graduellement pendant l'espace de vingt jours jusqu'à douze gros ; cette derniere dose a un peu purgé l'animal ; on a continué pendant vingt-cinq jours, chaque jour la purgation diminuoit : au vingt-sixieme on a donné quatorze gros, ce qui a occasionné des tranchées assez vives. Deux onces n'ont ensuite rien produit jusqu'au trente-unieme jour ; mais au trente-deuxieme, pareille dose a excité une sueur générale, l'animal avoit les oreilles froides, & fut dégoûté ; on a continué la même dose jusqu'au quarantieme jour, & la dose de trois onces jusqu'au quarante-quatrieme, le tout sans effet.

Un cheval morveux a aussi été traité avec le laurier cerise, *prunus lauro cerasus*, *Linn.* On a commencé par deux gros, & par progression jusqu'à huit onces ; le vingt-septieme jour on lui en donna neuf, & l'animal eut des coliques qui le tourmenterent pendant un quart-d'heure seulement ; les trois jours suivans on poussa jusqu'à treize onces, ce qui ne produisit néanmoins aucun effet. Pour le mouton, au contraire, la liqueur du laurier cerise de-

vient mortelle, ainsi que pour l'homme & pour le chien.

M. Duhamel a donné une cuillerée d'une liqueur distillée de feuilles de laurier cerise à un chien, qui en est mort aussi-tôt; si on ne faisoit avaler par jour que quelques gouttes seulement de cette liqueur à un animal de cette espece, il n'en mourroit point, mais au contraire il engraisseroit, & son appétit augmenteroit; tous ces différens faits prouvent combien la dose des médicamens est encore incertaine; on en pourroit encore rapporter ici beaucoup d'autres, mais comme ils ne serviroient qu'à prouver la même chose, il nous a paru inutile de nous étendre davantage à ce sujet. Quant aux doses des plantes indigenes, nous y reviendrons à l'article *plantes;* nous allons actuellement passer aux doses de quelques minéraux.

Celui dont on fait, sans contredit, le plus d'usage dans la médecine des chevaux est l'antimoine; on attribue à ce minéral une vertu fondante & sudorifique; on le fait prendre aux animaux en décoction, depuis la dose de deux onces, jusqu'à quatre, & en poudre, depuis deux gros jusqu'à trois.

L'alun est une autre substance dont on ne fait pas moins d'usage dans l'art vétérinaire (*Voyez ce que nous en disons dans notre dictionnaire minéralogique & hydrologique qui se trouve chez Costard, tome III.*) Sa vertu est d'être détersif, dessicatif & stiptique; on en fait usage pour les maladies des chevaux, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Quand on le leur donne intérieurement, c'est depuis la dose d'un gros jusqu'à un gros & demi.

L'arsénic blanc, quoiqu'un des poisons les plus actifs, s'emploie encore dans la médecine des bestiaux, mais c'est à l'extérieur, on se garde bien de

le leur prescrire intérieurement; sa principale propriété pour l'art vétérinaire est d'être cathérétique, on le fait entrer dans plusieurs compositions; on en fait des trochisques, pour former des cauteres, des solutions dans l'eau pour la galle, les dartres; la dose en est depuis un gros jusqu'à quatre.

Parmi les différentes substances minérales, dont se servent encore les maréchaux, on doit placer le borax: quand il est naturel, c'est un sel minéral de la figure du sel gemme ordinaire, il nous vient de la Perse, où il se trouve naturellement; on lui attribue une vertu incisive, pénétrante, fondante, desobstructive, propre à ronger les excroissances des chairs; on le fait entrer dans plusieurs compositions; quand on le donne aux animaux, c'est depuis la dose de deux gros jusqu'à six.

La céruse est aussi un médicament tiré du regne minéral; c'est le plomb réduit en une chaux qu'on obtient par le moyen du vinaigre, aux vapeurs duquel on l'a exposé; on met ensuite cette chaux dans des moules, & on en fait de petits pains que l'on fait sécher; on ne s'en sert qu'extérieurement, elle est dessicative, on la mêle dans les onguens & les emplâtres.

On distingue dans les boutiques deux sortes de cinabre, dont on fait également usage dans l'art vétérinaire: le cinabre naturel ou minéral, & le cinabre artificiel ou en pierre. Le premier est une mine d'un beau rouge, pesante & brillante; on estime celui qui vient d'Espagne, mais il n'est pas commun en France; c'est pour cette raison qu'on lui substitue souvent le cinabre de Saint-Lô en Normandie, ce dernier est cependant de beaucoup inférieur au cinabre d'Espagne, & même à celui d'Italie & d'Allemagne. Plus le cinabre est haut en couleur, brillant, plus il est estimé, sur-tout lors-

qu'il n'eſt pas beaucoup chargé de roche; il paſſe pour être anti-aſthmatique, anti-épileptique : ſa doſe pour les animaux eſt depuis une once juſqu'à deux. Le cinabre artificiel ou en pierre, eſt de beaucoup préférable au cinabre naturel, d'autant que celui-ci eſt toujours mêlé de parties arſénicales. Pour faire du cinabre artificiel, on fait un mélange de mercure avec du ſoufre, qu'on ſublime enſuite & qu'on réduit en pierre; pour l'avoir bon, il faut le choiſir en pierre, en belles aiguilles & le plus haut en couleur, de même que le naturel; ce cinabre eſt anti-épileptique, anti-ſeptique, anti-aſthmatique, béchique, inciſif, fondant & diaphorétique. Sa doſe eſt depuis un gros juſqu'à une once pour les animaux.

On appelle foie d'antimoine, l'antimoine ouvert par le ſalpêtre & par le feu; pour l'avoir bon, il faut le choiſir en beaux morceaux luiſans, étoilés, unis & tendres; la poudre en doit être rougeâtre & légérement ſafranée. Le foie d'antimoine eſt merveilleux pour les chevaux, il pouſſe par l'inſenſible tranſpiration, il excite la mue de ces animaux, il en rend le poil net & beau, il eſt en même-temps vermifuge; quand on le leur donne, c'eſt depuis la doſe d'une demi-once juſqu'à trois ou quatre onces.

La limaille d'acier, que tout le monde connoît, a auſſi ſon mérite dans l'art vétérinaire; elle eſt apéritive, tonique & aſtringente; on la donne aux animaux depuis la doſe de deux gros juſqu'à une once.

Les litharges d'or & d'argent ne ſont pas moins connues; il n'y a aucune différence entre l'une & l'autre eſpece; elles ne ſont que du vrai plomb, qui a ſervi à la purification de l'argent, & qui eſt rempli de ſcories de la matiere purifiée. Selon le

degré de calcination que le plomb a reçu, il prend diverses couleurs; on le nomme tantôt litharge d'or, tantôt litharge d'argent: cette substance est détersive, dessicative, résolutive, répercussive; on ne la fait jamais prendre aux animaux intérieurement, c'est un poison; mais elle entre dans la plupart des emplâtres & des onguens, & dans plusieurs autres compositions.

Une substance actuellement bien en usage dans la médecine des hommes, est le mercure coulant ou crud : cette substance est métallique, fluide & ne mouille point. Il faut choisir le mercure blanc, coulant, net, vif & d'une belle eau, se séparant avec une promptitude extrême, en une infinité de molécules sphériques; on rejettera celui dont la couleur est brune, qui fait des queues ou traînées, comme s'il étoit gras, & qui adhere aux doigts quand on le manie.

Pour mieux appercevoir sa bonté, on peut en mettre un peu dans une cuiller d'argent & le faire évaporer sur le feu; si on remarque une tache jaune dans la cuiller, c'est une marque que le mercure est pur & naturel; mais s'il s'y forme une tache noire, c'est une preuve qu'il est mélangé de plomb; de quelque façon que le mercure soit préparé, c'est un excellent fondant; il est doué d'une vertu vermifuge, carminative, sudorifique, anti-psorique: il convient dans toutes les maladies de la peau, on l'emploie dans les breuvages, onguens, décoctions, emplâtres, linimens. M. Bourgelat ne l'a jamais donné en substance; ce savant place encore dans le rang des médicamens pour l'art vétérinaire le pétrole; cette substance, selon lui, employée extérieurement, est tonique, nervine & résolutive; on peut par conséquent très-bien le faire entrer dans les préparations toniques en ce genre.

Une pierre qui eſt aſtringente, deſſicative, & qu'on peut très-bien employer en cette qualité dans pluſieurs compoſitions à l'uſage de l'école vétérinaire, eſt la pierre hématite. Cette pierre eſt dure, compacte, peſante, participant du fer & chargée d'aiguilles pointues. Pour l'avoir bonne il faut la choiſir nette, peſante, compacte, en belles aiguilles, de couleur d'un rouge brun, ayant au dehors des lignes noirâtres. Quant à ſon intérieur, elle doit reſſembler parfaitement au cinabre.

On nomme réalgal un ſuc arſénical, dont on diſtingue deux eſpeces, le naturel & le factice; le premier ſe tire des mines métalliques avec l'orpiment; il a une couleur pareille à celle du cinabre, & répand, quand on le brûle, une odeur de ſoufre & d'ail. Il eſt friable, on nous l'envoie de la Chine ſous diverſes formes, tantôt en coupes, & tantôt ſous celle de petites pagodes. Le factice eſt uniquement de l'orpiment, qu'on a fait cuire & fondre pendant quelque temps dans des vaiſſeaux ſublimatoires; il s'éleve au haut de ces vaiſſeaux des fleurs jaunes, & il reſte au fond une maſſe qui étant figée par le froid, acquiert une couleur rouge brune de cinabre. La poudre de réalgal préparée eſt un excellent eſcarotique: on s'en ſert pour faire des trochiſques à l'uſage de l'art vétérinaire: on emploie pareillement dans la médecine des animaux le ſel ammoniac. Ce ſel eſt diaphorétique, ſtimulant, inciſif, apéritif, anti-putride, tonique & réſolutif. Quand on en fait prendre aux animaux, c'eſt toujours depuis la doſe de deux gros juſqu'à une once & demie: on ſe ſert de ce ſel dans les collyres, les gargariſmes, les lotions.

Un autre ſel qui n'eſt pas moins eſtimé que celui-ci, eſt le ſel d'epſom: c'eſt un ſel minéral, nitreux, délié, très-blanc, brillant, d'un goût approchant de celui du ſalpêtre; mais amer, laiſſant une fraîcheur

cheur dans la bouche, se fondant facilement au feu sans petiller ni s'enflammer. Ce sel est connu plus communément sous le nom de *sel cathartique d'Angleterre*, d'autant qu'on le tire par évaporation des eaux minérales d'Epsom, qui se trouvent à quatre lieues de Londres. Le plus pur est le meilleur, il doit se dissoudre facilement dans l'eau ; au reste celui qu'on nous vend pour un vrai sel d'epsom, n'est qu'un sel factice. Ce sel est purgatif, laxatif & apéritif ; quand on en donne aux animaux, on peut en porter la dose depuis trois onces jusqu'à huit. On fait avec ce sel une très bonne eau minérale artificielle & apéritive, en en faisant fondre trois onces dans douze onces d'eau commune.

Le sel gemme est un autre sel minéral qui a à peu près la même nature que le sel marin ; il nous vient ordinairement de la Pologne, où il se trouve en masses cubiques plus ou moins grandes, presque aussi transparentes que le crystal, d'une couleur pour l'ordinaire blanche, quelquefois grise, rouge ou jaune : sa saveur paroît plus vive & plus âcre que celle du sel marin, aussi a-t-il plus d'activité. L'un & l'autre sont doués d'une vertu fondante, apéritive, irritante, anti-putride & résolutive : on les emploie dans les lavemens stimulans ; dissous dans de l'eau-de-vie, ils en deviennent plus résolutifs ; il seroit à souhaiter, dit M. Bourgelat, que le sel marin fût à moindre prix pour la consommation du bétail, surtout des bêtes à cornes & à laine ; voyez article *Mouton*.

Le soufre n'est pas moins utile dans la médecine des animaux, que dans celle des hommes ; il est apéritif, il convient dans la plupart des affections de poitrine, dans les maladies de la peau : il s'emploie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

On donne le nom de succin ou de karabé à une

ſubſtance bitumineuſe particuliere, dont la formation n'eſt pas encore bien connue, & qui paroît tenir tout enſemble du regne végétal & du regne animal ; cette ſubſtance eſt ſolide, caſſante, plus ou moins tranſparente, d'un jaune doré tirant quelquefois ſur le rouge, inflammable & fuſible au feu, d'une odeur alors vive & pénétrante, balſamique & agréable, lorſqu'on l'échauffe par le frottement, & d'une ſaveur âcre & bitumineuſe. Tout le ſuccin n'eſt pas jaune ; il y en a de blanc, & cette couleur ſe trouve plus ou moins matte. Les lieux les plus abondans en ſuccin, ſont les environs de la mer Belgique & de la Pruſſe Ducale ; on lui attribue une vertu antiſpaſmodique, nervine, aſtringente & expectorante : on le donne en ſubſtance aux chevaux depuis la doſe d'un gros juſqu'à quatre, il entre dans pluſieurs préparations.

Les Droguiſtes diſtinguent deux eſpeces de vitriol : le naturel & le factice ; on ne fait uſage que du dernier dans l'art vétérinaire ; il s'emploie comme ſtiptique, il entre dans pluſieurs compoſitions, ſur-tout dans les collyres.

La tutie eſt la derniere ſubſtance minérale, dont on a coutume de faire uſage dans l'art vétérinaire. Cette ſubſtance eſt formée en écailles roulées ou en gouttieres ; les morceaux en ſont de différentes grandeurs & de différentes épaiſſeurs ; ils ſont durs à l'extérieur, gros, chagrinés, unis à l'intérieur, d'une couleur blanchâtre tirant ſur le jaune. La tutie ſe trouve attachée à des rouleaux de ſucre, qu'on a ſuſpendu exprès au haut des fourneaux dans leſquels on fond des minéraux qui contiennent du zinc : elle nous vient originairement d'Allemagne ; il faut la choiſir nette, ayant de belles écailles larges, épaiſſes, grenues, difficiles à caſſer & un peu ſonores : on la prépare en la porphyriſant, on l'arroſe enſuite

d'une légere quantité d'eau de rose : on la porphyrise de nouveau, & on en fait des trochisques. On attribue a la tutie une vertu déterfive, dessicative & cicatrisante, aussi s'employe-t-elle dans les collyres & les onguens.

Avant de finir cet article, il convient d'expliquer les termes usités pour désigner les différentes especes des médicamens : on nomme alexiteres & alexipharmaques ceux dont on se sert contre le venin, la morsure des bêtes venimeuses, la peste, le pourpre, les fievres malignes & les maladies contagieuses ; ces sortes de remedes portent encore le nom de cordiaux & de corroboratifs ; parce qu'ils sont propres dans les foiblesses, les syncopes & les évanouissemens, & fortifient le cœur en fortifiant les fibres de l'estomac, & en rétablissant le cours libre du sang & des esprits qui étoit suspendu ou interrompu.

On appelle ordinairement anti-scorbutiques ceux qui sont spécifiques dans le scorbut, ils abondent pour l'ordinaire en sels âcres, soit fixes, soit volatils, & on désigne par le nom de médicamens carminatifs, des médicamens chargés d'huiles éthérées & abondans en sels âcres & volatils, dont la propriété est de chasser les vents.

Les médicamens céphaliques sont ceux qui conviennent principalement aux maladies de la tête & du cerveau ; ceux qui excitent la transpiration sont connus sous le nom de médicamens diaphorétiques, & on nomme sudorifiques, ceux qui agissent par les sueurs ; les médicamens errhins ou sternutatoires, sont ceux qui sont propres à exciter l'éternuement & à dégager le cerveau : on les ordonne pour dégager le cerveau de la trop grande abondance d'humeurs ou de sérosités qui l'embarrassent ; ces mêmes médicamens prennent le nom de salivaires lorsqu'on les emploie comme masticatoires, c'est-à-dire, qu'on les

mâche ; on entend par salivant tout remede propre à exciter une quantité de salive & de sérosités par la bouche.

Les médicamens fébrifuges, sont ceux qu'on regarde comme spécifiques contre la fievre, & par remedes hépatiques, on entend communément ceux auxquels on attribue la propriété de guérir les obstructions du foie, par la même raison ceux qu'on nomme spléniques, conviennent dans les maladies de la rate. Les hystériques sont ceux qui ont la vertu de rétablir les évacuations propres au sexe, & qui conviennent dans les maladies des nerfs, & on appelle ophtalmiques, ceux qui sont propres pour les maladies des yeux. Les médicamens purgatifs, sont ceux qui évacuent par les selles ; les stomachiques, ceux qui conviennent dans les maladies de l'estomac, & les vermifuges, ceux qui ont la propriété de tuer les vers. On donne le nom d'apéritif à tout médicament qui a la propriété de faciliter la circulation du sang en levant les obstructions qui lui font obstacle, & en dégageant les glandes par où il se filtre des sérosités & des humeurs visqueuses, qui l'arrêtent ou qui retardent son mouvement ; les diurétiques agissent & poussent par les urines ; les médicamens assoupissans ont pour propriété de provoquer le sommeil, & les anodins, de calmer les douleurs pour quelque temps.

On désigne sous le nom de remedes béchiques, ou pectoraux, ou expectorans, ceux qui appaisent la toux, soit en adoucissant l'âcreté de l'humeur trachéale & bronchiale, soit en procurant son évacuation par les crachats ; on appelle émolliens, ceux qui ont la vertu d'amollir & de relâcher les fibres trop tendues. Tout médicament qui fond & qui délaie les sels trop âcres, qui donnent au sang trop d'effervescence, est rafraîchissant, & on nomme épaiss-

ſant, celui qui procure au ſang plus de conſiſtance, en enveloppant les ſels âcres qui le tenoient en diſſolution ; par réſolutifs, on entend tout remede propre à diviſer & à réſoudre les humeurs parvenues à un tel point d'épaiſſiſſement & de coagulation, qu'elles réſiſtent aux impreſſions de tout ce qui eſt émollient : on nomme encore ces eſpeces de médicamens, atténuans. Tout médicament qui a la propriété de guérir les plaies, ſoit internes, ſoit externes, ſe nomme vulnéraire, & il prend le nom de vulnéraire aſtringent, déterſif ou apéritif, ſelon la façon avec laquelle il agit. Les médicamens cauſtiques, ſont ceux qui ont la vertu de détruire la tiſſure des ſolides & des fluides dans les corps animés, & les exfolient, ceux qui font détacher du corps des os, les parties gâtées & corrompues : on nomme répercuſſifs les médicamens, qui, appliqués ſur une partie menacée d'inflammation, ſemblent en chaſſer & repouſſer les fluides, & on donne communément le nom de véſicatoires à tout médicament propre à faire élever ſur la peau des petites veſſies tranſparentes pleine de ſéroſités. Les eſcarotiques, ſont ceux qui font des eſcarres en brûlant la chair ; ce ſont autrement les cauſtiques : on nomme amulettes les remedes qu'on pend au cou, ou qu'on entortille à quelques autres parties du corps.

Les aſtringens agiſſent en reſſerrant, de même que les apéritifs, & les inciſifs agiſſent en diviſant. Les topiques ſont ceux qu'on applique à l'extérieur, & on déſigne ſous le nom de remedes intérieurs, ceux qu'on prend intérieurement ; quand un remede extérieur procure une ſuppuration convenable, il prend le nom de maturatif.

MATIN. C'eſt un gros chien de baſſe-cour, qui eſt utile dans les campagnes pour garder les maiſons, les troupeaux.

MAUVE. C'est une espece de poule d'eau, on en voit beaucoup sur la Loire ; cet oiseau annonce, dit-on, la crue des eaux.

MAUVIETTE. On nomme ainsi à Paris l'alouette : voyez *Alouette.*

MAUVET. C'est un nom qu'on donne à différents oiseaux : 1°. à l'alouette huppée : 2°. à une espece de grive moindre que la grive commune : 3°. à l'oiseau indiqué dans l'autre article.

MAZETTE. On nomme ainsi un mauvais cheval.

Fin du Tome troisieme.